



HAL
open science

**Pour une modélisation linguistique de la radicalisation.
Étude de discours institutionnels et de discours du
travail social**

Manon Pengam

► **To cite this version:**

Manon Pengam. Pour une modélisation linguistique de la radicalisation. Étude de discours institutionnels et de discours du travail social. Sciences de l'Homme et Société. Montpellier III, 2021. Français. NNT: . tel-03616714

HAL Id: tel-03616714

<https://theses.hal.science/tel-03616714>

Submitted on 22 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par l'**Université Paul-Valéry Montpellier 3**

Préparée au sein de l'école doctorale **58**
« Langues, littératures, cultures, civilisations »,
Et de l'unité de recherche **Praxiling UMR-5267**

Spécialité : **Sciences du langage**

Présentée par **Manon PENGAM**

**Pour une modélisation linguistique de la
radicalisation.
Étude de discours institutionnels et de
discours du travail social**

Sous la direction d'Agata JACKIEWICZ

Sera soutenue le 14 octobre 2021 devant le jury composé de

Mme Iris ESHKOL-TARAVELLA, Professeure, Université Paris Nanterre
Mme Agata JACKIEWICZ, Professeure, Université Montpellier 3
M. Pascal MARCHAND, Professeur, Université Toulouse 3
Paul Sabatier
Mme Claire OGER, Professeure, Université Paris-Est Créteil
M. Mathieu VALETTE, Professeur, Inalco

Rapporteuse
Directrice
Examinateur
Examinatrice
Rapporteur



*Être radical, c'est prendre les choses par la racine.
Et la racine de l'homme, c'est l'homme lui-même.*
Karl Marx, *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, 1927

La possession du pouvoir, quelque immense qu'il put être, ne donne pas la science de s'en servir.
Honoré de Balzac, *La peau de chagrin*, 1831

Le peuple : on lui fait des discours, on ne cause pas avec lui.
Jules Renard, *Journal 1905-1910*

"Barbarism Begins At Home"
The Smiths, 1985

*À ma maman,
partie deux mois avant l'achèvement de ce travail*

Résumé

Le concept de radicalisation a été investi par les pouvoirs publics français au milieu des années 2010 à travers des plans d'action visant à détecter des cas potentiels ou avérés de radicalisation avant la commission d'actes terroristes d'inspiration djihadiste. Cette institutionnalisation de la lutte contre la radicalisation s'est appuyée sur les relais territoriaux de l'État et sur des politiques publiques existantes (Éducation Nationale, Aide sociale à l'enfance...). Dans ce travail je me suis intéressée aux associations de prévention spécialisée, un secteur au croisement du travail social et de l'Aide sociale à l'enfance, sollicité dans la détection de profils dits radicalisés en raison de sa présence sur des territoires classés prioritaires par les politiques de la ville.

La thèse s'intéresse à la mise en discours du lexème *radicalisation* dans les discours institutionnels et politiques et dans les discours du travail social, selon une perspective sémantico-discursive.

L'analyse utilise deux matériaux : 680 discours institutionnels produits par l'exécutif français entre 2013 et 2018 (contenant le lemme *radicalisation*), et dix entretiens semi-directifs menés dans le cadre d'une enquête auprès d'éducateurs de prévention spécialisée de la Région Occitanie. Ce corpus constitue une ressource inédite pour les linguistes, sociologues et politistes, mais aussi étudiants en carrières sociales et travailleurs sociaux désireux d'approfondir les programmes de sens et les usages de la notion de radicalisation.

Sur le plan socio-discursif, l'étude contrastive de ces deux corpus permet d'observer la production d'une politique publique et sa réception au sein d'un secteur directement concerné. Sur le plan langagier, il s'agit d'élaborer et de formaliser une démarche d'analyse de la notion de radicalisation. La modélisation proposée repose sur l'étude approfondie des travaux en sociologie des mouvements sociaux qui cherchent à décrire les mécanismes propres aux trajectoires radicales. Trois grands constats émergent : (i) la radicalisation est une notion sociopolitique complexe dont le sens échappe à la stabilisation, (ii) la radicalisation est un concept

intrinsèquement processuel, (iii) la radicalisation est une notion pluricausale et multidimensionnelle.

Partant de ces constats, j'ai conçu un parcours d'analyse linguistique *ad hoc* qui intègre trois axes. Sur le premier axe, on retrace les manifestations de l'instabilité sémantique et discursive de la notion de radicalisation. Je m'interroge d'une part sur le sens en langue du mot *radicalisation*, et d'autre part à son statut discursif de nomination. De manière originale, on sonde à cet effet les facettes tant référentielles que langagières portées par la nomination. Le deuxième axe questionne les dynamiques du processus de radicalisation. L'analyse met l'accent sur les différentes étapes du processus, ainsi que sur les mécanismes de passage entre ces étapes, modélisés au moyen d'un schème d'inspiration topologique. Le troisième axe place la focale sur les représentations causales de la radicalisation. Je mets en lumière les facteurs causaux jugés déterminants par la parole institutionnelle et par les travailleurs sociaux pour expliquer l'entrée des individus, leur progression et leur maintien dans l'engagement radical.

Plus largement, ce travail plaide pour une meilleure connaissance des méthodes linguistiques, insuffisamment mobilisées, et encore trop peu connues des autres sciences humaines et sociales. Il propose des outils qui permettent d'éclairer le sens et les usages des notions complexes et composites, grâce notamment à l'étude contextualisée de leurs profils sémantiques et des procédés discursifs qui les actualisent. Ce parcours interprétatif original peut être reproduit, en particulier pour les disciplines dont l'objet est de décrire et de modéliser, à partir de leur inscription discursive, des concepts liés à des sujets socialement sensibles.

Mots-clés : radicalisation ; discours institutionnels ; travail social ; analyse de discours ; sémantique

Abstract

The concept of radicalization was embraced by the French public authorities in the mid-2010s through various action plans aiming at detecting potential or proven cases of radicalization before the commission of jihadist-inspired terrorist acts. This institutionalization of the fight against radicalization relied on the territorial outlets of the State and on existing public policies (national education, child welfare, etc.). This thesis primarily investigates specialized prevention organizations, a sector at the crossroads of social labour and child welfare, that were particularly called upon to detect so-called radicalized profiles, because of their presence in areas considered priorities by city policies.

This work deals with the semantic-discursive characteristics of the lexeme *radicalization* in institutional and political speeches, as well as in social work speeches.

The analysis uses two types of materials: 680 institutional speeches produced by the French government between 2013 and 2018 (containing the lemma *radicalization*), and ten semi-structured interviews conducted as part of an investigation of specialized prevention educators of the Occitanie Region. This freely accessible corpus constitutes an unprecedented resource for linguists, sociologists and political scientists, but also for students in social careers, as well as social workers wishing to analyse further the programmes of meaning and uses of the notion of radicalization.

On the socio-discursive level, the contrastive study of these two corpora makes it possible to observe the production of a public policy and its reception within a sector that is directly concerned. From a linguistic point of view, it is a matter of developing and formalizing a process for analysing the notion of radicalization. The proposed model is based on an in-depth study of work in the sociology of social movements which aims to describe the mechanisms specific to radical trajectories, a synthesis of which is presented in the first part of the thesis. Three major observations emerge: (i) radicalization is a complex socio-political notion whose

meaning escapes stabilization, (ii) radicalization is an intrinsically processual concept, (iii) radicalization is a multifactorial and multidimensional notion.

Based on these findings, I designed an *ad hoc* linguistic analysis corpus that integrates three axes. On the first axis, I retrace the manifestations of the semantic and discursive instability of the notion of radicalization. I question, on the one hand, the meaning in language of the word *radicalization*, and, on the other hand, its discursive status of 'nomination'. For this purpose I probe into both referential and linguistic facets carried by the noun. The second axis questions the dynamics of the radicalization process and its representations in the two sources of discourse under study. The analysis emphasizes the different stages of the process, as well as the mechanisms of passage between these stages, modelled with a topologically inspired framework. The third axis focuses on the causal representations of radicalization. This representation sheds light on the causal factors that were judged decisive by institutional words and by social workers in order to explain the entering of individuals, their progression and their maintenance in radical engagement.

More broadly, this work argues for a better knowledge of linguistic methods, insufficiently mobilized, and still too little known in other social sciences. It offers tools that shed light on the meaning and uses of complex and composite notions, notably through the contextualized study of their semantic profiles and the discursive processes that update them. This original interpretive path can be reproduced, in particular for disciplines whose object is to describe and model, from their discursive inscription, concepts related to socially sensitive themes.

Key words: radicalization; institutional discourses; social work; speech analysis; semantics

Remerciements

Mes remerciements les plus chaleureux vont tout d'abord à Agata Jackiewicz, directrice de cette thèse, qui m'a accompagnée avec bienveillance et humanité tout au long de ce travail. Avec exigence et passion, elle a inspiré beaucoup de voies empruntées dans cette thèse. Nos visions souvent semblables du monde m'ont donné la confiance nécessaire pour aller jusqu'au bout de ma recherche, et l'ont rendue agréable par bien des aspects.

Je remercie Iris Eshkol-Taravella et Mathieu Valette de me faire l'honneur d'être les rapporteurs de ce travail, tout comme je remercie vivement Claire Oger et Pascal Marchand de participer au jury de soutenance en s'engageant dans la lecture de ces pages.

Je remercie l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et la Région Occitanie de m'avoir permis de mener ma recherche dans des conditions économiques favorables, en m'octroyant un financement durant les trois premières années du doctorat. Je remercie par ailleurs l'École doctorale 58 Langues, Littératures, Cultures et Civilisations de m'avoir accordé une inscription dérogatoire en quatrième année pour que je puisse finaliser ce travail.

Mes remerciements les plus sincères vont aussi au laboratoire Praxiling UMR 5267, et sa directrice d'alors, Agnès Steuckardt, pour m'avoir accueillie et formée tout au long de mon doctorat, mais aussi bien en amont, dès ma première année de Master où j'ai pu bénéficier d'une première expérience de recherche en intégrant le projet Corpus 14 pour une durée de cinq mois. Mes années de doctorante à Praxiling m'ont par la suite donné l'opportunité de m'investir, en tant qu'organisatrice d'ateliers doctoraux, et de chargée de cours.

La vie doctorale est aussi l'occasion de rencontrer des compagnons de route et amis : merci tout particulièrement à Beatrice pour nos discussions autour de la thèse, sa disponibilité, et son amitié. Merci aussi à Laurence, Marie, Laura, Siba dont j'ai apprécié partager le bureau des doctorants, nos pauses repas, et l'atelier chorale du lundi.

Lors de la dernière année de mon doctorat, j'ai intégré l'IUT d'Orléans en tant qu'Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche en expression-communication. Je remercie toute l'équipe du DUT informatique, et tout particulièrement Loyal Kanaan-Caillol de m'avoir si bien intégrée. Merci aussi aux étudiants d'avoir donné un autre rythme à mes derniers mois de rédaction, et de m'avoir initiée aux arcanes du code !

Cette thèse n'aurait pu voir le jour sans les dix éducateurs de prévention spécialisée dont les discours constituent une partie de mon corpus d'étude. Qu'ils en soient remerciés, tout comme Latifa Drif, coordinatrice du Planning Familial 34 pour son intérêt pour mon projet de recherche et son aide précieuse qui m'a permis d'intégrer un réseau de structures associatives du domaine socio-éducatif.

Merci aux amis pour leur présence et leur soutien indéfectible depuis de nombreuses années, et pour certains d'entre eux leur aide précieuse au moment de la relecture du manuscrit : Louise, Micha, Lucie, Beatrice, Éric, Marianne, Pauline, Rémi, Sarah... C'est promis, je serai plus disponible désormais, et arrêterai de repousser les discussions téléphoniques !

Merci à Servan et Nicolas pour leur présence connectée : que de rigolades en ligne ! Notre petit salon virtuel fait de gifs et de partages de tweets était ma dose de bonne humeur quotidienne durant les longues journées de rédaction.

Merci à toute la famille Delotte, ma famille depuis de longues années. Vincent, Brigitte, Cécile, Martial, Pierre, Grégory, Christelle, Cécile, Anne, James, et toute la joyeuse tribu. Ce travail n'aurait pu voir le jour sans votre affection et votre soutien moral.

Merci à Meyze et Marsac d'avoir su me rappeler, en me tirant par la manche en fin de journée, qu'il est nécessaire de s'évader et de contempler la beauté des choses, là où elles se trouvent. Leur présence rassurante (et imposante !) m'a apporté quiétude durant ces longues heures passées derrière un ordinateur.

Le temps long de la recherche n'est pas toujours compatible avec le temps de la vie. Je l'ai bien appris ces derniers mois. Lorsque la maladie s'immisce, le sens s'échappe. Je ne remercierai jamais assez mon papa, Maël et Pauline pour l'accompagnement de ma maman durant un an et demi, avant qu'elle ne parte deux mois avant la finalisation de ce travail. Je sais l'épreuve que cela a représenté. Malgré la douleur, j'espère que cela fera de nous des êtres plus forts.

Merci enfin, évidemment, à François dont la présence infaillible à mes côtés depuis dix ans m'a apporté l'assurance et la force dont j'ai eu besoin pour oser me lancer dans ce travail. Que de chemin parcouru ensemble ! Notre rencontre en Bretagne, nos nombreux déménagements à la force de nos bras, nos marches dans les paysages sauvages que nous affectionnons tant, notre installation récente en Creuse... Je chéris toutes ces petites choses de la vie qui m'ont été indispensables et émancipatoires. J'espère ardemment qu'elles seront suivies de beaucoup d'autres.

Table des matières

RESUME	5
ABSTRACT	8
REMERCIEMENTS	11
TABLE DES MATIERES	14
NOTE POUR LA LECTURE	20
INTRODUCTION GENERALE	22
<u>PARTIE I. CONTEXTUALISATION DE L'OBJET D'ETUDE ET DU TERRAIN D'ENQUETE</u>	28
CHAPITRE 1. LA RADICALISATION. ÉTAT DES LIEUX D'UNE NOTION SOCIO-POLITIQUE COMPLEXE ET MULTIDIMENSIONNELLE	30
1 APPREHENDER LA RADICALISATION	31
1.1 Le surgissement d'une notion	31
1.1.1 Dans les discours publics	31
1.1.2 Dans les discours scientifiques	35
1.2 Une notion ambiguë ou polyfonctionnelle ?	37
1.2.1 Une notion controversée.....	38
1.2.2 Brouillage définitionnel	40
2 SOCIOLOGIE DE LA RADICALISATION	42
2.1 Un phénomène par définition processuel	43
2.2 Un phénomène protéiforme et pluricausal	49
2.2.1 Le niveau macrosociologique : le contexte politique	49
2.2.2 Le niveau mésosociologique : les dynamiques de groupe.....	51
2.2.3 Le niveau microsociologique : l'individu.....	54
3 LA RADICALISATION DJIHADISTE : CONTOURS DE L'OBJET D'ETUDE.....	57
3.1 Le djihadisme : bref historique	57
3.2 La radicalisation djihadiste en France.....	61
4 LA RADICALISATION AU PRISME DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FRANCE	68
4.1 La radicalisation, un nouveau paradigme de la lutte contre le terrorisme ?.....	68
4.2 L'institutionnalisation progressive de la lutte contre la radicalisation	72
4.2.1 Des plans d'action publique	73
4.2.2 Des outils de communication publique et l'élaboration d'un contre-discours	80
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	85
SYNTHESE DU CHAPITRE	87
CHAPITRE 2 LA PREVENTION SPECIALISEE, UN SECTEUR DU TRAVAIL SOCIAL SOLLICITE DANS LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION	89
1 BREF HISTORIQUE.....	90
1.1 Au sortir de la Seconde Guerre mondiale : les premières expérimentations.....	90
1.2 Les années 1970 : l'institutionnalisation	92
1.3 À partir des années 1980 : une action territorialisée	93
2 ÉDUCER DANS LA RUE : DES PRINCIPES ET DES PRATIQUES	94
2.1 Une doctrine d'action	94
2.2 La prévention spécialisée en pratique(s)	98
2.2.1 Des lieux et des publics.....	98
2.2.2 Travailler « dans la rue ».....	100

2.2.3	L'accompagnement	103
2.2.4	Travailler en équipe	105
2.3	La prévention spécialisée à l'épreuve du réel	107
3	L'INJONCTION SECURITAIRE : PREVENIR LA DELINQUANCE ET LA RADICALISATION	110
	CONCLUSION DU CHAPITRE.....	117
	SYNTHESE DU CHAPITRE	118

PARTIE II TERRAIN D'ENQUETE, CORPUS ET REFLEXION EPISTEMOLOGIQUE 120

CHAPITRE 3 CONSTITUTION DES CORPUS ET ELABORATION D'UNE METHODE DE TRAITEMENT DES DONNEES 122

1	DE LA CONNAISSANCE D'UN OBJET DE RECHERCHE A LA CONSTITUTION D'UN CORPUS.....	123
1.1	Construire l'objet de recherche : démarche inductive et terrain d'enquête	123
1.1.1	La notion de terrain en sciences du langage	124
1.1.2	Retour réflexif sur le terrain de recherche	125
1.1.3	La place du chercheur dans l'objet de recherche : demande sociale et implication	127
1.1.3.1	Linguistique et demande sociale	128
1.1.3.2	Propositions pour une recherche impliquée	132
1.2	Constituer les discours en observables : composer avec l'hétérogène.....	132
2	CONSTITUER UN CORPUS DE DISCOURS INSTITUTIONNELS	134
2.1	De quoi l'« institution » est-elle le nom ?.....	134
2.2	Les discours institutionnels : propriétés et caractérisation linguistique	136
2.2.1	Définir le discours institutionnel.....	136
2.2.2	Quelques phénomènes discursifs prototypiques	138
2.3	Collecter les données et les constituer en observables.....	140
3	CONSTITUER UN CORPUS DE DISCOURS DU TRAVAIL SOCIAL.....	143
3.1	Accéder aux personnes enquêtées. Méthode et corpus	143
3.2	Recourir à l'entretien de recherche.....	147
3.2.1	L'entretien semi-directif	148
3.2.2	Préparer et conduire un entretien semi-directif	149
3.2.2.1	Le cadre juridique : consentement et anonymat des enquêtés	149
3.2.2.2	La grille d'entretien	150
4	REFLEXIONS ET ELABORATION D'UNE METHODE POUR L'ANALYSE DE DONNEES ORALES.....	153
4.1	Spécificités des discours oraux	154
4.2	Transcrire les entretiens.....	157
4.2.1	Que transcrire et comment ?	158
4.2.2	Outiller la transcription	164
	CONCLUSION DU CHAPITRE.....	168
	SYNTHESE DU CHAPITRE	170

CHAPITRE 4 ÉLABORATION D'UN PARCOURS D'ANALYSE LINGUISTIQUE DE LA RADICALISATION 172

1	DEMARCHE	173
2	AXES DE RECHERCHE ET APPAREILLAGE NOTIONNEL	176

PARTIE III RESULTATS DE LA RECHERCHE 179

CHAPITRE 5 PROPRIETES DU MOT *RADICALISATION* : QUEL(S) SENS EN LANGUE ? 181

1	PROPRIETES LEXICOGRAPHIQUES DE <i>RADICALISATION</i>	181
1.1	Définitions, émergence et contextes d'emploi de <i>radicalisation</i>	182
1.2	Morphologie de <i>radicalisation</i>	185
1.2.1	Dans les dictionnaires.....	185
1.2.2	Morphologie et activités définitionnelles « folk »	187
1.2.3	Conclusion provisoire	190

2 PROPRIETES ONTOLOGIQUES, SEMANTIQUES ET SYNTAXIQUES DE <i>RADICALISATION</i>	190
2.1 Sur le plan ontologique : un nom de processus et d'événement	191
2.2 Sur le plan sémantique : un nom abstrait.....	192
2.3 Sur le plan syntaxique : un nom prédicatif	193
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	198
SYNTHESE DU CHAPITRE	200
CHAPITRE 6 LE STATUT D'UNE NOMINATION : REPERAGE ET ANALYSE DU MOT <i>RADICALISATION</i>	202
1 LE STATUT D'UNE NOMINATION	204
1.1 La nomination en sciences humaines et sociales	205
1.2 La nomination en analyse de discours.....	209
2 UN MODELE POUR LE REPERAGE ET L'ANALYSE DES NOMINATIONS	212
2.1 Le projet TALAD : la nomination au croisement du traitement automatique du langage et de l'analyse de discours	213
2.2 Composer avec l'instable en discours. Esquisse d'un modèle de repérage des nominations. L'exemple des « musulmans modérés »	214
2.3 Présentation du modèle de repérage des nominations	218
2.3.1 Les plans ontologique et langagier : « de quoi ce terme est-il le nom ? »	222
2.3.2 Les procédés	223
2.3.2.1 Le modèle des relations statiques pour saisir les procédés d'ajustement sur le plan ontologique.....	224
2.3.2.2 Appréhender une entité grâce aux relations statiques. Présentation du modèle et application à la nomination <i>musulmans modérés</i>	224
2.3.2.2.1 L'identification	225
2.3.2.2.2 La différenciation.....	226
2.3.2.2.3 La ruption	229
2.3.3 Attitudes	230
3 ANALYSES ET RESULTATS.....	232
3.1 Corpus d'étude	232
3.2 Les plans ontologique et langagier : de quoi la radicalisation est-elle le nom ?.....	234
3.3 Procédés d'élaboration de <i>radicalisation</i>	236
3.3.1 L'introduction	236
3.3.1.1 Sur le plan ontologique.....	236
3.3.1.1.1 Dans les discours institutionnels	236
3.3.1.1.2 Dans les discours des éducateurs	240
3.3.1.2 Sur le plan langagier	241
3.3.2 L'ajustement.....	241
3.3.2.1 Sur le plan ontologique.....	241
3.3.2.1.1 L'identification	241
3.3.2.1.2 La différenciation.....	243
3.3.2.1.3 La ruption	250
3.3.2.2 Sur le plan langagier	251
3.3.3 Le rejet.....	254
3.3.3.1 Sur le plan ontologique.....	254
3.3.3.2 Sur le plan langagier	255
3.4 Attitudes vis-à-vis de <i>radicalisation</i>	257
3.4.1 Prise en charge	257
3.4.2 Interaction	261
3.4.3 Cadrage.....	264
3.5 Synthèse et discussion des résultats	266
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	272

SYNTHESE DU CHAPITRE	274
CHAPITRE 7 LES DYNAMIQUES – ETAPES ET FRONTIERES – DE LA RADICALISATION. ANALYSE DES REPRESENTATIONS ASSOCIEES AUX TEMPORALITES DU PROCESSUS DE RADICALISATION	277
1 UN PROCESSUS AUX PERCEPTIONS SOCIALES MULTIPLES	278
2 APPROCHE LINGUISTIQUE DE LA NOTION DE PROCESSUS	281
2.1 La classification de Vendler	282
2.2 État, événement, processus	284
2.3 Conclusion intermédiaire	288
3 UN MODELE D’INSPIRATION TOPOLOGIQUE POUR DECRIRE LA MATERIALITE LINGUISTIQUE DES PROCESSUS SOCIAUX	288
3.1 Approche topologique de la trichotomie <i>état/événement/processus</i>	289
3.2 Matérialiser le franchissement des étapes dans un processus : le schème « des représentations quasi-topologiques » et la notion de « frontière épaisse »	290
3.3 Le SRQT pour analyser des phénomènes sociaux processuels	296
3.3.1 Appliquer le SRQT en sciences sociales : l’exemple de l’anthropologie	297
3.3.2 Décomposer et analyser le processus de radicalisation avec le SRQT	299
4 LES DYNAMIQUES – ETAPES ET FRONTIERES EPAISSES – DE LA RADICALISATION DJIHADISTE	302
4.1 Étude des discours institutionnels	302
4.1.1 Approche textométrique	302
4.1.1.1 Méthodologie	302
4.1.1.2 Lemmes porteurs d’aspectualité caractéristiques du processus de radicalisation. Codage et visualisations graphiques	303
4.1.2 Les « frontières épaisses » de la radicalisation	309
4.1.2.1 Avant la radicalisation	309
4.1.2.1.1 La zone stable externe antérieure : la pré-radicalisation	309
4.1.2.1.2 La zone de la frontière externe initiale	311
4.1.2.2 Pendant la radicalisation	313
4.1.2.2.1 La zone de la frontière interne initiale	313
4.1.2.2.2 La zone intérieure : la radicalisation	315
4.1.2.2.3 La zone de la frontière interne terminale : la radicalisation violente	316
4.1.2.3 Après la radicalisation	318
4.1.2.3.1 La zone de la frontière externe terminale : le désengagement	318
4.1.2.3.2 La zone stable externe postérieure : la déradicalisation	319
4.2 Étude des discours du travail social	320
4.2.1 Expression de la durée de réalisation du processus	320
4.2.2 Passer de l’état « non-radicalisé » à l’état « radicalisé » : un « <i>moment</i> » décisif ?	321
4.2.3 Des changements comportementaux « <i>du jour au lendemain</i> »	323
CONCLUSION DU CHAPITRE	326
SYNTHESE DU CHAPITRE	328
CHAPITRE 8 LES REPRESENTATIONS CAUSALES DE LA RADICALISATION	330
1 QU’EST-CE QUE LA CAUSALITE ?	331
2 CARTE SEMANTIQUE DE LA CAUSALITE	334
2.1 L’approche qualitative	336
2.1.1 La causalité vue comme une action causale efficiente	337
2.1.1.1 Les verbes relateurs	337
2.1.1.2 Les constructions factitives et permissives	338
2.1.1.3 Verbes qui précisent la nature de l’effet produit	338
2.1.1.4 Adverbes contextuels	338
2.1.2 La causalité vue comme une relation	339
2.1.2.1 Marqueurs caractéristiques de l’origine et de l’aboutissement	340

2.1.2.2	Marqueurs caractéristiques de la raison, de l'explication et de la conséquence.....	340
2.2	L'approche analytique	341
2.2.1	La contribution causale.....	342
2.2.2	L'influence causale	342
2.3	L'approche fonctionnelle.....	343
2.4	L'approche synthétique	344
3	ANALYSE.....	345
3.1	Démarche d'exploration des corpus.....	345
3.2	Répartition des approches causales dans les corpus.....	348
3.3	Analyse des discours institutionnels.....	349
3.3.1	Approche qualitative	349
3.3.1.1	Action causale efficiente	349
3.3.1.1.1	Verbes relateurs	350
3.3.1.1.2	Constructions permissives et factitives	356
3.3.1.1.3	Verbes qui précisent la nature de l'effet produit	358
3.3.1.2	Causalité comme relation.....	364
3.3.2	Approche analytique	368
3.3.2.1	Contribution causale.....	368
3.3.2.2	Influence causale	371
3.3.3	Approche fonctionnelle : dépendance et corrélation	373
3.3.4	Approche synthétique	374
3.3.5	Intentionnalité des agents.....	375
3.3.6	Les métaphores du processus de radicalisation	376
3.3.6.1	La dynamique des forces	376
3.3.6.2	La maladie : le terrorisme un <i>cancer</i> qui se <i>métastase</i>	377
3.3.6.3	Lien naturalisé : un <i>terreau</i> nourricier, une <i>naissance</i>	378
3.3.7	Mobiliser les connaissances causales pour <i>agir contre</i>	379
3.3.7.1	Prévenir et/ou enrayer le processus de radicalisation	380
3.3.7.2	Du diagnostic à la prédiction	380
3.4	Analyse des discours du travail social.....	381
3.4.1	Restituer le processus de radicalisation en méconnaissance de causes	381
3.4.2	Les causes de la sollicitation de la prévention spécialisée par les pouvoirs publics.....	383
3.4.3	L'accompagnement face à la radicalisation.....	384
3.4.4	Critique des liens synthétiques et fonctionnels.....	385
4	DISCUSSION	387
	CONCLUSION DU CHAPITRE.....	392
	SYNTHESE DU CHAPITRE	394
	CONCLUSION GENERALE	397
	BIBLIOGRAPHIE	408
	SITOGRAPHIE	423
	TABLE DES FIGURES	425
	TABLE DES TABLEAUX.....	426
	INDEX DES AUTEURS	427
	ANNEXES	430
	ANNEXE 1. « REFERENTIEL DES INDICATEURS DE BASCULEMENT DANS LA RADICALISATION ». NOTE DU SECRETARIAT GENERAL DU COMITE INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE, MINISTERE DE L'INTERIEUR.....	431

ANNEXE 2. « TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE BASCULEMENT ». NOTE DU SECRETARIAT GÉNÉRAL DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.	437
ANNEXE 3. AUTORISATION D'ENREGISTREMENT AUDIO ET D'EXPLOITATION DES DONNÉES ENREGISTRÉES.	442
ANNEXE 4. GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF.	445
ANNEXE 5. LISTE DES LEMMES PORTEURS D'ASPECTUALITÉ DU CORPUS DES DISCOURS INSTITUTIONNELS, CARACTÉRISTIQUES DU PROCESSUS DE RADICALISATION.	447
ANNEXE 6. LISTE DES MARQUEURS CAUSAUX.	448

Note pour la lecture

Dans un souhait d'accessibilité au plus grand nombre, cette thèse peut être lue de façon non linéaire, selon l'intérêt de ses lecteurs.

Les linguistes, talistes et informaticiens désirant découvrir ou approfondir la notion de nomination, le schème des représentations quasi-topologiques et le modèle des approches causales, pourront se rapporter directement aux chapitres 6, 7 et 8. Pour un éclairage sur le parcours général d'analyse, ils pourront lire le chapitre 4.

Les étudiants de toutes disciplines des sciences humaines et sociales qui envisagent de mener une enquête, *a fortiori* en terrain sensible et au moyen d'entretiens de recherche, pourront parcourir le chapitre 3.

Les sociologues, politistes, travailleurs sociaux, étudiants en sciences sociales ou en carrières sociales, intéressés par les thèmes de l'institutionnalisation de la lutte contre la radicalisation et de la prévention spécialisée pourront consulter les chapitres 1 et 2.

Tous les lecteurs s'interrogeant sur l'émergence du terme *radicalisation*, sur l'évolution et la spécialisation de son sens, et sur son fonctionnement sur le plan langagier, pourront se référer au chapitre 5.

Enfin, l'ensemble des lecteurs pourra connaître les principaux résultats de ce travail dans les synthèses présentes à chaque fin de chapitre (excepté le chapitre 4 en raison de sa concision), et dans la conclusion générale.

Note typographique : lorsqu'il est fait référence à la radicalisation en tant que :

- notion, elle est mentionnée en caractères droits
- lexème, elle est mentionnée en *italique*
- référent, elle est mentionnée en PETITES MAJUSCULES

Introduction générale

Depuis les attentats qui ont frappé la France en 2015, le sujet de la radicalisation est omniprésent dans les discours médiatiques, politiques et institutionnels. Qualifié de *buzzword* par les analystes du terrorisme contemporain (Neumann and Kleinmann 2013), le concept de radicalisation consacre le phénomène par lequel des individus s'engagent dans la mouvance djihadiste pour commettre des attentats sur leur propre sol.

La radicalisation renvoie par ailleurs à une catégorie d'action politique en France. Avec les premiers départs de ressortissants français vers les territoires occupés par l'organisation de l'État Islamique au début des années 2010, la sphère institutionnelle et politique convoque le paradigme de la radicalisation pour tenter d'expliquer pourquoi de jeunes Français sont prêts à combattre leur propre pays depuis la zone irako-syrienne ou à fomenter des projets d'attentats en France.

Cette institutionnalisation progressive s'est matérialisée par une série de plans d'actions gouvernementaux (2014, 2015, 2016, 2018) dont l'objectif est de repérer et d'arrêter des individus suspectés de radicalisation, avant la commission d'actes terroristes. Concrètement, cette nouvelle politique publique fait appel à des dispositifs territoriaux : relais de l'État dans les départements, collectivités territoriales, structures partenaires implantées localement, et politiques publiques déjà existantes.

Dans le cadre de ce travail, je me suis intéressée à un secteur de l'Aide sociale à l'enfance, celui de la prévention spécialisée.

La prévention spécialisée est une branche de l'aide sociale qui se situe au croisement de la protection de l'enfance et du travail social. Relativement récente dans le champ de l'intervention sociale, elle se démarque par une position singulière à l'ère de l'exigence de l'immédiateté de l'action et de l'obligation de résultats. En effet, les équipes de prévention ne s'appuient pas ou peu sur des dispositifs stéréotypés pour répondre aux problématiques rencontrées par leurs publics. C'est dans l'expérimentation, l'adaptation constante, le *faire avec* que ce secteur tente de

trouver des solutions. Ces habitudes s'incarnent dans une doctrine d'action et des pratiques codifiées : l'absence de mandat nominatif (les équipes de prévention n'interviennent pas sur décision d'un juge), la libre adhésion du public, l'anonymat des jeunes et des familles, le partenariat avec d'autres structures d'aide sociale, le renouvellement constant des activités proposées et le support associatif. Les éducateurs de la prévention ont pour mission d'agir auprès d'adolescents et de jeunes adultes (de 12 jusqu'à 25 ans) dans des territoires où des risques d'inadaptation sociale sont présents. Ces territoires peuvent recouvrir des réalités géographiques différentes. Dans le cadre de cette enquête, les professionnels interrogés interviennent majoritairement en milieu urbain, et font référence à la « rue » comme lieu d'exercice de leur travail. Les éducateurs de prévention spécialisée se définissent ainsi spontanément par la dénomination d'« éducateur de rue » ; le vocable *rue* se rapportant en réalité à une pluralité de lieux (une place du quartier, l'appartement familial, le snack du bas de l'immeuble...).

Le statut particulier de la prévention spécialisée au sein de l'action sociale, dû pour partie à sa présence « sur le terrain », fait de ce secteur un réceptacle quasi-obligé des politiques de contrôle, et plus largement de celles visant à « prévenir » des risques pour la population. Comme le souligne le sociologue Laurent Mucchielli : dans la rhétorique de nombreux élus, l'expression « être sur le terrain » est devenue « synonyme de crédibilité, de "courage" et d'efficacité » (Mucchielli, 2007 : 2). Dans cette logique, la prévention spécialisée a été particulièrement sollicitée dans la prévention de la radicalisation, comme l'illustre cette déclaration de Laurence Rossignol, alors ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes en 2016 :

La présence d'équipe de rues, le maillage de certains quartiers... Tout ce travail de proximité effectué par les équipes de prévention spécialisée permet de prévenir les phénomènes de radicalisation et plus largement de soulager la souffrance, et les phénomènes d'exclusion dont souffrent certains jeunes. (Laurence Rossignol, le 29/04/2016)

Sur le plan de la recherche, les constats qui viennent d'être énoncés créent des attentes. Celle, sur le volet sociologique, d'appréhender l'institutionnalisation des

politiques publiques de lutte contre la radicalisation, et leur réception au sein d'un corps du travail social directement sollicité. Celle, sur le volet sémantico-discursif, de formaliser une démarche d'analyse d'une notion socio-politique émergente dans les discours publics, et dont le sens ne fait pas consensus.

Dans le domaine académique, le concept de radicalisation est depuis plusieurs années au cœur de nombreuses recherches en sciences humaines et sociales. Cet intérêt pour la radicalisation en tant que concept analytique (notamment en sciences politiques, en sociologie et en psychologie) s'explique pour partie par la difficulté de saisir pourquoi des individus (*a fortiori* jeunes) commettent des actes meurtriers tout en sacrifiant leur propre vie (Crettiez 2016 : 709). Le concept de radicalisation permet ainsi d'évacuer la recherche de grandes causes explicatives, au profit d'une focale davantage placée sur l'individu et sur les mécanismes d'entrée et de maintien dans l'engagement radical. De récents travaux insistent ainsi sur les fragilités psychologiques des personnes qui se radicalisent (Khosrokhavar 2014 ; Roy 2015¹ ; Benslama 2016), et pointent le rôle des mécanismes cognitifs dans l'adhésion à une idéologie violente (Bronner 2016).

La compréhension de la radicalisation djihadiste suppose toutefois d'élargir le cadre épistémologique à d'autres contextes socio-historiques et d'autres ancrages théoriques. Une longue lignée de travaux en sociologie des mouvements sociaux d'inspiration interactionniste tâche ainsi de modéliser les étapes de la radicalisation en s'intéressant à différentes formes d'engagement radical : terrorisme d'extrême gauche (della Porta 1995), mouvements régionalistes et nationalistes (Crettiez 1999, 2006), violence politique au sens large (Sommier 2021)... Bien qu'ils traitent de phénomènes divers, ces travaux s'accordent sur le caractère (i) protéiforme, (ii) processuel et (iii) multi-causal de la radicalisation. Dans une perspective de complémentarité des sciences humaines, ces trois grands constats ont guidé l'élaboration de la démarche méthodologique et linguistique qui est présentée dans le document.

¹ Roy, O. (23 novembre 2015). *Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste*. lemonde.fr. https://www.lemonde.fr/idees/article/2015/11/24/le-djihadisme-une-revolte-generationnelle-et-nihiliste_4815992_3232.html

La présente recherche naît entre autres de l'observation que les méthodes linguistiques sont encore trop peu connues et utilisées dans d'autres domaines des sciences humaines et sociales. Elles ont pourtant toute leur place dans l'étude des phénomènes sociaux comme celui de la radicalisation. L'idée-force qui sous-tend ce travail est la suivante : l'analyse du fonctionnement sémantique et discursif de la notion de radicalisation est indispensable à l'éclaircissement de cette notion socio-politique. Plus encore, il s'agit de proposer un parcours d'analyse reproductible, spécifiquement orienté vers les concepts sociaux émergents, instables (ou redevenus instables), non-consensuels et éventuellement sensibles.

Quelques récents travaux abordent la thématique de la radicalisation dans une perspective discursive, selon des ancrages linguistiques ou communicationnels. Certains prennent pour objet la rhétorique radicale (Ascone 2018), (Marchand 2017a, 2019), d'autres encore le discours parlementaire sur la radicalisation (Marchand 2017b), ou la communication publique anti-terroriste (Fragon 2018).

Il n'existe toutefois pas de modélisation linguistique de la notion de radicalisation apte à rendre compte des programmes de sens qu'elle véhicule en discours. Plus largement, il n'existe pas de modèles ou d'architectures notionnelles de nature linguistique consacrés au repérage et à l'analyse des manifestations discursives des notions sociales.

La démarche proposée ne s'inscrit pas dans un seul domaine épistémologique, mais réunit des méthodes et des théories de différents champs disciplinaires et de différents domaines de la linguistique pour créer une trame d'analyse consacrée au concept de radicalisation.

L'étude proposée articule trois axes de recherche.

Sur le premier axe, il s'agit de saisir l'instabilité sémantique et discursive de la notion de radicalisation, à travers le sens en langue du mot *radicalisation* et à son statut discursif de nomination.

Le deuxième axe interroge les dynamiques du processus de radicalisation et ses représentations dans les discours étudiés. L'analyse met l'accent sur les différentes

étapes du processus, ainsi que sur les mécanismes de passage entre ces étapes, modélisés au moyen d'un schème d'inspiration topologique.

Le troisième axe place la focale sur les représentations causales de la radicalisation, au prisme des facteurs causaux jugés déterminants par la parole institutionnelle et par les travailleurs sociaux pour expliquer le processus radical.

La construction de ce parcours d'analyse prend appui sur l'observation des données du corpus. Celui-ci est composé de discours institutionnels (680 déclarations de l'exécutif français entre 2013 et 2018), et de transcriptions d'entretiens menés auprès de travailleurs sociaux dans le cadre d'une enquête de terrain menée au début de la thèse. Ces deux corpus ont été constitués et traités dans un objectif d'exploration informatique, statistique et sémantique. Le logiciel de textométrie TXM a été utilisé à cet effet.

La thèse s'organise en trois grandes parties, découpées en huit chapitres.

Partie I. Contextualisation de l'objet d'étude et du terrain d'enquête.

La première partie de l'étude se consacre à la problématisation et à la contextualisation de l'objet de recherche. À partir d'une revue de littérature issue des sciences sociales, le chapitre 1 dresse le profil épistémologique de la notion de radicalisation. Le chapitre 2 présente le champ de la prévention spécialisée, et situe sa sollicitation dans le contexte de la lutte contre la radicalisation.

Partie II. Terrain d'enquête, corpus et définition d'un cadre épistémologique.

La seconde partie concerne les aspects méthodologiques et théoriques de la thèse. Le chapitre 3 propose une réflexion autour de la méthode de collecte et d'investigation des deux corpus d'observables. Le chapitre 4 expose la démarche qui a mené à l'élaboration d'un parcours d'analyse linguistique de la radicalisation.

Partie III. Résultats de la recherche.

La troisième partie de la thèse réunit les résultats des analyses menées sur les deux ensembles d'observables. Le chapitre 5 interroge le(s) sens en langue du lexème

radicalisation. Le chapitre 6 analyse son statut discursif de nomination, en proposant un modèle original dédié au repérage et à l'analyse des expressions dénominales émergentes et/ou instables et relatives. Le chapitre 7 étudie les dynamiques du processus de radicalisation, en dressant un modèle d'analyse d'inspiration topologique. L'objectif est d'identifier les représentations langagières des processus sociaux. Le chapitre 8 se consacre à l'expression de la causalité dans les discours. À l'aide d'une grille sémantique des approches causales, sont sondées les représentations des causes (mais aussi des effets) du processus de radicalisation.

Partie I.
**Contextualisation de l'objet
d'étude et du terrain d'enquête**

Chapitre 1.

La radicalisation. État des lieux d'une notion socio-politique complexe et multidimensionnelle

Introduction

Ouvrir cette thèse par un chapitre intégralement consacré à la radicalisation, c'est signifier d'emblée la complexité de cet objet d'ordinaire investi par la sociologie, les sciences politiques ou encore les sciences cognitives. Si les observables de ce travail sont avant tout des discours *sur* la radicalisation, il était en effet nécessaire de réaliser un état des lieux de cette notion et de comprendre ce qu'elle sous-tend sur les plans socio-politiques, afin d'en analyser ultérieurement les modes de fonctionnement sur le plan langagier. Le présent chapitre s'organise en quatre grandes parties. Il s'agira dans un premier temps de comprendre les raisons du surgissement récent de cette notion dans le champ public, ainsi que la connotation négative qui lui est parfois associée. Une revue de littérature synthétique issue des sciences sociales permettra ensuite d'appréhender les manifestations de la radicalisation sur le plan théorique, à travers différents contextes d'engagement radical. La troisième partie resserrera la notion autour de la militance djihadiste, en particulier lorsque celle-ci concerne des ressortissants (ou résidents) français, à partir d'une synthèse des travaux les plus récents sur ce phénomène. La dernière partie du chapitre sera enfin l'occasion de replacer la radicalisation dans l'histoire de la lutte contre le terrorisme et d'interroger ses implications sur les politiques publiques en France.

1 Appréhender la radicalisation

Le concept de radicalisation a connu un effet de double surgissement au tournant des années 2000, et plus particulièrement dans la décennie 2010. On tentera d'en comprendre les raisons en étudiant ses usages dans les discours publics (en particulier médiatiques), mais également dans les discours académiques [1.1]. Controversé et source de brouillage définitionnel pour les universitaires, on constatera dans un second temps que le concept de radicalisation demeure sous-déterminé lorsqu'il a vocation à décrire des phénomènes d'engagements non ordinaires [1.2].

1.1 Le surgissement d'une notion

1.1.1 Dans les discours publics

Les discours médiatiques constituent, en première approximation, un lieu d'observation privilégié de l'évolution de termes (que ce soit en termes de fréquence et/ou d'usage) renvoyant à une réalité sociopolitique. La presse, de par son caractère incontournable, est en effet un espace de construction et d'observation des référents en circulation dans les domaines institutionnel et politique comme le souligne le sociologue Patrick Champagne :

« La logique des relations qui se sont instaurées entre les acteurs politiques, les journalistes et les spécialistes de "l'opinion publique" est devenue telle que, politiquement, il est très difficile d'agir en dehors des médias, ou, *a fortiori*, contre eux » (Champagne 1991)

L'historien Mark Sedgwick (2010) constate à partir d'une étude prenant pour observables des articles de presse anglophone sur la période 1999-2010, une augmentation significative du nombre d'articles comprenant l'item *radicalization*² à partir de 2005 [Figure 1]. Cet accroissement s'explique par la présence récurrente

² La graphie *radicalization* correspond au terme en anglais-américain, *radicalisation* correspond au terme en anglais britannique.

de la thématique de l'« *homegrown terrorism* » (parfois traduit par « terrorisme d'initiative locale ») soit un terrorisme dont les protagonistes proviennent du pays frappé, comme ce fut le cas lors des attentats de Londres le 7 juillet 2005.

« Ce sont plus particulièrement les attentats de Londres de juillet 2005 qui vont marquer une rupture et le développement d'un nouveau paradigme [...] En effet, si les attentats du 11 septembre 2001 étaient le fait d'individus extérieurs à la société visée – les États-Unis –, les attentats de Londres s'avèrent le chef de jeunes hommes éduqués, citoyens du pays et relativement bien intégrés au sein de la société britannique [...] Une série d'événements terroristes – assassinat de Théo Van Gogh aux Pays-Bas le 2 novembre 2004 [...], attentats de Madrid du 11 mars 2004 [...], puis de Londres [...] vont dans la foulée venir changer la perception de la menace terroriste post-2001. Alors que la menace – en particulier jihadiste – était jusqu'ici très largement perçue comme d'origine extérieure, émanant principalement du foyer afghan ou moyen-oriental, ce n'est plus le cas à partir des années 2004-2005. La menace jihadiste devient désormais aussi envisagée comme intérieure et finalement le produit des sociétés occidentales elles-mêmes » (Ducol 2015a)

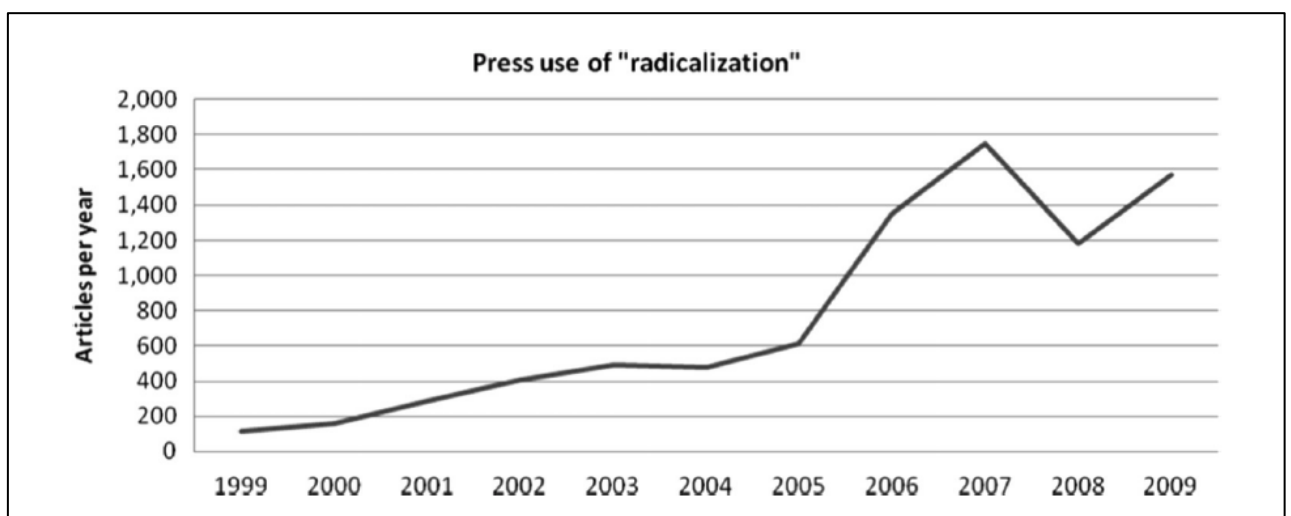


Figure 1 – Courbe présentant l'emploi du terme "radicalisation" dans la presse anglophone (Sedgwick 2010)

Caroline Guibet-Lafaye et Pierre Brochard (2016) respectivement politiste et informaticien, apportent dans une étude davantage de précisions sur les contextes d'emploi du mot *radicalisation*, dans un corpus de presse francophone cette fois (*L'Humanité*, *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro*). Les courbes de fréquence d'emploi du mot radicalisation dans les quatre titres de presse étudiés révèlent de nouveau

une utilisation importante du terme à compter des années 2000 [Figure 2], et notamment un emploi accru à partir de l'année 2011.

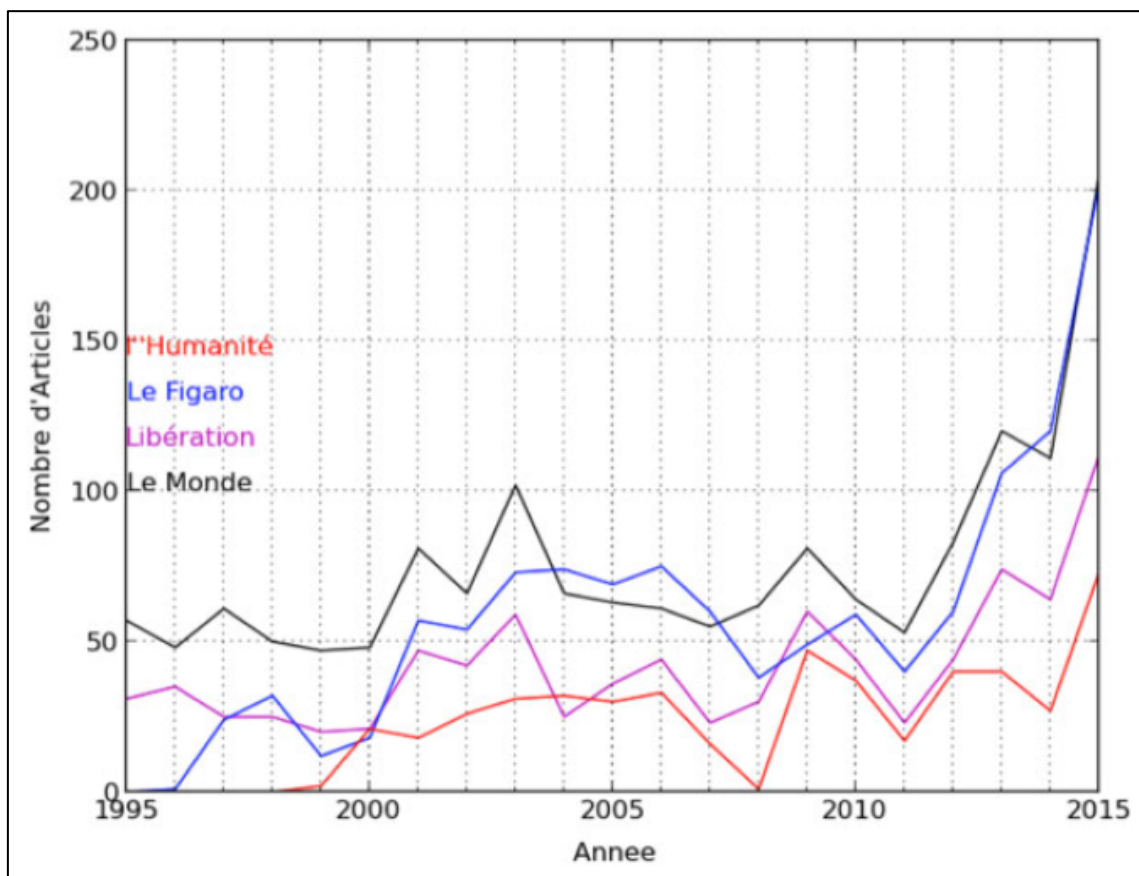


Figure 2 – Fréquence d'emploi du terme *radicalisation* dans quatre quotidiens français de 1995 à 2015 (Guibet-Lafaye et Brochard 2016)

L'analyse des articles, à partir de la méthode dite du « *topic modeling* »³, présente l'intérêt d'« esquisser les univers de sens et thèmes autour desquels s'organise la référence à la radicalisation » (Guibet-Lafaye et Brochard 2016). Dix thématiques, dont le score est significatif selon le Dirichlet paramètre, ont ainsi été identifiées, ainsi que leur évolution dans les quatre médias sur la période 1995-2015 [Figure 3].

³ La méthode du *topic modeling* est utilisée en analyse de contenu pour mettre en évidence des thèmes (topics) récurrents dans les textes. Cette méthode repose sur une exploration probabiliste des corpus. Elle « opère par identification globale de structures de cooccurrences dans un corpus textuel. Ces structures sont affectées à un nombre donné de thèmes, non déterminés préalablement ». Les thèmes sont constitués « des mots les plus fréquemment utilisés, dans les documents identifiés par le logiciel comme étant les plus significatifs » (Lafaye et Brochard 2016).

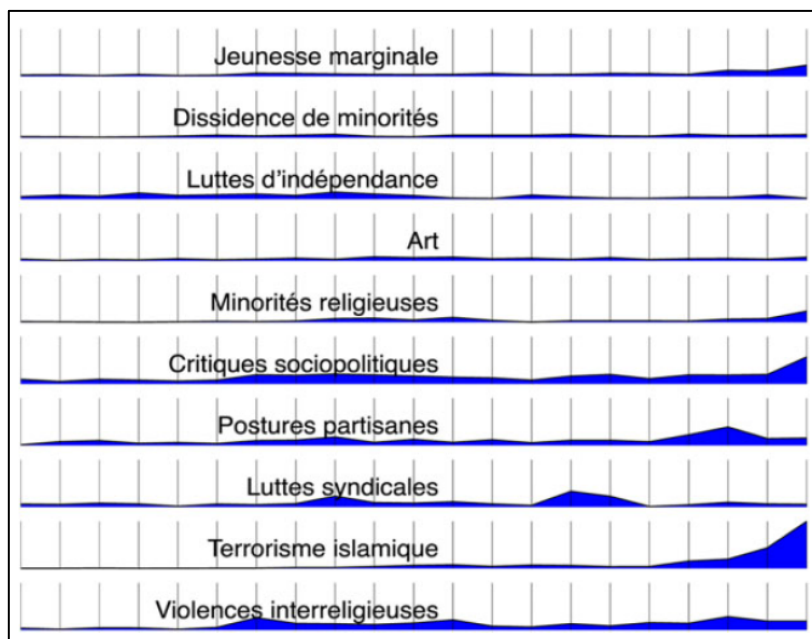


Figure 3 – Évolution de la fréquence des thèmes entre 1995 et 2015 (Guibet-Lafaye et Brochard 2016)

Les univers de discours qui font apparaître le vocable *radicalisation* sont divers. Certains font état d'un usage classique de la notion de radicalisation, c'est le cas notamment de la critique sociopolitique (critique prenant pour objet les élites politiques), ou encore des jeux politiques partisans :

« La radicalisation consiste ici en postures, qu'il s'agisse d'insultes, d'accusations, de dénonciation ou de stigmatisation, et en positionnements au sein du jeu parlementaire ou électoral. Le plus souvent, la qualification de "radicalisation" est mobilisée pour produire un effet de dénonciation. » (Guibet-Lafaye et Brochard 2016)

Pour les registres que l'on vient d'évoquer, la référence à des phénomènes de radicalisation est constante au cours du temps. Parmi les usages réguliers de la notion, on relève également la thématique de l'art, dans laquelle la radicalisation indique « une évolution dans un *style* ou l'identification d'un style propre, singulier, atypique, distinct » (*ibid.*), ou encore la thématique des violences interreligieuses au Moyen-Orient et au Maghreb. Le registre des luttres d'indépendance (qui regroupe le plus petit nombre d'articles) est le seul à voir son importance diminuer au cours de la période étudiée, en particulier à partir de l'année 2004. La notion de radicalisation intervient dans ce cadre pour traiter de situations « vécues comme des occupations,

dans lesquelles des groupes luttent pour défendre ou obtenir leur indépendance. Ceux-ci sont parfois des groupes armés, fréquemment qualifiés de nationalistes. Il s'agit également de minorités revendiquant leur autonomie au sein d'ensemble nationaux » (*ibid.*). D'autres thématiques prennent à l'inverse une place plus significative au cours de la période. C'est le cas en particulier de la « description des actions violentes, se revendiquant de l'islam », de « la radicalisation imputée à la jeunesse » et de la « description sous ce vocable de certains phénomènes la concernant », notamment « la radicalisation idéologique – en lien avec l'islam exclusivement, ou comportementale (délinquance, djihad) » (*ibid.*) qui sont entrés récemment dans l'actualité (le thème prend de l'importance en 2013).

De façon générale, l'analyse, à partir du concept de radicalisation, de « phénomènes liés à l'Islam, notamment la violence s'en revendiquant » relève « d'une surenchère remarquable » à partir de 2012 (*ibid.*). Guibet-Lafaye et Brochard voient dans cet usage qui se spécialise la marque d'un emploi formulaire, au sens d'Alice Krieg-Planque, c'est-à-dire : « un ensemble de formulations qui, du fait de leur emploi à un moment donné et dans un espace donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » tout en signifiant également « quelque chose pour tous à un moment donné » (Krieg-Planque 2009 : 7, 55).

1.1.2 Dans les discours scientifiques

À l'image des productions médiatiques (et plus largement des discours publics), le champ académique voit croître en son sein l'usage de la notion de radicalisation au début des années 2000, comme le constate Arun Kundnani (2012) :

« Depuis 2004, le terme “radicalisation” est devenu indispensable dans les études sur le terrorisme et dans l'élaboration des politiques de lutte contre le terrorisme. » (Kundnani 2012, *je traduis*)

Cette évolution de l'emploi de la radicalisation comme concept analytique peut par ailleurs être comptabilisée. Alors que la « notion était presque inexistante dans les deux principales revues anglo-saxonnes consacrées au terrorisme (*Terrorism and*

Political Violence et Studies in Conflict and Terrorisme), elle occupe désormais une place centrale : de 3% des travaux à traiter cette notion entre 1980 et 1999, ils passent à 77% à partir de 2006 » (Neumann et Kleinmann 2013). La montée en puissance post-2001 de la radicalisation comme concept analytique s'explique pour partie par le fait que les études sur le terrorisme se sont détachées d'un modèle explicatif majoritairement centré sur « l'identification des racines – en anglais *root causes* – des phénomènes violents » (Ducol 2015b : 48), c'est-à-dire sur les déterminants structurels et sociologiques, « dont il est devenu si difficile de parler après le 11 septembre » (Sedgwick 2010, *je traduis*) en raison d'accusations de complaisances envers les auteurs des attentats.

« Les raisons du succès public de ce *buzzword* sont multiples. On émettra plusieurs hypothèses explicatives et probablement cumulatives. Raisons politiques d'abord qui, au sortir du 11 septembre 2001, vont conduire de nombreux académiques à ne plus oser évoquer les « racines [roots] du terrorisme » au risque de donner l'impression de procéder à une lecture sociologique de la violence – insistant sur des déterminants lourds à l'engagement extrémiste – qui puisse paraître compassionnelle pour ses auteurs. Des raisons épistémologiques en découlent : la plupart des recherches s'accordent sur la difficulté à mettre en avant des grandes causes aux agissements terroristes et à dresser un portrait type du djihadiste. » (Crettiez 2016)

Avec le concept de radicalisation, le focus se place davantage sur l'individu, la responsabilité est pensée et identifiée comme lui incombant en premier lieu plutôt qu'à la société, mais également sur « les processus », c'est-à-dire sur les mécanismes d'entrée des individus dans l'engagement radical.

« L'usage du terme de radicalisation va dès lors servir à évacuer cette réflexion stérile sur les causes et mettre l'accent sur les processus [...] Cette insistance processuelle répond également à une raison académique : beaucoup de spécialistes des phénomènes terroristes ou de violences politiques vont délaissé le champ des relations internationales et des *security studies* pour puiser dans la boîte à outils de la sociologie des mobilisations et de l'action collective. » (Crettiez 2016)

Arun Kundnani (2012) note qu'à partir de l'année 2004, le terme acquiert, dans les productions scientifiques, un nouveau sens de « processus théologique ou

psychologique par lequel les musulmans se dirigent vers des opinions/idées extrémistes » (Kundnani 2012, *je traduis*). Cette spécialisation du sens du concept est ratifiée par Derek M.D Silva (2018), dans une autre étude prenant appui sur des sources universitaires (revues, thèses de doctorat et ouvrages universitaires comportant les termes *radicalisation* et *radicalization* et mots-clés faisant référence à l’islam), [Figure 4].

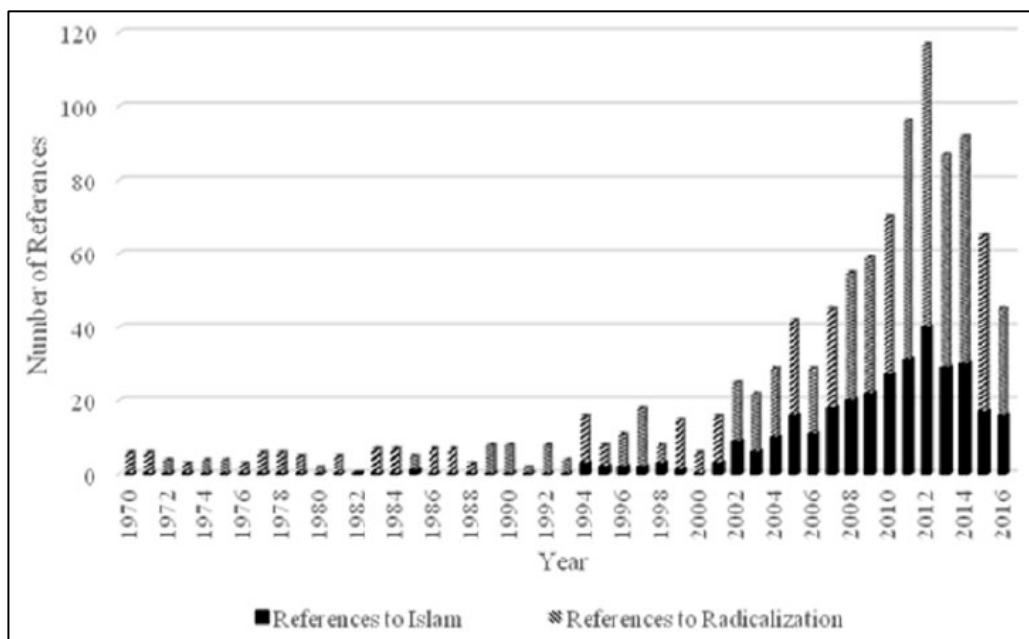


Figure 4 – Sources académiques faisant à la fois référence à l’islam ou aux musulmans et à la radicalisation (Silva 2018)

1.2 Une notion ambiguë ou polyfonctionnelle ?

Malgré l’augmentation notable des emplois du terme *radicalisation*, l’usage du lexème par la communauté scientifique ne fait pas l’unanimité. En raison de « la variabilité des traits sémantiques du mot qui en fait tantôt une composante opportune du lexique politique et journalistique, tantôt un élément heuristique de la terminologie de la sociologie des mouvements sociaux » (Guibet-Lafaye et Rabin 2017), la notion de radicalisation demeure ambiguë pour les uns qui la critiquent voire la rejettent [1.2.1], et polyfonctionnelle pour d’autres qui tentent d’en faire un concept analytique opératoire, ce qui ne manque pas d’occasionner un certain brouillage définitionnel [1.2.2].

1.2.1 Une notion controversée

Qu'elle constitue un outil analytique ou une catégorie dédiée à la communication politique et institutionnelle, la radicalisation ne fait pas consensus. L'existence de cette notion est parfois réfutée : elle est ainsi qualifiée de « mythe » par Andrew Hoskins et Ben O'Loughlin (2009). Sa pertinence est discutée – « sa signification est ambiguë » pour Peter Neumann (2013, *je traduis*) – et ses implications sont parfois indéterminées :

« La notion de radicalisation comme processus menant à une augmentation de l'extrémisme pose la question "extrême de quelle manière" ? » (Mandel 2009 : 106, *je traduis*).

« Le terme de radicalisation ne semble pas recouvrir une seule et même réalité, mais renvoie plutôt à une pluralité de situations, ouvrant la porte à une ambiguïté constante quant à la nature même du phénomène désigné par les chercheurs [...] » (Ducol 2015a)

La notion de radicalisation apparaît en effet comme un outil analytique protéiforme, susceptible de « qualifier de manière indistincte une large gamme de phénomènes désignant tout à la fois des croyances, des pratiques, des comportements ou des identités que celles-ci soient individuelles ou collectives » (Ducol 2015a). Parmi les nombreuses études usant de ce concept, on trouve en effet des phénomènes aussi divers que le processus de radicalisation au début de la Révolution française (Tackett 2006), le mode de vie radical des hikkimori au Japon (jeunes adultes refusant toute forme de socialisation, Hannah, Clutterbuck et Rubin 2008), ou encore la radicalisation des mouvements féminins français de 1960 à 1970 (Chaperon 1995). Certains auteurs dénoncent par ailleurs la trop grande faiblesse analytique de ce concept, un lien de causalité étant souvent établi entre une idéologie radicale qui mènerait de façon mécanique à la radicalisation :

« La tentation est grande de prendre les idéologies radicales pour le moteur des processus de radicalisation : et il est vrai que les discours, les œuvres, les textes religieux sont particulièrement mobilisés et semblent mobilisateurs, générant apparemment à eux seuls fanatisme, adhésion, résistance ou violence, et de ce fait offrent d'emblée aux interprètes une prise sur l'événement. » (Collovald et Gaïti 2006 : 43)

« Il est commun de tenir les idéologies dites radicales [...] pour le moteur des processus de radicalisation. Pourtant il n'existe aucun lien mécanique conduisant inéluctablement de l'idéologie radicale à l'action radicale. » (Guibet-Lafaye 2017)

« L'explication par l'idéologie est, au mieux, tautologique : il est évident qu'un jeune prêt à mourir pour la gloire du prophète adhère au plus profond de son être à un solide système de croyances et de convictions [...] Au fond, la focalisation sur l'idéologie trahit une conception magique des croyances religieuses, commune à la propagande djihadiste et à la peur occidentale de la radicalisation. La foi en un islam radical mènerait au paradis ou à la barbarie, comme si les idées flottaient et frappaient dans les airs. Mais pour qu'une croyance religieuse ou une conception du monde ait suffisamment de poids pour guider quelque peu ce que font les hommes, elle doit entrer en résonance avec des besoins, des pratiques, des rapports de force, des institutions. Bref, elle doit rencontrer des attentes sociales préexistantes, constituer une réponse efficace et acceptable à des difficultés concrètes. » (Truong 2017 : 16)

« [...] le terme de radicalisation devient circulaire dès lors qu'il est utilisé pour désigner par exemple le fait de devenir radical. Sans autre précision sur le sens précis de ce qu'est être radical – S'agit-il d'avoir des idées radicales ? S'agit-il de poser des actions radicales ? S'agit-il d'affirmer un positionnement en rupture avec la norme ? –, cette notion de radicalisation devient tautologique, perdant par la même occasion toute utilité analytique » (Ducol 2015b : 54)

Une autre critique adressée à l'endroit de la notion de radicalisation est son potentiel stigmatisant envers l'islam et les musulmans, lorsqu'elle est utilisée dans le but de décrire l'engagement djihadiste. Le débat sur l'ouvrage *La tentation radicale. Enquête auprès des lycéens* des sociologues Anne Muxel et Olivier Galland paru en 2018 témoigne des tensions et du manque d'accord sur l'utilisation de ce concept par la communauté scientifique. Parmi les détracteurs de cette étude, l'islamologue Olivier Roy et le sociologue Jean Baubérot ont fermement critiqué le protocole d'enquête⁴ menant d'après eux à des interprétations hâtives et erronées quant à la pénétration des idées radicales chez les jeunes, qui serait plus significative

⁴ Natnaël, P. (18 avril 2018). « *La tentation radicale* » fracture le monde académique. nouveau-magazine-littéraire. com. Le lien de l'article n'est plus accessible.

Beaubérot, J. (10 avril 2018). *L'ouvrage « La tentation radicale » d'O. Galland et d'A. Muxel : une enquête défectueuse.* blogs.mediapart.fr. <https://blogs.mediapart.fr/jean-bauberot/blog/100418/l-ouvrage-la-tentation-radicale-d-o-galland-et-d-muxel-une-enquete-defectueuse>

chez ceux de confession musulmane, Jean Baubérot dénonçant notamment une définition floue de la *radicalité* qui ne donne « lieu à aucune explication sur la problématique qui l'a induite ». En raison de la controverse que pose la notion de radicalisation, qualifiée de « malheureuse » mais pourtant « hégémonique » par le sociologue Gérard Mauger (2016), certains auteurs plaident pour son abandon pur et simple. D'autres auteurs tentent, à l'inverse, d'en faire un concept heuristique, créant à cette occasion de multiples définitions qui obscurcissent plutôt qu'elles n'éclairent le phénomène.

1.2.2 Brouillage définitionnel

La variété des formes de radicalisation(s) et la diversité d'ancrages théoriques qui se proposent de les étudier engendrent de nombreuses définitions, ainsi qu'un certain flou sémantique autour de ce concept. Certains auteurs tentent ainsi d'englober la diversité des phénomènes de radicalisation en proposant des définitions à visée généraliste, dans laquelle la radicalisation constitue :

« [...] la poursuite active ou l'acceptation de changements profonds dans la société, qui peuvent ou non constituer un danger pour la démocratie et qui peuvent ou non impliquer la menace ou l'utilisation de la violence pour atteindre l'objectif visé [...] » (Veldhuis et Staun 2009 : 4, *je traduis*)

« [...] le processus par lequel les individus transforment au fil du temps leur vision du monde depuis un cadre que la société a tendance à considérer comme normal vers un autre que la société a tendance à considérer comme extrême [...] » (Hannah, Clutterbuck et Rubin 2008 : 2, traduit par Crettiez 2016).

Pour Benjamin Ducol (2015b : 53), ce type de définition laisse

« [...] place à l'ambiguïté quant au spectre des phénomènes couverts par ce vocable. Dans ce cas précis, les demandes légitimes de certains mouvements sociaux comme par exemple ceux reliés à la défense des droits des femmes, des minorités sexuelles ou ethniques pourraient être englobées dans cette vaste catégorisation conceptuelle [...] »

À l'inverse de ces définitions générales, d'autres auteurs tentent de préciser le sens de la notion de radicalisation à travers des définitions plus restrictives. Émerge ainsi

la spécification, par certains auteurs, d'une radicalisation « violente », destinée à décrire « des trajectoires d'engagement dans des mouvements militants à carrière extrémiste » (Ducol 2015a). Tinka Veldhuis et Jørge Staun (2009) distinguent ainsi une radicalisation entendue comme concept globalisant (voir définition ci-dessus) et une radicalisation « violente » dans laquelle « l'accent est mis sur la poursuite active ou l'acceptation de l'usage de la violence pour atteindre les objectifs visés » (*je traduis*).

Autre spécification (et source de brouillage définitionnel), la différenciation, par certains auteurs, de deux types de radicalisations : une radicalisation « comportementale » et une radicalisation « cognitive ». Les chercheurs en psychologie et psychologie sociale Clark McCauley et Sophia Moskalenko (2014) défendent ainsi l'idée que la radicalisation « *in opinion* » (croyances et sentiments) se distingue fondamentalement de la radicalisation « *in action* ». Les deux auteurs prennent pour argument principal le fait que « la grande majorité des individus aux idées radicales ne prennent pas part à l'action radicale. Et certains se joignent à l'action radicale sans idées radicales *a priori* » (McCauley et Moskalenko 2014, *je traduis*). Les deux types de radicalisation sont chacune décrite selon un modèle pyramidal représentant une gradation dans l'engagement radical. L'absence d'articulation par les auteurs entre la radicalisation *in opinion* et la radicalisation *in action* ne permet toutefois pas d'éclairer de quelle manière « les individus deviennent persuadés que l'activité violente est justifiée et décident finalement de s'engager eux-mêmes dans la violence » (Cragin 2014, *je traduis*). D'après Crettiez et al. (2017), cette différenciation entre radicalisation comportementale et radicalisation cognitive est à replacer dans des héritages épistémologiques distincts :

« La sociologie américaine va insister particulièrement sur la "*behavioral radicalization*" laissant souvent de côté les formes d'extrémisme idéologique qui, dans la culture anglo-saxonne du "*freedom of speech*" ne sont pas en soi condamnables. À l'inverse, dans la sociologie européenne et singulièrement française, la radicalisation cognitive semble être un indispensable, précédant bien souvent naturellement une radicalisation violente qu'elle alimenterait et préparerait. Cette vision différenciée renvoie

probablement à des expériences historiques singulières : le traumatisme des grands récits totalitaires a induit en Europe un lien de causalité entre toute forme de pensée extrême et d'agissements violents ; lien qui n'a rien d'automatique outre-Atlantique. Ce point conduit à une inévitable réflexion sur la relativité du terme. Après tout, si l'islam d'obédience salafiste est considéré en France comme radical, c'est bien la pensée laïque et républicaine qui peut faire l'objet – en Arabie Saoudite ou en Iran – d'un tel qualificatif. » (Crettiez et *al.* 2017 : 10)

L'idée au moins retenue de ces différences d'interprétation du phénomène de radicalisation est le cheminement vers un engagement qui, à partir « d'une posture de rupture vis-à-vis de la société d'appartenance, accepte au moins en théorie le recours à des formes non conventionnelles d'action politique éventuellement illégales voire violentes » (Sommier 2015).

Ce cheminement théorique qui implique au moins deux étapes d'engagement (le processus d'entrée dans l'engagement, le maintien dans l'engagement, et dans certains cas la sortie de l'engagement) nécessite désormais d'être mis en perspective avec différents phénomènes de radicalisation grâce à une revue de littérature de la sociologie consacrée à cet espace.

2 Sociologie de la radicalisation

Le champ de recherche autour de la radicalisation reste « à construire rigoureusement » en le replaçant dans des approches « restituant la violence politique dans son histoire longue », rappelle le sociologue Laurent Bonelli (2011). Si la notion de radicalisation souffre, on l'a vu, d'un manque de consensus scientifique, elle demeure toutefois un paradigme central pour les auteurs dont l'objet d'étude est l'engagement radical djihadiste. En suivant l'avertissement de Bonelli contre l'écueil de « l'exceptionnalisme méthodologique » qui consisterait à étudier « le radicalisme islamique comme un phénomène en soi et pour soi, en maintenant des frontières étanches avec les autres champs des sciences sociales » (Bonelli 2011), je tâcherai d'exposer dans cette section les facettes hétérogènes du phénomène de radicalisation, à la lumière de travaux s'intéressant à différentes

formes d'engagement radical. Contre « l'erreur de méthode qui consisterait à fixer une sorte d'“essence” de la radicalité, assignable à certains groupes ou phénomènes », il s'agit, en suivant Annie Collovald et Brigitte Gaïti (2006), de « comprendre comment se transforment les manières de penser, de faire, de se regrouper qui font la radicalisation en même temps qu'à suivre comment se modifient les cadres d'interprétation et de signification accolés à ces pratiques ou à ces représentations » (Collovald et Gaïti 2006 : 15). Plusieurs typologies complémentaires des sciences sociales modélisent ainsi la notion de radicalisation à travers des contextes socio-historiques variés tout en se détachant d'analyses uniquement centrées sur les causes⁵. Il s'agit, pour reprendre le programme de travail énoncé par Donatella della Porta (2010), de « “désexceptionnaliser” la violence, en la situant à l'intérieur de contextes plus larges et de processus complexes ». Dans cette perspective, j'insisterai dans un premier temps sur le caractère processuel du phénomène de radicalisation [2.1], avant de décrire les différentes dimensions et niveaux qui le forment [2.2].

2.1 Un phénomène par définition processuel

Un des points d'accord des universitaires sur la radicalisation est son caractère processuel, qu'elle soit entendue selon une acception comportementale, cognitive, ou plus globale :

« La seule chose sur laquelle s'entendent les experts en radicalisation est que la radicalisation est un processus. » (Nasser-Eddine 2011 : 13, *je traduis*)

« Au niveau le plus élémentaire, la radicalisation peut être définie comme le processus par lequel des individus deviennent des extrémistes. La première partie de cette définition – l'idée de la radicalisation en tant que processus – n'est pas particulièrement controversée. » (Neumann 2013, *je traduis*)

⁵ Pour Isabelle Sommier (2012), le risque d'une analyse qui prendrait uniquement les causes comme schéma explicatif est d'aboutir à deux modèles « suivant le type de groupe étudié : pour l'extrême gauche et les mouvements nationalistes des années 1970, le modèle stratégique “rationnel” ; pour l'islamisme radical, le modèle psychologique réputé, à tort ou à raison, pointer l'aspect “irrationnel” des comportements des acteurs ».

Ce caractère processuel, dynamique et évolutif apparaît par ailleurs dans le lexique de nombreuses définitions, dont je ne présente ici qu'un aperçu [Tableau 1].

La radicalisation peut être comprise comme un processus menant à un recours accru à la violence politique.	Della Porta et LaFree 2012, <i>je traduis</i>
On définira la radicalisation comme l'adoption progressive et évolutive d'une pensée rigide, vérité absolue et non négociable, dont la logique structure la vision du monde des acteurs, qui usent pour la faire entendre de répertoires d'action violents, le plus souvent au sein de structures clandestines, formalisées ou virtuelles, qui les isolent des référents sociaux ordinaires et leur renvoient une projection grandiose d'eux-mêmes.	Crettiez 2016
Sociologiquement parlant, la « radicalisation » individuelle n'est rien d'autre qu' un processus de désocialisation et de resocialisation prenant la forme de l'adhésion à une ligne politique radicale.	Caroline Guibet-Lafaye et Rapin 2017
Par radicalisation, on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel.	Khosrokhavar 2014

Tableau 1 – Définitions présentant la radicalisation comme un processus

Cette approche en termes de processus met à mal l'idée que les individus puissent basculer soudainement dans la violence et le terrorisme ; l'interprétation de la radicalisation en termes de basculement étant prégnante dans la sphère politique, les institutions de pouvoir ainsi que dans la presse (Guibet-Lafaye 2017). En tant que processus, la radicalisation implique des « étapes » ou des « paliers successifs » ainsi que des effets de « seuils » et de « cliquets », qui la structurent progressivement, comme le défendent les politistes Annie Collovald et Brigitte Gaïti (2006) et Isabelle Sommier (2012) :

« [...] voir dans la radicalisation un mouvement dynamique invite à la concevoir comme le résultat d'une "carrière morale", pour reprendre les termes d'Erving Goffman, c'est-à-dire la conséquence imprévue d'une série de transformations objectives et subjectives progressant par étapes successives dont la dernière n'était pas forcément contenue et annoncée par la première. » (Collovald et Gaïti 2006 : 22)

« Aussi l'engagement radical relève-t-il de toute évidence d'un processus. D'abord parce que, à l'inverse de ce que les expressions communes comme "entrer en radicalité", "passer à la lutte armée"

ou *a fortiori* “basculer dans” suggère, un individu ne “tombe” pas dans le terrorisme. Il y arrive par paliers successifs qui peuvent, dans les faits, être difficiles à dater, voire à identifier, au point que l’on pourrait parfois parler d’un “engagement par défaut” (Becker 2006 : 188), consécutif à autant de “petits” choix successifs dont aucun n’apparaît significatif en soi mais qui *in fine*, par effets de seuils et de cliquets, rendent difficile tout retour en arrière ou, en l’occurrence, la désescalade. » (Sommier 2012)

Le basculement représente en effet un lieu commun dès lors qu’il s’agit d’explicitier un phénomène radical, sans pour autant parvenir à modéliser l’entrée dans la violence. Pour rendre compte des événements qui « interviennent comme accélérateurs ou catalyseurs dans des trajectoires en radicalité », certains théoriciens de l’action collective ont, à rebours du basculement, proposé le concept de « choc moral ». S’il ne s’agit pas de considérer le choc moral comme « un facteur déterminant voire causal dont tout le processus ultérieur de progression dans l’engagement devrait être déduit, ni d’exclure d’autres facteurs susceptibles d’intervenir (contexte familial, héritage idéologique, idiosyncrasie personnelle, etc.) dans l’engagement » (Guibet-Lafaye 2017), ce concept permet d’identifier les prises de conscience spécifiques, ou encore les facteurs précipitants (*precipating factors*) qui initient certaines carrières en radicalité.

« Par cette expression de choc moral, il s’agit plus précisément de désigner un type d’expérience sociale se caractérisant par quatre traits complémentaires : cette expérience sociale résulte d’un événement inattendu ou d’une modification imprévue, plus ou moins brusque, de l’environnement des individus ; elle implique une réaction très vive, viscérale, ressentie physiquement parfois même jusqu’à l’écœurement, la nausée, le vertige ; elle conduit celui qui y est confronté à jauger et juger la manière dont l’ordre présent du monde semble s’écarter des valeurs auxquelles il adhère ; enfin, cette expérience sociale suscite un sentiment d’épouvante, de colère, de nécessité d’une réaction immédiate, qui commande un engagement dans l’action [...] » (Traïni 2009)

Dans une étude menée auprès d’une cinquantaine de personnes ayant mené des actions diverses (allant du piratage de sites internet à des assassinats) au sein de mouvements de gauche extra-parlementaire (communistes révolutionnaires, anarchistes, autonomes ou militants antifascistes) entre la fin des années 1960 et la fin des années 2010, la politiste Caroline Guibet-Lafaye (2017) s’est intéressée à ces

chocs moraux tels qu'ils sont énoncés et rationalisés par les récits des acteurs lors d'entretiens semi-directifs. Un enquêté appartenant à la mouvance Action Directe revient sur sa trajectoire radicale, et évoque dans ces termes sa prise de conscience :

1) *j'ai pensé que oui je crois que le moment où j'ai commencé à avoir un doute, c'est le moment [...] de l'enlèvement de Ben Barka. Oui, oui parce que ça a été... on va pas dire un chemin de Damas mais ça a été un choc. Oui, oui c'est un truc qui m'a fait beaucoup réfléchir. [...] « C'est quoi ça, où on va ? » Et là je me suis dit : mais est-ce qu'on arrivera à changer cette société, à faire qu'il y ait moins d'inégalités... que ce soit un autre projet, plus humain, équitable avec une vraie liberté, une vraie égalité, etc. [...] là j'ai eu mes premiers doutes sur la possibilité de transformer cette société, en s'engageant dans un parti... au Parlement. [...] je suis pour une organisation. Je pense pas que ça se fera tout seul. L'organisation avec tout ce que ça comporte... maîtriser une certaine contre violence, ça veut dire beaucoup de choses (témoignage de Y. appartenant à la mouvance Action Directe, dans Guibet-Lafaye 2017)*

Si le choc moral peut représenter une justification (morale) à la prise des armes (parmi d'autres facteurs contextuels), et donc le point initial d'une radicalisation, cette dernière peut également relever d'un engagement « par défaut » pour reprendre les termes d'Howard Becker ([1960] 2006), c'est-à-dire d'un « engagement réalisé sans que l'acteur en ait conscience » et qui « survient au travers d'une série d'actes donc aucun n'est capital mais qui, pris tous ensemble, constituent pour l'acteur une série de paris subsidiaires d'une telle ampleur que ce dernier se trouve dans une situation où il ne veut pas les perdre ». Réactionnelle ou par défaut, il s'agit dans tous les cas de suivre la radicalisation « pas à pas » pour reprendre l'expression d'Annie Collovald et de Brigitte Gaïti (2006 : 32), et de déplacer la question du « pourquoi » à celle du « comment » :

« Si l'on pose la question de savoir “comment c'est arrivé” et non pas “pourquoi c'est arrivé”, on verra que les phénomènes de radicalisation sont le produit de causes spécifiques, actualisées et reconfigurées dans le déroulement des événements ; mais on constatera surtout que ces phénomènes se présentent à nous sous la forme de récits plus ou moins stabilisés et homogénéisés, d'étapes ou d'épisodes de statut hétérogène, d'acteurs et de groupes qui sont reliés et déliés dans l'événement, de moments, de secteurs sociaux qui s'autonomisent ou s'imbriquent. » (Collovald et Gaïti 2006 : 31)

Cette perspective place inéluctablement la radicalisation dans une temporalité, voire plusieurs temporalités qu'il s'agit d'articuler : « celle de la radicalisation en train de se faire, incertaine, chaotique, composite » et « celle de la radicalisation rationalisée, homogénéisée, idéologisée et mise en récit par les acteurs du processus, par les journalistes, les intellectuels, les juges et les historiens » (Collovald et Gaïti 2006 : 15). La radicalisation « en train de se faire » aboutit à une série de transformations « d'ordre matériel, cognitif et affectif » (s'accomplissant de façon plus ou moins longue) qui se matérialisent dans le passage à la clandestinité qui « constitue une indéniable frontière tant matérielle que symbolique » (Sommier 2012). Dans la tradition du modèle séquentiel d'Howard Becker ([1963] 1985), Isabelle Sommier propose un arc prototypique de cette série de transformations. Cet arc modélise cinq étapes graduelles « allant de la préradicalisation, de la radicalisation, de la radicalisation violente au désengagement et à la déradicalisation » (Sommier 2012). La politiste ne proposant pas de représentation schématisée de cet arc, j'ai choisi de le présenter sous forme linéaire [Figure 5].

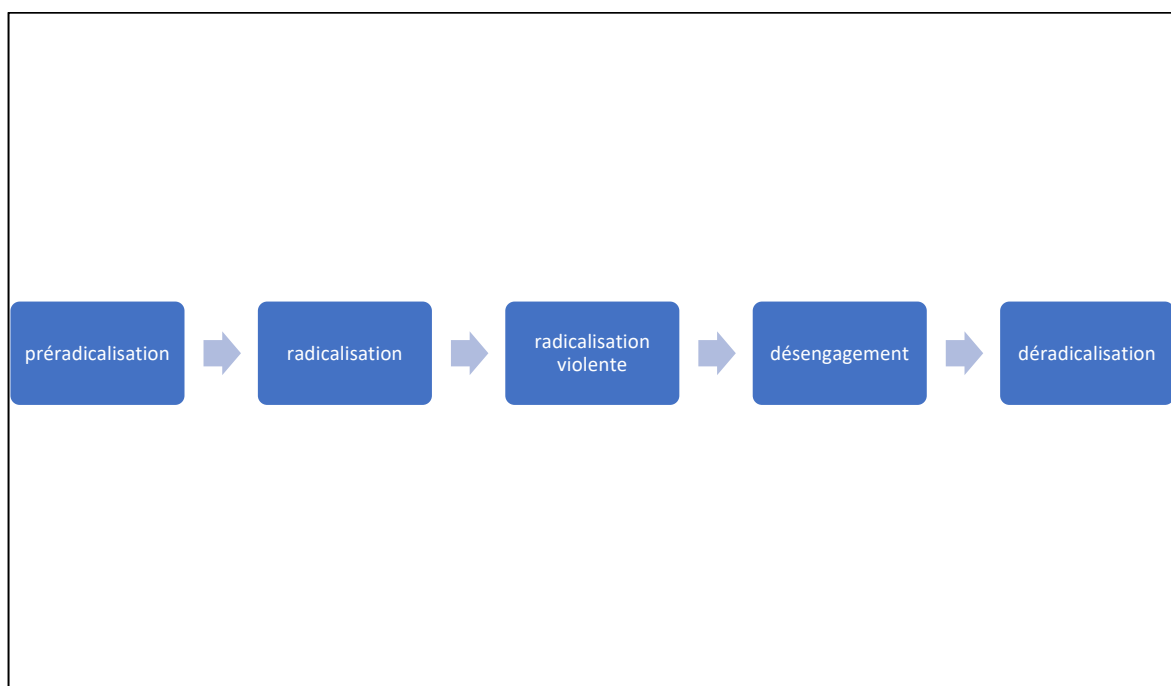


Figure 5 – Représentation linéaire de l'arc de la radicalisation d'après Sommier (2012)

Tout comme l'engagement radical, dont on a vu qu'il ne peut être interprété de façon monolithique, le désengagement suit, lui aussi, des schémas complexes :

« Le désengagement diffère en fonction du moment où il intervient dans la vie de l'individu et de celle de son groupe ; il dépend aussi du rôle tenu dans le collectif dont [...] la variété et les conséquences [sont] très distinctes sur le plan de l'investissement, des conditions de vie, de l'attachement à l'organisation [...] » (*ibid.*)

La sortie d'une carrière radicale peut être corrélée à des paramètres très variés qui s'articulent autour de deux dimensions : individuelle ou collective, volontaire ou subie (*ibid.*). Par exemple, un désengagement individuel et subi d'un individu peut être consécutif à son arrestation par les autorités, tandis qu'un désengagement collectif peut être la conséquence de tensions internes au sein de l'organisation qui créent des fractions au sein du groupe (à l'image des Brigades Rouges, organisation terroriste italienne d'extrême-gauche). En suivant Sommier (2012), le désengagement peut également relever d'un changement de rôle de l'organisation militante (d'un rôle guerrier à un rôle administratif), d'un déplacement stratégique (des mouvements radicaux se meuvent en partis politiques), de reconversions individuelles vécues sur le mode d'une continuité d'engagement. La notion de déradicalisation (dont on verra dans la section 4.2) qu'elle est, lorsqu'elle est employée à des fins gouvernementales de sortie de la violence, tout autant critiquée que la notion de radicalisation) peut constituer un outil heuristique sous certaines conditions, et ainsi se distinguer de la notion de désengagement. Toujours en suivant Sommier (2012), la déradicalisation, qui est trop souvent perçue de façon linéaire comme une suite logique du désengagement, correspond davantage à une stratégie de sortie de la violence par le groupe lui-même (par autodissolution, ouverture de négociations avec l'État, réorientation de ses activités sur la scène légale), ou à une offre institutionnelle à destination du groupe lorsque celui-ci est fortement structuré (ouverture de négociations d'amnistie et de participation politique conventionnelle, à l'image de la Colombie avec l'ensemble des groupes d'autodéfense) ou à destination d'individus (offre individuelle d'amnistie et de réduction des peines).

Il s'agit donc de voir la radicalisation comme une série de transformations successives, dont les étapes, de l'engagement jusqu'au désengagement, sont animées par de micro-processus. Cette approche processuelle (qui complexifie les

explications en termes de simple attrait pour la violence) gagne encore en épaisseur lorsque l'on s'intéresse aux différents mécanismes d'implication qui fondent l'engagement radical : la radicalisation n'est alors plus seulement processuelle, mais également protéiforme.

2.2 Un phénomène protéiforme et pluricausal

Très souvent présentée comme multidimensionnelle, la radicalisation peut être examinée au regard de trois strates qui correspondent au contexte politique en tant que système, au cadre organisationnel et à l'individu (Sommier 2012). Ces strates peuvent être modélisées en trois niveaux analytiques d'après la politiste Donatella della Porta (1995 ; 2010) : le niveau macrosociologique [2.2.1], le niveau mésociologique [2.2.2] et le niveau microsociologique [2.2.3]. En les articulant, il s'agit d'écartier la recherche d'invariants universels, voire de prédispositions psychologiques et/ou sociologiques à l'engagement radical, au profit d'une représentation protéiforme et contextuelle des phénomènes de radicalisation.

2.2.1 Le niveau macrosociologique : le contexte politique

L'axe macrosociologique prend pour observables les conditions extérieures à l'individu, et notamment le système politique en vigueur. Avec cet axe, l'analyste tente de répondre aux problématiques suivantes : « dans quel type de société la violence politique est-elle le plus susceptible de se développer ? », « quelles sont les conditions environnementales propices à la violence politique ? » (della Porta 1995 : 9, *je traduis*).

Plusieurs facteurs contextuels peuvent expliquer l'entrée dans la violence politique. Donatella della Porta (2010) identifie notamment « la force des clivages de classe ou ethniques, la capacité de répression d'un régime et les traditions culturelles », ou encore les conditions conjoncturelles (crises engendrées par la modernisation, périodes de coercition étatiques inefficaces, changements culturels rapides). Certains auteurs insistent particulièrement sur l'importance de la ségrégation

économique et/ou de la marginalisation politique (« éviction d'un groupe des lieux de décision politique au profit d'un groupe dominant rival ou hostile, ou même sans intentionnalité discriminatoire » Crettiez 2016). À l'image du conflit nord-irlandais ou de la violence politique en Corse, ces facteurs « peuvent conduire un certain nombre d'acteurs à s'engager violemment pour contester une situation vécue comme injuste » (*ibid.*), comme l'expliquent les politistes Macartan Humphreys et Jeremy Weinstein (2008) :

« Les individus sont plus susceptibles de se joindre à une rébellion s'ils sont économiquement défavorisés ; s'ils sont marginalisés dans la prise de décision politique ; s'ils sont éloignés des processus politiques traditionnels [...] » (Humphreys et Weinstein 2008, traduit par Crettiez 2016)

Ce « sentiment de marginalisation ou de discrimination producteur d'indignation ou de colère » peut toutefois ne pas être directement rattaché au vécu des individus, mais procéder davantage « d'une identification ou d'une attribution de similarité avec de lointains dominés (« le peuple vietnamien – ou palestinien – en lutte », la communauté de fidèles, les « exploités ») (Sommier 2012), complexifiant ainsi une explication en termes d'écart entre les aspirations des individus et leur situation personnelle. Les études sur l'action collective et les mouvements sociaux évoquent également les « structures d'opportunité politique » « qui peuvent exister au niveau national [...] ou transnational » (Crettiez 2016) comme facilitateurs d'engagement radical. Ces structures d'opportunité rendent compte « de l'environnement politique auquel sont confrontés les mouvements sociaux, et qui [peuvent] selon la conjoncture exercer une influence positive ou négative sur leur émergence et leur développement » (Fillieule et Mathieu 2009)⁶. Longtemps analysées sous le prisme de l'état-nation, les opportunités politiques, lorsqu'elles se ferment (c'est le cas des systèmes politiques fermés et des démocraties instables), ont permis d'expliquer des phénomènes d'accroissement de l'opposition radicale et de la violence, à l'image de l'Irlande du Nord (della Porta 2010). La dimension globalisée du terrorisme et

⁶ Olivier Fillieule et Lilian Mathieu (2009) précisent toutefois, dans une critique des structures d'opportunités politiques, que la mobilisation peut parfois précéder « la mise en place d'un cadre, et que bien souvent, celui-ci se forge dans l'action, en se définissant notamment dans les interactions entre groupes mobilisés et avec les cibles et le pouvoir [...] ».

des problèmes géopolitiques (guerres, diasporas...) invite toutefois à dépasser les frontières étatiques, et peut désormais servir de matrice explicative à certains conflits internes et phénomènes de radicalisation (*ibid.*). Considérant cette globalisation, les structures d'opportunités politiques peuvent prendre corps dans le soutien d'alliés, l'encouragement hiérarchique, l'appui sur un modèle de lutte préexistant, ou encore la possibilité d'obtenir un appui international, à l'image des djihadistes présents et actifs dans d'autres pays (Crettiez 2016).

2.2.2 Le niveau mésosociologique : les dynamiques de groupe

L'axe mésosociologique prend pour observable les dynamiques de groupes et tente de répondre à la question : « quels sont les groupes les plus susceptibles d'utiliser des répertoires violents ? » (della Porta 1995 : 9, *je traduis*).

Pour della Porta (2010), la radicalisation se produit notamment « dans des domaines organisationnels denses » et « émerge de la compétition entre différentes organisations qui luttent entre elles à propos de l'usage de la violence ». La politiste prend pour exemple des groupes clandestins en Italie et en Allemagne issus de réseaux de la gauche libertaire. Au départ pacifiques, ces réseaux se sont peu à peu scindés sur fond de rivalités (en raison notamment d'une réduction des ressources disponibles), donnant naissance à des groupuscules légitimant la violence comme moyen d'action. Ces dynamiques organisationnelles « se développent donc dans la clandestinité, au travers de processus d'implosion ou d'encapsulation » (*ibid.*), créant de nouvelles occasions de violence, à l'image des attentats du 11 septembre 2001 :

« [...] l'attentat du 11 septembre a donné un nouveau souffle à un mouvement en déclin en déplaçant les stratégies du nationalisme religieux traditionnel, dirigé contre les autocrates du monde musulman et quelquefois opposé à la violence tout court [...] et en les dirigeant contre le monde global incarné par la puissance américaine [...] » (*ibid.*)

Au sein du groupe, les processus de socialisation, qui sont des « processus conscients ou non au cours desquels les individus intériorisent les normes sociales

de différentes instances de socialisation » comme l'école ou la famille (Darmon 2006), contribuent fortement à créer une « expression de valeurs et de normes communes » (Bargel 2009). Ce sont les similarités de socialisations ainsi créées entre acteurs qui vont contribuer à créer une identité collective de groupe (*ibid.*). L'interaction, qui se réalise dans des processus de socialisation primaires (famille, amis) et/ou secondaires (cercle élargi), constitue un outil analytique d'interprétation de l'adhésion, par des individus, à une ligne politique violente. Xavier Crettiez souligne ainsi, à propos de l'engagement radical lié à l'islam, l'importance de la « validation morale proposée par certains imams extrémistes [qui] joue un rôle non négligeable dans l'enrôlement radical » (Crettiez 2016). D'autres acteurs plus inattendus, à l'image du « soutien continu, le plus souvent passif et complaisant, d'acteurs institutionnels reconnus – comme le Parti National basque au pouvoir à Vitoria, ou le clergé local – » (*ibid.*) dans l'entrée en militance dans l'organisation ETA jusqu'à la fin des années 1990, incarnent d'autres formes de socialisations secondaires. Plus proche de l'individu, la socialisation familiale et relationnelle peut jouer un rôle non négligeable dans les carrières radicales :

« Que ce soit par l'appartenance à une lignée de combattants, par le simple encouragement familial à l'entrée dans la lutte armée ou par le respect imposé d'une culture clanique violente, la socialisation familiale à l'engagement radical joue un rôle certain. Les exemples basque ou corse l'attestent lors d'un examen biographique de nombreux acteurs de la lutte armée issus de familles engagées dans le combat nationaliste et parfois même directement touchées par les exactions de la répression. D'autres terrains de lutte, comme l'Irlande du Nord ou le Kosovo, font apparaître de semblables logiques de "continuité biographique" [...] » (*ibid.*)

La transmission d'une mémoire du conflit ainsi décrite par Crettiez dans les contextes du Pays Basque, de la Corse, de l'Irlande du Nord ou du Kosovo participent ainsi de phénomènes de radicalisations intergénérationnelles ou communautaires (à l'échelle du village, de la tribu, du clan ou de la caste) (Sommer 2012). Dans le cas des djihadistes européens, Farhad Khosrokhavar souligne l'importance du tissu familial :

« Afin de faire pièce à la pénétration des renseignements généraux dans leur sphère d'action, les djihadistes optent de plus en plus

pour les liens du sang en mettant la fidélité des frères, voire d'autres membres de la famille, au service de leur action violente. » (Khosrokhavar 2017)

Donatella della Porta (2010) fait toutefois valoir une différence qui émerge « entre les formes passées de la violence clandestine et les formes contemporaines, principalement au niveau de la structure organisationnelle » :

« Si dans le passé, les organisations clandestines se développaient principalement en structures hiérarchiques, bien que compartimentées, les formes contemporaines de la violence politique semblent plutôt suivre un modèle différent que les nouvelles technologies ont rendu possible et que des normes largement répandues ont légitimé. » (della Porta 2010)

De nouveaux modes d'organisation sont ainsi à mettre en lien avec les nouvelles technologies, en particulier pour les groupes djihadistes « qui sont, dit-on, passés d'un modèle organisationnel hiérarchique à un modèle plus horizontal » (*ibid.*). Dans sa thèse consacrée au processus d'engagement dans la militance djihadiste via le web, Benjamin Ducol (2015b) indique en effet que « pour les mêmes raisons – faible coût, instantanéité, interactivité, audience(s) globalisée(s), *etc.* – que des milliards d'internautes se connectent chaque jour aux réseaux numériques, les mouvements militants à caractère extrémiste ont su y trouver des avantages pratiques à même de faire avancer leurs causes et leurs agendas idéologiques » (Ducol 2015b : 3). Il n'en demeure pas moins qu'en dépit de ces nouveaux moyens et du paradigme de l'« auto-radicalisation » sur Internet mis en avant dans les discours institutionnels et médiatiques, le phénomène de radicalisation demeure très dépendant du groupe :

« L'auto-radicalisation et l'auto-recrutement via Internet avec peu ou pas de relations avec le monde extérieur arrive rarement, et il n'y a aucune raison de penser que cette situation va changer à l'avenir. La raison de l'absence d'auto-radicalisation et d'auto-recrutement en ligne est que les relations sociales dans le monde réel restent cruciales. » (Neumann et Stevens 2009 : 13)

2.2.3 Le niveau microsociologique : l'individu

L'axe microsociologique prend pour observable l'individu et questionne la problématique suivante : « quelles sont les personnes les plus susceptibles de recourir à la violence politique ? » (della Porta 1995 : 9, *je traduis*).

Cette perspective, qui implique de reconstituer la trajectoire des individus dans une séquence historique donnée, permet de révéler « toute la complexité d'un processus singulier où s'entrelacent éléments structurels, contingences et idiosyncrasie » (Sommier 2012), tout en évitant l'écueil du profil psychologique – voire pathologique – de l'individu radicalisé. Il s'agit ici de mettre la focale sur le processus d'engagement (comment passe-t-on d'un état de non-engagement à un engagement actif) des acteurs. Pour cela, il est nécessaire d'articuler les deux niveaux qui viennent d'être décrits (le contexte politique et les dynamiques de groupe) avec le cadre cognitif des acteurs. Les structures d'opportunité politique et les processus de socialisation peuvent en effet être à l'origine de la construction, chez les individus, d'un cadre cognitif plus enclin à la violence. Des événements politiques nationaux ou transnationaux seront ainsi d'autant plus jugés injustes si le cadre d'interprétation proposé par le groupe vient s'ajuster au cadre cognitif des individus qui le composent (Crettiez 2016). Comme le constate de nouveau Crettiez (2011) à propos de l'engagement de jeunes basques dans l'ETA, le poids de la socialisation primaire telle qu'on a pu la décrire précédemment, et la mémoire du conflit que les récits familiaux contribuent à perpétuer, inscrivent parfois presque naturellement certains jeunes dans l'organisation militante, en ce qu'elles créent un sentiment de vengeance :

« Dans les années quatre-vingt, l'appartenance à l'ETA était conditionnée à un certain parcours familial où il n'était pas rare de retrouver des fils et filles de militants emprisonnés ou tués dans les rangs de l'organisation clandestine. Ça peut être la volonté de vengeance d'un père tué par la police ou des paramilitaires anti-nationalistes mais plus encore l'éducation continue à la cause *abertzale* qui conduit presque naturellement le jeune à intégrer l'organisation [...] » (Crettiez 2011)

L'analyse des cadres cognitifs ouvre plus largement la voie à l'étude des émotions dans l'engagement radical. Longtemps déconsidérées du domaine des sciences politiques, les émotions peuvent servir de trame explicative aux dynamiques des affects à l'œuvre dans l'engagement radical, tout en contribuant à le dépathologiser, comme le plaide Isabelle Sommier (2015). Le choc moral, décrit plus haut, en tant qu'« ébranlement soudain des attentes ordinaires » (Traïni 2009) produit par exemple des dispositions affectives à la radicalisation, en ce qu'il relève « des émotions réflexes, du tempérament, des affects de base » mais également d'un « travail politique de construction d'une émotion morale favorisant l'action (transformer la honte en colère par exemple) » (Sommier 2015). Ces représentations cognitives et émotionnelles peuvent être à l'origine d'une « entrée en résonance », selon le modèle de David A. Snow et Robert D. Benford ([2000] 2012). L'entrée en résonance repose sur trois principes :

- le « cadrage de diagnostic » (*diagnostic framing*) : identification d'un problème et des acteurs qui en sont responsables (État, police, groupe ethnique...).
- le « cadrage de pronostic » (*prognostic framing*) : moyens de remédier au problème soulevé.
- le « cadrage motivationnel » (*motivational framing*) : nécessité impérieuse d'agir pour régler le problème.

Par ces trois opérations de cadrage, les individus « se confrontent aux problèmes consistant à mobiliser du consensus et à mobiliser de l'action. En clair, tandis que le premier favorise ou facilite l'accord, le second favorise l'action, poussant les spectateurs à devenir des acteurs » (Benford et Snow [2000] 2012). Un cadrage réussi doit, d'après Crettiez (2011), trouver une résonance à trois niveaux : une résonance « avec le terreau culturel » (la violence est acceptable au sein de l'environnement socio-culturel de l'acteur), une résonance « avec l'expérience effectivement vécue » et une résonance « émotionnelle ».

« Bien sûr il arrive que les trois caisses de résonance ne soient pas convergentes aboutissant parfois à des contradictions entre une

colère éprouvée et un interdit moral à l'activisme violent partagé collectivement. La radicalisation apparaîtra dès lors moins aisée car soumise à des tiraillements entre le militant et l'homme inséré, entre l'être d'affects et celui qui en raison s'interdit de céder à des pulsions socialement condamnées. Mais là où la résonance est multiple et cumulative, la probabilité de radicalisation sera forte. » (Crettiez 2011)

Outre ce travail de signification et de construction du sens par les acteurs, des formes de rétributions matérielles (perspectives d'enrichissement personnel, accès à des ressources rares) peuvent servir de catalyseurs à une trajectoire de radicalisation. Ainsi, dans le cadre du nationalisme corse,

« [...] certains nationalistes corses peu enclins à la rigueur doctrinale ont pu voir dans la clandestinité un mode de rehaussement de l'estime de soi dans une île où l'image publique compte énormément : devenir le représentant du Front dans son *pieve*⁷ c'est accéder à une notoriété enviée d'autant plus recherchée – pour des jeunes peu diplômés et sans réelles perspectives d'avenir – que le risque couru est mince. » (Crettiez 2011)

Les rétributions symboliques (acquisition d'un statut officiel ou d'une notoriété) constituent également des attraits significatifs à ne pas à négliger, « qu'il s'agisse de la promesse d'héroïsme ou simplement d'*agency* (être acteur de l'histoire et de son destin), de l'aura d'avant-garde éclairant le peuple ou la communauté de croyants, du rôle du juste et du vengeur », (Sommier 2012), ou encore du statut de martyr chez les combattants djihadistes (Khosrokhavar 2014). Ces formes de rétributions participent de la valorisation de l'estime de soi et de la capacité d'agir d'individus parfois en prise avec un désir de reconnaissance : dans cette perspective on peut considérer « que la soif de respect, d'honneur et de revanche joue souvent un rôle plus crucial que des considérations stratégiques telles que la volonté de maximiser des ressources en termes économiques ou de pouvoir » (Crettiez 2016).

Processuels et protéiformes, les phénomènes de radicalisation s'incarnent dans une diversité de motivations politiques et idéologiques, étudiées depuis longtemps pour certaines par les sciences sociales. Il s'agit désormais de délimiter plus

⁷ En Corse, un *pieve* désigne une division administrative.

singulièrement l'objet sociopolitique sur laquelle la présente thèse prend corps, à savoir la radicalisation djihadiste.

3 La radicalisation djihadiste : contours de l'objet d'étude

Le concept de djihadisme est soumis à une multiplicité de lectures qui suscitent de nombreuses interprétations aussi bien linguistiques, culturelles que symboliques (Ducol 2015b : 7). Comme le note Sedgwick (2015), le terme peut être utilisé selon une acception restreinte – ainsi chez le politiste Omar Ashour (2011) qui définit le djihadisme comme la conviction que « la confrontation armée avec des rivaux politiques est légitimée théologiquement et constitue une méthode instrumentale efficace de changement sociopolitique » (Ashour 2011, *je traduis*) – ou étendue et de façon interchangeable avec des termes tels que *islamisme* et *extrémisme violent*. En raison de la nébulosité qui entoure cet objet d'étude, et dans l'objectif de justifier son utilisation dans le cadre de ce travail, je replacerai dans un premier temps ce concept dans un contexte historique [3.1], avant de m'intéresser plus spécifiquement à l'engagement djihadiste lorsqu'il concerne des individus issus de la société française [3.2].

3.1 Le djihadisme : bref historique

Le concept de djihadisme procède d'une histoire longue liée à l'expansion de l'islam. L'élaboration de la doctrine djihadiste intervient ainsi « dès les premiers califes (634-661), successeurs immédiats de Mahomet » (Guidère 2015), et est directement liée à la notion de djihad :

« Étymologiquement, le mot djihad/*jihâd* est issu de la racine “*j.h.d*” qui indique l’“effort” en arabe. Cette racine possède un double sens : l'un concret, impliquant l'effort physique (*jahd*), l'autre abstrait, signifiant l'effort intellectuel (*ijitihâd*). Enfin, le sens moral dépend de la doctrine islamique de référence. Ainsi, dans la doctrine chiite, *djihad* indique prioritairement l'effort sur soi-

même en vue du perfectionnement religieux et spirituel. [...] À l'inverse, dans la doctrine sunnite majoritaire, *djihad* signifie surtout l'effort tendu vers un but déterminé, plus précisément l'action concrète de recherche de solutions aux problèmes posés à la communauté musulmane. Enfin, du point de vue strictement juridique, la tradition historique, tant chez les sunnites que chez les chiïtes, indique que *djihad* désigne l'action armée visant l'expansion (*djihad al-talab*) ou la défense de l'islam (*djihad al-daf*). Si le djihad en tant que pratique culturelle a fait partie, dès les débuts de l'islam, du corps doctrinal de la foi, il s'est mué, à certaines phases de l'histoire musulmane, en un véritable système de pensée et d'action qu'il est possible de qualifier de « djihadisme ». Comme la majorité des mots formés en *-isme*, [le terme de djihadisme] indique une construction idéologique élaborée, à des fins politiques ou militaires, à partir du concept initial de djihad. Le djihadisme en tant qu'idéologie s'est développé au cours de plusieurs épisodes de l'histoire musulmane, prenant progressivement le sens de "guerre sainte" menée pour défendre les musulmans ou bien pour propager l'islam. » (Guidère 2015)

Au cours du XX^e siècle, la doctrine djihadiste connaît de multiples évolutions. Dans sa forme actuelle, le djihadisme désigne une forme particulière d'activisme islamiste. Le militantisme islamiste est constitué, d'après le politiste Thomas Hegghammer (2006), de mouvements non-violents ou violents, de mouvements progressistes ou réactionnaires. Trois grandes phases organisationnelles structurent l'activisme islamiste :

- La première phase apparue au Moyen-Orient (années 1960-1970), s'érige contre les régimes politiques locaux dans des formes de mouvements socio-révolutionnaires.
- La deuxième phase (1980-1990) se bat essentiellement pour des territoires spécifiques, les principaux ennemis des groupes islamistes étant des états non-musulmans ou des communautés revendiquant les mêmes territoires.
- La troisième phase apparaît dans les années 1990 dans le sillon de la doctrine d'Oussama Ben Laden. La lutte est cette fois essentiellement dirigée contre les États-Unis.

Les premiers impacts du djihadisme se font sentir en France à partir des années 1980 (Khosrokhavar 2017), avec des actions terroristes « en provenance du Moyen-

Orient, surtout le Liban et la Palestine [...] ou liés au Hezbollah ». S'il s'agit surtout « d'actes de terrorisme liés à des acteurs externes ou [se réclamant] de conflits dont le dénouement se déroule [alors] en France », le grief « interne » étant marginal (*ibid.*), c'est surtout à partir de l'année 1995 qu'une vague djihadiste déferle sur l'Hexagone :

« On trouve des individus, quelquefois venant de l'extérieur ou ayant vécu et grandi en Europe, mais souvent d'origine musulmane (et de plus en plus de convertis) qui se "radicalisent" et tentent de perpétrer des attentats afin de lutter contre l'hérésie et l'impiété (*kufir*), surtout en relation avec l'implication des pays européens dans des guerres avec les pays musulmans (la Bosnie, l'Afghanistan, l'Irak, la Syrie, le Mali...), ou encore de dénoncer des actes de profanation de l'islam (comme les caricatures du Prophète par des journalistes, d'abord au Danemark et ensuite en France dans *Charlie Hebdo*. » (*ibid.*)

C'est cette troisième et dernière phase de l'activisme islamiste qui nous intéresse ici plus particulièrement. Celle-ci s'incarne en effet « comme un vaste mouvement social transnational visant à mobiliser les individus autour d'un cadre d'action collective orienté vers la défense d'une communauté imaginaire de croyants – l'*Oumma* – et de ses intérêts » (Ducol 2015b : 8). La « communauté imaginaire » de l'*Oumma* est un concept autant philosophique qu'identitaire prenant une place extrêmement importante dans le courant djihadiste contemporain « en particulier dans son articulation globale et globalisante » (*ibid.*). De fait, la nouvelle génération de djihadistes ne lutte plus pour un territoire en particulier mais pour « défendre tous les territoires musulmans en même temps. Leur principal adversaire [n'est] plus les régimes locaux (« l'ennemi proche »), mais les États-Unis (« l'ennemi lointain ») et ses alliés » (*ibid.*).

Thomas Hegghammer (2009) dresse une typologie des rationalités de l'activisme islamiste contemporain, y compris des mouvements orientés vers la communauté de l'*Oumma* [Figure 6]. Ces organisations (tout comme celles se réclamant d'autres formes de rationalités : réformiste, nationaliste, orientée moralement ou sectaire) se divisent en deux catégories, selon qu'elles font usage ou non de la violence.

Rationale	Non-violent form		Violent Form	
	Manifestation	Examples	Manifestation	Examples
State oriented	Reformism	MB, Saudi Sahwa	Socio-revolutionary activism	GIA, GSPC, EIJ
Nation oriented	Nationalism		Violent irredentism	Hamas, LeT, Chechen mujahidin; Islamic Army (Iraq)
Umma oriented	Pan-Islamism	MWL	Classical jihadism Global jihadism	Arabs in Chechnya, al-Qaeda, QAP
Morality oriented	Pietism	Tabligh, Madkhalis	Vigilantism	Unorganised hisba
Sectarian	Sectarianism		Violent sectarianism	Lashkar e Janghvi, Iraqi militias

Abbreviations: MB=Muslim Brotherhood; GIA=Groupe Islamique Armée; GSPC= Groupe Salafiste pour la Predication et le Combat; EIJ=Egyptian Islamic Jihad; LeT=Lashkar-e-Tayyiba; MWL=Muslim World League; QAP=al-Qaeda on the Arabian Peninsula

Figure 6 – Typologie de l'activisme islamiste contemporain (Hegghammer 2009)

Le djihadisme global (ou djihadisme mondial) qui prend comme forme de rationalité l'Oumma, légitime la violence comme moyen d'action. L'organisation terroriste Al-Qaïda fondée à la fin des années 1980 et récemment l'État islamique (EI) font partie de cette catégorie. Si le phénomène de radicalisation dont il est question dans cette thèse se rapporte majoritairement à l'État islamique, j'emploierai plus largement l'expression de « radicalisation djihadiste » pour évoquer l'engagement de citoyens français (ou résidents français). Cette appellation a en effet pour intérêt d'inclure des individus se disant djihadistes sans avoir nécessairement endossé une quelconque affiliation institutionnelle, pour paraphraser Ducol (2015b : 6). C'est le cas notamment de Mohammed Merah, auteur des tueries de Montauban et Toulouse en 2012. Je précise que le présent travail ne tient compte que du contexte français, car, comme le souligne Ducol (2015b) à propos de son étude menée au Canada ainsi qu'en France et en Belgique, l'analyse de l'engagement djihadiste dans des pays occidentaux n'est pas « nécessairement la même chose que de comprendre un

engagement dans un contexte où il peut être socialement accepté, voire même fortement légitimé ». De fait, l'engagement dans la militance djihadiste lorsqu'elle provient d'individus occidentaux représente une rupture morale vis-à-vis des contextes dans lesquels elle prend place : « s'engager dans le jihadisme dans un contexte sociétal fortement défavorable à ce type d'engagement n'implique pas les mêmes logiques ni les mêmes ressorts qu'un engagement jihadiste s'effectuant dans un cadre sociétal, culturel ou normatif légitimant cette avenue de mobilisation (Ducol 2015b : 14). En suivant le sociologue Doug McAdam (1986), on parlera pour ces individus d'engagement « à haut risque » sur les plans physique, légal et social et « à haut coût » en termes de temps, d'énergie et parfois d'argent.

3.2 La radicalisation djihadiste en France

Environ 25 000 djihadistes provenant de plus de 80 pays ont rejoint l'État islamique en Syrie et en Irak selon un rapport de l'ONU de mai 2015. La France a été particulièrement touchée, de par les attaques sans précédent des mois de janvier et novembre 2015 à Paris (près de 160 morts), ainsi que celle de Nice le 14 juillet 2016 (86 morts), mais également par de nombreux départs ou tentatives de départs de ressortissants (ou résidents) français vers les territoires occupés par l'EI. En juin 2015, le ministre de l'Intérieur d'alors, Bernard Cazeneuve, fait état de 1750 individus « recensés pour leur implication à un titre ou à un autre dans des filières djihadistes »⁸, ce chiffre agrégeant les personnes parties rejoindre l'État islamique, les personnes projetant de partir, revenues ou aidant au départ. Que sait-on de ces personnes ? S'il ne s'agit pas d'établir un profil type du djihadiste potentiel, quelques travaux – malgré une difficulté notable d'accès aux sources⁹ – mettent en évidence

⁸ Zerrouky, M. (10 juin 2015). *La France n'est pas l'un des premiers fournisseurs de djihadistes*. lemonde.fr. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/06/12/la-france-n-est-pas-l-un-des-premiers-fournisseurs-de-djihadistes_4652807_4355770.html

⁹ Marc Hecker note ainsi que si jusqu'au début de l'année 2016 il a pu consulter les traces écrites de jugements de procès sur le site institutionnel www.service-public.fr, « la source s'est tarie » sans raison apparente, avant d'être confronté à l'absence de réponse, voire au refus de l'administration de le laisser consulter ces documents. « Malheureusement [les données] ne sont pas partagées. Les cloisonnements entre ministères et la méfiance d'une partie de l'administration envers le milieu de la recherche empêchent les chercheurs d'avoir accès aux données [...] » (Hecker 2018 : 44).

un certain nombre de variables propres aux trajectoires de djihadistes ayant fait l'objet de condamnations en France. Ces recherches qui se fondent sur des données attestées (entretiens avec des djihadistes ou consultation de leurs dossiers judiciaires) restent encore rares et devront à l'avenir être nécessairement mises en perspective avec de nouveaux travaux. Considérant toutefois qu'elles apportent des éléments précieux dans la compréhension de l'engagement djihadiste, j'en proposerai dans cette section une synthèse.

Dans une étude parue en 2018, le politiste Marc Hecker analyse les parcours de 137 individus (131 hommes et 6 femmes) condamnés dans des affaires de djihadisme entre 2004 et 2017. En préambule de son rapport le chercheur remarque que le nombre de procès liés à des affaires de terrorisme a augmenté de façon considérable ces dernières années, ceci tenant à trois raisons : un nombre important d'individus ont été arrêtés avant d'avoir pu rejoindre les territoires occupés par l'État islamique, la judiciarisation systématique des « revenants » de la zone irako-syrienne (323 en février 2018, dont 68 mineurs)¹⁰, et un arsenal juridique renforcé – je reviendrai sur ce point dans la section [4.1] –, créant de nouveau contentieux.

Sur le plan statistique, les prévenus qui composent l'échantillon de l'étude sont relativement jeunes (26 ans en moyenne), et sont, pour la grande majorité, nés en France (90 français et 29 binationaux sur les 137 profils étudiés). Si 26 % d'entre eux se sont convertis à l'islam (les autres provenant de familles musulmanes), Marc Hecker note un faible niveau de connaissances religieuses. Une proportion importante des personnes étudiées provient de quartiers prioritaires et possède un niveau d'études plus faible que la moyenne des français, entraînant par voie de conséquence une intégration professionnelle plus difficile et des ressources financières plus faibles. Sur le plan judiciaire, 50 individus sur 137 ont été condamnés pour des faits de petite délinquance, avant d'être inculpés pour des actions en lien avec une entreprise terroriste. L'étude des trajectoires indique que l'engagement radical des individus se déroule dans un temps relativement long,

¹⁰ Vandeville, V. (23 février 2018). 323 djihadistes sont revenus en France depuis l'Irak et la Syrie. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/02/23/01016-20180223ARTFIG00342-323-djihadistes-sont-revenus-en-france-depuis-l-irak-et-la-syrie.php>

entre plusieurs mois et quelques années, venant confirmer l'approche processuelle des phénomènes radicaux mise en évidence par la sociologie des mouvements sociaux [2.1]. Si Internet peut avoir un rôle facilitateur dans la préparation d'actions (un départ ou un projet d'attentat terroriste sur le territoire), Hecker note que les dynamiques de groupes demeurent primordiales. La socialisation primaire par la famille (plusieurs fratries de djihadistes composent l'échantillon de l'étude), ou les amis (certains prévenus étaient scolarisés ensemble, ou voisins) s'avère ainsi déterminante dans une partie des parcours radicaux. La transmission générationnelle peut également être mise en résonance dans certaines carrières en radicalité. Le rapport pointe ainsi des liens entre un ancien membre du Groupe Islamique Armé (GIA) algérien avec un jeune de vingt ans son cadet. Quant au paradigme de l'embrigadement sectaire, un temps mis en avant par le gouvernement – ce dernier ayant notamment confié l'attribution d'un marché public au Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'islam (CDPSI) porté par la personnalité médiatique de Dounia Bouzar (je reviendrai davantage sur ce point dans la section [4.2.1] de ce chapitre) – il n'est pas mis en avant par les prévenus eux-mêmes, ceux-ci revendiquant parfois au contraire leur lucidité :

2) *Ne croyez pas qu'on m'a lavé le cerveau, j'ai appris ma religion, j'ai vu les hadith pour le Shaam, je suis grand, j'ai réfléchi longtemps et le mieux pour moi est de faire la hijra*¹¹ (extrait d'une lettre écrite par Sofiane D., 20 ans)

Un autre rapport de recherche signé des sociologues Laurent Bonelli et Fabien Carrié remis au ministère de la Justice en mars 2018 livre également de précieuses informations, cette fois sur les mineurs poursuivis pour des affaires de terrorisme ou signalés pour radicalisation.

« Il s'agit d'abord de mineurs qui ont été jugés ou vont l'être pour des départs en Syrie, des tentatives d'attentats ou des attentats commis sur le territoire français. [...] À ceux-ci s'ajoute un échantillon d'autres mineurs suivis dans le cadre d'affaires pénales ordinaires mais dont les comportements et les propos sont apparus inquiétants aux professionnels de la justice (apologie du terrorisme, volonté de partir en Syrie, attitude rigoriste, etc.). L'ensemble de ces individus sont pour l'essentiel liés à l'islamisme violent, mais on compte aussi quelques nationalistes basques,

¹¹ « Faire la hijra » signifie partir vivre sur une terre d'islam.

corses et des militants d'extrême droite¹². » (Bonelli et Carrié 2018 : 8-9)

L'étude, tournée vers une microsociologie des acteurs, analyse les parcours de 133 jeunes au moyen d'un corpus de rapports produits par des travailleurs socio-judiciaires et psychologues (documents élaborés à partir des entretiens que ces professionnels mènent avec les prévenus et leurs familles et sur des visites à domicile), d'entretiens menés avec les professionnels les ayant réalisés, et de la consultation de quelques dossiers de jugements et d'audiences de procès. L'idée-force retenue à l'issue de l'enquête est que la radicalité se spécialise selon quatre registres : apaisant, rebelle, agonistique et utopique. Cette classification créé plus largement deux catégories de profils, les « révoltés » et les « engagés » [Figure 7] et [Figure 8].

Engagés	Révoltés		
<i>Radicalité utopique</i>	<i>Radicalité rebelle</i>	<i>Radicalité apaisante</i>	<i>Radicalité agonistique</i>

Figure 7 – Typologie des formes de radicalités (Bonelli et Carrié 2018)

Les deux sociologues on en effet fait le constat qu'il n'y a pas « une radicalité, fut-elle *ihadiste* mais plusieurs. Il existe diverses manières d'endosser des registres radicaux, qualitativement et quantitativement assez distincts » (*ibid.* : 199). La typologie est élaborée non pas à partir des manifestations de radicalisations, mais à partir des causes qui les produisent :

« Il fallait [...] élaborer des critères propres de classement et des principes permettant d'organiser le matériau collecté et des pratiques qui y étaient décrites. Tous les dossiers dépouillés – qu'ils concernent des mineurs poursuivis pour des actes de terrorisme ou signalés pour d'autres faits ou comportements – ont en commun de présenter des formes d'usage et d'appropriation d'un registre, que l'on peut provisoirement qualifier de subversif, dans le sens où il oppose – précisément ou confusément – un autre ordre social, politique et symbolique à l'ordre établi. La mobilisation de ce registre varie dans ses modalités et dans son

¹² « Six d'entre eux sont liés à des groupuscules d'extrême-droite et au mouvement skinhead, cinq ont été signalés pour des actes ou des paroles en lien avec la cause nationaliste corse, quatre enfin se revendiquent du mouvement *abertzale* (basque) [...] » (Bonelli et Carrié 2018 : 12)

intensité d'un mineur à l'autre, en fonction de leur trajectoire et des configurations dans lesquelles elle se déploie. Il s'emploie ainsi dans les conflits et les interactions avec les représentants des institutions républicaines [...] Ailleurs, ce sont des organisations politiques nationalistes ou d'extrême droite qui sont critiquées par des jeunes, certes peu nombreux dans l'enquête, qui leur reprochent leur compromission avec "le système" et prônent la violence pour affirmer leur cause. Plus fréquemment encore, c'est l'univers familial qui est mis en question, qu'il s'agisse d'instaurer un ordre dans le désordre qui y règne ou au contraire de renier l'héritage transmis par les parents. » (*ibid.* : 25-26)

	Identité forte	Identité faible
	<i>Radicalité apaisante</i>	<i>Radicalité rebelle</i>
Individuel	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identité forte (vêtements, pratiques) et engagement surtout individuel. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale forte ; encadrement parental plutôt faible. ❖ Quête spirituelle d'apaisement par rapport aux violences subies. Fonction de mise en ordre des désordres familiaux, du rapport au corps et à la sexualité. ❖ Types d'actes : religiosité, sympathie éventuelle pour le jihad mais souvent sans passage à l'acte. ❖ Plutôt féminin, tourné vers le soi, l'intime. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identité faible (oscillations) et engagement individuel. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale forte ; encadrement plutôt fort. ❖ Opposition violente au cadre familial. ❖ Types d'actes : discours de radicalité, anathèmes contre la famille, violences, attentats sans organisation. ❖ Mixte, colère tournée vers la famille et / ou la société.
	<i>Radicalité utopique</i>	<i>Radicalité agonistique</i>
Collectif	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identité forte (vêtements, pratiques, croyances) et engagement collectif. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale faible ; Encadrement plutôt fort. ❖ Héritage familial et scolaire refusé. Investissement intellectuel. ❖ Types d'actes : départs en Syrie, « jihadistes de clavier », projets d'attentats organisés. ❖ Mixte. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identité faible, engagement dans un collectif juvénile alternatif. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale forte ; Encadrement faible. ❖ Utilisation du registre radical dans le monde des bandes et dans les relations avec les institutions d'encadrement. ❖ Types d'actes : apologie du terrorisme, provocations diverses, justification des attentats contre la police et les journalistes. ❖ Plutôt masculin.

Figure 8 – Détail des formes de radicalités (Bonelli et Carrié 2018)

Si je ne décris pas ici en détails la typologie (les lecteurs qui le souhaitent pourront s'orienter vers le rapport de Bonelli et Carrié), je reviens sur les remarques conclusives formulées par les deux auteurs. Ainsi, les formes de radicalités identifiées et regroupées sous les labels « engagées » et « révoltées » renvoient tout d'abord à

« [...] des dynamiques sociales, familiales, scolaires et institutionnelles différentes. L'existence d'un "projet" familial ou son absence, le contrôle ou non des fréquentations, l'inclinaison à développer des dispositions scolaires ou pas, la conflictualité et la précarité de la famille, la possibilité ou non de s'investir dans des sociabilités alternatives déterminent les registres de radicalité possibles et plausibles. Bien entendu, tous les individus qui présentent ce genre de trajectoire ne vont pas épouser une forme de radicalité. Ce n'est qu'une possibilité parmi d'autres et largement minoritaire. Néanmoins, l'enquête montre que s'ils le font, le type de radicalité qu'ils vont endosser ne se distribue pas au hasard, malgré la singularité de leurs histoires personnelles. » (*ibid.* : 199-200).

Autre constat, qui rejoint celui formulé par Marc Hecker, les phénomènes de socialisation et les dynamiques de groupe sont d'une grande importance dans les trajectoires qui aboutissent à un passage à l'acte :

« [...] les provocations ou les usages stratégiques de la radicalité (dans des relations avec des enseignants ou des travailleurs socio-judiciaires) demeurent le plus souvent individuels [...] En revanche, à une exception près dans l'enquête, toutes les formes les plus sérieuses de passage à l'acte impliquent une dimension collective. Contre le mythe de "l'auto-radicalisation" sur internet, cette recherche montre que la radicalité violente est principalement collective. On y perçoit bien l'importance de la constitution d'un groupe d'égaux, qui se transforme progressivement, à mesure qu'il se ferme, en *communauté émotionnelle*. » (*ibid.* : 200)

Les groupes des « engagés » et des « révoltés » se distinguent principalement par les trajectoires des individus, qui charrient des aspirations et des attendus différents. Les engagés « ont connu pour la plupart des enfances protégées [et] n'ont pas eu à souffrir d'incertitudes économiques [tout comme] ils ont bénéficié de bonnes conditions de logement », tandis que les révoltés ont été « dévalués dès leur enfance tant par le milieu familial que par l'environnement institutionnel (de l'école aux

services sociaux) » (*ibid.* : 201-202). Si les révoltés ont très tôt pris conscience de l'avenir qui les attend, marqué par une incertitude leur interdisant un investissement durable dans le domaine professionnel ou diverses activités, les engagés font face à une impression d'effondrement brutal de leur monde. Bonelli et Carrié prennent notamment pour exemple des échecs scolaires relatifs créant chez ces individus un sentiment de trahison de la part de l'institution scolaire. Le registre radical utopique vient alors répondre, pour le groupe des engagés, à une urgence existentielle de projection vers l'avenir : « l'engouement pour l'installation en Syrie apparaît ainsi comme un nouveau départ, qui efface le deuil du projet abandonné, même s'il apparaît tout aussi fantasmé et irréaliste que celui-ci » (*ibid.* : 203). Cette implication différente dans le projet djihadiste, explique selon les auteurs, « pourquoi l'immense majorité des jeunes « engagés » n'étaient pas dans le radar des services de renseignement, qui surveillent [...] les milieux radicaux plus structurés » (*ibid.* : 209).

Si les modes d'investissement de la radicalité diffèrent, il s'agit à chaque fois de considérer les micro-glissements (à la manière des « paliers successifs » décrits par Isabelle Sommier (2012), voir [2.1]) qui structurent les processus de radicalisation vers la militance djihadiste. Cette approche processuelle a été décrite par ailleurs dans un rapport dirigé par les sociologues Xavier Crettiez et Romain Sèze remis à la Mission de recherche droit et justice en avril 2017. L'équipe de recherche a mené 20 entretiens avec des détenus inculpés pour des faits de terrorisme (13 d'entre-eux sont de nature djihadiste, les 7 autres : régionaliste ou nationaliste), et a abouti à une étude qualitative tournée vers la biographie des acteurs. Ayant pour objectif d'étudier les processus de radicalisation « pour eux-mêmes », l'étude souligne la pluralité des parcours de ces individus, et défend de nouveau l'idée du caractère indispensable des personnes ressources dans les trajectoires radicales ainsi qu'un fort sentiment d'identification à cette communauté. Les auteurs attirent par ailleurs l'attention sur le fait que les djihadistes rencontrés développent un discours géopolitique relativement construit, « loin du portrait souvent avancé par la presse de jeunes décérébrés et ignorants des réalités politiques internationales » (Crettiez et al. 2017 : 143).

4 La radicalisation au prisme des politiques publiques en France

Depuis les premiers départs de ressortissants vers l'EI et plus encore après les attentats de janvier 2015, la sphère institutionnelle et politique française a imposé le paradigme de la radicalisation pour tenter d'expliquer pourquoi de jeunes français étaient prêts à combattre contre leur propre pays depuis la zone irakosyrienne ou à fomenter des projets d'attentats sur le territoire. Je propose dans cette partie de replacer ce paradigme dans l'histoire de la lutte contre le terrorisme en France d'un point de vue législatif [4.1], puis d'étudier l'institutionnalisation progressive de la lutte contre la radicalisation à travers la mise en place de plans d'actions et d'outils de communication publique [4.2].

4.1 La radicalisation, un nouveau paradigme de la lutte contre le terrorisme ?

La lutte contre le terrorisme telle qu'on la connaît aujourd'hui doit être replacée dans un appareil répressif initié par la loi du 9 septembre 1986. À la suite d'une série d'attentats, le gouvernement de Jacques Chirac propose à cette époque une législation, à la fois de droit commun et dérogatoire, visant à définir et réprimer les actes de terrorisme. Cette loi a alors pour objectif de créer un régime pénal spécifique de lutte contre le terrorisme et ainsi de venir mettre fin à une période de relative confusion autour du jugement des crimes contre les intérêts de la Nation. Ces derniers, sous le coup d'une juridiction d'exception jusqu'en 1981 – la Cour de sûreté de l'État instaurée en 1963 jugeait alors les crimes considérés comme des atteintes aux intérêts fondamentaux de l'État en utilisant des procédures issues des cours militaires, avec absence de publicité des débats et impossibilité de faire appel, pour paraphraser Julien Fragnon et Karine Roudier (2018) – sont désormais ancrés dans le droit commun, tout en relevant d'un régime dérogatoire sur le plan de la procédure, du jugement et de la peine. Une cour d'assises spéciales composée de magistrats et non de citoyens est créée dans la continuité de cette loi (le 30

décembre 1986), afin de juger les crimes terroristes, désormais définis par le législateur comme le résultat de la « combinaison d'une liste objective d'infractions déjà incriminées dans le code pénal et d'une intention particulière de l'auteur » (Fragnon et Roudier 2018). C'est « l'articulation entre un contexte, évalué par les magistrats, et un acte criminel » (*ibid.*)¹³ qui établit la nature terroriste d'un acte et son entrée dans le régime pénal dérogatoire. Ce nouvel appareil répressif est complété en 1996 (en réaction aux attentats survenus à Paris en 1995) par la création d'une incrimination d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » (AMT). Cette nouvelle qualification qui « permet de poursuivre des individus, sur la seule constatation de l'existence de faits matériels concrétisant un projet criminel avant la réalisation effective d'un attentat » (*ibid.*) déplace la répression en amont de la commission d'actes terroristes. À partir de cette nouvelle loi

« [...] la qualification terroriste a été progressivement étendue pour saisir toute l'activité terroriste : non plus les seules actions terroristes, mais aussi tous les actes périphériques, notamment le soutien au terrorisme, depuis la fabrication de faux documents (1996) au financement du terrorisme (2001), blanchiment ou délits d'initiés (2001), non-justification de ressources (2003), provocation et apologie du terrorisme (2012 et 2014), en passant par la préparation isolée d'un acte de terrorisme (2014), ou encore toutes les formes d'approvisionnement en armes (liste régulièrement augmentée depuis 1986) [...] » (Alix et Cahn 2017)

Cette « métamorphose » de l'antiterrorisme – qui se poursuivra durant les années 2000/2010 – s'inscrit plus largement dans un mouvement de mutation de l'appareil répressif national en réaction à un terrorisme de plus en plus globalisé. La vague d'attentats perpétrés en Europe (Madrid en 2004 et Londres en 2005), et les recommandations du Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme (2006) et du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (2008) vont en effet amener la France à se doter progressivement d'une « doctrine » antiterroriste

¹³ Toutefois, Fragnon et Roudier (2018) notent que « si l'effort d'explicitation d'une intention terroriste fut notable, il demeurerait que cette définition était insatisfaisante, et que l'entrée dans le régime dérogatoire s'appréciait en fonction du contexte politique et non, de l'essence "objectivement" terroriste d'un acte criminel. Malheureusement les réformes suivantes approfondiront le sillon antiterroriste creusé sans apporter d'éclaircissement supplémentaire à la définition originelle ».

fondée sur l'identification et l'anéantissement précoces de la menace, considérée comme "permanente, transnationale et structurée" et qui justifie le développement d'une stratégie proactive de lutte contre ce phénomène » (Cahn 2016). Cette stratégie se matérialise notamment par un ensemble de lois répressives marquées par un réinvestissement de la police administrative dans la lutte contre le terrorisme [Tableau 2].

23 janvier 2006 Loi « relative à la lutte contre le terrorisme et portant dispositions diverses relatives à la sécurité et aux contrôles frontaliers »	Procédure administrative de gel des avoirs et extension des contrôles d'identité frontaliers
13 novembre 2014 Loi « renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme »	Dispositifs d'interdiction d'entrée et de sortie du territoire Blocage et déréférencement de sites Internet faisant l'apologie ou provoquant au terrorisme
24 juillet 2015 Loi « relative au renseignement »	De nouveaux moyens, jusque-là réservés à la police judiciaire, sont accordés aux services de renseignement (infiltration virtuelle, sonorisation de lieux privés, captation de données informatiques)
3 juin 2016 Loi « renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale »	Contrôle administratif des <i>returnees</i> : imposition de mesures de sûreté (obligations de déclaration, de présentation, interdiction de fréquentation, assignations à résidence) à « toute personne qui a quitté le territoire national et dont il existe des raisons sérieuses de penser que ce déplacement a pour but de rejoindre un théâtre d'opérations de groupements terroristes dans des conditions susceptibles de la conduire à porter atteinte à la sécurité publique lors de son retour sur le territoire français » (art. L. 225-1 s)
30 octobre 2017 Loi « renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme »	Intègre des dispositions de l'état d'urgence dans le droit commun (fermeture de lieux de culte, perquisitions administratives, assignations à résidence, fouille de bagages et de véhicules...)

Tableau 2 – Législation de la lutte contre le terrorisme

Le pénaliste Olivier Cahn voit dans cette nouvelle doctrine des phénomènes d'interférences entre droit pénal et droit administratif, ces nouvelles lois « conférant aux autorités administratives – et particulièrement au ministre de l'Intérieur – des prérogatives destinées à leur permettre de prévenir la commission d'actes de terrorisme » (Cahn 2016). L'auteur met également en évidence une ingérence militaire dans la prévention et la répression du terrorisme, notamment avec l'instauration de l'opération militaire intérieure « Sentinelle » en 2015, au lendemain des attentats de janvier. Avec cette nouvelle stratégie de sécurité qui

s'inscrit dans une rhétorique de guerre¹⁴ (« *la France est en guerre* »¹⁵), l'armée est pleinement intégrée dans la protection de la population sur le territoire national. Cet effet n'en sera qu'accentué avec l'instauration de l'état d'urgence la nuit du 13 novembre, prorogé plusieurs fois jusqu'en novembre 2017.

« [...] alors que les fondements idéologiques et les modes d'action des terroristes, comme les conséquences des attentats, montrent une évolution du phénomène, mais aussi certaines similitudes, les législateurs arguent systématiquement du caractère sans précédent de la menace terroriste à laquelle ils sont confrontés pour justifier de la nécessité et de la proportionnalité des dispositions drastiques et déroatoires au droit commun qu'ils adoptent. » (Cahn 2016)

Si la France se dote d'un arsenal législatif de plus en plus élaboré, qui a pour effet mécanique d'augmenter le nombre de jugements comme l'ont constaté Hecker (2018) ou encore Bonelli et Carrié (2018), dans son objectif de lutte contre le terrorisme, la notion de radicalisation n'est pas définie juridiquement. Pour autant ce champ va faire l'objet d'une institutionnalisation progressive à partir de 2014.

4.2 L'institutionnalisation progressive de la lutte contre la radicalisation

Les premières mentions de la radicalisation dans le domaine de la défense nationale apparaissent dès 2006 dans le Livre blanc sur la sécurité face au terrorisme, dans un contexte géopolitique marqué par une série d'attentats qui vient de toucher l'Europe :

- 3) *Les nouvelles recrues peuvent donner l'apparence d'une intégration réussie. Elles ne se font remarquer ni par une ferveur religieuse ou un militantisme particuliers ni par des démêlés antérieurs avec les services de police. Elles ne se démarquent en rien, ou si peu, du lot commun de la jeunesse, dont elles reflètent l'hétérogénéité des origines sociales et des niveaux d'éducation. Cette discrétion recherchée contribue à élargir considérablement le nombre des milieux potentiellement à risque, ce qui est d'autant plus problématique que le processus*

¹⁴ Voir le discours du chef de l'État devant le Parlement le 16 novembre 2015. <http://discours.vie-publique.fr/notices/157002982.html>

¹⁵ Cette déclaration ne crée toutefois pas de situation juridique spécifique, et tient davantage de la communication politique, d'après Olivier Cahn.

de radicalisation s'est accéléré. Cette description correspond au portrait des terroristes qui ont frappé Madrid en mars 2004 et Londres en juillet 2005 (Livre blanc sur la sécurité face au terrorisme, 2006 : 28).

En dépit de ces évocations, ce n'est pourtant qu'à partir des années 2010 que l'État français affirme vouloir lutter contre « *“les ennemis intérieurs“ qui sont le résultat de processus de radicalisation mêlant délinquance, trafics de drogue, périodes de détention, passage dans les terrains d'entraînement au djihad à l'étranger et dont le point commun est la haine de nos valeurs et un antisémitisme virulent* » pour reprendre un extrait d'un discours du ministre de l'Intérieur d'alors, Manuel Valls, en 2013. Les départs de ressortissants européens, dont des français, vers l'organisation État Islamique en Syrie, dès 2012, ainsi que l'influence d'experts et réseaux européens amènent progressivement l'État français à charpenter une réflexion sur les phénomènes de radicalisation liés à l'islam (Ragazzi 2014).

4.2.1 Des plans d'action publique

En parallèle du renforcement de l'arsenal juridique destiné à lutter contre le terrorisme (en amont de la commission d'infractions), décrit en [4.1], c'est donc une série de plans d'actions qui va, à partir d'avril 2014, consacrer un nouveau paradigme, celui de la lutte contre la radicalisation [Tableau 3].

Plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes	29 avril 2014	Gouvernement Valls
Plan de lutte contre le terrorisme (PLAT)	21 janvier 2015	
Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART)	9 mai 2016	Gouvernement Cazeneuve
Plan national de prévention de la radicalisation (PNPR)	23 février 2018	Gouvernement Philippe

Tableau 3 – Plans d'action publique de lutte contre la radicalisation

Avec le premier plan de 2014, l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (l'Uclat, créée en 1984) se dote d'un Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (le CNAPR). Ce centre d'assistance comporte un numéro vert destiné à recueillir des témoignages de personnes suspectant une situation de radicalisation. Une campagne de communication (affiche et dépliant) est mise en place à cet effet pour informer la population de la création de ce numéro [Figure 9].



Figure 9 – Campagne de communication du numéro vert du CNAPR (2014)

Les appels reçus par le CNAPR (majoritairement traités par des réservistes de la Police nationale), sont filtrés sur la base d'un « référentiel des indicateurs de basculement dans la radicalisation ». Ce référentiel, dont la dernière version (2016) est le produit d'un groupe de travail interministériel sur la radicalisation, constitue un guide de détection de la radicalisation d'un individu (voir Annexes 1 et 2). Les indicateurs sont à la fois d'ordre :

- **environnemental et psychologique** : environnement familial fragilisé, situation d'échec scolaire, quête de reconnaissance identitaire, affective et de valorisation...
- **comportemental et discursif** : rupture de l'individu avec le cercle familial et amical, changements d'apparence physique ou vestimentaire, soudaine ritualisation des pratiques religieuses, dissimulation de velléités de départs, consultation de sites internet, adhésion à des théories complotistes, conspirationnistes et victimaires, discours de rejet de l'autorité et de la démocratie, prosélytisme religieux...

Si les autorités insistent sur le fait qu'« un seul indice ne suffit pas pour caractériser l'existence d'un risque de radicalisation » et que « c'est la combinaison d'indices qui permet le diagnostic », certains chercheurs voient dans ce type de grille un outil potentiel de stigmatisation, l'interprétation de ces signaux « laissant place à toutes

les subjectivités » (Ragazzi 2016)¹⁶. Les signalements recueillis par le CNAPR jugés pertinents sont par la suite transmis aux préfetures des lieux de résidence des personnes concernées, et renseignés sur le Fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT).

Au niveau local, une Cellule de coordination et d'appui à l'action territoriale de prévention de la radicalisation (CNCAAT) est créée en décembre 2016 dans le cadre du Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme pour assurer la transmission de la politique nationale vers les relais de l'État dans les départements. Cette cellule nationale se décline, pour chaque préfeture, en une cellule « spécialisée » qui a pour mission d'évaluer le profil des individus signalés. Deux sections composent la cellule spécialisée : une cellule d'évaluation, qui inclut des services de sécurité, chargée de mesurer le degré de dangerosité des individus signalés, et une cellule de suivi qui assure la prise en charge des individus radicalisés ou en voie de radicalisation au moyen de dispositifs de droit commun (services de l'État et collectivités territoriales) et avec l'aide de structures partenaires implantées localement. Ce dispositif territorial s'appuie sur les politiques publiques existantes (Aide sociale à l'enfance), les services de l'État (Éducation Nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation...), un réseau de professionnels et associatifs (missions locales, Directions Départementales de la Cohésion Sociale, caisses d'allocation familiales, les maisons des adolescents, les écoles des parents et des éducateurs...). Des sessions de formations et kits de communication sont régulièrement dispensés à ces relais par le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR¹⁷) [Figure 10] :

« Ces sessions sont élaborées, consolidées et adaptées aux demandes du public et à l'évolution de la menace. Elles permettent d'appréhender la notion même de radicalisation et la réponse publique qui y est apportée. Elles sont animées par des intervenants qualifiés : sociologues, politologues, juristes,

¹⁶ Ragazzi, F. (11 mars 2016). *La lutte contre la radicalisation ou deux formes de la pensée magique*. mouvements.info. <http://mouvements.info/la-lutte-contre-la-radicalisation-ou-deux-formes-de-la-pensee-magique/>

¹⁷ Le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (CIPD) créé en 2006 se voit confier la mission supplémentaire de prévention de la radicalisation par décret, le 6 mai 2016.

administratifs... Et les participants proviennent de champs professionnels différents : services de l'État (Préfectures, Police nationale, Gendarmerie nationale, Éducation nationale, Justice...) ; associations ; collectivités territoriales (conseils départementaux, communes). En complément de ces sessions, plusieurs formations spécifiques sont organisées en lien avec le CIPDR par des ministères, associations ou entreprises... Les préfetures organisent également au plan local des séminaires de sensibilisation à destination d'acteurs variés. Enfin, des sensibilisations, formations ou séminaires sont mises en place sur la radicalisation par d'autres organismes ((Institut national des hautes études sur la sécurité et la justice (INHESJ), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN), École nationale supérieure de la Police, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), Ville de Paris, Fédération Française de Football...)). (Site Internet du CIPDR, rubrique « Former et Sensibiliser »¹⁸)



Figure 10 – Carton d'invitation d'une formation dispensée par le CIPDR

Afin d'appuyer et de structurer l'action des préfetures, l'État met également en place début 2015 une « équipe mobile d'intervention » sur l'ensemble du territoire national. Seule structure à avoir candidaté à l'appel à projet concernant la création

¹⁸ « Former et sensibiliser », site Internet du CIPDR, consulté le 20 août 2019 : <https://www.cipdr.gouv.fr/prevenir-la-radicalisation/former/>

de cette équipe mobile, le Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI) – créé *ad hoc* par Dounia Bouzar, ancienne éducatrice de la Protection judiciaire de la jeunesse – obtient un budget de près de 600 000 euros, pour assurer cette mission dont la vocation est d'« intervenir auprès des jeunes en voie de radicalisation ou radicalisés ainsi qu'auprès des familles concernées en vue de leur accompagnement »¹⁹. Critiqué pour son approche de l'engagement radical en termes d'embrigadement sectaire (la radicalisation résulterait d'un embrigadement relationnel et idéologique) et la dimension émotionnelle de ses méthodes de déradicalisation – des séances de « traitement » sont proposés aux patients durant lesquelles ces derniers « sont invités à penser aux “moments heureux de leur enfance” » (Ragazzi 2016) –, le CPDSI a stoppé sa mission de manière anticipée en août 2016. À la suite du CPDSI, deux associations, Sauvegarde Seine-Saint Denis et Unismed, sont chargées de constituer trois équipes mobiles sur l'ensemble du territoire. Le CIPDR stoppe toutefois sa collaboration avec ces deux structures en juin 2017, le nombre de personnes radicalisées étant trop faible pour justifier l'intervention de structures autres que les cellules départementales (Benbassa et Troendlé 2017 : 23). L'association Unismed, basée à Nice, a par ailleurs été accusée de mettre en avant des soutiens qu'elle n'avait pas obtenus²⁰. Ce manque de contrôle a, de façon plus large, été pointé par les sénatrices Esther Benbassa et Catherine Troendlé (2017) qui ont dénoncé dans un rapport « le défaut d'une réelle expertise des associations dédiées à la « déradicalisation » et à la formation des agents de l'État » (Benbassa et Troendlé 2017 : 18). Dès 2014 de nombreuses structures ont en effet répondu à des appels à projet du Fonds interministériel de la prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) dans le but de proposer des formations à la radicalisation, voire la prise en charge d'individus signalés comme radicalisés. Dans un contexte marqué par des départs de ressortissants français pour les territoires occupés par l'État islamique, puis par les attentats de 2015, une demande très forte a émané d'institutions mais aussi d'entreprises souhaitant être sensibilisées à la problématique de la radicalisation. Cette augmentation de la

¹⁹ Circulaire du ministre de l'Intérieur du 20 mai 2015 « Prévention de la radicalisation – équipe mobile d'intervention ».

²⁰ Guéguen, É. (10 novembre 2016). *Déradicalisation : un business pas très sérieux*. franceinter.fr. <https://www.franceinter.fr/societe/deradicalisation-un-business-pas-tres-serieux>

demande a engendré un effet d'aubaine pour des structures qui se sont saisies de l'opportunité d'obtenir des financements publics, dans un contexte général de diminution des subventions publiques :

« [...] l'expérience a démontré que l'intérêt porté au sujet et la bonne volonté manifestée par les dirigeants de certains organismes pour s'atteler à la prévention de la radicalisation ne peuvent tenir lieu, à elles seules, de qualification. [...] Dans la recherche d'acteurs de proximité, les préfectures se sont tournées vers des organismes avec lesquels elles avaient déjà des habitudes de travail. Les pouvoirs publics se sont ainsi reposés sur des associations issues de secteurs qui, même proches, n'en restaient pas moins étrangers à la prévention de la radicalisation : éducation populaire, aide aux victimes, médiation familiale, *etc.* [...] À lire les dénominations de certaines associations, elles ne semblent pas être spécialisées dans la "déradicalisation". [...] il serait opportun aujourd'hui de réduire leur nombre et de les sélectionner davantage pour mieux réussir cette mission et se pencher avec minutie sur le profil de leurs fondateurs. [...] Si l'offre de services de certaines associations dénotait la volonté de leurs responsables de contribuer à relever le défi de la prévention de la radicalisation à une échelle relativement inédite, elle traduisait également pour nombre d'autres, la nécessité d'obtenir par cette reconversion de nouvelles ressources financières, leur budget subissant la réduction drastique des subventions publiques dans le secteur associatif depuis plusieurs années. Ce phénomène a alimenté un nouveau marché lié au secteur du terrorisme. » (Benbassa et Troendlé 2017 : 31-32)

Le paradigme de la déradicalisation, impulsé par l'État, a par ailleurs mené à la création d'un centre expérimental de prévention, d'insertion et de citoyenneté à Pontourny (Indre-et-Loire) en septembre 2016. Placé sous la responsabilité du CIPDR, ce centre visait l'accueil d'individus dont le comportement laissait craindre la préparation d'actes terroristes d'inspiration djihadiste. Prévu pour accueillir 25 personnes, le centre n'en a compté que neuf à son maximum. Composé d'une équipe de psychologues et d'éducateurs spécialisés, le centre de Pontourny devait initier la création ultérieure de treize autres centres similaires, dans chaque région du territoire métropolitain. Mise en sommeil, la structure a définitivement fermé ses portes en juillet 2017 en raison de l'échec des objectifs escomptés : « Aucun pensionnaire n'a poursuivi jusqu'à son terme le programme envisagé [...] Pire, il a pu susciter des phénomènes d'emprise par une concentration de personnes en voie

de radicalisation » (Benbassa et Troendlé 2017 : 41). L'échec de cette expérimentation met en évidence la difficulté, voire l'impossibilité, d'établir un programme de déradicalisation véritablement performant.

Tirant parti de cet échec, le nouveau Plan national de prévention de la radicalisation (2018) du gouvernement Philippe, abandonne le paradigme de la déradicalisation au profit de celui du désengagement : « *le terme de désengagement correspond à un objectif de renoncement à la violence distinct d'un objectif de déradicalisation qui impliquerait une modification des convictions et de la façon de penser de la personne* »²¹. Ce nouveau plan d'action met l'accent sur « les enfants de retour de zones de conflit irako-syrienne et les détenus radicalisés ». Entre 2014, date du premier plan, et 2018, la problématique s'est en effet déplacée du sujet des départs vers celui des retours de djihadistes en France. Les autorités rapatriant pour l'heure les enfants nés ou emmenés par leurs parents en Syrie au cas par cas (15 orphelins de djihadistes et 2 enfants qu'une mère a accepté de laisser partir sont rentrés en France en juin 2019, entre 200 et 300 d'entre-eux n'étant toujours pas localisables par les autorités²²). Il n'en est toutefois pas de même des djihadistes adultes détenus en Irak. Une tribune signée par 45 avocats en juin 2019 a dénoncé à ce propos « un traitement inhumain et dégradant »²³ à la suite de la condamnation à mort par la justice irakienne de plusieurs ressortissants français. Il s'agit par conséquent de continuer à suivre l'évolution du traitement des retours, par les autorités, de ces djihadistes arrêtés dans les anciens territoires occupés par l'EI.

²¹ « Le désengagement plutôt que la déradicalisation », site Internet du CIPDR, consulté le 20 août 2019 : <https://www.cipdr.gouv.fr/prevenir-la-radicalisation/soutenir-et-suivre-les-intervenants/>

²² J. CI (29 mars 2019). *La France ignore le sort de « 200 à 300 » enfants français en Syrie et en Irak*. leparisien.fr. <http://www.leparisien.fr/faits-divers/daech-la-france-ignore-le-sort-de-200-a-300-enfants-francais-en-syrie-et-en-irak-29-03-2019-8042133.php>

²³ Tribune (03 juin 2019). « *Ce serait un immense déshonneur pour notre pays* » : l'appel de 45 avocats contre les condamnations à mort de neuf Français en Irak. francetvinfo.fr. https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/francais-condamnes-a-mort-en-irak/tribune-ce-serait-un-immense-deshonneur-pour-notre-pays-l-appel-de-44-avocats-contre-les-condamnations-a-mort-de-neuf-francais-en-irak_3469333.html

4.2.2 Des outils de communication publique et l'élaboration d'un contre-discours

Concomitamment à la mise en place de plans d'actions publiques, l'État communique son action au moyen de campagnes de communication publique. En 2015 le gouvernement lance ainsi le site Internet stop-djihadisme.gouv.fr, et ses comptes associés sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter [Figure 11].

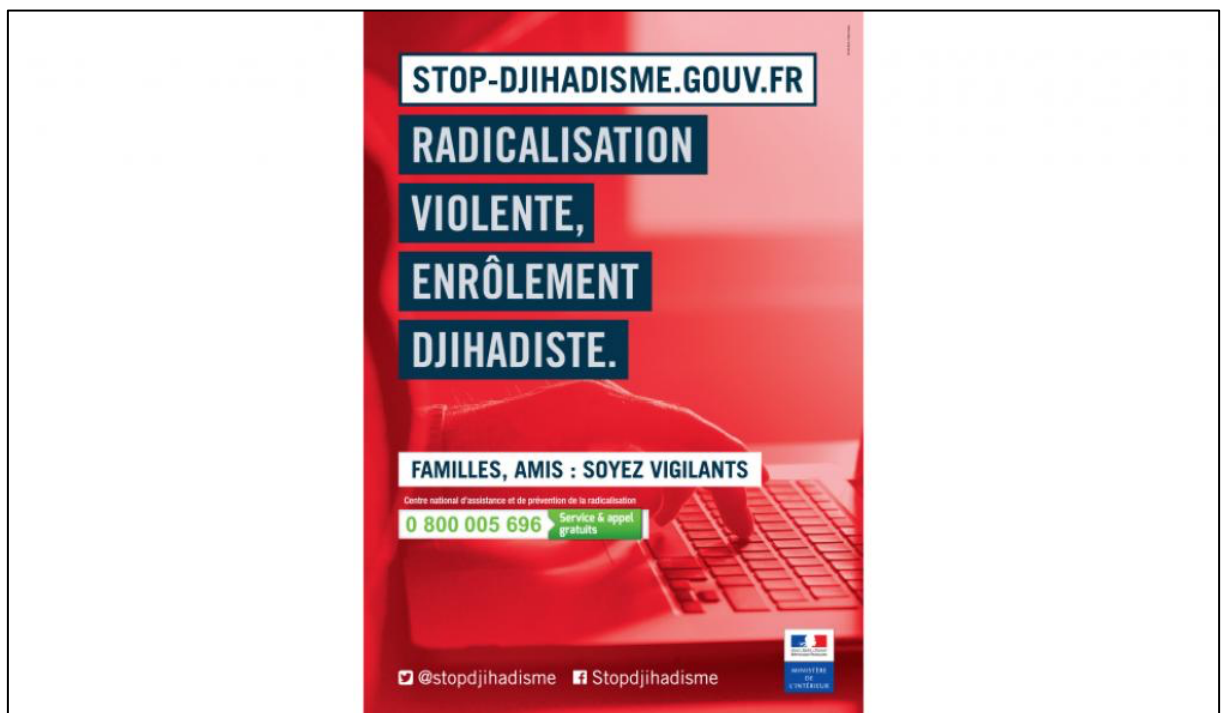


Figure 11 – Campagne de communication du site stop-djihadisme.gouv.fr (2016)



Figure 12 – Capture d'écran du site Internet stop-djihadisme.gouv.fr (page d'accueil du 19/08/2019)

Comme le montre la capture d'écran de la [Figure 12], la notion de radicalisation est définie sur le site Stop-Djihadisme comme la « *volonté de remplacer la démocratie par une théocratie basée sur la loi islamique, en ayant recours à la violence et aux armes* ». La définition se concentre ici uniquement sur le contexte djihadiste, ne mettant pas en perspective l'engagement radical djihadiste avec d'autres formes de violence politique. Par ailleurs, la focale est portée sur l'individu qui se radicalise, au détriment d'une approche macro-sociologique qui tiendrait compte des contextes et des structures d'opportunité politique. Le site Internet comporte plusieurs rubriques (cinq au moment de la consultation du site le 19 août 2019 : « *La radicalisation* », « *Que faire ?* », « *Le terrorisme djihadiste* », « *La lutte contre le terrorisme et la radicalisation* », « *En cas d'attaque* »). Ces rubriques sont doublement dirigées vers la prévention de la radicalisation (une sous-rubrique intitulée « *Identifier la radicalisation* » met en avant les « *comportements* » et « *signes* » qui peuvent alerter l'entourage) et le relai des politiques publiques (les mesures mises en place, ainsi l'article thématique « *Radicalisation : comment l'État forme-t-il les acteurs de la prévention ?* »). Comme le note Benjamin Fragnon (2018), « si les messages rappellent à plusieurs reprises la complexité du phénomène et la

difficulté à le repérer ou à l'objectiver, ils cherchent à la fois à catégoriser les personnes radicalisées et à informer sur des signes repérables ». Le chercheur relève ainsi sur le site trois catégories de « *radicalisés* » :

- les « *non-radicalisés* » mus par une volonté romantique ou humanitaire et dépolitisée. L'appellation de cette première catégorie est curieusement en contradiction avec l'ensemble auquel elle renvoie.
- les « *radicalisés identitaires* » pour qui la radicalisation vient répondre à une situation de frustration et de rupture avec la société française.
- les « *radicalisés politico-religieux* » souhaitant imposer la charia.

À ces trois catégories sont associées des temporalités de radicalisation différentes : l'enrôlement des « *non-radicalisés* » peut être assez rapide tandis que l'engagement radical des « *identitaires* » et des « *politico-religieux* » est le résultat d'un lent processus.

Des campagnes vidéo de contre-discours – « *Ils te disent* » (2015) et « *Toujours le choix* » (2016) – sont également hébergées par Stop-Djihadisme. Ces outils de communication inspirés des *counter-narratives* telle que la campagne britannique de 2014 *Welcome to the « Islamic State » land* à destination d'un public adolescent visent à contrer la propagande de Daesh. La campagne « *Ils te disent* », sortie en 2015, vise plus particulièrement les jeunes qui seraient tentés par un départ en Syrie. L'objectif de la vidéo est de

« [...] dévoiler la nature mensongère des discours des recruteurs en montrant la réalité de la situation sur place. L'iconographie, largement inspirée de la campagne britannique *Welcome to the "Islamic State" land*, juxtapose des images de l'organisation État islamique à des images d'exactions commises par ses membres. La structure narrative est celle du dévoilement des mensonges des djihadistes en les confrontant aux actes commis sur place. Par ces images choquantes, la communication publique déploie une stratégie d'authenticité qui vise à toucher et convaincre le public jeune. » (Fragnon 2018)



Figure 13 – Extraits de la campagne vidéo « Ils te disent »

Avec la campagne « *Toujours le choix* » lancée en novembre 2016 l'objectif n'est plus seulement d'empêcher les départs de jeunes pour les zones occupées par l'EI, mais de les dissuader de commettre des attentats sur le territoire français. Les vidéos ne sont plus uniquement passives mais interactives :

« L'utilisateur est cette fois amené à suivre deux personnes, Emma ou Medhi, en caméra subjective. Au départ, la situation est quotidienne (la fille est draguée en ligne par un garçon, le garçon sympathise avec un nouvel ami). Le film est une succession de choix laissés à l'utilisateur (par l'intermédiaire de flèches d'option) pour poursuivre ou interrompre le processus. En fonction de ces bifurcations, Emma finira répudiée et maltraitée en Syrie tandis que Medhi finira en prison pour avoir fomenté un attentat. » (*ibid.*)

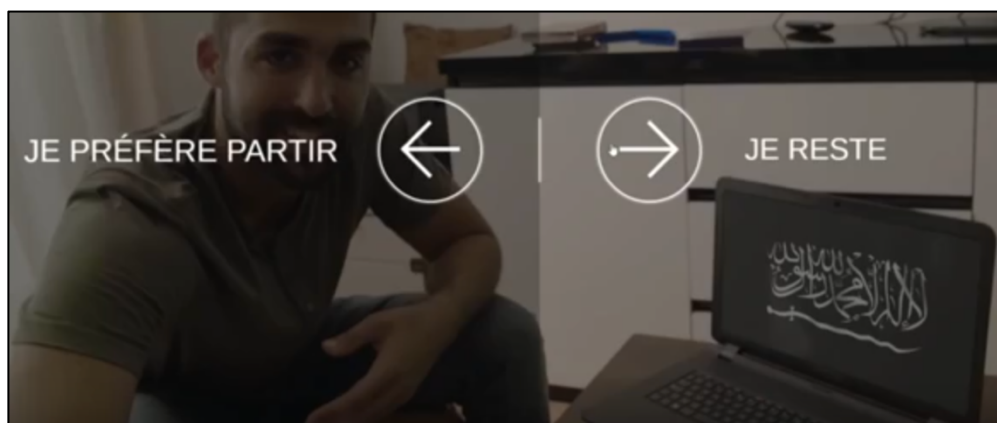


Figure 14 – Capture d'écran de la vidéo « Toujours le choix – Medhi »

La pertinence et l'efficacité de ces campagnes de contre-discours et plus largement de la plateforme Stop-Djihadisme a été discutée, d'aucuns y voyant des moyens assez dérisoires face à la propagande à grands moyens de l'État islamique, ces outils étant davantage conçus comme des supports de communication d'une politique publique alors en cours d'institutionnalisation.

Conclusion du chapitre

Les sciences sociales fournissent des apports précieux pour la compréhension de la notion de radicalisation, et pour les analyses qui seront développées tout au long de ce document.

Dès 2005 avec les attentats terroristes de Londres, et plus encore au début des années 2010, le sens de cette notion qui émerge de façon remarquable dans les discours politiques et médiatiques se spécialise pour désigner des actions violentes menées au nom de l'islam. En France, à compter de 2014, les gouvernements successifs consacrent un nouveau paradigme producteur d'effets sur des politiques publiques déjà structurées : celui de la lutte contre la radicalisation djihadiste.

Également fécond pour les sciences sociales, le concept de radicalisation constitue un concept analytique dédié à l'analyse de trajectoires radicales motivées par des causes diverses : religieuses (djihadisme...), politiques (indépendantisme, contestation de la démocratie représentative, ...), militantes (véganisme...). Loin d'amalgamer ces phénomènes, le concept de radicalisation permet de rendre compte des mécanismes d'entrée et de maintien des individus dans l'action violente, ainsi que leurs modalités de sortie. Tout en évitant l'écueil du profil type psychologique voire pathologique de l'individu radicalisé (ou susceptible de l'être), ces travaux tâchent de modéliser les processus d'engagements radicaux en tenant compte de trois focales : les conditions environnementales propices à la violence politique, les dynamiques de groupes et les modes organisationnels facilitateurs d'agissements illégaux au nom d'une cause, la microsociologie des acteurs radicalisés (résonnance cognitive, affects et formes de rétributions).

Trois grands constats émergent de ce premier chapitre. Je m'appuierai en grande partie sur eux pour élaborer le parcours analytique présenté dans le chapitre 4.

- La radicalisation est un phénomène protéiforme, dont le sens échappe à la stabilisation, comme en témoignent les nombreux débats autour de sa signification et sa capacité à expliquer les phénomènes d'entrée dans la

violence. D'aucuns soulignent encore le potentiel stigmatisant de cette notion, lorsqu'elle est utilisée pour décrire des actions violentes menées au nom de l'islam.

- La radicalisation est un phénomène intrinsèquement processuel constitué d'étapes que l'analyste cherche à reconstituer, en se demandant non pas *pourquoi*, mais *comment* surviennent les passages à l'acte violent.
- La radicalisation est un phénomène pluricausal, dont la compréhension nécessite d'articuler plusieurs angles de vue (macro, méso et micro).

Synthèse du chapitre

- Au tournant des années 2000, l'emploi du terme radicalisation augmente significativement dans les discours médiatiques, politiques et institutionnels.
 - Ces emplois réfèrent majoritairement aux actions violentes se revendiquant de l'islam.
- La radicalisation constitue un concept analytique pour les sciences sociales (sciences politiques, sociologie, psychologie...).
- Pour la sociologie des mouvements sociaux, la radicalisation est :
 - protéiforme et son sens échappe à la stabilisation
 - intrinsèquement processuelle
 - pluricausale
- En France, la radicalisation constitue une catégorie d'action politique.
 - Plusieurs plans d'action publique (2014, 2015, 2016, 2018) consacrent un nouveau paradigme : celui de la prévention et de la lutte contre la radicalisation.
 - Cette institutionnalisation repose sur les relais locaux de l'État et sur des politiques publiques déjà existantes (Éducation Nationale, Aide sociale à l'enfance...).

Chapitre 2

La prévention spécialisée, un secteur du travail social sollicité dans la lutte contre la radicalisation

Introduction

Dans la préface du livre de Véronique Le Goaziou, *Éduquer dans la rue* (2015), qui dresse une sociologie de la prévention spécialisée – et auquel ce chapitre doit beaucoup –, le sociologue Laurent Mucchielli déclare : « ce qui a intéressé la sociologue, ce n'est pas le discours mais les pratiques des éducateurs de prévention spécialisée ». Avec cette thèse, je voudrais au contraire défendre l'intérêt d'une analyse des discours de ces professionnels, plus communément nommés « éducateurs de rue ».

La prévention spécialisée se définit elle-même comme une profession de l'intervention sociale « qui n'écrit pas » (contrairement à d'autres acteurs du travail social au moyen de rapports éducatifs notamment). Au croisement du travail social et de la protection de l'enfance, la « prev' » possède une histoire récente. Elle hérite de principes militants qui s'incarnent dans une doctrine d'action, mais aussi dans des pratiques sociolangagières qui fondent son identité avec notamment un lexique spécifique : *travail de rue, accompagnement...* Les sciences du langage, et en particulier les approches sociolinguistique, discursive et ethnographique, ont montré l'intérêt du travail social comme observable au moyen d'analyses de productions écrites et de « l'activité en train de se faire » (St Georges 2011)²⁴ .

²⁴ De manière non-exhaustive, je fais ici référence à un ensemble de travaux ayant pour point de convergence les langages du travail social : écrits d'assistantes sociales (Branca-Rosoff et Torre 1993),

Cependant le secteur de la prévention spécialisée demeure méconnu de la discipline. Le constituer en objet d'étude présente donc un double intérêt orienté vers la linguistique, mais aussi vers le secteur lui-même. Régulièrement menacé par des coupes budgétaires d'ampleur, ce dernier est contraint de s'adapter à la commande publique et, récemment, à la lutte contre la radicalisation. Avec ce travail qui cherche à analyser la mise en discours de la radicalisation chez les éducateurs de prévention, je voudrais plus largement contribuer à la reconnaissance de ce domaine particulier de l'action sociale, en donnant la parole à ses professionnels. Ce chapitre à orientation sociologique comporte par conséquent des extraits de discours recueillis dans le cadre de la thèse.

Je reviendrai dans un premier temps sur l'histoire de la prévention spécialisée puis exposerai dans une deuxième partie sa doctrine d'action et ses pratiques spécifiques. Je m'arrêterai enfin sur l'injonction sécuritaire qui pèse sur la prévention spécialisée, en particulier les impératifs de lutte contre la délinquance et la radicalisation.

1 Bref historique

1.1 Au sortir de la Seconde Guerre mondiale : les premières expérimentations

S'il est généralement admis de dire que la prévention spécialisée apparaît en France au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les pratiques sont en réalité au départ disséminées et ne reposent sur aucun socle théorique. Des expériences novatrices annoncent toutefois les débuts d'une philosophie éducative partagée. Comme l'écrivent le sociologue Vincent Peyre et l'historienne Françoise Tétard

discours d'éducateurs spécialisés (Cambon 2006), rapports d'éducateurs (Rousseau 2008), (Veniard 2016), signalements d'enfants en danger (Cislaru et Sitri 2009), écrits professionnels d'éducateurs destinés aux pairs (Delcambre 1997), accompagnements de demandeurs d'emploi (Glady 2011), (St Georges 2011), pratiques sociolangagières de médiateurs urbains (Léglise 2004)... Le projet ANR « Écritures » dirigé par Georgeta Cislaru (2011-2014) a par ailleurs proposé des analyses discursives à partir d'un corpus de rapports éducatifs de suivis d'enfants en foyer, ou en alternance domicile familial/foyer.

(2006), la prévention spécialisée à cette époque, « c'est d'abord et surtout une manière d'être, une manière de faire ». Dès 1943 à Lille, sous l'Occupation, des « équipes de prévention à la délinquance juvénile » composées d'éducateurs bénévoles vont à la rencontre de bandes de jeunes livrés à la rue en improvisant des activités (sport, jeux, échanges...). D'autres initiatives éclosent également dans l'immédiat après-guerre à l'image de la « Boutique » dans le V^e arrondissement parisien. Une éducatrice de métier, Monique Beauté, tient ce lieu hétéroclite qui sert à la fois de librairie, de centre d'information, de bibliothèque, de siège social d'association ou encore de bureau, où professionnels, bénévoles, militants et jeunes se croisent. Ces deux exemples d'expérimentations (loin d'être présentés ici de façon exhaustive)²⁵ s'opposent à des pratiques plus coercitives d'encadrement de la jeunesse alors toujours en vigueur. Comme le note la sociologue Véronique Le Goaziou (2015 : 28), la « culture punitive du modèle carcéral imprègne encore [à cette époque] les méthodes éducatives naissantes, en particulier dans les internats, axe majeur du système de prise en charge des jeunes délinquants dans les années quarante et cinquante ». Les pratiques émergentes de prévention représentent une alternative dans un contexte où la reconstruction est également morale :

« L'époque est à la reconstruction, tant matérielle que morale. Les intentions sont généreuses et enthousiastes, passionnées et militantes : c'est avec les enfants et les jeunes que la reconstruction doit s'effectuer ». (*ibid.* : 28)

L'intervention sociale est pensée comme une réparation des iniquités qui touchent une partie de la population et en particulier les enfants et les adolescents. Les actes de délinquance dont font parfois preuve certains individus sont considérés comme une résultante de l'environnement social et familial fragilisé des individus.

Ces pratiques marginales et isolées vont peu à peu essaimer (en 1951 on dénombre sept clubs et équipes de prévention, 43 en 1961, puis 263 en 1973), nécessitant une structuration et une reconnaissance officielle de ce secteur par les pouvoirs publics.

²⁵ Pour d'autres exemples d'expérimentations de prévention, le lecteur pourra se reporter à la première partie « L'invention et ses inventeurs (1943-1950) » de l'ouvrage de Vincent Peyre et Françoise Tétard, *Des éducateurs dans la rue. Histoire de la prévention spécialisée* (2006).

1.2 Les années 1970 : l'institutionnalisation

Le développement du nombre de clubs et d'équipes de prévention amène ce secteur à se doter d'une doctrine d'action. Un premier arrêté, le 14 mai 1963, marque les débuts de la reconnaissance sociale et de l'institutionnalisation du champ de la prévention. Puis, le secteur du travail social est officiellement reconnu le 4 juillet 1972 par un second arrêté interministériel, venant abroger celui de 1963. La démarche éducative entreprise par les structures de prévention depuis l'après-guerre dépend désormais des pouvoirs publics. Un Conseil technique des clubs et équipes de prévention (CTP), créé par cet arrêté est chargé de faire l'interface entre l'État et les structures. Ces dernières doivent par ailleurs déposer une demande d'agrément au préfet de leur département pour pouvoir exercer. Son obtention est conditionnée au respect d'un certain nombre de critères :

« Peuvent être agréés les organismes qui, implantés dans un milieu où les phénomènes d'inadaptation sociale sont particulièrement développés, ont pour objet de mener une action éducative tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes, par des moyens spécifiques supposant notamment leur libre adhésion. Ces organismes doivent disposer d'une équipe de travailleurs sociaux expérimentés : éducateurs, animateurs, personnes bénévoles compétentes en matière de prévention. L'action éducative de ces organismes est menée en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels. » (Article 5. Arrêté relatif aux clubs et équipes de prévention, Journal Officiel du 13 juillet 1972).

En parallèle de cette gestion institutionnalisée, les clubs et équipes de prévention se dotent la même année d'un Comité national de liaison des clubs et équipes de prévention (CNL)²⁶. Ce comité permet de regrouper des associations, représentées par des administrateurs et des professionnels. L'ambition du CNL est d'affirmer une position militante, garante de la conscience de la prévention, face aux pouvoirs publics.

Le décret de 1972 assure une gestion apaisée des relations entre les structures de prévention et l'administration. Les financements des associations agréementées sont

²⁶ « Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée » depuis 1983.

renouvelés de façon tacite, et la croissance du secteur de la prévention est importante : de 263 en 1973, le nombre d'associations de prévention passe à 618 en 1986.

1.3 À partir des années 1980 : une action territorialisée

À partir de la décennie 1980, le thème de l'insécurité s'impose de façon grandissante dans le débat public, notamment avec le phénomène des émeutes urbaines en 1981 dans le quartier des Minguettes à Vénissieux (69). Malgré l'intervention de la prévention spécialisée dans le dispositif « opération anti-été chaud » durant l'été 1982, visant à éviter une nouvelle flambée de violences urbaines²⁷, celle-ci se voit écartée du montage de dispositifs de lutte contre la délinquance, de la politique de la ville et de l'insertion. La prévention, se sentant menacée par le pouvoir central (l'État) et par les pouvoirs locaux (les mairies notamment) qui ne voient « pas d'un œil particulièrement favorable ces associations dont le contrôle leur [échappe] et dont l'activité [manque] de transparence à leurs yeux » (Peyre et Tétard 2006 : 213), réaffirme alors ses valeurs et ses méthodes dans de nombreux textes. Le tournant est définitivement opéré en 1986, par la loi de décentralisation qui transfère les compétences de l'Aide sociale à l'enfance aux conseils généraux :

« Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles qui peuvent prendre [la forme d'] actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. »²⁸

²⁷ Beau, N. (12 juillet 1983). *L'opération « anti-été chaud » 1983 Deux mois difficiles*. lemonde.fr. https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/07/12/l-operation-anti-ete-chaud-1983-deux-mois-difficiles_3078430_1819218.html

²⁸ Titre II de l'article L121-2 du code de l'action sociale et des familles, consultable à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006796483&idSectionTA=LEGISCTA000006174322&cidTexte=LEGITEXT000006074069&dateTexte=20150322>

Le financement des associations de prévention dépend désormais des conseils généraux qui n'hésitent pas à déconventionner plusieurs structures. Si certaines seront par la suite reconventionnées, un malaise et un sentiment de fragilité se sont installés de façon durable dans la prévention. La territorialisation de la gestion de la prévention confère en effet davantage de pouvoir aux élus locaux : la mission de prévention est certes obligatoire mais il n'en est rien de son financement qui dépend du bon vouloir des conseils généraux. Les élus locaux, « directement comptables des deniers publics » enjoignent ainsi les acteurs de prévention à « faire preuve de leur utilité » (Le Goaziou 2015 : 41). Les associations doivent rendre leurs activités plus lisibles car « les autorités publiques, les départements au premier chef, mais aussi certaines municipalités, entendent plus que jamais faire de la prévention spécialisée un élément de leur politique de prévention générale » (Peyre et Tétard 2006 : 225). Je reviendrai plus amplement sur ces liens entre prévention et commande publique dans la section [3] de ce chapitre, en évoquant notamment les programmes de lutte contre la délinquance et la radicalisation.

Relativement récente dans le champ de l'intervention sociale, la prévention spécialisée se démarque par une position singulière à l'ère de l'exigence de l'immédiateté de l'action et des résultats. Les équipes de prévention n'ont en effet pas nécessairement de solution toute faite aux problèmes rencontrés par leurs publics. C'est dans l'expérimentation, l'adaptation constante, le *faire avec* qu'ils tentent de trouver des réponses. Ces habitudes s'incarnent dans une doctrine d'action et des pratiques codifiées que je propose à présent d'explorer.

2 Éduquer dans la rue : des principes et des pratiques

2.1 Une doctrine d'action

La prévention spécialisée est héritière de principes militants, de « pratiques de terrain anciennes » et « de traditions intellectuelle éprouvées », « nourris et

influencés par les idées du militantisme issu de Mai 68 » (Le Rest 2007 : 15). Certains de ces principes, comme la libre adhésion et le partenariat, sont formalisés dès l'arrêté de 1972, et deviennent une condition nécessaire à l'obtention de l'agrément d'exercice. D'autres principes seront par la suite énoncés, notamment dans des circulaires, de 1973 à 1975. La version définitive des principes est formulée par la brochure du CTP de 1998, *La Prévention spécialisée, une démarche engagée*, sous le titre « Les principes ». Aujourd'hui, les principes de la prévention spécialisée sont au nombre de six.

1. L'absence de mandat nominatif

L'absence de mandat nominatif est au fondement de la prévention spécialisée. Contrairement à d'autres champs de l'intervention sociale et de la protection de l'enfance, les éducateurs de prévention n'interviennent pas sur décision judiciaire ou administrative.

1) nous avons euh nous n'avons pas de mandat y a pas de mandat dans ce dans ce dans ce travail donc euh c'est au bon vouloir des personnes qui viennent nous voir ou à qui nous proposons d ` travailler avec eux donc s'ils ont pas envie ils ont pas envie (EducE)

Le principe de l'absence de mandat nominatif est intrinsèquement lié à celui de la libre adhésion.

2. La libre adhésion du public

La libre adhésion est un mode relationnel spécifique à la prévention spécialisée. Les suivis réalisés par la prévention spécialisée ne relevant en effet d'aucune sollicitation administrative ou judiciaire, les jeunes sont libres d'entrer par eux-mêmes en relation avec les éducateurs, et d'interrompre à tout moment ce lien, s'ils le désirent. Cette relation par libre adhésion peut s'établir selon différents modes : un jeune en quête d'une aide pour la résolution d'un problème spécifique (recherche d'un stage, problème d'accès à un logement...) peut solliciter l'équipe éducative de son territoire. La relation peut également s'établir sur le schéma inverse : un éducateur constate une situation qui nécessite une intervention éducative et

propose alors au jeune en difficulté de « travailler » avec lui. Cette notion de travail co-construit est ainsi glosée par un éducateur :

- 2) *c` qu'on appelle les grands principes de de la de la prévention spécialisée c'est la libre adhésion c` t` à dire que les éducateurs circulent sur ces territoires rencontrent des gens et essaient avec ces personnes d'élaborer des des projets euh des actions euh des accompagnements mais sans qu'on nous dise vous **travaillez** avec monsieur x parce qu'il en a besoin voilà si on **travaille** avec monsieur x c'est parce qu'il en a envie (EducA)`*

3. Le respect de l'anonymat des jeunes et des familles

Le public suivi par les éducateurs de prévention n'a aucune obligation de décliner son identité.

- 3) *y a pas de recueil de noms de famille on travaille beaucoup avec les prénoms mais euh on est pas obligés de connaître l'identité complète d'un jeune ou d'une famille (EducE)*

Si toutefois un jeune consent à donner son identité, l'éducateur doit respecter un strict secret professionnel. La discrétion de l'éducateur à l'égard de ce qui lui est rapporté est en effet une garantie du maintien du lien avec le jeune suivi, mais également de suivis ultérieurs avec d'autres jeunes du même territoire. Dans le cadre d'actions partenariales, les éducateurs se doivent de transmettre uniquement les informations jugées nécessaires à l'exposition de la situation, sans contrevenir à l'anonymat de la personne.

4. L'interinstitutionnalité

L'interinstitutionnalité, aujourd'hui plus couramment désignée sous le terme de partenariat, fait partie du socle des principes de la prévention spécialisée. Cette dernière considère effectivement qu'elle ne peut apporter seule toutes les réponses et solutions aux problématiques qu'elle rencontre. Les établissements scolaires (collèges et lycées), les missions locales, les associations de quartier ou encore les centres sociaux représentent ainsi des partenaires de choix avec lesquels mettre en place des actions éducatives coordonnées. Ce travail en réseau contribue « à la résolution de situations individuelles autant qu'au montage d'actions collectives » (Le Rest 2007 : 183) et suppose la construction d'un maillage territorial que

facilitent des relations de proximité entre les acteurs locaux et la prévention spécialisée.

- 4) *ben après **un énorme travail de partenariat** parce que du coup euh **on travaille pas tout seuls c'est impossible** donc on travaille avec les collègues avec la mission locale avec euh les associations d ` quartier [...] avec les centres sociaux avec euh et p- des psychologues de <asso7> avec euh ` fin vraiment euh tout euh partenariat euh qui qui peut aider l ` jeune à un moment dans son parcours (EducE)*

Les actions peuvent prendre des formes diverses : ateliers de sensibilisation à la citoyenneté au sein d'un collège, orientation d'un jeune majeur vers la mission locale, organisation d'un cinéma-débat avec une association locale en présence des jeunes et de leurs familles... L'objectif est par ailleurs d'ancrer le public pris en charge dans le réseau de structures partenaires, en l'autonomisant.

- 5) *notre but c'est que c'est qu'on soit on va dire une béquille à un moment donné pour le jeune mais euh après qu'il marche tout seul quoi donc **le but c'est pas de le rendre dépendant à nous** c'est justement d ` lui montrer qu ` nous on est là on va être un socle sur l ` quel il peut s'appuyer à un moment donné mais **le partenariat ça sert aussi lui montrer que y a plein d'autres choses qui existent et qu'après il puisse euh voilà faire sa vie de manière autonome** tout en sachant qu'il a la mission locale pour les questions d'insertion ou d ` formation euh le psychologue pour aller euh vider son sac euh je sais pas quoi le l'association d ` quartier pour du soutien scolaire enfin ` fin ça et plein d ` choses euh autour quoi (EducE)*

5. La non-institutionnalisation des activités

Les pratiques de la prévention spécialisée ne sont pas institutionnalisées afin d'assurer un renouvellement et une créativité dans les activités. Ces dernières doivent être adaptées aux besoins du public. L'éducateur peut ainsi proposer son aide dans la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, proposer une sortie ou encore un chantier éducatif :

- 6) *ouais le ski euh ben bien sûr on hum et **on a été les premiers à proposer euh le ski comme activité d ` médiation** et et c'est extraordinaire le ski parce que t ` emmènes des même des gamins même un mec de dix-sept qui a jamais skié euh tu l ` mets sur une paire de planches euh la première chose i ` va s ` casser la gueule tu lui tends la main il est obligé d ` la prendre quoi il a pas l ` choix (EducI)*
- 7) *y a un outil qu'on appelle le chantier éducatif et on prend ce jeune en chantier éducatif où i ` va être avec l'éducateur technique ça peut être ouais pour couper des arbres ou ça peut être n'importe quoi en fait (EducH)*

6. Le support associatif

Le support associatif garantit aux structures de prévention spécialisée une gestion qui échappe à la rigidité, ces dernières étant composées à la fois de salariés mais aussi d'un conseil d'administration bénévole²⁹.

2.2 La prévention spécialisée en pratique(s)

De l'aveu même des éducateurs interrogés, le secteur de la prévention spécialisée ainsi que son domaine d'action et ses pratiques, en dehors du secteur social, restent largement méconnus du grand public.

- 8) *à chaque fois qu ` tu dis ben moi j ` suis éducateur déjà tu dis toujours prévention spécialisée parce que tu te dis qu ` les gens ils vont s'en faire une image et après i ` te disent **mais en fait qu'est-ce que ça veut dire** parce c'est vrai que prévention spécialisée tu t ` dis pas du tout qu ` c'est ça l ` travail (EducG)*
- 9) ***prévention j'ai un peu des images de santé ou sexualité des trucs comme ça ou j ` me dis limite j'imaginerais un éducateur qui va des faire des démarches dans les collèges pour euh ramener des capotes et des trucs comme ça voilà alors que pas du tout (EducG)***
- 10) *j ` pense pas qu ` ça ait dépassé la sphère du social (EducG)*

Comme le constate la sociologue Véronique Le Goaziou (2015 : 46), « la difficulté à dire ce que “font vraiment les éducateurs” est ancienne, et depuis son existence ». De fait, au-delà des principes précédemment évoqués, les missions et activités sont très diverses, et varient en fonction des sensibilités des associations et des professionnels.

2.2.1 Des lieux et des publics

La prévention spécialisée a pour mission d'intervenir auprès de jeunes dans des territoires où des risques d'inadaptation sociale sont présents, pour reprendre la prérogative du code de l'action sociale et des familles. Passée cette affirmation

²⁹ On citera néanmoins le contre-exemple toulousain, où la compétence de prévention spécialisée, historiquement dépendante du département de la Haute-Garonne, a été transférée à la métropole toulousaine en janvier 2017.

générale, que sait-on des lieux investis par la prévention spécialisée et du public qu'elle cible ?

Les associations de prévention spécialisée sont mandatées pour intervenir sur des territoires qui peuvent relever de réalités géographiques et urbaines très différentes : « un quartier d'une grande ville, un territoire au pied des barres et des tours, une ville nouvelle à l'habitat horizontal, un centre-ville bourgeois confronté à l'errance des jeunes adultes ou un canton constitué de plusieurs petites villes et d'une multitude de bourgs et de villages » (Le Rest 2007 : 107). Mais, quel que soit le lieu d'intervention de l'éducateur de prévention,

« [...] il s'agit d'un territoire circonscrit, délimité par des frontières, et qui donne lieu à une construction mentale : ce territoire représente un espace en soi, avec ses objets propres, ses signes distinctifs, ses symboles uniques. » (*ibid.*)

De même que la diversité des lieux, le public ciblé par la prévention spécialisée est hétérogène. La tranche d'âge n'est pas clairement définie, et peut être amenée à évoluer au gré des changements de politiques du département. Un éducateur explique ainsi que son public cible est passé des 16-25 ans aux 12-25 ans.

11) en fait la mission d` prévention spécialisée c'est les douze au début c'étaient les seize vingt-cinq et leurs familles après ça a été les douze vingt-cinq et leurs familles (Educl)

L'empan très large, des pré-adolescents aux jeunes adultes, accroît inévitablement le champ d'action et les objectifs de la prévention spécialisée. Si la volonté, avec le public des jeunes adolescents, est d'agir le plus tôt possible sur des problématiques liées au cadre scolaire ou familial, il s'agit davantage, avec le public des jeunes adultes, de répondre à des problèmes d'accès au logement ou au travail. Certains jeunes sont parfois accompagnés par les services de prévention durant plusieurs années, ce qui peut créer des situations de débordement des missions des éducateurs. Une éducatrice raconte ainsi, à propos d'une expérience professionnelle antérieure dans un département limitant l'intervention aux 12-18 ans, être volontairement sortie du cadre par conscience professionnelle :

12) dans les faits on accompagnait parce que on est des rebelles hein les éducateurs spécialisés de prévention c'est bien connu et que de toute manière on se voit pas

euh dire à dix-huit bon ben tu prends tes clics et tes clacs et puis tu te débrouilles (EducD)

Il arrive également que la prévention spécialisée prenne en charge des publics très isolés, à l'image des mineurs étrangers, ou soit parfois sollicitée par des habitants du territoire pour des problématiques sur lesquelles ils n'ont, *a priori*, pas de compétences préalables. Sollicitée par une personne pour une procédure d'Obligation de quitter le territoire (OQTF), une éducatrice raconte ainsi s'être, en quelque sorte, « spécialisée » sur ce sujet :

13) ça m'est arrivé d'en faire d'autres des obligations d` quitter l` territoire et ça j` pense que j` suis repérée sur <ville2> pour ça parce qu` y a pas de de structures qui le fait il faut soit venir sur <ville1> ou aller sur <ville5> et donc les gens voilà c'est tellement compliqué j` pense que les gens ils ont besoin juste au moins d'être épaulés euh le temps d` leur procédure quoi (EducB)

Le public pris en charge par les équipes de prévention reste majoritairement masculin, en raison, d'après Véronique Le Goaziou (2015 : 56) d'une occupation plus importante de l'espace public par les garçons et par leur surreprésentation dans le champ de la déviance et des illégalismes. Formulant le même constat, un éducateur confie avoir engagé une démarche volontariste pour aller à la rencontre du public des filles, « grandes absentes du travail social » :

14) y` a quelques années euh on avait essayé euh de mettre l'accent sur les filles par exemple parce qu'on se disait euh que les filles en fait c'étaient le les grandes absentes en fait du travail social parce qu'elles sont pas sur l'espace public les filles (EducA)

15) les filles voilà elle sortent du collège ou du lycée et puis elles vont à la maison contrairement aux garçons qui soit ben sont déjà hors du du système scolaire et du coup ils squattent toute la journée euh l'espace public ou qui euh sortent du du lycée ou du collège qui vont trainer avec les copains (EducA)

*16) on avait mis euh en place **plusieurs plusieurs actions** justement **pour travailler en direction de ce public** euh euh j'ai pas envie de dire particulier mais euh **un petit peu oublié** quoi en tout cas (EducA)*

2.2.2 Travailler « dans la rue »

Ce qui caractérise avant tout le travail de l'éducateur de prévention spécialisé, c'est sa capacité à aller à la rencontre de son public sur le territoire sur lequel il vit.

Cette attitude, qui nécessite mobilité et capacité d'observation, rapproche, d'après le CNLAPS, le métier d'éducateur à celui d'ethnologue :

« L'éducateur de prévention spécialisée est pratiquement en position d'ethnologue dans le milieu qu'il pénètre. Il se doit d'accepter l'existence de modes de fonctionnements sociaux dont il est le témoin, préalablement à toute réaction visant une transformation des comportements [...]. Cette position de réserve et de discrétion peut durer des semaines, voire des mois avant de faire place à plus d'engagement et de prises de position. » (CNLAPS 1998 : 5)

Les éducateurs interrogés dans le cadre de ce travail interviennent majoritairement en milieu urbain (une grande ville de plus de 150 000 habitants, une ville de plus de 50 000 habitants, et des villes de tailles plus modestes allant de 5 000 à 16 000 habitants), et font référence à la « rue » comme lieu d'exercice de leur travail. Le syntagme *dans la rue* apparaît ainsi à 21 reprises dans le corpus des discours des éducateurs.

17) c'est c ` qui m ` plaît dans ce travail-là c'est vraiment être dehors dans la rue et euh être là et c'est comme si tu étais en fait en en veille (EducF)

Les éducateurs de prévention spécialisée se définissent parfois spontanément par la dénomination d'*éducateur de rue*, cette appellation étant couramment usitée pour les désigner³⁰.

18) je suis éducatrice de rue en club de prévention spécialisée euh n- je suis éducatrice à temps ` fin j ` suis éducatrice de rue et dans la rue à quatre-vingt-dix pour cent d ` mon temps (EducC)

Le vocable *rue* réfère en réalité à une pluralité de lieux (une place du quartier, l'appartement familial, le snack du bas de l'immeuble) sur lesquels se rend l'éducateur.

³⁰ Les trois premiers résultats de la recherche effectuée sur Google pour « éducateur de rue » sont : « éducateur de rue fiche métier », « éducateur de rue étude », « éducateur de rue onisep ». Ces résultats témoignent de la reconnaissance du caractère professionnel du travail d'éducateur de rue. La même requête effectuée pour le vocable « éducateur de prévention spécialisée » ne fait pas apparaître aussi clairement cet aspect professionnel. Les deux premiers résultats sont d'ordre orthographique (ajouter ou pas un « e » à « spécialisée »), le troisième associe la notion de rue à celle de prévention spécialisée (« éducateur de rue prévention spécialisée »). L'aspect professionnel de ce métier n'apparaît qu'en quatrième position : « éducateur prévention spécialisée emploi ». (recherches effectuées le 19 septembre 2019).

19) *quand je dis la rue c'est à dire ça peut être au pied d` leur immeuble ça peut être directement chez eux aussi mais euh c'est surtout au pied d` leurs immeubles c'est euh quand y` a des snacks ou des points de rencontre comme ça sur des quartiers et ben c'est des lieux qui sont investis par les les équipes de prévention spécialisée (EducA)*

L'expression *travail de rue* est présente à 18 reprises dans le corpus des entretiens. Cette expression, bien qu'elle ne permette pas de « définir ce qui est fait dans ce cadre de travail, d'exprimer l'immersion qu'il suppose, l'hospitalité consentie », est fondatrice de l'identité professionnelle des éducateurs de prévention et demeure « dans les productions de discours, les enjeux institutionnels et les représentations dominantes de la profession, emblématique du métier d'éducateur de prévention spécialisée » (Le Rest 2007 : 125).

20) *le travail de rue ça va plus être de la de la déambulation en quelque sorte pour euh voilà passer sur le quartier régulièrement voir un petit peu quelles sont les heures les plus propices euh voir c` qu'on y fait comment y fait euh si on reste longtemps ou pas euh si on voit des jeunes ou pas voilà (EducD)*

Les observations réalisées dans le cadre de ce travail de rue visent plus largement à se faire accepter des habitants. En effet, « pour pouvoir intervenir en direction des adolescents et des jeunes majeurs sur un territoire donné, il demeure primordial que les éducateurs soient accueillis par l'ensemble des catégories de populations qui habitent ce territoire » (Le Rest 2007 : 121). Ce travail s'effectue la plupart du temps dans une temporalité longue. Plusieurs éducateurs rapportent ainsi leurs difficultés, au moment de leur prise de poste, à se faire connaître des habitants de leur lieu d'intervention.

21) *il faut zoner quoi hein la plupart de faut c'est la présence sociale faut être euh dans la rue croiser le les gens à des horaires euh décalés euh y aller le matin après-midi le soir euh au début c'est ça quoi (EducG)*

22) *on connaît pas l` quartier on connaît pas les gens comme c'est de la libre adhésion les gens n` viennent pas puisqu'ils te connaissent pas et euh j` me suis dit mais c'est pas possible je j` suis assez active euh je m'embêtais quoi les trois-quarts d` mon temps euh bah j` faisais d` la présence sociale mais j'étais seule donc en fait les gens n` me connaissent pas donc ils savaient pas qu` j'étais éduc- (EducB)*

2.2.3 L'accompagnement

La notion d'« accompagnement » apparaît de façon répétée dans les discours des éducateurs (54 occurrences pour le lemme *accompagnement*). Par ce terme, c'est la relation éducative en cours de réalisation qui est exprimée. Un accompagnement peut se matérialiser dans des rencontres régulières, plusieurs fois par semaine, ou être plus sporadique :

23) un **accompagnement** c'est particulier parce que moi j'ai des jeunes je les vois régulièrement je les vois tous les deux trois jours j'ai d'autres jeunes qui qui m'appellent euh une fois tous les trois mois une fois par mois et y a d'autres jeunes que j'ai rencontrés l'année dernière que j'ai pas vus encore aujourd'hui (EducH)

Ses formes peuvent être très diverses en raison de l'adaptation, par l'éducateur, au projet de vie du jeune qui sollicite une aide (demande d'accompagnement à des rendez-vous administratifs, d'aide à l'inscription au permis de conduire, d'un soutien dans la recherche d'un logement...). Cette diversité d'actions exige très souvent une grande réactivité de la part de l'éducateur.

« C'est dans l'ici et maintenant que les éducateurs travaillent, leur temps et leur espace d'intervention se moulant au plus près du temps et de l'espace de leurs publics. Et c'est cette proximité qui leur permet d'être rapides. Très réactifs, ils utilisent les temps immédiats et les lieux disponibles pour agir : rédiger un courrier au local, passer un appel téléphonique sur un banc, discuter avec un jeune au pied d'un immeuble, contacter dans la minute ou l'heure qui suit ses parents ou frapper directement à la porte de leur domicile, etc. Lorsque cette réactivité nécessite l'appui de partenaires, les éducateurs puisent dans leur réseau afin de mobiliser les acteurs concernés [...] » (Le Goaziou 2015 : 52)

La prévention spécialisée ne décrit pas ces modes d'intervention très hétérogènes au moyen, par exemple, d'un référentiel d'action commun, et ne possède par conséquent pas de définition de l'accompagnement éducatif. Toutefois, constate Pascal Le Rest, « au-delà des différences de formulation, des représentations fondamentales » et une culture commune « prévalent » (Le Rest 2007 : 143). Parmi ce socle commun, l'adoption de méthodes « douces ». Ces méthodes ont pour effet d'introduire « de la mesure, de la raison et du temps dans les relations avec les jeunes » (Le Goaziou 2015 : 49). À propos de l'accompagnement qu'il a réalisé avec

une adolescente, un éducateur confie ainsi son désir de ne pas brusquer la jeune femme en respectant son souhait de ne communiquer que par sms, cette dernière ne répondant que la nuit. Avec ce mode de communication différé, l'éducateur prend le risque de ne pas voir ses rendez-vous honorés, bien conscient qu'une communication plus directe, téléphonique, pourrait nuire à la relation de confiance en train de s'établir.

24) *c ` qui a ça a été très compliqué la communication a été vachement dure avec elle et toujours d'ailleurs puisqu'on pouvait co- communiquer que par s m s (Educl)*

25) *voilà euh et donc m- par contre c'était très vraiment très compliqué parce que des fois euh je parlais à huit heures de de je je parlais à huit heures pour la rencontrer à neuf heures j'étais pas sûr que que elle m'avait pas encore répondu tu vois c ` que j ` veux dire du coup c'était arrivant sur les lieux y avait toujours une **incertitude arrivé sur les lieux** il fallait qu ` je renvoie un s m s bonjour <prénomF> vous êtes où je suis là et d- elle était toujours là en général elle m'a elle m'a rarement fait faux bond (Educl)*

L'accompagnement éducatif peut être individuel ou collectif. Dans le cas d'un accompagnement individuel, l'éducateur mobilise sa capacité d'écoute et d'empathie dans l'objectif de conduire le jeune « à partir d'une demande qu'il élabore, à découvrir des solutions convenables aux difficultés qui lui sont spécifiques, avec comme perspective son épanouissement dans l'espace social » (*ibid.* : 142). D'une demande initiale (problématique liée à l'emploi, au logement...), l'éducateur peut amener la personne accompagnée à développer des problématiques plus profondes.

« [...] des entretiens élaborés permettent de développer la connaissance de la personne accompagnée et de découvrir par exemple que le problème d'emploi n'est pas seulement lié à l'absence de diplômes, à la qualification professionnelle ou encore à la carence organisationnelle, mais qu'il renvoie à un parcours de vie au cours duquel les difficultés familiales, une scolarité chaotique ou d'autres problématiques dans la construction identitaire ont été croissantes. » (*ibid.* 147)

26) *on fait aussi beaucoup d'accompagnements individuels donc là euh où ça va être aussi **sur des situations euh beaucoup plus euh complexes** on va dire avec euh donc s- une situation familiale difficile la précarité ` fin on va dire qu ` y a un panel de choses à à travailler avec le jeune donc que ce soit au niveau d ` la santé de de l'insertion professionnelle ou d ` la formation a le la fa- famille le lien avec les la famille ` fin donc là c'est beaucoup d ` l'accompagnement individuel avec*

des fois des accompagnements euh qui peuvent aller très loin dans l'intimité (EducE)

L'accompagnement éducatif peut également être réalisé collectivement, par la constitution de petits groupes. Là encore, les formes d'accompagnement sont hétérogènes : atelier couture avec un groupe d'adolescentes, réalisation d'une fresque sur un mur de la commune, rénovation d'équipement urbain... Avec l'accompagnement collectif, les éducateurs recréent une dynamique de groupe propice aux interactions, à la solidarité et l'entraide. Certaines activités se déroulent dans le cadre de chantiers éducatifs : des jeunes effectuent des travaux (pour une collectivité par exemple) et sont rétribués par une petite somme d'argent, un séjour loisir, etc. Ce cadre d'activités – qui ne relève pas du salariat – permet par ailleurs d'aider certains individus à trouver une voie professionnelle.

*27) les chantiers éducatifs c'est un outil en fait ça nous permet qu ` ce soit avec des mineurs ou des majeurs tu travailles trois jours et en échange de ces trois jours soit euh on on te paye pas en direct parce qu'on veut pas être des employeurs on veut pas être des donneurs d'argent entre guillemets par contre euh si t ` es mineur tu tu vas faire un chan- tu vas faire un séjour avec nous **tu travailles trois jours t ` as trois jours de séjour** (EducI)*

*28) on prend ce jeune en chantier éducatif où i ` va être avec l'éducateur technique ça peut être ouais pour couper des arbres ou ça peut être n'importe quoi en fait ou tu peux faire des ménages pour construire des choses euh et en fait **l'éducateur technique va (inaud.) en fait d'évaluer ce jeune euh en regardant comment il travaille euh est-ce qu'il comprend ce qui est utile et des fois en fait avec l'éducateur technique il a un savoir-faire que peut-être nous on a pas que en fait en discutant avec les jeunes il arrive à trouver en fait un métier qui correspond plus à un jeune un jeune peut lui dire ben écoute moi j'ai envie d ` travailler dans le bâtiment on va (inaud.) dans le bâtiment avec l'éducateur technique finalement l'éducateur technique va lui dire ben écoute je pense que t'es pas dans les capacités de pouvoir faire ça mais peut-être i ` faut qu ` tu orientes il faut qu ` tu t'orientes plutôt va vers un autre vers un autre domaine** (EducH)*

2.2.4 Travailler en équipe

Les effectifs des associations sont de taille variable (une dizaine d'éducateurs spécialisés pour une association de taille importante, trois ou quatre pour une petite structure), mais le travail s'effectue majoritairement en équipe. La coordination est assurée par un chef d'équipe, garant du cadre institutionnel et de la gestion administrative de l'association (emplois du temps des salariés, engagement des

dépenses...). Dans la grande majorité des services de prévention spécialisée, une réunion hebdomadaire permet d'évoquer la semaine écoulée, d'échanger sur des cas pratiques (et éventuels doutes rencontrés par un éducateur quant à une situation d'accompagnement), de transmettre des informations d'ordre institutionnel et d'identifier les priorités et projets à venir. Ce temps d'échange, qui vise en premier lieu des objectifs pratiques, permet d'assurer et de maintenir la cohésion de l'équipe. Certaines associations de prévention spécialisée possèdent en effet plusieurs antennes et se déploient sur plusieurs territoires d'un département (avec, par exemple, un local dans une grande ou moyenne ville et une antenne dans un territoire périurbain distant d'une vingtaine de kilomètres, où seul un binôme d'éducateurs officie). Les réunions hebdomadaires sont donc l'occasion pour ces salariés de se rencontrer et de se fédérer autour d'un projet commun.

29) on parle de la semaine écoulée ensuite on parle de des suivis des jeunes qui méritent d'être parlés (EducG)

Comme l'écrit Pascal Le Rest,

« [...] l'équipe doit être un lieu de production d'intelligence et de réflexion, mais également un lieu de ressourcement pour les éducateurs. En effet, ce métier, qui demande de la maturité et un savoir-faire professionnel, contraint [parfois] les éducateurs à gérer des situations éprouvantes. Les problématiques douloureuses et les souffrances diverses des jeunes que les éducateurs accompagnent, dans les territoires en difficulté, peuvent générer des tensions et un effet de saturation chez ces professionnels. [...] Il est par conséquent nécessaire que le traitement des problématiques, par l'éducateur, s'accompagne de régulation des situations traitées en équipe [...] » (Le Rest 2007 : 105).

*30) par exemple un jeune qui va être euh au <quartier5> et dont on va parler nous euh et que n- nos collègues éducateurs par exemple de l'ouest euh i ` connaissent pas et en fait i ` i ` i ` enten- i ` entendent parler de ces jeunes euh en fait y a un suivi sans qu'i aient vu ces jeunes parce qu'en fait ils en entendent parler régulièrement dans les réunions et inversement **nous on entend parler d ` jeunes qu'on a jamais vus mais que du coup qui ont s- qui ont des situations qui méritent d'être parlées régulièrement en réunion (EducG)***

Lors de leurs déambulations sur les territoires, les éducateurs œuvrent la plupart du temps en binôme pour faciliter le contact avec les habitants du territoire. Une

éducatrice (EducD) confie par ailleurs que la mixité du binôme est parfois un atout dans l'approche de certains jeunes.

31) *on est une petite équipe alors on est deux éducateurs à être ici sur le territoire <territoire1> c'est-à-dire à travailler sur <quartier1> et <quartier2> alors on essaye le plus possible d'être à deux quand on est euh en travail de rue donc avec la collègue qui s'appelle <collègue2> euh ouais on essaye le plus possible de d'être à deux parce que c'est plus facile parce qu'on rencontre plus de monde parce que c'est plus agréable parce qu'on peut discuter voilà des situations se dire ben tiens voilà moi j'ai saisi ça sur euh sur cette rencontre qu'est-ce que tu en as pensé voilà donc c'est c'est plus confortable en terme de travail (EducA)*

32) *alors moi j'aime bien aussi qu- que le binôme soit mixte alors c'est pas toujours le cas mais dans l'idéal euh c'est bien d'avoir aussi euh les deux approches l'homme et la femme ou s'adressent pas `fin les jeunes s'adressent pas d ` la même manière euh si c'est un homme ou une femme (EducD)*

2.3 La prévention spécialisée à l'épreuve du réel

Les principes constitutifs de la prévention spécialisée, tels qu'on les a évoqués en [2.1] perdent de leur « intransigeance – ou de leur naïveté – dès lors qu'ils doivent s'incarner » d'après la sociologue Véronique Le Goaziou (2015 : 45). S'ils ont « incontestablement eu du sens lorsque la prévention spécialisée s'est installée dans le paysage social et socio-judiciaire puisque les dispositifs existants avaient montré les limites de leur intervention », ils présentent aujourd'hui certaines limites (*ibid.* : 44). En 2002, un document rédigé par l'Assemblée des départements de France, le Cadre de référence départemental de la prévention spécialisée, réactualise ainsi les six principes fondateurs de la prévention spécialisée. L'objectif affiché est de « réactualiser les principes fondamentaux de cette mission afin de les sortir des connotations idéologiques dont ils sont empreints »³¹. Parmi les principes qui exigent une plus grande adaptation : l'absence de mandat nominatif, la libre adhésion, le respect de l'anonymat et la non-institutionnalisation des pratiques.

- De l'absence de mandat nominatif... à la commande publique territoriale

³¹ Assemblée des départements de France (2002). Cadre de référence départemental de la prévention spécialisée.

L'absence de mandat nominatif, principe constitutif de la prévention spécialisée, ne peut être totale, dans la mesure où la prévention spécialisée intervient dans le cadre d'une commande publique territoriale :

« [...] elle doit s'exercer dans des territoires où se présentent des risques d'inadaptation sociale – et loin s'en faut qu'elle ait le loisir de les choisir elle-même ; les lieux de son intervention sont *a minima* objet de négociations – ou d'arrangements – avec les conseils généraux et les communes – quand, à certains endroits, ce ne sont tout simplement pas des directives qu'elle doit exécuter. »
(Le Goaziou 2015 : 45)

Si elle ne cible pas directement des individus sur décision judiciaire ou administrative, la prévention agit sur mandat territorial et vise conséquemment les habitants d'un territoire délimité.

- De la libre adhésion... à la recherche de l'accord

Pour le Cadre de référence départemental, la libre adhésion relève davantage d'une recherche de l'accord, et donc d'une stratégie d'entrée en relation avec le public. Les éducateurs ont en effet recours à des procédés incitatifs, en suggérant et en encourageant le lien avec les habitants d'un territoire. La liberté des personnes est, de plus, sujette à la problématique de la responsabilité légale, lorsqu'il s'agit de mineurs. Une éducatrice évoque ainsi un changement de pratique concernant la demande d'autorisation parentale. Lors d'un stage durant sa formation, les éducateurs ne prévenaient pas les responsables légaux que leurs enfants partaient faire une sortie avec le service de prévention. Désormais, ils doivent systématiquement obtenir une signature des parents avant chaque trajet organisé avec leur enfant, se confrontant parfois à des réticences de l'environnement familial.

33) *c` que j'ai vu qui avait changé c'est que du coup sur le fait d'avoir euh y a beaucoup plus de sécurité sur le fait d'avoir les jeunes avec nous sous notre responsabilité moi quand j'avais fait mon stage on avait pas donc c'est bête de notre part mais on prenait les jeunes en voiture à droite à gauche sans prévenir jamais machin euh voilà sauf que maintenant depuis que j` suis revenue on doit avoir une autorisation parentale à chaque fois (EducG)*

Concernant ces publics, Véronique Le Goaziou note en outre qu'« ils sont loin d'être des individus rationnels et libres, en particulier les enfants ou les adolescents. Et,

dans les quartiers populaires, les habitants sont quasi captifs des services qui leur sont proposés, y compris les services sociaux et éducatifs. Dès lors la liberté qui leur est attribuée, si elle peut être une lointaine ligne de mire, est un *faux ami* ». (*ibid.*)

- De l'anonymat... à la confidentialité

Le respect de l'anonymat ne peut également être respecté lorsqu'il s'agit de rendre compte d'un accompagnement à l'ensemble de l'équipe de prévention, ou à des associations partenaires. Le Cadre de référence de 2002 préfère ainsi parler de « respect de la confidentialité » dans un souci de transversalité de l'action de la prévention. Il arrive toutefois que la confidentialité ne puisse être respectée. Une éducatrice raconte ainsi sa gêne dans l'accompagnement d'une jeune femme connue des médiateurs sociaux engagés par la commune, dont la mission ne relève pas de l'action sociale classique. Ces derniers ont en effet obtenu des informations sur cet accompagnement, parfois transmises par la jeune femme elle-même.

*34) alors le fait que moi j ` sois tenue au secret que j ` sois dans l'anonymat et ce-
bon l'anonymat c'était foutu puisque cette famille ils étaient connus et reconnus
mais que j ` sois plutôt dans l ` secret de c ` qu'on s ` dit et que j ` voulais pas
aussi euh la mettre euh dans une situation compliquée parce que les médiateurs
pour le coup euh ils étaient capables de dire ah ben t ` as <nomEduc (D)> machin
euh bon c'était un peu ff c'était un peu ils avaient une posture qui était très
différente de la nôtre donc du coup ça collait pas des fois ou des fois elle allait à
mon local elle me trouvait pas et comme on était dans l ` quartier elle allait au
local des médiateurs en disant ah ben vous avez pas vu <nomEduc (D)> alors là
c'était embêtant parce que elle ça partait d'un sentiment assez euh naturel et puis
j'aurai fait comme mal j ` pense à sa place après j'avais les médiateurs qui
m'appelaient ah ben tu l'as vue aujourd'hui et tout oui oui j ` l'ai vue
aujourd'hui ((ton gêné)) (EducD)*

- D'une pratique non institutionnelle... à la reconnaissance de la nécessité d'une adaptation permanente

Le principe de non-institutionnalisation des pratiques qui évite la fixité et la pérennisation des activités doit s'inscrire, d'après le Cadre de référence « dans un cadre institutionnel précis. Bien que souple et adaptable au sein du dispositif départemental, l'exercice de la prévention spécialisée, quel que soit le mode de gestion, a l'obligation de rendre des comptes ». Cette adaptation du principe de non-

institutionnalité va de pair avec la sollicitation croissante de la prévention spécialisée par les élus locaux dans la gestion de l'ordre public.

En dépit d'une philosophie militante et des principes clairement définis, la prévention spécialisée, on le voit, doit ajuster ses pratiques à la complexité des relations entre public cible, partenaires et élus locaux. Cet impératif d'adaptation s'accroît d'autant plus face à l'injonction sécuritaire impulsée par les politiques gouvernementales.

3 L'injonction sécuritaire : prévenir la délinquance et la radicalisation

Malgré le mouvement de méfiance et de réticence dont elle a pu faire l'objet, la présence de la prévention dans les territoires s'est peu à peu normalisée. Les associations de prévention sont en effet désormais représentées dans les conseils départementaux et communaux de prévention de la délinquance juvénile, et sont devenues des partenaires habituels des dispositifs de la politique de la ville (Peyre et Tétard 2006 : 224). Ce statut particulier au sein de l'action sociale, dû pour partie à sa présence « sur le terrain », fait de la prévention spécialisée un réceptacle quasi-obligé des politiques de contrôle, et plus largement de celles visant à « prévenir » des risques pour la population.

« “Être sur le terrain”... l'expression est devenue une formule presque obligée, synonyme de crédibilité, de “courage” et d'efficacité. Cette rhétorique est omniprésente dans le discours de nombreux élus [...], dans celui de nombreux responsables politiques [...] et dans celui de nombreux journalistes [...]. Or il est bien des façons d’“être sur le terrain”, chacun y étant un peu à sa façon, la spécificité de cette façon d’y être conditionnant l'intérêt de ce que l'on peut en raconter. Dit autrement, tout le monde est “sur le terrain” à sa manière, avec ses lunettes et ses œillères, voyant ce qu'il peut et/ou ce qu'il veut voir. » (Mucchielli 2007)

Notion-phare de l'action publique, la « prévention » est au centre de débats qui opposent une prévention *sociale* et une prévention *répressive* nouvellement installée, pour paraphraser Michèle Becquemin (2007). La prévention de la

délinquance, et, pour le sujet qui m'occupe, la prévention de la radicalisation, incarnent ces formes de prévention répressive dans laquelle « recherche compréhensive des causes, sociales ou psychologiques n'est plus une priorité ; il s'agit avant tout de surveiller, de rectifier les comportements déviants et de sanctionner les fautes, en intervenant le plus rapidement possible » (*ibid.*). Dès lors, le risque de confusion sémantique et d'instrumentalisation de la prévention spécialisée est réel, celle-ci étant chargée de « prévenir » les comportements inadaptés à la vie en société. Du constat de Véronique Le Goaziou qui a mené une enquête sociologique auprès d'un service de prévention spécialisée du département des Bouches-du-Rhône (13), les propos des éducateurs révèlent en effet une

« [...] antinomie sémantique entre, d'un côté, prévenir la délinquance et d'un autre côté la prévention de la délinquance. Dans le premier cas, cela signifie agir sur les pratiques délinquantes des jeunes et les en préserver, les éducateurs estimant que leur action peut avoir une influence. Dans le second cas, la prévention de la délinquance renvoie à une doctrine d'action publique fortement connotée sur le plan politique et contraire à leur morale personnelle et aux valeurs de leur métier [...] » (Le Goaziou 2013 : 28)

Depuis les premières expériences fondatrices de la prévention spécialisée, les éducateurs doivent composer avec la délinquance qui fait partie intégrante de la vie des jeunes qu'ils rencontrent. Pour autant, la loi du 5 mars 2007 promulguée par le gouvernement Villepin relative à la prévention de la délinquance vient bousculer sa philosophie d'action. Cette loi dont l'objectif est d'aligner la législation des mineurs sur celle des majeurs génère en effet des confusions entre action sociale et questions de délinquance et introduit plusieurs glissements :

« [...] les délinquants deviennent une catégorie qui se réduit aux mineurs ; la prévention devient un moyen d'intervention auprès de catégories de personnes jugées à risque (mineurs, toxicomanes, malades mentaux, familles en difficulté) ; la prévention de la délinquance se focalise sur la sanction sans penser une quelconque stratégie éducative. » (Le Rest 2007 : 77-78)

Dans un contexte où les financements alloués aux associations de prévention par les départements se restreignent parfois de manière drastique (certains services se voient ainsi amputés de la moitié de leurs effectifs, quand d'autres doivent tout

simplement cesser leurs activités) la pression exercée sur les équipes est réelle. Plusieurs lois ont en effet « renforcé les pouvoirs des élus locaux si bien que, soucieux des résultats de leurs collectivités en matière de sécurité, ils peuvent appliquer une pression forte sur les professionnels de la prévention pour que leur action ait des effets sur les comportements incivils ou les illégalismes de leurs jeunes publics » (Le Goaziou 2015 : 82-83). Sommée de rendre des comptes sur ses actions et parfois associée de fait à la politique locale de sécurité des communes, la prévention est placée dans une double tension : celle de maintenir un lien avec des mairies et celle d'être associée, par les habitants, à un service de maintien de l'ordre. Et les inquiétudes des équipes sont nombreuses :

« [...] peur d'être assimilées à des fonctions d'ordre et passer pour des auxiliaires de police, à une époque où les relations entre les habitants des quartiers populaires et les forces de l'ordre sont à un haut niveau de tension ; peur qu'on les contraigne à fournir des informations sur les jeunes, alors que leurs pratiques se fondent sur un rapport de confiance ; peur de subir les alternances politiques locales, alors que le travail éducatif demande des réseaux partenariaux stables ; peur qu'on leur demande des résultats rapides, alors que les éducateurs tentent d'infléchir des trajectoires de vie et que leur action est par nature incertaine. » (Le Goaziou 2015 : 85).

De l'aveu même d'une éducatrice rencontrée lors d'un entretien, dénoncer ces actes ne serait d'aucune utilité et serait même néfaste au travail éducatif, l'éducateur risquant de perdre le lien de confiance établi, et de ne pas pouvoir travailler avec le jeune sur la problématique rencontrée (en l'occurrence la consommation de cannabis dans l'extrait qui suit).

35) *j` pense que si on veut vraiment créer une relation avec les jeunes euh voilà **des fois on est au courant de d'actes de délinquance qu'ils commettent** voilà ils vont nous en parler **donc des choses qui sont illégales** qu'i` font ben c'est pareil **j` vais pas dénoncer à la police parce que parce que je pars du principe que déjà qu'ils nous en parlent c'est très bien et que nous notre boulot c'est justement de travailler là-dessus d'expliquer pourquoi c'est illégal** à l'origine euh que ça peut l` mettre en danger pour telle ou telle raison que voilà mais si le jeune sait que si i` m` dit ça j` vais être obligée d'aller l` dire à la police ou que j` vais aller l` dire à la police parce que moi je considère que c'est un acte de délinquance et que donc il faut que je en parle à la police ça marchera plus jamais il voudra plus du tout rien confier mais il continuera à faire ses actes de délinquance (EducE)*

La commande publique, lorsqu'elle touche des questions sécuritaires, impose aux équipes de prévention un travail d'analyse et de décodage : comment adapter ces demandes tout en respectant la doctrine initiale de la prévention ? Pour Véronique Le Goaziou, les équipes de prévention « doivent devenir des experts de ces politiques, afin de déterminer la place qu'elles peuvent ou veulent y prendre. Donner ou ne pas donner telle information, être ou ne pas être dans tel dispositif, coopérer avec tel ou tel partenaire, *etc.*, se discute et s'estime » (2015 : 88). Malgré une disparité de situations dans des départements aux réalités socio-économiques parfois hétérogènes, le malaise de la prévention est réel face aux injonctions sécuritaires, et, ces dernières années, face à la problématique de la radicalisation djihadiste. Dès 2014, la prévention spécialisée, en tant qu'actrice de l'action sociale est en effet intégrée dans les programmes gouvernementaux de lutte contre la radicalisation. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, appelle ainsi les politiques publiques existantes à participer au repérage de « signaux » de radicalisation.

36) Tous les acteurs susceptibles de détecter des signaux faibles – cela va des services de Protection de l'Enfance des conseils généraux jusqu'à la prévention spécialisée, en passant par l'Éducation nationale ou des services médicaux – doivent dès lors être capables d'aider les jeunes qui s'égarent face à des sites de propagande.

La présence « sur le terrain » de la prévention est l'argument principal de sa sollicitation par les autorités dans cette nouvelle problématique. À la tête du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation de 2013 à 2016, Pierre N'Gahane énonce ainsi le rôle que peut (doit ?) jouer la prévention :

37) Nous avons besoin des éducateurs de rue, qui jouent un rôle fondamental dans la prévention de la délinquance et de la radicalisation. Ce sont des acteurs indispensables car ils interviennent auprès de jeunes en danger, désocialisés et dont le cadre familial n'est pas bien circonscrit³².

Lors des 7^{es} journées nationales de la prévention spécialisée les 28 et 29 avril 2016, le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner, rappelle dans son

³² Jouanneau, H. (2 mars 2016). Les acteurs de la prévention ont un rôle crucial à jouer contre la radicalisation. [lagazettedescommunes.com. https://www.lagazettedescommunes.com/431477/les-acteurs-de-la-prevention-ont-un-role-crucial-a-jouer-contre-la-radicalisation/](https://www.lagazettedescommunes.com/431477/les-acteurs-de-la-prevention-ont-un-role-crucial-a-jouer-contre-la-radicalisation/)

discours introductif la doctrine de la prévention, avant de l'appeler à prendre part à la lutte contre la radicalisation, celle-ci se trouvant « en contact direct avec ce phénomène ». La contradiction est manifeste entre l'évocation des principes fondateurs (absence de mandat nominatif, respect de l'anonymat...) et cette nouvelle commande publique en provenance de l'État. Dans le discours de clôture de ces journées, la ministre de la Famille, de l'Enfance et des Droits des Femmes, Laurence Rossignol évoque « le rôle déterminant » de la prévention spécialisée dans la prévention de « l'emprise radicale ».

38) Vous n'avez bien sûr pas pour mission première de prévenir la radicalisation mais vous pouvez y concourir dans la mesure où vous êtes en contact direct avec ce phénomène. Les jeunes en rupture peuvent être des proies pour des prédateurs fanatisés. J'ai demandé que chaque contrat de ville soit complété en 2016 par un plan d'actions sur la prévention de la radicalisation, qui en constituera une annexe. Un cadre de référence visant à appuyer les acteurs de terrain dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces plans locaux a été établi par mes services et sera prochainement diffusé. Je vous invite à vous associer à ces plans d'actions, votre mobilisation sera précieuse. Le principal enjeu est en effet d'entrer en contact avec des jeunes en situation de radicalisation, de susciter leur adhésion et de nouer avec eux une relation de confiance pour les accompagner dans la durée. (déclaration de Patrick Kanner le 28 avril 2016 à Créteil)

39) À ceux qui douteraient encore de l'utilité sociale de la prévention spécialisée, je voudrais rappeler le rôle déterminant que jouent les équipes éducatives pour prévenir notamment l'emprise radicale dont les jeunes les plus vulnérables peuvent être la cible. Nous le savons les situations de fragilité, de rupture, d'exclusion restent le terreau de la radicalisation. [...] Face à cette problématique nouvelle nous avons plus que jamais besoin de nous appuyer sur l'expérience des acteurs qui connaissent le terrain pour trouver des solutions face à ce nouveau défi. [...] La présence d'équipe de rues, le maillage de certains quartiers... Tout ce travail de proximité effectué par les équipes de prévention spécialisée permet de prévenir les phénomènes de radicalisation [...] (déclaration de Laurence Rossignol le 29/04/2016 à Créteil)

Ces formes d'imposition de la problématique de la radicalisation dans le travail éducatif de la prévention coïncident avec une situation de vulnérabilité financière de ce secteur. Dans un communiqué publié le 12 février 2015, le Comité national de

liaison des associations de prévention spécialisée s'alarme de coupes budgétaires « jusqu'à 50% et parfois sur une vingtaine de départements »³³ :

40) Nous avons pris la décision de faire connaître largement ce contexte très préoccupant : mise en danger des associations – pourtant piliers reconnus de la démocratie – mise en danger de la jeunesse qu'accompagne la prévention spécialisée et mise en danger de l'emploi des salariés, soulignent les auteurs du communiqué. Nous exerçons une mission de protection de l'enfance déléguée par les Conseils généraux, qui la réduisent sur un nombre important de territoires, la plupart du temps sans proposition alternative, ce qui manque pour le moins de cohérence au vu des difficultés rencontrées par la jeunesse des quartiers dits « populaires »

Le CNLAPS dénonce notamment une situation paradoxale :

41) [...] nous traversons un moment paradoxal puisque ces baisses de financement coexistent avec la volonté chaque jour davantage affirmée d'impulser des actions de développement social, d'impliquer le travail social dans des actions collectives et communautaires qui renforcent le pouvoir d'agir des populations marginalisées, et de mettre en œuvre des réponses innovantes en matière de prévention

Cette fragilisation du secteur l'enjoint de nouveau à se rendre visible, voire à convaincre les pouvoirs publics de son utilité dans la prévention de la radicalisation. C'est notamment le souhait affiché par le CLAPS dans une contribution sur la prévention de la radicalisation remise au ministère de la ville en février 2015 dans laquelle le comité émet des propositions d'actions novatrices.

La récente problématique de la radicalisation est donc à l'origine d'une tension double pour la prévention spécialisée. Celle d'« avoir sa place » dans les dispositifs d'action publique (et partant, de pouvoir prétendre aux fonds de financement du CIPDR), et celle de maintenir sa philosophie d'action en promouvant une « politique de prévention éducative et sociale de la radicalisation »³⁴.

³³ Le Gall, S. (16 février 2015). *L'avenir de la prévention spécialisée est « en danger », selon les éducateurs de rue*. lagazettedescommunes.com. <https://www.lagazettedescommunes.com/327016/lavenir-de-la-prevention-specialisee-est-en-danger-selon-les-educateurs-de-rue/>

³⁴ La Gazette des communes, (3/02/2015). Les éducateurs de rue promeuvent une « politique de prévention éducative et sociale de la radicalisation ».

Conclusion du chapitre

La prévention spécialisée est une branche de la politique de l'Aide sociale à l'enfance qui demeure méconnue. Par ce chapitre, j'ai souhaité contribuer à sa reconnaissance, en particulier dans le domaine des sciences du langage. Les linguistes ne se sont pas encore véritablement penchés sur cette communauté sociolinguistique de locuteurs qui partage des pratiques et des valeurs communes, héritées pour partie du militantisme de la fin des années 1960.

Au cours des dernières décennies, le champ de la prévention spécialisée s'est peu à peu structuré autour d'une doctrine d'action. Cette dernière est toutefois mise à mal par l'exigence d'action des décideurs politiques en matière de prévention des risques pour la société, notamment depuis l'avènement de la radicalisation comme paradigme explicatif de la commission d'actes terroristes au nom de l'islam.

Avec l'institutionnalisation de la lutte contre la radicalisation au milieu des années 2010, les éducateurs de prévention doivent *repérer* et *signaler*, parmi les adolescents et jeunes adultes qu'ils accompagnent, des cas potentiels ou avérés d'individus *radicalisés* sur la base de signaux comportementaux (discours de rejet des valeurs républicaines, changements de mode d'alimentation, d'habitudes vestimentaires...).

Je chercherai dans ce travail à saisir le sentiment linguistique des éducateurs de prévention spécialisée s'agissant de l'introduction de la problématique de la radicalisation dans leur travail. Pour ce faire, j'ai constitué une ressource linguistique inédite, constitués d'entretiens semi-directifs menés auprès de ces professionnels du travail social. Je détaillerai dans le chapitre 3 les modalités de co-construction (de la chercheuse vers les enquêtés, mais aussi des enquêtés vers la chercheuse) de ces observables.

Synthèse du chapitre

- La prévention spécialisée dépend de la politique publique de l'Aide sociale à l'enfance. Elle s'occupe d'adolescents (à partir de 12 ans) et parfois de jeunes adultes (jusqu'à 25 ans).
- L'objectif principal de la prévention spécialisée est d'aller à la rencontre des habitants sur leur territoire (au moyen de déambulations) pour établir une relation éducative, proposer une aide, des activités...
- Les éducateurs de la prévention spécialisée, couramment nommés « éducateurs de rue », dépendent des départements.
- La prévention spécialisée hérite de pratiques et de principes militants qui se matérialisent par une doctrine d'action :
 - l'absence de mandat nominatif (les équipes n'interviennent pas sur décision d'un juge)
 - la libre adhésion du public
 - l'anonymat des jeunes et des familles
 - le partenariat avec d'autres structures (du travail social ou autres)
 - le renouvellement des activités proposées aux jeunes
 - le support associatif
- La prévention spécialisée est dans une tension double : financière et sécuritaire :
 - Elle subit régulièrement des coupes budgétaires et une pression des élus locaux qui lui demande de participer aux politiques sécuritaires de contrôle : de la délinquance, du risque de radicalisation.

Partie II

Terrain d'enquête, corpus et réflexion épistémologique

Chapitre 3

Constitution des corpus et élaboration d'une méthode de traitement des données

Introduction

La restitution de la méthode utilisée pour mener un travail analytique est un passage incontournable de toute recherche. En suivant Edgar Morin, je privilégierai dans ce chapitre le terme de « méthode » à celui de « méthodologie » pour rendre compte des choix qui ont été les miens dans la construction de l'objet de recherche et des observables de cette thèse. La méthode comporte « de la découverte et de l'innovation » (Morin [1986] 2007 : 27), là où la méthodologie se positionne davantage comme un guide programmatique :

« Les méthodologies sont des guides *a priori* qui programment les recherches, alors que la méthode qui se dégage de notre cheminement sera une aide à la stratégie (laquelle comprendra, certes, des segments programmés, c'est-à-dire "méthodologiques", mais comportera nécessairement de la découverte et de l'innovation. Le but de la méthode, ici, est d'aider à penser par soi-même pour répondre au défi de la complexité des problèmes. » (*ibid.* : 27)

En s'écartant d'une méthodologie déjà constituée, on cherche avant tout à répondre à

« [...] un questionnement de recherche pertinent justifié par des motivations sociales et scientifiques, inscrit dans une épistémologie et une réflexivité au préalable (une théorie de la connaissance et une conscience de son projet, autrement dit des réponses aux questions "pourquoi est-ce que je me lance dans cette recherche ?" » (Blanchet [2000] 2012 : 30).

Ce chapitre est organisé en quatre sections. La première section rend compte des différentes étapes dans la construction de l'objet de recherche radicalisation. J'y expose la démarche inductive et le terrain d'enquête qui ont forgé les choix de constitution du corpus de cette thèse. Le corpus se composant de deux ensembles d'observables (un corpus de discours institutionnels et un corpus de discours du travail social : des entretiens semi-directifs menés auprès d'éducateurs de prévention spécialisée), je décris dans la deuxième et troisième partie du chapitre leur mode de collecte et leurs caractéristiques intrinsèques. Je développe plus particulièrement la caractéristique orale des entretiens, dans la quatrième et dernière partie du chapitre.

1 De la connaissance d'un objet de recherche à la constitution d'un corpus

Tout chercheur, lorsqu'il initie un travail analytique, vise une meilleure connaissance de son objet de recherche. Outre la nécessaire étape du balisage théorique du sujet au moyen des recherches bibliographiques, d'autres apports sont susceptibles de faire émerger des questions et de fournir des éléments soulevant l'intérêt pour l'analyse. Dans le cas de cette recherche, un travail de terrain préalable à la collecte des observables a contribué à étayer ma compréhension de la prévention de la radicalisation en tant que politique publique en cours de structuration. Je reviendrai dans cette section sur cette démarche inductive [1.1] qui a notamment permis de préciser les choix ultérieurs de constitution du corpus [1.2].

1.1 Construire l'objet de recherche : démarche inductive et terrain d'enquête

En plus des apports théoriques exposés dans la première partie de cette thèse, différents espaces d'investigation et expériences m'ont permis de circonscrire plus finement l'objet de recherche. Au commencement, j'ai en effet cherché à préciser cet objet, par une revue de littérature scientifique d'une part, et par des observations

menées en contexte institutionnel d'autre part. Ce double mouvement de recherche s'inscrit dans les pas de la démarche inductive, qui

« [...] contrairement au raisonnement hypothético-déductif selon lequel la recherche se déroule par étapes successives (formulation d'hypothèses, collecte des informations, validation) [...] répond à une dynamique d'allers et retours, d'ajustements constants entre la formulation des hypothèses de recherche, l'élaboration de catégories conceptuelles, l'analyse et l'accumulation progressives des données issues du terrain [...] » (Barbot 2012).

Ce positionnement méthodologique et épistémologique doit entre autres sa parenté à la *Grounded Theory*, développée par Anselm Strauss et Barney Glaser (1967), soit littéralement « la découverte de la théorie à partir des données » (*je traduis*).

La *Grounded Theory* propose d'élaborer des hypothèses et des concepts conjointement à la découverte et à l'analyse des données. J'ai cherché à appliquer ce principe dès la construction de l'objet de recherche, en construisant un terrain dont je retracerai la genèse [1.1.2], après avoir rappelé brièvement l'intégration de cette technique d'enquête dans les travaux issus des sciences du langage [1.1.1].

1.1.1 La notion de terrain en sciences du langage

Si la notion de terrain est familière de certaines disciplines des sciences humaines comme la sociologie et l'ethnologie, elle est, en sciences du langage, traditionnellement pratiquée par « les disciplines s'intéressant à l'étude des interactions, comme par exemple l'analyse conversationnelle, la sociolinguistique et l'anthropologie linguistique » (Rivera et *al.* 2012 : 147).

La quasi-absence du terrain comme méthode d'accès aux données linguistiques dans les autres courants des sciences du langage s'explique, selon Christian Rivera et *al.*, par l'existence de deux perspectives, « l'une marquée par l'interactionnisme, l'autre relevant de l'analyse de discours » (*ibid* : 146), qui ont occasionné une tension entre *terrain* pour l'une, et *corpus* pour l'autre. La première perspective, interactionniste, emprunte à l'ethnographie le principe de participation au groupe social observé. Cette méthode dite d'*observation participante*, permet au chercheur de collecter les données langagières dont il a besoin, mais implique également sa

participation dans le contexte qu'il désire étudier. La deuxième perspective, d'analyse du discours, privilégie la construction du corpus, au détriment des contextes de production des discours étudiés. Lorsque le chercheur se situe en présence d'un terrain, il envisage ce dernier uniquement comme un moyen d'accès à des discours compilés ensuite en corpus : « dans cette perspective, le chercheur se place à l'extérieur du contexte, son but étant principalement d'observer l'interaction et de recueillir les données nécessaires à la constitution de son corpus » (*ibid* : 151). Dans le cas de la présente étude, j'ai au préalable mené une approche d'observation participante, indispensable au recueil ultérieur du corpus.

1.1.2 Retour réflexif sur le terrain de recherche

Afin de mieux comprendre la manière dont la radicalisation était investie au sein des institutions chargées de cette problématique, j'ai tâché de construire un terrain sur un modèle *top-down* (du « haut » vers le « bas »), partant des services de l'État pour redescendre ensuite vers les associations implantées sur le territoire régional. L'objectif d'un tel terrain est d'opérer un mouvement vers une micro-sociologie d'acteurs pris dans le jeu institutionnel.

À ma demande, plusieurs entretiens avec des acteurs institutionnels m'ont été accordés. Une de mes premières interlocutrices fut Marion Ostrowetsky, chargée de mission à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de l'Hérault, et référente départementale « Valeurs de la République et Laïcité », dont la prise de poste coïncidait avec le début de ma thèse. Cette rencontre faisait suite aux échanges que j'avais pu avoir lors de la préparation de mon projet de thèse en Master 2 (en 2016/2017), avec son prédécesseur Philippe Quentin, dont la mission était alors intitulée « Faire société, faire république, lutter contre toutes les formes de replis communautaristes ». Nos échanges de courriels dans lesquels j'exposais mon souhait de travailler sur la radicalisation ont en partie révélé la façon dont le secteur institutionnel était alors en train de se structurer autour de cette notion³⁵. Cherchant

³⁵ Philippe Quentin avait en effet relayé mon projet auprès de plusieurs instances, en particulier dans les secteurs de la jeunesse, des sports et du champ social, cherchant à savoir dans quelles mesures ces secteurs pouvaient contribuer à ma recherche³⁵.

à poursuivre ces échanges avec la DDCS, j'ai souhaité rencontrer Marion Ostrowetsky dès le début de ma thèse. Le rendez-vous avait pour principal objectif de m'enquérir de la possibilité de réaliser des entretiens avec des personnes dites *radicalisées* ou *en voie de radicalisation* en intégrant notamment la cellule départementale de suivi de la radicalisation.

Cette demande n'a pu être satisfaite pour des raisons de trop grande sensibilité des données recherchées. Toutefois, ce rendez-vous m'a permis de poursuivre mes observations sur la manière dont le champ radicalisation était alors en train de se structurer parmi les relais de l'État. Suite à cette rencontre, nous avons continué d'échanger de façon épisodique, elle, me tenant informée par courriel de la tenue d'événements en lien avec mon sujet (projection de films, sessions de formations...).

En 2017, mes intérêts de recherche portaient initialement sur les femmes suivies pour radicalisation. Dans cette perspective, j'ai entrepris de rencontrer le Planning Familial de l'Hérault, association historique de défense des droits des femmes. J'y ai fait la rencontre de Latifa Drif, coordinatrice de la structure. Nos échanges fructueux ont pour moi été l'occasion d'appréhender la façon dont le réseau associatif d'un département, l'Hérault, tentait de se structurer autour des récentes politiques publiques sur la radicalisation. J'ai ainsi pu accéder, par l'entremise de cette « informatrice relais » (Blanchet et Gotman [1992] 2015), à un réseau d'associations héraultaises³⁶ en cours de structuration autour de cette problématique, auquel j'ai eu l'occasion de présenter mes objectifs et avancements de recherche lors de deux réunions.

Ce réseau nommé « groupe ressources Dérives radicales des jeunes » composé de structures de travail social s'est réuni à plusieurs reprises pour créer un espace d'échanges sur les pratiques des professionnels et réfléchir à un projet commun pour candidater à un appel à financement de projet du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR). Les discussions produites dans le cadre de ces réunions m'ont définitivement convaincue d'orienter

³⁶ Maison des Adolescents 34, Protection Judiciaire de la Jeunesse 34, École des Parents et des Éducateurs 34, association Via Voltaire, Association de Prévention Spécialisée 34

ma recherche vers le public des professionnels du travail social. En cause : de nombreux échanges sur la signification du lexème *radicalisation* ainsi que sur les pratiques de prévention. Ces débats ont révélé un manque de consensus sur la notion et de nombreuses interrogations de la part de ces professionnels, confirmant l'ambiguïté du lexème, qui obscurcit plutôt qu'il n'éclaire dans certains contextes.

Lors d'une journée de formation organisée par le Réseau pour Adolescents en Dérives extraOrdinaires (RADeO) à Nîmes en novembre 2017, j'ai par ailleurs pu situer plus précisément quelle profession parmi les travailleurs sociaux, pouvait constituer un terrain d'enquête approprié pour l'étude de la mise en sens du lexème *radicalisation*. J'y ai notamment fait la rencontre d'un éducateur de prévention spécialisée qui intervient dans le département du Gard. Ce professionnel s'interrogeait sur le fait de pouvoir qualifier ou non, de *radical*, le comportement et le discours d'une adolescente dont il assurait le suivi. Plusieurs mois après cette rencontre (et après avoir définitivement arrêté l'objet de recherche), j'ai pu reprendre contact avec cet éducateur dont le témoignage figure parmi le corpus d'entretiens de cette thèse, que je décrirai en précision dans la section [3] du chapitre.

En définitive, ce premier terrain d'enquête inductif (que j'ai exposé ici brièvement), entre institutions et associations territoriales, a constitué les prémises d'un terrain construit spécifiquement pour les besoins de l'analyse, que je détaillerai plus loin. Avec cette démarche inductive, la (jeune) chercheuse affine et met progressivement en place l'objet de sa recherche en allant à la rencontre d'un public d'informateurs. Cette entreprise, si elle met en place les fondements de la recherche, pose toutefois la question de la place de la chercheuse au sein même de l'objet en cours de construction. C'est ce point que je tenterai désormais d'éclairer.

1.1.3 La place du chercheur dans l'objet de recherche : demande sociale et implication

La problématique de la radicalisation, en ce qu'elle correspond à une demande sociale forte (en témoignent les nombreux appels à financements de recherches sur

ce thème³⁷, et le financement dont bénéficie cette thèse), nécessite une réflexion sur le positionnement qui a été le mien vis-à-vis de la thématique traitée, mais aussi à l'égard du public d'enquêtés qui a contribué à ce que ce travail puisse exister. Je reviendrai par conséquent dans cette partie sur mon « implication » (terme qui sera explicité dans les sous-sections suivantes) durant cette recherche [1.1.3.2], après avoir rappelé quelles relations la linguistique – et *a fortiori* les sciences du langage – entretiennent avec la demande sociale [1.1.3.1].

1.1.3.1 Linguistique et demande sociale

« Tout au long du XX^e siècle la linguistique puis les sciences du langage ont cherché leur équilibre entre empirisme et théorie, entre description et formalisation, entre recherches fondamentales et recherches appliquées » (Léglise et *al.* 2006)

Si la demande sociale est bien connue des sciences humaines et sociales, elle reste relativement récente en sciences du langage. De façon traditionnelle, les linguistes ont en effet des réticences à intervenir dans le champ social. Ces réticences peuvent s'expliquer par une préoccupation de scientificité des travaux émis (intervenir dans la sphère sociale altérerait la qualité scientifique des travaux ainsi produits), et par « la définition de la linguistique comme une discipline purement descriptive et non pas normative, attitude qu'elle risquerait d'adopter lorsque le chercheur intervient dans la société » comme l'expliquent Rivera et *al.* (2012 : 141).

Par demande sociale, on entend différentes formes d'intervention qui peuvent prendre la forme d'« appels d'offre de provenances variées », d'« activités de conseil », d'« expertises », ou même d'« actions de formation sur le terrain » (Léglise 2000). Si ces demandes représentent des opportunités de financements pour les chercheurs, elles apportent également « leur lot d'interrogations et de tâtonnements sur les pratiques » (*ibid.*). Ce constat est ainsi partagé dès l'introduction de l'ouvrage *L'analyse du discours dans la société. Engagement du*

³⁷ En témoigne l'attribution par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de cinq contrats doctoraux fléchés en 2019, avec l'argumentaire suivant : « cette mesure a pour ambition de diversifier les recherches sur ce thème et de contribuer à en valoriser les résultats ainsi que leur réutilisation au bénéfice des politiques publiques de prévention et de lutte contre la radicalisation ».

chercheur et demande sociale, qui, comme son nom l'indique, se propose d'aborder les rapports entre analyse de discours et demande sociale :

« Analysant des données recueillies “sur le terrain”, l'AD est [...] confrontée [...] à des questionnements [...] qui touchent au champ, bien connu en sciences humaines et sociales, de la demande sociale. [...] Certains chercheurs se trouvent ainsi engagés, de par la nature de leurs travaux ou en raison de leurs choix personnels et professionnels, dans de véritables réponses à des appels d'offre. Ils doivent alors répondre à des questions touchant à la formulation de la demande, la distinction entre “commande” et “demande”, la méthodologie de la recherche, l'accès aux données ou l'indépendance de la recherche, *etc.* » (Sitri, Cislaru et Pugnière-Saavedra 2012 : 8)

Ces questionnements sont plus familiers des sociolinguistes qui ont pour habitude d'« intervenir » dans le champ social. Historiquement, la sociolinguistique se développe en France dans les années 1970, à une époque où les recherches en réponse à la demande sociale se développent : entre autres l'aménagement et la planification des politiques linguistiques, ou encore la question du langage au travail³⁸. Notons que le terme d'*intervention* croise parfois celui d'*interventionnisme* comme chez Philippe Blanchet :

« Il suffit de parcourir n'importe quel ouvrage de présentation de “la sociolinguistique” pour être aussitôt convaincu qu'il s'agit d'une démarche scientifique interventionniste [...] » (Blanchet [2000] 2012 : 110).

Au tournant des années 2000, l'implication du linguiste dans son objet de recherche devient une préoccupation notable et fait l'objet de plusieurs événements et parutions scientifiques³⁹. Plusieurs termes qui visent à décrire la place du chercheur

³⁸ Au travers notamment du réseau Langage et Travail créé en 1986 qui a réalisé plusieurs études en réponse à des commandes de structures publiques et privées dont la SNCF, France Télécom, EDF, des banques ou encore des hôpitaux.

³⁹ On retient entre autres :

- deux journées d'étude en 2002 et 2003 respectivement organisées à l'Université Paris III et l'Université Paris V, intitulées « Applications et implications en sciences du langage », dont les actes du même nom, dirigés par Isabelle Léglise, Emmanuelle Canut, Isabel Desmet et Nathalie Garric ont été publiés en 2006.
- la 5^e édition du colloque du Réseau Français de Sociolinguistique en 2007, intitulée « Intervenir : appliquer, s'impliquer ? », dont les actes du même nom, dirigés par Isabelle Pierozak et Jean-Michel Eloy ont été publiés en 2009.
- la parution en 2012 de l'ouvrage *L'Analyse du discours dans la société. Engagement du chercheur et demande sociale*, sous la direction de Frédéric Pugnière-Saavedra, Frédérique Sitri et Marie Veniard.

dans les recherches prenant pour objet une demande sociale se côtoient alors, dont ceux d'*application*, d'*implication*, et d'*engagement*, que je vais désormais tenter de préciser.

Pour les linguistes Jean-Michel Eloy et Isabelle Pierozak, le terme d'implication – lorsqu'il concerne le chercheur – « réfère à deux procès bien distincts : *être impliqué*, et ou *s'impliquer* » (2009 : 17). Si le premier, avec une « forme verbale passive, peut donner l'impression que c'est à son corps défendant », le deuxième, avec une « forme active et réfléchie, introduit, au contraire, l'idée d'une attitude délibérée, assumée, voire revendiquée » (*ibid.* : 18). De façon plus générale, Isabelle Léglise et *al.* constatent que « se pencher sur un terrain quel qu'il soit [...] c'est s'impliquer en tant que chercheur » (*ibid.* 2006 : 10). Dans l'ouvrage consacré à l'analyse du discours et à la demande sociale, Ingrid de Saint Georges fait la proposition d'un axe d'implication du chercheur, sous forme de continuum, qui articule trois niveaux : l'application, l'implication, et l'engagement, [Figure 15].

« On peut voir ces postures comme distribuées le long d'un *continuum*. En se déplaçant sur ce *continuum*, on passe de positions plus "descriptives", qui pourront avoir des retombées sociales ultérieurement ou non, à des manières de penser l'analyse du discours directement orientées vers l'action et l'intervention et qui aboutiront ou non à des retombées théoriques pour le champ de l'analyse du discours. » (Saint-Georges 2012 : 126)

- le colloque, en 2019, « L'analyse du discours entre description, geste critique et intervention » à l'Université de Poitiers.

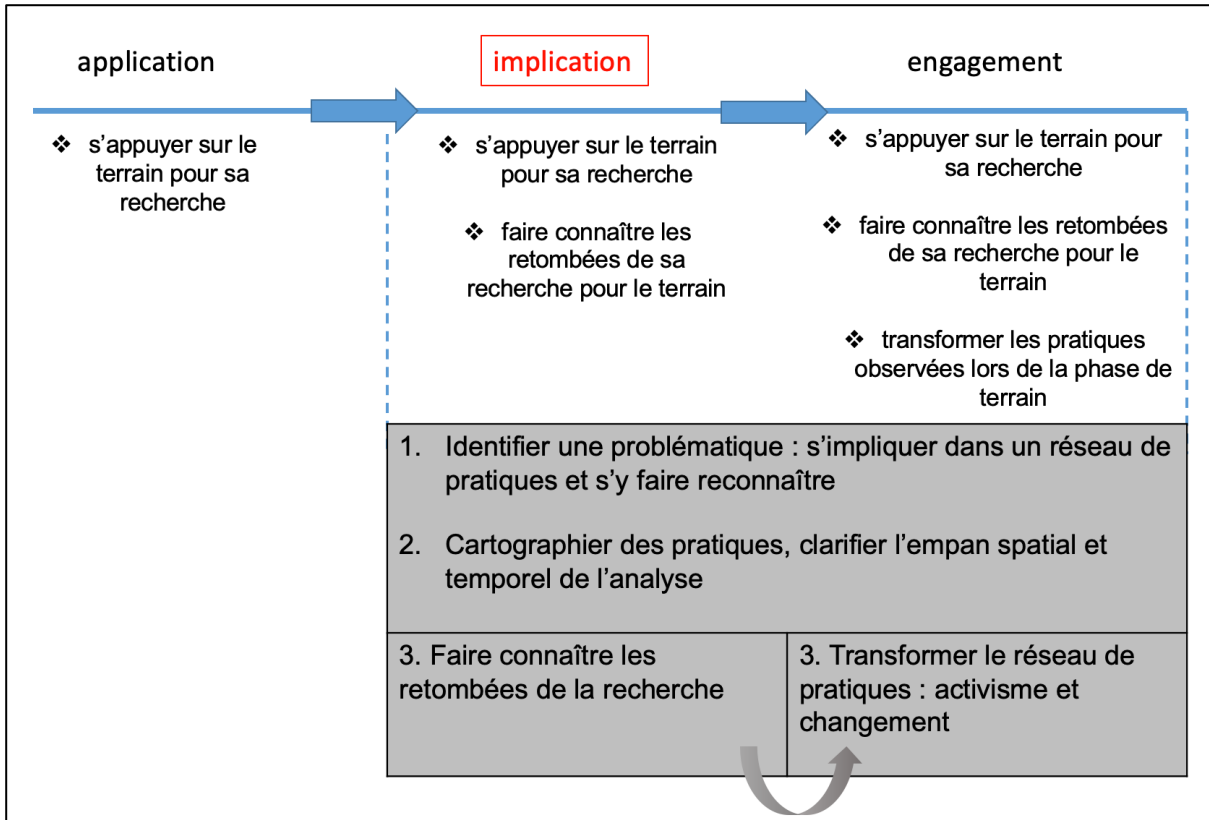


Figure 15 - Application, implication, engagement (d'après St Georges 2012)

Selon cette conception, une recherche « appliquée » est une recherche qui s'appuie sur le terrain, tandis qu'une recherche « impliquée » vise à faire connaître les retombées de la recherche pour le terrain. L'application et l'implication n'ont pas pour ambition de changer l'état des choses observées, ce qui n'est pas le cas de l'« engagement » qui vise à transformer les pratiques observées lors de la phase de terrain. Dans le cas qui me préoccupe, je souhaite émettre des propositions en faveur d'une recherche impliquée, et adhère ainsi au programme décrit par Philippe Blanchet :

« [...] l'implication active consciente du chercheur doit se déployer dans deux directions complémentaires. Vers l'amont, dans une analyse de la relativité subjective de ses présupposés et points de vue de scientifique, de citoyen, d'individu, etc. [...] Vers l'aval, dans une orientation réfléchie de ses travaux et de son action sur le terrain, directe ou indirecte, volontaire ou involontaire, dans un retour vers les informateurs qui, tout en offrant leur savoir, ont souvent exprimé leurs difficultés et parfois appelé à l'aide » (Blanchet [2000] 2012 : 107)

1.1.3.2 Propositions pour une recherche impliquée

Il me semble que cette étude répond aux conditions d'une recherche impliquée, telle qu'elle vient d'être définie.

En premier lieu, le terrain préparatoire m'a familiarisée avec un réseau d'acteurs associatifs qui m'a permis d'identifier des acteurs clés, d'observer leurs interactions entre eux, et enfin de resserrer la problématique de recherche. En second lieu, le terrain d'enquête m'a permis de m'engager davantage dans le processus d'analyse. C'est à cette étape que l'on détermine les conditions de production des observables, dans mon cas des entretiens qui se déroulaient sur les lieux de travail des éducateurs. Outre le travail analytique sur un objet de recherche, une telle démarche permet de créer des liens entre le domaine académique et le domaine socio-éducatif.

Il s'agit enfin, au plan social, de contribuer à la reconnaissance d'un champ du travail social qui demeure méconnu, en constituant une ressource discursive nouvelle, notamment pour les linguistes. Les résultats de la recherche seront par ailleurs rendus disponibles au grand public sur un carnet de recherche en ligne⁴⁰.

1.2 Constituer les discours en observables : composer avec l'hétérogène

Le corpus étant « d'un point de vue opérationnel [...] un univers de référence en vue d'une description » (Pincemin 1999), les questions qui président à sa constitution sont intrinsèquement liées à la construction de l'objet de recherche. Je définis, en suivant François Rastier, le corpus comme :

« [...] un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications. » (Rastier 2005)

⁴⁰ <https://lingradical.hypotheses.org/>

Ayant pour ambition de décrire les phénomènes discursifs à l'œuvre dans les discours institutionnels et dans les discours du travail social autour du mot-forme *radicalisation*, il m'était primordial de travailler à partir de données attestées (et non fabriquées artificiellement pour les seuls besoins de l'analyse). Le corpus construit à cet effet est dit « heuristique » au sens de Tobias Scheer car il permet de donner « à un ensemble de faits une structure qui dégage la vue du linguiste dans une situation où celui-ci poursuit une question mais n'a pas de solution » (Scheer 2004). Autrement dit, le corpus « montre le chemin » plutôt qu'il ne démontre si une hypothèse est bonne ou mauvaise. Les deux sous-corpus de cette thèse composent *in fine* un tout dont l'hétérogénéité se déploie sur plusieurs axes :

- le type de discours (discours institutionnel/discours du travail social)
- le mode de collecte (archives/entretiens semi-directifs)
- la modalité (écrit/oral)
- le volume et le traitement des données (nécessaire transcription des entretiens)

L'hétérogénéité du corpus est justifiée par le fait que ce travail poursuit une démarche sémasiologique qui part du mot pour aller vers des potentialités de sens diverses (voire divergentes), dans laquelle on prend en compte « les régularités discursives et la sédimentation des usages » (Rémi-Giraud 2010). Avec cette dynamique, on considère qu'« à un mot se rattache une pluralité de significations » (*ibid.*) dont l'accès nécessite de faire apparaître, en première approximation, les différences de significations du mot, puis de prendre en compte les contextes d'usage (à travers notamment des constructions courantes, des collocations, ou encore des expressions plus ou moins figées). Pour parvenir aux différentes couches qui composent l'épaisseur du mot, ainsi qu'aux représentations qu'elles charrient, j'ai donc fait le choix de me saisir du mot-forme *radicalisation* comme d'un « mot

d'accès », pour reprendre l'expression de Jean-Baptiste Marcellesi (1976)⁴¹, aux discours institutionnels, et aux discours du travail social.

La tradition bakhtinienne considérant que les mots sont « habités » et qu'ils présentent la « potentialité de concentrer des discours déjà tenus » (Née et Veniard 2012), ancrés dans l'histoire et la société, ici c'est précisément à la circulation du mot, entre l'institution et un corps professionnel, que l'on s'intéresse.

J'exposerai dans les sections [2] et [3] consacrées respectivement aux conditions de collecte et à la description des corpus, de quelle façon le mot *radicalisation* a constitué un moyen d'achoppement des discours.

2 Constituer un corpus de discours institutionnels

Le premier corpus de cette thèse prend pour observables des discours produits dans le contexte institutionnel français entre 2013 et 2018, dont le trait commun est de contenir le mot-forme *radicalisation*⁴². Je définirai dans un premier temps ce qui est sous-tendu par la notion d'*institution* [2.1], avant de m'interroger sur les propriétés des discours institutionnels en tant que résultats de l'activité discursive des institutions [2.2], et de décrire plus précisément le mode de collecte et la constitution du corpus [2.3].

2.1 De quoi l'« institution » est-elle le nom ?

Avant de définir plus profondément ce qui caractérise les discours institutionnels, il est nécessaire de s'arrêter sur la notion même d'institution dont

⁴¹ Le chercheur propose une méthode et une appellation, l'Analyse de Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L), dans laquelle « le texte est attaqué à partir de “mots d'accès” » (Marcellesi 1976). Mais, comme l'explicitent Émilie Née et Marie Veniard (2012), la sémantique est exclue de ce programme de recherche, au profit d'une approche distributionnelle et propositionnelle du discours qui prend appui sur la syntaxe.

⁴² Le corpus est accessible librement en ligne à cette adresse : <https://www.ortolang.fr/market/corpora/disc-insti-radicalisation>

l'apparente évidence sémantique devient équivoque dès lors qu'on tente de lui donner une définition. Terme polysémique qui désigne aussi bien « l'action d'instituer », que « le résultat de cette action »⁴³, l'acception de la notion d'institution est soumise aux « remaniements continus des frontières institutionnelles » (Tournay 2011 : 5). En tant que « concept flexible » pour lequel « prédomine une grande plasticité interprétative de ce qui compose la réalité institutionnelle » (*ibid.* : 3-4), l'institution est, en sociologie, investie par différents cadres d'analyses. L'implicite explicatif de la notion demeure toutefois « fortement influencé par la posture durkheimienne » (*ibid.* : 11). Dans la conception du sociologue Émile Durkheim, l'institution est indissociable du social, et incarne un tout qui prime sur les phénomènes individuels :

« On peut appeler institution toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité ; la sociologie peut alors être définie : la science des institutions, leur genèse et leur fonctionnement [...] » (*ibid.* [1895] 2007)

Dans le prolongement de cette conception globale initiée par Durkheim, l'anthropologue Mary Douglas intègre à la notion d'institution une dimension cognitive et la définit comme « un groupement social légitimé » (Douglas [1986] 2004) dans lequel les locuteurs « sont censés détenir un savoir, une compétence, une position, une expérience, un savoir-faire qui *autorisent* leur parole » (Monte et Oger 2015). On se saisira de cette théorisation, dans laquelle on y voit la prise en compte du sujet parlant et de son ethos, pour les analyses de nos observables. La sociologie de l'institution recouvrant des terrains très diversifiés, on parlera plus précisément d'« institution politique » dans le cadre de ce travail. Ce type d'institutions désigne en réalité une pluralité d'institutions constitutives des régimes politiques (parlements, gouvernements, présidents, partis politiques...) (Dulong 2012 : 3). Ces institutions possèdent pour caractéristique discursive une forte performativité et un « pouvoir normatif à nul autre pareil qui leur permet de classer, de nommer et d'organiser l'ensemble des activités et des groupes sociaux, tout en établissant des hiérarchies, en fixant des priorités, en assignant des identités

⁴³ Entrée « institution », Trésor de la Langue Française Informatisé <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=4027535790;r=1;nat=;sol=0>

sociales, *etc.* » (*ibid.* : 4). En d'autres termes, en ce qu'elles réalisent un ensemble d'activités de discours prescriptives (politiques publiques, lois, décrets, *etc.*), les institutions politiques régissent la vie des personnes vivant sur leurs juridictions.

2.2 Les discours institutionnels : propriétés et caractérisation linguistique

Quiconque s'intéresse à l'étude de l'appareil démocratique, qu'il soit linguiste ou non, constituera nécessairement en observables des discours produits *par* et *dans* l'institution. Les discours (et l'activité discursive qui y conduit) sont en effet constitutifs des institutions, en ce que ces dernières existent principalement par le fait qu'elles en produisent (Krieg-Planque 2012 : 23). Dans le domaine des sciences du langage, l'analyse des discours institutionnels est traditionnellement rattachée à la genèse de l'analyse de discours, et plus particulièrement au programme théorique de l'analyse de discours « à la française ». Ce courant de recherche pluridisciplinaire de la fin des années 1960 influencé par la pensée marxiste, avait pour souci politique et citoyen de « travailler à une œuvre de démystification [de l'idéologie dans le discours], elle-même prélude à une transformation de la société » (Maingueneau 1992 : 117). La célèbre définition du discours de Michel Foucault – « Le discours n'est pas seulement ce qui traduit les luttes, mais ce par quoi on lutte, ce pour quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » (Foucault 1971 : 12) – illustre l'importance que revêtent alors les productions discursives dans l'analyse du pouvoir. Aujourd'hui, les discours institutionnels sont étudiés par différents courants qui prennent en charge leurs multiples dimensions linguistiques et discursives. Avant de présenter un certain nombre de phénomènes à l'œuvre dans ces discours [2.2.2], j'exposerai brièvement ce qui est sous-tendu par l'appellation « discours institutionnels » [2.2.1].

2.2.1 Définir le discours institutionnel

Tout comme on s'est heurtée à la difficulté de définir ce qui relève de l'*institution*, le syntagme *discours institutionnel* nécessite quelques éclaircissements. En partant

des travaux de Claire Oger et Caroline Ollivier-Yaniv, on considère que ce qui est habituellement entendu par l'appellation « discours institutionnel » repose en réalité sur différents niveaux de discours « qui se déploient en cercles concentriques autour d'un cœur constitué par une définition juridique restrictive » (Oger et Ollivier-Yaniv 2003a). Selon cette acception, le discours institutionnel est, au sens strict :

« [...] le discours produit officiellement par un énonciateur singulier ou collectif qui occupe une position juridiquement inscrite dans l'appareil d'État, qu'il soit fonctionnaire ou représentant politique. » (*ibid.*)

Les deux auteures distinguent (sans les opposer) deux principaux cercles de discours, le discours *instituant* et les discours *institutionnels*, dont la principale variable est le caractère prescriptif et performatif (Oger et Ollivier-Yaniv 2003a, 2003b, 2006). Le premier cercle, celui du discours instituant, est le seul à être véritablement performatif, « au sens où il peut comporter des conséquences juridiques, y compris des formes de coercition » (*ibid.* 2003a). On y trouve par exemple textes de lois et directives. Cette catégorie de discours, « sorte d'idéal type du discours officiel de l'institution » est souvent prise à tort pour la totalité du discours institutionnel (*ibid.* 2006). Le discours instituant possède par ailleurs « une fonction d'auto-production symbolique de l'institution elle-même, s'efforçant de la rendre visible et lisible » (*ibid.* 2003b). Le deuxième cercle est celui des discours institutionnels dans leur pluralité. Dans cet ensemble de discours hétérogènes, les énonciateurs s'expriment en dehors des contextes officiels. Ces discours dont le statut diverge (interview d'un ministre avec un journaliste, entretien d'un haut-fonctionnaire avec un chercheur, essai d'un ancien Premier ministre...) rompent avec la vision monologique de ce que doit être un discours qui émane de l'institution, en ce qu'ils peuvent être potentiellement concurrents du discours instituant. Ce sont ces deux strates – discours instituant et discours institutionnels dans leur diversité – qui composent, au sens large, une méta-catégorie appelée « discours institutionnel » que l'on peut résumer par

« [...] l'ensemble des discours que l'on peut considérer à des degrés divers comme des discours "autorisés" dans un milieu donné, sans

référence nécessaire à l'État (productions des syndicats, des états-majors des partis politiques [...] » (*ibid.* 2003a)

C'est précisément cette grande catégorie que j'ai choisi d'observer dans le cadre de ce travail, dès lors que les discours intégraient le vocable de *radicalisation*.

2.2.2 Quelques phénomènes discursifs prototypiques

Tel qu'il vient d'être décrit, le discours institutionnel détermine un système énonciatif sur lequel pèsent un certain nombre de contraintes, en particulier sur « les types de contenus que l'on peut et doit dire » (Maingueneau 1991 : 18). En ce qu'elles touchent à différents niveaux du discours (lexical, morphologique, syntaxique, textuel), ces contraintes engendrent de nombreux phénomènes discursifs dont je vais proposer ici une courte synthèse, sans prétendre à l'exhaustivité.

Au niveau textuel et organisationnel, on observe tout d'abord que les discours institutionnels, en tant que productions discursives de structures garantes de l'autorité, font « l'objet d'un processus rédactionnel ou conversationnel codifié » (Duchêne 2004). Il s'agit ici de concevoir le discours institutionnel « comme le produit d'un ensemble d'étapes qui le constituent » (*ibid.*), relatives à l'idéologie de l'institution qui le forge. Celle-ci tâche de rendre lisible et intelligible son discours afin d'en assurer la légitimité, et par capillarité, celle de l'institution toute entière. Différentes pratiques d'organisation textuelle visent ainsi à assurer cohérence et cohésion du discours et font l'objet de recommandations métadiscursives internes. Alexandre Duchêne (2004) a notamment répertorié certaines de ces prescriptions destinées aux rédacteurs des comptes rendu du Conseil des Nations Unies. Parmi ces prescriptions, entre autres le souci de rédiger de façon « claire », « fidèle » et « concise » les débats, d'« éviter les formules vagues et ambiguës, les locutions propres à une langue étrangère et les expressions journalistiques ou par trop idiomatiques », ou encore de privilégier certains lexèmes et formes temporelles. L'objectif est d'assurer l'homogénéité du discours afin d'empêcher toute interprétation falsifiée, qui pourrait nuire à l'autorité de l'institution.

Ce processus de légitimation engendre deux aspects visibles dans les discours institutionnels : la stabilisation du dit et l'effacement de la conflictualité et du dissensus (Krieg-Planque et Oger 2010), (Monte et Oger 2015). La stabilisation du dit consiste à respecter des régularités qui « réduisent la diversité des énoncés possibles. Cette stabilisation peut se manifester, au niveau lexical, par des phénomènes de formulations conventionnelles, de sloganisation, de figement, de collocation, de cooccurrence » (Krieg-Planque et Oger 2010), ou encore par des répétitions qui figent l'inscription des signifiants dans le discours. La formule, désormais bien connue des analystes du discours, est ainsi représentative de ces différents phénomènes de stabilisation. Dans son analyse consacrée à la formule *développement durable* (et ses variantes *alimentation durable, développement durable et solidaire, développement urbain durable, le durable, la durabilité...*), Alice Krieg-Planque (2010) identifie ainsi la présence récurrente de la concession dans des énoncés institutionnels tels que :

- 1) « *L'amélioration des transports en commun est un objectif majeur de la municipalité parisienne. L'action de Bertrand Delanoë vise à réduire la pollution et le bruit, **tout en préservant** le dynamisme économique de Paris* ». (*Le Journal du Parti Socialiste Paris 12^e, n°1, mars 2006, Emmanuel Grégoire, « Mieux circuler, mieux respirer », page 2*).

Le fonctionnement concessif à l'œuvre fait disparaître de potentiels motifs de discordance et résout « une contradiction entre impératif de croissance et exigence de préservation de l'environnement » (Krieg-Planque et Oger 2010). Cet exemple est typique de l'effacement de la conflictualité et du dissensus. Ce deuxième aspect est assuré par différents procédés de « lissage » (tels qu'un haut niveau de généralité et l'absence de formes individuelles de modalisation) qui concourent à effacer toute forme de conflit, en rendant quasi-imperceptibles d'éventuels indices de débats internes. Cet effacement du dissensus se déploie à la fois dans un mouvement interne (en donnant au discours une apparence unifiée, reflet de l'homogénéité de l'institution), et dans un mouvement externe en anticipant la contradiction venant de tiers (au moyen par exemple d'activités d'anticipation de questions qui pourraient être posées par les journalistes). En définitive, l'institution vise un discours « sans adversaires » pour reprendre les mots de Philippe Juhem (2001).

« Tout se passe comme si la cohérence de la parole institutionnelle, lorsqu'elle est rendue publique, ne devait pas pouvoir être prise en défaut par une question imprévue [...] » (Oger et Ollivier-Yaniv 2006).

2.3 Collecter les données et les constituer en observables

Le corpus de discours institutionnels qui a été constitué se compose d'un ensemble de 680 textes issus du site vie-publique.fr. Ce site institutionnel géré par la Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA)⁴⁴ répertorie les discours publics « émanant des principaux acteurs de la vie politique, Président de la République, Gouvernement »⁴⁵. Le site propose un système de requête des textes par mots-clés, ce qui m'a permis de sélectionner l'ensemble des documents comportant la forme *radicalisation* entre les années 2013 et 2018. Cette période assez large débute avant la mise en place du premier plan d'action publique sur la radicalisation en 2014, ce qui offre la possibilité d'observer d'éventuels changements de sens du lexème à ce moment précis. Ce procédé s'inspire pour partie des recherches d'Alice Krieg-Planque sur la formule *purification ethnique* dans le contexte des guerres en ex-Yougoslavie. La chercheuse, avant de conférer au syntagme le statut de formule (qu'elle théorise au cours de son travail de thèse), a dépouillé un important corpus d'archives médiatiques sur une période comprise entre 1980 et 1994 (soit une dizaine d'années avant le début du conflit au début des années 1990). Les premières fréquences de formes qui pourraient être associées à la formule apparaissent de façon sporadique. Alice Krieg-Planque leur confère un statut de « proto-formule », soit une formule en devenir :

« Ce n'est évidemment que rétrospectivement que l'on peut parler de "proto-formule" [...] Il n'y a pas de prédestination en matière de signe et de discours : seule une connaissance de ce que deviendront les signes lexicaux apparus de 1980 à la mi1992 nous permet de

⁴⁴ La DILA se présente comme « une direction d'administration centrale des services du Premier ministre, placée sous l'autorité du secrétaire général du Gouvernement. Elle exerce les missions de diffusion légale, d'information administrative et d'édition publique ». Rubrique « Qui sommes-nous ? » du site de la DILA : <https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/institution/presentation/qui-sommes-nous>

⁴⁵ <https://www.vie-publique.fr/discours/>

dire qu'ils font partie de l'histoire de la formule "purification ethnique", sans pour autant qu'ils présentent les propriétés constitutives d'une formule. Nous parlerons également de "genèse de la formule" pour désigner cette période particulière durant laquelle la formule n'est pas encore advenue, selon nos critères, mais durant laquelle le corpus nous montre que des discours sont à l'œuvre qui lui préparent un terrain. » (Krieg-Planque 2003)

S'il ne s'agit pas « d'interpréter le discours pour faire à travers lui une histoire du référent » (Foucault [1969] 2008 : 64), constituer un corpus élargi permet d'observer les processus de stabilisation, resignification, concrétion ou atrophie du sens du lexème *radicalisation*. Il est par ailleurs envisageable de procéder aux mêmes observations tout au long du processus d'institutionnalisation de la lutte contre la radicalisation (en 2014, 2015, 2016 et 2018, dernier plan gouvernemental à la date de rédaction de ce travail).

La ventilation du mot-forme *radicalisation* et de son lemme au sein du corpus, [Figure 16], indique d'ores-et-déjà un emploi beaucoup plus important en 2016, correspondant à une production discursive densifiée dans la période post-attentats de Charlie Hebdo (7 janvier 2015) et du Bataclan (13 novembre 2015), [Figure 17].

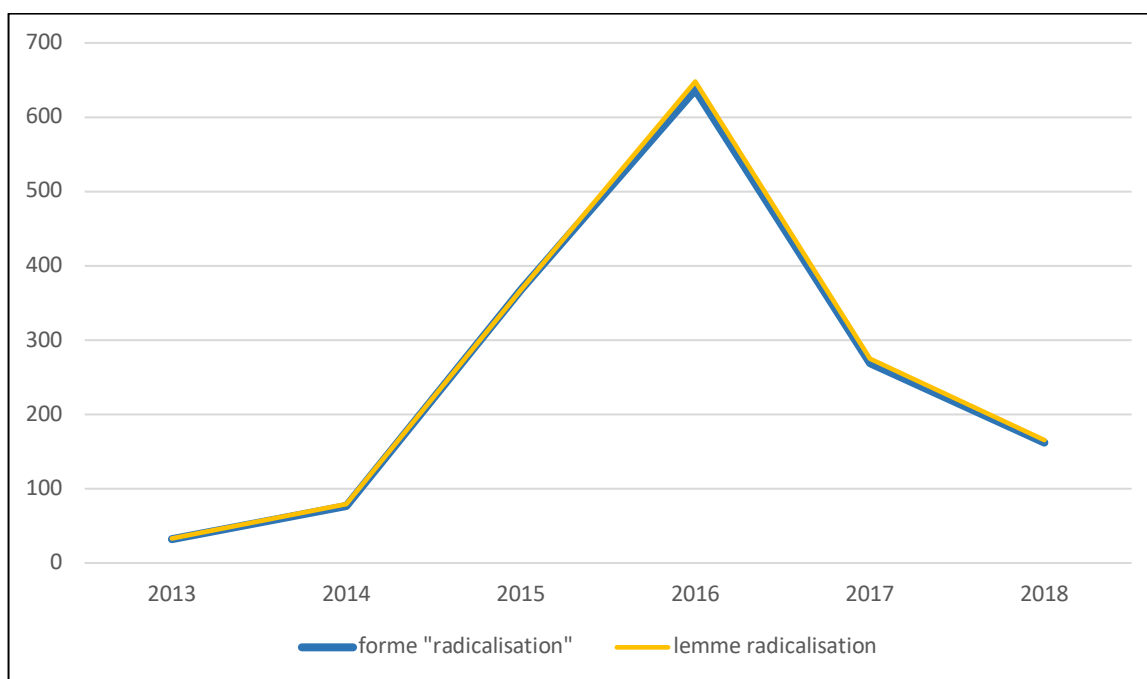


Figure 16 – Ventilation de la forme et du lemme *radicalisation* dans le corpus de discours institutionnels

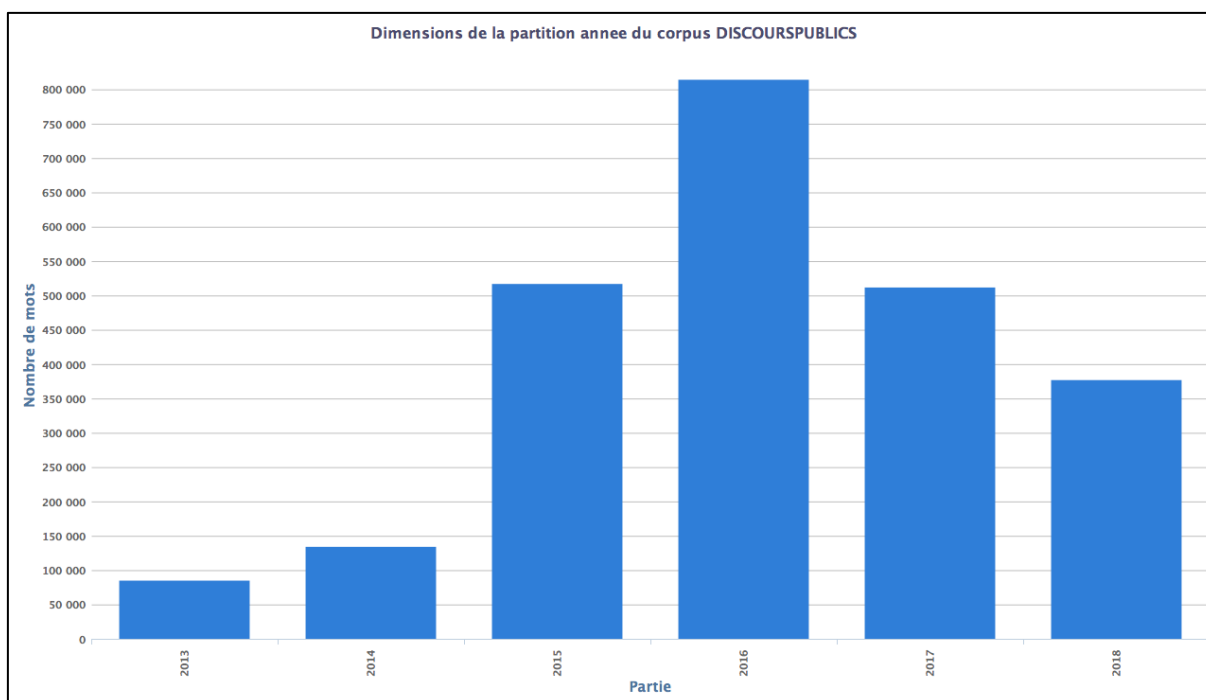


Figure 17 – Nombre de mots du corpus de discours institutionnels par années

Le corpus comporte par ailleurs un ensemble de productions textuelles et discursives hétérogènes, toutes inscrites dans la méta-catégorie des discours institutionnels décrite plus haut :

- déclarations officielles
- interventions à l'Assemblée Nationale, Sénat, Conseil des ministres, Conseil de l'Europe, Cour européenne des droits de l'homme
- communiqués de presse
- interviews
- tribunes
- relevés de décision et relevés de conclusions

En raison du nombre important de textes, j'ai procédé à un étiquetage informatique de chaque document, en indiquant, pour chaque déclaration la date, le lieu, le locuteur, le type d'institution, le genre de discours et le média (lorsque la déclaration a été produite en contexte médiatique). Ce système d'étiquetage autorise des

analyses croisées et des découpages en sous-corpus (par exemple, si l'on souhaite étudier uniquement les déclarations de François Hollande en 2016). Pour les besoins de l'analyse, j'ai opté pour le logiciel de textométrie TXM qui permet d'opérer des requêtes ciblées sur différents niveaux du discours (lexique – mots-forme ou lemmes –, syntaxe) et des statistiques lexicales, tout en offrant la possibilité de revenir au contexte discursif.

3 Constituer un corpus de discours du travail social

Le deuxième corpus de cette thèse est constitué de discours du travail social⁴⁶. Construit *avec et par* les éducateurs dans un dispositif d'enquête élaboré *ad hoc*, ce deuxième ensemble d'observables comprend dix entretiens semi-directifs menés auprès d'éducateurs de prévention spécialisée. Je reviendrai dans un premier temps sur les conditions d'accès à ce public, en détaillant la méthode employée [3.1], puis présenterai le dispositif de l'entretien de recherche [3.2] qui a permis la collecte du matériau linguistique.

3.1 Accéder aux personnes enquêtées. Méthode et corpus

La recherche d'enquêtés, incontournable de tout protocole d'enquête nécessitant la réalisation d'entretiens, peut s'effectuer selon des modes plus ou moins directs qui dépendent du degré de proximité du chercheur avec la population qu'il désire étudier. Dans cette section, je vais revenir plus précisément que je ne l'ai fait au début de ce chapitre, sur les modes d'accès aux éducateurs de prévention spécialisée. J'y expose, en suivant Anne Gotman et Alain Blanchet ([1992] 2015), deux méthodes : « la méthode d'accès indirect » et « la méthode de proche en

⁴⁶ Le corpus est accessible librement en ligne à cette adresse : <https://www.ortolang.fr/market/corpora/entretiens-radicalisation>

proche », chacune m'ayant permis de mener les entretiens qui constituent le second corpus de cette thèse.

- La méthode d'accès indirect

La méthode d'accès aux personnes enquêtées est dite indirecte lorsque le chercheur ne dispose pas d'un réseau de contacts déjà constitué (lors d'un précédent travail d'enquête sur le même thème par exemple). Ce fut logiquement mon cas lorsque j'ai entrepris d'entrer en contact avec des éducateurs de prévention. Ma première démarche fut donc de joindre d'abord par courriel les directeurs de quelques associations préalablement cartographiées sur le territoire régional, en motivant ma demande par mon intérêt pour la population des éducateurs spécialisés, salariés de ces associations. Ce premier contact écrit m'a notamment permis de fournir les gages de scientificité de mon enquête, en incluant systématiquement en pièce jointe un résumé de mon projet de thèse, ainsi qu'un document présentant les garanties d'anonymisation des données collectées.

Suite à une première réponse positive d'un responsable du service éducatif d'une association de prévention spécialisée, rendez-vous a été pris dans les locaux de l'association pour continuer nos échanges et discuter des modalités pratiques de réalisation des entretiens. À l'issue de cette entrevue, ce responsable m'a orientée vers deux des salariés de la structure (dont un éducateur rencontré durant la journée de formation du Radeo plusieurs mois plus tôt, que j'ai évoqué dans la première partie de ce chapitre). Il m'a également fourni les contacts de deux directeurs d'associations dont le champ d'action se situe dans le même département, en leur ayant écrit au préalable un courriel les informant de ma demande. J'ai obtenu l'accord de principe de ces deux directeurs (après m'être entretenue par téléphone avec eux), qui m'ont fourni trois contacts d'éducateurs, les plus susceptibles « d'avoir quelque chose à me dire », selon les mots de leurs responsables. Si ces modes d'accès indirects aux enquêtés permettent au chercheur de parvenir plus aisément à rencontrer une population spécifique lorsqu'il ne possède pas de contact préalable, ils peuvent toutefois être contraignants pour les personnes interrogées, comme le soulignent Alain Blanchet et Anne Gotman :

« Ils ont [...] l'inconvénient de n'être pas neutres, dans la mesure où la demande de l'enquêteur (qui est une demande de recherche) se double d'une demande tierce (amicale, sociale, institutionnelle) pouvant brouiller le cadre contractuel de communication [...] »
(*ibid.* [1992] 2015 : 54)

Autrement dit, cette méthode peut créer chez la personne enquêtée l'impression d'être contrainte (ici par un responsable hiérarchique) à accepter la demande du chercheur. C'est d'ailleurs le sentiment que j'ai eu lors du deuxième entretien, avec une éducatrice récemment arrivée dans la structure. Mon manque d'aisance lié à la nouveauté pour moi de l'exercice, la sollicitation de son responsable hiérarchique, et son arrivée récente au sein de la structure expliquent peut-être la courte durée de l'entretien (37 minutes), et la difficulté « à dire » pour cette éducatrice. Cette méthode ne satisfaisant pas pour moi les conditions de ce que serait une acceptation pleinement consentie par l'enquêté de l'entretien de recherche, j'ai par la suite réorienté ma méthode d'accès des enquêtés, en mobilisant la méthode de proche en proche.

- La méthode de proche en proche

La technique dite « de proche en proche » qui consiste à demander aux personnes déjà interviewées « de désigner d'autres interviewés possibles » (Blanchet et Gotman [1992] 2015 : 54) permet d'élargir le cercle des personnes enquêtées, en rayonnant autour des premiers enquêtés. J'ai ainsi obtenu cinq autres contacts auprès d'éducateurs avec lesquels je m'étais déjà entretenue.

Dans le cas des deux méthodes, certains éducateurs n'ayant pas été confrontés à une situation de suivi de *radicalisation* (ou n'ayant pas été impliqués dans un projet éducatif ou un réseau de partenaires ayant engagé une réflexion à ce sujet), j'ai parfois été confrontée à ce que Josette Barbot (2012) nomme des « propositions de refus ». Plusieurs enquêtés ont ainsi manifesté des interrogations du type : « *pourquoi m'interroger, moi ?* », voire des signes d'inquiétude et/ou de contournement : « *je ne sais pas si je suis le/la mieux placé(e) pour vous parler de ce sujet* », quant à leur légitimité à intervenir sur la thématique annoncée. Ces propositions de refus sont des énoncés « par lesquels les personnes font valoir

qu'elles n'ont pas "compétence à parler de..." » (Barbot 2012). Le chercheur doit alors convaincre les personnes qu'elles ont des choses à dire : « *ce qui m'intéresse, c'est que vous me parliez de votre travail...* », « *je m'intéresse à la façon dont les éducateurs spécialisés perçoivent la notion de radicalisation, aussi vos propos seront intéressants pour mon enquête...* ».

« L'enquêteur fait ainsi comprendre qu'il ne place pas les "compétences à..." sur une échelle sociale ou dans une alternative entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, mais que l'enquêté dispose, pour ainsi dire naturellement, du type de compétences requises pour l'enquête. » (*ibid.*)

Au final, ce sont dix entretiens qui ont été réalisés entre les mois de novembre et décembre 2018, [Tableau 4]. Par soucis d'anonymisation, les éducateurs sont nommés « EducA, B, C *etc.* », les lettres indiquant non pas l'ordre de réalisation des entretiens, mais l'ordre selon lequel ils ont été transcrits. La durée moyenne des entretiens est de 63 minutes, l'entretien le plus court durant 36 minutes et le plus long 1h41. Le rythme de parole, caractéristique du discours oral que l'on développe dans la section [4.1], peut cependant avoir une influence sur le discours, en termes de mots produits. Ainsi, pour deux entretiens à la durée quasi-identique (1h15 pour EducD et 1h14 pour EducF), ce sont respectivement 15 726 et 11 173 mots qui ont été transcrits, soit une différence de 4 553 mots.

Éducateur	Date de l'entretien	Durée de l'entretien	Nombre de mots transcrits
EducA	05/11/2018	1h36	19 731
EducB	14/12/2018	00h36	6 716
EducC	14/12/2018	00h40	8 629
EducD	30/11/2018	1h15	15 726
EducE	26/11/2018	00h57	10 018
EducF	18/12/2018	1h14	11 173
EducG	26/11/2018	1h00	11 803
EducH	14/11/2018	1h02	11 721
EducI	22/11/2018	1h41	18 145
EducJ	05/11/2018	00h37	non transcrit
		10h38	113 662

Tableau 4 – Entretiens avec les éducateurs de prévention spécialisée

3.2 Recourir à l'entretien de recherche

L'entretien de recherche est une technique d'investigation qui permet de mettre en évidence des faits qui concernent aussi bien les systèmes de représentation (pensées construites) que les pratiques sociales (faits expérimentés) (Blanchet et Gotman [1992] 2015 : 23), tout en mettant en exergue les faits de parole eux-mêmes (structures syntaxiques, lexique utilisé, tours argumentatifs...). Cette méthode permet de donner accès à la parole des acteurs, à leur point de vue, et à leur idéologie au sens de Theodor W. Adorno : « organisation d'opinions, d'attitudes et de valeurs, une façon d'envisager l'homme et la société » (Adorno et *al.* 1950 : 2). En conséquence, cette technique m'a parue opportune pour accéder aux significations de la radicalisation dans les discours des éducateurs spécialisés, car comme le notent Alain Blanchet et Anne Gotman :

« L'enquête par entretien est [...] particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. » (Blanchet et Gotman [1992] 2015 : 24)

Cette technique présente évidemment des limites, dont l'impossible exhaustivité du discours (il serait illusoire de vouloir tout faire dire aux enquêtés), et ce que le sociologue Pierre Bourdieu a nommé « l'illusion biographique » (Bourdieu 1986), l'enquêté ayant parfois tendance à se raconter dans des « séquences ordonnées selon des relations intelligibles », avec le

« [...] souci de donner du sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en *étapes* d'un développement nécessaire [...] » (*ibid.* 1986)

Une fois intégrés les biais potentiels de cette technique, il s'agit d'en limiter les effets en préparant en amont le déroulement de l'entretien [3.2.2]. L'entretien de recherche pouvant prendre des formes variées, je reviendrai au préalable sur le type d'entretien que j'ai retenu pour les besoins de cette enquête, à savoir l'entretien semi-directif [3.2.1].

3.2.1 L'entretien semi-directif

Introduit par les recherches en psychologie et en sociologie, l'entretien de recherche a été théorisé pour la première fois dans les années 1940 par Fritz Roethlisberger et William Dickson, suite à une enquête menée à la Western Electric en 1929. Leur dispositif était novateur en ce qu'il comprenait à la fois une phase d'enquête constituée d'une passation de questionnaire (dite approche directe), et une approche indirecte avec prises de notes et entretiens enregistrés. Cette deuxième approche a constitué les prémisses de ce que l'on appelle désormais « entretien semi-directif ». On distingue habituellement trois types d'entretiens :

- l'entretien directif
- l'entretien semi-directif
- l'entretien non-directif (aussi appelée entretien libre)

L'entretien directif est, comme le laisse envisager sa dénomination, l'entretien le plus contraint. Il est constitué de questions fermées « dont les réponses sont

prédéterminées et entre lesquelles, pour une question, l'informateur n'a qu'un choix limité : par exemple oui/partiellement/non » (Blanchet [2000] 2012 : 51). À l'opposé de ce type d'entretien, l'entretien non-directif (aussi appelé entretien libre) a pour principe de faire intervenir le moins possible l'enquêteur dans le déroulé de l'interaction. La validité de cet entretien est toutefois soumise à des critiques de chercheurs qui voient dans le principe de non-directivité « un mythe » (Blanchet [1991] 2003 : 11). Pour ces derniers, la situation d'entretien, aussi peu intrusive soit-elle, impose toujours à l'enquêté une situation d'énonciation non ordinaire, suscitée et orientée par les objectifs du chercheur.

J'ai, dans le cadre de ce travail, privilégié la technique de l'entretien semi-directif. Ce type d'entretien m'a paru représenter la technique la plus adaptée pour les besoins de mon étude. En effet, l'entretien semi-directif, à la croisée de l'entretien directif et de l'entretien non-directif, est composé de questions ouvertes « auxquelles l'informateur peut répondre tout ce qu'il souhaite, [...] l'enquêteur se contentant de le suivre dans le dialogue (y compris si l'on s'écarte de la question pendant un certain temps » (*ibid.* : 51). Cette technique offre plusieurs avantages, dont celui de prendre *a priori*, l'apparence d'une conversation à travers l'interaction, réduisant ainsi le risque d'un échange trop formel. Avec ce choix de méthode, « l'intervieweur, au lieu de se retrancher dans la non intervention ou derrière le texte rédigé de ses questions, est un interlocuteur à part entière », il « a pour visée non de parler mais de faire parler ; il subordonne sa parole à la parole de l'autre et à l'écoute minutieuse qu'il en fait » (Bres 1999 : 68).

3.2.2 Préparer et conduire un entretien semi-directif

3.2.2.1 Le cadre juridique : consentement et anonymat des enquêtés

Avant tout entretien, le chercheur doit s'assurer que le consentement des enquêtés sur le déroulement et sur l'utilisation des données de l'entretien est éclairé. S'il n'existe pas de norme reconnue en matière d'obtention du consentement (Baude et *al.* 2006 : 22), il revient au chercheur de veiller à ce que la personne enquêtée soit au fait du déroulement de l'entretien auquel elle participe. Dans le

cadre de cette recherche, j'ai tâché de m'assurer, pour chaque entretien, que la personne enquêtée était pleinement consciente du dispositif auquel elle allait participer, en respectant de façon systématique la même procédure :

1. rappel à l'oral du cadre de l'entretien (enregistrement par dictaphone, durée).
2. lecture par l'enquêté d'un document⁴⁷ présentant le cadre de la recherche (résumé du projet de thèse), les droits de l'enquêté (droit à l'anonymat, droit de se retirer de l'enquête à tout moment en demandant la suppression de l'enregistrement, conformément à la loi *Informatique et Libertés*) et les conditions de diffusion et d'archivage des données.

L'explicitation des finalités de l'enquête (à quoi serviront les enregistrements, que va-t-on analyser, pourquoi et de quelle manière) comporte toutefois un paradoxe souligné par Baude et al. (*ibid.*) : l'enquêteur, au moment où il réalise son enquête, ne maîtrise pas encore tous les résultats qu'il va obtenir (d'autant plus s'il s'inscrit dans une démarche inductive comme c'est le cas dans cette recherche). J'ai ainsi opté pour une explicitation dont le niveau de généralité correspondait à l'objectif général d'enquête (par exemple : « *c'est une enquête sur le sens que vous accordez à la notion de radicalisation en tant qu'éducateur de prévention spécialisée* »), voir Annexe 3.

3.2.2.2 La grille d'entretien

L'entretien de recherche semi-directif s'appuie sur une grille (ou plan) d'entretien, réfléchi et préparé en amont de la rencontre avec les enquêtés. Cette grille doit permettre la bonne conduite de l'entretien. L'établir à l'avance permet de la mémoriser et a pour intérêt de rendre le chercheur pleinement disponible à la personne qu'il interroge lors de l'entretien, selon un dispositif d'« attention distribuée » (Barbot 2012). L'attention que le chercheur confère à l'enquêté n'est en effet pas le résultat d'une qualité naturelle d'attention, mais résulte d'un dispositif

⁴⁷ Ce document été signé par mes soins et par l'enquêté en deux exemplaires, afin que ce dernier et moi-même puissions en conserver une trace.

qui permet au chercheur de se « rendre » disponible à l'enquêté (*ibid.*). Bien connaître sa grille (et ainsi éviter de la parcourir de façon répétée ou de la lire à haute voix) permet de focaliser toute son attention sur la personne que l'on interroge. En plus de cette grille, je me suis équipée d'un carnet d'entretien. Ce carnet m'a permis de noter les mots-clés énoncés par l'enquêté sur lesquels il était opportun de revenir ultérieurement au cours de l'entretien. Avec ce procédé, on réduit le risque d'interrompre le discours de l'enquêté.

La grille d'entretien doit être pensée comme un outil adapté à l'ensemble de la population que l'on souhaite interroger (en évitant l'écueil d'une grille qui serait trop rigide et ne s'adapterait pas à l'individualité de l'enquêté). Elle peut être amenée à évoluer au cours des entretiens, si elle ne s'avère pas pleinement satisfaisante. La grille n'est pas non plus obligatoirement respectée dans son intégralité lors de l'entretien ; les thématiques ne seront ainsi pas nécessairement toutes abordées. L'enquêteur peut également laisser la personne qu'il interroge « amener » elle-même les sujets. L'ordre des thématiques, tel qu'il a été conçu dans la grille, peut ainsi ne pas être respecté. L'objectif de l'entretien semi-directif étant d'accompagner, de suivre le dire des enquêtés, j'ai ainsi fait le choix de les laisser développer certains sujets. En définitive, la grille d'entretien doit être pensée comme une trame, un support à l'entretien. Si l'enquêteur doit la maîtriser, c'est aussi pour réussir à s'en détacher et y revenir si l'enquêté s'écarte trop des thèmes de l'entretien.

Une grille d'entretien semi-directif est structurée autour d'une consigne initiale, de consignes intermédiaires, et de relances. La consigne initiale, comme son nom l'indique, permet d'initier l'entretien. Elle doit être assez ouverte, une consigne trop restrictive pouvant avoir pour effet de provoquer des réponses trop brèves de l'enquêté, au risque qu'il se ferme ou qu'il adopte un style de réponses concises tout au long de l'entretien. L'intérêt d'une consigne sous forme d'indication – « *J'aimerais que vous me parliez de...* » – est de laisser la personne enquêtée développer un discours qui soit le moins formaté possible. Dans le cadre de mon enquête (voir Annexe 4), j'ai choisi d'élaborer ma consigne sur le thème du travail des éducateurs spécialisés : « *J'aimerais que vous me parliez de votre travail* ». En initiant les

entretiens par la thématique de la professionnalité, j'ai cherché à comprendre quel rapport les personnes interrogées entretenaient avec leur métier. Les informations factuelles (études, expérience professionnelle, moment d'arrivée dans la structure, rapport personnel entretenu avec le métier pratiqué...), sont ainsi délivrées au fil du discours et évitent une interaction qui prendrait la tournure d'un questionnaire administratif. Il arrive toutefois que la consigne initiale dérouté certains enquêtés, à l'image de l'exemple (1). Dans cet extrait, l'éducateur s'interroge sur la délimitation de son domaine professionnel : doit-il évoquer le métier d'éducateur dans son exhaustivité (avec la multiplicité de situations que cela peut comporter) ou son métier d'éducateur intervenant dans le secteur de la prévention spécialisée ? Cette interrogation entraîne une précision de ma part, tout en laissant le champ ouvert.

1) *MP alors ben dans un premier temps est-ce que tu peux me me décrire `fin me parler d` ton travail d'éducateur ouais voilà alors d'éducateur en prévention spécialisée mais sens-toi libre de m` donner euh tous les éléments que tu veux même sur ton parcours `fin voilà
EducF de mon travail
EducF d'éducateur ou d'éducateur en prévention spécialisée*

*MP alors d'éducateur en prévention spécialisée mais sens-toi libre de m` donner euh tous les éléments que tu veux même sur ton parcours `fin voilà
(entretien EducF)*

Des consignes intermédiaires permettent par la suite d'introduire de nouvelles thématiques au cours de l'entretien. Ayant pour objectif d'observer la mise en discours du lexème *radicalisation* par les éducateurs, je n'ai abordé cette thématique que si les enquêtés n'en faisaient pas mention d'eux-mêmes, au moyen d'une consigne intermédiaire à l'image de l'exemple (2). Ce comportement volontaire du chercheur correspond à une stratégie d'intervention, au sens de Blanchet et Gotman ([1992] 2015 : 77).

2) *MP d'accord euh ben alors si tu veux **on peut euh on peut passer donc à à la notion de radicalisation** donc moi qui m'intéresse dans l` cadre de de ma recherche hum alors ben déjà dans un premier temps toi quel est ton sentiment par rapport à cette à cette problématique-là euh notamment en tant qu'éducatrice spécialisée est-ce que ça a l'arrivée d` cette problématique est-ce qu'elle a configuré des choses par rapport à ton travail est-ce que ça t'a questionnée est-ce que euh est-ce que pour toi c'est clair aussi cette question ou ou pas (entretien EducB)*

Parmi les autres stratégies d'intervention, la technique de la relance m'a permis d'inscrire mon propre dire dans celui des enquêtés. Acte réactif (*ibid.* : 79) qui permet d'assurer le bon déroulement de l'interaction, la relance est également productrice d'effets sur les personnes interrogées. Alain Blanchet et Anne Gotman distinguent six types de relances, reproduites dans le [Tableau 5].

Registre	Type d'acte		
	<i>Réitération</i>	<i>Déclaration</i>	<i>Interrogation</i>
Référentiel	<i>Echo</i>	<i>Complémentation</i>	<i>Interrogation référentielle</i>
Modal	<i>Interprétation</i>	<i>Interprétation</i>	<i>Interrogation modale</i>

Tableau 5 – Typologie de relances dans l'entretien de recherche (d'après Blanchet et Gotman [1992] 2015)

L'enquêteur peut accomplir trois types d'actes de langage que sont la réitération, la déclaration et l'interrogation, et viser, au choix, deux instances discursives que sont le registre référentiel (l'objet dont l'enquêté parle) et le registre modal (la manière dont l'enquêté parle d'un objet). Pour exemple, un acte de langage de type réitération qui vise le registre référentiel donnera lieu à une relance de type « écho ». Le même acte de langage qui vise le registre modal donnera lieu à une relance de type interprétation.

4 Réflexions et élaboration d'une méthode pour l'analyse de données orales

On ne saurait, en faisant le choix de réaliser des entretiens semi-directifs dans le cadre d'une recherche portant sur le sens produit *dans* et *par* le discours, évacuer la question du statut des données orales. Comme le préconise Marion Sandré (2013),

« Avant d'analyser du discours oral, il faut comprendre l'objet d'étude. Étudier des données orales demande une préparation du

chercheur. [...] Pour analyser le discours oral, il faut être habitué à la nature des données orales et à leurs spécificités. » (Sandré 2013 : 58)

L'objet d'étude du linguiste étant celui de la matérialité du langage, les entretiens ont nécessairement été enregistrés afin d'être transcrits ultérieurement. Car c'est un paradoxe du discours oral : afin d'être observé et étudié, il doit nécessairement être transposé en une version écrite, au risque de produire une version artificialisée comme le constatent Françoise Gadet et Françoise Kerleroux (1988) :

« [...] au bout du compte, c'est bien selon la logique de l'écrit que l'on va aborder ces corpus. N'aboutit-on pas à un paradoxe, à la constitution d'un objet maximalement artificiel ? Un énoncé oral, et donc, par définition, circonstanciel, irrépétable, interpersonnel, est transmué en texte stable, décontextualisé, subitement autonome [...] » (Gadet et Kerleroux 1988 : 10)

Si Jeanne-Marie Barbéris (2001) fait le constat qu'en dépit de l'omniprésence de la pratique de la dimension parlée, celle-ci souffre d'une tradition linguistique davantage portée sur l'écrit⁴⁸, les discours oraux sont tout de même considérés aujourd'hui comme des objets d'étude légitimes chez les linguistes, avec des méthodes adaptées à leur analyse. De nombreux travaux explorent ainsi la particularité de ces discours en sciences du langage. Je me contenterai par conséquent d'exposer brièvement les spécificités du discours oral [4.1], avant d'engager une réflexion sur la transcription de ce type de données (problèmes rencontrés et méthode utilisée) [4.2].

4.1 Spécificités des discours oraux

Si le rapport entre oral et écrit doit se penser davantage comme un *continuum* que comme une opposition⁴⁹ (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 38), un certain nombre de

⁴⁸ Ceci tenant, pour Gadet et Kerleroux (1988 : 7) à des raisons à la fois « techniques, historiques, épistémologiques et symboliques », et pour Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987 : 20) à des considérations axiologiques, le français « parlé » ayant longtemps été limité « à un domaine très étroit, celui du français “familier”, voire “vulgaire” » en comparaison d'un français écrit qui serait “correct” ».

⁴⁹ La porosité, voire l'effacement, d'une frontière nette entre oral et écrit est particulièrement valable pour les différentes formes de communication médiées par ordinateur ou smartphone. Par exemple, les critères

différences entre ces deux types de discours (autres que la simple distinction canal parlé / canal écrit) doivent être distinguées.

- Des données matérielles, vivantes et complexes

Les données orales sont tout d'abord des données « matérielles », « vivantes » et « complexes » (Sandré 2013 : 58-59). Des données matérielles, car elles sont le produit de la vocalité, « production ou perception d'une voix » (Barbérís 2001 : 225), et de la voix, son produit physiologiquement par vibration des cordes vocales. Des données vivantes, car elles sont élaborées *dans* et *par* le discours. Des données complexes, car elles sont « imbriquées dans un ensemble de production multicanal » (Sandré 2013 : 60) qui comprend des caractéristiques paraverbales (inflexions de la voix, accent, intonations, prosodie, rythme, pauses...) et non verbales (gestes).

- Des phénomènes de variation

Une autre spécificité des discours oraux est de comporter différents phénomènes de variation, qu'il s'agisse de « fautes qui n'en sont plus », de « fautes typantes » qui « agissent comme des marquages sociaux » ou encore de variantes liées à des régionalismes (Blanche Benveniste 2000 [1997] : 38-43).

Les « fautes qui n'en sont plus », « différentes de la prononciation académique, sont d'un usage si répandu qu'on ne peut pas les considérer comme des phénomènes marginaux » (*ibid.* : 38). Il s'agit essentiellement de phénomènes de variations phonologiques (telle que la prononciation de *quelque*, le [l] intérieur étant « très souvent absent de la prononciation » ; de *il y a* dont la prononciation peut se faire « de trois façons, selon la vitesse du débit » ; du relatif sujet *qui*, qui « placé devant une voyelle, a trois prononciations, [ki], [kj], [k] » *ibid.*) et de particularités grammaticales : absence de la négation *ne*, présence de l'interrogation *est-ce que* après des adverbes interrogatifs, substitution du pronom *nous* par le pronom *on*...

Les « fautes typantes » sont plus marquées socialement en ce qu'elles peuvent agir comme un stigmaté de mauvaise maîtrise de la langue (absence de subjonctif,

de l'instantanéité ou de la co-présence des locuteurs, traditionnellement opérants pour définir les discours oraux, le sont également dans des discussions sur des chats ou applications de discussion en ligne.

utilisation de l'auxiliaire *avoir* pour *être*, emploi du pronom *ils* pour la reprise d'un groupe nominal féminin... *ibid.*). Les régionalismes constituent enfin des phénomènes de variation qui peuvent être perçus comme incorrects pour des locuteurs natifs d'autres aires géographiques. Mentionnons par exemple l'utilisation, par des locuteurs méridionaux, du passé surcomposé dans des propositions principales, usage qui pourra être considéré comme une faute par le locuteur de région parisienne. L'emploi du surcomposé introduit pourtant une nuance de sens en ce qu'il signale que l'action est arrivée « à une époque déjà ancienne, difficile à situer dans le temps » (*ibid.* : 43). Ce type d'emploi est présent dans notre corpus, les locuteurs étant majoritairement originaires du sud de la France (3), (4).

3) *ils en ont eu parlé beaucoup sur les premiers attentats (entretien EducB)*

4) *on en a eu discuté avec euh mon collègue et moi on en a eu euh on a amené l` sujet en tout cas sur les derniers attentats (entretien EducB)*

- Un discours élaboré pas à pas

Sur le plan de la construction, le discours oral possède la particularité d'être « élaboré pas à pas » :

« Étant improvisé, le discours oral ne peut se construire que par retouches successives, la rapidité de l'élocution interdisant la maîtrise d'organisations syntaxiques de grande taille. L'élaboration du discours se fait pas à pas, et éventuellement en revenant sur ses pas, ce qui laisse évidemment des traces dans le produit lui-même. » (Kerbrat-Orecchioni 2005 : 30)

Ce mode d'élaboration au fil du discours entraîne nécessairement un certain nombre « d'amorces avortées, de ratages, de répétitions, de reprises, d'interruptions, d'inachèvements » (Gadet et Kerleroux 1998 : 12). Parmi ces ratés de la parole – aussi appelés « scories » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 41) – on trouve l'ensemble des marqueurs d'hésitation, de phatiques et de régulateurs tels que *euh*, *hein*, *mmh* (*ibid.*) ou encore « la présence massive de petits mots (comme *ben*, *bon*, *voilà*, *alors*, *donc*, *quoi*, *enfin*, *finalement*) » (Sandré 2013 : 65), à l'image de l'exemple (5).

5) *eah donc on a travaillé avec eux toute une semaine et une fois que que les vacances ont été terminées bon ben ils sont rentrés au collège (entretien EducA)*

Les spécificités des discours oraux qui viennent d'être évoquées de façon succincte posent un certain nombre de questionnements quant à leur transcription, questionnements qui font l'objet de la section suivante.

4.2 Transcrire les entretiens

Le linguiste, en ce qu'il est attaché à la matérialité de la langue et du discours, ne peut faire l'économie du travail de transcription. Lorsqu'il est confronté à la représentation des données orales qu'il a collectées, il se heurte toutefois à une tension : celle de rester fidèle à la chose parlée tout en assurant la « lisibilité de son rendu par écrit » (Blanche-Benveniste et Jeanjean 1987 : 115). Cette opération peut sembler un peu paradoxale, comme le souligne Véronique Traverso, puisque « cherchant à donner à l'oral un reflet fidèle, elle ne peut éviter de le figer [...] alors que l'échange oral est par définition fugitif » (Traverso [1999] 2007 : 23). Pour réduire ce risque d'écart entre les données originelles (les entretiens enregistrés) et leur représentation écrite (les entretiens transcrits), j'ai procédé aux transcriptions immédiatement après avoir réalisé les entretiens, un délai trop long pouvant entraîner oublis ou hésitations face à certaines difficultés de transcription. La phase de transcription, qui peut paraître coûteuse en temps et fastidieuse (dans le cas de la présente étude, un mois entier y a été consacré), a pour avantage de faire émerger de nombreuses questions qui pourront être exploitées lors de l'analyse. Il est donc nécessaire que ce soit le chercheur qui ait réalisé les entretiens qui procède lui-même à ce travail de représentation des données, ce dernier faisant alors face à des questionnements d'ordre théorique et méthodologique : que choisir de transcrire : tout garder de l'oral, ou n'en faire qu'une représentation partielle ? [4.2.1] et technique : faut-il outiller la transcription ? [4.2.2].

4.2.1 Que transcrire et comment ?

Si « tout le monde est d'accord pour reconnaître l'impossibilité de travailler sur la langue orale sans disposer d'une représentation graphique » (Bilger 1999 : 181), force est de constater qu'en matière de transcription les pratiques sont loin d'être unifiées, ceci en raison de la grande diversité d'ancrages théoriques et d'objectifs de recherche qui sous-tendent l'analyse de corpus oraux.

« Les transcriptions de langue parlée qui ont cours aujourd'hui sont tellement différentes les unes des autres qu'il est difficile de les rassembler sous une même étiquette. » (Baude et *al.* 2006 : 29)

Les choix de transcription impliquent en effet « des positionnements spécifiques, à rapporter aux fins pratiques et théoriques poursuivies par l'analyste qui les adopte » (Mondada 2000). Il est par conséquent important de formaliser ce que l'on souhaite transcrire avant d'entamer le travail de transcription. Dans le cas de la présente étude, il aurait été par exemple peu pertinent de procéder à une transcription phonétique du corpus des éducateurs spécialisés, mon étude ne portant pas sur les manifestations vocaliques de ce type de population. Trois types de transcription s'offrent en effet aux chercheurs travaillant sur des corpus oraux :

- la transcription *phonétique* « pour tous les travaux qui concernent la prononciation, mais aussi pour tous les cas où il est difficile de dégager des morphèmes stables qu'on pourrait écrire en orthographe standard » (Baude et *al.* 2006 : 30).
- la transcription *orthographique standard* qui ne tient pas compte des particularismes de l'oral. Ce type de transcription convient aux études qui portent sur le dire et non sur la manière de le dire, dans des enquêtes en sciences sociales par exemple.
- la transcription *orthographique aménagée* qui rend compte des scories de l'oral (hésitations, ratés de la parole, répétitions) au moyen d'une convention de transcription.

J'ai privilégié la transcription orthographique aménagée en raison de son potentiel descriptif. Avec ce type de transcription, on cherche en effet à représenter le plus fidèlement la matérialité discursive des données primaires⁵⁰. Il serait toutefois chronophage et fastidieux de chercher à représenter de façon exhaustive tous les phénomènes qui surgissent à l'ouïe lors de la transcription. En effet, « ce qui paraît simple dans l'expérience banale – écouter des gens parler – [peut devenir] une opération très complexe dès qu'on en fait une activité systématique d'observation » (Blanche-Benveniste et Jeanjean 1987 : 93). Outre les « petits mots » de l'oral, j'ai donc fait le choix de représenter uniquement les phénomènes verbaux et paraverbaux qui me semblaient potentiellement porteurs de signification(s) pour mon objet d'étude. Ces phénomènes ont été codés avec le souci de rendre le corpus accessible à la communauté scientifique mais aussi au grand public (et en particulier aux éducateurs spécialisés), une fois la recherche achevée. Il s'agit par conséquent de fournir une transcription dont le codage puisse être aisément compréhensible et interprétable par tous. Je me suis appuyée sur le groupe ICOR⁵¹ qui fournit un certain nombre de recommandations de principes, admis dans la communauté des transcrip-teurs. Le groupe identifie le principe d'*économie* (choix de symboles simples et facilement maniables), de *cohérence* (les notations ne doivent pas entrer en contradiction entre elles), de *lisibilité*, de *granularité* (il existe différents niveaux d'approfondissements d'une transcription, selon l'objet d'étude et le public visé), de *transformabilité* et d'*évolutivité* (une transcription peut être reprise et retravaillée ultérieurement par le chercheur lui-même ou d'autres membres de la communauté scientifique), et de *transférabilité* (une transcription doit pouvoir migrer d'une plateforme informatique à une autre, d'un logiciel à un autre). J'ai par ailleurs pris appui sur la convention du même groupe⁵² pour transcrire un certain nombre de phénomènes. Ces derniers sont détaillés et explicités dans le [Tableau 6].

⁵⁰ Les « données primaires » sont les données originelles, collectées au moyen d'un support d'enregistrement (Baude et al. 2006 : 45). La transcription de ces données produit des données secondaires (*ibid.*) « constituées par la série de descriptions, transcriptions, annotations qui viennent enrichir les données primaires et qui sont souvent fournies après coup et sur la base des données primaires. Elles comprennent aussi les métadonnées, les conventions de transcriptions [...] » (*ibid.*).

⁵¹ Interaction CORpus (ICOR) est un groupe de recherche composé de linguistes de l'interaction et d'informaticiens.

⁵² Consultable à cette adresse : http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf

Phénomène verbal ou para-verbal	Code recommandé par ICOR	Choix retenu pour la transcription (si différent des préconisations d'ICOR)	Exemple tiré du corpus
Elision non standard ⁵³	L'élision non standard est notée par une antiquote « ` »		c'est c ` qu'on appelle les grands principes de de la de la prévention spécialisée
Troncature	Insertion de «-» après le son tronqué (sans espace avant)		euh bon voilà c'est un pro- c'est complexe quand même hein c'est pas évident
Acronymes et sigles	Un acronyme (sigle prononcé comme un mot) est écrit en minuscules, sans ponctuation ni espace.		j'ai été contacté par un mec de la d g s e
	Un sigle (mot épilé) est noté en minuscules, sans ponctuation, séparées par des espaces		
Production vocale	La description d'une production vocale est notée entre doubles parenthèses et précède la transcription. L'ensemble est compris entre chevrons pour en indiquer la portée : <((description)) transcription>	Pour des raisons de lisibilité, on insère la notation des productions vocales à l'endroit où elles se situent dans l'énonciation, sans mention de leur portée	on vous donnera pas de sous ni d'éducateurs en plus ((petit rire)) bon ça c'est une aparté
Descriptions diverses et actions	Généralités : Les commentaires sont notés dans un paragraphe sans identifiant de tour, avec tabulation, entre double parenthèses et précédés de « COM : »	On note simplement les commentaires entre double parenthèse, au cours du passage transcrit. On note de la même manière les actions non attribuables à un participant	j ` le provoque ça je le je le provoque ((réfléchi))
	Passages non transcrits : ils sont notés entre double parenthèse en indiquant le timing de début et le timing de fin du passage non transcrit	On donne simplement l'indication « passage non transcrit » Les passages non transcrits le sont, soit en raison : – d'informations trop personnelles sur les enquêtés – de digressions	on voit l'arrivée d'une déléguée du préfet et tout et tout l'arrivée d'une nouvelle mairie euh passage non transcrit okay et euh donc pour euh en venir au sujet qui nous préoccupe

Tableau 6 – Conventions ICOR utilisées pour la transcription des entretiens

L'ensemble du discours des éducateurs, lorsqu'il ne comporte pas de notations spécifiques, est transcrit selon l'orthographe française. Les chiffres et nombres sont transcrits en toutes lettres. Les phénomènes prosodiques (montée et chute intonative, saillance perceptuelle, baisse du volume de la voix) ne sont pas transcrits, ainsi que les liaisons facultatives et oublis de liaisons. Seules les élisions non standard porteuses de sens (l'élision *prev`* pour *prévention spécialisée*, dont on observe 42 occurrences dans le corpus, indique par exemple un suremploi de cette abréviation par les éducateurs) et les élisions non standard perçues de façon distincte (*c` t` à dire, j` suis*) ont été codées. Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987) mettent en effet en garde contre les « trucages orthographiques » qui visent à rendre réalistes certaines caractéristiques de l'oral. Ces trucages rendent visibles des détails que « personne ne remarquerait dans la prononciation » (*ibid.* : 131). Outre le risque d'introduire un stigmate social (exemple de l'élision dans *parce que ; pa` ce que*, phénomène peu audible et très courant à l'oral) il serait ardu de fournir une notation rigoureuse et systématique de ces particularismes de l'oral pour le linguiste ne s'intéressant pas aux phénomènes de variation. Ce type de troncation de mots pleins entraîne par ailleurs des problèmes d'interprétation par les logiciels d'analyse lexicale qui ne peuvent reconnaître par exemple en *effectiv`ment* une seule unité lexicale.

Ces problèmes de reconnaissance du codage par le traitement informatique du corpus m'ont également amenée à aménager ma transcription des pauses et allongements vocaliques. La convention du groupe ICOR recommande de noter les micro-pauses de la manière suivante : (.). Au-delà d'une durée de 0,2 secondes les pauses sont chronométrées et représentées ainsi : (0 , 4). En ce qui concerne les allongements vocaliques, on ajoute « : » aux sons allongés (*bi : en*), et on répète le symbole en fonction de la durée perçue de l'allongement (*bi :: en*). Par souci de simplicité et de rapidité de transcription, j'ai codé, dans une première étape de transcription, indifféremment toutes les pauses par le symbole (.) et tous les allongements vocaliques sans répétition du symbole « : ». J'ai par la suite supprimé l'ensemble de ces symboles afin de créer une version « nettoyée » du corpus, plus aisément interprétable par le logiciel de textométrie TXM et par l'analyste. La

première version des transcriptions comportant ces enrichissements a tout de même été conservée pour pouvoir éventuellement la consulter en parallèle de sa version dépouillée. L'intérêt étant de pouvoir réactiver à ma mémoire le ton et le déroulé des entretiens.

- Anonymat

Le discours des éducateurs comportant de nombreux éléments susceptibles de porter atteinte à leur anonymat (mais aussi à l'anonymat d'adolescents et jeunes adultes dont ils assurent le suivi, ou encore à l'anonymat de collègues de travail cités par les enquêtés), il m'a fallu par ailleurs réfléchir à une façon de masquer l'ensemble de ces informations. L'anonymisation ne consiste en effet « pas simplement à faire disparaître les noms propres mais plutôt à gérer les données personnelles afin de ne pas permettre l'identification des locuteurs » (Baude 2007), tout en dénaturant le moins possible le sens de leur discours. Ces informations pouvant également être porteuses de sens pour l'interprétation des résultats, je n'ai pas voulu les supprimer de façon irréversible, leur consultation pouvant éclairer certaines de mes interrogations au moment des analyses. J'ai par conséquent établi un système de correspondance entre les données secondaires ainsi tronquées, et un document à usage strictement personnel répertoriant ces informations. Les éléments tronqués ont été remplacés par des hyperonymes (« ville », « quartier », « prénom ») numérotés lorsque plusieurs éléments se trouvent affiliés au même hyperonyme (ville1, ville2, ville3 etc.) et encadrés par des chevrons pour faciliter leur recherche automatique dans le logiciel TXM, (6) (7).

- 6) *le but c'était qu'on aille euh visiter la députée du de la circonscription ici <circonscription1>; mais qu'on la visite là-haut à paris à son bureau parisien donc on est montés une journée à paris on a eu une heure euh une heure et demi d'entretien donc la députée de la circonscription c'est <député1> (entretien EducA)*
- 7) *on connaît pas tous les jeunes loin d`là hein euh ça c'est sûr puisque <prénomF> j`la connaissais même pas moi d'abord <prénomF> elle habite à <ville20> moi j'interviens sur <ville6> (entretien Educ1)*

Le travail de transcription étant particulièrement coûteux en temps, je propose désormais d'étudier de façon succincte les avantages qu'offre au linguiste un outillage de la transcription.

4.2.2 Outiller la transcription

Des logiciels de transcription outillée peuvent constituer une aide précieuse pour le chercheur qui s'aventure dans le long travail de représentation des données. Plusieurs logiciels (Clan, Transcriber, Praat, Elan...) offrent aujourd'hui différentes possibilités de transcription et d'analyse. J'ai pour ma part opté pour le logiciel Elan, auquel j'ai eu l'occasion d'être formée lors de ma première année de thèse⁵⁴. Si je n'ai pas utilisé les nombreuses fonctionnalités offertes par Elan, j'en rappellerai ici les principales.

Elan est un logiciel d'édition « de corpus de langage spécialisé dans le travail sur le langage oral, sur les gestes et l'analyse visuelle, et sur les questions de concordances temporelles »⁵⁵. Le logiciel offre la possibilité de visualiser simultanément la bande son (et les images s'il s'agit d'une vidéo) et la partition de transcription. Les annotations déjà réalisées peuvent par ailleurs être consultées, soit sous forme d'énoncés, soit sous la forme d'un texte complet. Ces annotations sont alignées temporellement à la bande, ce qui permet au chercheur de revenir, s'il le souhaite, à un élément d'annotation ou à un segment sonore, afin de vérifier, compléter ou modifier ce qui a été transcrit. Une fonction de « boucle » permet également de relancer automatiquement un fragment sonore de façon indéfinie, laissant le chercheur libre de le réécouter et de le transcrire en même temps. Les annotations peuvent être de natures différentes, suivant les intérêts et objectifs de recherche du chercheur. Ces annotations s'effectuent dans la section « partition », laquelle est constituée d'« acteurs » auxquels peuvent être affiliés des « tiers ». Cette configuration autorise des possibilités de transcriptions multiples d'un même élément. Ainsi on pourrait choisir de transcrire de façon orthonormée un extrait de

⁵⁴ Formation assurée par Dominique Boutet, maître de conférences à l'Université Evry-Val-d'Essonne, UMR 7023, les 15 et 16 mars 2018.

⁵⁵ Présentation Powerpoint « Premiers pas avec Elan » de Dominique Boutet (cours en partie emprunté à Christophe Parisse).

vidéo, puis, à partir de cette transcription, réaliser une transcription phonétique et décrire la gestuelle visible.

Acteur 1: transcription orthonormée

↳ **Tiers 1 a :** transcription phonétique

↳ **Tiers 1 b :** description des gestes

Mon analyse ne nécessitant pas plusieurs niveaux de transcriptions, j'ai créé, pour chaque entretien, un acteur « enquêteur » et un acteur « enquêté » auxquels j'ai associé la transcription en orthographe aménagée de leurs propos [Figure 18].

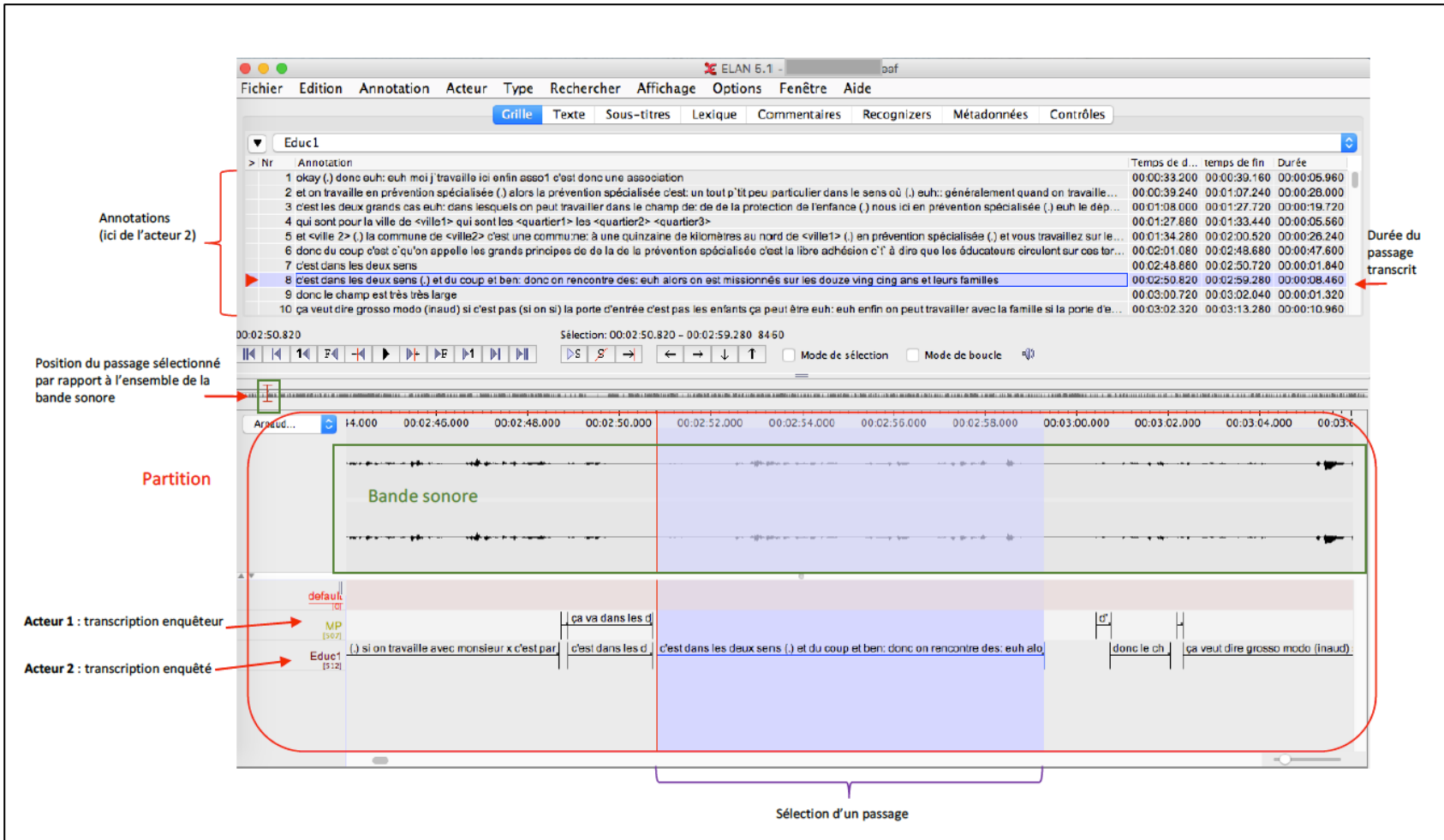


Figure 18 – Environnement de travail du logiciel Elan

Conclusion du chapitre

À plus d'un titre, cette recherche doctorale m'a astreinte à sortir d'une certaine zone de confort linguistique. En effet, la délimitation et la problématisation de la question de recherche n'ont pu se faire qu'après un travail inductif de construction d'un premier terrain préparatoire. Celui-ci m'a permis d'une part : d'appréhender les relais territoriaux de l'État en charge de la prévention de la radicalisation et de me familiariser avec un réseau d'acteurs associatifs, d'autre part : de resserrer la problématique de recherche autour de l'institutionnalisation de la lutte contre la radicalisation et de la réception de ce paradigme au sein de la prévention spécialisée.

Ce faisant, j'ai choisi de constituer un corpus composé de discours institutionnels et d'entretiens effectués auprès d'éducateurs de prévention spécialisée.

Ces deux sources de discours sont multi-hétérogènes (type, mode de collecte, modalité écrite/orale...). Les déclarations publiques issues du corpus institutionnel résultent d'un processus conversationnel codifié visant l'homogénéité du discours. Dans cette perspective, les locuteurs tâchent d'anticiper la contradiction via une stabilisation du dit et un effacement du dissensus. Les discours des travailleurs sociaux, collectés en situation d'entretiens semi-directifs, sont régis par les caractéristiques propres au discours oral (amorces, reprises, répétitions, scories...). En outre, l'enquête de terrain (et plus tard l'exploration des entretiens) ont révélé le caractère sensible de l'objet radicalisation, au sens de Lee et Renzetti – *sensitive* – (1990), et plus récemment de Bouillon, Fresia et Tallio (2005). Selon cette sémantique du sensible, l'objet de recherche suppose un certain nombre de coûts pour l'enquêteur et les enquêtés. Du côté des participants, les coûts potentiels sont d'ordre psychique (embarras à donner certaines informations), social et matériel (risque pour l'emploi). Du côté de la chercheuse (jeune de surcroît), plusieurs interrogations perturbent le déroulement de la recherche (comment respecter l'intégrité des différents acteurs ? comment éviter de nourrir des représentations stigmatisantes ?...). Travailler sur la radicalisation suppose également de dépasser « l'excitabilité » propre à cet objet socio-politique, au sens de Peretti-Ndiaye (2015),

soit la « *propriété latente que possède un objet de recherche de provoquer le rejet, la haine et/ou une polarisation tranchée* ».

Synthèse du chapitre

- L'objet de recherche et le terrain d'enquête de cette étude ont été délimités selon les principes de la démarche inductive.
- Deux corpus d'observables ont été collectés :

	Discours institutionnels	Discours du travail social
Matérialité du corpus	680 déclarations publiques : déclarations officielles, interventions à l'Assemblée Nationale, au Sénat..., communiqués de presse, interviews, tribunes...	10 entretiens semi-directifs
Caractéristiques	Homogénéité, effacement du dissensus, stabilisation du dit (formulations conventionnelles et stéréotypées, figement, collocations, sloganisation...)	Élaboration pas à pas, amorces, répétitions, reprises, interruptions, pauses, hésitations...
Traitement, format et méthode d'analyse	Étiquetage informatique des métadonnées txt + csv analyse textométrique sur TXM	Transcription selon les principes ICOR sur le logiciel Elan txt + csv eaf analyse textométrique sur TXM

Chapitre 4

Élaboration d'un parcours d'analyse linguistique de la radicalisation

Introduction

Outre mon intérêt pour l'étude d'un phénomène socio-politique, le présent travail part du constat que les méthodes linguistiques sont insuffisamment mobilisées par les autres branches des sciences humaines et sociales. L'idée-force qui sous-tend cette recherche est que l'analyse du fonctionnement sémantique et discursif de la notion de radicalisation est indispensable à l'éclaircissement de cette notion socio-politique. Plus encore, il s'agit de proposer un parcours reproductible de repérage et d'analyse des notions socialement sensibles, non-consensuelles sur le plan des discours, et émergentes (ou redevenues émergentes suite à une spécialisation de leur sens).

La recherche qui anime ces pages est motivée par le souhait d'éclairer différentes facettes d'un phénomène habituellement décrit par les sociologues et les politistes. Par conséquent, cette thèse ne peut s'ancrer dans une seule théorie linguistique, et ne se limite pas à une analyse de discours de la radicalisation au sens classique du terme. Le parcours analytique construit emprunte des notions à différents domaines de la linguistique (lexicologie, sémantique, analyse de discours...) et s'engage parfois vers des terrains notionnels moins ordinaires, comme les mathématiques avec le schème d'analyse des processus, d'inspiration topologique (cf *supra*. chapitre 7).

L'objectif de ce court chapitre est d'explicitier la démarche qui a mené à l'élaboration d'un parcours d'analyse linguistique de la radicalisation. Par soucis de pertinence et de confort de lecture, je ne présenterai pas d'état de l'art de l'ensemble des notions

linguistiques utilisées dans la thèse, ces dernières étant détaillées directement dans les chapitres d'analyses.

1 Démarche

Comme expliqué dans le troisième chapitre, l'objet, la problématisation, et le terrain d'enquête de cette recherche ont été approchés et précisés de manière inductive. De la même façon, la grille notionnelle qui sert d'appui aux analyses a été constituée sans méthodologie préalable, par aller-retours successifs entre les observables linguistiques et l'appareil notionnel issu des sciences sociales.

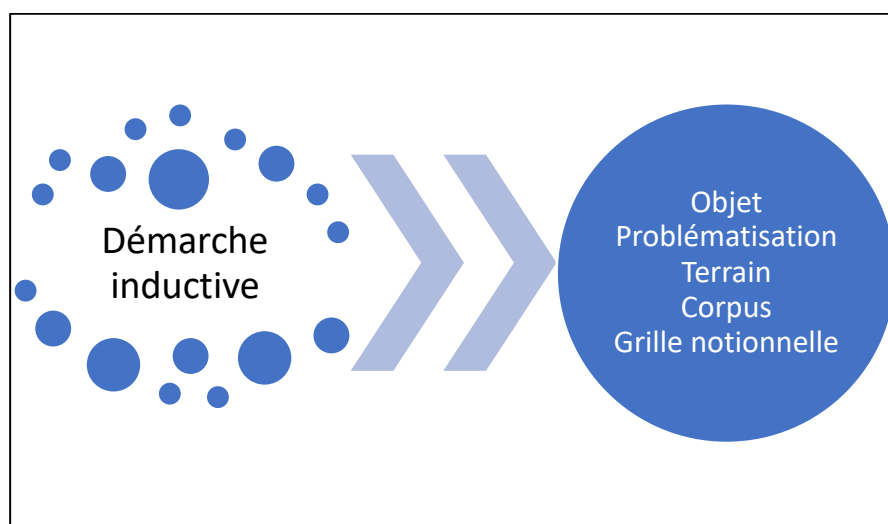


Figure 19 – De l'objet de recherche à la grille notionnelle, une démarche inductive

Les travaux en sciences sociales dont j'ai proposé une synthèse dans le chapitre 1 ont permis de profiler la notion de radicalisation et d'identifier ses caractéristiques intrinsèques. Trois idées principales ressortent de la revue de littérature :

- (i) la radicalisation est une notion-sociopolitique complexe dont le sens échappe à la stabilisation
- (ii) la radicalisation est un concept intrinsèquement processuel
- (iii) la radicalisation est une notion pluricausale et multidimensionnelle

Ce profilage s'est fait concomitamment à l'exploration ciblée des corpus au moyen du logiciel de textométrie TXM. La fouille des données a permis d'y identifier les tendances linguistiques et les patterns d'expression récurrents. Ces requêtes ont ensuite été systématisées, une fois les modèles notionnels linguistiques définis, [Figure 20].

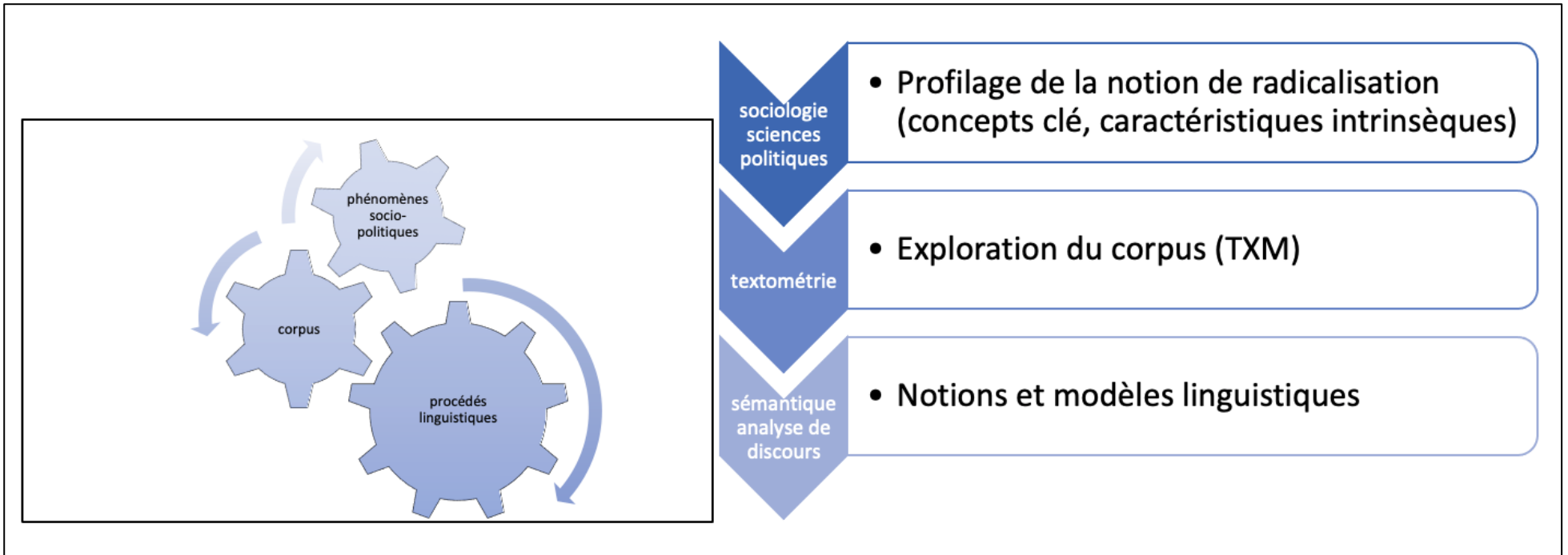


Figure 20 – Élaboration d'un parcours d'analyse

2 Axes de recherche et appareillage notionnel

L'étude proposée articule trois grands axes de recherche destinés à :

- (i) dominer la complexité de la notion de radicalisation
- (ii) analyser son emploi en discours.

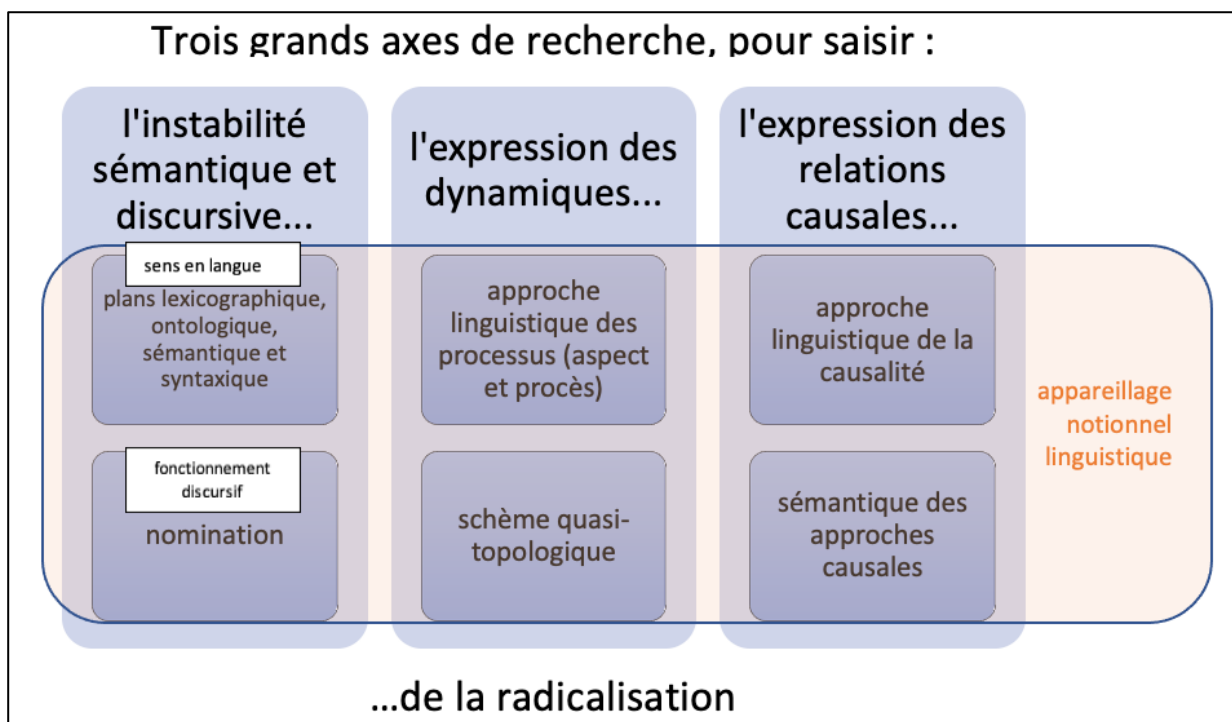


Figure 21 - Parcours analytique de la notion de radicalisation

À chaque axe correspond un appareillage notionnel linguistique constitué *ad hoc*.

- Sur le premier axe, il s'agit de saisir l'instabilité sémantique et discursive de la notion de radicalisation, à travers le sens en langue du mot *radicalisation*, et son fonctionnement discursif envisagé sous l'angle de la nomination.
- Le deuxième axe interroge les dynamiques du processus de radicalisation et ses représentations dans les discours étudiés. La notion de processus est définie selon une approche linguistique qui se fonde sur les concepts d'aspect et de procès. L'analyse met l'accent sur les différentes étapes du processus,

ainsi que sur les mécanismes de passage entre ces étapes, modélisés au moyen d'un schème d'inspiration topologique.

- Le troisième axe place la focale sur les représentations causales de la radicalisation, au prisme des facteurs causaux jugés déterminants par la parole institutionnelle et par les travailleurs sociaux pour expliquer le processus radical.

Partie III

Résultats de la recherche

Chapitre 5

Propriétés du mot *radicalisation* : quel(s) sens en langue ?

Introduction

Dans ce premier chapitre d'analyse, je propose d'explorer le mot *radicalisation* à l'aune de ses propriétés lexicographiques, sémantique et syntaxiques. Avant de considérer plus avant le fonctionnement du lexème sur le plan discursif, il me semble en effet indispensable de retracer son émergence et son fonctionnement « interne » sur le plan langagier, ceci afin de pointer des éléments de problématisation utiles pour les analyses à venir. J'analyserai dans un premier temps le discours lexicographique autour du mot *radicalisation* à travers l'étude de deux dictionnaires : le Petit Robert et le Trésor de la Langue Française informatisé [1]. J'examinerai ensuite de façon fine le fonctionnement du nom sur les plans ontologique, sémantique et syntaxique [2].

1 Propriétés lexicographiques de *radicalisation*

Cette première partie consacrée aux dictionnaires est motivée par un objectif bien évidemment lexicographique, mais également sociolinguistique. Le dictionnaire est en effet un outil qui vise à « construire des significations collectives, ou du moins à vocation collective, qui impliquent la reconnaissance (ce qui ne signifie pas forcément « consensus ») d'une communauté parlante » (Rémi-Giraud 1996). De ce fait, il est très souvent considéré comme une source sûre pour les

locuteurs désireux de connaître ou d'approfondir le sens d'un mot. Mon corpus étant composé pour partie de discours de professionnels du travail social interrogés sur une notion socio-politique, j'ai pu constater au cours des entretiens que ceux-ci se préoccupent du « bon » sens des mots employés. À travers notamment la présence du vocable *définition* visible dans les exemples 1) et (2), se dessine la volonté pour ces locuteurs, d'être au plus proche d'une définition qui s'ajuste au réel.

- 1) *on avait essayé de trouver une **définition** de la radicalisation oui et on s'était rapprochés de celle de crettiez (EducA)*
- 2) *en fait c'est vrai qu'on a jamais donné de **définition** euh ensemble même moi j'ai jamais regardé de définition sur internet de radicalisation par exemple je sais ch-qu'est-ce `fin j ` suis même pas sûre que j'expliquerai bien comme il faut la différence entre extrémisme et radicalisation ou des trucs comme ça en fait c'est des mots je sais même pas (EducG)*

Considérant que le dictionnaire est un fixateur et un stabilisateur de significations, et qu'il est à ce titre aussi bien consulté par les institutions que par les professionnels qui font l'objet de cette thèse, je commencerai donc par examiner la façon dont le mot y est défini. J'ai choisi les dictionnaires du Petit Robert de la langue française (version électronique) (désormais PR dans les pages qui suivent) et du Trésor de la Langue Française informatisé (désormais TLFi).

1.1 Définitions, émergence et contextes d'emploi de *radicalisation*

Le TLFi définit la radicalisation comme : « *l'action de (se) radicaliser. Résultat de cette action* », le PR comme : le « *fait de se radicaliser* ».

Le recours par le TLFi au verbe *radicaliser*, ici dans un double emploi (pronominal ou transitif), fait d'ores-et-déjà apparaître deux configurations agentives possibles : (i) l'individu peut être l'objet (le patient) d'une radicalisation encouragée par un autre individu ou un collectif, (ii) tout comme il peut être l'agent à l'origine de la radicalisation de quelqu'un ou de quelque chose.

Il est intéressant de constater que pour le PR, l'emploi uniquement pronominal (*se radicaliser*) confère au référent RADICALISATION une valeur essentiellement tournée vers l'individu lui-même.

L'emploi des termes *action*, *résultat* et *fait* constitue un autre indice des propriétés sémantiques du nom *radicalisation*. En première approximation, ce dernier endosserait à la fois une valeur processuelle (la radicalisation en train de se faire) et une valeur résultative (la radicalisation effective). Je reprendrai ces considérations de façon plus détaillée dans la section [2] de ce chapitre.

Les premières attestations du mot *radicalisation* sont relativement récentes : 1877 selon le PR, 1933 selon le TLFi, et sont majoritairement ancrées dans le domaine politique.

L'occurrence la plus ancienne disponible sur la base de données Frantext (et donnée à titre illustratif par le TLFi) date de 1945 et est issue de la *Phénoménologie de la perception* du philosophe Maurice Merleau-Ponty (3). Le mot *radicalisation* apparaît ici dans la construction syntagmatique « *radicalisation des masses* », les « masses » renvoyant dans l'idéologie marxiste aux classes prolétariennes dominées. D'autres énoncés présents sur Frantext (37 occurrences au total sur la période 1945-2019) marquent l'association prédominante de la radicalisation à un corpus idéologique de gauche, voire révolutionnaire : (*radicalisation de la classe d'exploitation*, *radicalisation révolutionnaire*, *radicalisation des pratiques de lutte ouvrière*, *radicalisation de la lutte des classes*, *radicalisation des luttes...*).

- 3) *On a raison de remarquer que ce n'est pas la plus grande misère qui fait les révolutionnaires les plus conscients, mais on oublie de se demander pourquoi un retour de prospérité entraîne souvent une **radicalisation des masses**. C'est que la décompression de la vie rend possible une nouvelle structure de l'espace social : les horizons ne sont plus limités aux soucis les plus immédiats, il y a du jeu, il y a place pour un projet vital nouveau. Le fait ne prouve donc pas que l'ouvrier se fasse ouvrier et révolutionnaire ex nihilo, mais au contraire qu'il le fait sur un certain sol de coexistence. (Maurice Merleau-Ponty, 1945, *Phénoménologie de la perception*)*

Les deux exemples donnés par le PR, « *La radicalisation des revendications syndicales. Prévenir la radicalisation des jeunes* », indiquent toutefois une

spécialisation possible du sens de *radicalisation*. Le mot est en effet tour à tour employé pour référer aux mouvements sociaux et à la radicalisation djihadiste (le deuxième exemple provient des programmes de lutte contre la radicalisation dont il est question dans ce travail). Il semble néanmoins que ces emplois sont relativement contemporains et plus ou moins saillants selon les contextes sociaux et politiques, comme en atteste une observation complémentaire dans le journal *Le Monde*, sur la période 2000-2019.

Le graphique ci-dessous [Figure 22] présente le nombre d'articles collectés pour les requêtes [TEXT=radicalisation & syndicat*] et [TEXT= « radicalisation djihadiste »] entre 2000 et 2019. On remarque que la radicalisation « syndicale » est attestée de façon constante dans le titre de presse depuis le début du XX^e siècle, avec quelques pics (2003 et 2010), et que la référence à la radicalisation « djihadiste » apparaît de façon soudaine en 2013, avec un fort emploi à compter de 2015 (plus de 153 articles relevés).

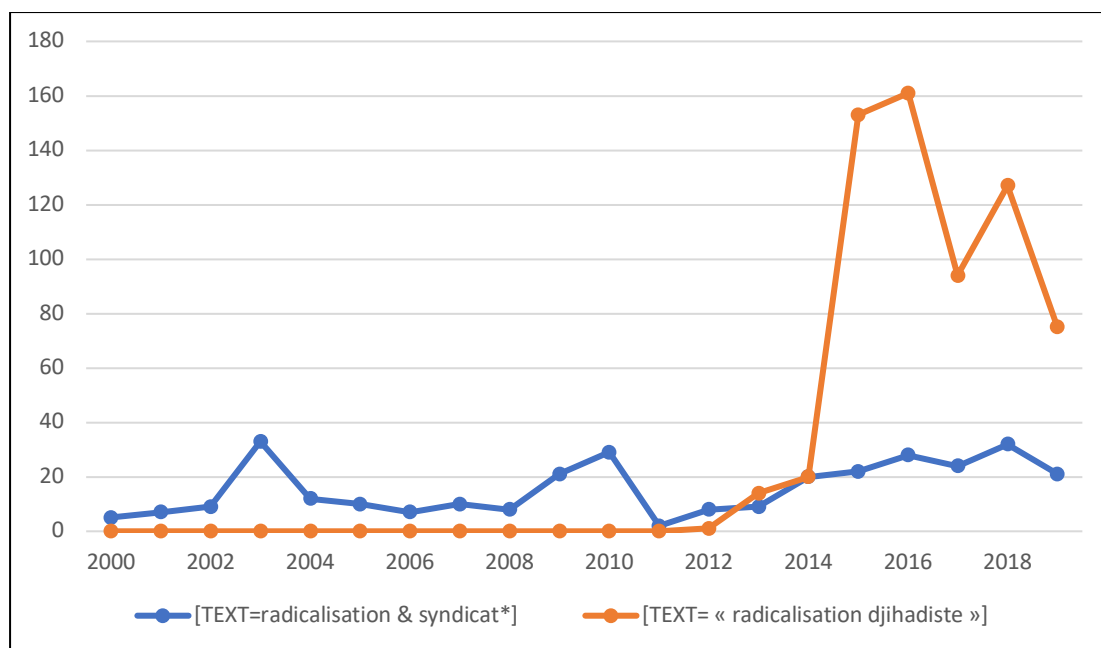


Figure 22 – Nombre d'articles du journal *Le Monde* collectés pour les requêtes [TEXT=radicalisation & syndicat*] et [TEXT= « radicalisation djihadiste »]

1.2 Morphologie de *radicalisation*

Dans les deux dictionnaires étudiés, les définitions de *radicalisation* sont de nature morphosémantique (« *action de (se) radicaliser* », « *fait de se radicaliser* »). Dans ce type de définition, le premier mot de la définition met en évidence le lien de dérivation entre le nom (*definiendum*) et le verbe qui sert à le définir (*definiens*), ici le verbe transitif pronominal *radicaliser*. Je suggère désormais d'éclairer le sens de *radicalisation* au prisme des termes dont il dérive : le verbe *radicaliser* donc, mais aussi l'adjectif *radical* dont *radicaliser* est lui-même un dérivé.

1.2.1 Dans les dictionnaires

La première attestation de *radicaliser* est fixée à 1845 par le TLFi (« *rendre radical, devenir radical, poser, baser sur un principe, un fondement radical* ») et à 1839 par le PR (« *1. Rendre radical, plus extrême ; 2. Faire adopter à (qqn) des positions radicales. Spécialt. Faire suivre à (qqn) le courant le plus radical d'une doctrine, d'une religion* »). Le verbe *radicaliser* est lui-même un dérivé par suffixation de l'adjectif polysémique *radical*, ce dernier provenant du bas latin *radicalis* : « *qui tient à la racine, premier, fondamental* », dérivé du latin *radix, -icis* : « *racine, origine première* ». La chaîne dérivationnelle de *radicalisation* se présente par conséquent comme suit :

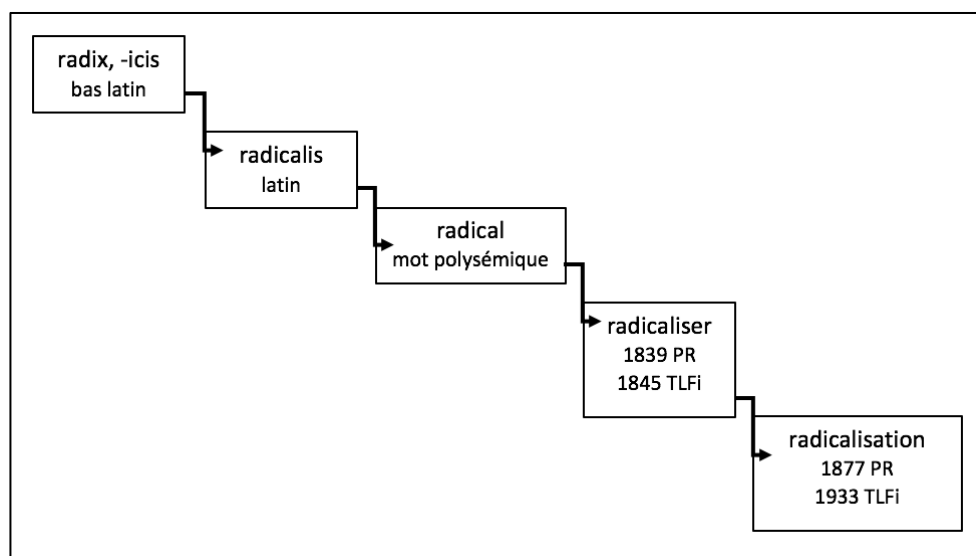


Figure 23 – Procédés de dérivation du mot *radicalisation*

La polysémie et l'évolution du sens de l'adjectif *radical* pouvant éclairer le sens actuel et les usages de *radicalisation*, je propose de m'y arrêter quelques instants, [Tableau 7].

TLFi		Petit Robert	
A - Relatif à la racine, à l'essence de quelque chose		1	Qui tient à l'essence, au principe (d'une chose, d'un être).
1	Qui concerne le principe premier, fondamental, qui est à l'origine d'une chose, d'un phénomène. (1516)		
2	Complet, total, absolu ; sans exception ou atténuation. (1465)	2	LING. Qui fait partie de la racine d'un mot.
3	BOT. Qui appartient à, se développe près de la racine d'un végétal. (1611)	3	BOT. Qui appartient à la racine d'un végétal, naît du collet.
4	LING. Qui fait partie des éléments constituant la racine, le radical d'un mot. (Adj. 1660, Subst. 1754)	4	MATH. Axe radical de deux cercles : lieu géométrique des points qui ont la même puissance par rapport aux deux cercles.
5	MATHÉMATIQUES. a) Axe radical de deux cercles. Ensemble des points du plan qui ont même puissance par rapport à chacun des cercles. b) Signe radical ou, p. ell., radical. (Adj. 1762, Subst. 1798)	5	HIST. Des radicaux, en politique. ° MOD. Relatif, propre au radicalisme, au radical-socialisme.
B- POL. Relatif au radicalisme			
1	[En parlant d'un inanimé]. A) Qui est fondé sur, qui exprime, professe le radicalisme. B) Relatif au parti radical. (1830)		
2	[En parlant d'une pers.]. a) (Celui, celle) qui est partisan du radicalisme. B) (Celui, celle) qui est membre, partisan du parti radical. (1830)		

Tableau 7 – Définitions de *radical* dans le TLFi et le Petit Robert

Le TLFi organise les définitions de l'adjectif *radical* (dont la première attestation est fixée à 1465 dans le sens « complet, total, absolu ») selon deux acceptions : (i) ce qui est relatif à la racine, à l'essence de quelque chose, (ii) ce qui est relatif au radicalisme (en tant que courant politique), alors que le PR ne les thématise pas de façon particulière. Ce dernier date la première attestation du mot à la fin du XV^e siècle, sans davantage de précision et sans spécifier les évolutions d'usage du sens premier de l'adjectif. Pourtant, au fil des siècles, le sens de l'adjectif se spécialise, comme en attestent les indicateurs BOT., LING., MATH., HIST. (respectivement botanique, linguistique, mathématique, histoire).

Au tournant du XIX^e siècle, le mot acquiert notamment un sens politique, avec le radicalisme britannique d'abord (fin XVIII^e), puis, dans son sillage, la montée du courant radical en France, composé de « *républicains partisans de réformes radicales* » dans le sens de la démocratie et de la laïcité » (PR), suivie de la création du Parti radical en 1901. Aujourd'hui officiellement intitulé « Parti républicain, radical et radical-socialiste », le Parti radical regroupe des personnalités de centre droit.

L'examen des définitions de *radical* (et *radicaliser*) éclaire peu le sens du lexème *radicalisation* dont il est question dans cette thèse, à savoir une notion socio-politique référant au terrorisme d'inspiration djihadiste. On constate pourtant, comme je vais le développer tout de suite, que les locuteurs « ordinaires », pour éclairer la dénomination de ce phénomène, recourent à la morphologie du mot et à l'autorité du dictionnaire.

1.2.2 Morphologie et activités définitionnelles **« folk »**

Sur le plan sociolinguistique, l'acception première, « racinaire », du mot *radical*, que l'on trouve au sens propre dans le domaine de la botanique, et de façon plus métaphorique en langue (la racine d'un mot), est souvent convoquée dans des sources institutionnelles, articles de presse, voire même travaux de sciences humaines évoquant la radicalisation djihadiste contemporaine, afin d'expliquer l'origine et le sens du mot *radicalisation* (4)-(7).

- 4) Le mot « radicalisation » **vient du latin radix, qui signifie « aller à la racine »**. (<http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/radicalisation/explications-du-phenomene/radicalisation-quest-ce-que-cest>)
- 5) À l'origine, le terme « radical » apparaît au **XVe siècle et vient du latin radix qui signifie racine, fondement, souche**. « Radicaliser » apparaît vers 1845, et signifie « rendre plus fondamental, plus extrême ». Est « radical », selon la définition qu'en donne le dictionnaire, « ce qui tient à l'essence, au principe d'une chose », mais également « ce qui va jusqu'au bout de ses conséquences, sans concession ». Le mot « radicalisation » renvoie donc à une transformation vers l'extrême, une intransigeance politique, sociale, religieuse ou culturelle, mais elle n'est pas obligatoirement violente et exceptionnellement armée. Par extension, il définit un parcours personnel. (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036758063&categorieLien=id>)
- 6) Dans ses usages actuels, radicalisation signifie terrorisme/terroriste potentiel. Pourtant, le champ sémantique du syntagme « radicalisation » est bien moins étroit que celui de « terrorisme », et plus encore de « terrorisme islamique », puisqu'il peut signifier se « baser sur un principe, un fondement radical » (Richard, cité in TLF), « rendre plus fondamental, plus extrême » (H. Guilbeaux, Let. à R. Rolland, in R. Rolland, Journ. des années de guerre 1914-1919, p. 1204 in Quem. DDL t. 7) et pour « radical » : **relatif à la racine, à l'essence de quelque chose** ; concerne le principe premier, fondamental, qui est à l'origine d'une chose, d'un phénomène ; qui a une action décisive sur les causes profondes d'un phénomène ; qui va jusqu'au bout de chacune des conséquences impliquées par le choix initial ; ou encore et par extension : complet, total, absolu, sans exception ou atténuation (TLF). (Caroline Guibet-Lafaye, 2016, Difficultés méthodologiques posées par l'analyse de la radicalisation)
- 7) **Racine, radical, radicalisé, radicalité, radicalisation..., tous ces mots viennent du latin radix qui signifie fondement, base**. Or, le sens souvent donné à cette famille de mots s'éloigne de l'étymologie. Quand on manque de mots pour dire le basculement dans le fanatisme religieux, est-ce une raison suffisante pour détourner le sens d'un mot ? Et je vois déjà une confusion qui peut rendre fascinantes les dérives fanatiques en les appelant à tort « radicalisation »... (Elie Saad, 2017, Prévention de l'islamophobie et de la fanatisation islamiste (radicalisation). Textes éducatifs pour élèves de terminales sur le thème de « La laïcité et l'expression des croyances religieuses »)

Ces quelques exemples sont représentatifs d'activités « folk-linguistique » au sens de Marie-Anne Paveau (2008), dans lesquelles la définition constitue une activité langagière ordinaire (Riegel 1987). A leur façon, les locuteurs restituent de façon plus ou moins complète les processus de dérivation qui ont abouti à la création du mot *radicalisation*. Certaines définitions n'ont pas pour intention de fournir un lien explicatif entre l'étymologie latine *radix* et la radicalisation (djihadiste) (4), là où d'autres effectuent un rapprochement sémantique entre les deux termes, comme

dans l'exemple (5) : « Est « radical », selon la définition qu'en donne le dictionnaire, « ce qui tient à l'essence, au principe d'une chose », mais également « ce qui va jusqu'au bout de ses conséquences, sans concession ». Le mot « radicalisation » renvoie donc à une transformation vers l'extrême ». Cet extrait issu du site institutionnel legifrance.gouv.fr, légitime l'emploi du mot *radicalisation* pour qualifier les processus radicaux d'inspiration djihadiste. Seule est évoquée l'origine morphologique du mot, à travers l'autorité du discours lexicographique (« selon la définition qu'en donne le dictionnaire »). La polysémie de *radical*, ses contextes d'emploi, et l'émergence de *radicalisation* n'apparaissent pas. Émerge alors l'hypothèse que le discours institutionnel, dont les procédés discursifs visent à « lisser » le discours, comme je l'ai développé dans le chapitre 3, propose (impose ?) une vision homogénéisée du mot, sans tenir compte du brouillage interprétatif dont il peut faire l'objet.

En réaction à ce paradigme, des locuteurs « concernés et militants » pour reprendre la typologie de Paveau (2008), développent des analyses et réflexions sur le mot *radicalisation*. C'est le cas d'une tribune publiée sur le site internet *Les mots sont importants* (lmsi.net), site sur lequel les mots employés au sein du débat social et politique sont régulièrement débattus (en témoignent les rubriques « des mots importants », « de l'importance des mots »). La tribune, ici signée du sociolinguiste Philippe Blanchet, propose un parcours diachronique du mot *radicalisation* en retraçant ses implications politiques (8). L'auteur retrace l'emploi « actuel » du mot dont le sens est désormais « beaucoup plus large (tout projet sociétal) et beaucoup plus caractérisé (action violente) ».

- 8) ***Le mot radical est un emprunt au latin qui désigne à partir du XVII^e siècle, conformément à son étymologie, ce qui est relatif à la racine de quelque chose, à son origine, à ses causes profondes, surtout dans les domaines scientifiques. Par extension, il a ensuite qualifié ce qui est intense, puissant. Dans le champ politique, il a désigné à partir du XIX^e siècle ce qui a trait au radicalisme, c'est-à-dire en France au Parti Radical et en Angleterre aux idées de Jeremy Bentham, qui ont en commun d'avoir un projet politique profondément réformiste, voire révolutionnaire, très ancré à gauche (attachement à la démocratie, à la laïcité, à l'égalité, au suffrage universel, voire au socialisme), et qualifié d'extrémiste par leurs opposants. Par extension, il a été utilisé pour désigner une attitude intransigeante et jusqu'aboutiste. C'est à propos du radicalisme qu'est inventé le verbe radicaliser, au dix-neuvième siècle, pour désigner le fait d'adhérer au Parti Radical ou aux idées de ce parti, d'où par extension le sens « rendre***

fondamental » (retour à l'étymologie de la racine) ou « rendre extrémiste ». **Le mot radicalisation a été dérivé du verbe à partir des années 1930, pour nommer le fait de (se) radicaliser, notamment donc en relation avec le Parti Radical ou, plus largement, des mouvements révolutionnaires de gauche. Ce n'est qu'à partir des années 2000 et surtout 2010 qu'il a été utilisé avec ce sens actuel, à la fois beaucoup plus large (tout projet sociétal) et beaucoup plus caractérisé (action violente) [...]** On notera, non sans un sourire ironique, que la Ministre de la Justice en poste jusqu'en 2016, Christiane Taubira, est membre du Parti Radical de Gauche... (<http://lmsi.net/La-Radicalisation>)

1.2.3 Conclusion provisoire

À l'évidence, le mot *radicalisation* a un sens circonscrit par les dictionnaires. Pour autant, et après examen de deux d'entre eux, plusieurs ambiguïtés sémantiques semblent affecter le terme. Tout d'abord, le mot peut entrer dans une configuration agentive à la fois active (l'agent est à l'origine de la radicalisation d'un patient) et passive (l'agent se retrouve en position patient). L'emploi des descripteurs métalinguistiques observés dans le TLFi (*action, résultat, fait*), interroge en outre sur le (les ?) profil(s) sémantique(s) de *radicalisation* : nom de processus ? Nom d'événement ? Les deux ? Cette nuance, qui n'est pas approfondie par les dictionnaires, nécessite des développements qui reposent sur des tests linguistiques, ce que je m'appliquerai à faire dans la prochaine section de ce chapitre. Un détour par quelques définitions *folk-linguistiques*, montre enfin que le discours lexicographique, en tant que norme, sert d'appui explicatif parfois commode, en particulier pour le discours institutionnel qui impose la radicalisation comme une catégorie d'action politique.

2 Propriétés ontologiques, sémantiques et syntaxiques de *radicalisation*

Afin d'approfondir certains points précédemment évoqués, je m'intéresse désormais aux propriétés ontologiques, sémantiques et syntaxiques de *radicalisation*. Je tenterai plus particulièrement de répondre aux questions suivantes : (i) de quelle(s) ontologie(s) relève le nom *radicalisation* ? (ii) Quel est son typage sémantique ? (iii) Comment fonctionne le nom sur le plan syntaxique ?

2.1 Sur le plan ontologique : un nom de processus et d'événement

La radicalisation est décrite par les sociologues et les politistes comme une notion processuelle. Pour autant, la lecture d'énoncés linguistiques attestés montre que le nom *radicalisation* peut avoir une lecture actionnelle (autrement appelée processive par Haas 2009 : 96), mais également une lecture événementielle.

Les exemples suivants (extraits de façon ciblée sur la plateforme Europresse), témoignent ainsi de la possibilité d'adjoindre *radicalisation* aux verbes supports *faire* (9) et *procéder* (10) et aux prédicats événementiels *avoir lieu* (11) et *se produire* (12). Le nom est aussi compatible avec la préposition temporelle *pendant* (13), les locutions progressives *en voie de* (14) et *en cours de* (15) et les verbes *cesser* (16) et *arrêter* (17).

- 9) *(Pourtant, ce n'est pas dans les mosquées que se fait la radicalisation. (Le Figaro, le 22/08/2016)*
- 10) *Réformes économiques : selon M. Gorbatchev, il est nécessaire de « démonter le système administratif », de procéder à une « radicalisation de la réforme économique » (Le Monde, le 15/03/1990)*
- 11) *« **La radicalisation** a lieu dans les prisons, non dans les mosquées » (LeMonde.fr, 08/08/2016)*
- 12) *« Une attention spéciale est nécessaire aux endroits où **la radicalisation** se produit comme les écoles, les prisons et internet », explique une brochure qui se garde pourtant de citer les mosquées. (Le Soir, le 28/02/2006)*
- 13) *Selon la commission parlementaire, ces entités ont mal communiqué entre elles, alors que les auteurs français des attaques avaient tous été fichés, contrôlés, écoutés ou incarcérés pendant leur radicalisation. (l'Orient-Le-Jour, le 7/07/2016)*
- 14) *Le dossier des personnes potentiellement en voie de radicalisation est transmis au service de l'État. (Aujourd'hui en France, le 12/12/2019)*
- 15) *Il est pourtant impossible d'extirper une idéologie aussi puissante d'un esprit en respectant le droit, encore plus en refusant l'importance de la religion dans l'idéologie des individus « en cours de radicalisation ». (atlantico.net, le 15/12/2019)*
- 16) *Appelant « l'UMP et M. Copé à cesser la radicalisation qui ne profite en réalité qu'aux extrêmes et crée un climat inacceptable d'intolérance », Harlem Désir a prévenu que « ceux qui poursuivent la stratégie de la tension prennent le risque de nouveaux débordements ». (AFP, le 21/04/2013)*

17) *Je nage dans une mer de bonnes intentions qui ne suffisent plus à arrêter la radicalisation envahissante, la haine et le pourrissement des relations sociales.*
(Le Nouvelliste, le 30/08/2017)

Cette ambiguïté sémantique tend dès lors à brouiller l'interprétation du terme par les locuteurs, voire à créer des interprétations multiples : parle-t-on de la radicalisation en train de se faire ou du résultat d'un processus de radicalisation ? Je montrerai dans le chapitre 7 que ces représentations varient en fonction des intérêts visés par les locuteurs et des connaissances acquises par ces derniers des processus menant à la violence.

2.2 Sur le plan sémantique : un nom abstrait

Sur le plan sémantique, *radicalisation* est un nom abstrait⁵⁶. Classiquement, la distinction abstrait/concret oppose les domaines matériel et immatériel (tout ce qui peut être touché ou non) : le référent d'un nom concret est tactile tandis que celui d'un nom abstrait n'est pas accessible au toucher.

La distinction concret/abstrait est classique en linguistique mais est souvent jugée insatisfaisante faute de propriétés formelles universelles (Riegel, Pellat et Rioul 1994), (Anscombe 1996). Une autre raison qui vaut à cette opposition d'être critiquée est son caractère trop binaire⁵⁷. En dépit des débats récurrents sur la typologie concret/abstrait (et sur lesquels je ne m'étendrai pas ici), cette dernière me semble tout de même adaptée pour éclaircir quelques caractéristiques propres au nom *radicalisation*. Je m'appuierai notamment sur Georges Kleiber et Marcel

⁵⁶ Comme le font remarquer Galmiche et Kleiber (1996), il s'agit d'une facilité de langage que de parler de noms abstraits ou concrets : « il est clair que, lorsqu'on parle de noms abstraits ou concrets, ce ne sont pas les noms eux-mêmes qui sont abstraits ou concrets, mais leurs référents ». Flaux parle pour sa part du « type de contenu de pensée que tel ou tel nom est susceptible d'évoquer » (1996 : 178). Pour des raisons de commodité, je parlerai ici de noms abstraits pour évoquer en réalité des noms dont les référents de pensée sont abstraits.

⁵⁷ Contre cette binarité, Danièle Van de Velde plaide pour un continuum concret-abstrait : « entre le purement concret (les individus) et le purement abstrait (les qualités) il existe des intermédiaires, [...] le passage du concret à l'abstrait est progressif, et [...] la langue reflète très fidèlement cette progression [...] » (1995 : 130).

Vuillaume (2011) qui, dans une tentative de réhabilitation des noms abstraits, proposent une méthodologie de repérage de ces derniers.

Pour les deux auteurs, sont abstraits des noms dont les référents sont (i) immatériels, (ii) inaccessible aux sens (humains), et (iii) dépendants ontologiquement, c'est-à-dire dont l'existence présuppose celle d'une autre entité. Ce dernier point est également défendu par Nelly Flaux et Danièle Van de Velde (2000) selon lesquelles les noms abstraits dénotent des entités ontologiquement dépendantes et inaliénables : par exemple, le nom *tête* ne relève pas de la catégorie des noms abstraits, en ce que son référent (la partie du corps au-dessus des épaules) est détachable du tout qu'il compose (le corps tout entier). De fait, la radicalisation renvoie toujours à celle de quelque chose ou de quelqu'un, ce qui en fait bien un nom dépendant ontologiquement (et donc abstrait). Je vais tout de suite développer ce que sous-tend cette caractéristique sémantique sur le plan syntaxique.

2.3 Sur le plan syntaxique : un nom prédicatif

Le critère de dépendance ontologique de *radicalisation* en fait un nom prédicatif sur le plan syntaxique. On entend par noms prédicatifs des « noms qui peuvent constituer le noyau d'une phrase et qui ont un domaine d'arguments qui leur est propre » (Lévrier 1995). Ces noms, « en tant que substantifs, ont un pouvoir référentiel mais ils ont des compléments (à la manière des prédicats verbaux ou adjectivaux) qui viennent saturer leur sens » (Haas 2009 : 48). Autrement dit, les noms prédicatifs projettent autour d'eux des places réservées à des arguments pour paraphraser Haas (*ibid.*).

Les prédicats sont généralement décrits comme des têtes lexicales projetant autour d'elles une structure argumentale. Les prédicats sélectionnent un ou plusieurs arguments, qui sont des groupes nominaux ou des structures sémantiquement équivalentes, et leur assignent une place syntaxique ainsi qu'un rôle thématique. Les rôles thématiques, aussi appelés rôles sémantiques, expriment les relations de sens qui existent entre les arguments et le prédicat qu'ils complètent (*ibid.* : 49)

La notion d'argument appliquée au nom doit ici être brièvement précisée. En tant que substantif dérivé du verbe transitif *radicaliser*, *radicalisation* est une nominalisation. Elle peut donc à ce titre recevoir des compléments qui s'interprètent comme le seraient les arguments de *radicaliser*. À la différence toutefois de la prédication verbale qui nécessite toujours un complément qui s'interprète comme l'argument dudit prédicat (18), la prédication nominale admet plus facilement son absence (19).

- 18) a. Pierre a transformé un hôtel en centre de secours
 b. * Pierre a transformé (en centre de secours / e)
 c. * A transformé (un hôtel / e) en centre de secours
 (exemples tirés de Haas 2009 : 58)
- 19) a. La transformation d'un hôtel en centre de secours par Pierre a surpris tout le monde
 b. La transformation d'un hôtel en centre de secours a surpris tout le monde
 c. La transformation a surpris tout le monde
 d. * La transformation (en centre de secours / e) par Pierre a surpris tout le monde
 (exemples tirés de Haas 2009 : 58)

De fait, de nombreux exemples attestent de la possibilité d'employer le nom *radicalisation* sans y annexer de complément. Ainsi, les plans gouvernementaux de « lutte contre la radicalisation » ou encore de « prévention de la radicalisation » ne spécifient pas de quelle radicalisation il s'agit ou à quelle personne physique est associée la radicalisation en question. Des attestations ciblées sur la plateforme d'archives journalistiques Europresse témoignent également de la même tendance (20)-(23).

- 20) **La radicalisation n'est pas une fatalité** (Le Figaro, le 11/01/2013)
 21) **Les aumôniers musulmans, pare-feu contre la radicalisation** (L'Humanité, le 03/12/2014)
 22) **Les nouveaux chiffres de la radicalisation** (Le Monde, le 27/03/2015)
 23) **Contre la radicalisation, trois plans et une culture du « criblage »** (Le Monde, le 26/10/2019)

Ces observations rejoignent celles formulées par la linguiste Émilie Née dans sa thèse consacrée au mot *insécurité*, porteur du même typage [+abstrait] [+prédicatif], et qui, compte-tenu des caractéristiques évoquées plus haut, pourrait (devrait ?) apparaître au sein de structures binominales de type [N¹ de N²].

« "L'insécurité", c'est toujours l'insécurité *de quelque chose, de quelqu'un* ou, pour reprendre la terminologie linguistique appropriée, l'insécurité d'un actant A1. Ainsi *insécurité* s'accompagne-t-il d'une place abstraite qui ne demande qu'à être remplie par une autre unité lexicale et qui oriente l'interprétation du mot. Le lien logico-sémantique avec le mot remplissant la place abstraite est de nature attributive. Par exemple, *l'insécurité des citoyens* pourra être reformulé par *les citoyens sont inquiets/en danger*. » (Née et Veniard 2012)

La méthode des classifieurs (notamment développée par le projet de grammaire transformationnelle de Maurice Gross) propose d'identifier cette « place abstraite qui ne demande qu'à être remplie par une autre unité lexicale » pour reprendre Née et Veniard (2012). En considérant que « certaines distributions privilégiées désignent directement une classe d'items » (Anscombe 1996), ce procédé permet d'identifier un ou plusieurs référents stables associés à une entité lexicale. L'examen des structures binominales de type [radicalisation de N]⁵⁸ dans les deux sous-corpus de discours institutionnels et de discours des éducateurs ne fait toutefois pas apparaître d'entité associée de façon régulière au mot *radicalisation*. Ainsi, le corpus des éducateurs ne comporte aucune occurrence de ce type, et le corpus des discours institutionnels n'en contient que trois, « *radicalisation de jeunes* », « *radicalisation de jeunes ou d'adultes* », « *radicalisation de gens* », preuve de l'emploi majoritairement autonome du nom *radicalisation*.

Cette absence d'argument oriente l'analyse sur un versant plus discursif. De fait, elle fait émerger plusieurs interrogations dont les premières sont : les emplois autonomes de *radicalisation* sont-ils révélateurs d'un embarras à nommer/spécifier la radicalisation dont il est question ? D'une accommodation des locuteurs qui, en ne spécifiant pas, généralisent ce phénomène ? Le statut syntaxique de nominalisation de *radicalisation* génère par ailleurs des effets discursifs. Dans un article consacré au discours politique soviétique, Patrick Sériot (1986) décrit les effets des nominalisations (Nmz), en articulant son analyse autour des relations prédicatives et de la matérialité du discours. L'auteur voit dans les nominalisations

⁵⁸ Requête : [frlemma="radicalisation"][frlemma="de"][frpos="NOM"]

un effacement de la présence énonciative et un recours au préconstruit : « la relation prédicative sous-jacente à une Nmz est *désignée*, et non *énoncée* : l'énoncé antérieur désigné par la Nmz est alors *dénivelé* par rapport au plan de l'énonciation de l'énoncé où se trouve l'occurrence de la Nmz [...] provoquant un *effet de réel* ».

Pour Sériot, les nominalisations sont des « référents tout prêts », des préconstruits « “déjà là”, disponibles, puisque préexistant aux opérations de prise en charge de l'énoncé ». En complément des remarques de Sériot, Alice Krieg-Planque voit dans les nominalisations un effet de sous-détermination :

« La nominalisation, par laquelle sont effacées les structures de la prédication, laisse dans la sous-détermination l'identité des acteurs du procès dont pourtant elle tient lieu. [...] les nominalisations, par leur ambiguïté et leur sous-détermination, favorisent les conflits d'interprétation, ou plus exactement les conflits sans interprétation de mots qui restent toujours ouverts, et que les paraphrases qu'on en donne ne parviennent à refermer que dans le court instant où on les énonce. » (Krieg-Planque 2009 : 80)

Ces constats rejoignent ceux formulés par Maude Vadot (2017) et Aima Bolón Pedretti (1999) sur le mot *intégration* (également décrit par Vadot comme un nom abstrait prédicatif, et une nominalisation).

« Parler de l'*intégration* permet de faire référence à l'action d'intégrer tout en ne disant pas *qui* intègre *qui*, *quand* et *comment*. C'est comme si la nominalisation dédoublait la parole et la stratifiait dans une énonciation présente, prétendue source d'un prédicat verbal. » (Bolón Pedretti 1999).

Conclusion du chapitre

Plusieurs constats peuvent être dressés au terme de ces premières investigations autour du mot *radicalisation*.

Sur le plan lexicographique tout d'abord, on observe que le mot est borné par des définitions de type morphosémantique qui homogénéisent les différents emplois du mot. Si l'on s'en tient à l'étude des dictionnaires, il n'est donc pas possible de se prononcer pour une ambiguïté du mot au sens de Catherine Fuchs (1996), comme le décrivent certains politistes comme Benjamin Ducol 2015a, *op. cit.* chapitre 1 section [1.2.1].

« [...] est dite ambiguë une expression de la langue qui possède plusieurs significations distinctes et qui, à ce titre, peut être comprise de plusieurs façons différentes par un récepteur [...] » (Fuchs 1996 : 7).

« Le terme de radicalisation ne semble pas recouvrir une seule et même réalité, mais renvoie plutôt à une pluralité de situations, ouvrant la porte à une ambiguïté constante quant à la nature même du phénomène désigné par les chercheurs[...] » (Ducol 2015a)

En effet, le lexème *radicalisation* ne possède pas de significations hétérogènes qui seraient clairement distinctes. Pour autant, les quelques exemples donnés par le Trésor de la Langue Française informatisé et le Petit Robert montrent que le contexte dans lequel *radicalisation* est employé charge le mot d'un sens plus spécialisé (idéologie marxiste, luttes syndicales, terrorisme...).

Sur le plan du fonctionnement du mot *radicalisation*, l'analyse de son profil ontologique, sémantique et syntaxique en complexifie davantage l'interprétation.

À la fois nom de processus et nom d'événement, ce nom abstrait suppose théoriquement la présence d'un complément. Or, le nom *radicalisation* présente la particularité d'être employé de façon majoritairement autonome. Effectivement, les deux sous-corpus de cette étude ne permettent pas d'identifier un ou plusieurs référent(s) stable(s) associés à l'entité RADICALISATION.

Cette sous-détermination peut représenter un obstacle pour les locuteurs, lesquels manifestent différentes attitudes à l'égard du mot (prise en charge, mise à distance, négociation, rejet...) mais le mobilisent tout de même dans leur discours. En effet, si le mot suscite des interrogations sur sa pertinence et sa capacité à référer, il n'en reste pas moins évocateur et, en quelque sorte, prêt-à-l'emploi pour les locuteurs. Ce constat empêche de conclure en faveur d'une a-référentialité du signe, comme le défend Laura Calabrese (2015) :

« [...] nommer équivaut à prendre position, à actualiser certains sens dans un réseau interdiscursif, à exprimer un point de vue. [...] Ceci est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de nommer des entités a-référentielles qui sont, en outre, des problèmes publics qui engagent l'opinion de groupes humains. » (Calabrese 2015)

Il me semble au contraire, qu'un élargissement de l'empan d'analyse à l'unité discursive (contextes d'emplois, procédés discursifs, positions énonciatives des locuteurs...) permettra de mettre au jour différents emplois référentiels (mais aussi langagiers), condition d'une possible désambiguïsation du terme.

Synthèse du chapitre

- Selon le contexte dans lequel le mot *radicalisation* est employé (idéologie marxiste, lutte syndicale, terrorisme...), son sens se spécifie.
- Sur le plan ontologique, *radicalisation* est à la fois un nom de processus (*la radicalisation en train de se faire*), et un nom d'événement (*la radicalisation a lieu*).
- En tant que nom abstrait, le mot *radicalisation* suppose en théorie la présence d'un complément (*la radicalisation de quelque chose ou de quelqu'un*) mais l'analyse de ses emplois révèle qu'il est majoritairement employé de façon autonome.

Chapitre 6

Le statut d'une nomination : repérage et analyse du mot *radicalisation*

Introduction

J'ai montré au cours du chapitre précédent qu'un certain nombre d'ambiguïtés sémantiques affectent le mot *radicalisation*. Qu'en est-il désormais de son actualisation dans les discours, lorsqu'ils sont produits par des représentants politiques et des travailleurs sociaux ? Entre autres interrogations, les ambiguïtés précédemment décrites produisent-elles une multi-référenciation de la radicalisation, des difficultés à la nommer ou encore un rejet du mot ?

En suivant Lorenza Mondada et Danièle Dubois (1995), l'instabilité des objets discursifs (*a fortiori* lorsque ceux-ci concernent des entités sociales et politiques) constituent une dimension intrinsèque du discours. Les catégories sont controversées avant d'être – ou non – fixées normativement. L'analyse de discours, à travers le concept de nomination, s'intéresse aux dénominations émergentes d'objets socio-politiques qui échappent au consensus. Je mobiliserai par conséquent cette notion, en cherchant à systématiser ses manifestations au moyen d'un modèle de repérage et d'analyse construit *ad hoc*. L'objectif sous-jacent est d'apprécier le degré de stabilité/instabilité langagière et ontologique (de quoi le concept est-il le nom) de la nomination *radicalisation* dans les deux corpus de cette thèse. Plus généralement, il s'agit d'élaborer, en le testant sur les corpus, un modèle qui puisse être reproductible pour des nominations et des corpus de toute nature.

L'hypothèse initiale qui sous-tend ce travail est que le degré de stabilité d'une nomination est corrélé au genre discursif dans laquelle elle se déploie. Les éléments qui motivent cette hypothèse sont les suivants :

- D'un côté, les discours institutionnels s'attachent à anticiper et à contrecarrer le dissensus par l'effacement des traces de conflictualité interne, au moyen de différents mécanismes linguistiques et discursifs.
- De l'autre côté, les discours des éducateurs de prévention spécialisée, recueillis en situation d'entretiens semi-directifs sur leur lieu de travail, sont régis par des procédés d'élaboration propre à l'oralité et comportent des traces du sentiment linguistique des locuteurs à l'égard de la nomination étudiée.

Émergent dès lors ces interrogations : la nomination est-elle plus stable dans les discours institutionnels ? Les discours du travail social comportent-ils davantage de traces de négociation du terme et du référent ?

L'étude proposée dans ce chapitre s'intègre dans un projet plus vaste⁵⁹, qui vise à construire une méthodologie de repérage et d'analyse des nominations, soit les expressions dénominatives émergentes (non encore stabilisées ou redevenues instables). Ces expressions, le plus souvent généralisantes et catégorisantes, visent des entités relatives plutôt que des réalités absolues. La méthodologie à laquelle contribue ce travail aiguille l'interprétation des descriptions référentielles, en tenant compte du profil sémantique et cognitif de l'entité étudiée (entité humaine, processus social, événement...). Elle tient également compte des composantes intersubjective et interdiscursive des négociations qui touchent aux choix des termes et à leurs usages. La démarche repose enfin sur l'observation de l'environnement linguistique de ces expressions. On y observe notamment les traces

⁵⁹ Projet TALAD, ANR-17- CE38-0012 : « Analyse et traitement automatique de discours ».

des différentes formes d'élaboration (introduction, ajustement, rejet) qui fondent et accompagnent l'acte de nomination.

Je dresserai dans un premier temps [1] un état de l'art du concept de nomination, en revenant notamment sur la dimension interdisciplinaire de cette notion qui traverse les sciences humaines et sociales, puis en décrivant plus précisément sa théorisation et son fonctionnement en analyse du discours. Je présenterai ensuite [2] le modèle de repérage et d'analyse des nominations dont il est question dans ce chapitre. Je ferai enfin connaître [3] les résultats de l'application du modèle sur les corpus de cette thèse.

1 Le statut d'une nomination

Sur le plan de son fonctionnement discursif, le mot *radicalisation* est une nomination. Opération linguistique et cognitive, la nomination est indissociable des processus d'appréhension et de catégorisation des réalités. Par l'activité dynamique de nomination, les locuteurs tentent en effet « de cerner et de construire en discours de nouveaux objets » (souvent des entités structurantes des espaces publics : entités humaines, lieux, événements...), [...] qui apparaissent dans [leur] expérience collective » et les engagent ontologiquement (Frath 2015). Des signifiants tels que *voile*, *islamophobie*, *harcèlement de rue*, *musulmans modérés*, *collapsologie*, *féminicide* constituent ainsi des nominations car ils condensent une grande variété de points de vue et reflètent des problèmes publics. Comme le note Laura Calabrese (2015), en suivant les tenants d'une sociologie interactionniste, « les problèmes publics sont l'objet d'un processus de sélection et de définition collective, et ne peuvent être considérés comme des entités objectives et identifiables immédiatement avant leur mise en discours ». Conceptualisée essentiellement par l'analyse de discours, et en particulier par la praxématique dans le sillage de Paul Siblot (entre-autres 1997, 2001), la question de la nomination traverse l'ensemble des sciences humaines et sociales. Je proposerai dans la sous-section suivante un bref aperçu de ces travaux pluridisciplinaires [1.1], avant de revenir de façon plus précise sur le fonctionnement linguistique et discursif de la nomination [1.2].

1.1 La nomination en sciences humaines et sociales

« Les catégories utilisées pour décrire le monde changent à la fois synchroniquement et diachroniquement que ce soit dans les discours ordinaires ou les discours scientifiques, elles sont plurielles et mouvantes ; elles sont controversées avant d'être fixées normativement ou historiquement. » (Mondada et Dubois 1995)

Cette affirmation de Mondada et Dubois (1995) est valable pour l'ensemble des sciences sociales qui font face à des catégories nouvellement fixées ou déjà-là, et qui traitent des activités sociales et langagières qui les instituent.

La sociologie, qui s'intéresse au rôle du langage dans l'organisation sociale de l'expérience a ainsi « affaire à des réalités déjà nommées, déjà classées, porteuses de noms propres et de noms communs, de titres, de signes, de sigles » (Bourdieu 2001 : 155). Elle prend en compte « les opérations sociales de *nomination* et les rites d'institution à travers lesquels elles s'accomplissent » ainsi que « la part qui revient aux mots dans la construction des choses sociales » (*ibid.*). Pour Pierre Bourdieu, l'activité de nomination est intrinsèquement performative. Elle permet aux individus d'instituer ou de destituer des catégories, légitimes ou non. Cette prétention à « agir sur le monde social par les mots » (*ibid.* : 110) confère aux nominations un pouvoir symbolique. Ces activités langagières se polarisent : de l'insulte produite par un locuteur à l'imposition d'une nomination officielle par l'État ou par des agents dépositaires de son autorité.

« Ainsi, toutes les stratégies symboliques par lesquelles les agents visent à imposer leur vision des divisions du monde social et de leur position dans ce monde peuvent se situer entre deux extrêmes : l'insulte, *idios logos* par lequel un simple particulier tente d'imposer son point de vue en prenant le risque de la réciprocité, et la nomination officielle, acte d'imposition symbolique qui a pour elle toute la force du collectif, du consensus, du sens commun, parce qu'elle est opérée par un mandataire de l'État détenteur du *monopole de la violence symbolique légitime*. » (*ibid.* : 307)

Ce pouvoir performatif des nominations, en particulier lorsqu'elles concernent l'identité des individus, a par ailleurs été décrit par la philosophe Judith Butler, dont

le propos vise à montrer que la matérialité du genre (au sens de *gender*) est intrinsèquement liée à la matérialité discursive. La performativité d'énoncés tels que « *c'est une fille !* », « *c'est un garçon !* » prononcés à la naissance de nouveau-nés, est rendue efficiente par la répétition de ces catégories de sexe et de genre tout au long de leur existence. C'est notamment par cette « pratique répétitive et citationnelle » que « le discours produit les effets qu'il nomme » (Butler [1993] 2009 : 16).

« Dans la mesure où la nomination de la "fille" est transitive, où elle initie le processus par lequel est imposée une certaine "mise en fille", le terme, ou plutôt son pouvoir symbolique, régit la formation d'une féminité corporellement réalisée qui n'approche jamais entièrement la norme. C'est là pourtant une "fille" qui est contrainte de "citer" la norme pour être toujours considérée comme telle et rester un sujet viable. La féminité est ainsi non le produit d'un choix, mais la citation contrainte d'une norme, dont l'historicité complexe est indissociable de relations de discipline, de régulation et de punition. » (Butler [1993] 2009 : 234).

Ces identités construites et imposées socialement peuvent toutefois être subverties par les individus eux-mêmes qui réinvestissent ces hétéro-nominations au profit d'auto-nominations, lesquelles offrent la possibilité de charger positivement une catégorie ou un stigmat. Comme le note dans sa thèse la linguiste Noémie Marignier, « les identités sont imposées par les rapports sociaux, qui constituent les individus comme homme, femme, gay, *butch*, trans', etc. Cependant cela ne veut pas dire que les individus n'ont aucun pouvoir sur les dynamiques et processus identitaires » (Marignier 2016 : 54). La resignification du stigmat consiste en la réappropriation du terme « par lequel on est injurieusement nommé : dans ce genre de processus, un groupe de personnes qui subissent un assignement identitaire insultant vont resignifier le terme qui sert à les désigner pour le charger de valeurs positives et s'en servir à des fins de luttes politiques » (*ibid.*).

Les réflexions de Pierre Bourdieu et de Judith Butler se nourrissent des travaux de John Austin sur les actes de langage, et mettent l'accent sur les conditions sociales « dans lesquelles un agent singulier peut se trouver investi, et avec lui sa parole, d'une telle force » (Bourdieu 2001 : 111). La nomination est ici avant tout pensée comme un fait social, porteur de significations sur les manifestations de l'imposition

de catégories par des locuteurs « autorisés » (Bourdieu 1975) ou pris dans une forme de reproduction catégorielle. Pourtant, comme le préconise le sociologue Louis Quéré, il est également nécessaire de s'interroger, au-delà du tout social, sur le rôle du langage dans l'élaboration de référents nouveaux et sur « le préjugé du monde objectif » qui consiste à considérer

« [...] le monde auquel nous avons affaire dans notre expérience comme un monde en soi, donné d'avance sous la forme d'entités distinctes et bien individualisées (objets, actions, événements, états mentaux, etc.), que le langage ne ferait que nommer, désigner, représenter, catégoriser ou communiquer. » (Quéré 1994)

S'appuyant pour partie sur le programme de sémantique interprétative théorisé par François Rastier (1991), Louis Quéré s'interroge sur la façon dont les sociologues peuvent problématiser le rôle du langage dans la formation d'entités constituant « l'ontologie de base des sciences sociales » : faits, événements, objets, situations, actions, relations, personnes, états mentaux, processus, structures, individus collectifs, institutions, *etc.* :

« En quoi s'agit-il là d'entités émergentes et relatives plutôt que de réalités ultimes dont l'existence serait absolue ? Comment le langage intervient-il comme médiateur de leur formation ? » (*ibid.*)

Ce souci d'articulation entre langage et réalité est également travaillé par les anthropologues. De nombreux travaux observent en particulier les nominations d'êtres humains, à travers des recherches sur le nom propre, les systèmes de parenté et l'organisation sociale (Vernier 1999), (Chave-Dartoen et *al.* 2012)⁶⁰. Élargissant la vision proprement linguistique du nom propre, qui associe classiquement ce dernier à « une marque conventionnelle d'identification sociale telle qu'elle puisse désigner constamment et de manière unique un individu unique » (Benveniste 1976 : 200), des études en anthropologie montrent que le nom propre condense lui aussi des significations. L'étude des « noms-messages » tels que les nomme Cécile Leguy dans une étude sur les Bwa (des cultivateurs sédentaires du Mali et du Burkina Faso) révèle que les noms donnés aux enfants sont porteurs

⁶⁰ Le laboratoire Lacito (UMR 7107) a notamment développé ces aspects dans un séminaire intitulé « Nomination, dénomination et terminologie de la parenté » (2005-2009).

de sens, et permettent notamment « d'exprimer des opinions, de manifester ses désirs ou ses déceptions, de critiquer même sans que cela prêle à conséquence » (Leguy 2011).

La sociolinguistique s'intéresse pour sa part aux activités de catégorisations et de hiérarchisations effectuées par les locuteurs, au cours de l'élaboration de leurs discours. Dans cette perspective, la focale est portée sur les traces épilinguistiques qui se manifestent au cours de l'énonciation (lapses, reprises, ratages, gloses, modalités autonymiques) et, plus généralement, sur le travail d'ajustement linguistique qui produit une activité méta- ou épilinguistique, comme l'illustrent ces exemples tirés d'une étude de Cécile Canut (1998) : « *le wolof c'est pas une langue c'est un dialecte* » ; « *il parle pas un bon français* » ; « *le meilleur bambara c'est le mien, celui de Ségou ; arrête de parler ton mauvais bambara* ». L'analyse de ces traces donne à voir le rapport du sujet parlant à la langue. En ce sens, l'activité métalinguistique « est constitutive de l'activité langagière, conçue comme activité de production et d'interprétation des énoncés » (Boutet, Gauthier, Saint-Pierre 1985). De façon générale, « ce processus de formulation et reformulation, de reprise et de resignification des catégories, est un des objets du sociolinguiste censé mettre au jour le fonctionnement des catégories dans leur contexte de production, puis d'en saisir les effets sur les sujets parlants » (Canut et al. 2018). D'autres travaux en sociolinguistique mettent en application le concept de nomination tel qu'il est appréhendé par l'analyse de discours, à propos par exemple des nominations de couleurs et de bruits chez les enfants (Pagnier 2010).

La présentation de la nomination, telle qu'elle est appréhendée en sciences humaines et sociales ne saurait être exhaustive. Le court état de l'art que je viens de livrer dresse cependant un panorama du champ d'applications possibles d'un concept pluriel qui croise différents ancrages théoriques et disciplinaires. Je propose désormais de revenir sur sa théorisation en sciences du langage et plus particulièrement en analyse de discours.

1.2 La nomination en analyse de discours

Pour l'analyse de discours, la nomination est une notion dynamique et processuelle chargée d'orientations sociales et discursives aux motivations diverses.

En premier lieu, une nomination peut émerger lorsque des locuteurs tentent d'ajuster leur discours au monde. Ces nominations émergentes peuvent être contextuelles : par exemple, dans le cas de la crise sanitaire liée au Covid-19, la collocation *gestes barrières* désigne l'ensemble des pratiques sanitaires destinées à lutter contre la propagation du virus.

Une nomination peut également rendre compte de l'évolution d'une entité : l'évolution technologique conséquente du téléphone portable, et notamment la commercialisation de l'iPhone en 2007, ont donné lieu à l'institution d'une nouvelle appellation, le *smartphone*. La dynamique d'ajustement se fait ici de l'objet technologique amélioré vers le mot choisi pour le désigner.

Les nominations peuvent également témoigner d'une volonté de transformation des représentations (notamment de catégories déjà existantes) et revêtir un caractère performatif. Ainsi, les militantes féministes françaises emploient et tentent d'imposer le terme *féminicide* (emprunt à la qualification juridique du code pénal brésilien *feminicídio*) pour désigner des meurtres de femmes en raison de leur sexe et de leur genre. Cette nomination « coup de force », absente du droit français, rend visible et normalise l'usage d'une catégorie particulière d'homicides, comme en atteste l'évolution conséquente d'emploi de *féminicide(s)* dans la presse nationale française, [Figure 24].

Des emplois jugés obsolètes, inadéquats, marginaux, offensants... font parfois l'objet d'opérations de renomination. En juillet 2020, l'équipe de football américain *Washington Redskins* – traduction de *Peaux Rouges*, appellation à connotation raciste faisant référence aux Amérindiens – a ainsi annoncé la suppression de son nom, sous la pression de ses parraineurs et des descendants de natifs américains.

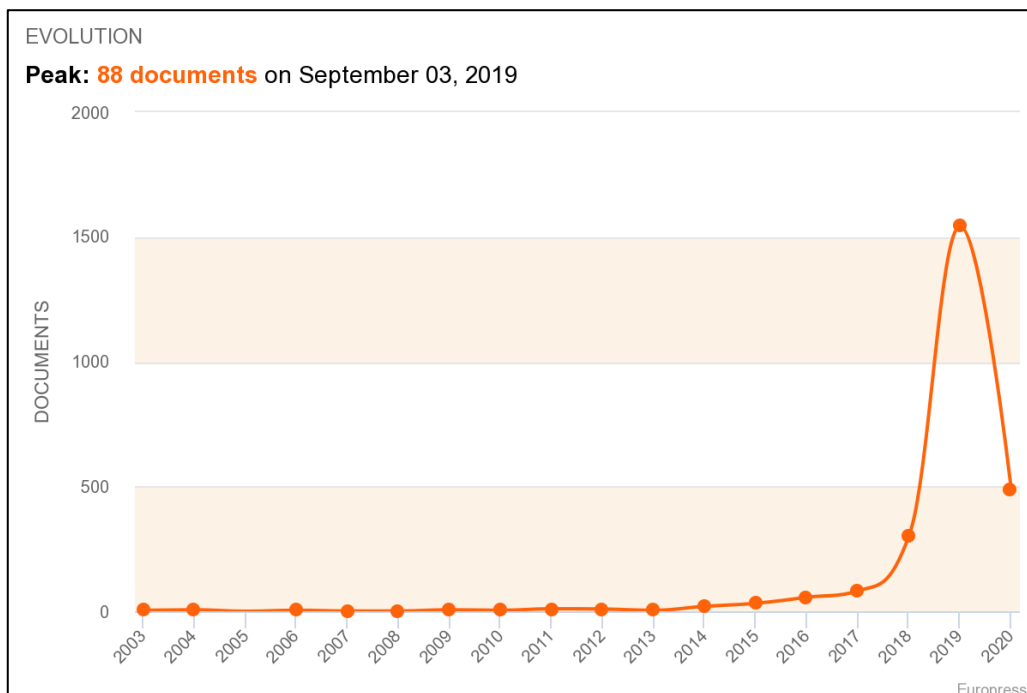


Figure 24 – Occurrences du terme *féminicide(s)* dans la presse nationale française, (2003-juillet 2020 - source Europresse)

Sur le plan discursif, ces quelques exemples pointent un besoin de nommer qui répond à des finalités hétérogènes : faire exister un concept, le mettre à distance ou le réfuter, nommer un phénomène flou, isoler une entité parmi un ensemble, spécifier l'évolution d'une catégorie...

Sur le plan de son fonctionnement linguistique, et en suivant Pierre Frath (2015), la (dynamique de) nomination désigne aussi bien (i) le point de départ de la cristallisation d'une désignation libre émergente en dénomination stable de catégorie, que (ii) ce processus entier de cristallisation d'une dénomination qui sera ensuite adoptée, ou non, par la communauté linguistique concernée, [Figure 25].

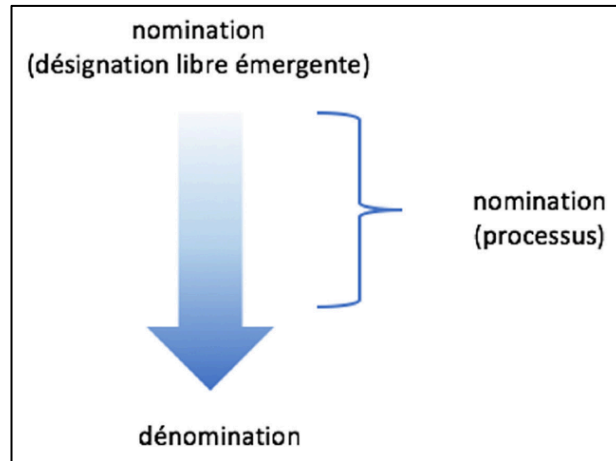


Figure 25 – Dénomination, nomination et processus de nomination (d’après Frath 2015)

Délaissant une analyse statique de la dénomination au profit d’une analyse dynamique de l’acte de nomination, l’analyse de discours déplace la focale sur l’unité discursive et les procédés d’élaboration dialogique du sens. Selon cette perspective, les nominations sont négociées par les individus qui cherchent à ajuster leurs discours au monde, et à construire discursivement des référents qu’ils souhaitent faire exister ou rendre visibles, et par là-même inscrire dans une antériorité discursive.

« Lorsqu’on se place dans le cadre des propositions avancées sur la nomination, ce sont des “relations avec”, des “prises de position à l’égard”, des “points de vue sur” l’objet qui apparaissent au fondement du sens. Ce sont en fait ces rapports que la langue enregistre en même temps que le positionnement du locuteur à l’égard d’autres sujets. C’est la raison pour laquelle l’emploi dans le discours politique de termes et d’expressions tels que *la France* ou *l’honneur de la France*, *patron* ou *camarade*, *partage* ou *solidarité*, fonctionnent avec certains cotextes et dans certains contextes comme marqueurs de positions. Ils sont l’indice de l’adhésion à des points de vue repérés comme “gaulliste”, “marxiste”, ou “chrétien”. C’est pourquoi les discours donnent à entendre des “voix” et “des accentuations”, selon les formulations de Bakhtine. [...] La possibilité de percevoir des “voix” dans les mots tient à une mémoire discursive qui enregistre, en même temps que des points de vue, les positions interdiscursives de ceux qui les expriment. » (Siblot 2001)

Des enjeux sociaux et politiques importants entourent par conséquent ces formes de catégorisations, en ce qu’elles attestent de visions des choses, de prises de

positions, d'engagements idéologiques et d'enjeux identitaires particuliers (Siblot 1997). Vont être ainsi particulièrement concernés des termes et expressions socio-politiques qui possèdent des orientations argumentatives. Dans des contextes de controverses régulièrement réactivées, comme c'est le cas avec l'interruption volontaire de grossesse, les nominations, qu'elles soient auto- ou hétéro-, sont révélatrices de ces orientations. Une étude menée sur un corpus de tweets dans le cadre de mon mémoire de recherche de Master 2 (2017)⁶¹ révélait notamment que les militants opposés à l'avortement rejettent les catégories *anti-ivg* et *anti-avortement* au profit de *pro-vie* (ou *pro-life*). À travers ces choix de nomination, ces militants construisent une argumentation fondée sur le respect de la vie de l'enfant (du fœtus). La focale n'est plus placée sur la volonté d'interdire aux femmes de disposer de leur corps (*anti-ivg*), mais sur le droit de tout enfant à pouvoir naître (*pro-vie*).

Dans la voie tracée par Paul Siblot, plusieurs travaux s'attachent à déterminer, à partir d'un socle de stabilité, les programmes de sens (et donc la variabilité sémantique) de signifiants liés à des référents sociaux de toute nature (faits, processus, événements, groupes humains...) – *islamophobie* (Calabrese 2015), *voile* (Calabrese 2007), *intégration* (Vadot 2016, 2017), *affaire du foulard* (Arêas 2016), *confrontation* (Garric 2015) – quand d'autres retracent leur émergence et leur circulation : *mariage pour tous* (Barrangou 2018).

2 Un modèle pour le repérage et l'analyse des nominations

Si les analystes du discours s'accordent à dire que la notion de nomination est contextuelle et dynamique, les travaux qui proposent de systématiser ses manifestations linguistiques et discursives sont plus rares. Pour cette raison est apparu le besoin de créer un modèle de repérage, mais aussi d'analyse des

⁶¹ Pengam, M. (2017). « *Les provie ne sont pas les anti IVG !* » *Étude discursive des catégorisations préfixales en anti- et pro- dans les débats sur l'interruption volontaire de grossesse*. [Mémoire de recherche, Université Paul-Valéry Montpellier 3].

nominations, qui puisse être reproductible. Le modèle sur lequel je m'appuierai dans l'étude de cas qui suit a été formalisé par Agata Jackiewicz (2020) dans le cadre du projet Talad (ANR-17-CE38-0012 : « Analyse et traitement automatique de discours », 2017-2021)⁶², et en partie alimenté des réflexions entamées autour de l'expression dénomminative *musulmans modérés*⁶³ (Pengam et Jackiewicz 2019 ; Jackiewicz et Pengam 2020). Je reviendrai plus précisément sur ce contexte discursif dans la section [2.2], avant de détailler les composantes du modèle auquel cette recherche a contribué [2.3]. Tout d'abord, je vais brièvement présenter les fondements théoriques et méthodologiques du projet TALAD [2.1].

2.1 Le projet TALAD : la nomination au croisement du traitement automatique du langage et de l'analyse de discours

L'ANR TALAD est un projet de recherche pluridisciplinaire, situé au croisement du traitement automatique du langage (TAL) et de l'analyse de discours. Plus exactement, ce programme vise à éprouver l'appareil théorique de l'analyse de discours et à renforcer son outillage méthodologique, en utilisant les outils du TAL. L'objectif sous-jacent est de systématiser les modes de repérage et d'analyse du concept de nomination (notamment de référents sociaux et politiques).

« La nomination est souvent, dans la sphère publique, utilisée comme outil de recatégorisation. En fonction des positions énonciatives, elle contribue à construire des référents, « colorer » la perception qui en est donnée, voire construire des associations (pouvant tendre à l'amalgame) qui impactent le débat. Ceci a particulièrement été saillant dans les récentes productions,

⁶² Site de l'ANR TALAD :

https://anr.fr/fr/projets-finances-et-impact/projets-finances/projet/funded/project/anr-17-ce38-0012/?tx_anrprojects_funded%5Bcontroller%5D=Funded&cHash=e084fedd17aec95e13f68166a3a50c30. Le projet est porté par Julien Longhi (Université Cergy-Pontoise), le laboratoire LI (Université de Tours), le laboratoire PRAXILING UMR 5297 CNRS (Université Paul-Valéry Montpellier 3), l'entreprise Reticular Project, l'équipe de recherche ERTIM (Textes, informatiques, multilinguisme) (Inalco) et l'équipe de recherche AGORA (Discours, communication, médias) (Université de Cergy-Pontoise) en sont les partenaires.

⁶³ Les énoncés qui contiennent l'expression « *musulmans modérés* » sont issus d'un corpus de 259 articles de presse datant de 2015, contenant les lemmes *musulmans modérés* et *islam modéré*, et d'attestations ciblées collectées dans les archives du journal Le Monde et sur Internet.

politiques et médiatiques, notamment autour des termes migrants/ immigrants/ réfugiés/ demandeurs d'asile/ candidats à l'asile. » (<https://web.u-cergy.fr/anr-talad/>)

Le modèle créé doit permettre l'exploration de catégories nouvellement installées, instables ou polémiques, dans des corpus de nature et de taille diverses. L'analyse qui sera la mienne au cours des pages suivantes se veut davantage qualitative. Elle vise en particulier à fournir de la matière au modèle (en complétant les premières explorations menées autour de *musulmans modérés*) et à le tester, en l'appliquant aux deux corpus de cette thèse : les discours institutionnels produits sur la radicalisation entre 2013 et 2018, et les entretiens avec les éducateurs de prévention spécialisée.

2.2 Composer avec l'instable en discours. Esquisse d'un modèle de repérage des nominations. L'exemple des « musulmans modérés »

Sémantiquement apparentée à *radicalisation*, *musulman modéré* est une nomination qui renvoie à un groupe humain, c'est-à-dire à une pluralité d'individus regroupés sous une appellation commune. Avant de détailler plus avant le fonctionnement sémantique de *musulman modéré*, il me faut préciser l'affirmation selon laquelle cette nomination possède un lien avec la notion de radicalisation.

La radicalisation, telle qu'elle est mise en discours par le domaine politique et médiatique au mitant des années 2010, cible essentiellement des populations apparentées à la religion musulmane, parfois désignés sous l'expression *musulmans radicaux*, partisans d'un *islam radical*. Dans le même temps, un moment discursif spectaculaire (Moirand 2007), la série d'attentats perpétrés en France en 2015, a généré la circulation d'une expression désignationnelle « miroir », celle de *musulman modéré*.

Dans ce contexte, l'idée de modération appliquée aux musulmans ne renvoie pas uniquement à la pratique de la religion, mais aussi au respect des lois et des valeurs

républicaines, et au positionnement face au terrorisme d'inspiration djihadiste, via notamment des tours injonctifs exhortant les musulmans *modérés* à se désolidariser des actes commis (1).

- 1) *L'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a estimé jeudi que les « musulmans modérés », « républicains **doivent se faire entendre et être vus** dans la société » pour « montrer » que le « radicalisme [...] n'est pas l'islam ». (AFP, le 19/11/2015).*

Si elle est souhaitable sur le plan social pour les uns (2), la catégorie des « musulmans modérés » est contestée par d'autres (3).

- 2) ***Il faut laisser émerger** des modèles de musulmans modérés mais pas en inventant une religion modérée. (lesechos.fr, le 30/04/2015)*
- 3) *Charb : « Des musulmans modérés ? **Non, des citoyens !** » (marianne.net, le 09/01/2015)*

En tout état de cause, la catégorie ne renvoie pas à une représentation unifiée de la figure du musulman. L'étude du corpus (des articles de presse nationale française) montre en effet que l'individu présenté comme *musulman modéré* est :

« [...] tour à tour non pratiquant ou pratiquant convenablement, typique ou atypique en tant que musulman, à l'opposé des islamistes « qui passent à l'acte » ou terroriste en puissance, éloigné des extrêmes ou placé en opposition au musulman aux pratiques rigoristes, être réel (pouvant être incarné par une personne existante) ou concept abstrait (pure invention d'esprit). » (Pengam et Jackiewicz 2019).

L'instabilité qui entoure la nomination se manifeste en discours par différents paramètres qui composeront les axes futurs du modèle : procédés d'élaboration, ajustement, négociation, prise en charge... Le recours aux guillemets est l'un des principaux marqueurs à observer, car cet indice typographique peut indiquer une nouveauté, une forme de prudence, une prise de distance ou un emploi impropre (4).

- 4) *Nous appelons nos concitoyens croyants de toute obéissance et non croyants à refuser les amalgames et les raccourcis, en commençant par ces « citations à comparaître » lancées en direction d'une plus forte mobilisation des « musulmans modérés » ! (L'Humanité, le 09/01/2015).*

Le caractère instable de la nomination conduit certains locuteurs à compenser le flou sémantique qui la caractérise, en faisant usage de procédés d'élaboration, au sens de la RST de Mann et Thompson (1987) : spécification, exemplification... Des réseaux de termes permettent notamment d'observer les significations et paradigmes associés à l'expression, comme dans les extraits (5) et (6) : « *les musulmans modérés et républicains* », « *les musulmans modérés, tempérés, laïques, républicains* ». Dans ces exemples, les locuteurs ne manifestent pas d'attitude de rejet ou de prise de distance vis-à-vis de la catégorie. Si, de manière générale, l'adhésion n'est pas marquée, il n'en va pas de même de la distanciation et du rejet qui prennent des formes plus explicites. Des modalités de prise en charge énonciative se couplent alors aux métadiscours, et révèlent les modes de distanciation des locuteurs, comme dans l'extrait (7) : « *je trouve – à titre personnel – maladroit et même navrant d'accoler l'épithète « modérés » à musulmans* ». Plus encore, la pertinence de la catégorie peut être mise en doute et explicitement discutée par l'emploi de termes métalinguistiques comme « *d'un point de vue sémantique, le fait de parler [de]* », « *galvaud[er] le sens* » (8), (9), (10)...

- 5) [...] *les musulmans modérés et républicains doivent faire front [...]* (Le Journal de Saône et Loire, le 09/01/2015).
- 6) [...] *les musulmans modérés, tempérés, laïques, républicains doivent se faire entendre, doivent être vus dans la société [...]* (AFP, le 19/11/2015).
- 7) [...] *je trouve – à titre personnel – maladroit et même navrant d'accoler l'épithète « modérés » à musulmans. Ce sont les islamistes radicaux et extrémistes qu'il faut spécifier toujours, jamais le fait d'être musulman « ordinaire ». Éprouver le besoin d'adjoindre à musulmans le qualificatif « modérés » sous-entend ipso facto que la règle générale est au fondamentalisme, au radicalisme et au fanatisme, et par extraordinaire il y a des particularités de « modération » qu'on met en exergue. Laquelle modération d'ailleurs n'est jamais bien déterminée. Où et quand commence-t-elle ? La sémantique a son importance et ses effets psychologiques peuvent être désastreux* (atlantico.fr, le 31/08/2015).
- 8) *D'un point de vue sémantique, le fait de parler d'islam modéré est en soi un piège intellectuel* (atlantico.fr, le 17/02/2015).
- 9) *Une surexploitation de l'expression « islam modéré » en a galvaudé le sens* (Valeurs Actuelles, le 10/12/2015).

10) *Éprouver le besoin d'adjoindre à musulmans le qualificatif « modéré » sous-entend ipso facto que la règle générale est au fondamentalisme [...] (atlantico.fr, le 31/08/2015).*

Autre procédé à signaler : les ajustements interdiscursifs propres à l'expression de l'inadéquation entre les mots et les choses. Dans ces formes de négociation, les locuteurs pointent des emplois approximatifs ou inappropriés issus de tierces personnes. Parmi ces interactions, des commentaires signalent, de façon neutre, un emprunt (11) : « *ceux que l'on appelle* », ou viennent critiquer un (certain) emploi de la nomination (12) : « *titre totalement absurde de "musulman modéré"* », jusqu'à proposer une désignation alternative pour la substituer à la nomination jugée insatisfaisante (13), (14) : « *ils ne sont pas musulmans modérés, ils sont citoyens* ».

11) *Il reste que la fameuse question de l'« après » 11 janvier doit aussi être posée à ceux que l'on appelle les « musulmans modérés » (Libération, le 04/02/2015).*

12) *L'artificieux Tariq Ramadan qui se laisse complaisamment affubler du titre totalement absurde de « musulman modéré » vient de nous apprendre qu'il « condamne » les attentats mais que pour autant il n'est pas Charlie (Le Huffington Post, le 10/01/2015)*

13) *[...] je ne dirais pas « modérés », mais tout simplement, pour employer un mot qui fera sourire, « vertueux » [...] (lefigaro.fr, le 16/01/2015).*

14) *[...] ils n'ont pas à s'engager plus que ça contre l'islam radical en tant que musulmans modérés, puisqu'ils ne sont pas musulmans modérés, ils sont citoyens (marianne.net, le 09/01/2015).*

Toutes ces manifestations de l'ambiguïté de la nomination (élaborations, ajustements...) n'empêchent pas certains locuteurs de l'employer dans des tours injonctifs, via des actes de langage pragmatiques, comme dans les exemples (15) et (16). Dans ces extraits, les « *musulmans modérés* », qu'ils « *se trouve[nt] des excuses* », ou qu'ils soient les « *premières victimes de ces meurtres et de ces exactions* » sont enjoins à condamner les attentats perpétrés en janvier 2015.

15) *Les musulmans modérés doivent condamner haut et fort cet attentat et arrêter de se trouver des excuses (atlantico.fr, le 08/01/2015).*

16) *Les musulmans modérés, premières victimes de ces meurtres et de ces exactions, doivent crier très fort contre cette barbarie (Ouest France, le 24/01/2015).*

À l'issue de cette première étude sur un cas concret de nomination, divers procédés discursifs propres à ce type de dénomination ambiguë ont pu être dégagés. L'instabilité constitutive de la nomination se manifeste aussi bien sur le plan référentiel (ou ontologique, soit les connaissances que les locuteurs possèdent de la catégorie désignée), que sur le plan langagier (par exemple par des commentaires métadiscursifs sur l'expression). Divers procédés visent ainsi à introduire et ajuster (en élaborant, complétant, reformulant...) l'expression et le phénomène qu'elle désigne.

2.3 Présentation du modèle de repérage des nominations

Le modèle de repérage et d'analyse des nominations intègre plusieurs axes de travail. Il s'agit en effet de regrouper, dans une même modélisation, plusieurs dimensions au cœur de l'activité de nomination :

- la catégorisation : élaboration référentielle des connaissances, notamment par la mise en rapport de la nomination avec le « déjà-là » (catégories générales ou spécialisées, réseaux lexicaux)
- la signification : élaboration sémantique et lexicale de la nomination
- la performativité : visées pragmatiques portées par la nomination
- la valorisation : attitudes des locuteurs vis-à-vis de la nomination (expression d'un système de normes)

Le modèle linguistique comporte plus précisément trois volets d'analyse : (i) les plans, (ii) les procédés d'élaboration et (iii) les attitudes, schématisé comme suit [Figure 26], ou encore selon trois faces d'un même cube, [Figure 27].

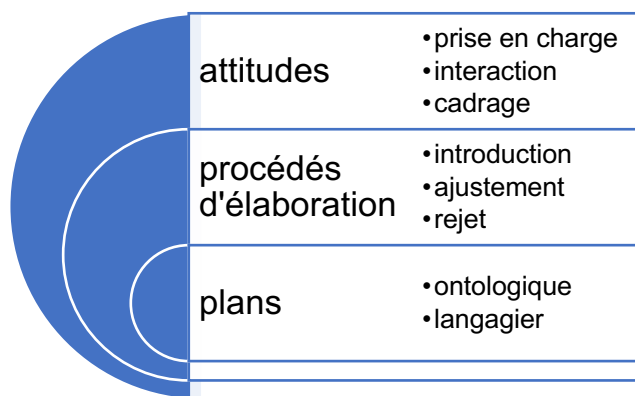


Figure 26 – Modèle de repérage et d'analyse des nominations

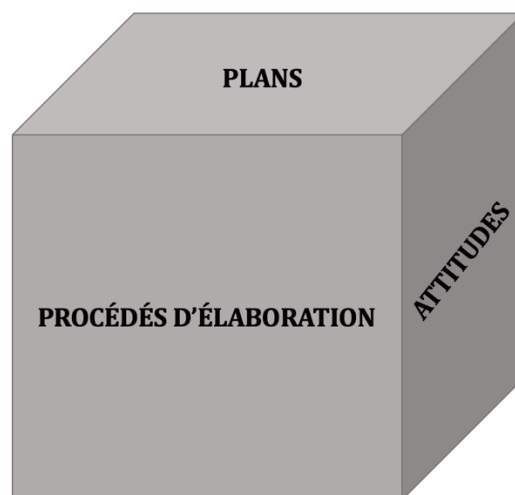


Figure 27 – Représentation tri-dimensionnelle du modèle de repérage et d'analyse des nominations

Potentiellement, chacune des trois faces peut croiser une autre face du modèle. Ainsi les plans (qui peuvent être de deux ordres : l'ontologique et le langagier) croisent les procédés d'élaboration et les attitudes, lesquels peuvent s'entrecroiser entre eux également (sur le plan langagier, on peut par exemple introduire un terme – procédé d'élaboration – tout en manifestant une attitude : par exemple un positionnement subjectif vis-à-vis de ce terme).

Autrement représenté, le modèle prend la forme d'une arborescence [Figure 28] : de chaque plan découle un procédé d'élaboration, lequel peut être pris en charge au moyen d'une attitude. Si on considère cette représentation de façon ascendante,

chaque élément du volet « attitudes » peut ainsi se traduire en discours selon six possibilités, ce qui donne par exemple pour l'élément « prise en charge » :

- prise en charge → introduction → plan ontologique
- prise en charge → ajustement → plan ontologique
- prise en charge → rejet → plan ontologique
- prise en charge → introduction → plan langagier
- prise en charge → ajustement → plan langagier
- prise en charge → rejet → plan langagier

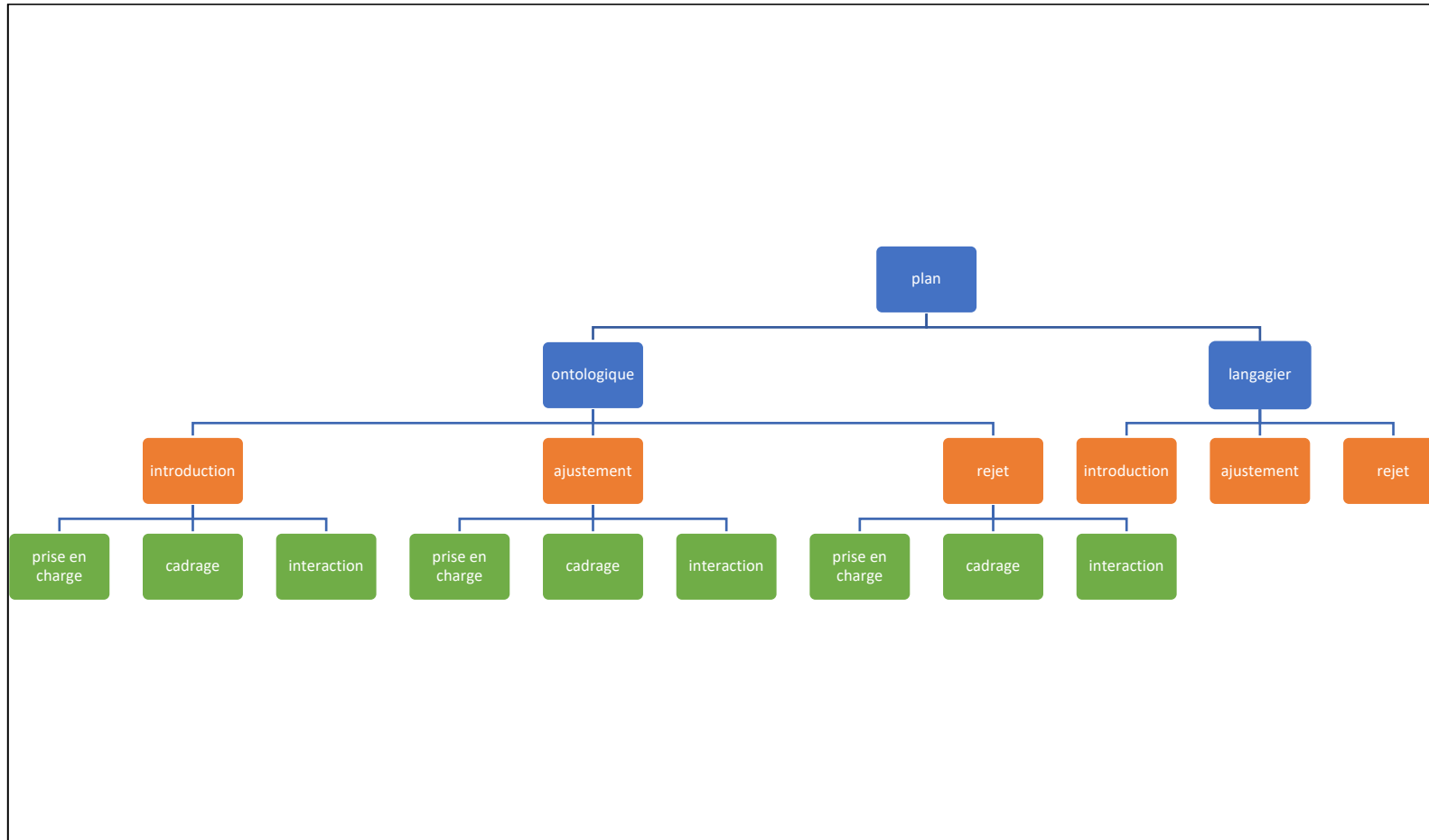


Figure 28 – Représentation arborescente du modèle de repérage et d'analyse des nominations

2.3.1 Les plans ontologique et langagier : « de quoi ce terme est-il le nom ? ».

L'activité de nomination, en ce qu'elle engage les locuteurs en faveur des choses qu'ils veulent qu'elles existent ou non, est indissociable de l'extra-linguistique. Les locuteurs, en proposant, discutant, voire rejetant de nouvelles formes de catégorisations, articulent et ajustent la langue avec leur expérience du réel.

La question des liens entre linguistique et extra-linguistique est classique, en particulier dans le domaine de la sémantique référentielle qui cherche à décrire les relations entre mots et réalité comme en atteste le titre de cet article de Georges Kleiber : « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? » (Kleiber 1997). Considérant avec Robert Lafont et Françoise Gardès-Madray (1996) que le langage est le lieu d'une activité indissociablement linguistique, sociale et culturelle, il pourrait paraître maladroit ou inexact de vouloir séparer linguistique et extra-linguistique. Cette distinction offre cependant l'intérêt de mettre la focale à la fois sur la négociation du référent et sur la négociation du signifiant, et de s'emparer de l'interrogation : « de quoi ce terme est-il le nom ? ».

Comme le fait remarquer Laura Calabrese (2015) dans une étude sur les pratiques de reformulation des lecteurs de presse dans des commentaires en ligne, les locuteurs sentent parfois « qu'il existe un décalage entre signifiant et signifié (le nom ne correspond pas au concept), mais également entre sens et référent (le concept ne correspond pas au phénomène social) ». C'est précisément sur ce double effet de décalage que se construit le premier volet du modèle, dans lequel on s'intéresse :

- **Sur le plan ontologique** : à la dimension idéationnelle des discours, au sens de Halliday (1994) : « être au sujet de ». On s'occupe notamment de ces questions : le référent dont-on parle existe-t-il ? Existe-t-il selon des modalités particulières ? Quels sont ses rapports avec d'autres entités catégorielles (plus générales, plus spécifiques, ou « sœurs ») ?
- **Sur le plan langagier** : aux différentes façons dont les locuteurs élaborent et négocient les nominations pour tenter de stabiliser (ou non) la dénomination du phénomène concerné.

2.3.2 Les procédés

Le deuxième volet du modèle appelé « procédés » s'intéresse aux modes d'élaboration des nominations qui peuvent se matérialiser par trois actes :

- l'**introduction**, qui concerne l'introduction d'une expression nouvellement créée ou d'un concept nouvellement introduit.
- l'**ajustement**, qui vise à compléter, élaborer, reformuler, illustrer une expression/un phénomène.
- la **destitution**, qui traduit le rejet d'une expression/d'une réalité et/ou le refus de les négocier.

	Introduction	Ajustement	Destitution
Plan ontologique	Faire exister X	Spécifier X	Rejeter X
Plan langagier	Introduire le terme T	Négocier le terme T	Rejeter le terme T

Tableau 8 – Procédés d'élaboration des nominations

L'introduction se manifeste le plus souvent, sur le plan ontologique et langagier, par des tours assertifs (X/T c'est...), tandis que les procédés prototypiques de l'expression de la destitution peuvent prendre la forme de négations (X/T n'est pas...) ou de reformulations polémiques (X/T n'est pas Y/T¹ mais Z/T²).

Entre l'introduction et la destitution, l'ajustement témoigne, lorsqu'il se manifeste sur le plan langagier, de la volonté des locuteurs de négocier les signes. Ces négociations passent par différents procédés : explicitation et/ou élaboration du terme dont il est question, illustrations, reformulations... Sur le plan ontologique, il s'agit de mettre en relation la réalité décrite avec d'autres entités. Je propose de détailler plus spécifiquement ce point dans la section ci-après.

2.3.2.1 Le modèle des relations statiques pour saisir les procédés d'ajustement sur le plan ontologique

L'émergence de nouveaux phénomènes conduit les locuteurs à employer des procédés discursifs d'ajustement, révélateurs des connaissances et des représentations accolées à ces phénomènes. Partant de l'idée que les locuteurs font appel à des catégories existantes, souvent mieux établies, afin de spécifier leur objet de discours, le modèle TALAD intègre en son sein le modèle des relations statiques de Jean-Pierre Desclés (1987, 1996). Ce modèle, aussi appelé réseau des relateurs de repérage, présente pour intérêt de systématiser les modes de repérages entre entités. De fait, en suivant Pierre Cadiot et François Nemo (1997), « le mot (notamment le nom) renvoie directement aux types de relations, (i) que le locuteur entretient avec les référents variés que tel mot lui permet de construire, (ii) que ces référents entretiennent avec leur environnement ».

Le modèle des relations statiques est composé de différentes strates que je vais détailler finement dans la section suivante. Pour plus de compréhensibilité, ce parcours interprétatif sera illustré par des emplois attestés de la nomination sémantiquement et référentiellement instable *musulmans modérés*.

2.3.2.2 Appréhender une entité grâce aux relations statiques. Présentation du modèle et application à la nomination *musulmans modérés*

Selon le modèle des relations statiques, chaque catégorie peut être appréhendée de trois façons différentes, à travers trois grands types de repérage (on désigne par repérage le lien entre une entité repérée et une entité repère), susceptibles à leur tour d'être spécifiés suivant des modes d'organisation particuliers, [Figure 29].

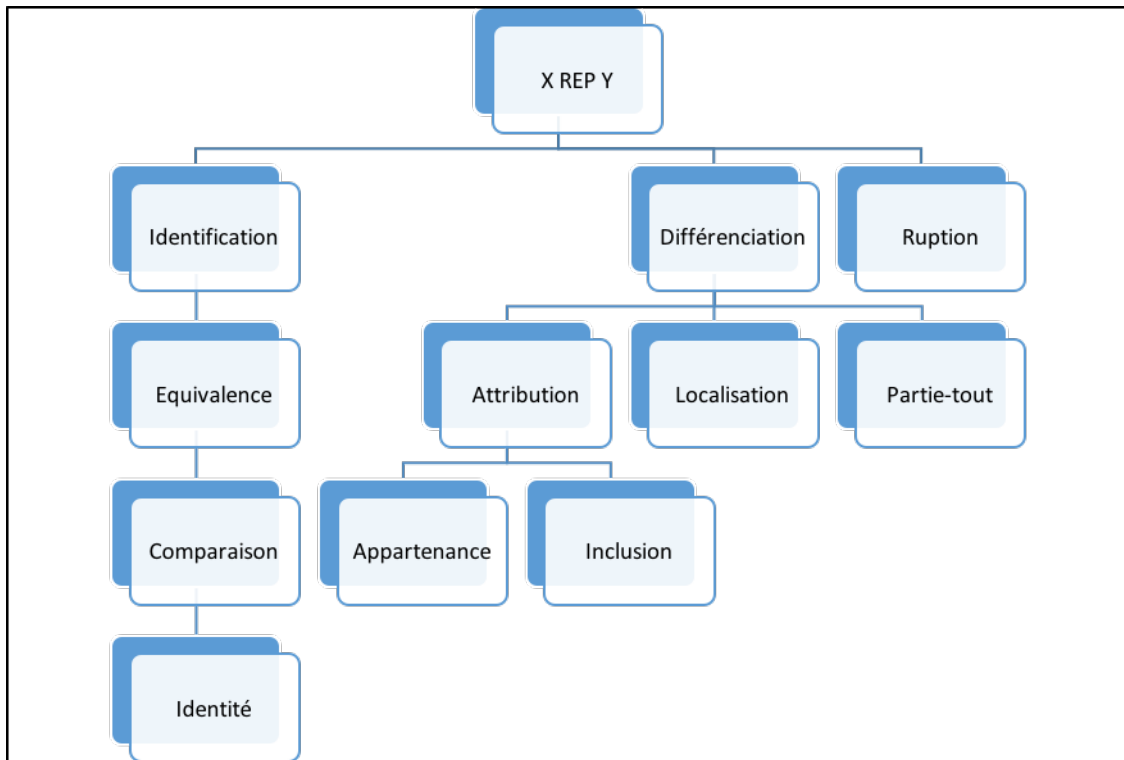


Figure 29 – Réseau des relateurs de repérage (d'après Desclés 1987, 1996)

Dans cette configuration, une entité X est repérée par rapport à une entité repère Y (mieux déterminée sur le plan référentiel) selon trois types de relations : l'identification, la différenciation et la ruption. Sur le plan logique, trois propriétés peuvent être mobilisées pour les distinguer : réflexivité, symétrie, et transitivité⁶⁴.

2.3.2.2.1 L'identification

L'identification engendre des relations réflexives et symétrisables entre une entité repérée et une entité repère. On dira ainsi que « X est identifié à Y » ou que « l'entité Y sert d'identificateur pour l'entité X ». Cette relation se spécifie en trois types de relations : l'équivalence, la comparaison, l'identité. L'identification est plus générale que l'identité stricte, à vrai dire assez rare en langue, puisque cette dernière n'apporte aucun élément informatif ($a=a$). Par commodité, je traiterai dans ce chapitre de la relation d'identification au sens large.

⁶⁴ Une relation binaire R sur un ensemble E est réflexive si $\forall x \in E, xRx$; une relation binaire R sur un ensemble E est transitive si $\forall x, y, z \in E, (xRy \text{ et } yRz) \Rightarrow xRz$; une relation binaire R sur un ensemble E est symétrique si $\forall x, y \in E, (xRy) \Rightarrow (yRx)$; une relation binaire R sur un ensemble E est antisymétrique si $\forall x, y \in E, (xRy \text{ et } yRx) \Rightarrow x = y$.

Dans le cas d'une nomination de groupe humain (les *musulmans modérés*) ce type de rapport peut par exemple être posé entre une population ou un groupe de personnes et (sous) une catégorie (ici celle de musulmans) (17).

17) *La Tchétchénie, « un pays de musulmans modérés radicalisés par des années de guerre » (rmc.bfmtv.com, le 14/05/2018)*

2.3.2.2.2 La différenciation

Les relations regroupées sous le terme « différenciation » signalent des rapports dans lesquels la catégorie ne renvoie pas directement à elle-même (X se différencie de Y). Cette relation peut se spécifier en un relateur (i) d'attribution, (ii) de localisation ou (iii) d'ingrédience (partie-tout), que je propose désormais de détailler.

- **L'attribution**

Le relateur d'attribution se caractérise par la non-réflexivité et la non-symétrie ; il se spécifie en une relation d'appartenance (« *Socrate est un homme* ») et une relation d'inclusion (« *Les hommes sont mortels* »). Toutes deux caractérisées par la mise en relation de deux entités au moyen de la copule [être], leur distinction, héritée des syllogismes aristotéliens, a pour effet d'éliminer certains raisonnements erronés. Ainsi, les deux exemples (18) et (19), tirés de Desclés (1996), qui représentent des formes de raisonnements tronqués sont assimilables à des relations d'attribution par appartenance.

18) (a) *Sept est un nombre premier (appartenance)*
(b) *Un nombre premier est infini (appartenance)*
(c) * *Sept est infini (appartenance)*

19) (a) *Venise est une ville (appartenance)*
(b) *ville est un nom commun (appartenance)*
(c) * *Venise est un nom commun (appartenance)*

- L'appartenance

La relation d'appartenance s'établit plus particulièrement entre une entité singulière (individualisable) et une classe distributive. En plus d'être non réflexive et non symétrique, elle est non transitive. Cette relation se traduit comme

l'appartenance d'un élément (plus particulièrement un référent unique, désigné par un nom propre) à un ensemble, autrement dit lorsqu'un « objet tombe sous un concept ». L'exemple « Hannibal est un général » peut ainsi être glosé par « Hannibal appartient à la classe des généraux ».

Dans le cas de la nomination *musulman modéré*, les observables étudiés montrent qu'une personne peut être présentée, selon la visée recherchée, comme musulmane modérée « tout court », ou musulmane modérée « type », ou musulmane modérée « exemplaire » : une figure, une icône, comme dans les extraits (20) et (21). Pour parler des musulmans modérés, il est ainsi possible d'évoquer une personne qui les représente le mieux. Ce lien d'appartenance peut être affirmé, mais aussi nié ou mis en doute, comme dans l'exemple (22). Il est, dans tous les cas, tributaire d'un point de vue.

20) *Pour cet ancien proche d'Ahmad Akkari, **figure d'un Islam modéré** en Roussillon... (L'Indépendant, le 10/01/2015)*

21) *Devenue **une icône de l'islam modéré** depuis qu'elle cherche à détourner les jeunes des cités des sirènes islamistes, la mère de l'adjudant Imad Ibn Ziaten, première victime de Mohammed Merah en 2012, participera au cortège parisien. (leparisien.fr, le 10/01/2015)*

22) *L'artificieux Tariq Ramadan qui se laisse complaisamment affubler du **titre totalement absurde de « musulman modéré »** vient de nous apprendre qu'il « condamne » les attentats mais que pour autant il n'est pas Charlie. (Le Huffington Post, le 10/01/2015)*

- L'inclusion

La relation d'inclusion s'établit entre deux classes distributives (englobante et englobée) ; elle est non réflexive, non symétrique (en fait antisymétrique) et transitive. En effet, d'une prémisse (a) *les Athéniens sont des hommes* (les Athéniens sont inclus dans la classe des hommes) et (b) *les hommes sont mortels* (les hommes sont inclus dans la classe des mortels), on peut inférer une assertion (c) *les Athéniens sont mortels* (les Athéniens sont inclus dans la classe des mortels). Cette relation s'entend comme la subordination d'un concept à un autre concept.

Cette relation se manifeste, lorsqu'elle concerne une entité de groupe humain, par l'inclusion de ce groupe dans des sous-catégories. Ces sous-catégories peuvent

représenter des exemplaires plus ou moins typiques de l'entité repérée, à l'image de l'exemple (23) où les musulmans sont inclus, pour la grande majorité, dans la classe des pratiquants d'un islam modéré, et pour une minorité d'entre eux dans celle d'un islam radical. Cette inclusion d'une entité générale en deux sous-catégories peut servir une visée axiologique accommodante pour les locuteurs, lesquels vont distinguer implicitement le bon exemplaire (les modérés), perçu comme typique, et un mauvais exemplaire (les radicaux), considéré comme déviant. Cette différenciation peut toutefois faire l'objet de critiques ou de rejets. Ainsi, dans le propos du dessinateur Charb (24), les « *gens qui sont de culture musulmane* » (en France) sont avant tout des « *citoyens* ». Le repère qui importe à ses yeux est la catégorie englobante (les citoyens français).

23) *L'écrasante majorité des musulmans de Bosnie observent un islam modéré, mais **une minorité radicale** sympathise ouvertement avec les radicaux wahhabites et prêchent en faveur du groupe État islamique. (AFP, le 14/11/2015)*

24) « *Il n'y a pas de musulmans modérés en France, il n'y a pas de musulmans du tout, il y a des gens qui sont de culture musulmane, [...] mais ils n'ont pas à s'engager plus que ça contre l'islam radical en tant que musulmans modérés, puisqu'ils ne sont pas musulmans modérés, **ils sont citoyens.*** » (Marianne, 09/01/2015)

- **La localisation**

De façon générale, situer une catégorie par rapport à un lieu spécifique, contribue à spécifier son intension et son cadre de validité. La relation de localisation positionne une entité X (un localisé) par rapport à une entité Y (le localisateur). Cette relation peut être transitive : (a) *Carthage est en Tunisie*, (b) *La Tunisie est en Afrique*, (c) *Carthage est en Afrique* ; ou non transitive : (a) *Carthage est à côté de Tunis*, (b) *Sfax est à côté de Tunis*, (c) ?? .

Un groupe humain peut être spécifié par rapport à son appartenance à un territoire comme dans les extraits (25) et (26) : « *les musulmans modérés de l'Europe* », « *Il y a ici des musulmans modérés* ».

25) *Melita Gourtzoyanni, estimant que « la clé pour résoudre ce problème c'est la position des **musulmans modérés de l'Europe**, qui doivent participer à cette lutte contre les jihadistes* ». (AFP, le 11/01/2015)

26) « *Nous sommes tous touchés, enchaîne Jean-Luc Romet, maire de Romilly-sur-Andelle. Il y a ici des musulmans modérés.* » (Paris-Normandie, 19/11/15)

- **L'ingrédience (ou relation partie-tout)**

La relation d'ingrédience (ou partie-tout) décrit la décomposition des objets complexes en éléments constitutifs ou composants. Cette relation est réflexive (un élément est un ingrédient de lui-même) et transitive (si *a* est un ingrédient de *b* et *b* un ingrédient de *c*, alors *a* est un ingrédient de *c*) mais non symétrique. Cette relation peut situer une entité à l'intérieur d'une configuration plus vaste ou, inversement, rendre compte de la composition d'une entité en éléments particuliers (fonctionnels).

Cette relation s'exprime à l'aide de marqueurs lexicaux tels que *faire partie*, *appartenir*. Dans le cas des musulmans modérés, le choix du repère (société française, classe moyenne...) est ainsi de première importance pour dire ce qu'est ou ce que n'est pas la catégorie désignée (27), (28).

27) *Les musulmans modérés font partie de la société française.* (Sud Ouest, le 20/04/2015)

28) *Les musulmans modérés appartiennent souvent à la classe moyenne.* (marianne.net, le 12/09/2018)

2.3.2.2.3 La ruption

La relation de ruption traduit l'absence de propriétés communes entre deux entités : « X est en rupture /est incompatible avec Y ». Elle est non réflexive et symétrique. Typiquement, cette relation opère sur des classes disjointes issues d'une même classe par des attributions (*nombres pairs/impairs*).

En ce qui concerne les musulmans modérés, la relation de ruption s'exprime au moyen notamment de marqueurs d'opposition et de tours injonctifs qui posent implicitement ou explicitement l'existence d'une autre catégorie (de musulmans, mais pas toujours). Il s'agit de se désolidariser de cette autre catégorie, vue comme incompatible, qui porte des désignations multiples : « *un fanatique, une poudrière* »

(29), « un islam radical qui n'est pas compatible avec la République » (30), « les djihadistes » (31), « les terroristes »(32).

29) Me Blanchart décrit son client comme « un musulman modéré, aux pratiques religieuses convenables. Je n'ai pas rencontré **un fanatique, une poudrière**. (La Voix du Nord, le 19/11/2015)

30) « Les musulmans modérés doivent dénoncer **un islam radical qui n'est pas compatible avec la République** » (ouest-france.fr, le 30/06/2015)

31) les musulmans modérés contre **les djihadistes** (lemonde.fr, le 10/01/2015)

32) surtout ne pas confondre les musulmans modérés et **les terroristes**, qui se revendiquent de **l'islam radical**. (lemonde.fr, le 09/01/2015)

2.3.3 Attitudes

Le troisième volet du modèle appelé « attitudes » s'intéresse à la dimension subjective (et intersubjective), mais aussi relative, des discours qui portent les nominations. Ces dernières sont en effet investies de points de vue et de valeurs. Les attitudes peuvent se manifester selon différentes modalités. Je m'intéresserai ici principalement aux notions de (i) prise en charge, (ii) d'interaction et de (iii) cadrage.

La prise en charge (i) concerne le positionnement subjectif (monoglossique) du locuteur, ou d'un groupe de locuteurs, par rapport à un référent ou à un mot. En effet, en suivant Jean-Pierre Desclés (2009),

« “ce qui est dit”, ou mieux, “ce qui est énonçable”, pour être énoncé et devenir ainsi un énoncé, doit nécessairement être pris en charge par un énonciateur qui, alors, pourra soit s'engager sur son contenu, soit s'en dégager plus ou moins, soit le faire prendre en charge par un autre énonciateur, soit encore introduire des jugements évaluatifs (épistémiques ou aléthiques) ou encore avoir recours au co-énonciateur pour répondre aux questions ou pour exécuter des ordres... »

Typique de « l'expression des opinions », la prise en charge est une opération linguistique qui lève le voile sur « les modes d'adhésion et de distanciation [des locuteurs] par rapport aux états des choses soumis au débat » (Jackiewicz 2016 : 219). Cette notion condense plusieurs opérations, et se scinde en plusieurs types de prises en charge, qu'on peut paraphraser en suivant Jean-Pierre Desclés (2009) par différentes gloses, [Tableau 9].

Assertions pleinement assumées par l'énonciateur	Assertion de l'énonciateur	<i>Je dis que ce qui est dit est vrai/Ce qui est dit est vrai selon moi</i>
	Assertion collective ou communautaire	<i>Je dis que ce qui est dit par la communauté/tout le monde est vrai</i>
	Constat direct d'un « état des choses »	<i>Je dis que je constate en ce moment ce qui est dit/Je dis que j'ai constaté ce qui est dit</i>
Assertion médiatisée⁶⁵	Constat indirect	<i>Je dis que X a constaté ce qui est dit/Je dis que X dit qu'il a constaté ce qui est dit</i>

Tableau 9 – Types de prise en charge d'après Desclés (2009)

L'interaction (ii) concerne le positionnement intersubjectif (hétéroglossique) qui se manifeste par la présence d'une voix, ou de voix autre(s) dans le discours. Ce volet d'analyse touche à la notion de dialogisme, conçue et théorisée par Mikhaïl Bakhtine, qui se traduit comme « l'orientation de tout énoncé [...] (i) vers des énoncés réalisés antérieurement sur le même objet de discours, et (ii) vers la réponse qu'il sollicite » (Bres 2005 : 50). Autrement dit, l'énonciateur peut (i) renvoyer dans son discours à des discours tenus antérieurement sur le même sujet (par des locuteurs singuliers, la doxa...) : on parlera à ce moment-là de dialogisme interdiscursif. L'énonciateur peut également (ii) renvoyer, par anticipation, à la réponse que lui apportera son interlocuteur sur son propre dire : on parlera de dialogisme interlocutif.

L'activité de nomination est intrinsèquement dialogique (Paul Siblot (2004) évoquait ainsi le « dialogisme de la nomination ») en ce que « le choix des interlocuteurs, leurs jugements et leurs points de vue signalent le poids d'autres

⁶⁵ Je ne présente ici qu'un seul type d'assertion médiatisée, l'assertion médiatisée de constat indirect. Le modèle de Jean-Pierre Desclés en intègre deux autres : l'assertion selon un point de vue (« *Je dis que ce qui est dit est vrai selon X* »), et l'assertion contextualisée (« *relativement au contexte, je dis que ce qui est dit est vrai* »). Ces deux types d'assertion se manifestent respectivement par les marqueurs *selon*, *d'après* et *dans le cadre de, pour X*. Je propose pour ma part d'étudier ces deux opérations linguistiques dans les volets consacrés à l'interaction et au cadrage.

discours qui se sont en quelque sorte « empilés » dans les mots qui surgissent au fil de l'énoncé » (Moirand 2004 : 45). A travers ces formes d'interaction, c'est l'accord ou le désaccord avec d'autres sources énonciatives qui peuvent être exprimés.

Le cadrage (iii) concerne les modes d'organisation des informations, au sens de Michel Charolles (1997, 2009). Plus précisément, l'opération de cadrage remplit une fonction procédurale et cognitive. Elle permet, pour paraphraser Charolles, de guider les interlocuteurs dans le traitement des informations que le discours apporte, au fur et à mesure que ce dernier avance. Avec ce volet d'analyse on s'intéresse plus particulièrement aux circonstances (temporelles : *en 1990*, spatiales : *en France*), ou encore aux domaines notionnels (*en droit, légalement*) dans lesquels est regroupée la nomination. La notion de cadrage s'avère particulièrement pertinente pour analyser la nomination *radicalisation* dont j'ai montré précédemment que le statut sémantique oscille entre événement et processus. Selon Charolles (1997), les locuteurs ont en effet tendance à regrouper ce type d'entités « dans des univers en fonction soit de la façon dont ils peuvent garantir leur vérité ou leur fausseté, soit [dans] des lieux et périodes de temps où [elles] sont avéré[e]s. Ces deux dimensions sont d'une certaine façon universelles et donc attendues ». Par ces opérations de cadrage, c'est le caractère relatif de la nomination qui est souligné.

3 Analyses et résultats

Afin d'éclairer la façon dont la nomination *radicalisation* est (re)présentée dans les discours institutionnels et dans les discours des éducateurs de prévention spécialisée, et afin de tester le modèle d'analyse présenté plus haut, je propose maintenant une exploration contrastive des deux corpus.

3.1 Corpus d'étude

L'analyse qui suit repose sur un corpus d'énoncés collectés de façon ciblée et interrogés au moyen du logiciel TXM. Ceux-ci sont au nombre de 1250 pour les

discours institutionnels et 119 pour les discours du travail social. La répartition des extraits se présente comme suit :

	discours institutionnels	discours du travail social
plans	1	6
procédés	1223	105
attitudes	26	8

Tableau 10 – Répartition des énoncés selon les corpus

L'étude poursuit un objectif exploratoire et ne prétend pas rendre compte de façon exhaustive de l'ensemble des marques langagières propres au modèle d'analyse. Elle vise une meilleure compréhension de ces marqueurs et ouvre la voie à des systématisations soutenues par un environnement informatique, notamment en traitement automatique des langues naturelles.

Les énoncés ont été ciblés par pointage de marques linguistiques typiques des trois volets d'analyse : procédés d'ajustement mot/chose, modalités de prise en charge, manifestations de l'interdiscours... La fouille du corpus a été aiguillée par la littérature citée dans la section précédente.

Les chiffres présentés dans le [Tableau 10] doivent enfin être pris avec précaution. Par exemple, on y lit qu'un faible nombre d'énoncés concerne strictement le volet des « plans ». Pour autant, ce volet croise celui des « procédés » et des « attitudes », de la même façon que les volets « attitudes » et « procédés » s'entrecroisent. Il n'y a donc pas de séparation nette entre les plans ontologique et langagier, et le reste du modèle. Je montrerai ainsi de façon exemplifiée au cours de l'analyse comment s'articulent ces volets.

Note typographique : les procédés linguistiques sont désormais soulignés dans les exemples linguistiques et le référent/terme visé apparaît en gras.

3.2 Les plans ontologique et langagier : de quoi la radicalisation est-elle le nom ?

Le degré de stabilité/instabilité d'une nomination peut se manifester sur deux plans, l'ontologique et le langagier, parfois liés de façon saillante à travers l'interrogation « de quoi ce référent est-il le nom ? », comme dans l'exemple (33).

33) *Car, ne nous y trompons pas. De quoi la radicalisation est-elle le nom ? D'une instrumentalisation de la souffrance : une souffrance sociale ou psychologique ou familiale ; une instrumentalisation de la jeunesse et de la religion. (Juliette Méadel, Québec, le 31/10/2016)*

Pour rappel, le plan ontologique signale le degré de connaissance que les locuteurs possèdent d'une réalité et de son référent. Le plan langagier concerne la mise en mots de cette réalité. Au cours du processus de nomination, les réalités décrites et les mots qui servent à les nommer peuvent être introduits, élaborés ou rejetés, et révéler les prises de position que les locuteurs manifestent à leur égard.

Sur le plan ontologique d'abord, des gloses comme « *qu'est-ce que c'était pourquoi on en parlait* » (34); « *de quoi la radicalisation était le problème, qu'est-ce qu'on entend par* » (35) ; « *à partir de quel moment on peut parler de radicalisation* » (36) révèlent des connaissances partielles des locuteurs qui s'interrogent sur la nature du concept auquel renvoie le référent RADICALISATION. Les locuteurs peuvent par ailleurs ajuster, en le spécifiant, le référent : *on parle de radicalisation islamiste en fait* (37). Ce type d'énoncé fait par ailleurs apparaître la dimension argumentative de la nomination : les individus cherchent à négocier la réalité décrite, ici au travers d'une rectification : *quand on parle de X on le dit pas mais on parle de Y en fait*.

Sur le plan langagier, c'est de l'orientation mot → chose dont il est question. L'impermanence de cette relation affleure en particulier dans des tours métalinguistiques comme dans l'exemple (38) : « *même si ce mot embrasse sans doute trop de concepts* ». Les deux plans, ontologique et langagier, sont dans de nombreux cas étroitement liés. Dans l'extrait (39), une éducatrice glisse ainsi d'un plan à un autre : de l'ontologique – la description des comportements d'un adolescent (« *on sait que lui il est euh version penchant vraiment religion [...] violence*

plus religion à l'extrême ») –, elle passe au langagier (« le mot qui vient ça va être radicalisation »).

- 34) *on voulait un ben un petit peu en savoir plus sur ces **phénomènes de radicalisation** qu'est-ce que c'était pourquoi on en parlait euh de quoi le la radicalisation était t était le problème (EducA)*
- 35) *on a fait un sacré paquet de réunions pour tous se mettre autour de la table pour se dire et ben qu'est-ce qu'on entend par radicalisation (EducA)*
- 36) *à partir de quel moment on peut parler de radicalisation à quel moment euh ((souffle)) parce c ` que c'est vraiment des trucs où faut pas j ` pense qu'i ` faut faire euh super gaffe avec ça quoi parce que faut qu ` ce soit bien clair pour nous et qu ` ce soit vraiment parlé quoi (EducG)*
- 37) *quand on parle de radicalisation on le dit pas mais on parle de radicalisation islamiste en fait (EducA)*
- 38) *Monsieur le Député, vous l'avez rappelé, notre pays, comme beaucoup d'autres, fait face à une menace terroriste sans précédent. Mais, au-delà, il est confronté à un autre défi : celui de **la radicalisation**, même si ce mot embrasse sans doute trop de concepts. (Manuel Valls, Assemblée Nationale, le 10/05/2016)*
- 39) *on sait que lui il est euh il est version penchant vraiment religion et que du coup c'est un truc qui violence plus religion à l'extrême avec des des choses imposées à d'autres personnes qu'à lui-même [...]c'est tellement loin de nous et qu ` c'est tellement horrible que du coup le mot qui vient ça va être radicalisation v ` voyez c ` que j ` veux dire (EducG)*

Ces quelques remarques préliminaires à une application plus approfondie du modèle ont pour but d'exemplifier et d'expliciter :

- (i) sur le plan ontologique : les modes d'existence et d'organisation des référents (notamment par rapport à d'autres entités, mieux connues, plus générales, ou connexes) ;
- (ii) sur le plan langagier : l'adéquation sémantique d'un mot à représenter un concept.

Je ne m'attarde pas davantage sur la description de ces deux plans qui croisent en réalité d'autres dimensions d'analyse, les procédés d'élaboration [3.3] et les attitudes [3.4], que je vais à présent développer.

3.3 Procédés d'élaboration de *radicalisation*

Les nominations sont soumises à des procédés d'élaboration qui se déclinent selon trois formes : l'introduction [3.3.1], l'ajustement [3.3.2] et le rejet [3.3.3].

3.3.1 L'introduction

3.3.1.1 Sur le plan ontologique

3.3.1.1.1 Dans les discours institutionnels

En première approximation, une façon d'observer qu'une réalité est introduite *par* et *dans* le discours est de relever sa proportion d'actualisation par un article défini.

Dans les discours institutionnels, une part importante des mentions du lemme [radicalisation] (62,9 % soit 986 occurrences), est précédée du déterminant défini *la*. Sans revenir sur les nombreux travaux qui s'attachent à décrire les implications sémantiques et syntaxiques de l'actualisation par l'article défini, je retiendrai, en suivant Audrey Roig (2010) deux principaux mécanismes de cette actualisation qui m'intéressent dans le cadre de cette analyse :

- (i) le passage de la langue au discours
- (ii) le moyen d'accès au référent

Dans le premier mécanisme – d'ordre syntaxique –, l'article a une fonction support du nom. Selon cette conception héritée de la psychomécanique du langage de Guillaume, « l'article fait [...] office de tremplin pour le substantif, lui permettant d'exister en discours » (Roig 2010). C'est « par le biais de l'adjonction au substantif d'un article défini [...] que le nom peut figurer dans un énoncé » (*ibid.*). Ainsi, c'est notamment par l'article que s'effectue la transition de la langue au discours. Autrement dit, le déterminant actualise le nom.

Dans le second mécanisme, d'ordre sémantique, l'article est un moyen d'accès au référent et possède une fonction d'apport. Cette conception (qui découle

directement du premier mécanisme) se rapproche du processus de référenciation décrit pas les linguistes énonciativistes. L'article permet en effet « le passage d'un concept général évoqué par un substantif à une entité particulière, cernée, inscrite dans une situation d'énonciation » (*ibid.*). C'est lors de l'association article + nom, que l'article va assigner, ou non, une extensité au nom, et va par conséquent référer dans le cas qui m'occupe : à une radicalisation singulière, ou à l'ensemble de la classe radicalisation. J'ai déjà montré dans le chapitre précédent la présence modique de syntagmes potentiellement désambiguïsants construits sur le patron [*radicalisation de + N*]. L'observation des emplois avec article défini confirme un usage majoritairement généraliste de la nomination (40).

40) [...] nous constatons que **la radicalisation** s'opère essentiellement par Internet [...] (Bernard Cazeneuve, interview sur RFI, le 09/10/2014)

Dans quelques cas cependant, le référent est spécifié par un adjectif. Sur les 115 ensembles collocationnels [*la radicalisation + AD*] relevés, 97 intègrent l'adjectif *violente*, comme dans l'exemple (41). Un second paradigme, composé d'occurrences restreintes, thématise la nomination sur l'islam : *la radicalisation islamiste* (5 occ), – cf exemple (42) –, *religieuse* (3 occ), *djihadiste* (2 occ) et *islamique* (1 occ). Un troisième ensemble thématique est esquissé avec 3 occurrences de *la radicalisation terroriste*.

41) Le ministre de l'intérieur a présenté une communication relative au plan de lutte contre **la radicalisation violente** et les filières terroristes. (Bernard Cazeneuve, Conseil des ministres, le 23/04/2014)

42) Notre pays il n'est pas le seul est confronté à un phénomène massif : **la radicalisation islamiste**. Elle soutient, exalte le terrorisme. Bien souvent, elle en est l'antichambre. (Manuel Valls, conférence de presse, le 09/05/2016)

Ces quelques considérations et exemples mettent en évidence un fonctionnement de l'article ici majoritairement d'ordre cognitivo-discursif. En effet, toujours selon Roig (2010), « l'article instaure [...] une première relation référentielle entre l'exemplaire choisi et le cadre discursif, spatio-temporellement marqué, bien que l'énoncé n'ait pas encore été prononcé ». Autrement dit, cette relation

« [...] se déroule en amont du discours et en aval de la langue, soit durant le processus d'actualisation. En effet, la référence à l'être ou

l'objet appelé par le GN formé doit être établie avant l'allocution proprement dite par le locuteur, puisque celui-ci doit lui-même avoir pensé à ladite entité avant d'en parler [...] » (*ibid.*)

Cette référenciation préliminaire s'explique par le fait que l'énonciateur doit d'abord « se forger lui-même une représentation du référent et de la situation dans laquelle il s'insère avant de prononcer ou d'écrire quoi que ce soit » (*ibid.*). Dans le cas de la parole politique et institutionnelle, l'association importante du référent RADICALISATION à l'article défini est à mettre en lien avec les contraintes d'ordre énonciatif qui pèsent sur le discours. Les déclarations publiques dont le corpus est composé ont pour objectif de relayer une politique publique en cours d'institutionnalisation. Elles font par conséquent l'objet de référenciations préliminaires, dans lesquelles le référent RADICALISATION est introduit.

Ce processus, antérieur au moment de l'énonciation est plus particulièrement saillant dans les discours au travers de marqueurs tels que le verbe *exister*. Le référent RADICALISATION peut être posé par coup de force (« *la radicalisation, qui existe* ») (43), à l'aide notamment de locutions et d'adverbes comme *bien entendu*, *évidemment* (44), de constructions syntaxiques comme la proposition incidente (*parce que c'est une menace qui existe*) (45), ou être représenté comme étant contingent – *quand cette situation existe* (46).

43) *Ces défis, ce sont ceux du terrorisme et de la radicalisation, qui existe et qui diffuse de l'extrémisme. (Jean-Marc Ayrault, déclaration à Paris, le 25/01/2017)*

44) *Jean-Michel Aphantie : Puisque nous parlions des prisons Christiane Taubira, la radicalisation, l'islamisme en prison ça existe ? Ça concerne combien de gens ? Christiane Taubira : Oui bien entendu ça existe, il ne faut pas justement surestimer le phénomène parce que si on le surestime tout simplement on évite de se rendre compte de radicalisations qui se produisent ailleurs et notamment à l'extérieur, donc il y a évidemment des personnes qui se radicalisent en prison. (Christiane Taubira, interview sur RTL, le 12/06/2014)*

45) *Les politiques également de lutte contre la radicalisation, parce que c'est une menace qui existe et que nous devons regarder en face, mais nous devons aussi voir le caractère positif de ce que nos sociétés peuvent avoir en termes de diversité. (François Hollande, déclaration à Metz, le 07/04/2016)*

46) *Au-delà de ces actions, la question posée aujourd'hui concerne notre rôle pour accompagner un élève en voie de radicalisation suivi par les cellules préfectorales. Quand cette situation existe, nos personnels, en lien étroit avec les*

services de l'État et les associations d'aide à la parentalité, de prévention des dérives sectaires, ou encore de prévention spécialisée, mettent en place, dans le cadre d'une cellule de veille interne à l'établissement un suivi éducatif de qualité pour l'élève concerné. (Najat Vallaud-Belkacem, déclaration à Paris, le 12/11/2015)

D'autres marques linguistiques sont révélatrices d'une introduction par les discours institutionnels du concept de radicalisation : « *les phénomènes de radicalisation sont présents* » (47), « *la radicalisation [...] constitue désormais un sujet absolument central* » (48), « *le sujet, d'évidence, est majeur* » (49). C'est précisément cette introduction qui vient justifier une action politique – « *Il faut donc agir partout* » (47) – au travers de plans d'actions qui promettent de lutter contre « *ces nouvelles formes de radicalisation* » (50), qui constituent « *un phénomène inédit* » (51) et dont la prévention est « *un domaine d'intervention relativement récent* » (52).

47) *Mesdames et Messieurs, les phénomènes de radicalisation sont présents sur l'ensemble du territoire. Il faut donc agir partout. (Manuel Valls, Assemblée Nationale, le 13/01/2015)*

48) *Enfin, il me semble qu'il ressort de vos débats et de votre intervention à l'instant, cher Anouar KBIBECH, que la radicalisation de jeunes Françaises et Françaises constitue désormais un sujet absolument central, pour l'État, pour les musulmans et pour la société française. (Bernard Cazeneuve, déclaration à Paris, le 29/11/2015)*

49) *9 mois aussi que l'on me parle et que je parle de radicalisation. Le sujet, d'évidence, est majeur pour notre administration parce qu'il est majeur pour notre société traumatisée par les attaques barbares qu'elle a subies et celles qu'elle redoute de subir. (Jean-Jacques Urvoas, déclaration à Paris, le 25/10/2016)*

50) *La prévention et la détection de la radicalisation passent autant par la formation des enseignants et des personnels pour repérer les signes avant-coureurs, avec notamment le livret diffusé en février 2015 sur le site internet du Ministère, que par les enseignements, comme l'histoire-géographie, l'histoire des faits religieux, ou l'Enseignement Moral et Civique et l'Éducation aux Médias et à l'Information. Cette dernière est particulièrement adaptée aux nouvelles formes de radicalisation. (Najat Vallaud-Belkacem, Paris, le 04/11/2015)*

51) *Comme vous le savez, le Gouvernement a très tôt pris la mesure du phénomène inédit que constitue la radicalisation violente de centaines de nos concitoyens sur fond d'engagement djihadiste [...] (Bernard Cazeneuve, Paris, le 12/11/2015)*

52) [...] *la prévention de la radicalisation constitue cependant un domaine d'intervention relativement récent du moins en France. (Bernard Cazeneuve, Paris, le 12/11/2015)*

3.3.1.1.2 Dans les discours des éducateurs

À la différence des discours institutionnels qui introduisent le référent RADICALISATION par coup de force, les discours des éducateurs ne font pas apparaître de marque implicite ou saillante d'imposition de la notion. Le référent est ici actualisé par l'article défini dans 44,3 % des cas (soit 66 occurrences). Mais, contrairement aux déclarations publiques de l'exécutif dans lesquelles la présence de l'article défini témoigne d'un processus de référenciation préalable à l'énonciation, j'analyserai ici son usage en terme d'évidentialité.

L'évidentialité est une notion qui « désigne le phénomène linguistique qui consiste à indiquer par des moyens langagiers *comment* le locuteur sait ce qu'il dit » (Dendale et Coltier 2003). L'article défini peut conférer une valeur d'évidentialité dans l'acte d'énonciation, Walter de Mulder explique notamment que l'article « pousse par sa signification même à une création d'information tant du côté du locuteur que du côté de l'interlocuteur » (de Mulder 1994). Pour exemplifier mon propos, dans l'exemple (53), le locuteur fait part de sa connaissance du référent en raison de sa présence dans le débat médiatique : « *c'est un sujet euh d'actualité* ». Une autre éducatrice formule le même constat : « *y'avait pas un seul jt qu'on parlait pas de de radicalisation* » (54).

53) *la radicalisation forcément c'est un sujet euh d'actualité en fait `fin ça émane de des des faits euh actuels (EducD)*

54) *y'avait un pas un j y'avait pas un seul j t qu'on parlait pas de de radicalisation ou de de d'attentat déjoué ou euh voilà y'avait y'avait quand même de ça dans l'air quoi (EducA)*

L'emploi de la nomination est à dominante généralisante. À la différence des discours institutionnels, on ne relève qu'un seul ensemble collocationnel construit avec un adjectif, il s'agit de « *la radicalisation islamiste* », visible dans l'exemple (55).

55) *on était quatre autour d ` la table et au début on s'est bien rendus compte qu'on avait pas tous la même la même vision quoi [...] j ` crois qu'on était alors euh je ne me souviens plus tout à fait d ` la teneur des euh des échanges mais on était beaucoup euh sur la radicalisation islamiste et sur le passage à l'acte en fait voilà c- ce qui ce qui faisait sidération en fait (EducA)*

3.3.1.2 Sur le plan langagier

Sur le plan langagier, une nomination peut être introduite par des séquences du type [le mot/le terme/l'expression T existe] ayant pour but d'introduire un mot pour le fixer ou encore de signifier sa nouveauté et éventuellement son instabilité. Sans surprise, les deux types de discours étudiés ne font pas apparaître d'énoncés de ce genre. Cette absence d'introduction du mot est en effet à mettre en lien avec les emplois essentiellement généralistes du référent, analysés en [3.3.1.1].

3.3.2 L'ajustement

3.3.2.1 Sur le plan ontologique

Sur le plan ontologique, l'ajustement renvoie au fait que les locuteurs, face à une réalité nouvelle ou difficile à saisir, cherchent à en spécifier le référent. Pour analyser les différents modes de caractérisation qui visent à préciser le sens de RADICALISATION, je m'appuierai ici sur le modèle des relations statiques, présenté dans la section [2.3.2.2]. Je rappelle simplement que ce modèle se décompose en trois grands types de repérage : (i) l'identification, (ii) la différenciation et (iii) la rupture. Par soucis de lisibilité, je présente cette fois simultanément les analyses des deux corpus.

3.3.2.1.1 L'identification

Dans les discours institutionnels, l'identification apparaît, *a priori*, dans des patrons lexico-syntaxiques de type :

- [la lutte contre X, c'est une lutte contre Y]
- [Vact « lutter, agir... » (contre) X, c'est Vact « contrecarrer, déjouer... » Y]

Dans ces séquences, les éléments qui servent de repères, « *l'obscurantisme, la manipulation des esprits* » (56), « *cette entreprise d'embrigadement à grande échelle* » (57), « *la spirale infernale qui conduit un individu à se laisser aspirer dans le cercle de la destruction massive* » (58), spécifient les représentations (ici hétérogènes)

accolées par les représentants politiques à la radicalisation. La présence de marqueurs prépositionnels et locutions tels que « *avant tout* », « *enfin* », « *d'abord* » visibles dans ces trois extraits complexifie toutefois une interprétation unilatérale en termes d'identification stricte. En effet, ces marqueurs permettent de voir aussi l'inclusion de RADICALISATION à une classe de phénomènes plus larges. Si lutter contre la radicalisation, c'est avant tout lutter contre Y, cela sous-entend que c'est aussi, peut-être, lutter contre Z.

56) *La lutte contre la radicalisation, c'est avant tout une lutte contre l'obscurantisme, la manipulation des esprits.* (Manuel Valls, le 09/05/2016)

57) *Combattre la radicalisation, c'est enfin construire de puissants contre-discours, contrecarrer la propagande djihadiste et salafiste, **casser cette entreprise d'embrigadement à grande échelle.*** (Manuel Valls, le 09/05/2016)

58) *Agir dans la lutte contre la radicalisation c'est d'abord déjouer les déterminismes. C'est enrayer la spirale infernale qui conduit un individu à se laisser aspirer dans le cercle de la destruction massive.*

Le repérage de la radicalisation par identification est pratiquement absent des discours des éducateurs. Toutefois, dans un énoncé, l'exemple (59), un éducateur semble identifier le référent RADICALISATION au concept de radicalité. Il est cependant difficile, dans cet extrait, de se prononcer en faveur d'une identification totale. Le principe d'élaboration « pas à pas » (Kerbrat-Orecchioni 2005 : 30) du discours oral autorise une lecture à la fois en termes de synonymie discursive (RADICALISATION reprend RADICALITE), ou d'une autocorrection du travailleur social pour qui le second terme réfère mieux à la réalité décrite. L'observation d'autres fragments de l'entretien confirment cet embarras à statuer en faveur d'une identification stricte. Ainsi, dans l'exemple (60), la conjonction *ou* oriente l'analyse vers une référence alternative à la radicalité ou à la radicalisation. Dans l'extrait (61), les deux référents sont cette fois bien distincts. Le locuteur exprime le « *décalage* » entre les deux notions, c'est d'ailleurs par le biais de la radicalité, constitutive selon lui de l'adolescence, qu'il a pu aborder la notion de radicalisation.

59) *y ` avait aucun lien avec **une radicalité une radicalisation** euh islamiste ou quoique soit quoi (Educa)*

60) *le fait de se dire aussi qu'on va travailler avec des adolescents et que les adolescents sont en période de radicali- de radicalité ça fait un autre décalage euh on a pu aussi dire que **la radicalité** ou **la radicalisation** c'est pas que du négatif (EducA)*

61) *ça va bientôt faire un an quand même euh du coup de se dire voilà qu'on va travailler sur la radicalité et et que à travers **la radicalité** on abordera **la radicalisation** mais déjà ça fait un décalage (EducA)*

La quasi-absence d'identification stricte dans les deux sources de discours semble liée à l'absence de fixité référentielle du mot *radicalisation*. Même dans les discours institutionnels dont l'ambition est d'imposer un certain état des choses, l'identification d'une notion sociale et politique qui échappe au consensus ne peut être que partielle.

3.3.2.1.2 La différenciation

La relation de différenciation se spécifie en un relateur d'attribution (qui se décline lui-même en un relateur d'appartenance ou d'inclusion), de localisation, et d'ingrédience (relation partie-tout).

3.3.2.1.2.1 L'attribution

- L'appartenance

Comme je me suis attachée à le montrer précédemment dans le chapitre 5 consacré pour partie aux propriétés sémantiques du nom *radicalisation*, ce dernier peut avoir une lecture actionnelle (ou processuelle). En tant qu'entité processuelle, la radicalisation ne peut par conséquent être représentée comme un référent unique, lequel serait repérable selon un mode d'appartenance. Pour rappel, pour qu'il y ait relation d'appartenance, il faut que l'entité mise en repère soit individualisable. Deux énoncés seulement s'apparentent à ce type de repérage dans les discours institutionnels : dans l'exemple (62), le processus d'un individu particulier (« *ce jeune homme de dix-neuf ans* ») devient par extension un processus unique. Dans l'exemple (63) est évoqué le parcours de radicalisation d'un individu, dont l'appartenance est spécifiée au moyen du possessif (« *son parcours de radicalisation* »).

On ne retrouve pas ce type d'énoncés chez les éducateurs qui s'interrogent sur le bien-fondé d'attribuer le référent RADICALISATION à certains jeunes dont ils assurent le suivi. Pour exemple, l'extrait (64) témoigne de la difficulté (du refus ?) pour ces locuteurs d'attribuer, selon un mode d'appartenance, ce processus à une personne en particulier. Dans cet extrait, l'éducateur – après avoir écarté les soupçons de radicalisation qui pesaient sur une adolescente dont il assurait le suivi (« *on est pas du côté d'la radicalisation* ») – fait part des inquiétudes qu'il a pu ressentir concernant un autre jeune. Après avoir énuméré plusieurs éléments constitutifs pour lui d'un processus de radicalisation – « *détourne la tête devant l'drapeau américain [...] il était dans un discours très changeant* » –, il n'attribue pour autant le référent RADICALISATION à l'individu dont il est question : « *ça reste toujours un peu un un mystère* ».

62) *Dans cette ville à taille humaine, je cite, « beaucoup n'ignoraient rien de la radicalisation de ce jeune homme de dix-neuf ans ». (Question de Samuel Etienne à Bernard Cazeneuve, le 27/07/2016)*

63) *S'agissant de l'enquête menée sous l'autorité du Procureur de la République de Paris, elle mobilise plusieurs centaines d'enquêteurs, et doit faire toute la lumière sur les éventuels liens du terroriste avec Daesh, qui a revendiqué l'attentat, sur les complicités dont il aurait pu bénéficier pour mener à bien ses attaques, ainsi que sur les étapes de son parcours de radicalisation. (Emmanuel Macron, communiqué, le 24/03/2018)*

64) *c'est une gamine qu `est en grande difficulté et qu `a besoin qu'on l'aide mais on est pas du côté d `la radicalisation quoi par contre pour le l'au- l'autre gamin-là euh dont j `te parlais [...] lui i `m'inquiétait i `m'inquiétait [...]pour <prénomMI> où j'étais inquiet parce que <prénomMI > i `il était tellement il était tellement changeant [...] on nous disait attention et les mecs i `sont capables de s'adapter euh de de donner l `change entre guillemets quoi tu vois [...] <prénomMI> un gamin à la fois intelligent euh euh `fin voilà donc <prénomMI> ça reste toujours un peu un un mystère (EducI)*

- L'inclusion

En tant que nomination, la radicalisation présente la particularité de pouvoir être incluse dans des catégories plus générales. Ce type de repérage s'avère en effet commode pour les locuteurs qui tentent ainsi de spécifier un concept qui échappe à la stabilisation, en l'incluant dans des macro-catégories (parfois évocatrices).

Dans les discours institutionnels, la radicalisation est majoritairement incluse dans la classe des phénomènes. Le lemme *phénomène* co-occure en effet de façon importante avec le lemme *radicalisation* dans ce corpus : on observe une co-fréquence de 136 occurrences, et 108 syntagmes binominaux « *phénomène de radicalisation* ». Le phénomène est parfois spécifié – « *un phénomène de marginalisation* » (65) –, parfois plus ou moins bien déterminé – « *un phénomène complexe qui se réalise de bien des façons, et qui touche des domaines divers* » (66) -. Dans ce type de séquences copulatives, le syntagme *la radicalisation* constitue un segment sous-spécifié. Avec le nom *phénomène*, propre au genre discursif scientifique, les décideurs politiques marquent la complexité de ce processus, tout en tentant de le définir au moyen de séquences spécifiantes comme en (65). Paradoxalement, on observe également que la radicalisation peut, dans le même temps, faire l'objet d'un repérage axiologique, comme en atteste l'association à la « classe » des fléaux (67). Par cette représentation qui touche au registre émotionnel, le locuteur vise un effet perlocutoire d'association à la politique de prévention de la radicalisation (« *c'est un fléau qui exige la mobilisation de tous* »). Enfin, deux extraits associent par inclusion la radicalisation à la classe de « *l'islamisme radical* » (68), et de « *l'islamisme* » (69). Toutefois, le repérage doit être ici tempéré : dans le premier cas, il opère sur une entité identifiée comme singulière (« *une radicalisation liée à l'islamisme radical* »), dans le second cas la négation (« *n'est pas simplement* ») indique la coexistence possible de plusieurs types de radicalisation (ici en l'occurrence d'individus qui s'identifient politiquement à l'extrême-gauche et à l'extrême-droite de l'échiquier politique).

65) ***La radicalisation, c'est un phénomène de marginalisation*** au sein de notre société. (Myriam El Khomri, le 12/11/2015)

66) ***La radicalisation est un phénomène complexe, qui se réalise de bien des façons, et qui touche des domaines divers [...]*** (Najat Vallaud-Belkacem, le 08/02/2017)

67) ***La prévention de la radicalisation car c'est un fléau qui exige la mobilisation de tous.*** (Patrick Kanner, le 23/03/2017)

68) ***Il y a une radicalisation liée à un islamisme radical, dont l'une des bases, pas la seule, c'est le salafisme, un Islam radicalisé, qui conduit un certain nombre d'individus à passer à l'acte*** (Manuel Valls, interview sur BFMTV, le 25/07/2016)

69) *Si vous voulez, on voit bien qu'il y a des mots quelques fois dans le débat politique français, du côté d'une extrême gauche mais quelques fois aussi d'une extrême droite, sont extrêmement violents et, donc, peuvent pousser des gens à la radicalisation. **La radicalisation n'est pas simplement islamiste.** (Gérard Collomb, interview sur RTL, le 19/05/2017)*

Le deuxième corpus ne fait apparaître qu'une seule inclusion de RADICALISATION dans la classe des phénomènes. Dans cet énoncé – extrait (70) – un éducateur fait part de son souhait d'en savoir plus « *sur ces phénomènes de radicalisation* ». Pour les travailleurs sociaux, la radicalisation apparaît le plus souvent comme un problème (« *de quoi le la radicalisation était t était le problème* ») et est par ailleurs incluse dans des classes ayant pour trait commun le référent PROBLEME, à travers des termes comme *problème* (71), *problématique* (72), (73), *question* (74), (75). L'association de RADICALISATION au paradigme référentiel de PROBLEME est à mettre en lien avec la présence importante de ce dernier dans le corpus des éducateurs : on relève en effet 78 occurrences du lemme *problème*, 42 du lemme *problématique*, et 144 occurrences du lemme *question*. À ce titre, la radicalisation apparaît comme une problématique supplémentaire pour un corps professionnel dont les missions d'intervention sont plurielles comme l'explique une éducatrice dans les extraits (76) et (77). Ce constat rejoint celui formulé par Marie Veniard dans une étude portant sur des rapports éducatifs. L'analyse de ces rapports faisait apparaître que le mot *problème(s)*, qui se démarque là aussi par sa fréquence très importante, fait partie de l'habitus d'écriture professionnelle des éducateurs spécialisés (Veniard 2016).

70) *on voulait un ben un petit peu en savoir plus **sur ces phénomènes de radicalisation** qu'est-ce que c'était pourquoi on en parlait euh de quoi le la radicalisation était t était le problème (EducA)*

71) *on voulait s'attaquer vraiment au **problème de la radicalisation** mais dans sa complexité (EducA)*

72) *moi de c ` que j'en ai compris y ` avait plus des des problématiques psy que des **problématiques de de radicalisation** (EducA)*

73) *y ` avait pas mal de choses qui euh qui naissaient donc des projets autour de **cette problématique de la radicalisation** (EducA)*

74) ***cette question de radicalisation** ça veut dire quoi (EducF)*

75) *c'est le <dispositif> on est sur **la question d ` la radicalisation** (EducI)*

76) *on fait des demandes de formation régulièrement **mais j'ai tellement d'autres problématiques** (EducB)*

77) *j'ai envie d ` dire si sur mon territoire **j'ai assez d'autres problématiques quoi** si elle y est pas tant mieux ((rire)) **laissons-là aux autres ça ira très bien quoi voilà ((rire))** (EducB)*

3.3.2.1.2.2 La localisation

Le référent RADICALISATION fait l'objet de repérages de localisation. Dans les discours institutionnels, ces repérages peuvent notamment servir à définir « *une priorité d'action* » (78) lorsque la radicalisation est suspectée de se produire dans des lieux gérés par l'État, ici les prisons. La relation de localisation s'exprime également lorsque les locuteurs redéfinissent, dans des tours négatifs, les lieux d'apparition et d'ancrage de la radicalisation : « *la radicalisation n'est pas un problème franco-français* » (79), « *n'est évidemment pas que l'affaire des quartiers de la politique de la ville* » (80), « *n'est pas propre aux « quartiers » [...] ce phénomène touche tous nos territoires* » (81). Dans l'exemple (81), le processus paraît par ailleurs susceptible de se propager.

78) *La prévention de **la radicalisation dans les prisons** est aussi une priorité d'action commune. (François Hollande, le 24/02/2015)*

79) *Nous avons aussi agi à une échelle internationale : **la radicalisation n'est pas un problème franco-français**. (Najat-Vallaud Belkacem, le 20/01/2016)*

80) ***La radicalisation n'est évidemment pas que l'affaire des quartiers de la politique de la ville et je combattrai tout amalgame.** (Patrick Kanner, le 15/09/2016)*

81) ***La radicalisation n'est pas propre aux « quartiers ».** Il faut être lucide : **ce phénomène touche tous nos territoires.** (Manuel Valls, le 21/01/2015)*

Pour les éducateurs de prévention spécialisée, la radicalisation est mise en relation avec leur lieu d'exercice, à savoir le « quartier » (82). Devant intégrer les prérogatives gouvernementales d'action contre la radicalisation, une éducatrice rapporte ainsi s'être interrogée à son arrivée dans une nouvelle structure de prévention spécialisée, sur des cas effectifs ou potentiels de radicalisation sur le territoire couvert par l'association : « *j'arrivais je savais pas trop si effectivement y avait des problèmes de radicalisation ou pas* » (82). Pour certains d'entre eux, ce type de localisation provient d'un paradigme institutionnel producteur de

discriminations : « *on cible un certain public c'est-à-dire on cible les jeunes des quartiers* » (83).

82) *moi j'arrivais je savais pas trop si effectivement y avait **des problèmes de radicalisation** ou pas euh sur l` quartier (EducE)*

83) *on était partis aussi du du constat euh que quand on parle de radicalisation on cible un certain public c'est-à-dire on cible les jeunes des quartiers (EducA)*

3.3.2.1.2.3 La relation d'ingrédience (partie-tout)

En tant qu'entité processuelle, la radicalisation est susceptible de faire l'objet de descriptions compositionnelles (quels sont les éléments qui rendent possible ce processus).

À l'évidence, l'ensemble des discours étudiés ne restituent pas ces éléments. Ceux-ci sont à chercher davantage dans les représentations causales du processus radical (auxquelles le chapitre 8 est consacré), à l'aide de marqueurs propres aux relations de causalité. Exception faite de l'extrait (84), dans lequel un éducateur (qui explique avoir nourri sa réflexion de travaux sociologiques) adopte une vision processuelle de la radicalisation (« *ce qui qui nous intéressait c'est de de questionner aussi un peu ce processus* »). Pour ce locuteur, le concept de radicalisation, en tant que processus, est composé d'une autre réalité, celle du passage à l'acte : « *dans la radicalisation y a aussi le passage à l'acte* ».

84) *nous c'est ce qui qui nous intéressait c'est de de questionner aussi un peu ce processus c'est à dire que hum qu'est ce qui peut amener euh quelqu'un à passer à l'acte en fait parce que dans la radicalisation y a aussi le passage à l'acte (EducA)*

Plus généralement, on constate que c'est la détermination d'un profil type de l'individu susceptible de se radicaliser qui nécessite dans les discours institutionnels la recherche d'éléments constitutifs, ainsi dans l'exemple (85) : la jeunesse, la désocialisation, un parcours chaotique, une incarcération. Ces éléments sont par ailleurs évolutifs : « *Nous savons maintenant que les profils sont beaucoup plus diversifiés que cela* ». L'État fait part de sa difficulté à déterminer les ingrédients (« *la composition* ») de la population radicalisée, laquelle est décrite comme plurielle

(86). Le modèle des relations statiques s'avère ici particulièrement pertinent pour schématiser le complexe de relateurs, tel qu'il est énoncé dans l'exemple (86). Les éléments qui composent le tout (la population radicalisée) sont d'ordre hétérogène, et font eux-mêmes l'objet d'autres repérages : par exemple « *certaines de ces personnes* » appartiennent à la classe (inclusion) des « *délinquants de droit commun* » tandis que d'autres sont issus (inclusion) « *des milieux populaires* », et d'autres encore « *des classes dites moyennes ou supérieures* ». Cette vision d'un profil type qu'il faudrait « *décortiquer* » est critiquée par un éducateur pour lequel le phénomène de radicalisation est relatif aux situations géographique, familiale et individuelle, et non pas à un profil unique (87).

85) *La question des profils est primordiale. Il y a 18 mois encore, certains pensaient qu'il y avait un profil type composé de **jeunes désocialisés, avec des parcours chaotiques, ayant fait un passage en prison**. Nous savons maintenant que les profils sont beaucoup plus diversifiés que cela. (Christiane Taubira, le 12/11/2015)*

86) *Il est donc essentiel que nous connaissions de façon aussi précise que possible la composition et les évolutions **de cette population**, ce qui ne va pas sans difficultés en raison de la grande variété des profils des personnes radicalisées ou en voie de radicalisation. Que constatons-nous ? Certaines de ces personnes sont des délinquants de droit commun qui ont notamment pu se radicaliser au cours d'un séjour en prison ou au contact d'activistes islamistes aguerris. D'autres sont des jeunes issus des milieux populaires qui se trouvent en situation d'échec social et de fragilité psychologique, animés par un sentiment de frustration et parfois de haine à l'égard de la société où ils ont grandi et dont ils se sentent rejetés en raison de leurs origines. [...] Mais d'autres encore, qui ne semblent pas du moins en apparence en butte à des problèmes d'insertion dans la société et qui sont souvent issus des classes dites moyennes ou supérieures, se disent « en quête de sens » et pensent trouver une réponse et une issue à leur malaise identitaire dans un islam dévoyé. Leur engagement peut dès lors traduire, d'une façon extrême, une ambition de participer à un changement radical du monde dans lequel ils vivent et qui ne les satisfait pas. (déclaration de Bernard Cazeneuve à Paris, le 12/11/2015)*

87) *on on t- on décortique un petit peu le profil des jeunes ou quoi qu ` ce soit parce que je sais ça se joue différemment ça se joue différemment chez d'un territoire à l'autre d'un jeune à l'autre d'une famille à une autre et cetera (EducF)*

3.3.2.1.3 La ruption

Hormis de rares exceptions, les discours étudiés ne révèlent pas ce que n'est pas la radicalisation. Ces résultats sont à mettre en regard avec la représentation d'une réalité présentée comme « déjà-là », comme j'ai pu le montrer dans la partie [3.3.1] consacrée au volet introduction. Autrement dit, cette absence s'explique par la nécessité, pour les discours institutionnels, d'imposer un état des choses dans un contexte d'urgence sociale (lié ici aux départs de ressortissants français vers les territoires occupés par l'organisation de l'État islamique dès le début des années 2010, puis par les attentats de 2015). En conséquence, la parole politique cherche à définir de façon positive le concept de radicalisation et ses manifestations, en ne pointant pas ce qui ne relève pas de ce phénomène. Seule est mentionnée, dans l'exemple (88) une précision d'ordre juridique (« *la radicalisation n'est pas un délit* »). L'extrait (89) peut également s'interpréter comme un cas de ruption : dans une interview, Christophe Castaner, alors porte-parole du gouvernement, évoque le parcours de l'assaillant d'une patrouille de policiers sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame (juin 2017). L'individu est décrit comme « *un étudiant, un doctorant* », « *pas du tout marqué par la radicalisation* ». Suivre des études supérieures est ici perçu comme étant incompatible avec une trajectoire radicale.

88) *Parce que ce qui a été repéré en 2011, c'est sa radicalisation et **la radicalisation n'est pas un délit**, ce qui est un délit, c'est la volonté de s'engager dans des opérations à caractères terroristes. (Bernard Cazeneuve, interview sur France 2, le 18/11/2014)*

89) *Christophe Castaner : [...] Ce qui est étonnant aujourd'hui dans cette situation, ce qu'on voit c'est qu'on a **un homme qui n'était pas du tout marqué par la radicalisation, on a un étudiant, un doctorant...***

Elizabeth Martichoux : « Marqué », ça veut dire quoi ? « Pas marqué par la radicalisation » ?

*Christophe Castaner : « Marqué » au sens des signes qu'il pourrait donner, de radicalisation, dans sa pratique personnelle. **Il est étudiant en thèse, doctorant.** (Christophe Castaner, interview sur RTL, le 07/06/2017)*

Les éducateurs de prévention spécialisée, qui doivent de leur côté intégrer la catégorie politique de la radicalisation dans leur action, ne signifient pas non plus que cette catégorie n'est pas. Toutefois, lorsque la radicalisation s'applique (potentiellement) à un cas particulier, les éducateurs évaluent, relativement à leurs

connaissances et à leur appréciation de la situation, s'il s'agit ou non d'une situation de radicalisation, en définissant par conséquent ce qu'elle est ou non. Ainsi, dans l'exemple (90), pour un éducateur « *c'était pas une question d'radicalisation* », même si des éléments comme l'isolement social, une consultation importante d'Internet ou encore des fragilités psychologiques et relationnelles auraient pu l'alerter : « *i`pouvait y avoir un risque potentiel* ».

90) *la situation de <prénomF> c'était pas une question d` radicalisation y a y avait i` pouvait y avoir un risque potentiel dans l` sens où euh j` suis coupée du monde euh je ne je n` vis que sur internet euh y vu vu la vu comment dire la la la souffrance de cette jeune euh y a- y avait la potentielle le potentialité qu'elle qu'elle euh qu'elle qu'elle tombe dans un que dans l'escarcelle de de de de comment dire d'un groupe de soeurs qui soient un peu moins bien intentionnées qu` les autres quoi tu vois c` que j` veux dire qui soient plus radicales qui soient plus de dans sur ce versant-là dans l'absolu c'est possible hein [...] en fait la la la la la question d` la la question d` la religion c'est c'est juste une coloration quoi c'est tout c'est pas la problématique c'est une problématique qu'on a qu'on rencontre quoi et euh c'est-à-dire euh ru- rupture familiale souffrance violence intrafamiliale euh déscolarisation image de soi totalement euh `fin `fin tu vois c` que j` veux dire des choses euh qui sont récurrentes quoi (Educl)*

3.3.2.2 Sur le plan langagier

Sur le plan langagier, les locuteurs peuvent chercher à négocier le sens des nominations pour en signaler l'incomplétude référentielle. Divers procédés linguistiques témoignent des problèmes d'adéquation (à des degrés différents) de certains mots à représenter une réalité.

En premier lieu, la modalisation autonymique (type de modalisation portant sur l'emploi du mot lui-même) signale une forme de négociation par mise à distance du locuteur à l'égard de son dire, qui se manifeste par divers commentaires : « *comme l'on dit maintenant* » (91), « *si je puis dire* » (92), « *ce que l'on appelle* » (93). Ces quelques gloses, visibles dans des extraits issus du corpus institutionnel peuvent être interprétées comme des emprunts dialogiques non marqués (la source de l'énonciation première n'est pas connue), mais peut-être également comme des marques d'approximation dans l'emploi de la nomination, lesquelles signaleraient une appropriation partielle du terme par les locuteurs.

91) *Mais pour autant, cela ne signifie pas que tous les dispositifs que nous avons mis en place, qui visent à lutter contre **la radicalisation** comme l'on dit maintenant, que tous ces dispositifs soient inutiles et inefficaces. (Nicole Belloubet, interview sur France Bleu Nord, le 31/05/2018)*

92) *[...] pour que nous puissions, sur Internet, mettre en œuvre les contrôles qui sont indispensables et écarter des sites qui font de la propagande ou engagent des programmes, si je puis dire, de **radicalisation**. (François Hollande, Paris, le 10/02/2015)*

93) *Nous devons nous doter de tous les moyens. C'est ce que nous faisons au plan national par la réforme de nos services de renseignement, par les moyens que nous leur donnons, par les moyens supplémentaires que nous donnons à la police et à la gendarmerie, mais aussi à nos forces armées, par la mobilisation de la société contre ce que l'on appelle **la radicalisation** d'une partie de notre jeunesse qui concerne des centaines, voire des milliers d'individus en France en et Europe [...] (Manuel Valls, conférence de presse à Strasbourg, le 12/04/2016)*

Autre procédé typique de l'explicitation d'un signe, l'élaboration dans des séquences du type [la radicalisation, DET N₁, DET N₂...]. Le relevé de ces séquences, très présentes dans la parole politique, renseigne plus particulièrement sur les termes associés au lexème *radicalisation* : « diffusion des idées extrémistes » (94) ; « djihadisme », « islamisme radical » (95) ; « radicalité », « terrorisme » (96) ; « islamisme radical » (97) ; « intégrisme », « terrorisme » (98) ; « montée de la fascination vers l'islam violent » (99) ; « fanatisme » (100) ; « enfermement » (101)... Ces multiples occurrences témoignent de l'incomplétude du lexème *radicalisation*, associé ici à un paradigme désignationnel étendu (de l'islamisme radical au terrorisme), ou encore à une étape du processus de radicalisation (« diffusion des idées extrémistes », « montée de la fascination vers l'islam violent »). L'ajustement est parfois plus explicite, comme dans l'exemple (102), où le mot *radicalisation* est reformulé en *terrorisme* : « un encouragement à la radicalisation, c'est-à-dire au terrorisme ».

94) ***Cette radicalisation, cette diffusion des idées extrémistes**, elle peut passer par exemple par Internet et peut toucher des parties de nos sociétés, notamment les jeunes. (Jean-Marc Ayrault, Riyad, le 24/01/2017)*

95) *[...] c'est un défi considérable par la société, qui nécessite évidemment qu'on mobilise les familles, que l'école soit bien sûr la priorité, mais qu'on soit impitoyable à l'égard de ceux qui basculent dans **la radicalisation**, dans le **djihadisme**, dans l'**islamisme radical** [...] (Manuel Valls, interview sur RTL, le 07/10/2015)*

- 96) *Il y a, je l'ai dit, des centaines, peut-être des milliers, de jeunes qui peuvent être tentés par **cette radicalisation**, par **cette radicalité** qui passe par la délinquance, le décrochage avec la famille, avec la société, qui peuvent basculer, ça a été le cas, nous le savons, dans **la radicalité**, dans **la radicalisation**, dans **le terrorisme**. (Manuel Valls, interview sur France Inter, le 17/11/2015)*
- 97) *Le fait, je le disais tout à l'heure à Léa Salamé, qu'il y ait plusieurs centaines voire plusieurs milliers- d'individus qui ont succombé dans **cette radicalisation**, dans **cette (sic) islamisme radical**, représente aussi un véritable danger, donc nous allons vivre avec cette menace terroriste. (Manuel Valls, interview sur France Inter, le 11/12/2015)*
- 98) *Qui aurait cru, il y a seulement six mois, que nous nous retrouverions en pareille formation pour évoquer le thème de **la radicalisation**, de **l'intégrisme**, du **terrorisme** [...] (Najat Vallaud-Belkacem, Paris, le 04/05/2015)*
- 99) *Alors, d'abord, on voulait avoir l'état exact des recherches pour comprendre ce processus de **radicalisation**, de **montée de la fascination vers l'islam violent**, et donc on a fait un inventaire complet de toutes les recherches.*
- 100) *Oui, l'école a un rôle à jouer – pas seule c'est sûr – mais a un rôle à jouer en effet pour venir répondre aux défis qui sont ceux que rencontrent aujourd'hui les jeunes gens et notamment cette tentation du repli sur soi, cette tentation parfois de la **radicalisation**, du **fanatisme**. (Najat Vallaud-Belkacem, interview sur France Info, le 20/05/2015)*
- 101) *Alors après on a pris des décisions sur ces sites qui sont en fait à la source de **cette radicalisation**, de **cet enfermement** [...] (Stéphane Le Foll, interview sur i-télé, le 13/01/2016)*
- 102) *[...] il restera toujours une guerre en Syrie, un conflit sans fin avec un encouragement à la **radicalisation**, c'est-à-dire au **terrorisme** qui nous menace par ailleurs et notamment chez nous, en France. (Jean-Marc Ayrault, interview sur RTL, le 30/11/2016)*

Les entretiens menés avec les éducateurs montrent sinon une difficulté à dire (exemple (103) « comment on dit ça en voie de radicalisation »), sinon un malaise à nommer le concept de radicalisation, comme en témoigne l'extrait (104) : « de là à parler vraiment de radicalisation c'est tellement un mot euh ((souffle)) j `sais mê- j `suis même pas sûre qu'on mette tous la même chose derrière en fait ». Ici, c'est le risque d'un trop grand écart sémantique et lexicologique du mot dans la communauté énonciative de l'Aide sociale à l'enfance qui pose un frein à une bonne applicabilité du terme. La variabilité d'emploi de *radicalisation* peut être à l'origine de confusions pour plusieurs travailleurs sociaux, qui soulignent, à l'image de

l'extrait (105), son usage dans d'autres contextes : « *d'où le terme de radicalisation aussi pour le ((rire)) pour les gilets jaunes quoi* ».

103) *quand j'entends qu'on parle des jeunes euh comment on dit ça en voie de radicalisation moi je pense que beaucoup de ces jeunes c'est des jeunes qu'on a comment on dit ça qui je je pense qu'on a pas assez écouté*

104) [...] *après y a plein de de jeunes où on se dit qu'i `y a des des comportements à tendance euh un petit peu mais après de là à parler vraiment de radicalisation c'est tellement un mot euh ((souffle)) j `sais mê- j ` suis même pas sûre qu'on mette tous la même chose derrière en fait (EducG)*

105) *ce malaise social et ben finalement il est pas que dans les quartiers quoi d'où le terme de radicalisation aussi pour le ((rire)) pour les gilets jaunes quoi (EducF)*

3.3.3 Le rejet

3.3.3.1 Sur le plan ontologique

La notion de radicalisation peut être soumise à la vigilance épistémique des locuteurs qui expriment sinon une difficulté à la concevoir, sinon un refus ferme de la négocier. Sans surprise, les discours institutionnels ne réfutent pas l'existence de ce concept (ni sa pertinence), qu'ils imposent discursivement. Contre ce paradigme jugé trop clinique, un sénateur exprime son désaccord (visible par une négation polémique) avec la Garde des Sceaux, Nicole Belloubet au cours d'une séance au Sénat : « *la radicalisation est non pas une maladie qu'il s'agirait de traiter, mais bien un fait social qu'il faut combattre comme tel* » (106).

106) *Ces échecs tiennent à la logique même qui sous-tend nos politiques publiques de déradicalisation : **la radicalisation est non pas une maladie qu'il s'agirait de traiter, mais bien un fait social qu'il faut combattre comme tel.** (Joël Guerriau, Sénat, le 13/12/2017)*

À l'inverse des discours institutionnels, les entretiens menés avec les éducateurs de prévention spécialisée mettent en lumière un embarras à s'appropriier le référent RADICALISATION, comme dans l'exemple (107) : « *j'ai du mal avec cette notion [...] j `trouve qu`c'est euh ça reste trop global* ». Les locuteurs ont parfois recours à des stratégies d'évitement comme dans les exemples (108) et (109) où une éducatrice réfère à la radicalisation par le truchement du terme *étiquette*. On voit d'ailleurs dans l'un des extraits que le fait de poser cette « *étiquette radicalisation* » ne permet

pas d'« *aller beaucoup plus loin* » pour cette travailleuse sociale, autrement dit de bénéficier d'un complément de connaissances pertinentes pour accompagner un individu. Dans certains cas, le rejet de la nomination est plus saillant : les locuteurs dénigrent l'existence de la radicalisation, comme en (110), où la répétition du mot *machin* reflète le refus du locuteur de conférer un véritable statut à cette notion. Cette prise de distance explicite vis-à-vis de la nomination (ici employée pour renvoyer à la convocation d'un jeune par les renseignements généraux) est assortie du commentaire : « *parce que soi-disant tu es dans l'extrême* ». La nomination peut enfin être perçue comme un concept fallacieux : « *c'est un faux problème* » (111).

107) *j'ai du mal avec cette notion de radicalisation parce que j'`trouve qu'`c'est euh ça reste trop global et y en a beaucoup qui l'emploient à tort en disant oui c'est d'`la radicalisation quoi tu vas voir un gamin qui sort de la mosquée parce qu'il a un une abaya c'est une robe longue on va dire ça y est c'est c'est déjà la panique (EducE)*

108) *parce qu'en fait même si on met l'étiquette radicalisation après on va pas aller beaucoup plus loin (EducE)*

109) *j'`voulais pas le rencontrer avec son étiquette radicalisation donc pas en prison (EducE)*

110) *j'`lui dis attends tu te fais convoquer par les r les r g on te machin de radicalisation machin tout ça parce que soi-disant tu es dans l'extrême (EducC)*

111) *pour moi la radicalisation c'est un faux problème (EducC)*

3.3.3.2 Sur le plan langagier

À l'image du plan ontologique, les discours institutionnels ne rejettent pas le mot *radicalisation*. Ce constat n'a rien de surprenant : la réalité de la radicalisation est attestée par les gouvernements successifs qui s'emploient à l'imposer comme catégorie d'action, tout comme le mot qui sert à la nommer.

Les discours des éducateurs spécialisés témoignent en revanche comme sur le plan ontologique, d'une certaine mise à distance à l'égard du mot. Dans l'exemple (112), un éducateur glisse ainsi de l'ontologique (« *c'est pas qu'`j'ai du mal avec cette notion de radicalisation quoi mais c'est comment elle est employée* ») au langagier (« *j'ai l'impression qu'`c'est vraiment un mot euh voilà il est sorti là il faut à tout prix qu'il*

soit placé quelque part [...] peu importe euh c` qui c` qui peut y avoir derrière ou pas »). Il est intéressant ici de constater que si l'existence d'une réalité peut être ratifiée (« la réalité euh elle existe hein j` dis pas le contraire »), le terme qui sert à la nommer n'est pas mécaniquement validé : « c'est vraiment un mot [...] il faut à tout prix qu'il soit placé quelque part [...] mais je trouve qu'il est complètement dévoyé ». Le locuteur accepte l'existence de cette notion, tout en signalant l'instabilité sémantique que recouvre d'après lui le mot : « on va pas se se mentir on parle de radicalisation liée à l'islam par rapport aux jeunes ».

*112) c'est pas qu` j'ai du mal avec **cette notion de radicalisation** quoi mais c'est comment elle est employée j` trouve la manière dont on en dont on parle j'ai l'impression qu` c'est vraiment un mot euh voilà il est sorti là il faut à tout prix qu'il soit placé quelque part quoi il faut à tout prix qu'il soit placé et euh peu importe euh c` qui c` qui peut y avoir derrière ou pas il faut qu'il soit placé il faut que qu'on en parle dès qu` la réalité euh elle existe hein j` dis pas le contraire loin de là mais je trouve qu'il est complètement dévoyé je pense donc on parle de radicalisation après on va pas se se mentir on parle de **radicalisation liée à l'islam** par rapport aux jeunes (EducF)*

Enfin, la légitimité d'un mot à pouvoir nommer une réalité peut être reconnue relativement à un contexte, et infirmée dans d'autres. Ainsi dans l'exemple (113), le même éducateur témoigne du fait que le mot *radicalisation* est parfois accolé au mouvement social des gilets jaunes – « d'où le terme de radicalisation aussi [...] pour les gilets jaunes » – mais n'est dans ce cas pas porteur des mêmes stigmates que lorsqu'il s'applique à d'autres populations : « quand on va parler de des gilets jaunes on va pas mettre en en en lumière leur origine ou quelque chose de de culturel ou quelque chose de lié à la religion [...] par contre si tu es sur un quartier [...] de suite on va le on va le mettre dessus ».

*113) au jour d'aujourd'hui cette ce malaise social et ben finalement il est pas que dans les quartiers quoi d'où le terme de **radicalisation** aussi pour le ((rire)) pour les gilets jaunes quoi mais qui sonne pas pareil encore une fois qui sonne pas pareil parce que quand on va parler de des gilets jaunes on va pas mettre en en en lumière leur origine ou quelque chose de de culturel ou quelque chose de lié à la religion loin de là par contre si tu es sur un quartier ben on va dire oui ben une forte population euh issue de l'immigration pratiquant ou pas l'islam ou à connotation hein liée à l'islam voilà donc de suite on va le on va le mettre dessus (EducF)*

3.4 Attitudes vis-à-vis de radicalisation

Sur le plan des attitudes, on s'intéresse aux rapports subjectifs et intersubjectifs qui entourent la nomination. J'observerai dans un premier temps, [3.4.1] les modalités de prises en charge énonciatives, constitutives de l'expression des opinions (adhésion ou distanciation) des locuteurs vis-à-vis de leur dire. Je m'intéresserai par la suite, dans le volet intitulé « interaction » [3.4.2] aux traces d'activités dialogiques, elles aussi caractéristiques du processus de nomination. Le caractère relatif de la nomination sera enfin observé par le relevé des opérations de cadrage [3.4.3] dans lesquelles est regroupée la nomination.

3.4.1 Prise en charge

Dans les deux corpus, on note que la prise en charge affecte le référent, soit le plan ontologique, et non pas le sens du lexème (le plan langagier).

S'il n'est pas toujours évident de systématiser de façon fine l'ensemble des énoncés selon le modèle de repérage des nominations, on remarque que, de façon tendancielle, les deux sources de discours font croiser prise en charge et ajustement.

De façon générale, les éducateurs assument des prises de position individuelle, par l'emploi de verbes d'attitudes propositionnelles employées à la première personne – « *moi j'suis pas d'accord, moi j'suis pas tout à fait d'accord* » (114), « *je pense* » (115) ou d'adverbes d'opinion forte au sens d'Andrée Borillo (2004)⁶⁶ : « *pour moi* » (116), (117). À travers ces modes de prises en charge, c'est la critique de la politique publique en cours d'institutionnalisation et la façon dont elle affecte le secteur de la prévention spécialisée qui est exprimée, comme dans l'exemple (114) où une éducatrice exprime son désaccord sur « *cette commande* ». Dans cet extrait, la prise

⁶⁶ Les adverbes d'opinion forte sont, d'après Borillo (2004), des expressions nominales de type prépositionnel contenant un marqueur de première personne : *pour moi, selon moi, d'après moi, à mes yeux, à mon avis, à mon sens, à mon sentiment, de mon point de vue, à ma connaissance, d'après ce que je sais, à ce que je crois, à ce que je pense*. Ces adverbes se caractérisent par leur faculté à faire « nécessairement référence à l'univers de pensée du locuteur, plus particulièrement à sa croyance, à sa connaissance, à son jugement » (*ibid.*). Sous-groupe des adverbes d'opinion, les adverbes d'opinion forte expriment une prise en charge énonciative plus nette et plus ferme, et « expriment un degré de conviction assez comparable à celui de certains verbes ou prédicats employés à la 1^e personne, tels que : *j'ai la conviction que p, je suis persuadé que p, je suis convaincu que p, je pense que p, etc.* » (*ibid.*).

en charge se double d'une visée argumentative : « *parce que nous les éducateurs de prévention on bosse déjà [...] pour moi on bossait déjà sur cet aspect-là de radicalisation au sens large* ». L'ajustement, saisi ici selon un procédé de différenciation par inclusion, manifeste un désaccord quant à la catégorie visée par les politiques publiques : « *c'est pas des gamins de moins de vingt ans qu'il faut sensibiliser c'est des gamins quand ils ont arrêté l'école* ». Pour cette éducatrice, la catégorie qui devrait être concernée par des opérations de prévention n'est pas tant un public mineur, qu'un public mineur en situation de déscolarisation.

Les éducateurs exposent par ailleurs leur point de vue sur l'extension du référent, ainsi dans les exemples (115) à (117) : « *si quelqu'un était vraiment dans un processus de radicalisation [...] il parlerait pas* » ; « *les jeunes qui se radicalisent c'est des jeunes qui sont délaissés [...]* » ; « *la radicalisation ça peut être tout autre chose* ». L'ajustement par différenciation apparaît assez nettement dans l'exemple (116) dans lequel les jeunes radicalisés sont inclus dans une catégorie plus vaste d'individus esseulés, sans cadre familial structuré. Dans l'extrait (117), la différenciation opère sur la catégorie visée lorsqu'on évoque le processus de radicalisation : il peut effectivement être relatif au contexte du terrorisme djihadiste, mais aussi à un phénomène sectaire ou à une idéologie politique.

La présence récurrente de marques typiques du *modus* nuance toutefois l'affirmation qui consisterait à dire que le secteur de la prévention spécialisée se montre unanimement et fermement critique des programmes de lutte contre la radicalisation. Ces marques sont en effet révélatrices de la difficile appréhension de cette nouvelle catégorie d'action : « *euh `fin j `sais pas [...] c'est complexe quand même hein c'est pas évident ((petit rire)) c'est vraiment pas évident* » (115), « *hein après je dis pas qu `j'ai raison hein* » (116), « *je sais rien moi* » (117).

114) sur la radicalisation moi j `suis pas d'accord c'est pas des gamins de moins de vingt ans qu'il faut sensibiliser c'est des gamins quand ils ont arrêté l'école quand ils ont rien quand ils ont pas d'issue c'est donc on avait cette commande mais l-pour euh la représentation qu'ils avaient qui est juste aussi hein c'est qu `les éducateurs de prévention c'est à nous d'intervenir c'est à nous de faire les pompiers un peu hein c'est c `qu'on nous d `mande assez régulièrement et pour eux c'est nous qui voyons ce genre de choses et c'est là où moi j `suis pas tout à fait d'accord parce

que nous les éducateurs de prévention on bosse déjà sur pour moi on bossait déjà sur cet aspect-là de radicalisation au sens large (EducD)

115) je pense que si quelqu'un était vraiment dans un processus de radicalisation euh fin j` sais pas il parlerait pas` fin i il divulguerait pas quoi ces informations-là donc euh bon voilà c'est un pro- c'est complexe quand même hein c'est pas évident ((petit rire)) c'est vraiment pas évident (EducA)

116) les jeunes qui se radicalisent pour moi hein après je dis pas qu` j'ai raison hein manon mais les jeunes qui se radicalisent c'est des jeunes qui sont délaissés qui sont euh enfermés chez eux derrière un ordinateur et qu'on appelle un peu en disant ben nous viens on va t'aider (EducC)

117) pour moi la radicalisation ça peut être tout autre chose ça peut être se radicaliser je sais rien moi euh` fin les témoins d` jéovah par exemple euh euh ff qu'est-ce que j` pourrais euh euh oui ou même les po- des partis politiques extrêmes ou des choses comme ça moi pour moi c'est un peu d` l'ordre de ra- de la radicalisation aussi (EducD)

Inversement, les représentants politiques, hormis l'exemple (118) qui fait apparaître l'adverbe d'opinion forte « à mon sens », ne prennent pas en charge de façon individuelle ce que sous-tend, pour eux, la radicalisation. Les assertions relevées montrent une prise en charge à valeur collective, à travers le syntagme verbal « on sait que » (118) et des expressions construites sur le patron [N + montrer que], où N renvoie à une forme d'autorité : « l'expérience » (120) ; « cette remontée d'informations » (121) ; « une approche comparatiste » (122) ; « les derniers chiffres » (123) ; « l'étude » (124) ; « toutes les études » (125). La parole institutionnelle s'en remet à d'autres sources énonciatives, dont l'identité n'est pas toujours marquée : on ignore en effet de quelle « expérience » il est question dans l'exemple (120), ou encore quels sont les « chiffres » (123), l'« étude » (124) ou « toutes les études » (125) évoqués par les représentants politiques. Cette prise en charge collective dévoile d'autre part un recours important à des voix autres (indéterminées) venant légitimer une action politique. Ce point d'analyse a à voir avec les traces d'interactions dialogiques, que je propose d'étudier dans la prochaine partie.

Dans certains extraits, les modalités de prise en charge se couplent à des procédés d'ajustement par différenciation, plus particulièrement par inclusion. Dans l'extrait (118), la prévention de la radicalisation apparaît comme une catégorie politique

susceptible d'intégrer d'autres formes de lutte, ici contre le développement de l'intégrisme religieux « *dans les quartiers* ». Les individus – potentiellement – radicalisés sont susceptibles d'être inclus dans des catégories à valeur généralisante : personnes converties à l'islam comme dans l'exemple (123), et/ou issues de l'immigration (124). Certains énoncés pointent encore la localisation : ainsi le « milieu pénitentiaire » (119), les « quartiers » (118). De façon générale, l'association des procédés d'ajustement aux différents modes de prise en charge a pour effet de renforcer la légitimation de la parole institutionnelle.

118) *Mais, à mon sens, la prévention de la radicalisation inclut également la résistance à l'extension du domaine de l'emprise intégriste dans les quartiers. (Laurence Rossignol, Paris, le 28/04/2016)*

119) *[...] on sait que la radicalisation s'effectue aussi en milieu pénitentiaire et que beaucoup de ceux qui, parmi les délinquants de droit commun, sont incarcérés, rencontrent parfois l'islamisme radical en prison, et par conséquent, sortent avec la tentation de commettre d'autres crimes qu'ils n'avaient pas nécessairement envisagé de commettre [...]* (Bernard Cazeneuve, Sénat, le 13/01/2015)

120) *L'expérience montre que le cas des individus auto-radicalisés, agissant seuls à leur retour de Syrie ou préparant un attentat en s'aidant d'informations disponibles sur internet, doit également être pris en considération dans le cadre de la répression du terrorisme. (Bernard Cazeneuve, Assemblée Nationale, le 15/09/2014)*

121) *Nous avons mis en place au sein de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) une mission nationale de veille et d'information. Cette mission permet d'apporter une assistance au réseau de professionnels et de faire remonter les informations. Cette remontée d'informations montre que 218 jeunes ont été identifiés soit comme radicalisés, soit en voie de l'être, soit exposés à la radicalisation du fait, par exemple, de la radicalisation de leurs parents. (Christiane Taubira, Paris, le 12/11/2015)*

122) *[...] parmi les quelques 20 000 combattants étrangers présents aujourd'hui en Irak et en Syrie, l'on dénombre environ 5 000 Européens venus de France, d'Allemagne, de Belgique, du Royaume-Uni, du Suède ou d'Espagne. Chacun de ces pays a ainsi mis en place ses propres dispositifs de prévention de la radicalisation, et une approche comparatiste nous montre que nous ne sommes pas les moins avancés, loin de là, dans la réflexion sur le sujet [...]* (Bernard Cazeneuve, Paris, le 12/11/2015)

123) *Les derniers chiffres montrent que près de la moitié des individus signalés au centre national d'assistance sont des personnes converties. (Christiane Taubira, Paris, le 12/11/2015)*

124) *L'étude des filières djihadistes au départ de la France, composées pour les deux tiers de ressortissants français, montre qu'il s'agit d'une population jeune et hétérogène, majoritairement issue de familles immigrées, mais comportant également une part importante de convertis (20 %).*(Bernard Cazeneuve, Assemblée Nationale, le 15/09/2014)

125) *70 % de ceux qui basculent dans le terrorisme basculent par Internet et toutes les études montrent que c'est très marginalement dans la fréquentation des mosquées que la radicalisation s'effectue, même s'il y a effectivement des imams radicaux qui contribuent à faire basculer des jeunes.* (Bernard Cazeneuve, interview sur BFMTV, le 19/03/2015)

3.4.2 Interaction⁶⁷

Dans les discours institutionnels, l'interaction se manifeste majoritairement par des renvois dialogiques à une parole supposée légitime ou experte, comme on a commencé à l'entrevoir au travers des prises en charge à valeur collective. Différents procédés comme la citation en discours direct (126), la reformulation en discours indirect (127), (128), (129), la modalisation en discours second sur l'emploi d'un mot (130), introduisent des discours autres. Dans ces extraits, c'est l'accord et l'alignement avec des universitaires (126), (127), des personnalités politiques de la majorité (128), ou des locuteurs aux statuts divers – expert, journalistes, ancien principal de collège (129) – qui est exprimé à travers des gloses telles que : « *comme le montre la définition qu'en propose Farhad Khosrokhavar* », « *l'un des meilleurs spécialistes de la radicalisation de notre pays, Farhad Khosrokhavar, dit* », « *je fais écho aux interventions de* »... Les deux premiers extraits font montre d'une volonté, pour les politiques, de s'appuyer sur une autorité scientifique. Pour autant, ces discours ne rendent pas compte de la diversité des recherches et des paradigmes existants sur la radicalisation, présentés notamment dans le premier chapitre de cette thèse. Seule la définition – étendue – du sociologue Farhad Khosrokhavar sert de socle aux politiques de lutte contre la radicalisation. Dans ces quelques énoncés définitoires rapportés, on peut y voir un ajustement sur le plan ontologique par identification (X est identifié à Y) : la radicalisation est le « *processus par lequel...* » (126), la « *mécanique de la manipulation mentale* » (130).

⁶⁷ Dans cette section, les citations et segments reformulés apparaissent en gras dans les exemples. Les segments « citants » sont quant à eux soulignés.

- 126) *La radicalisation est un phénomène complexe, qui se réalise de bien des façons, et qui touche des domaines divers, comme le montre la définition qu'en propose Farhad Khosrokhavar, je le cite : « **Par radicalisation, on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux, qui conteste l'ordre établi.** » (Najat Vallaud-Belkacem, Paris, le 08/02/2017)*
- 127) *Aujourd'hui l'un des meilleurs spécialistes de la radicalisation de notre pays, Farhad Khosrokhavar, dit qu'il faudra 10 à 20 ans pour éradiquer cette menace permanente (Manuel Valls, interview sur Patrick Cohen, le 15/06/2016)*
- 128) *C'est un combat contre le salafisme, contre le fondamentalisme, contre l'intégrisme qu'il faut engager, et je fais écho aux interventions de Bruno Le Maire sur l'islam politique et de Malek Boutih, hier soir, sur la radicalisation et le radicalisme. (Manuel Valls, Assemblée Nationale, le 20/07/2016)*
- 129) *Nous ne pouvons pas ignorer **cette évolution lente, complexe**, qu'ont décrite Gilles Kepel dans Terreur dans l'hexagone, genèse du djihad français (2015), ou, plus récemment, et dans un autre registre, Ariane Chemin et Raphaëlle Bacque dans La communauté (2017). Nous ne pouvons pas ignorer, Jean-Michel Blanquer le sait bien, le cri d'alarme lancé par Bernard Ravet, cet ancien principal de collège de Marseille (Principal de collège ou imam de la République, 2017), un cri d'alarme dans lequel pourraient malheureusement se reconnaître d'autres principaux de collège, ici, à Lille, et dans d'autres grandes villes. Cette radicalisation islamiste menace notre société. [...] C'est cette approche large de la radicalisation que nous avons voulu retenir en préparant ce plan national de prévention de la radicalisation et ses soixante mesures. Il balaie, à dessein, de larges champs : l'école, l'université, le sport, l'entreprise, les services publics aussi. (Édouard Philippe, Lille, le 23/02/2018)*
- 130) *C'est trouver les moyens d'arrêter la mécanique de la manipulation mentale, que certains appellent « radicalisation », et qui conduit à l'irréparable. (Juliette Méadel, Québec, le 31/10/2016)*

Le désaccord propre au genre politique (répondre à ses opposants en réfutant leurs arguments) n'apparaît pas directement dans le corpus, ceci en raison des types de discours qui le composent : essentiellement des déclarations publiques dans lesquelles les locuteurs font état de l'action du gouvernement, sans faire part des positions politiques et des arguments adverses. Un extrait toutefois – issu d'une interview télévisée dans laquelle le secrétaire d'État Thierry Mandon réagit aux propos de Florian Philippot, alors vice-président du Front National –, met en évidence une interlocution, ici différée et médiée par un tiers (le journaliste), entre

un représentant de l'État et un représentant d'un parti adverse (131). Dans ce cas, il s'agit de la supposée localisation de la radicalisation (les mosquées) qui est réfutée.

131) Bruce Toussaint : *Florian Philippot, le vice-président du Front national, qui était à votre place hier matin, se dit opposé à cela au motif que **100 % des lieux de radicalisation ce sont des mosquées** ?*
Thierry Mandon : *Non ! Mais c'est un argument ridicule. Plus vous laissez les musulmans de France prier dans des caves ou dans des garages, plus vous les renvoyez à une discrimination qui font de la colère, qui font le terreau pour la radicalisation [...]* (Thierry Mandon, interview sur i-télé, le 07/04/2015)

Les procédés interlocutifs et/ou interdiscursifs inhérents à la parole politique peuvent enfin constituer des outils argumentatifs commodes pour imposer une vision de la nomination. L'exemple (132) en est ainsi représentatif : l'énonciateur (Emmanuel Macron) cite un ensemble de locuteurs inconnus sur le mode conditionnel : « *il y a certains qui voudraient dire : "on n'a pas le droit de parler de radicalisation parce que ce n'est pas bon pour l'islam"* ». Cette citation – dont la véracité n'est pas attestée – sert ici d'enclencheur argumentatif au chef de l'État dont le propos peut être glosé par : ceux qui censurent la question de la radicalisation au motif qu'elle porte atteinte à l'islam sont « *généralement* » eux-mêmes à l'origine de la radicalisation.

132) *Parce qu'il y a certains qui voudraient dire « on n'a pas le droit de parler de radicalisation parce que ce n'est pas bon pour l'islam ». Et ils veulent tout confondre. Ils ont raison, parce que généralement, c'est ceux qui font de la radicalisation.* (Emmanuel Macron, Paris, le 22/05/2018)

L'examen du corpus des entretiens avec les éducateurs ne révèle pas de traces dialogiques saillantes, hormis un emploi doxique – « *tous ces jeunes qu'on dit radicalisés ou pas radicalisés* » (133) – et un discours hypothétique qui permet au travailleur social de se projeter dans une potentielle situation de suivi (ici en la refusant) : « *si on me disait euh cette famille-là est suspectée de de radicalisation [...]* ben j` suis pas sûr que j` le ferai » (134).

133) *tous ces jeunes qu'on dit radicalisés ou pas radicalisés* (EducH)

134) *je pense que si on me disait euh cette famille-là est suspectée de de radicalisation comme vous êtes euh éducateur en prévention spécialisée allez toquer à la porte pour voir c` qu'il en est et ben j` suis pas sûr que j` le ferai* (EducA)

3.4.3 Cadrage

En tant que nomination qui touche à un phénomène d'ordre social et politique, la radicalisation est souvent introduite, dans les discours institutionnels notamment, par des opérations de cadrage qui visent d'une part à spécifier son apparition : « *ces dernières années* » (135), et d'autre part à constater son existence *ici et maintenant* : « *ces phénomènes de radicalisation, qui concernent aujourd'hui des milliers de jeunes en France* » (136), « *sur notre sol* » (137). Ces cadrages spatio-temporels renforcent la nécessité, pour l'institution, d'évoquer son bilan en matière de lutte contre le phénomène de radicalisation. Les discours institutionnels mettent ainsi l'accent sur la rapidité d'action des gouvernements : « *des initiatives novatrices ont été prises ces derniers mois* » (138), « *le plan d'action [...] récemment annoncé* » (139). Par ailleurs, la lutte contre la radicalisation est regroupée dans des champs thématiques, qui concernent des politiques publiques déjà existantes : « *dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'intégration sociale* » (140), « *dans le domaine de la recherche* » (141).

135) *La radicalisation violente et l'implication dans le terrorisme islamiste ont explosé ces dernières années, dans tous les pays européens et méditerranéens. (Manuel Valls, Sénat, le 02/06/2015)*

136) *C'est l'affaire d'une génération que d'engager une lutte de très longue haleine, très difficile je le dis avec gravité et je vous remercie d'ailleurs, monsieur Longuet, du ton et des mots que vous avez employés contre ces phénomènes de radicalisation, qui concernent aujourd'hui des milliers de jeunes en France. (Manuel Valls, Sénat, le 22/03/2016)*

137) *Il y a, vivant sur notre sol, des individus qui, de la délinquance passent à la radicalisation puis à la criminalité terroriste. (François Hollande, Versailles, le 16/11/2015)*

138) *[...] le Gouvernement est conscient du fait que la prison est un lieu où la radicalisation et l'enracinement de la délinquance organisée justifient une surveillance renforcée nous l'avons tous dit, et des rapports l'attestent. Des initiatives novatrices ont été prises ces derniers mois par la garde des sceaux. (Manuel Valls, Assemblée Nationale, le 13/04/2015)*

139) *Le plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART) récemment annoncé par le Premier ministre aura des effets tout aussi positifs qui seront prochainement résumés en statistiques communicables. (Jean-Jacques Urvoas, Assemblée Nationale, le 01/06/2016)*

140) *La deuxième direction, c'est la prévention de la radicalisation et la promotion de nos valeurs. Nous avons besoin d'un cadre global au niveau européen, **afin de combattre le phénomène de la radicalisation**. [...] **des initiatives devront être prises dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'intégration sociale**, à la fois dans les États membres et au niveau européen, notamment en mobilisant les fonds structurels. (Harlem Désir, Sénat, le 04/02/2015)*

141) *Et apparaît alors, dans cette contradiction, **la nécessité de la pensée et de la recherche**. Il faut alors se tourner vers ce processus qui conduit des humains à agir de la sorte : la radicalisation. [...] l'action ne saurait s'envisager sans la pensée. Mais pour s'élaborer, **la pensée a aussi besoin d'une action politique cohérente dans le domaine de la recherche**. (Najat Vallaud-Belkacem, Paris, le 20/01/2016)*

Si les politiques de prévention de la radicalisation sont intégrées à des domaines de l'action publique (l'Éducation Nationale, la recherche...), cela ne les empêche pas de devenir elles-mêmes des univers de discours, comme en témoignent les nombreuses occurrences construites sur le patron [dans le domaine de + ... radicalisation], (142)-(145).

142) *Dans le domaine de la lutte contre la radicalisation, l'expérience et l'expertise de l'Algérie, qui a payé un lourd tribut durant la décennie noire, sont précieuses. (Manuel Valls, interview à El Watan, le 09/04/2016)*

143) *Le Canada et la France approfondiront leur coopération dans la lutte contre le terrorisme et ses sources de financement, et dans les domaines de la prévention de la radicalisation menant à la violence, dans le cadre de la déclaration d'intention instituant un partenariat renforcé dans le domaine de la coopération de sécurité intérieure, signée le 13 janvier 2016 à Paris. (Manuel Valls, communiqué, le 13/10/2016)*

144) *Mais notre action en matière de sécurité n'aura pas l'impact attendu si nous n'engageons pas des actions structurelles dans le domaine de la déradicalisation. (Bernard Cazeneuve, Assemblée Nationale, le 02/03/2016)*

145) *Nous avons des dispositions à prendre ensemble pour faire en sorte que, dans le domaine de la dé-radicalisation, dans le domaine de la prévention des départs, dans le domaine de la coopération entre nos services de renseignement pour mieux prévenir les actes terroristes, nous puissions agir ensemble. (Bernard Cazeneuve, conférence de presse à Tunis, le 10/11/2014)*

Du côté des discours des éducateurs, il ne s'agit pas de cadrer l'apparition du concept de radicalisation, mais par exemple de faire le bilan des connaissances (insuffisantes) acquises sur le concept relativement à une certaine période : « encore

aujourd'hui on est pas des spécialistes», « on avait encore moins d'infos qu'aujourd'hui » (146). Dans l'extrait (147), le cadrage spatial (« en france »), couplé à une prise en charge individuelle (« je pense », « pour moi ») renvoie à la critique des programmes spécifiquement français de prévention de la radicalisation.

146) bon après nous à l'époque on é- ` fin (.) encore aujourd'hui on est pas des spécialistes mais on avait encore moins d'infos qu'aujourd'hui (Educl)

*147) euh en fait en france je pense quand même **on met les gens fichés s facilement** ouais c'est ça c'est là où je voulais revenir en fait pour moi c'est en france on met les gens fichés s facilement (EduchH)*

3.5 Synthèse et discussion des résultats

La présente étude visait à montrer les manifestations concrètes du fonctionnement discursif de la nomination *radicalisation* dans deux espaces circonscrits : des discours institutionnels d'une part et des discours du travail social d'autre part. Au cours de ces analyses, j'ai retracé les dynamiques langagières de l'activité de nomination propre au mot et au référent RADICALISATION, en m'attachant à décrire les mécanismes sémantiques et discursifs qui lui sont propres. J'ai pour cela tenu compte de deux variables d'analyse : le plan ontologique et le plan langagier. Je vais revenir de façon synthétique sur les observations les plus saillantes effectuées au cours de ce travail.

- **Les procédés**

- L'introduction

Sur le plan ontologique, on constate en premier lieu que le concept de radicalisation est attesté dans les deux corpus, mais que son mode d'introduction diverge selon qu'il est employé dans le champ politique ou dans celui de l'Aide sociale à l'enfance. Les discours institutionnels produits par l'exécutif entre 2013 et 2018 introduisent en effet le concept de radicalisation par « coup de force » en ne remettant pas en question sa validité. Dans ces discours, la nomination (qui fait l'objet de processus de référenciations préliminaires propres aux contraintes énonciatives qui pèsent sur le discours institutionnel) est présentée comme « déjà-là ». C'est cette introduction qui justifie précisément une réponse et une action politique. Pour les travailleurs sociaux, il ne s'agit pas tant de faire exister le concept (sa connaissance est supposée partagée) mais de le reconnaître relativement à un contexte social, politique et médiatique. Si le mode d'introduction de la nomination diffère au sein des discours, l'ensemble des locuteurs a en commun d'employer le référent de façon majoritairement généraliste. Le recours au pronom défini, tout comme la quasi-absence de structures binominales [radicalisation de N] (qui permettraient de spécifier de quelle radicalisation il est question) en témoignent. Ces constats en appellent un autre, logique, sur le plan langagier : on ne recense pas (qu'il s'agisse de discours institutionnels ou de discours du travail social) d'énoncés métalinguistiques ayant pour but d'introduire le mot, ou encore d'en signifier la nouveauté.

- L'ajustement

Les procédés d'ajustement, propres aux dénominations et entités qui échappent à la stabilisation, ont été analysés au prisme du modèle sémantique des relations statiques. Ce modèle, qui repose sur un réseau de relateurs de repérages, met le focus sur les entités « repères » associées à la nomination et mieux connues sur le plan référentiel. Au niveau transphrastique, ce modèle permet une meilleure analyse des paradigmes de la nomination, telle qu'elle est employée dans différents genres de discours.

On remarque tout d'abord que la nomination n'est pas repérée selon la relation d'identification (identification du concept à un autre concept), qui permettrait d'appréhender des entités qui seraient perçues par les locuteurs comme (quasi) équivalentes à la radicalisation. Même les discours institutionnels dont l'objectif est d'imposer un état des choses ne recourent pas à ce procédé de repérage, preuve que le mot échappe à une forme de fixité référentielle.

On constate ensuite que le statut généraliste du concept de radicalisation bloque toute interprétation en termes de relation d'appartenance (appartenance d'un élément à un ensemble), laquelle s'applique ordinairement aux référents uniques assimilables à un nom propre. L'absence de repérage par appartenance est par ailleurs à mettre en lien avec le type ontologique de l'entité repérée, ici un processus. Pour que la radicalisation soit perçue comme un référent unique, le processus particulier de radicalisation d'un individu doit être évoqué. Or, à de rares exceptions près, les discours institutionnels et les discours des éducateurs spécialisés n'en font pas mention.

La relation d'inclusion (subordination d'un concept à un autre) confirme cet emploi très général qui est fait du concept de radicalisation par la parole politique. Le référent est en effet inclus dans la catégorie à haut niveau de généralité des « phénomènes ». En subordonnant la radicalisation à ce concept, les discours institutionnels endossent un ethos d'expertise, voire de scientificité. Le lexème *phénomène*, classiquement employé dans les domaines de la philosophie et de la science, renvoie à ce qui est observé ou constaté par l'expérience et qui est « susceptible de se répéter ou d'être reproduit et d'acquérir une valeur objective, universelle » (TLFi, s. v. *phénomène*). L'association de la nomination *radicalisation* à ce paradigme possède un effet sur le plan argumentatif : en la faisant passer pour un concept objectivé, il apparaît d'autant plus légitime de chercher à lutter contre ses manifestations. Les discours recueillis auprès des professionnels de l'Aide sociale à l'enfance renvoient pour leur part la nomination à la classe référentielle du PROBLEME, à travers des termes comme *problème*, *problématique*, *question*... À ce titre, la radicalisation apparaît comme un problème de plus pour ces travailleurs sociaux aux missions diverses et plurielles, parfois mal délimitées.

En tant qu'entité processuelle, la radicalisation et ses étapes devraient être repérées selon l'ingrédience. Ce procédé signale les éléments constitutifs ou composants des objets complexes. Pour autant, les discours analysés ne restituent pas la composition de ce processus, comme peuvent le faire les sociologues et politistes spécialistes des trajectoires radicales. Les discours institutionnels se préoccupent de décrire, sur la base de différents critères et signaux, un profil type d'individu radicalisé. Cette vision est critiquée par les professionnels de l'aide à l'enfance, qui expriment les difficultés professionnelles qu'un tel paradigme imposerait (choix de critères suffisamment objectifs, risque de produire des discriminations, risque de perdre le lien établi avec les habitants de leurs territoires d'intervention).

Sur le plan langagier, la nomination est négociée au moyen de procédés linguistiques connus (la modalisation autonymique par exemple), lesquels pointent des difficultés à nommer le terme, notamment chez les travailleurs sociaux. L'instabilité du lexème conduit d'autre part les locuteurs à « élaborer » au travers de séquences spécifiantes construites sur le patron [la radicalisation, DET N¹, DET N²...]. Certaines de ces séquences mettent ainsi en évidence un paradigme désignationnel du mot tel qu'il est conçu au sein d'une communauté énonciative. Dans le champ politique, ce paradigme est étendu. Il recouvre en effet différentes réalités (islamisme radical, terrorisme...) dont les liens sont rarement explicités.

- Le rejet

La nomination ne fait pas l'objet de rejet dans les discours institutionnels, ces derniers s'attachant à décrire de façon positive le concept de radicalisation et à l'imposer comme catégorie d'action. *A contrario*, l'analyse des entretiens menés avec les éducateurs de prévention spécialisée témoigne d'un réel malaise (stratégies d'évitement, infirmités...) à s'approprier le référent et le mot dans le cadre de l'exercice professionnel (difficultés à s'entendre sur une définition commune de la radicalisation en réunion d'équipe par exemple).

- **Les attitudes**

Le volet « attitudes » renseigne les systèmes de valeurs, les expressions de normes et les rapports subjectifs et intersubjectifs qui concernent la nomination. Ces axes de recherche sont analysés au prisme des notions de prise en charge, d'interaction et de cadrage.

Une des différences notables entre les deux discours est le mode de prise en charge (et les effets qu'il produit) du référent RADICALISATION. Individuelle chez les éducateurs de prévention, la prise en charge (exprimée la plupart du temps par des verbes d'attitude propositionnelle employés à la première personne ou encore des adverbes d'opinion forte) renvoie à la critique des programmes de lutte contre la radicalisation. Les travailleurs sociaux dénoncent l'imposition de cette politique publique au sein de leur mission professionnelle. Collective dans les discours institutionnels, la prise en charge renvoie à l'ethos d'expert que des vocables tels que *les chiffres*, *les études* tendent à renforcer. En s'associant à une forme d'autorité intellectuelle (scientifique), les discours politiques négocient en réalité un espace de crédibilité, lequel vise à légitimer l'institutionnalisation de la lutte contre la radicalisation.

Par ailleurs, les rapports intersubjectifs observés dans le volet [3.4.2] « interaction » confirment cette tendance du politique à citer un discours scientifique. Ce mode de citation est néanmoins réduit à une seule définition universitaire, et ne rend pas compte de la diversité (et de la complexité) des recherches sur les processus de radicalisation.

Enfin, il s'agit pour l'institution de montrer, au moyen d'opérations de cadrages temporels, sa réactivité et rapidité d'action face à un phénomène caractérisé comme inédit. Inversement, les cadres temporels relevés chez les éducateurs de prévention spécialisée renvoient à leur manque de connaissances lorsque cette catégorie d'action politique s'est imposée à eux au mitant des années 2010.

Conclusion du chapitre

Ce chapitre consacré à la notion de nomination articule deux niveaux d'analyse. Au premier niveau, d'ordre socio-discursif, il était question d'appréhender la prescription de la catégorie politique de la radicalisation par les discours institutionnels et d'observer sa réception dans les discours du travail social. Au second niveau, d'ordre sémantique, il s'agissait de proposer un modèle de repérage et d'analyse des dénominations instables ou (re)devenues instables, dont *radicalisation* fait partie.

Au premier niveau, j'ai retracé les emplois de la nomination dans les deux corpus. L'hypothèse sous-jacente à ce travail – les emplois de la nomination divergent en fonction du genre de discours et des positions énonciatives des locuteurs – a pu être vérifiée. Si les deux corpus ont pour trait commun un emploi généraliste du concept de nomination (qui demeure sous-déterminé), on observe que les paradigmes associés à la nomination divergent. Cette variation est à mettre en lien avec les rapports sociaux dans lesquels s'exerce la nomination. Ainsi, dans les discours institutionnels, la nomination endosse une valeur performative d'action politique. D'une part, la parole politique impose la catégorie de la radicalisation en la naturalisant, et ne cherche pas à en expliciter réellement le fonctionnement sociologique, ni à discriminer ce qu'elle n'est pas. D'autre part, la prévention spécialisée, dont le champ d'action s'inscrit dans la politique publique de l'Aide sociale à l'enfance, doit composer avec cette catégorie en ne sachant pas précisément à quoi elle renvoie. Les éducateurs spécialisés pointent ainsi l'imprécision d'une notion qu'ils peinent à définir et à intégrer au sein de leur mission professionnelle.

Au second niveau, j'ai décrit le fonctionnement linguistique de la nomination, au moyen du modèle d'analyse élaboré conjointement avec les travaux menés dans le cadre du projet TALAD. Ce modèle permet d'interroger à la fois l'applicabilité référentielle de la nomination en fonction des connaissances qu'en ont les locuteurs, et la capacité de la nomination à nommer une ou des réalité(s). Les différents

niveaux d'analyse du modèle (les plans ontologique et langagier, les procédés et les attitudes) ont permis d'explorer de façon qualitative les différentes facettes du processus de nomination (catégorisation, signification, performativité et valorisation).

On constate, grâce au travail exploratoire mené sur l'expression dénomminative *musulmans modérés*, que les modes de repérage des entités sont sensibles à leur type ontologique. Une entité de type groupe humain peut être repérée par rapport (grâce) à une entité singulière sur le mode de l'appartenance [ex : nom propre, *un exemple de musulman modéré*], ce qui n'est pas le cas d'une entité processuelle, sauf à l'associer à un processus vécu unique [*la radicalisation de* + nom propre]. Par ailleurs, le comportement d'une même relation de repérage peut différer selon la nature de l'entité repérée. C'est particulièrement le cas pour la relation d'inclusion qui permet à la fois de créer des sous-catégories de groupes humains (*les musulmans modérés/les musulmans radicaux*) et d'inclure les processus dans des classes à haut niveau de généralité (*la radicalisation est un phénomène*). Ces comportements différenciés sont révélateurs des stratégies d'ajustement des locuteurs, lesquels désirent dans le premier cas « coller » au mieux avec la représentation qu'ils se font d'une entité humaine en la segmentant, dans le second cas définir de façon « large » un processus en ne rendant pas compte de son caractère pluricausal et pluridimensionnel.

Plus largement, cette étude constitue une contribution pour : (i) les travaux de sciences sociales qui s'attachent à décrire les usages de notions socio-politiques instables et controversées, (ii) les recherches en traitement automatique du langage et en informatique qui s'intéressent aux phénomènes linguistiques propres à la catégorisation, ainsi qu'à leurs modalités d'expression.

Synthèse du chapitre

- Sur le plan de son fonctionnement discursif, le mot *radicalisation* constitue une nomination. La nomination est une notion centrale en analyse de discours. Elle
 - est chargée d'orientations sociales et discursives diverses : faire exister un concept le mettre à distance ou le réfuter, nommer un phénomène flou, isoler une entité parmi un ensemble, spécifier l'évolution d'une catégorie...
 - concentre des enjeux importants : visions des choses, prises de positions, engagements idéologiques, enjeux identitaires particuliers...
- L'étude présente un modèle linguistique de repérage et d'analyse des nominations (en lien avec le projet ANR TALAD ANR-17-CE38-0012 : « Analyse et traitement automatique de discours »), qui articule trois volets : (i) les plans (ontologique et langagier), (ii) les procédés d'élaboration (introduction, ajustement et rejet), (iii) les attitudes (prise en charge, interaction et cadrage).

Principaux résultats de l'étude :

- L'emploi de la nomination radicalisation est attesté dans les deux corpus mais demeure très généraliste : un *phénomène* pour l'exécutif, un *problème* de plus pour la prévention spécialisée.
- Les discours institutionnels introduisent le référentiel de la radicalisation de façon très « sûre » en l'associant à un paradigme désignationnel étendu (islamisme radical, terrorisme...). La parole politique endosse un ethos d'expert et s'associe à une forme d'autorité intellectuelle par une prise en charge collective et un lexique scientifique, sans pour autant s'appuyer sur les travaux des sciences sociales qui modélisent le concept de radicalisation.

Sur le plan pragmatique, il s'agit pour l'institution de montrer sa réactivité et sa rapidité d'action face à un phénomène caractérisé comme inédit.

- Les éducateurs spécialisés éprouvent des difficultés à s'appropriier le terme et le concept auquel il renvoie (hésitations, élaboration à l'aide de séquences spécifiantes...). La vision institutionnelle du profil type de l'individu radicalisé repérable par une classification de signaux est critiquée (prise en charge individuelle) par les éducateurs qui expriment les difficultés professionnelles qu'un tel paradigme imposerait (choix de critères suffisamment objectifs, risque de produire des discriminations, risque de perdre le lien établi avec les habitants de leurs territoires d'intervention).

Chapitre 7

Les dynamiques – étapes et frontières – de la radicalisation.

Analyse des représentations associées aux temporalités du processus de radicalisation

Introduction

Pour la sociologie, et en particulier le courant interactionniste, la notion de radicalisation constitue un processus. Le passage à l'acte violent n'y est pas vu comme le fait d'un basculement soudain et imprévisible, mais comme le résultat d'une évolution, d'un parcours, impliquant notamment des franchissements de frontières, dotées elles-mêmes d'une certaine épaisseur. La politiste Isabelle Sommier (2012) évoque à ce propos une succession d'étapes qui « s'apparentent à autant de “petits” choix successifs dont aucun n'apparaît significatif en soi mais qui *in fine*, par effets de seuils et de cliquets, rendent difficile tout retour en arrière », cf *infra*. chapitre 1, section [2.1].

J'ai montré au cours du chapitre 5 que le nom *radicalisation* peut avoir une lecture à la fois événementielle (*la radicalisation a lieu ; la radicalisation se produit*) et actionnelle (processuelle). Au cours du présent chapitre, je souhaiterais m'arrêter plus particulièrement sur les représentations discursives du processus de radicalisation, dont on constate que l'aspect progressif peut être traduit linguistiquement par des contenus tels : « *un individu en voie de radicalisation* », « *des individus sur le point de passer à l'acte* ». Dès lors, il s'agit de formaliser

l'approche de ces contenus à l'aide d'un modèle efficient, construit ici pour les besoins de l'étude mais dont l'objectif est d'être reproductible.

Dans un premier temps, je montrerai que la radicalisation est un processus dont les perceptions sociales sont multiples, ce qui a pour conséquences des représentations diverses dans les discours étudiés [1]. Je problématiserai ensuite la notion de processus d'un point de vue linguistique, à travers notamment la trichotomie état/événement/processus [2], avant de présenter le modèle d'analyse élaboré *ad hoc* [3]. Celui-ci s'appuie sur deux concepts empruntés au domaine mathématique de la topologie, dont l'objet est l'analyse des limites (dans l'espace). Les deux concepts spécifiquement empruntés sont le « schème des représentations quasi-topologiques », et une notion qui en découle, celle de « frontière épaisse ». Je présenterai enfin les résultats de l'analyse [4].

1 Un processus aux perceptions sociales multiples

À l'évidence, les premières explorations réalisées sur les deux corpus de discours institutionnels et de discours du travail social renseignent des représentations multiples d'un processus qui n'est lui-même pas homogène, et qui semble se réaliser de bien des façons (1), (2).

- 1) [...] dans la société **il y a toute une série de processus qui conduisent à cette radicalisation**, et qu'il faut arriver à les identifier, à les détecter et à les combattre [...] (Christiane Taubira, interview sur France Info, le 08/01/2015)
- 2) Les modes d'action, les cibles, **les processus**, les parcours de radicalisation **sont de natures diverses et en perpétuelle évolution**. (Manuel Valls, Assemblée Nationale, le 19/07/2016)

En premier lieu, on remarque que la notion de processus est significativement plus présente dans les discours institutionnels que dans les discours d'éducateurs de prévention spécialisée. On dénombre respectivement 402 occurrences de *processus* dans le premier corpus, soit 0,017% des mots du corpus, et 10 occurrences dans le second corpus, soit 0,008% des mots du corpus.

Toutefois, le programme de sens lié à cette notion ne se limite pas au seul emploi du mot *processus*. En effet, l'observation des cooccurrents lexicaux de *processus* permet d'esquisser un premier réseau élargi de termes apparentés à la notion : *conduire, reprendre, enclencher, relancer, accélérer, reprise, stabilisation, adhésion, rentrer, bout, accomplissement, lent, entraîner, irréversible, rapidité...* Ce champ lexical fait émerger des sémantiques multiples du processus, et en pointe différents aspects, tels que :

- la nature : *démocratique, électoral, paix, décisionnel*
- le déroulement (étapes) : *déradicalisation*
- le changement : *irréversible*
- la dynamique : *relancer, stabilisation*
- la vitesse : *lent, rapidité, accélérer*
- la durée : *long*
- l'objectif : *bout, terme*
- l'agentivité : *entraîner, conduire, enclencher*
- le mode opératoire : *auto-radicalisation*
- le point de vue : *crédible, complexe*

Par ailleurs, l'observation des cotextes gauches permet de saisir les types d'actions liées aux dynamiques de la radicalisation. Logiquement, dans son objectif de prévention du terrorisme, la parole institutionnelle cherche à « *déceler* » (3) ou encore à « *détecter* » (4) les processus de radicalisation. Ces actions s'insèrent dans une stratégie globale qui vise à « *empêcher les départs* », « *démanteler les filières* » pour *in fine* « *prévenir les attentats* » (5), dans un contexte d'urgence sociale liée au risque terroriste : « [...] *personne ne peut de bonne foi contester la légitimité des buts que poursuit le Gouvernement, dans un contexte où les menaces terroristes sont d'une particulière gravité* » (5). Toutefois, s'il apparaît souhaitable de déceler ces

processus « *en temps utile* » (3), les moyens mis en œuvre pour les détecter semblent fluctuants et révélateurs de connaissances partielles : « *c'est par exemple en décelant un changement de comportement [...] que l'on peut détecter un processus de radicalisation* » (4).

- 3) *On a vu que le simple fait que l'Éducation nationale n'a pas signalé une absence prolongée de plusieurs mois n'a pas permis de **déceler en temps utile** du processus de radicalisation.* (Najat Vallaud-Belkacem à Lyon, le 27/01/2016)
- 4) *C'est par exemple en décelant un changement de comportement d'un jeune suivi par les services sociaux que l'on peut **détecter un processus de radicalisation**.* (Gérard Collomb à La Rochelle, le 28/10/2017)
- 5) *Empêcher les départs, démanteler les filières, **contrarier les processus d'auto-radicalisation, prévenir les attentats : personne ne peut de bonne foi contester la légitimité des buts que poursuit le Gouvernement**, dans un contexte où les menaces terroristes sont d'une particulière gravité.* (Bernard Cazeneuve, tribune dans *Le Huffington Post*, le 15/07/2014)

Concernant les travailleurs sociaux de la prévention spécialisée, l'observation des prédicats recteurs, avec des termes comme *questionner* ou *expliquer*, met en évidence un besoin d'approfondissement voire d'acquisition de connaissances sur les étapes constitutives du processus de radicalisation : « *qu'est ce qui peut amener euh quelqu'un à passer à l'acte en fait* » (6), « *comment on en arrive là* » (7).

- 6) *nous c'est ce qui nous intéressait c'est de de **questionner aussi un peu ce processus** c'est à dire que hum **qu'est ce qui peut amener euh quelqu'un à passer à l'acte en fait** parce que dans la radicalisation y a aussi le passage à l'acte* (EducA)
- 7) *c'est des psychologues qui viennent un peu **expliquer le processus** euh comment **comment on en arrive là*** (EducE)

Cette première approche sommaire des corpus met en évidence des significations et des emplois différenciés du processus de radicalisation, selon qu'il est abordé par des représentants politiques ou des travailleurs sociaux. Sur le plan sémantique, le processus apparaît en outre comme une notion complexe pouvant cumuler plusieurs caractéristiques.

Avant d'aller plus loin dans l'analyse, je propose tout de suite d'appréhender la manière dont la linguistique approche la notion de processus.

2 Approche linguistique de la notion de processus

La linguistique s’empare du concept de processus à travers les notions d’aspect et de procès, selon des ancrages théoriques et terminologiques variés. S’il n’est pas question ici de revenir et de discuter – la tâche dépasserait le cadre d’un simple chapitre de thèse – l’ensemble des typologies existantes, quelques considérations préalables à cette étude s’imposent.

Tout d’abord, les processus constituent une notion aspectuelle. L’aspect est une catégorie grammaticale qui représente la structure temporelle des verbes, soit le déroulement des procès dans le temps, ainsi chez Bernard Comrie (1976 : 3) : « différentes manières de voir la constitution temporelle interne d’une situation », (*je traduis*), et notamment « la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d’action), c’est-à-dire la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement (aspects inchoatif, progressif, résultatif, etc.) » (Dubois et al. 1994 : 53). En suivant Laurent Gosselin et Jacques François (1991), on considère par ailleurs que les procès ne se restreignent pas aux seuls verbes et s’étendent à l’ensemble de la prédication verbale.

La typologie du philosophe américain Zeno Vendler (1957) jette les bases d’une classification des verbes en quatre grandes catégories : les *activités*, les *achèvements*, les *accomplissements* et les *états*. Ce classement, s’il ne fait pas apparaître la notion de processus, développe néanmoins des réflexions qui seront par la suite reprises par des spécialistes de l’aspect (à des fins de ratification, d’amélioration ou de critique) pour caractériser ce que sous-tendent des prédictions de type processus. Pour cette raison je développerai brièvement la classification de Vendler dans la partie qui suit.

2.1 La classification de Vendler

La classification de Vendler distingue quatre groupes de verbes : les verbes d'activités (*activities*), les verbes d'achèvements (*achievements*), les verbes d'accomplissements (*accomplishments*) et les verbes d'états (*states*).

<i>Etats</i>	<i>Accomplissements</i>
<i>savoir</i>	<i>accoucher</i>
<i>aimer</i>	<i>construire une maison</i>
<i>être malade</i>	<i>traverser la rue</i>
<i>désirer</i>	<i>persuader</i>
<i>dominer</i>	<i>dessiner un cercle</i>
...	...
<i>Activités</i>	<i>Achèvements</i>
<i>regarder</i>	<i>reconnaître</i>
<i>chercher</i>	<i>trouver</i>
<i>courir</i>	<i>gagner la course</i>
<i>marcher</i>	<i>atteindre le sommet</i>
<i>pousser un chariot</i>	<i>naître</i>
<i>vivre</i>	<i>mourir</i>
...	...

Tableau 11 – Typologie des verbes de Vendler (1957)

Le classement proposé par le philosophe repose sur deux tests principaux : le test du progressif et le test du « pendant ». Expliciteons succinctement chacun de ces tests.

Le test du progressif discrimine deux groupes de verbes : (i) les verbes d'activité et d'accomplissement, et (ii) les verbes d'état et d'achèvement. Pour décrire une « activité » ou un « accomplissement », le locuteur doit employer le présent continu ou progressif : « *he is singing* » (« il chante / il est en train de chanter »). À l'inverse, pour décrire une situation relevant d'un état, le locuteur emploiera naturellement une forme non-progressive : « *he knows he is late* » (« il sait qu'il est en retard ») et non « *he is knowing he is late* ». Il en va de même pour les verbes d'achèvement. Ainsi le chirurgien qui commente en direct son intervention dira : « *I sever the jugular vein* » (« je coupe la veine jugulaire ») et non « *I am severing the jugular vein* » (« je suis en train de couper la veine jugulaire »). Dans ce cas, la forme non progressive marque le caractère ponctuel de l'action.

Le test du « pendant » concerne l'homogénéité des procès. L'emploi de « pendant » signifie que le procès est vrai selon un intervalle temporel donné (qui correspond à la période énoncée), mais également selon tous les sous-intervalles compris dans cet intervalle. Ainsi, dans l'énoncé « *Il a marché pendant trois heures* », le procès (qui correspond ici à une activité) est vrai durant tout l'intervalle (trois heures) mais également durant les sous-intervalles compris dans cette durée. Le procès est considéré homogène. Les verbes d'états impliquent eux aussi des procès homogènes : si pendant deux heures je crois qu'un tremblement de terre a eu lieu à Nice, je crois cela pendant tous les sous-intervalles compris dans ces deux heures (exemple emprunté à Catherine Recanati et François Recanati 1999). À l'inverse, les accomplissements ne peuvent être homogènes : on dira difficilement « *Jean a construit sa maison pendant deux mois* », car si la « *prédication vaut de l'intervalle temporel considéré (les deux mois), [...] elle ne vaut pas de tout sous-intervalle compris dans cet intervalle* » (*ibid.*). Les achèvements ne sont pas non plus des procès homogènes, en ce qu'ils représentent le point terminal d'un intervalle temporel : « *le cycliste gagne la course à midi* ».

	Progressif	Pendant
États		x
Accomplissements	x	
Activités	x	x
Achèvements		

Tableau 12 – Tests du progressif et de "pendant" de Vendler (1957)

Cependant, la matrice proposée par Vendler ne permet pas de définir véritablement ce qu'est un processus, ni quelles en sont les manifestations linguistiques. Si les états n'appartiennent *a priori* pas à la catégorie des processus, qu'en est-il des accomplissements, activités et achèvements ? En effet, on peut émettre l'idée que le fait de couper une veine (achèvement), de marcher (activité), de construire une maison (accomplissement) constituent toutes trois des actions processuelles. Pour cette raison en partie, la typologie de Vendler a par la suite été critiquée et remaniée, au profit de représentations arborescentes qui donnent la possibilité de croiser et de complexifier différents paramètres de classifications (par combinatoire de traits par exemple chez Robert Martin, 1988).

Par ailleurs, une partie des sémanticiens et aspectologues s'accorde sur une trichotomie aspectuelle *état/événement/processus* (notamment Comrie 1976, Lyons 1977, Guentcheva 1990, Guentcheva et Desclés 2010...). Ce triptyque semble pertinent pour l'étude des différentes phases du processus de radicalisation. On cherche en effet à discerner la radicalisation qui est train de se réaliser (et qui s'apparente à un processus), la radicalisation qui se réalise (qui s'apparente à un événement), et la situation de radicalisation stable – ou non – contiguë au processus (qui s'apparente à un état). Je développerai tout de suite ce que sous-tendent ces trois aspects sur les plans linguistique et cognitif.

2.2 État, événement, processus

En tant que notions aspectuelles, les états, les processus et les événements impliquent « une temporalité sous-jacente » (Guentcheva et Desclés 2010). Ces opérations prédicatives décrivent respectivement des relations statiques où aucun mouvement ni changement n'est pris en compte (états), des transitions entre un état antérieur et un état postérieur (événements), et des processus en cours qui expriment un changement ou une évolution qui affectent l'un des arguments de la relation prédicative (*ibid.*).

Toujours selon Guentcheva et Desclés, ces trois notions ne sont pas indépendantes. Ainsi l'état, qui correspond à une situation référentielle stable, est borné par deux événements : un événement par lequel on entre dans l'état et un événement par lequel on sort de cet état. L'événement, qui marque une discontinuité sur un arrière-fond statique, établit une transition entre deux états, antérieur et postérieur. Il comporte donc un début et une fin. Le processus exprime pour sa part une évolution, à partir d'un changement initial, saisie dans son développement. Il ne devient accompli qu'à la condition d'avoir un dernier instant de réalisation, ce qui engendre à ce moment-là un événement.

Dans la lignée de la grammaire applicative et cognitive, Jean-Pierre Desclés (1999) affine cette tripartition *état/événement/processus* en décrivant les activités cognitives propres à ces trois aspects.

Les aspects sont régis par ce que Desclés nomme des « principes cognitifs ». Ces principes encodent certaines opérations abstraites comme le repérage, que j'ai déjà eu l'occasion de développer au cours du chapitre 6, section [2.3.2.2], ou encore certaines opérations topologiques (que je décrirai en précision dans la section consacrée au modèle topologique utilisé pour l'analyse).

La typologie de Desclés classe les verbes selon un trio de schèmes : (i) les schèmes statiques, (ii) les schèmes processuels et (iii) les schèmes événementiels. Ces schèmes cumulent plusieurs caractéristiques, qui font appel à trois grands domaines du lexique verbal : le domaine statique, le domaine cinématique et le domaine dynamique (Desclés 1994).

Domaines du lexique verbal	Description
domaine statique	attribution de propriétés, positions spatio-temporelles, relations entre concepts (relations statiques)
domaine cinématique	mouvements spatio-temporels et changements d'états (<i>marcher, grandir, tomber...</i>)
domaine dynamique	action d'un instrument, action d'un acteur plus ou moins intentionnel sur un mouvement ou sur un changement d'état (<i>endormir, éveiller, s'éveiller, ouvrir, agrandir...</i>)

Tableau 13 – Les domaines du lexique verbal (Desclés 1994)

Ces domaines croisent ensuite les schèmes verbaux :

	domaine statique	domaine cinématique	domaine dynamique
schème statique	X		
schème processuel		X	X
schème événementiel		X	X

Tableau 14 – Schèmes verbaux et domaines du lexique verbal (d'après Desclés 1994 et 1999)

- Le **schème statique** fait intervenir le domaine statique. Il correspond aux constructions avec la copule *être* ou avec le verbe *avoir*. Sont ainsi concernées les

identifications (*Paris est la capitale de la France*), les descriptions spatio-temporelles (*être à Paris, être en 1999...*), l'attribution de propriétés (*la Terre est ronde, cette fleur est rouge...*), les états mentaux et physiques (*savoir quelque chose, avoir faim...*), les descriptions d'activités (*être en vol*) et d'opérations de balayage (*la maison se trouve sur le haut de la colline, il se tient debout près de la cheminée...*).

- Le **schème processuel** concerne des procès dont l'évolution est saisie dans son déroulement interne, et non pas dans sa globalité. Certains schèmes processuels possèdent des phases équivalentes entre elles : ils sont dits « *métaboliques* », au contraire d'autres appelés « *alloiotiques* ».

- Les schèmes processuels métaboliques se caractérisent par des passages d'un état à un autre. Ces états correspondent à une succession de phases statiques : une première phase statique initiale, suivie de plusieurs phases statiques intermédiaires, puis une phase statique finale.
- Les schèmes processuels alloiotiques ne sont pas analysables par de simples passages entre états. Ils expriment des modifications de processus (altérations ou amplifications de changements métaboliques opérés par les processus métaboliques). Des verbes comme *accélérer*, *freiner* ou *glisser* correspondent ainsi à des processus qui ne peuvent pas être décrits par une succession de phases statiques (initiale, intermédiaires, finale) mais par des phases évolutives.

Les deux catégories des schèmes processuels métaboliques et alloiotiques font intervenir les domaines cinématique (mouvements spatio-temporels et changements d'états) et dynamique (action d'un instrument, action d'un acteur plus ou moins intentionnel sur un mouvement ou sur un changement d'état).

Un processus dont l'évolution interne est caractérisée par des changements d'étapes (processus métabolique) peut ainsi concerner un mouvement dans l'espace (domaine cinématique) : *le train roule vers Paris ; le ballon monte vers le ciel...* ou un

changement d'état (domaine cinématique) : *l'étang s'assèche, Luc grandit, les fruits pourrissent...*, ou encore être le fait de l'action d'un acteur ou d'un instrument (domaine dynamique) : *Luc roule sur l'autoroute, Luc court dans le parc, la lumière des bougies embellit le salon...*

Un processus dont l'évolution ne peut être décrite au moyen d'étapes successives (processus alloiotique) peut également concerner un mouvement dans l'espace (domaine cinématique) : *la voiture glisse, la voiture se déporte, l'eau circule dans les tuyaux...* ou être le fait de l'action d'un acteur ou d'un instrument (domaine dynamique) : *Luc freine la voiture, Luc accélère, Luc s'apprête à partir, Luc circule dans la ville...*

	schème processuel métabolique	schème processuel alloiotique
domaine cinématique (mouvement dans l'espace ou changement d'état)	<i>le train roule vers Paris</i> <i>l'étang s'assèche</i>	<i>la voiture glisse</i> <i>l'eau circule dans les tuyaux</i>
domaine dynamique (action d'un acteur ou d'un instrument)	<i>Luc roule sur l'autoroute</i> <i>la lumière des bougies embellit le salon</i>	<i>Luc freine la voiture</i> <i>Luc s'apprête à partir</i>

Tableau 15 – Schèmes processuels et domaines cinématique et dynamique (d'après Desclés 1999)

- Le **schème événementiel** possède une situation initiale et une situation finale, qui déterminent un avant et un après de l'événement. Ce sont les situations intermédiaires qui engendrent l'événement lui-même. Ainsi l'énoncé *Luc embrasse Marie*, est borné par une situation initiale (Marie est à l'extérieur des bras de Luc) et une situation finale (Marie est à l'intérieur des bras de Luc). Un événement peut par ailleurs renvoyer à une situation finale complètement achevée comme dans l'exemple *le soleil sèche l'étang*.

2.3 Conclusion intermédiaire

À l'issue de ce bref état de l'art, plusieurs constats peuvent être dressés sur la notion aspectuelle du processus. Tout d'abord, les processus concernent des procès évolutifs. Ils marquent une évolution à partir d'un changement initial, et s'orientent vers un terme qui peut être atteint ou non. De plus, ils peuvent être régis par des agents extérieurs (humains ou artefactuels), qui influent de manière intentionnelle (ou non) sur leur déroulement, en y exerçant une forme de contrôle. Dès lors, les éléments qui viennent d'être dégagés éclairent les propriétés potentielles des processus sociaux, comme la téléonomie, l'intentionnalité ou encore le contrôle.

3 Un modèle d'inspiration topologique pour décrire la matérialité linguistique des processus sociaux

Lorsqu'elle est saisie au cours de son développement, la radicalisation se déploie en différentes phases ancrées dans une temporalité « difficile à mesurer et [...] qui ne saurait être identique pour chaque acteur étudié » (Crettiez 2016), si bien qu'on parle de temporalités au pluriel. Rendre compte du mouvement dynamique du processus de radicalisation et de sa mise en sens par les représentants politiques et par les travailleurs sociaux nécessite quelques pré-requis épistémologiques que j'emprunterai au domaine mathématique de la topologie, soit l'analyse des limites.

La topologie est une branche des mathématiques formalisée à la fin du XIX^e siècle dont l'objet est de décrire les propriétés formelles des situations spatiales. Cette science des lieux définit l'espace comme un ensemble (de points, de positions). Selon cette conception, chaque ensemble peut être vu comme un espace topologique sur lequel sont définies certaines opérations qui sont continues ou qui admettent une limite. Avec cette discipline, de nouvelles notions comme la « continuité », la « limite », « l'ensemble ouvert » (ou « fermé »), le « voisinage », émergent (Gwiazdecka 2005 : 79-80).

Jugées pertinentes par certains linguistes, ces notions permettent d'analyser la façon dont les concepts spatiaux sont encodés par les langues naturelles. La tripartition aspectuelle *état/événement/processus* précédemment décrite peut elle-même être analysée selon les propriétés de la topologie, notamment par les notions d'*intervalle* et de *bornage* [3.1]. Les étapes du processus, et leur franchissement s'expriment plus précisément au moyen de représentations topologiques travaillées par les concepts du « schème des représentations quasi-topologiques », et de « frontière épaisse », tous deux développés par Jean-Pierre Desclés (2012), [3.2]. On verra que le recours à ces outils s'avère particulièrement efficient pour la description de phénomènes sociaux processuels, tels que la radicalisation djihadiste [3.3].

3.1 Approche topologique de la trichotomie *état/événement/processus*

Selon l'approche topologique, les trois aspects de *l'état*, de *l'événement*, et du *processus* font l'objet d'un bornage topologique, selon lequel le temps s'oriente implicitement de la gauche vers la droite.

D'après ce bornage, les *états* se caractérisent par un intervalle topologique ouvert, signifiant que la situation référentielle exprimée est considérée comme vraie. Dans l'exemple (8) *Pierre est grand*, toutes les phases de l'état sont considérées équivalentes entre elles, il n'y a ni événement initial, ni événement final qui a conduit Pierre à cet état ou qui l'en fera sortir.

$$8)] \text{-----} [$$

tu es grand (état)
L'intervalle est ouvert.

Les *événements* se caractérisent par un intervalle fermé à gauche et à droite. Leur durée est exprimée par la distance entre les deux bornes. L'énoncé (9) *Pierre signe le contrat* relate une situation référentielle dans laquelle il y a un avant et un après la signature du contrat : cet événement peut par ailleurs changer l'état de l'univers ou le laisser stable.

9) [_____]
Pierre signe le contrat (événement)

L'intervalle est fermé, la durée de l'événement est exprimée par la distance entre les deux bornes.

Les *processus* se caractérisent par un intervalle semi-ouvert, fermé à gauche et ouvert à droite. La borne gauche exprime un changement initial, soit un événement initial qui marque le début du processus. Lorsque le processus est saisi dans son développement, à l'image de l'exemple (10) *Pierre est en train de courir un cent mètre*, la borne droite de l'intervalle est ouverte, ce qui signifie qu'il est impossible de prédire l'événement final qui viendra clore le processus. À l'inverse, lorsque le processus atteint son terme (processus téléique), il n'est plus saisi dans son développement mais dans sa globalité : il se caractérise alors par un premier instant de validation (le début du processus), et par un dernier instant de validation (la fin du processus). Il engendre automatiquement un événement, et un état contigu à cet événement.

10) [_____]
Pierre est en train de courir un cent mètre (processus)

L'intervalle est semi-ouvert, il est fermé à gauche et ouvert à droite.

Qu'ils soient saisis dans leur développement ou dans leur globalité, les processus sont constitués d'étapes. La topologie (ou, pour être plus proche de l'usage métaphorique que l'on en fait, la quasi-topologie) permet de matérialiser ces étapes, ainsi que leur franchissement. À dessein, Desclés (2012) propose un modèle de ces représentations « quasi-topologiques », dont les franchissements sont symbolisés par la notion de « frontière épaisse ».

3.2 Matérialiser le franchissement des étapes dans un processus : le schème « des représentations quasi-topologiques » et la notion de « frontière épaisse »

Les espaces topologiques dont font partie les processus contiennent des parties qui sont considérées comme des lieux abstraits. Ces lieux peuvent être d'ordre

spatial, temporel, spatio-temporel, notionnel, ou encore modal. Un lieu abstrait peut être vu dans son intériorité (on omet sa frontière), dans ses marges (ses bords, ses limites, ses contours), et dans sa fermeture (on inclut l'intérieur et les bords du lieu).

Les lieux abstraits font l'objet de deux opérations topologiques : l'opération « prendre l'intérieur du lieu » et l'opération « prendre la fermeture du lieu ». (Desclés 2012). Il est ainsi possible de considérer un lieu spatial (par exemple une salle de classe) selon son intérieur (l'intérieur de la salle de classe), en n'incluant pas ses frontières (les murs), mais également de considérer sa fermeture (la salle de classe et les murs) en incluant les frontières qui composent ce lieu. La différence entre la fermeture d'un lieu (son extérieur) et l'intérieur de ce même lieu est représentée par la notion de « frontière ». Celle-ci peut être relativement fine, comme dans le cas des murs de la salle de classe, ou être constituée d'une certaine épaisseur. On parlera dans le second cas de « frontière épaisse ».

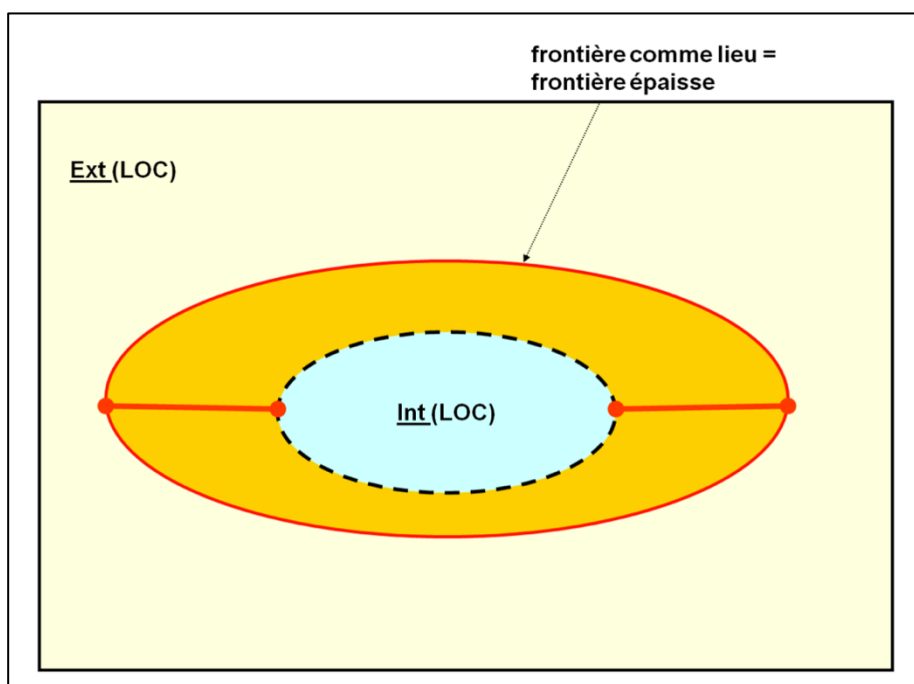


Figure 30 – La notion de frontière épaisse (Desclés 2012)

La notion de frontière épaisse est intéressante à plus d'un titre. Tout d'abord, elle permet d'élargir des conceptualisations sémantiques ancrées dans une temporalité, à l'image de celle de Bernard Pottier (1992), appelée « trimorphe ».

Le trimorphe de Pottier est une conceptualisation sémantique qui définit trois zones conceptuelles ancrées dans un *avant*, un *pendant* et un *après*. Les concepts susceptibles d'entrer dans ces zones peuvent toucher aussi bien le domaine du temps, de l'intériorité, de la causalité ou encore de la télélicité.

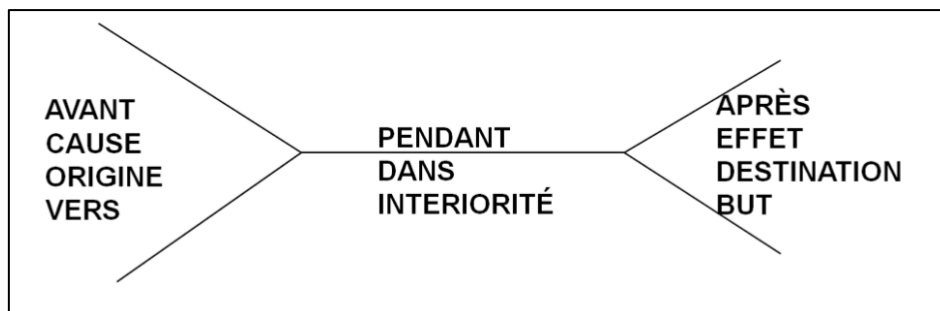


Figure 31 – Trimorphe de Bernard Pottier (1992)

Pour autant cette représentation n'inclue pas les formes de passage entre les trois zones de l'*avant*, du *pendant* et de l'*après*. Partant de ce manque, Desclés propose une nouvelle représentation du trimorphe, qui associe les principes de la topologie (2012). Cette version étendue est appelée « schème des lieux topologiques abstraits » (SLT). En plus des trois zones *avant/pendant/après*, le SLT comporte une zone « préparatoire » et une zone « de résultativité ».

Ces deux nouvelles zones constituent des zones « frontière ». De trois zones, le trimorphe est désormais étendu à cinq zones, [Figure 32] :

- (i) une zone préparatoire
- (ii) une zone de commencement avec un début
- (iii) une zone centrale d'intériorité
- (iv) une zone de fin avec un terme
- (v) une zone de résultativité

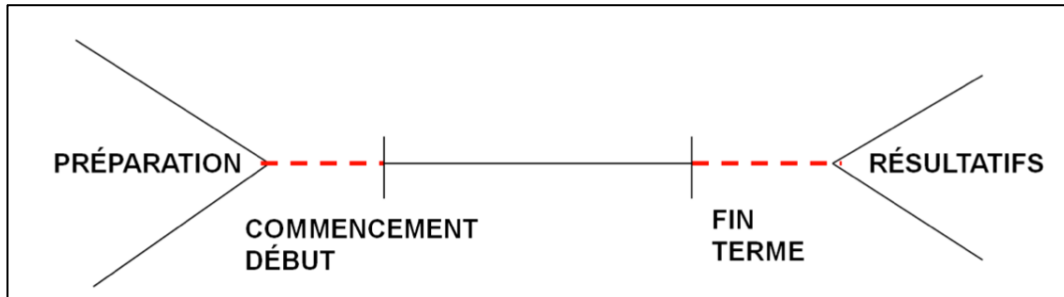


Figure 32 – Schème des lieux topologiques abstraits (Desclés 2012, extension du trimorphe de Pottier 1992)

Les deux nouvelles zones de préparation et de résultativité mettent la focale sur le passage entre l'extérieur d'un lieu et son intérieur. Plus la frontière est épaisse, plus la discontinuité entre les deux zones est étendue et moins nette.

Dans la schématisation ci-dessous [Figure 33], la (i) phase de préparation correspond à l'extériorité du lieu (cette extériorité est initiale) ; la première zone rouge pointillée représente la (ii) frontière initiale (avant de rentrer dans le lieu : zone de commencement avec un début) ; puis suit la (iii) zone centrale d'intériorité ; de nouveau en pointillés rouges une (iv) zone de fin avec un terme : il s'agit de la frontière terminale, on quitte alors le lieu ; et enfin (v) l'extériorité terminale, soit la zone de résultativité.

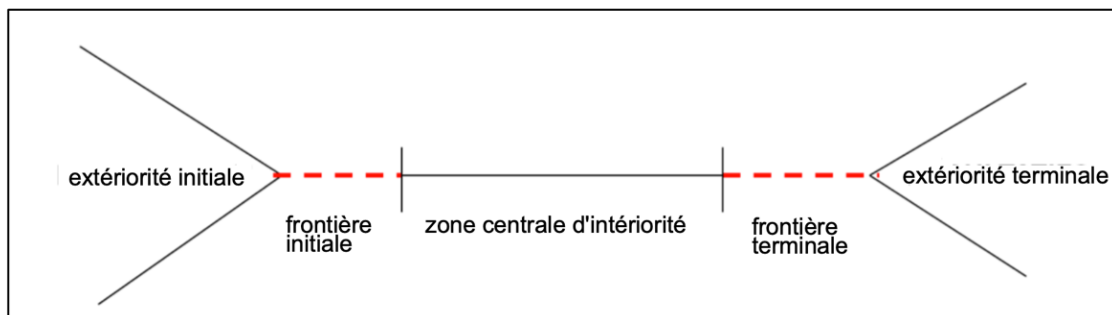


Figure 33 – Passages de frontières au sein d'un lieu abstrait

Pour mettre en application le SLT, prenons un exemple tiré de Desclés (2012) : celui d'un lieu d'activité, une machine à l'arrêt (notons que les lieux d'activité sont souvent associés à des processus sous-jacents : *fonctionner, marcher, travailler, dormir, jouer, voler, se faire élire, se reposer....*). Une machine qui n'est pas en état de marche est amenée, lors de son utilisation par un agent extérieur, à parcourir les cinq zones temporelles du SLT. D'abord à l'arrêt (zone préparatoire), la machine démarre (zone de commencement avec début), puis atteint un régime continu

d'activité (zone centrale d'intériorité), pour ensuite se mettre progressivement au repos (zone de fin avec un terme), et être ensuite totalement à l'arrêt (zone de résultativité). Sur le plan linguistique, ces différentes phases sont lexicalisées au moyen de termes comme *repos, arrêt / démarrer, mettre en marche / maintenir, continuer, poursuivre / achever, mettre au repos / repos, arrêt*, [Figure 34].

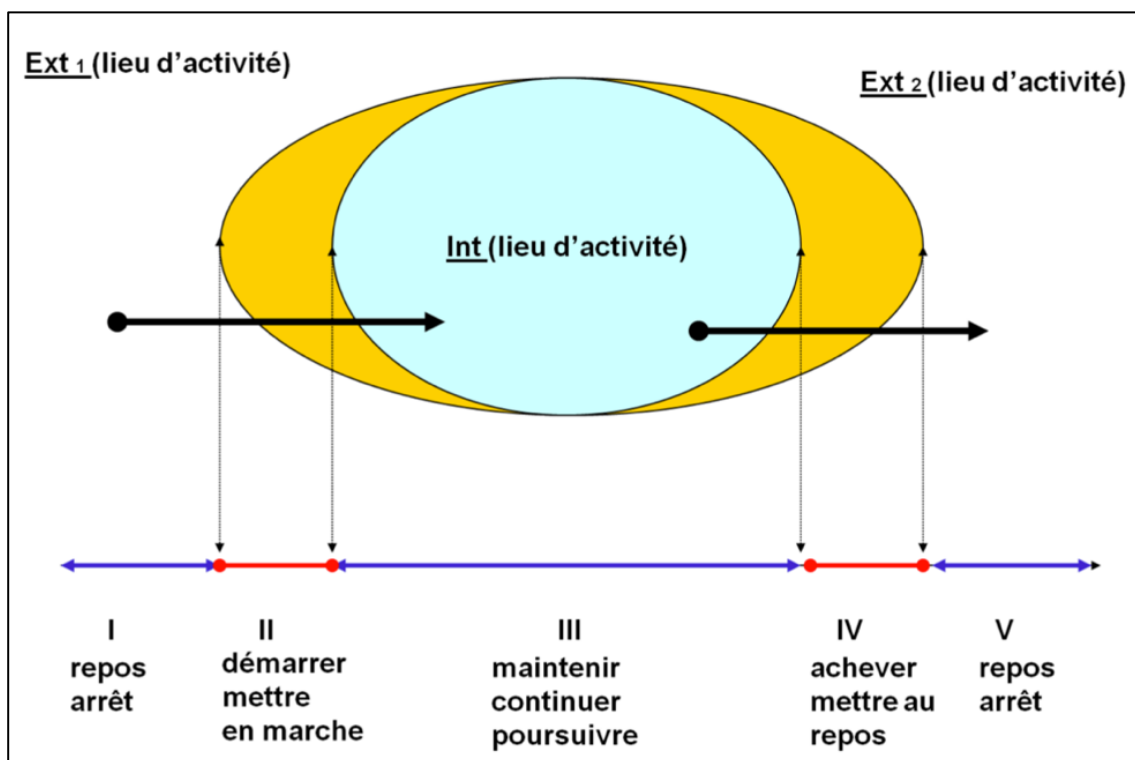


Figure 34 – Parcours d'un lieu abstrait d'activité (Desclés 2012)

La langue et notamment certains marqueurs linguistiques tels que *pas encore, dans, encore, déjà, déjà plus* expriment les parcours opérés dans les lieux abstraits. Ainsi une entité peut *n'être pas encore* (frontière externe du lieu vers lequel elle se déplace) puis *être dans* (zone centrale d'intériorité), *n'être déjà plus* (frontière externe du lieu quitté par l'entité), *etc.* Ces opérateurs mettent l'accent sur l'épaisseur et l'intériorité de la frontière, jusque-là envisagée uniquement au prisme de son franchissement (de l'extérieur vers l'intérieur). Afin de mettre le focus sur cette épaisseur de frontières, Desclés (2012) ajoute au schème des lieux abstraits deux autres zones qui permettent de rendre compte aussi bien de l'extériorité des frontières que de leur intériorité. Ce schème plus complexe, appelé « schème des

représentations quasi-topologiques » (SRQT) comprend sept zones qui traduisent chacune une signification :

- (i) aller *vers*
- (ii) *ne pas être encore à, s'approcher*
- (iii) *être déjà dans, atteindre (à partir de l'extérieur)*
- (iv) *être dans, être à l'intérieur*
- (v) *être encore dans, atteindre (à partir de l'intérieur)*
- (vi) *n'être déjà plus à, quitter*
- (vii) *s'éloigner de*

Avec le SRQT on considère que les transitions au sein d'un processus ne sont pas booléennes, c'est-à-dire « être dans un état » puis « ne plus être dans cet état ». Le cheminement d'un lieu (spatial, temporel, notionnel...) s'effectue par des étapes intermédiaires dans lesquelles une entité (artefactuelle, humaine) effectue un parcours. D'abord dans son état initial, elle se dirige vers un autre état. Dans ce mouvement non booléen, l'entité traverse une frontière épaisse : elle se dirige vers un nouveau lieu, s'en approche (elle n'y est *pas encore*) à partir d'une frontière externe, puis l'atteint. Elle se trouve alors *déjà* à l'intérieur du lieu, soit dans sa frontière interne. Lorsqu'elle quitte ce lieu, elle cherche à atteindre son extérieur depuis l'intérieur, elle est *encore* dans la frontière interne, avant de n'y être *déjà plus* : elle traverse alors la frontière externe, avant de s'éloigner (définitivement ou non) du lieu.

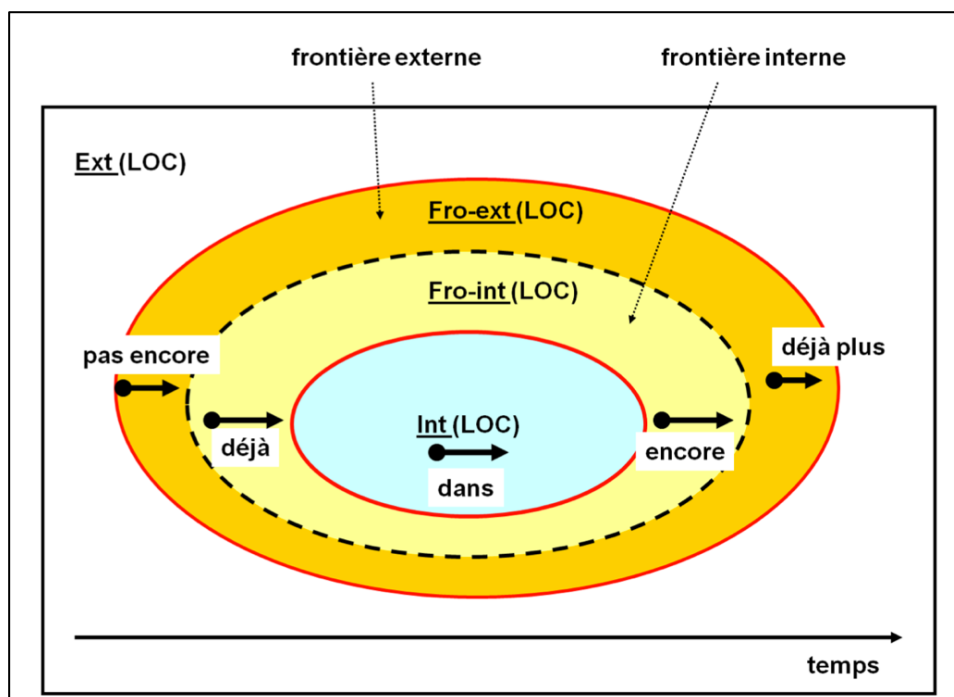


Figure 35 – Schème des représentations quasi-topologiques (SRQT), (Desclés 2012)

3.3 Le SRQT pour analyser des phénomènes sociaux processuels

Les processus sociaux comme la radicalisation sont constitués d'étapes dans lesquelles (et entre lesquelles) s'exercent des dynamiques (agentives, conjoncturelles, sociologiques...). Lorsqu'ils concernent des individus, ces processus font intervenir des mécanismes multiples d'implication (cognitif, relationnel, de socialisation, psychologique) (Crettiez 2016), qui rendent parfois difficile leur compréhension. Le modèle topologique qui vient d'être exposé constitue une voie efficace d'appréhension et d'analyse de processus qui mettent en jeu des acteurs sociaux. Je reviendrai dans un premier temps [3.3.1] sur la façon dont l'anthropologie s'est emparée de ce modèle à des fins de descriptions de faits relevant des sciences humaines. Je proposerai ensuite [3.3.2] une décomposition du processus de radicalisation, au moyen du schème des représentations quasi-topologiques, auquel j'associerai par ailleurs le modèle sociologique « séquentiel » de la radicalisation, proposé par la politiste Isabelle Sommier (2012).

3.3.1 Appliquer le SRQT en sciences sociales : l'exemple de l'anthropologie

Les dynamiques de passage entre états qui intéressent les anthropologues ont été appréhendées au prisme du modèle topologique proposé par Desclés (2012), à l'occasion notamment de la présentation des travaux de ce dernier au Groupe de recherche et d'enseignement maya (GERM) du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC, UMR 7186). La notion de frontière épaisse s'est révélée particulièrement opérante pour analyser des passages entre des catégories souvent envisagées à l'aune de la binarité : *sauvage/socialisé, quotidien/rituel*.... Les passages peuvent en effet s'opérer par des ruptures mais également par des continuités fluides, voire floues, plus difficiles à décrire et analyser.

« [...] le concept de “frontière épaisse” nous sert à mieux cerner le sens exact du terme “frontière” chaque fois qu’il est utilisable et utilisé pour décrire un phénomène d’ouverture, de fermeture, de contact ou de recouvrement spatio-temporel ou notionnel lorsque nous parlons de catégorisation et de catégories (que ce soit en archéologie, en ethnologie, en ethnolinguistique ou en ethnohistoire). [...] Outre le fait que les frontières ont une étendue, elles peuvent être constituées de matériaux forts différents – matériels, sonores, épistémiques, sociologiques, symboliques, historiques – plus ou moins visibles, épais et mouvants. [...] En ce sens, la frontière, ce qui sépare et réunit à la fois, est nécessaire pour penser, c’est-à-dire catégoriser le monde, passer du continu au discret, percevoir l’identique et le différent, séparer des opposés, des degrés, des quasi-identités. » (Monod-Becquelin 2012)

La notion abstraite de frontière épaisse vient ainsi donner corps aux événements « virtuels, probables, possibles ou réels » qui la constituent, et qui viennent structurer les passages entre états ou entités. À l'inverse de la notion de *rupture* qui marque une discontinuité « brutale et nette », la « frontière épaisse » suggère une évolution « par degrés ». Il ne s'agit pas seulement d'envisager la frontière « au seul sens de séparation des espaces, des temps ou des notions » (Monod-Becquelin 2012), mais de s'intéresser précisément aux franchissements de la frontière « épaisse » qui peut se manifester par une ruption, une porosité ou encore un déplacement. L'intérêt de cette focalisation sur « le passage », « réversible ou non »,

lent ou rapide, est la saisie de « micro-éléments capables de se modifier ou de permettre la modification d'autres éléments » (*ibid*).

Voyons maintenant plus concrètement comment le SRQT peut s'appliquer à un phénomène d'ordre anthropologique. Je reprends ci-dessous l'exemple de rituels d'initiation d'enfants, étudiés par l'anthropologue Aurore Monod-Becquelin dans la province du Haut-Xingú au Brésil.

Le rituel analysé consiste à faire passer les enfants dans le monde adulte à travers différentes actions (perçage de l'oreille, portage par un parrain, prohibitions alimentaires, fléchage érotique des femmes par les jeunes initiés...). Ces actions se déroulent selon une chronologie et des étapes non aléatoires, qui déterminent progressivement la fabrication d'un nouvel être masculin. Au sein du processus qui mène les individus de l'état de non-initié à celui d'initié, sont franchies des frontières épaisses au sein desquelles les jeunes garçons commencent leur transition vers l'état adulte. Ainsi, sans être encore dans l'état d'initié (frontière interne), ils y transitent progressivement (notamment par perçage de l'oreille : franchissement de la frontière externe du statut d'initié), ce qui constitue déjà la reconnaissance de leur futur état par l'ensemble de la communauté.

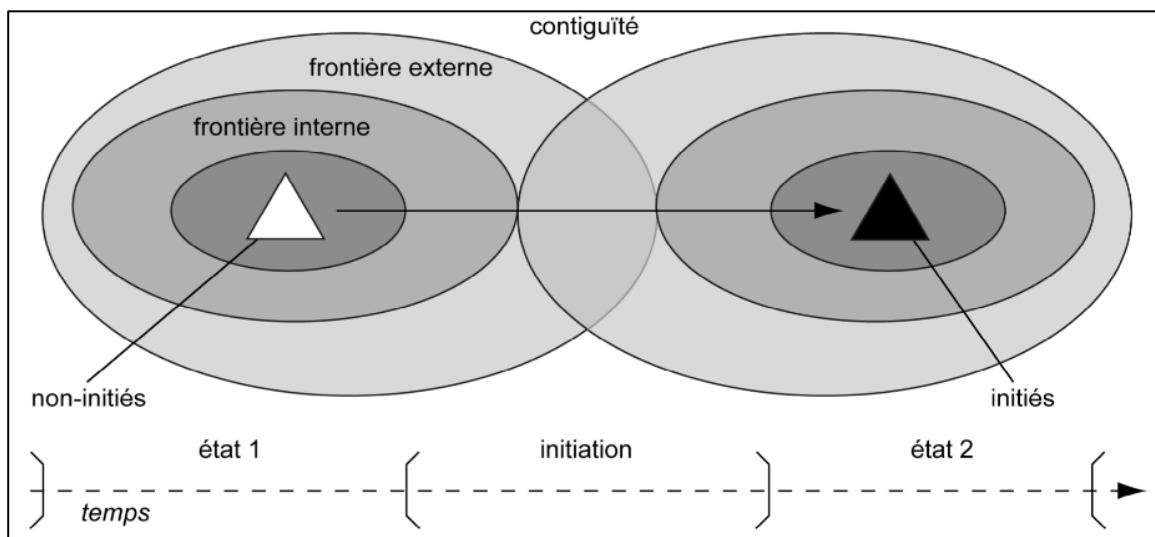


Figure 36 – Rituel d'initiation d'enfants modélisé selon le SRQT (Monod-Becquelin 2012)

On voit ainsi mieux comment la mobilisation des outils topologiques permet de rendre compte de la dynamique et de la temporalité inhérente à un processus social.

Examinons à présent comment le schème des représentations quasi-topologiques peut s'appliquer au processus de radicalisation.

3.3.2 Décomposer et analyser le processus de radicalisation avec le SRQT

Si l'on considère la radicalisation comme un processus, au sens de Desclés (1994), cette notion socio-politique exprime « un changement saisi dans son évolution interne » initié par un événement qui en signale le commencement.

Le dernier instant de réalisation (qu'on peut assimiler à un événement, lorsque la radicalisation est *effective*) n'est pas envisagé par les acteurs du processus, ni « imposé au développement du processus avant même qu'il ait atteint son terme final » (Desclés 1994), ce qui précise le caractère non-télique de la radicalisation :

« [...] voir dans la radicalisation un mouvement dynamique invite à la concevoir comme le résultat d'une « carrière morale [...] c'est-à-dire la conséquence imprévue d'une série de transformations objectives et subjectives progressant par étapes successives dont la dernière n'était pas forcément contenue et annoncée par la première (nous soulignons) [...] » (Collovald et Gaïti 2006 : 22).

La notion de radicalisation peut se déployer selon deux acceptions : le *processus* qui permet de saisir le développement du procès /(*se*) radicaliser/, et l'*état résultant*, issu de l'événement qui émerge au terme du processus, et qui provoque cet état contigu durable.

Mobiliser la notion de « frontière épaisse » et le SRQT permet de rendre compte des représentations associées aux temporalités, c'est-à-dire aux variations d'intensités de la radicalisation et aux dynamiques de passages entre les états *avant/pendant/après*, contenus à l'intérieur du processus. Au modèle quasi-topologique de Desclés, on associe le modèle sociologique proposé par la politiste Isabelle Sommier, développé dans le chapitre 1, section [2.1]. Pour rappel, ce modèle propose un découpage séquentiel de l'engagement radical (mais aussi du processus « de déprise de la violence ») selon un « arc » allant de la préradicalisation à la déradicalisation. Il s'agit d'un « modèle séquentiel », dans la tradition des travaux

d'Howard Becker (1985 : 46), de type [préparation, pendant, terme, après] qui comporte cinq zones :

- (i) la préradicalisation
- (ii) la radicalisation
- (iii) la radicalisation violente
- (iv) le désengagement
- (v) la déradicalisation

En combinant les trois modèles du trimorphe, du SRQT et du modèle sociologique [Figure 37], on met la focale sur les étapes du processus de la radicalisation djihadiste, telles qu'elles sont représentées *par* et *dans* les discours étudiés. Les modalités de passage sont représentées par les frontières épaisses, en vert sur la [Figure 37], à travers leur intériorité et leur extériorité. Les étapes séquentielles décrites par Sommier (en rouge sur le graphique) sont contenues dans la conceptualisation temporelle (en bleu) du trimorphe de Pottier. L'*avant*-processus correspond à la pré-radicalisation, le *pendant* à la radicalisation et la radicalisation violente, l'*après*-processus au désengagement et à la déradicalisation.

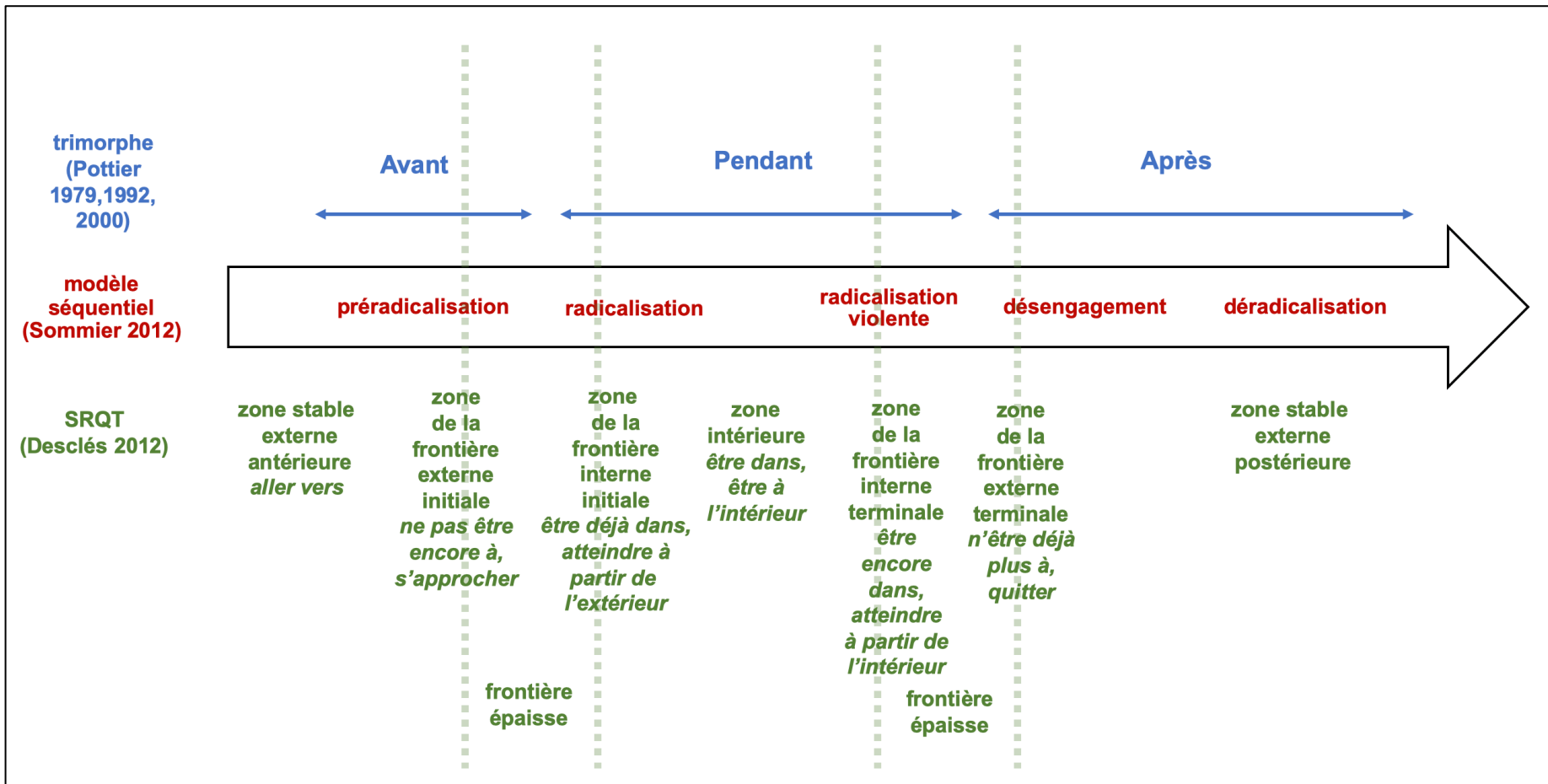


Figure 37 – Combinaison du trimorphe, du modèle séquentiel et du SRQT

4 Les dynamiques – étapes et frontières épaisses – de la radicalisation djihadiste

Cette quatrième partie analyse les dynamiques de la radicalisation dans les discours institutionnels [4.1] et dans les discours du travail social [4.2].

4.1 Étude des discours institutionnels

4.1.1 Approche textométrique

4.1.1.1 Méthodologie

En raison de la densité du corpus des discours institutionnels (680 textes), plusieurs étapes ont été nécessaires pour apprécier les dynamiques de la radicalisation telles qu'elles sont représentées par la parole politique.

En première approche, je me suis appuyée sur les outils de calcul lexical offerts par la textométrie, via le logiciel TXM. L'objectif de ce premier traitement statistique était d'observer la part d'énoncés évoquant la matérialité des processus de radicalisation, parmi la totalité du corpus. Une première étape de travail a consisté à calculer la table lexicale des verbes du corpus : 2281 verbes ont ainsi été extraits. Parmi ces 2281 verbes, ont été retenus 184 verbes porteurs d'aspectualité, potentiellement signifiants pour la caractérisation des processus de radicalisation, tels que *développer*, *engager*, *rester*. La concordance de chacune des formes lemmatisées de ces 184 verbes a ensuite été calculée avec le lemme *radicalisation*, en tenant compte d'une distance de 50 mots maximum entre chacun des deux lemmes (cotextes gauche et droit), ceci afin de capter un nombre important de fragments. 1317 énoncés ont ainsi été conservés, lesquels ne se sont pas tous avérés pertinents pour l'analyse. En cause notamment : le paramétrage des requêtes qui a

généralisé des bruits, à l'image de l'exemple (11) dans lequel le verbe *développer* ne renvoie pas au terme *radicalisation*.

*11) De même, le droit de vivre de son travail, c'est-à-dire d'innover et de **développer** une activité économique ce qui de plus en plus implique une dimension numérique, doit être garanti. Une telle responsabilité engage la Nation tout entière. Nous l'assumons pleinement. Ainsi, face à la récente progression des phénomènes de **radicalisation** violente et d'endoctrinement terroriste sur Internet. (Bernard Cazeneuve à Lille, le 20/01/2015)*

Il s'est par conséquent agi de lire et de trier manuellement ces 1317 énoncés. Après tri, 413 énoncés pertinents pour l'étude des dynamiques de la radicalisation ont été conservés. Ce sont sur ces 413 énoncés que repose l'analyse qui va à présent être développée.

Note typographique : dans les exemples linguistiques qui suivent, les segments qui réfèrent au processus de radicalisation (étapes et mécanismes de transition), ou aux actions sur son déroulement (*prévenir la radicalisation*) sont soulignés. Lorsqu'ils sont mentionnés, les acteurs de la radicalisation apparaissent en gras.

4.1.1.2 Lemmes porteurs d'aspectualité caractéristiques du processus de radicalisation. Codage et visualisations graphiques

Avant d'aller plus loin dans l'analyse des énoncés jugés pertinents pour l'étude des dynamiques de la radicalisation, arrêtons-nous sur le classement des 25 lemmes⁶⁸ les plus fortement représentés parmi ces 413 énoncés [Tableau 16].

⁶⁸ La liste complète des lemmes est présentée en Annexe 5.

Lemme	Nombre d'énoncés pertinents dans lesquels le lemme apparaît
radicaliser	105
prévenir	65
détecter	34
basculer	25
éviter	21
déceler	11
rejoindre	10
engager	9
développer	8
amener	8
anticiper	7
entraîner	6
aller	5
préparer	5
embrigader	5
encourager	4
enraciner	4
enrôler	4
devenir	3
installer	3
aboutir	3
tomber	3
quitter	3
sortir	3

Tableau 16 – Lemmes signifiants pour l'étude des dynamiques de la radicalisation (25 premiers résultats en termes d'énoncés pertinents)

Le tableau présente la répartition, par ordre décroissant, des lemmes dans les 413 énoncés jugés pertinents. Le lemme *radicaliser* est celui qui possède la plus forte répartition puisqu'on dénombre 105 énoncés qui le mentionnent.

Un premier classement intuitif se dessine à la lecture du tableau. Certains lemmes semblent signaler l'antériorité du processus de radicalisation, tels que *prévenir*, *détecter*, *éviter*, *déceler* (avant que le processus ne soit déclaré), quand d'autres

paraissent signifier le début du processus, *basculer, engager, rejoindre*, sans que l'on puisse clairement définir s'il s'agit-là de la deuxième ou de la troisième zone du SRQT (zone de la frontière externe initiale ou zone de la frontière interne initiale). Les individus dont il est question dans ces énoncés *s'approchent-ils* de la radicalisation, ou y sont-ils *déjà entrés* ?

Les lemmes *enraciner* et *installer* pourraient pour leur part être liés au maintien dans l'engagement radical, soit la zone intérieure de la radicalisation : les individus *s'enracinent* et *s'installent* de façon durable ou non dans le processus.

Les lemmes *sortir* et *quitter* indiqueraient quant à eux la fin du processus, soient possiblement la zone de la frontière externe terminale et/ou la zone stable externe postérieure.

On l'a vu, le lemme *radicaliser* arrive en tête des résultats en termes de fréquence d'apparition dans les énoncés jugés pertinents, avec de nombreuses variations telles que *se radicaliser, être radicalisé, les personnes radicalisées...* Pour autant, il est moins aisé de le classer dans une zone ou une autre du SRQT, ou encore du modèle sociologique. Dans certains extraits de type *ils se radicalisent*, le lemme peut en effet référer aussi bien à la globalité du processus [*se radicaliser*] (de la première à la cinquième zone du SRQT, on exclue la zone terminale et la zone postérieure), qu'à l'initiale du processus (franchissement de la frontière épaisse entre l'avant et le pendant de la radicalisation). Afin de résoudre ces ambiguïtés interprétatives et affiner ce début de parcours d'analyse, il devient indispensable de prendre en compte les contextes et cotextes d'apparition des lemmes.

Pour ce faire, les valeurs sémantiques des lemmes ont été codées en tenant compte de leur environnement textuel et discursif. Prenons trois exemples pour illustrer ce travail de codage, soient les extraits (12), (13) et (14).

12) *Nous faisons le meilleur usage de tous ces matériaux pour suivre **les détenus radicalisés** et prévenir la radicalisation. (Christiane Taubira, interview dans *Le Monde*, le 20/10/2015)*

13) *D'autres déclarent avoir été radicalisés et avoir adhéré à cette radicalisation, mais en être revenus, et choisissent de la dénoncer.* (Nicole Belloubet au Sénat, le 13/12/2017)

14) *Quel est ce processus de radicalisation qui amène un jeune de 15 ans à se jeter sur un homme pour le massacrer à coups de machette?* (Najat Vallaud-Belkacem à Lyon, le 27/01/2016)

Dans l'extrait (12), deux zones apparaissent nettement : les lemmes *radicaliser* et [prévenir] qui marquent des aspects plutôt statiques de la radicalisation, liés au pendant, soit la zone intérieure, et à l'avant, soit la zone stable externe antérieure. Dans l'exemple (13), le lemme *radicaliser* est également présent, mais son actualisation requiert cette fois de coder l'énoncé dans la dernière zone du SRQT, soit la zone stable externe postérieure. Ces deux premiers exemples renvoient à des visions statiques du processus.

L'exemple (14) est plus complexe. Le lemme *amener* ne peut être codé dans une seule zone topologique puisqu'il traduit un mouvement dynamique au sein du processus, dans lequel l'individu passe de la zone intérieure, la radicalisation, à l'extrémité de cette zone, la radicalisation violente, soit la zone de la frontière interne terminale. Faute de pouvoir trancher, on comptabilisera deux zones dans cet énoncé.

Le codage ainsi réalisé des lemmes offre une représentation visuelle des zones topologiques de la radicalisation, telles qu'elles apparaissent dans les discours institutionnels [Figure 38]. Précisons toutefois que sur les 413 énoncés codés, 4 n'étaient pas interprétables et 111 n'étaient pas classables selon une seule zone topologique, soit parce qu'ils présentaient des ambiguïtés temporelles comme dans l'exemple (14), soit parce qu'ils mettaient en avant des mécanismes de transition d'une zone à une autre. Restent donc 298 énoncés qui pointent des visions statiques du processus de radicalisation, chacun d'entre eux faisant apparaître une des sept zones topologiques du SRQT.

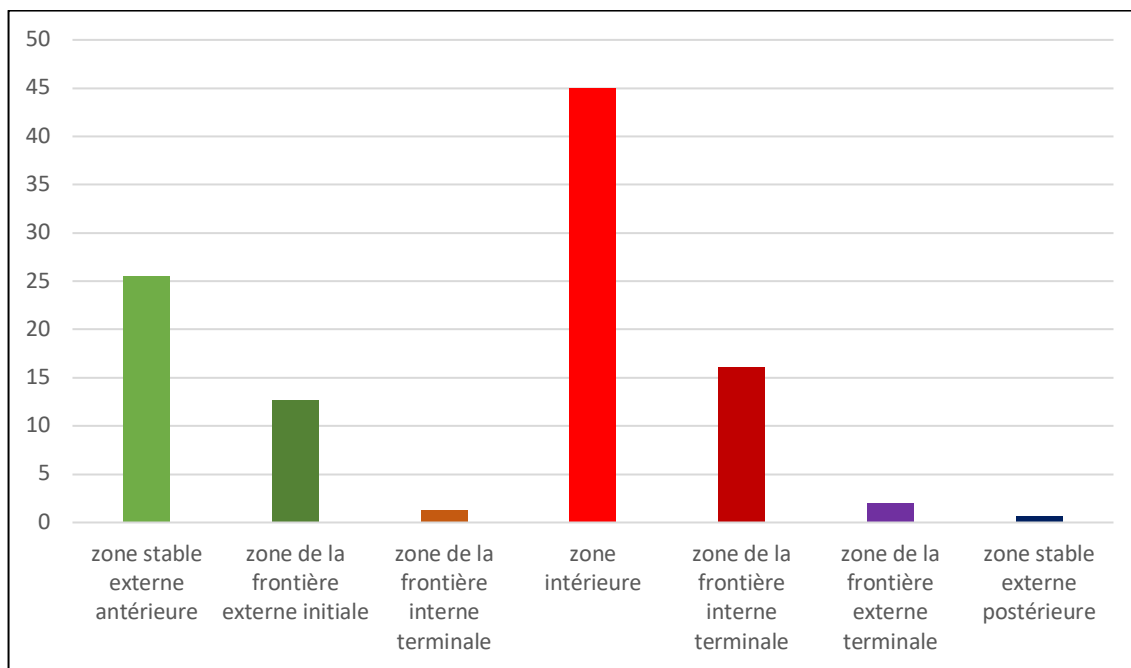


Figure 38 – zones topologiques du processus de radicalisation dans les discours institutionnels

La zone intérieure, soit le « pendant » de la radicalisation, est la plus représentée, avec 45% des 298 énoncés. La préradicalisation apparaît également de façon nette, avec 25,5% des énoncés dans la zone stable externe antérieure (lorsque les individus ne sont pas encore radicalisés), et 12,7% des énoncés dans la zone de la frontière externe initiale (lorsque les individus s'approchent de la radicalisation). Ce sont donc au total 38,2% des énoncés qui évoquent l'*avant*-processus. En revanche, la sortie du processus (le désengagement et la déradicalisation, correspondant respectivement à la zone de la frontière externe terminale et à la zone stable externe postérieure) est peu représentée, avec seulement 2% et 0,7% des énoncés (soit 2,7% des énoncés qui évoquent l'*après*-processus).

Cette schématisation offre un premier aperçu éclairant des étapes du processus (aspect statique), et de leur fréquence au sein des discours. Cependant, on peut également choisir de représenter les mécanismes de transition qui ont lieu dans le processus, selon un autre type de visualisation qui met cette fois l'accent sur les frontières épaisses de la radicalisation (aspect dynamique), [Figure 39].

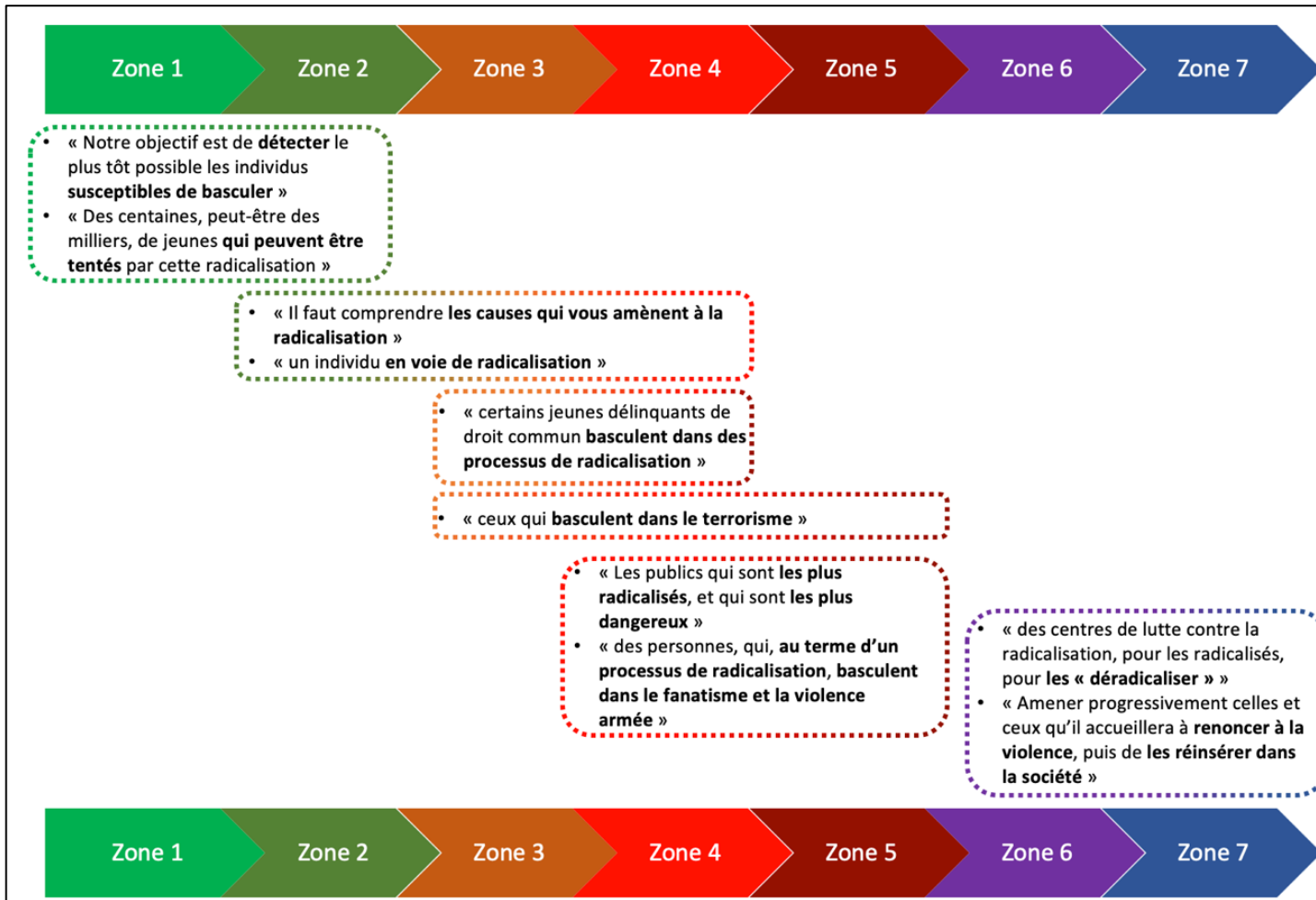


Figure 39 – Mécanismes de transitions au sein du processus de radicalisation

À travers ce graphique, on constate que les mécanismes d'entrée dans la radicalisation demeurent incertains et fluctuants. On peut être *amené* à la radicalisation, *être en voie de* radicalisation, sans que l'on connaisse réellement les transformations à l'œuvre dans ce franchissement de frontière.

Je propose désormais de développer ces représentations dynamiques de façon qualitative, en mettant la focale sur le passage des frontières épaisses qui déterminent la progression du processus de radicalisation.

4.1.2 Les « frontières épaisses » de la radicalisation

4.1.2.1 Avant la radicalisation

4.1.2.1.1 La zone stable externe antérieure : la pré-radicalisation

Depuis la mise en œuvre du plan de lutte contre les filières terroristes et la radicalisation en 2014, la « lutte » contre la radicalisation fait partie de l'agenda politique. L'État cherche à promouvoir une politique publique sous des formes neutres et dépolitisées : il s'agit d'« éviter » (15), (16) et de « prévenir » (17), (18) la radicalisation avant qu'elle n'advienne, et avec elle, la commission d'actes terroristes sur le territoire.

15) C'est donc une action globale, dans laquelle je reviens à la question que vous me posiez au début de l'émission- il y a une dimension préventive très importante : travailler avec les représentants du Culte musulman à la formation d'imams pour éviter la radicalisation dans les prisons, faire en sorte que les prisons ne soient pas un lieu de radicalisation [...] (Bernard Cazeneuve, interview sur France Culture, le 03/09/2014)

16) Cela suppose d'avoir une action avant, pendant et après le drame : Avant : protéger les personnes et les biens, éviter la radicalisation ou la mise en danger des personnes, anticiper les menaces et limiter les risques. (Juliette Méadel à Paris, le 09/01/2017)

17) La loi relative au renseignement, adoptée à une très large majorité, donne à nos services un cadre juridique et des moyens de surveillance renouvelés pour prévenir la radicalisation et empêcher que d'autres attentats ne soient commis. (Manuel Valls à Paris, le 08/09/2015)

18) Vous savez, nous travaillons depuis 2 ans, en tout cas depuis septembre 2012, à prévenir les actes terroristes, à prévenir la radicalisation violente, et nous le

faisons avec des moyens. (Christiane Taubira, interview sur Europe 1, le 26/09/2014)

Dans de nombreux extraits issus de leurs déclarations publiques, certains représentants politiques insistent sur la nécessité de « *lutter en amont* » contre « *la radicalisation* » (19), « *les dérives fanatiques* » (20) afin de « *lutter contre le terrorisme* », ou encore d'agir en amont du « *basculement fatal* » dans « *l'action terroriste* » (21).

19) *Lutter contre le terrorisme, c'est mener une action répressive, mais c'est aussi lutter en amont contre la radicalisation.* (Manuel Valls à l'Assemblée Nationale, le 19/07/2016)

20) *Enfin et c'est là un domaine d'intervention absolument décisif, lutter contre le terrorisme, c'est lutter en amont contre les dérives fanatiques, contre le phénomène de radicalisation qui précède le passage à l'acte meurtrier.* (Bernard Cazeneuve à Metz, le 12/02/2016)

21) *Ce n'est que progressivement qu'est apparue la nécessité de comprendre le processus qui amène des groupes et des personnes à basculer dans l'action terroriste, afin de pouvoir agir en amont de ce basculement fatal.* (Bernard Cazeneuve à Paris, le 12/11/2015)

Ce paradigme du basculement (21) est particulièrement fécond dans les discours étudiés. Il signale le mouvement de passage, par effet de ruption, entre la zone stable externe antérieure (avant la radicalisation, soit la préradicalisation) et la zone de la frontière interne initiale de la radicalisation. Ce mouvement est analysé par Caroline Guibet-Lafaye (2016) comme une « solution de continuité » qui efface « les logiques processuelles de radicalisation ». Nous voyons pour notre part dans les représentations discursives de ce changement d'état – de *non-radicalisé* à *radicalisé* – une « solution de ruption » d'un état antérieur stable. On ne *commence pas* à se radicaliser, on *ne s'approche pas* de la radicalisation et de la radicalité, mais on y « *bascule* » (22), (23) ou y « *tombe* » (24). Dans l'exemple (25), le locuteur Bernard Cazeneuve, assimile le basculement à un « *basculement vers la mort* », occultant les étapes postérieures à un début d'engagement radical et à un éventuel retour en arrière des acteurs.

22) *Vous l'avez bien vu à travers le témoignage des parents lorsque des jeunes, des mineurs, des adolescents qui sont parfois fragiles, qui peuvent être soumis à l'emprise de discours qui s'apparentent à des discours sectaires tombent entre les*

mains de marchands de haine, de prédicateurs, de recruteurs, il faut absolument mobiliser immédiatement les moyens qui permettent d'éviter le basculement. (Bernard Cazeneuve, interview sur France 2, le 22/04/2014).

23) *En permettant chaque jour à nos jeunes de se socialiser au sein de leur établissement scolaire, en ayant des équipes attentives aux signaux faibles qui peuvent nous alerter sur un mal être éventuel, en étudiant avec attention les indicateurs de basculement vers la radicalisation et en mettant en œuvre des stratégies collectives de prise en charge, nous pouvons participer, peut-être, à éviter ce basculement vers la radicalité.* (Najat Vallaud-Belkacem à Paris, le 12/11/2015)

24) *[...] une cellule qui au niveau préfectoral se met en place pour suivre la situation de **cet élève**, pour voir quelle est la situation de sa famille – enfin aller vérifier qu'il n'y ait pas d'effets graves derrière – et en tout état de cause un suivi de sa scolarité qui est adaptée pour justement l'accompagner de beaucoup plus près pour éviter qu'il ne tombe dans la radicalisation.* (Najat Vallaud-Belkacem, interview sur RFI, le 23/03/2016)

25) *Il faut éviter que ce basculement ait lieu, car c'est un basculement vers la mort.* (Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 13/05/2014).

Il s'agit donc pour les pouvoirs publics d'« anticiper » (26) la radicalisation et d'agir « en amont » (27). Lorsque le processus de radicalisation est enclenché, il s'agit « en aval » de le « combattre » (27).

26) *Dernier point, qui est souvent passé sous silence, la mission de la DPSD est aussi d'aider le commandement à anticiper ces phénomènes de radicalisation, à les identifier, à les percevoir et à partager ses interrogations auprès des cadres de l'armée.* (Jean-Yves Le Drian à l'Assemblée Nationale, le 10/02/2015).

27) *Le plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART) établit une stratégie globale : elle agit à la fois en amont, pour prévenir, détecter, traquer la radicalisation, et en aval, pour la combattre.* (Manuel Valls, conférence de presse à Paris, le 09/05/2016)

4.1.2.1.2 La zone de la frontière externe initiale

Certains énoncés mettent en évidence les actions effectuées par l'individu, qui *n'est pas encore dans*, mais qui *s'approche* d'un processus de radicalisation qui serait détectable par le biais de « *signes avant-coureurs* » (28). Dans l'extrait (29) est pointée l'importance du médium des réseaux sociaux (lecture de contenus, activités relationnelles en ligne) qui influe de façon croissante (« *une personne qui commence [...] va recevoir [...] de plus en plus* ») sur l'engagement « par défaut » de l'individu :

« tout engagement réalisé sans que l'acteur en ait conscience [...] [et qui] survient au travers d'une série d'actes dont aucun n'est capital » (Becker 1960). Cette explication d'entrée dans la radicalisation par un moyen, focalise ici l'attention sur les techniques et non sur les raisons d'agir de l'individu.

28) *L'école a donc un rôle à jouer dans la détection en amont des signes avant-coureurs d'un processus de radicalisation et elle entend l'assumer pleinement. (Najat Vallaud-Belkacem à Paris, le 04/11/2015)*

29) *Or nous avons observé un phénomène de radicalisation en ligne du fait de l'enfermement algorithmique. **Une personne qui commence à rechercher un certain type de contenu en ligne, notamment sur un réseau social, va recevoir des notifications ou des recommandations, des suggestions, de lectures ou d'amis qui sont de plus en plus liées ce sujet [...]** (Axelle Lemaire à Bruxelles, le 26/05/2016)*

Le sentiment d'isolement des acteurs est également évoqué comme risque de franchissement de la frontière externe initiale (30).

30) *Lorsqu'**un jeune** se sent perdu, nous ne pouvons rester sans rien faire. Car c'est justement lorsqu'il remet en cause sa place dans la société qu'il risque d'entrer dans la radicalisation. (Myriam El Khomri à Paris, le 12/11/2015)*

L'influence d'autres acteurs et lieux de sociabilité, notamment en prison (31), ou encore dans le cadre de la fonction publique (32) est également invoquée comme explication du glissement de la zone stable externe antérieure à la radicalisation. Bien qu'ils ne soient pas directement mentionnés, le syntagme nominal « *des lieux de culte* » en (33), suggère la présence de musulmans porteurs « *d'idées et théories susceptibles d'enclencher chez des personnes un processus de radicalisation* ».

31) *La promiscuité dans les prisons permet à **certains détenus déjà radicalisés** d'exercer une pression et une influence sur des personnes fragiles afin de les emmener sur la voie de la radicalisation. (Christiane Taubira et Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 13/01/2016)*

32) *Nous devons aussi élargir notre réflexion, et envisager de pouvoir écarter de ses fonctions **un agent en contact avec des publics** sur lesquels il est susceptible d'avoir une influence, et dont le comportement porte atteinte aux obligations de neutralité, de respect du principe de laïcité, voire comporte des risques d'engagement dans un processus de radicalisation. (Edouard Philippe à Lille, le 23/02/2018)*

33) *En effet, il peut exister des lieux de culte – certains d'entre-vous peuvent en connaître – où en apparence le discours est très lisse, de sorte qu'ils n'entrent pas*

dans la définition de provocation à la violence, à la commission d'actes de terrorisme, mais où il est tout de même fait référence à des idées et des théories susceptibles d'enclencher chez des personnes un processus de radicalisation. (Gérard Collomb à l'Assemblée Nationale, le 25/09/2017)

S'approcher de la borne initiale de la radicalisation, c'est également *s'éloigner* de l'état qui lui est antérieur, auquel sont associées les valeurs de la République dans l'exemple (34). C'est aussi rompre avec certaines habitudes, de l'ordre de l'apparence physique ou de l'alimentation (35). On retrouve ici certains des éléments du « référentiel des indicateurs du basculement » édité par le Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (SG-CIPDR) qui fournit des recommandations pour « détecter » ceux qui ne sont pas encore radicalisés, mais « *sur le point de basculer* » (36) ou « *qui vont se radicaliser* » (37).

34) Nous devons ramener vers la République tous ceux qui s'en éloignent. (Manuel Valls au Sénat, le 20/07/2016)

35) Elles savent repérer les petits signes de radicalisation. Quand une jeune fille cesse de prendre soin de son apparence physique, quand les habitudes alimentaires se mettent à changer très vite, elles sont en situation de dire aux parents, aux autres : « Attention, là il faut réagir ». (Laurence Rossignol, interview sur France 2, le 24/12/2015)

36) C'est aussi de détecter suffisamment tôt ceux qui, notamment, par le biais d'Internet, des réseaux sociaux, sont sur le point de basculer dans le jihadisme. (Manuel Valls à Paris, le 26/08/2015)

37) [...] nous avons des personnes qui rentrent comme terroristes islamistes, repérés comme tels et puis **d'autres qui sont des détenus de droit commun et qui vont se radicaliser.** (Nicole Belloubet, interview sur France Culture, le 16/04/2018)

4.1.2.2 Pendant la radicalisation

4.1.2.2.1 La zone de la frontière interne initiale

Le franchissement de la frontière épaisse, et par conséquent l'entrée dans le processus de radicalisation, se manifeste par l'apparition de « signaux » (38) sensés alerter les familles des jeunes « *qui se radicalisent* » (39), qui rentrent (40) dans un processus de radicalisation. L'extrait (39), évoque « *la menace potentielle* » que représentent des jeunes « *qui n'ont pas encore franchi le pas, mais qui se*

radicalisent », décrivant ainsi le mouvement de glissement entre la zone de la frontière externe initiale de pré-radicalisation et la zone de la frontière interne initiale de la radicalisation. Dans l'énoncé (41), des « *individus [...] franchissent le pas et basculent alors dans le djihadisme* » : le mouvement décrit cette fois un glissement entre le début du processus de radicalisation (la zone de la frontière interne initiale) qui entraîne de façon automatique la borne terminale du processus : « *le djihadisme* ».

38) *Mais nous avons absolument besoin d'aider les familles. Parce qu'il y a des signaux qui apparaissent. Donc, nous avons créé des centres, vous le savez, des centres d'information et de soutien. (François Hollande, interview sur France 2, le 14/04/2016)*

39) *La menace potentielle celle-là, ce sont aussi ces jeunes, filles et garçons, qui n'ont pas encore franchi le pas, mais qui se radicalisent, fascinés par cette idéologie de mort, magnifiant la violence, niant les consciences, et se nourrissant souvent d'un antisémitisme virulent. (Manuel Valls à l'Assemblée Nationale, le 05/02/2016)*

40) *C'est le travail de la police, sous l'autorité de la justice, de savoir pourquoi **Mohamed Merah** est rentré dans ce processus de radicalisation. (Manuel Valls, interview sur RMC, le 05/02/2013)*

41) *C'est là, aussi, mais bien sûr pas seulement, que sur fond de trafics, de délinquance, d'une forme de désespoir, naissent et grandissent les phénomènes de radicalisation, alimentés par les fanatismes religieux, les prédicateurs de haine, le salafisme, qui veulent imposer leur ordre et distillent leur détestation de la République et de nos valeurs. Certains individus plus ou moins jeunes franchissent le pas et basculent alors dans le djihadisme. (Manuel Valls à Vaulx-en-Velin, le 13/04/2016)*

Ce passage de la première frontière épaisse du processus peut être concomitant à une conversion rapide à l'islam (42), d'individus provenant de différents milieux sociaux et confessions religieuses, entraînant simultanément un projet d'attentat sur le territoire français, ou de départ vers l'Irak ou la Syrie. Le franchissement de la frontière épaisse peut également être dû à une action agentive externe d'« enrôlement » sur Internet qui entraîne un basculement : « *Il y a d'abord un processus d'enrôlement* » (43).

42) *Nous constatons également une grande disparité au niveau des milieux sociaux, que le rapport familial à la religion est divers puisque nous savons qu'il y a des familles athées, des familles catholiques, des familles protestantes, où des jeunes sont rapidement convertis et passent rapidement à l'acte ou passent rapidement*

dans le processus actif de départ et d'action. (Christiane Taubira à Paris, le 12/11/2015)

43) *Il y a d'abord un processus d'enrôlement qu'il faut pointer et qualifier, 90 % de ceux qui basculent, basculent par le biais d'internet. (Bernard Cazeneuve, interview sur France 2, le 18/11/2014)*

4.1.2.2.2 La zone intérieure : la radicalisation

Le processus de radicalisation, lorsqu'il est enclenché, déploie une zone intérieure dont la temporalité est signifiée au moyen de marqueurs tels que « *tout au long* » (44) ou « *en* » (45).

44) *Cette mobilisation doit permettre d'intervenir tout au long du processus que constitue la radicalisation. (Patrick Kanner à Paris, le 12/11/2015)*

45) *Nous connaissons d'ailleurs parfaitement la situation de ces personnes, celles qui sont très radicalisées sont isolées, celles qui sont en processus de radicalisation sont isolées dans un lieu dédié. (Christiane Taubira à l'Assemblée Nationale, le 24/03/2015)*

Il s'agit pour les autorités d'arrêter le processus de glissement de la zone intérieure à la zone de la frontière interne terminale de la radicalisation (la radicalisation violente) des « *cibles radicalisées [...] sur le point de basculer* » (46), ou qui pourraient « *demain se radicaliser totalement* » (47), l'adverbe *totalement* traduisant une perception irréversible du processus.

46) *Repérer les cibles radicalisées, mesurer leur dangerosité, comprendre la manière dont les filières s'organisent sont des préalables pour les neutraliser. C'est aussi la condition d'une prise en charge adaptée des personnes sur le point de basculer. (Manuel Valls, conférence de presse à Paris, le 09/05/2016)*

47) *Si vous voulez c'est un certain nombre de personnes dont on soupçonnait qu'elles puissent demain se radicaliser totalement (Gérard Collomb, interview sur RTL, le 31/10/2017)*

Les individus dont la radicalisation est connue et qui semblent se rapprocher de la frontière intérieure de la radicalisation violente sont davantage soupçonnés de pouvoir « *passer à l'acte* » (48), (49), (50), syntagme euphémisant de « *commettre un attentat* » (51). L'imminence du passage à l'acte peut être détectée sur la base de « *signaux faibles* » (52), notamment « *dans le cadre du travail* », même lorsqu'aucun processus de radicalisation n'est connu.

- 48) *N'oublions pas, enfin, qu'en décembre dernier, c'est notamment à Tours et ici même, à Orléans, que nos services ont neutralisé **des djihadistes liés à DAESH**, dont nous savons qu'ils étaient alors sur le point de passer à l'acte. (Bernard Cazeneuve à Orléans, le 15/04/2016)*
- 49) *Se priver de l'opportunité de surveiller **un individu** dont tout laisse à penser qu'il est sur le point de passer à l'acte ? (Gérard Collomb à l'Assemblée Nationale, le 25/09/2017)*
- 50) *Nous autoriserons les mesures de surveillance d'**individus** dont tout laisse à penser qu'ils sont sur le point de passer à l'acte. (Gérard Collomb à l'Assemblée Nationale, le 26/09/2017)*
- 51) *Un mot sur la prison de Fresnes, grâce à la DGSI, **deux hommes de 22 et 28 ans connus pour leur radicalisation** étaient sur le point de commettre un attentat à leur sortie. (Question de la journaliste Caroline Roux à Christophe Castaner, le 10/10/2017)*
- 52) *[...] c'est aussi dans le cadre de travail que l'on peut déceler **des individus** sur le point de passer à l'acte. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, je vous invite à engager des programmes de formation de vos hauts cadres mais aussi de vos managers de proximité, à la détection des signaux faibles qui peuvent indiquer l'imminence d'un passage à l'acte. (Gérard Collomb à Paris, le 19/12/2017)*

4.1.2.2.3 La zone de la frontière interne terminale : la radicalisation violente

« *Déjà radicalisés* » (53), (54) lorsqu'ils arrivent au bout de la zone intérieure de la radicalisation, les acteurs sont jugés beaucoup plus dangereux, « *au point* » qu'ils puissent commettre des actes terroristes sur le territoire, ou se rendre sur les théâtres d'opérations (55). Ces « *ennemis entraînés là-bas et renvoyés ici avec un projet de mort* » (56) représentent la figure de « *l'ennemi intérieur* » (57) « *définitivement* » détourné des valeurs de la République Française (58). D'une menace exogène, le risque de « *passage à l'acte* » devient endogène, comme l'illustrent les extraits (59) et (60). L'étendue temporelle (et donc la frontière) qui sépare la radicalisation de la radicalisation violente est parfois quasi-inexistante : « *individus qui [...] se radicalisent de manière soudaine avant finalement de passer à l'acte* » (59).

- 53) *Le gouvernement a aussi agi pour prévenir la radicalisation et pour traiter le cas des **milliers de jeunes Français** qui se sont déjà radicalisés. (Bernard Cazeneuve à Paris, le 21/03/2017)*

- 54) *La promiscuité dans les prisons permet à **certains détenus déjà radicalisés** d'exercer une pression et une influence sur **des personnes fragiles** afin de les emmener sur la voie de la radicalisation. (Sylviane Alaux à l'Assemblée Nationale, le 13/01/2016)*
- 55) *Avant même que notre pays ne soit touché par les attentats en 2015, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse d'analyser les mécanismes qui conduisent de jeunes gens à se radicaliser au point de commettre de tels actes sur le territoire, pour certains, ou de se rendre sur les théâtres d'opérations, pour d'autres, notamment en Syrie ou en Irak. (Michel Dagbert au Sénat, le 13/12/2017)*
- 56) *Au sein de cette armée, se distinguent des « foreign fighters » en nombre encore croissant à l'heure où je vous parle, notamment **des citoyens français qui se radicalisent jusqu'à devenir des ennemis entraînés là-bas et renvoyés ici avec un projet de mort**. (Jean-Yves Le Drian à Paris, le 01/12/2015)*
- 57) *Il y a aussi **des « ennemis intérieurs »** qui sont le résultat de processus de radicalisation mêlant délinquance, trafics de drogue, périodes de détention, passage dans les terrains d'entraînement au djihad à l'étranger et dont le point commun est la haine de nos valeurs et un antisémitisme virulent. (Manuel Valls à Bruxelles, le 25/02/2013)*
- 58) *Comment dès lors, **ceux qui refusent définitivement nos valeurs, qui les combattent, en s'engageant dans une armée de terroristes pour nous briser, peuvent-ils rester Français ?** (Manuel Valls, vœux au gouvernement à l'issue du Conseil des ministres, au Palais de l'Élysée, le 04/01/2016)*
- 59) *Je l'ai souvent rappelé : la menace a aujourd'hui changé de nature. Hier exogène, avec des attaques fomentées depuis les théâtres de guerre étrangers, elle est aujourd'hui endogène, œuvre d'**individus qui, isolés ou en petit groupe, se radicalisent de manière soudaine avant finalement de passer à l'acte**. (Gérard Collomb à Paris, le 03/01/2018)*
- 60) *Pour juguler une menace désormais endogène, issue d'**individus** qui, comme à Trèbes, comme dans le 2^e arrondissement de Paris, se radicalisent de manière soudaine avant de passer à l'acte, nous avons besoin d'opérer, parmi les forces de sécurité intérieure, un changement profond de culture. (Gérard Collomb à Melun, le 28/06/2018)*

Les portées du processus de radicalisation ne sont pas décrites en termes homogènes : en (61), il conduit au « terrorisme », en (62) à des « extrémités », dont la teneur n'est pas spécifiée. Dans l'extrait (63), ce sont les « dérives fanatiques » qui peuvent « déboucher sur un passage à l'acte terroriste », tandis que l'exemple (64) présente « le fanatisme et la violence armée » comme des issues de la zone intérieure de la radicalisation.

- 61) *Pour être efficace, la réponse doit être globale, à l'extérieur des frontières où nos forces armées sont et continueront à être engagées aux côtés de la coalition internationale et sur le territoire national où les phénomènes de radicalisation conduisent au terrorisme. (Jean-Yves Le Drian et Christiane Taubira, Conseil des ministres, le 14/01/2015)*
- 62) *Évoquant le processus de radicalisation qui a conduit son mari à de telles extrémités, elle a déclaré : « Tout s'est fait sur Internet. Il passait ses journées à regarder des vidéos du groupe Front Al-Nosra, à s'isoler, à être en rupture et à ne côtoyer que des gens qui lui ressemblent. » (Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 15/09/2014)*
- 63) *Si nous avons renforcé nos capacités de répression et d'intervention, si notre arsenal antiterroriste n'a cessé de monter en puissance, nous avons parallèlement développé un dispositif de prévention de la radicalisation violente qui nous permet d'intervenir en amont des dérives fanatiques susceptibles de déboucher sur un passage à l'acte terroriste. (Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 07/03/2016)*
- 64) *Or, aujourd'hui, nous constatons que le risque provient de **personnes qui sont nées ou qui ont grandi parmi nous** et qui, au terme d'un processus de radicalisation, tombent dans le fanatisme et la violence armée. (Bernard Cazeneuve à Paris, le 12/11/2015)*

4.1.2.3 Après la radicalisation

4.1.2.3.1 La zone de la frontière externe terminale : le désengagement

Le processus de radicalisation peut être suspendu durant son cours, pour des acteurs « *pas encore totalement enkystés dans une radicalisation* » (65), ou au contraire « *enfermés* » dans un processus dont il s'agit de les extraire (66), en les entraînant « *dans un processus de désengagement* » (67). Ces individus déjà radicalisés, mais dont le degré de détermination, de prosélytisme et de violence (68) est jugé moindre, peuvent être pris en charge dans le cadre d'un processus de désengagement, dont l'efficacité est jugée « *réelle* », notamment pour « *des personnes ayant été modérément engagées* » (69).

- 65) *Et puis pour **ceux qui ne sont pas encore totalement enkystés dans une radicalisation** et dont nous pensons que nous pouvons **les sortir du processus**, ils resteront dans les établissements de la détention. (Jean-Jacques Urvoas, interview sur BFMTV/RMC, le 26/10/2016)*

- 66) *Une priorité se dégage : accompagner les familles qui sont souvent démunies pour protéger **leurs enfants** et surtout **les** extraire des processus de radicalisation dans lesquels, de manière plus ou moins visibles, ils sont enfermés. (Manuel Valls à Paris, le 29/04/2015)*
- 67) *Au-delà de l'aspect judiciaire, nous devons prévoir un accompagnement spécifique des **mineurs** pour **les** entraîner dans un processus de désengagement. (Gérard Collomb, interview dans Le Figaro, le 21/06/2017)*
- 68) ***Ceux** qui sont moins déterminés, moins prosélytes, moins violents, mais tout aussi radicalisés, feront l'objet de processus de prise en charge personnelle dans vingt-sept établissements. (Jean-Jacques Urvoas à l'Assemblée Nationale, le 26/10/2016)*
- 69) *L'efficacité des dispositifs de désengagement est, à ce stade, réelle, en tout cas pour **des personnes** ayant été modérément engagées, si je puis dire, dans un processus de violence. (Nicole Belloubet au Sénat, le 13/12/2017)*

4.1.2.3.2 La zone stable externe postérieure : la déradicalisation

La déradicalisation, contenue dans la zone stable externe postérieure du SRQT, est contingente au désengagement radical. Ce qui est entendu dans ce terme (antonyme de *radicalisation*) est le processus par lequel l'individu sort définitivement de l'engagement radical.

Dans le contexte étudié, le regard est davantage porté sur la problématique du risque d'attentats terroristes et des moyens mis en place pour les prévenir. La déradicalisation est par conséquent peu présente, bien qu'attestée (70), notamment par le syntagme « *renoncer à la violence* » (71).

- 70) *Non, non, je ne parle pas des centres de lutte contre la radicalisation, pour **les radicalisés**, pour les « déradicaliser ». (François Hollande, interview sur France 2, le 14/04/2016)*
- 71) *Il aura pour objectif, de façon très encadrée, d'amener progressivement celles et ceux qu'il accueillera à renoncer à la violence, puis de les réinsérer dans la société. (Bernard Cazeneuve à Rennes, le 23/05/2015)*

4.2 Étude des discours du travail social

Tout comme le corpus de discours institutionnels, le corpus d'entretiens avec les éducateurs de prévention spécialisée a été sondé selon les principes de la textométrie.

1062 énoncés contenant un verbe porteur d'aspectualité ont été extraits, mais très peu se sont avérés pertinents pour l'étude des représentations processuelles de la radicalisation. En effet, ces énoncés renvoient peu à une prise en charge individuelle et au point de vue de l'énonciateur en ce qui concerne les étapes et les dynamiques processuelles de la radicalisation.

Ce faible nombre d'énoncés pertinents ne semble pas assez fiable pour livrer des conclusions statistiques. Pour cette raison j'ai privilégié dans cette section une approche qui place la focale sur des configurations discursives saillantes. Pour cela l'exploration du corpus a été enrichie de requêtes à partir de marqueurs lexicaux typiques de la progression et de la temporalité : *étape, moment, du jour au lendemain, en cours de, en voie de, en situation de...*

4.2.1 Expression de la durée de réalisation du processus

La présence récurrente de marqueurs temporels – « *en une semaine* » (72), « *un certain temps* »... (74) – montre l'importance, pour les acteurs du travail social, d'appréhender le processus dans sa durée effective. Cette représentation touche à la notion d'accomplissement du processus, ici envisagé dans sa réalisation totale (à l'exclusion des zones externes postérieures au processus) : de la préradicalisation (zone stable externe postérieure) à la radicalisation violente (zone de frontière interne terminale).

Cette focalisation doit être rapportée à l'exigence d'action exercée sur la prévention spécialisée, sommée de repérer et de signaler des cas potentiels ou avérés de radicalisation. J'ai montré dans le chapitre précédent les difficultés d'appropriation par les éducateurs du référent RADICALISATION et de ses propriétés définitoires. Sans

surprise, on constate ici encore que les professionnels sont à la recherche d'une cohérence entre des explications sur la durée du processus entendues dans les médias – « *j'entends souvent dans les médias que on arrive à s` radicaliser entre guillemets en une semaine* » (72) – et leurs propres représentations et observations empiriques : « *une personne va pas devenir radicalisée du jour au lendemain* » (72), « *c'est très rare que tu rencontres un jeune et que le lendemain il devienne radicalisé* » (73).

Dans l'extrait (74), un éducateur pointe ainsi ce qui s'apparente pour lui à de la discordance dans un discours d'autorité jugé changeant. Le processus lui a d'abord été décrit comme un phénomène long, puis comme quelque chose pouvant s'accomplir de façon extrêmement rapide : « *à un moment donné [...] c'était quelque chose qui se faisait dans le temps dans la durée [...] du jour au lendemain on te parle de radicalisation express* » ; « *c'est c'est rapide c'est c'est lent c'est un processus lent et le lendemain on te dit c'est quelque chose d'express* ». Dans le cas présent, ce qui est perçu comme contradictoire brouille la compréhension du paradigme processuel : « *y a une espèce d'antagonisme qui pour moi qui tient pas* ».

72) *une personne va pas devenir radicalisée du jour au lendemain même si après j'entends souvent dans les médias que on arrive à s` radicaliser entre guillemets en une semaine moi c'est pas mon point de vue (EducH)*

73) *c'est très rare que tu rencontres un jeune et que le lendemain il devienne radicalisé*

74) *à un moment donné on parlait de processus de radicalisation c'était quelque chose qui se faisait dans le temps dans la durée qu` i fallait vraiment du un certain temps du jour au lendemain on te parle de radicalisation express donc du coup c'est euh moi j'ai l'impression qu'on qu'on se foutait d` la gueule du du monde quelque part hein j` lui dis mais on peut pas s` dire qu` oui c'est c'est rapide c'est c'est lent c'est un processus lent et le lendemain on te dit c'est quelque chose d'express donc y a rien que là déjà y a y a une espèce d'antagonisme qui pour moi qui tient pas (EducF)*

4.2.2 Passer de l'état « non-radicalisé » à l'état « radicalisé » : un « moment » décisif ?

Outre la rapidité d'accomplissement du processus, les éducateurs s'interrogent sur les étapes constitutives du processus de radicalisation, et particulièrement sur

le passage de l'état « non radicalisé » (zone stable externe antérieure) à l'état « radicalisé » (zone intérieure).

À de nombreuses reprises, ce passage (tel qu'il est représenté en discours) est contenu dans un « *moment* » décisif, dans lequel opèrent des transformations significatives de l'engagement radical. Dans cette configuration, le franchissement de la frontière épaisse, soit le passage de la frontière externe initiale (*ne pas être encore, s'approcher*) et de la frontière interne initiale (*être déjà dans, atteindre à partir de l'extérieur*), n'apparaît pas. Tout se passe comme si les individus progressaient directement de la zone stable externe antérieure (la pré-radicalisation) à la zone intérieure (la radicalisation).

Pour les travailleurs sociaux, l'identification de ce moment est essentielle et suscite, à dessein, leur interrogation : « *pourquoi à ce moment-là les jeunes euh se radicalisent* » (75) ; « *à partir de quel moment on peut parler de radicalisation* » (76) ; « *à quel moment ce jeune homme a basculé* » (79). Il s'agit pour les éducateurs de comprendre, d'un point de vue causal, quels sont les événements ou facteurs déterminants dans l'enclenchement du processus : « *il devait avoir quelque chose un événement ou quelque chose qui s'est passé à ce moment-là* » (77) ; « *y a quelque chose qui s'est passé dans leur vie [...] si on arrive à comprendre ce qui s'est passé à ce moment-là ça peut nous permettre en fait de comprendre* » (81). J'identifierai plus précisément ces facteurs causaux dans le chapitre 8.

75) *j'en sais rien moi de ce qui comment ça arrive co- qu'est-ce qui se passe à quel moment pourquoi à ce moment-là les jeunes euh se radicalisent (EducE)*

76) *à partir de quel moment on peut parler de radicalisation (EduG)*

77) *il devait avoir quelque chose un événement ou quelque chose qui s'est passé à ce moment-là qui a fait en sorte que ben on arrive à basculer vers l'autre côté (EducH)*

78) *forcément qu'**un gamin** qui a rien qui tout seul dans un quartier qui est rejeté de tout le monde forcément à un moment donné il va trouver euh l'appel d'un gourou qui va mais ça peut être dans d'autres groupes de terroristes hein (EducC)*

79) *moi en tout cas en tant qu'éducateur moi je peux accompagner ce jeune dans ses démarches euh euh d'essayer de comprendre en fait pourquoi i' qu'est-ce que à*

quel moment il à quel moment ce jeune homme a basculé en fait en tout cas en tant que professionnel (EducH)

80) *on a vu beaucoup d`jeunes à un moment donné`fin beaucoup (.) on a vu **pas mal de jeunes à un moment donné (.) qui se sont laissés prendre (.) par ce discours (.) rigoriste (.) euh on a vu des jeunes qui du jour au lendemain voulaient plus t- voulaient plus tendre la main à not`collègue (EducI)***

81) *moi je pense que **les gens qui qui tombent dans la radicalisation c'est des personnes** qui moi je pense que à ce- à cette période de leur vie y a quelque chose qui s'est passé dans leur vie et et si on arrive à comprendre c`qui s'est passé à ce moment-là ça peut nous permettre en fait de comprendre (EducH)*

4.2.3 Des changements comportementaux « du jour au lendemain »

Si aucun des éducateurs interrogés dans le cadre de l'enquête n'a rencontré de situations de radicalisation ayant mené à la commission d'actes illégaux, certains d'entre eux ont constaté des changements de comportements chez les jeunes dont ils assurent le suivi. Pour un éducateur en particulier (EducI), ces changements d'ordre comportemental et discursif arrivent « du jour au lendemain ». La locution adverbiale revient à plusieurs reprises dans le discours de ce locuteur et d'une autre éducatrice, qui constatent des changements brusques sur le plan des attitudes : « on a vu des jeunes qui du jour au lendemain voulaient plus t- voulaient plus tendre la main à not`collègue » (82); « on a un jeune par exemple à un moment donné euh (.) du jour au lendemain euh ben [...] il veut plus parler anglais » (83), « du jour au lendemain c'est jilbab » (85), « du jour au lendemain [...] il va plus au bistrot et il va à la mosquée » (86).

82) *on a vu **des jeunes qui du jour au lendemain voulaient plus t- voulaient plus tendre la main à not`collègue (.) tu vois (.) euh qui d'un point vestimentaire ont (.) ont changé du tout au tout (.) qui avaient des jog` (.) des joggings machins euh tu vois liverpool j`t'en passe et des meilleures manchester united`fin tu vois le (.) qui étaient (.) avec les dress codes de des des jeunes de la rue quoi (.) et du jour au lendemain boum c'est fini c'est euh le le le pantalon qui r`monte tu vois (EducI)***

83) *on avait **des jeunes on a un jeune par exemple à un moment donné euh (.) du jour au lendemain euh ben il veut plus en anglais il veut plus parler anglais (.) euh i` dès qu'i` passe devant un drapeau américain ou euh i` tourne la tête euh plus d`coca-cola plus rien (EducI)***

- 84) *tout à coup on apprend qu' **ce jeune** avec qui on allait au ski avant qui était qui avait les mêmes dress-codes que les autres na na na bon on l'a vu du jour au lendemain aller du côté du salafisme okay très bien pourquoi pas euh euh c'est lui ouais auquel je faisais référence euh tout à l'heure en disant qu' du jour au lendemain il a p`u voulu serrer la la main d` la collègue (EducI)*
- 85) *tout à coup < **prénomF** > se se (.) se radicalise (.) euh se radicalise le terme est pas (.) pour autant pour autant c'était l` terme qu'on qu'on avait employé à l'époque (.) a en tous les cas elle rentre dans une pratique rigoriste du jour au lendemain c'est jilbab euh (.) c'est euh voilà (.) donc du coup euh (.) et puis surtout euh une vie euh (.) une vie par procuration sur internet quoi (.) une fille qui sort p`u du tout d` chez elle même p`u d` sa chambre (EducI)*
- 86) *cette femme elle dit à ses enfants elle dit <prénom> va chercher ton frère il est au bistrot j'en ai marre <prénom> va chercher ton frère amène le au pôle emploi <prénom> va chercher ton et du jour au lendemain son le petit frère et ben il va plus au bistrot et il va à la mosquée mais il va à la mosquée pour prier cinq fois je parle que de la mosquée j` parle même pas de radicalisation là hein mais il va trop à la mosquée (EducC)*

Conclusion du chapitre

Au terme de l'étude qui vient d'être livrée, plusieurs constats peuvent être dressés. La radicalisation est un processus social dont la composition (étapes, frontières et mécanismes de transition entre étapes) peut être décrite au moyen de marqueurs linguistiques typiques de la progression et du franchissement, mais aussi de marqueurs plus statiques. On peut en effet décrire un processus en choisissant notamment :

- d'en pointer une zone topologique précise
- de décrire le mécanisme de transition entre deux ou plusieurs de ses étapes
- d'évoquer la globalité de son déroulement interne
- d'en parler en tant qu'il est accompli ou inaccompli

Sur le plan pragmatique, les représentations statiques analysées dans l'étude pointent ainsi la possibilité de rendre compte d'une ou plusieurs zone(s) topologique(s) du processus de radicalisation, sans en évoquer le déroulement du début à la fin (voire l'après). La parole institutionnelle focalise ainsi plus particulièrement sur la zone intérieure de la radicalisation, et ses zones antérieures, au détriment des zones caractéristiques de l'après-radicalisation. Si le modèle séquentiel de Sommier (2012) inclut des étapes de désengagement et de déradicalisation postérieures à la radicalisation effective, force est de constater que les discours politiques qui composent le corpus d'observation représentent le passage à l'acte comme l'effet final d'un processus dont les étapes demeurent sous-déterminées.

[...] aujourd'hui, nous constatons que le risque provient de personnes qui sont nées ou qui ont grandi parmi nous et qui, au terme d'un processus de radicalisation, tombent dans le fanatisme et la violence armée. (Bernard Cazeneuve à Paris, le 12/11/2015)

Au moment des déclarations publiques étudiées (2013 à 2018), les représentants politiques cherchent avant tout à *déceler, détecter* des signaux jugés potentiellement

significatifs d'un risque de début de processus, dans l'objectif de *prévenir* ces derniers.

De leur côté, les éducateurs de rue n'expriment pas comment agissent, à leur connaissance, les mécanismes de transitions entre les différentes étapes du processus. Ce qui importe n'est pas tant de savoir « à quel stade de radicalisation » les jeunes rencontrés se trouvent, que de parvenir à construire une relation éducative avec eux, avant qu'ils n'entrent dans le processus : « *le plus important c'est d'arriver à les rencontrer en fait euh avant qu'ils basculent vraiment dans l'autre côté dans l'e- dans l'extrême* ».

je pense qu'en fait tous ces jeunes qu'on dit radicalisés ou pas radicalisés après à quel stade de radicalisation (inaud.) à quel stade à quel stade de radicalisation ils sont moi je pense après le plus important c'est d'arriver à les rencontrer en fait euh avant qu'ils basculent vraiment dans l'autre côté dans l'e- dans l'extrême en fait ça veut dire si on arrive à l'a- à l'accrocher ce jeune au tout début moi je pense c'est plus facile en fait de faire un travail avec eux (EducH)

La focale est placée sur le *moment* détectable du processus. Les éducateurs cherchent à comprendre pourquoi et comment des adolescents et de jeunes adultes se radicalisent, afin d'adapter leurs pratiques de suivi. Plus que l'expression des étapes du processus, c'est l'expression des causes qui émerge de l'étude des entretiens, en particulier lorsque les travailleurs sociaux observent des changements brutaux de comportement. Dès lors, ce constat ouvre la voie à l'approfondissement de l'étude des schèmes causaux, question que j'aborderai en détails dans le prochain chapitre.

Synthèse du chapitre

- La radicalisation est un concept intrinsèquement processuel, dont les perceptions sociales sont multiples.
- En tant que processus, la radicalisation possède une temporalité sous-jacente et des étapes contenues dans un avant, un pendant et un après : préradicalisation, radicalisation, radicalisation violente, désengagement, déradicalisation (Sommier 2012).
- L'étude propose un modèle d'inspiration topologique pour appréhender les manifestations linguistiques des processus sociaux : le Schème des Représentations Quasi-Topologiques (Desclés 2012).
 - Ce modèle permet d'analyser les étapes des processus, telles qu'elles sont abordées en discours, mais également les dynamiques de passage entre ces étapes, modélisées par la notion de frontière épaisse.

Principaux résultats de l'étude :

- Les discours institutionnels mettent en avant les étapes antérieures à la radicalisation : il s'agit avant tout de la *déceler*, la *détecter*, la *prévenir* avant qu'elle n'advienne, dans un contexte de risque jugé accru pour la société. Pour l'exécutif, le passage à l'acte est représenté comme l'aboutissement final du processus de radicalisation, dont les étapes ne sont pas clairement définies.
- Les éducateurs de prévention spécialisée ne restituent pas les mécanismes de transition entre les étapes du processus. Ils s'inquiètent davantage de savoir s'il existe un moment décisif, potentiellement détectable, qui leur indiquerait qu'un adolescent commence à se radicaliser. La temporalité du processus est également une variable importante pour ces professionnels qui cherchent à appréhender la radicalisation dans sa durée effective.

Chapitre 8

Les représentations causales de la radicalisation

Introduction

En tant que processus menant (dans certains cas) à la violence, la radicalisation fait « intervenir des mécanismes multiples d'implication (cognitif, relationnel, de socialisation, psychologique) » (Crettiez 2016 : 712). Ces mécanismes touchent à la fois aux choix individuels des individus, mais également aux causes structurelles jugées responsables de leur engagement (ségrégation économique, marginalisation politique, influence d'organisations déjà constituées...).

Sans méconnaître ni sous-estimer la complexité et la diversité des phénomènes en jeu, les discours institutionnels choisissent typiquement de sélectionner certains facteurs causaux, en employant des formes d'expression stéréotypées et souvent métaphoriques (*se nourrir de, peser sur, succomber à ...*), (1), (2).

- 1) *La menace du terrorisme qui se nourrit des conflits au Moyen-Orient, pèse sur nos pays et nos sociétés. Elle est le produit complexe d'une propagande mortifère et nihiliste qui se répand sur les réseaux. (Jean-Marc Ayrault à Sydney, le 02/03/2017)*
- 2) *Je suis en effet convaincu, comme les autres membres du Gouvernement, que la lutte contre la radicalisation, en raison de sa complexité, doit être menée en rassemblant les expertises et les expériences de nombreux départements ministériels, ainsi que celles des associations et des collectivités locales. Cette exigence résulte des caractéristiques intrinsèques de ce phénomène, de la diversité des individus qui y succombent comme des causes qui les font succomber. (Bernard Cazeneuve à Paris, le 12/11/2015)*

De leur côté, dans un souci d'intégration de la notion de radicalisation dans leurs pratiques professionnelles, les éducateurs de prévention spécialisée tentent de

comprendre « *ce qui fait qu'on passe à l'acte* » mais aussi « *ce qui fait qu'on passe pas à l'acte* » (3).

3) *nous c'est ce qui nous intéressait c'est de de questionner aussi un peu ce processus c'est à dire que hum qu'est ce qui peut amener euh quelqu'un à passer à l'acte en fait parce que dans la radicalisation y a aussi le passage à l'acte et du coup donc si on arrive à à trouver un peu des éléments de réponse à qu'est ce qui fait qu'on passe à l'acte on peut aussi trouver des réponses à qu'est ce qui fait qu'on passe pas à l'acte (EducA)*

L'analyse sémantique fine des choix linguistiques des locuteurs semble alors nécessaire pour mettre en évidence les différentes représentations que ces discours véhiculent des conduites radicales, de leurs déterminismes et de leur implication sur l'accompagnement social. Ce chapitre propose en conséquence un parcours analytique guidé par un modèle linguistique permettant d'accéder aux différents modes de représentations des relations causales : qualitative, analytique, fonctionnelle et synthétique. Après une brève contextualisation de la notion de causalité [1], je détaillerai le fonctionnement du modèle [2] et présenterai les résultats de son application sur les corpus [3], avant d'en discuter les principaux résultats [4].

1 Qu'est-ce que la causalité ?

La causalité est une notion omniprésente dans notre vie quotidienne. Comme l'écrit le philosophe Michel Malherbe (1994 : 5), « nous ne cessons de chercher des causes », le plus souvent de façon inconsciente.

« Dans notre expérience quotidienne, nous lions entre elles des choses, des qualités, nous rapportons des événements les uns aux autres, et nous entendons par là que ce qui est ainsi lié est assez fortement lié pour ne pas décevoir notre attente ». (Malherbe 1994 : 5)

La causalité fait en effet partie des concepts organisateurs qui « sous-tendent la perception des processus, des événements et des actions humaines » (*ibid.*). Si elle est profondément ancrée dans la vie quotidienne et le sens commun, la causalité est aussi une des notions que la pensée scientifique a le plus de mal à caractériser.

Pour Agata Jackiewicz (1998 : 27), l'une des raisons à cela

« [...] réside sans doute dans le fait que la cause résiste à toute définition exhaustive. Plus précisément, il existe plusieurs attitudes théoriques la concernant : (i) elle passe pour une notion primitive, (ii) ou bien son bien-fondé même est mis en cause, (iii) ou encore on se contente d'une acception intuitive de la notion (par exemple "c'est quelque chose qui agit"), (iv) mais parfois on propose une définition : il en existe plusieurs, toujours partielles et souvent non concordantes [...] » (Jackiewicz 1998 : 27).

La causalité est en effet abordée par la plupart des domaines scientifiques, à commencer par la philosophie pour laquelle elle constitue une notion centrale : présente dans l'être même des choses pour Aristote, simple détermination de l'esprit pour Hume⁶⁹, forme fondamentale de l'entendement pour Kant⁷⁰.

L'objectif de ce chapitre n'est ni de discuter des nombreuses définitions de la causalité – la tâche dépasse le domaine de compétences qui est le mien –, ni de proposer un nouveau modèle d'analyse linguistique des marqueurs causaux.

J'admettrai simplement dans le cadre de cette étude, en suivant Agata Jackiewicz (1998 : 63), que la causalité est avant tout une relation entre deux situations. Selon ce paradigme, on s'intéresse à la relation qui unit une cause à un effet : *il y a une relation causale entre X et Y*. L'adoption de cette conception large de la causalité permet de capter davantage de marqueurs lexicaux que la causalité entendue comme une simple causation, c'est-à-dire comme un processus efficient qui produit un ou plusieurs effets.

Les constructions causatives sont essentiellement construites avec des verbes dits causatifs comme *tuer* ou *produire*. Pour Jackiewicz (*ibid.*), l'étude de la causalité comme causation amène un risque de confusion entre l'expression d'un « faire »

⁶⁹ Pour le philosophe David Hume (1711-1776), la causalité est une habitude de l'esprit, issue de la constatation de la consécution de deux phénomènes. Selon lui, ce principe d'association est trompeur, car cette consécution d'événements (aussi fréquente soit-elle) soit immuable.

⁷⁰ Pour Emmanuel Kant (1724-1804), philosophe, la causalité ne résulte pas d'un effet psychologique d'habitude, mais constitue une forme fondamentale de l'entendement humain, qui organise l'expérience et permet de connaître le monde.

intentionnel d'un agent, et l'expression d'un « faire » d'une entité qui n'est pas dotée des capacités agentives d'intentionnalité, de contrôle ou encore de téléonomie.

Étudier la causalité comme relation invite d'une part à porter le regard à la fois sur la cause et sur l'effet, et sur les traces linguistiques de la relation qui les unit. Soit la relation « efficiente entre deux situations » (Jackiewicz *ibid.* : 127).

D'autre part, si l'on considère en suivant Schaff (1969) que la causalité reflète le rapport du sujet et de l'objet, on s'intéresse aux traces de subjectivité présentes dans l'expression des relations causales. Soit la relation « subjective » (Jackiewicz *ibid.*). On ne cherche pas à détecter les liens de causalité *tels qu'ils sont*, mais *tels qu'ils apparaissent* aux locuteurs, et *tels qu'ils sont exprimés* par ces derniers. En plaçant la focale sur l'incidence de la subjectivité dans l'expression des dépendances causales, on tente ainsi de répondre à des questions du type : les liens causaux sont-ils restitués de façon concise ? de façon partielle ou approximative ? de façon statistique ?...

La causalité comme relation (ou relation causale) intègre par conséquent deux dimensions : une relation efficiente entre deux situations (R1) et une relation subjective (R2) entre cette relation efficiente (R1) et le locuteur (H) qui la prend en charge.

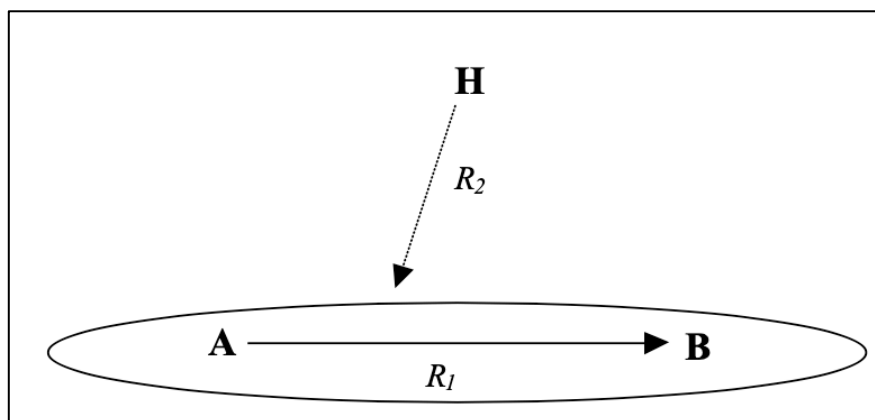


Figure 40 – Dimensions de la relation causale (Jackiewicz 1998)

2 Carte sémantique de la causalité

Dans le cadre de sa thèse de doctorat consacrée à l'expression de la causalité dans les textes, Agata Jackiewicz propose une organisation sémantique de l'ensemble des marqueurs qui encodent soit la relation (R1), soit la relation complexe (R1+R2). Cette organisation sémantique synthétise les différents types de dépendance causale selon quatre approches :

- L'approche qualitative
- L'approche fonctionnelle
- L'approche analytique
- L'approche synthétique

<p style="text-align: center;">Approche qualitative</p> <p>Met en avant une cause agissante et un effet distinct de la cause (acception classique de la causalité)</p> <p>Pouvoir explicatif élevé : le lien entre la cause et l'effet est considéré comme réel</p> <p><i>A cause, produit, déclenche, est à l'origine de, est source de, est responsable de B...</i></p> <p><i>B est dû à, est produit par, découle de, est le résultat de, est la conséquence de A...</i></p>	<p style="text-align: center;">Approche fonctionnelle</p> <p>Exprime la causalité telle qu'elle est identifiée par les outils de la science</p> <p>La distinction entre la cause et l'effet est effacée au profit de relations basées sur la régularité des dépendances ou des corrélations constantes</p> <p>Rend compte de faits massifs, de lois générales, de phénomènes de façon globale</p>
<p style="text-align: center;">Approche analytique</p> <p>Cible des causes qui jouent un rôle dans l'effet observé</p> <p>Permet d'identifier le degré de participation (contribution causale) ou d'influence (influence causale) des facteurs mis en avant</p> <p>Contribution causale : focalise l'attention sur un facteur causal jugé déterminant, tout en reconnaissant la participation possible d'autres facteurs</p> <p>Influence causale : traduit une action lente et continue d'un ou plusieurs facteurs sur une entité ou une situation</p>	<p style="text-align: center;">Approche synthétique</p> <p>Met en évidence un lien complexe ou distendu entre des phénomènes parfois éloignés</p>

Tableau 17 – Caractéristiques des quatre approches causales

Ces quatre approches peuvent être schématisées de la façon suivante, [Figure 41] :

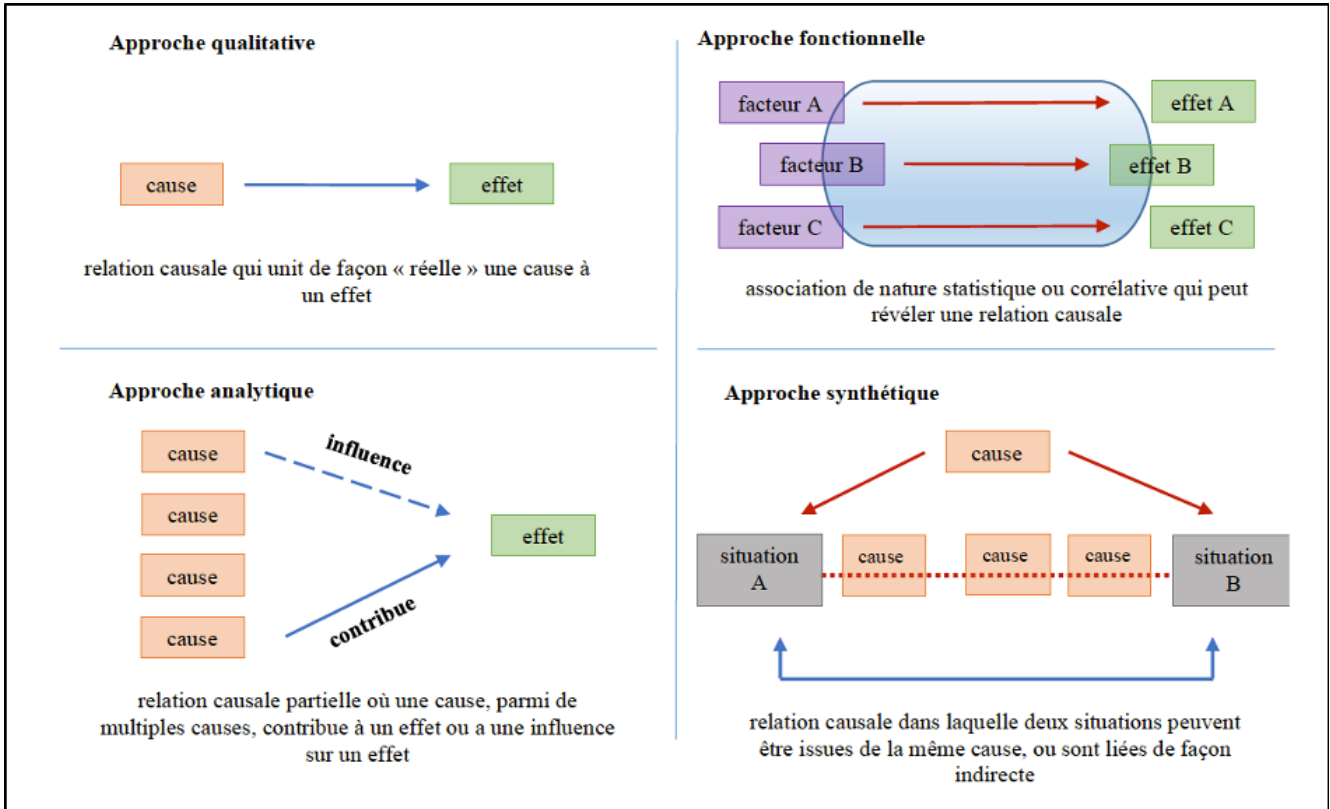


Figure 41 – Les quatre approches de la causalité d'après Jackiewicz (1998, 2004)

Dans les sections suivantes, je présente plus précisément chacune de ces quatre approches.

2.1 L'approche qualitative

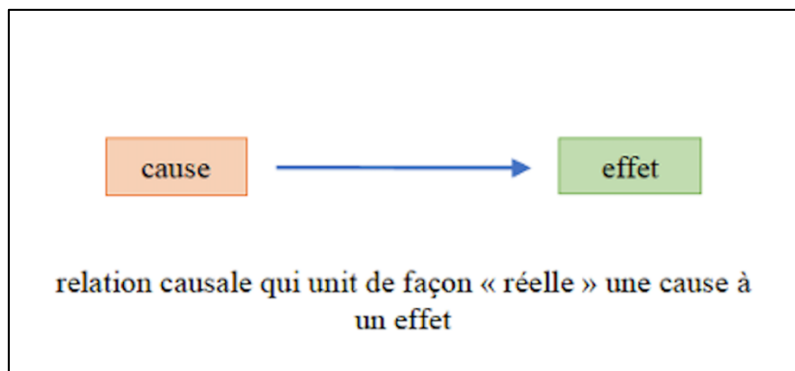


Figure 42 – L'approche qualitative

L'approche qualitative correspond à l'acceptation la plus classique de la causalité, où la cause se distingue nettement de l'effet. Selon cette conception dite réaliste, « les causes sont génératrices et efficaces, elles exercent une action et possèdent une individualité » (Jackiewicz 1998 : 169). Le lien qui unit les causes aux effets est considéré comme réel, il peut être situé dans le temps et être caractérisé par une durée.

La causalité qualitative peut traduire une action causale efficace – « le processus efficace qui mène à la production d'un effet » (Jackiewicz *ibid.* : 174) – ou une relation causale entre deux situations. Ces deux acceptations ne transmettent pas les mêmes informations et s'expriment au moyen de marqueurs lexicaux différenciés : essentiellement des verbes causatifs pour l'action causale efficace, et des marqueurs plus essentiellement causaux pour la relation causale.

2.1.1 La causalité vue comme une action causale efficace

Selon l'acceptation efficace de la causalité qualitative, la cause entraîne mécaniquement et dynamiquement un effet. Cette relation peut être saisie au cours de son développement au moyen de marqueurs tels que *en train de*.

2.1.1.1 Les verbes relateurs

Les principaux marqueurs linguistiques de l'action causale efficace sont les verbes causatifs « relateurs », dont la signification propre « ne rentre ni dans la signification de la situation « cause », ni dans la signification de la situation « effet » » (Jackiewicz *ibid.* : 179). Ils expriment différentes idées, aux sémantiques distinctes :

- Deux situations nettement différenciées sont mises en rapport :
 - *causer ; provoquer ; déclencher ; entraîner ; susciter ; générer ; induire ; déterminer*
- L'effet produit émerge ou naît d'une cause :
 - *naître de ; émerger de*

- L'action efficiente aboutit à un résultat :
 - *amener à ; mener à ; conduire à ; aboutir à ; déboucher sur...*
- Une action force ou incite à un résultat (mais ne produit pas ce résultat) :
 - *pousser à ; forcer à ; obliger à ; contraindre à ; astreindre à ; imposer ; condamner à ; inciter à ; inviter à ; encourager à...*

2.1.1.2 Les constructions factitives et permissives

Dans ce type de constructions en *faire/laisser* suivi d'un verbe à l'infinitif, le verbe à l'infinitif fait partie intégrante de l'effet. Rentrent dans ce type de composition, des verbes intransitifs (*naître, surgir, mourir, croître...*), pronominaux (*se disperser, se dégrader...*), transitifs et intransitifs (*varier, avancer, reculer...*) et autres (*découler de, dépendre de...*).

2.1.1.3 Verbes qui précisent la nature de l'effet produit

Certains verbes (qui ne sont pas des verbes relateurs) attirent l'attention sur l'effet produit au sein d'une action causale efficiente. Ces verbes (dont il est impossible d'en donner une liste exhaustive) permettent de décrire avec précision l'action causale, ou de rendre compte d'un panel d'effets. Ces précisions permettent de rendre le lien causal d'autant plus fiable. Voici quelques exemples : *créer, maintenir, conserver, aider, favoriser, freiner, altérer, limiter, restreindre, suspendre, supprimer, empêcher, éviter, modifier, transformer, changer, augmenter, renforcer, accélérer, diminuer, réduire...*

2.1.1.4 Adverbes contextuels

L'emploi d'adverbes constitue une source de renseignements sur la façon dont les locuteurs se représentent une action causale efficiente. Celle-ci peut ainsi être soumise à leur appréciation (*favorablement, efficacement...*). D'autres adverbes peuvent caractériser notamment l'ampleur et l'intensité d'une action causale efficiente (*amplement, faiblement, intensément...*), son degré de réalisation

(*intégralement, complètement, partiellement...*), ou encore la manière dont cette action se produit (*radicalement, rapidement, progressivement...*).

2.1.2 La causalité vue comme une relation

La causalité qualitative peut s'exprimer également comme une relation qui explicite un lien causal entre deux situations. Contrairement à l'action causale efficiente, ce lien relève de la construction (d'une explication notamment) plutôt que de l'observation. On relève en conséquence plus de traces de subjectivité (modalité, prise en charge, traces d'élaboration de la démarche explicative : *il est possible que...* ; *logiquement* ; *nous supposons que...*) dans les énoncés qui font apparaître ce type de lien causal. On distingue les marqueurs langagiers qui entrent dans le cadre d'une « relation posée » entre une cause X et un effet Y, et ceux entrant dans le cadre d'une « relation signée » dans laquelle apparaît l'action de construction de la relation causale. Dans cette seconde configuration, les énoncés causaux font apparaître celui qui prend directement en charge le lien causal (*X attribue à Y ; X est considéré par L1 comme la cause de Y...*).

Les marqueurs langagiers peuvent exprimer l'existence d'une relation entre deux situations, quelle que soit la direction : de la cause vers l'effet ou de l'effet vers la cause. Cette relation peut être simplement posée (*Y avoir pour cause X ; la cause de Y est X ; Y est issu de X ; X a pour effet/résultat Y ; X est la cause de Y ; il existe une relation de cause à effet entre X et Y...*), ou signée (*Y est imputé à X ; Y est désigné par Z comme l'effet de X ; Z démontre un lien entre X et Y...*).

Notons que les deux situations « cause » et « effet » font souvent l'objet de caractérisations : la cause peut être décrite comme *directe, indirecte, déclenchante, complexe, concrète...*, l'effet peut être *général, global, immédiat, durable...* Le lien qui les unit peut lui aussi être détaillé au moyen d'adjectifs : *simple, mécanique...*

2.1.2.1 Marqueurs caractéristiques de l'origine et de l'aboutissement

Certains marqueurs permettent d'exprimer l'idée d'origine d'une chaîne causale. Lorsque la relation est posée, un effet peut par exemple *tirer son origine* d'une cause ou *trouver sa source dans* une origine. Lorsque la relation est signée, un locuteur peut considérer *X comme la source de Y*. Concernant l'idée d'aboutissement, une cause *X peut avoir pour aboutissement* un effet *Y* (relation posée), et un effet *Y peut être considéré par quelqu'un comme l'aboutissement de X* (relation signée).

2.1.2.2 Marqueurs caractéristiques de la raison, de l'explication et de la conséquence

L'intelligibilité d'une relation causale peut être renforcée par des marqueurs caractéristiques de :

- la raison : *X est la raison de Y ; Y a pour raison X...* (relation posée) ; *L1 voit dans X la raison de Y...* (relation signée)
- la conséquence : *X a pour conséquence Y ; Y est la conséquence de X...* (relation posée) ; *Y est vu par L1 comme la conséquence de X...* (relation signée)
- l'explication : *Y s'explique par X* (relation posée), *L1 évoque X pour expliquer Y* (relation signée)

L'effet d'intelligibilité d'une relation causale peut être renforcé par la présence d'adjectifs. Une raison pourra être qualifiée de *profonde*, de *véritable*, de *évidente*, une explication de *cohérente*, une conséquence peut être *prévisible*, *attendue* ou considérée comme *naturelle*...

2.2 L'approche analytique

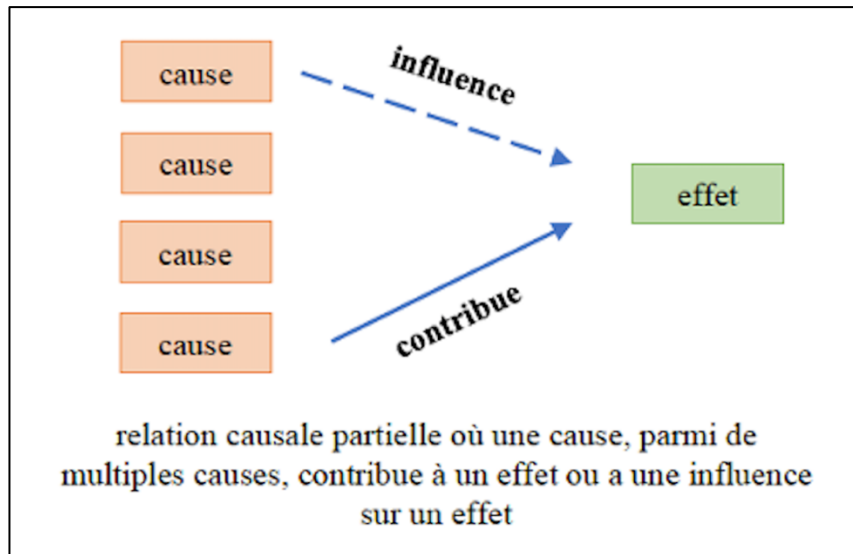


Figure 43 – L'approche analytique

L'approche analytique possède un pouvoir explicatif élevé. Elle cible les causes, parmi une multitude de facteurs, qui jouent un rôle dans l'effet observé, ainsi que le degré de participation ou d'influence des facteurs mis en avant. Au contraire de l'approche qualitative qui met en avant des situations pouvant être observées directement, l'approche analytique expose des relations de cause à effet (ou d'effet à cause) qui nécessitent une reconstitution par l'esprit (réflexion scientifique, enquête journalistique...). Cette approche peut être exprimée au moyen de deux notions, selon que les facteurs impliqués *contribuent* à l'effet produit ou *influencent*. On parlera alors respectivement de contribution causale [2.2.1] ou d'influence causale [2.2.2]. Ces deux types d'approche causale expriment tous deux le caractère partiel de l'explication proposée, qu'il s'agisse de détailler un phénomène naturel ou un phénomène socio-politique comme celui qui me préoccupe dans le cadre de ce travail. Sur le plan linguistique, les marqueurs qui les expriment doivent être différenciés, la contribution causale traduisant une action *dans*, l'influence causale une action *sur*.

2.2.1 La contribution causale

La contribution causale met le focus sur un facteur causal jugé déterminant, tout en reconnaissant la participation possible d'autres facteurs (parfois inconnus). La direction de la relation causale est présentée de la cause vers l'effet (une cause contribue à un effet). Certains marqueurs caractérisent une action efficiente (*X contribuer à ; X participer à Y ; X joue un rôle dans Y*), d'autres une relation posée (*X a une contribution/influence dans Y ; X est pour quelque chose dans Y...*), d'autres une relation signée (*L1 établit/indique/modélise la contribution/le rôle/l'influence de X dans Y...*).

2.2.2 L'influence causale

L'influence causale traduit l'action continue inscrite dans la durée d'un ou plusieurs facteurs sur une entité ou une situation. S'il n'est pas exact d'affirmer qu'une influence détermine (même partiellement) un effet, on considère « dans le cas où l'attention est focalisée sur un phénomène que l'on cherche à expliquer » que « toute influence subie par ce phénomène entre de plein droit parmi les facteurs explicatifs » (Jackiewicz 1998 : 209). Des marqueurs linguistiques expriment cette modification de fond d'un phénomène ou d'une situation, qui peut se traduire par action efficiente (*X influence Y ; X joue sur Y ; X exerce une influence sur Y ; Y est influencé par X...*), relation posée (*Y est sous l'influence de X ; X a une influence sur Y...*), relation signée (*L1 établie une influence de X sur Y...*). L'étendue et l'intensité de l'influence qui s'exerce est variable : elle peut être seulement *locale* ou au contraire *globale*, plus ou moins *forte* ou *faible*, *majeure* ou au contraire *négligeable*. Par essence, son interprétation ne peut être qu'essentiellement qualitative.

2.3 L'approche fonctionnelle

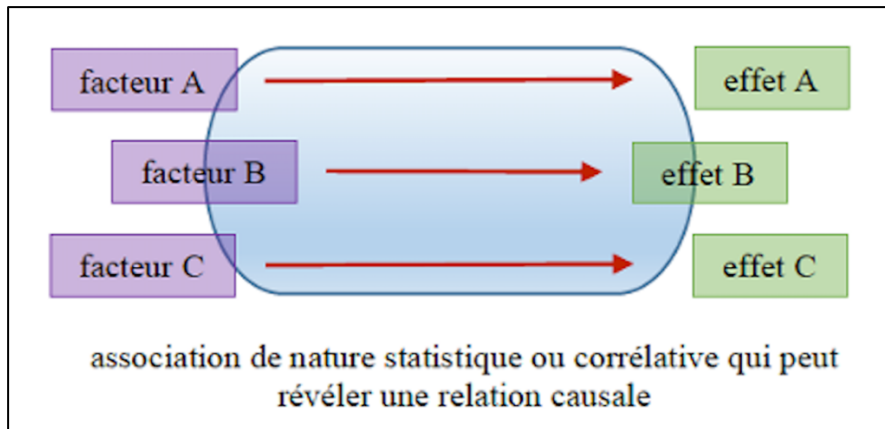


Figure 44 – L'approche fonctionnelle

L'approche fonctionnelle est celle qui se rapproche le plus des outils utilisés par la science, en particulier la statistique. Si cette approche ne révèle pas à proprement parler des liens de nature causale, certaines associations de nature statistique peuvent signifier une relation de causalité et ne sont pas à écarter d'un projet sémantique de la causalité. À la différence d'une approche qualitative ou analytique, l'approche fonctionnelle ne différencie pas les causes des effets. Elle met en avant des relations basées sur la régularité des dépendances ou des corrélations constantes. Cette approche permet de rendre compte de faits massifs (plusieurs occurrences d'événements) et des phénomènes de façon globale. Le vocabulaire causal (constitué de termes comme *cause*, *effet*, *causer*, *provoquer*...) est absent de l'approche fonctionnelle qui utilise davantage le vocabulaire des lois générales (*dépendance*, *équation*, *loi*, *fonction*...).

- Dépendance : *Y dépend de Z ; Y est fonction de Z ; Y varie/évolue... en fonction de Z...*
- Corrélation : *Y est en corrélation avec Z ; il existe une corrélation entre Y et Z, Y est corrélé à Z...*

2.4 L'approche synthétique

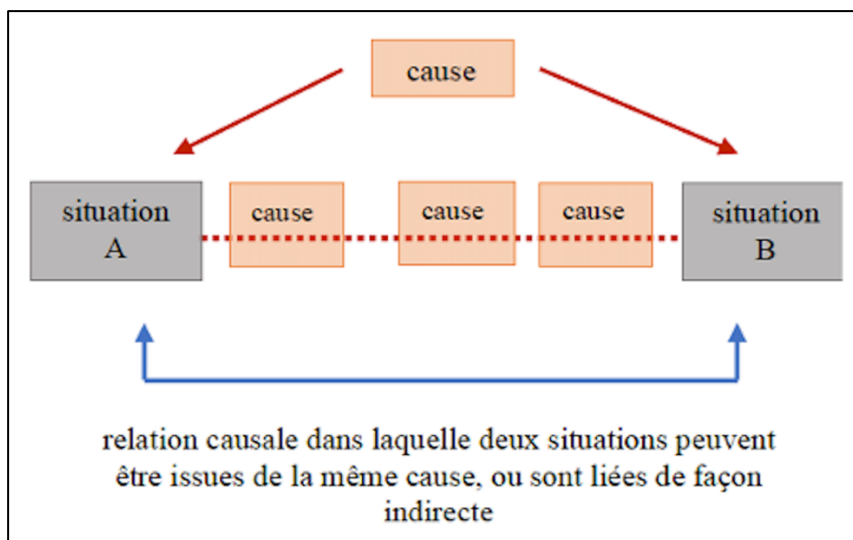


Figure 45 – L'approche synthétique

L'approche synthétique exprime une relation entre des situations ou des phénomènes éloignés. Elle se manifeste linguistiquement par des expressions telles que : *il existe une relation/un lien entre X et Y ; X va de pair avec Y...* (relation posée), *L1 fait un rapprochement entre X et Y ; L1 lie/relie X et Y ; L1 met en évidence une relation entre X et Y...* (relation signée).

Différents aspects (pouvant être cumulés), caractérisent cette approche :

- L'orientation de la relation (de la cause à l'effet, ou de l'effet vers la cause) n'est pas précisée (et n'est pas forcément connue de celui qui l'énonce).
- La relation causale exprimée n'est ni évidente ni directement observable.
- Plusieurs situations ou phénomènes sont reliés au sein de la relation causale.
- Différents effets peuvent être liés à une même cause.
- Les phénomènes reliés entre eux sont massifs.
- Les phénomènes reliés entre eux sont très éloignés conceptuellement (voire incompatibles).

- La relation causale ne peut pas être verbalisée par une paraphrase causale du type *X produit Y ; X est la cause de Y*.
- La relation exprimée est généralement prise en charge de façon explicite.

3 Analyse

Dans cette troisième partie je présente la démarche d'exploration des corpus [3.1] et la façon dont se répartissent quantitativement les approches causales dans les deux sources de discours étudiés [3.2]. Par souci de clarté, je détaille ensuite les résultats de l'analyse des corpus dans deux sections différenciées [3.3], [3.4].

3.1 Démarche d'exploration des corpus

L'analyse repose sur l'étude d'un peu plus de 1200 énoncés : 1158 pour les discours institutionnels, 50 pour les discours du travail social. Les extraits choisis ont été filtrés manuellement à partir d'une liste de 432 marqueurs causaux prototypiques des quatre approches causales : l'approche qualitative, l'approche analytique, l'approche fonctionnelle et l'approche synthétique. La liste de ces marqueurs (présentée de façon complète en Annexe 6) provient en grande partie de Jackiewicz (1998).

Les requêtes ont été effectuées avec le concordancier de TXM. Les résultats ont tous été lus sur le logiciel, puis triés selon qu'ils réfèrent, ou non, aux représentations causales liées à la radicalisation/au terrorisme.

Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
ordre est de gauche ! L'autorité doit	produire	un cadre sécurisant mais pas paralysant. Elle doit être, aussi
Homme et des libertés fondamentales qui s'v	produisent	en toute impunité. Mesdames et Messieurs. Les droits de l'
a pas donné tout ce qu'elle pouvait	produire	. aussi bien sur le plan politique, culturel ou économique.
les connaissez, ils viennent d'ailleurs se	produire	régulièrement à Marrakech ou ailleurs. Il y a les humoristes nombreux
. quand il v a ce qui se	produit	au Sahel, nous devons encore, avec plus d'insistance et
comprends que face à ce qui s'est	produit	. qui est un choc considérable, c'est-à-dire qu'un homme
la France des actes terroristes qui se sont	produits	hier à Boston, aux Etats-Unis ? MANUEL VALLS Nous ne connaissons
de la loi demain. Si ca se	produit	on verra comment ca se passe. PATRICK COHEN On peut élaborer
aimerai savoir ce que vous aimeriez voir se	produire	en Svrie ? M. STEPHEN HARPER Je pense que la preuve
dangers d'une prolongation des massacres qui se	produisent	aujourd'hui, et des risques de radicalité ou de radicalisation des deux
expérience bienvenu, mais ne suffisent pas.	Produire	un renseignement de qualité nécessite l'acquisition de méthodes particulières : mener
résultats, ce sont des mesures qui doivent	produire	des effets, et nous nous évaluerons au fur et à mesure
. mais notre République n'a pas à	produire	des enfants soldats, et encore moins des terroristes. Dans mon
lutter contre la délinquance, de manière à	produire	la réponse pénale la plus appropriée. En ce qui concerne les
que nous avons mis en place commence à	produire	des résultats, mais il s'agit là d'un travail au

Figure 46 – Résultats du concordancier TXM pour la requête du lemme *produire*

La liste des requêtes est volontairement large pour capter un grand nombre d'énoncés, ce qui génère en contrepartie beaucoup de bruit. A titre d'exemple, pour l'expression de l'approche qualitative dans les discours institutionnels, 11 953 énoncés ont été captés à partir de 253 requêtes. Après le travail de lecture et de tri, 990 ont finalement été retenus, soit 8,3 %.

Ce travail de tri manuel engendre certes un coût temporel non négligeable (d'autant plus lorsqu'il ne fait pas l'objet d'une campagne d'annotation collective), mais présente l'avantage de mieux appréhender les corpus en vue de leur interprétation. J'emploie volontairement l'adjectif *manuel* pour qualifier ma démarche d'exploration des corpus, en référence aux recherches en traitement automatique du langage pour lesquelles ce terme qualifie traditionnellement l'intervention humaine : « une tâche *manuelle* par excellence est la lecture du corpus » (Valette 2016). La démarche « manuelle » est volontairement écartée par les talistes, dans un souci de mise à distance des données. Bien qu'une systématisation des requêtes eût certainement permis d'accroître le volume d'énoncés traités dans cette étude, je souhaite défendre l'intérêt d'une démarche d'exploration semi-automatisée.

Dans le cas présent, cette méthode permet de saisir des éléments clés dans la compréhension des représentations causales du processus radical, éléments qui n'auraient pas été paramétrés dans le cadre d'une opération de systématisation. C'est notamment le cas des représentations métaphoriques du processus de radicalisation, comme celle du terreau nourricier qui *alimente* le processus. Le tri

manuel a également permis d'identifier deux dynamiques causales prises en charge par les discours institutionnels : les énoncés ont en effet été triés selon qu'ils explicitent (i) une relation causale propre au processus de radicalisation/au terrorisme, (ii) une relation causale propre à la mise en place d'une politique publique de lutte contre le phénomène de radicalisation.

Pour ce qui concerne les discours des travailleurs sociaux, leur caractère oral et la technique employée pour les recueillir (l'entretien semi-directif) rendent plus difficile une application stricte du modèle causal. En cause les nombreuses hésitations et scories, les « ratés » de la parole, ou encore le défigement lexicosyntaxique, qui s'applique ici aux unités recherchées : les expressions causales prototypiques. La grille des marqueurs causaux – qui est la même que pour les discours politiques et institutionnels – constitue néanmoins une trame opportune pour le parcours interprétatif du corpus. Elle offre la possibilité de porter l'attention sur des énoncés qui intègrent soit une partie de l'expression causale recherchée, soit ladite expression modifiée. J'ai par conséquent travaillé sur une conception élargie de la causalité qui s'appuie sur les différentes réalisations discursives de marqueurs causaux prototypiques. Prenons l'exemple suivant pour expliciter la démarche : l'expression de contribution causale *jouer un rôle dans* n'apparaît pas telle quelle dans les entretiens recueillis. Le lemme *jouer* recueilli dans l'exemple (4) demeure toutefois intéressant. On peut y lire la présence d'un facteur (ici inconnu) dans le processus psychique de radicalisation d'un individu : « *qu'est-ce qui s'est joué en fait euh dans le côté psychique de cette personne qui a fait le basculement* ».

- 4) *moi je pense que les gens qui tombent dans la radicalisation c'est des personnes qui moi je pense que à ce- à cette période de leur vie y a quelque chose qui s'est passé dans leur vie et et si on arrive à comprendre c ` qui s'est passé à ce moment-là [...] ça va nous permettre de comprendre en fait euh qu'est-ce qui s'est joué en fait euh dans le côté psychique de cette personne qui a fait le basculement (EducH)*

3.2 Répartition des approches causales dans les corpus

	Discours institutionnels			Discours du travail social
	Nb requêtes	Nb énoncés collectés	Nb énoncés retenus pour l'analyse	Nb énoncés retenus pour l'analyse
Approche qualitative	253	11953	990	33
Approche analytique	103	1243	138	8
Approche fonctionnelle	28	172	5	4
Approche synthétique	48	410	23	5
TOTAL	432	13 778	1158	50

Tableau 18 – Répartition des approches causales dans les corpus

- **Dans les discours institutionnels :**

En tant que conception la plus classique de la causalité (une relation qui unit une cause à un effet), l'approche qualitative est la plus représentée dans la parole politique, avec 253 requêtes et presque 12 000 énoncés collectés. Après lecture et tri, 990 énoncés pertinents ont été retenus pour l'analyse (soit 8,3% des énoncés). L'approche analytique comptabilise 140 énoncés retenus, soit 11,3% des 1243 énoncés collectés, au moyen de 103 requêtes. Les approches fonctionnelle et synthétique sont moins présentes au sein du corpus, avec respectivement 28 et 48 requêtes, pour 172 et 410 énoncés collectés et seulement 5 et 23 énoncés pertinents retenus (soit 2,9 et 5,6% de l'ensemble des énoncés collectés).

- **Dans les discours du travail social :**

Bien qu'en nombre plus restreint, les énoncés extraits des entretiens avec les éducateurs de prévention spécialisée suivent la même tendance que celle observée dans le corpus institutionnel. L'approche qualitative est la plus largement représentée avec 33 énoncés, suivent l'approche analytique (8 énoncés), l'approche fonctionnelle (4 énoncés) et l'approche synthétique (5 énoncés).

Note typographique : les exemples linguistiques qui sont présentés dans les sections [3.3] et [3.4] consacrées à l'étude des deux corpus sont codés de la façon suivante : *cause/situation A marqueur causal effet/situation B*.

Certains segments peuvent revêtir simultanément deux codes. Les exemples ne comportent pas toujours les trois codes.

3.3 Analyse des discours institutionnels

3.3.1 Approche qualitative

L'approche qualitative est la plus présente dans les discours institutionnels. Grâce à un nombre élevé de requêtes – 173 pour l'action causale efficiente et 80 pour la causalité comme relation –, 946 et 44 énoncés ont été retenus pour l'analyse. Je vais immédiatement détailler ces deux types d'approches qualitatives, telles qu'elles sont représentées dans les discours.

	Nb énoncés collectés	Nb énoncés retenus pour l'analyse
Action causale efficiente <i>173 requêtes</i>	10508	946
Causalité comme relation <i>80 requêtes</i>	1445	44

Tableau 19 – L'approche qualitative dans les discours institutionnels

3.3.1.1 Action causale efficiente

L'action causale efficiente se traduit linguistiquement par la présence de (i) verbes relateurs, de (ii) constructives factitives ou permissives ou de (iii) verbes qui précisent l'effet produit. Le nombre d'énoncés retenus respectivement dans chaque catégorie est de 322, 50 et 574.

	Nb énoncés collectés	Nb énoncés retenus pour l'analyse
Verbes relateurs <i>22 requêtes</i>	1235	322
Constructions factitives/permisives <i>2 requêtes</i>	1607	50
Verbes qui précisent la nature de l'effet produit <i>149 requêtes</i>	7666	574
TOTAL	10508	946

Tableau 20 – L'action causale efficiente dans les discours institutionnels

3.3.1.1.1 Verbes relateurs

Dans le corpus institutionnel, 322 énoncés comportent un verbe relateur et traduisent une action causale efficiente. On constate une présence plus significative d'énoncés qui explicitent les causes et/ou les effets de la radicalisation djihadiste (201 énoncés), plutôt que les causes et effets des politiques publiques de lutte contre la radicalisation (90 énoncés). Les verbes relateurs (dans leur forme lemmatisée) les plus significativement présents au sein du corpus sont représentés dans le tableau ci-après.

Requêtes (lemmes)	Nb d'énoncés pertinents
conduire à	49
provoquer	44
imposer	34
susciter	32
entraîner	29
inciter à	24
obliger à	23
déclencher	13
amener à	13
causer	10
pousser à	9
aboutir à	8
générer	7
engendrer	6
mener à	6

Tableau 21 – Verbes relateurs les plus présents dans les discours institutionnels

3.3.1.1.1.1 Les causes efficientes de la radicalisation

Les « sites Internet », « blogs », « réseaux sociaux » et autres « contenus » numériques sont une des causes jugées les plus efficientes dans le processus de radicalisation. Selon le verbe relateur en usage, le lien de cause à effet est plus ou moins immédiat.

Des patrons lexico-syntaxiques tels que [provoquer à + N], [appeler à + N], [inciter à + N] mettent ainsi en relation directe Internet et le contenu diffusé (propagande, images, discours) et le terrorisme (5)-(11). Dans ces extraits, les contenus numériques ne produisent pas directement de résultat, mais *incitent* ou *conduisent* à ce résultat, dont les implications sont parfois floues à l'image de l'extrait (12) : « *c'est souvent au contact avec les réseaux sociaux que les choses se déclenchent* ».

- Internet et le numérique

- 5) *J'avais présenté en novembre 2012, avec Philippe Goujon et Guillaume Larrivé, un amendement tendant à créer un délit de consultation des sites Internet provoquant au terrorisme ou en faisant l'apologie – proposition qui était incluse dans le projet de loi déposé en avril 2012 par le gouvernement Fillon –, mais le Gouvernement a refusé de nous suivre. (Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 30/04/2014)*
- 6) *Il y a le processus d'auto-radicalisation, il y a sur Internet une propagande avec des sites, avec des blogs, avec les réseaux sociaux qui diffusent des images, qui diffusent aussi des discours, qui appellent à la haine, qui provoquent au terrorisme [...] (Bernard Cazeneuve, interview sur France 2, le 22/01/2015)*
- 7) *Qu'il s'agisse de l'engagement de ressortissants vulnérables qui ont accès à des sites, à des blogs qui appellent et provoquent au terrorisme, 90 % de ceux qui s'engagent dans des opérations terroristes s'engagent après avoir consulté des sites sur Internet. (Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 21/01/2015)*
- 8) *Enfin, le partenariat avec les grands opérateurs de l'Internet est indispensable pour créer les conditions d'un signalement rapide des contenus incitant à la haine et à la terreur, ainsi que de leur retrait. (Jean-Yves Le Drian et Christiane Taubira au Conseil des ministres, le 14/01/2015)*
- 9) *Il est indispensable pour mettre en place le signalement rapide de contenus incitant à la haine et à la terreur. (Jean-Yves Le Drian, le 29/01/2015)*
- 10) *Aujourd'hui vous avez un isolement numérique, une espèce d'enfermement numérique, d'un certain nombre de nos jeunes notamment, qui est exclusif de toute*

autre relation et qui les **conduit** à subir l'effet d'une propagande remarquablement conçue sur internet à travers des blogs, à travers des sites (Bernard Cazeneuve, interview sur France 2, le 18/11/2014)

11) il est également nécessaire, au-delà de ce volet sécuritaire, que nous intervenions en amont, notamment sur Internet, pour briser les « continuums de radicalisation » qui peuvent **conduire** à un passage à l'acte violent (Bernard Cazeneuve à Lille, le 26/01/2016)

12) [...] lutter contre les dangers d'Internet, parce que c'est souvent au contact avec les réseaux sociaux que les choses **se déclenchent** [...] (Najat Vallaud-Belkacem, interview sur France 2, le 25/11/2014)

Diffusés sur Internet ou dans des lieux physiques comme les prisons (15), les « messages » (13), la « propagande » (14), « les discours religieux dévoyés » (15) peuvent, eux aussi, *appeler à, pousser à, inciter* à une forme d'action violente liée au djihadisme. Le contenu de ces messages et de cette propagande n'est pas explicitement décrit. Il arrive même que ce soit, de façon plus générale encore, des « discours » (16), « propos » (17) ou « mots » (18) qui incitent à la « haine et à la violence », « à la commission d'actes terroristes ».

- Propagande et discours de haine

13) [...] la France ne peut tolérer que sur son propre sol des messages appelant au jihad, ou le glorifiant, soient diffusés en toute impunité. (Bernard Cazeneuve au Conseil des ministres, le 9/07/2014)

14) Nous avons tous entendu parler de ce cas, qui est un cas de propagande qui pousse à la radicalisation, en tout cas à une forme de haine des valeurs de tolérance et d'ouverture de la société française, oui, cela relève évidemment de ce qui est prévu par cette nouvelle loi. (Harlem Désir, interview sur I-télé, le 19/11/2015)

15) Ce diplôme universitaire devra notamment devenir une étape obligée dans le parcours des aumôniers pénitentiaires, dont le nombre sera augmenté dès 2015 afin de contrer la diffusion en prison de discours religieux dévoyés incitant à la radicalisation violente. (Bernard Cazeneuve au Conseil des ministres, le 25/02/2015)

16) Les discours incitant à la haine et à la violence constituent des délits dont nous saisissons systématiquement la Justice. (Bernard Cazeneuve à Paris, le 01/07/2015)

17) Plus largement, concernant les lieux de culte, les préfets pourront décider leur fermeture dès lors que les propos qui y sont tenus **incitent à** la commission d'actes de terrorisme. (Gérard Collomb, interview au Figaro, le 21/06/2017)

18) Car dans le processus de radicalisation, l'arme des mots – ceux qu'on peut utiliser pour inciter à la commission d'actes terroristes – est très souvent déterminante. (Gérard Collomb à l'Assemblée Nationale, le 25/09/2017)

La relation causale n'est parfois pas directement explicitée mais suggérée, à l'image de l'exemple (19) dans lequel les marqueurs du discours *mais, et*, mettent en évidence un cheminement causal entre « *la mondialisation* » et « *le terrorisme* ». Dans cette explication causale en cascade, le locuteur dresse un lien entre la mondialisation, jugée bénéfique par certains aspects [rétrécir les distances entre les hommes], [accélérer les échanges], [permettre une formidable ouverture], mais négative dans d'autres [bouleverser les cadres traditionnels des sociétés politiques], jusqu'à devenir délétère [générer des replis identitaires] et faciliter l'intrusion du terrorisme.

- Mondialisation

19) Quant à la mondialisation en général, en rétrécissant les distances entre les hommes, en accélérant les échanges, elle a permis une formidable ouverture. [Mais] elle a aussi bouleversé les cadres traditionnels des sociétés politiques. Elle a généré, en retour, des replis identitaires, des peurs, des rejets, un attachement à un passé souvent fantasmé, voire idéalisé, comme une volonté de revenir en arrière. [Et] dans des sociétés fragilisées par ces mutations, il y a l'intrusion brutale, inhumaine, du terrorisme. [Et] vous connaissez la suite tragique des attentats de ces dernières années en France. (Jean-Marc Ayrault à New-York, le 22/09/2016)

Plus déterminant, le conflit en Syrie se fait le vecteur d'« *éléments radicalisés* » (20) et d'« *autres formes de fondamentalisme* » (21).

- Conflit en Syrie

20) [...] sans la mise en place d'un pouvoir dans lequel la majorité des Syriens puisse se reconnaître, il n'y aura pas de fin au conflit et la Syrie continuera d'engendrer et d'attirer des éléments radicalisés. (François Hollande et le Président du Conseil Italien, relevé de conclusions, le 24/02/2015)

21) Le risque le plus important, c'est que l'avenir de la Syrie soit déterminé par les positions militaires des uns et des autres à un moment donné. Ce qui, inévitablement, aboutirait à deux conséquences : d'abord une fragmentation

d'État, *et ensuite* cela attiserait d'autres formes de fondamentalisme, de radicalisme, qui succéderaient à Daech. (Jean-Yves Le Drian, conférence de presse à New-York, le 18/09/2017)

3.3.1.1.1.2 Effets de la radicalisation

Un des effets du phénomène radical le plus mis en avant par la parole institutionnelle est l'imposition de valeurs éloignées de celles de la République française. Cette volonté d'imposer d'autres valeurs se caractérise en discours par la présence du patron lexico-syntaxique [imposer + N], et de marques lexicales d'altérité :

- l'adverbe *autre* : « *imposer un autre ordre* » (id⁷¹ 4) ; « *imposer d'autres lois* » (id 24)
- le possessif *leur* : « *imposer leur mode de vie* » (id 198)

En dénonçant cette volonté funeste du terrorisme (« *imposer une chape de plomb* » id 80, « *imposer la peur* » id 293), les discours étudiés (ré)affirment ce que sont (seraient) les principes fondamentaux d'une catégorie de la population jugée majoritaire et homogène, dans une dialectique du Même et de l'Autre : « *abandonner des principes qui sont une part essentielle de nous-mêmes* » (22), « *provoquer des fractures dans notre société* » (23).

▪ Lois et valeurs

22) *Le terrorisme djihadiste* veut nous **amener à** abandonner des principes qui sont une part essentielle de nous-mêmes. *Il veut nous faire croire que ces principes sont notre talon d'Achille, alors qu'ils sont notre force irréductible.* (Emmanuel Macron à la Cour européenne des droits de l'homme, le 31/10/2017)

23) *En s'attaquant aux lieux de culte, il s'agit, évidemment, de **provoquer** des fractures dans notre société.* (Manuel Valls, interview sur France Inter, le 23/04/2015)

De nombreux termes propres au champ lexical des émotions (*traumatisme, choc émotionnel, crise psychologique, psycho-traumatisme, inquiétude...*) mis en exergue par des verbes relateurs (ou leurs participes) montrent un investissement

⁷¹ « id » réfère au numéro d'identifiant du discours duquel provient l'extrait sélectionné.

important du champ émotionnel par la parole politique dans le contexte post-attentats de 2015. Sont en cause : « *les attentats de Paris* » (24), « *l'effroyable combinaison des attentats contre Charlie et l'Hypercasher* » (25), « *cette crise* » (26), « *des situations comme les attentats et autres catastrophes d'ampleur* » (27), plus largement « *ce contexte* » (28).

- Effets psychologiques, « fractures » et « dégâts »

24) *La visite que j'ai faite auprès de la plateforme Pharos a montré qu'après le traumatisme **causé par les attentats de Paris** il y a eu une prise de conscience beaucoup plus forte des grands opérateurs d'internet, mais elle n'est pas suffisante. (Bernard Cazeneuve, interview à France 2, le 22/01/2015)*

25) *Mais nous ne pouvions évidemment pas deviner le choc **causé**, ni les multiples effets de l'effroyable combinaison des attentats contre Charlie et l'Hypercasher. Choc émotionnel, choc politique, choc civilisationnel mais aussi choc intellectuel et scientifique. (Najat Vallaud-Belkacem à Paris, le 4/05/2015)*

26) *L'acte terroriste est un paradigme de la situation de crise. C'est l'extra-ordinaire, au sens premier du terme. Pour s'accomplir, cette crise induit nécessairement une crise de sécurité, qui elle-même génère une crise psychologique. (Jean-Jacques Urvoas à Paris, le 23/11/2016)*

27) *Face à la demande croissante et spécifique, les professionnels manquent de formation pour traiter les symptômes spécifiques du psycho-traumatisme que génèrent des situations comme les attentats et autres catastrophes d'ampleur. (Juliette Méadel à Paris, le 30/01/2017)*

28) *Je pense ici aux enfants confrontés à la radicalisation violente ; qu'ils reviennent d'une zone de conflit ou pas. Dans ce contexte qui nous **pousse à** l'inquiétude, il me semble essentiel de ne pas oublier que l'avenir de notre société réside dans ses enfants, que les malheurs de ces derniers sont et seront nos malheurs. (Jean-Jacques Urvoas au Sénat, le 24/01/2017)*

Peuvent paradoxalement découler de la radicalisation des effets que l'on caractérisera en première lecture, de « positifs ». Ces effets ont trait aux valeurs citoyennes et républicaines comme dans les extraits (29) et (30) où « *l'engagement* » et la « *mobilisation* » constituent des réponses au terrorisme djihadiste. Les conditions de cet engagement demeurent toutefois floues comme dans l'exemple (31) dans lequel Manuel Valls enjoint chaque citoyen à « *faire preuve de clairvoyance, de courage et de patriotisme* », sans que ne soient détaillées les conditions de réalisation de ces principes. Dans ce cas présent, le lien entre la cause

et l'effet n'a rien de naturel mais répond à une volonté politique de réaction nationale : « *L'après-Charlie doit provoquer un engagement...* » (29) « *cela impose que ...* » (31).

- Issue positive

29) *L'après-Charlie doit **provoquer** un engagement de chacun à se mobiliser. (Najat Vallaud-Belkacem à Paris, le 04/05/2015)*

30) *Deux jeunes Strasbourgeois ont déjà trouvé la mort en Syrie. C'est une douleur insupportable pour leurs familles. Ces décès **avaient entraîné** une forte mobilisation des associations et habitants du quartier contre l'endoctrinement djihadiste. (Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 13/05/2014)*

31) *La France fait face à une période de crises. Une crise économique, sociale, mais aussi une crise d'identité et de confiance. Dans le même temps, les menaces contre notre pays ont rarement été aussi fortes. Cela impose que chacun d'entre nous fasse preuve de clairvoyance, de courage et de patriotisme. (Manuel Valls à Paris, le 3/10/2014)*

3.3.1.1.2 Constructions permissives et factitives

Autre marque de l'action causale efficiente, les constructions factitives [*faire* + INF] (78 énoncés) et permissives [*laisser* + INF] (30 énoncés) placent la focale sur l'effet qui est contenu dans le verbe à l'infinitif.

- **Constructions permissives**

La construction permissive [*laisser* + INF] est représentative des forces qui créent les conditions d'un processus de radicalisation, sans que rien ne l'en empêche.

Dans de nombreux extraits, les individus se laissent ainsi *enrôler*, *embrigader*, *prendre* ou encore *entraîner* (32)-(35) par un tiers ou une organisation plus ou moins identifiés (« *la nébuleuse djihadiste* »), ou par un courant religieux, une idéologie (« *l'islamisme radical* »).

Quel que soit l'élément déclencheur, les personnes sur lesquelles s'exerce cette pression sont présentées comme fragiles et sans repères (« *des mineurs à la dérive* ») et/ou influençables en raison de leur âge (« *des jeunes* », « *des jeunes filles* »...). Dans ces configurations, l'efficience causale est traduite par la permission. Ce concept est

développé plus avant dans le modèle cognitif de la dynamique des forces proposé par Talmy (1988), que je développe un peu plus loin dans le chapitre (section 3.3.6.1).

- 32) *Ce sont des mineurs à la dérive, sans repère, qui **se laissent enrôler** par la nébuleuse djihadiste, qui s'égarèrent sur les routes de la Syrie et de l'Irak, et qui reviennent en France avec haine, amertume ou désillusion. (Juliette Méadel à Paris, le 06/03/2017)*
- 33) *Avec les acteurs de terrain, mais aussi avec des chercheurs, pour comprendre l'univers mental de ces gens - souvent des jeunes qui **se laissent embrigader** -, pour employer leurs codes et leur langage. (Gérard Collomb, interview sur Cnews, le 19/10/2017)*
- 34) *Les jeunes qui **se laissent prendre** par l'islamisme radical [...]. (Juliette Méadel, Québec, le 31/10/2016)*
- 35) *Il y a des jeunes filles qui **se laissent**, si je puis dire, « **entraîner** » par des histoires qu'on leur raconte, y compris on leur dira qu'elles seront heureuses, qu'elles pourront avoir une famille... (François Hollande, interview sur France 2, le 14/04/2016)*

Pour justifier son action politique, le Gouvernement laisse entendre qu'en l'absence de réaction, il pourrait contribuer à « *laisser* » faire les terroristes à travers plusieurs séquences construites sur le patron [si nous ne X, nous *laisser* + INF Y].

Dans les extraits (36) et (37), ces effets potentiels sont renforcés par la présence du marqueur d'opposition forte *mais*. La conjonction met tantôt en scène un locuteur réel comme dans l'extrait (37) – « *des représentants politiques français [...], des chercheurs et parfois des spécialistes* » –, tantôt une voix non-identifiée, fictive ou auto-dialogique comme dans l'exemple (36), dans lequel il est difficile de statuer sur la parenté de l'énoncé [ne pas avoir de PNR⁷²].

- 36) *[Mais] si nous n'avons pas de PNR, nous **laisserons passer** à travers les mailles du filet un certain nombre de grands terroristes, qui peuvent frapper à tout moment. (Bernard Cazeneuve et Jean-Yves Le Drian à l'Assemblée Nationale, le 10/02/2015)*
- 37) *Parce qu'il y a eu un débat sur l'opportunité de faire cela, il y a des représentants politiques français qui ont indiqué et des chercheurs et parfois des spécialistes qu'il valait mieux les laisser partir plutôt que de les retenir en France. Mais si*

⁷² Plan National de prévention de la Radicalisation.

*nous les **laissons partir** que se passe-t-il ? Ils s'engagent dans des exactions sur le théâtre des opérations terroristes, on a vu des vidéos de décapitations, de crucifixions, d'exécutions en nombre [...] (Bernard Cazeneuve, interview sur France 2, le 22/01/2015).*

▪ **Constructions factitives**

Les tours factitifs [*faire* + INF] introduisent l'idée d'une force plus coercitive que les constructions permissives.

Quelques énoncés montrent ainsi comment certains individus se « *font endoctriner* » (38) ou encore quels facteurs « *font courir le risque d'une radicalisation* » (39), sans qu'il ne soit (en apparence) possible d'enrayer le processus enclenché. Les plus puissantes de ces forces, extérieures à l'individu, le poussent ainsi à l'acte par différents procédés (manipulation, prêches...), comme en témoignent les extraits (40) et (41).

38) *Pascal Terrasse a raison : les jeunes se **font endoctriner** via Internet, mais aussi, dans certains cas notamment celui de la Syrie, par ce qu'ils lisent ou voient dans les médias. (Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 30/04/2014)*

39) *Mais les événements qui se sont déroulés à Kidal **font courir** le risque d'une radicalisation, au Nord comme au Sud. (Laurent Fabius à l'Assemblée Nationale, le 20/05/2014)*

40) *Aujourd'hui des lâches s'efforcent de manipuler des faibles au nom d'un message religieux dévoyé pour leur **faire commettre** des actes criminels. (Bernard Cazeneuve à Marseille, le 27/06/2014)*

41) *Pourtant, il s'agit d'un chiffre important si on le rapporte au nombre de personnes que des prêches fanatiques auraient pu **faire basculer** dans la radicalisation. (Gérard Collomb au Sénat, le 4/07/2017)*

3.3.1.1.3 Verbes qui précisent la nature de l'effet produit

La catégorie des verbes qui précisent l'effet produit (et la diversité sémantique portée par ces verbes) affine les représentations des liens de cause à effet (i) du phénomène de radicalisation (et plus largement du terrorisme), (ii) des politiques publiques.

Couplés à la présence d'un verbe relateur, ces deux thèmes apparaissent dans respectivement 263 et 285 énoncés du corpus institutionnel.

Les facteurs (humains ou non humains) qui entrent en interaction causale avec le processus de radicalisation – que ce soit pour créer les conditions de sa « réussite »⁷³, ou l’entraver – ont été classés selon six catégories sémantiques englobantes. Parmi ces catégories détaillées dans le tableau ci-après, nous trouvons : les facteurs qui *produisent*, les facteurs qui *alimentent*, les facteurs qui *favorisent*, les facteurs qui *atténuent* et les facteurs qui *empêchent*.

⁷³ Par « réussite », je veux plus parler plus précisément d’accomplissement du processus.

facteurs qui produisent	facteurs qui alimentent	facteurs qui favorisent	facteurs qui intensifient	facteurs qui atténuent	facteurs qui empêchent	autres
produire 17 créer 8 fabriquer 3	alimenter 34 entretenir 3 maintenir 2	favoriser 10 faciliter 9 aider 1	intensifier 24 encourager 9 amplifier 6 étendre 5 grossir 4 exalter 3 attiser 3 aggraver 3 exacerber 2	affaiblir 9 restreindre 3 diminuer 2 atténuer 1 circonscrire 1 limiter 1 abaïsser 1 atténuer 1 réguler 1	déjouer 64 neutraliser 43 arrêter 23 éviter 21 bloquer 14 contrecarrer 9 affecter 7 empêcher 7 bouleverser 5 contrarier 5 contraïndre 4 intimider 4 stopper 3 faire obstacle à 3 casser 2 retarder 2 mettre fin à 1 décapiter 1 immobiliser 1 nuire à 1	intimider 4 bouleverser 5

Tableau 22 – Classement sémantique des verbes qui précisent la nature de l'effet produit dans les discours institutionnels

Les facteurs qui *produisent*, qui *alimentent*, qui *favorisent* sont majoritairement inclus dans des procès liés à la causalité terroriste. Qu'il s'agisse des effets psychologiques produits par les attentats (42)-(45), des conséquences de propos racistes et antisémites (46), (47) , des effets directement liés à une situation géopolitique (48)-(50), des moyens de communication produits par/pour la propagande terroriste (51), (52), le lien de cause à effet paraît total et sans intermédiaires. Dans ces configurations, la causalité est présentée sans complexité, et fait fi des complexes de causes responsables de la radicalisation.

- Effets psychologiques produits par les attentats

42) *campagnes d'attentats sur notre sol [produire]* effets dévastateurs

43) *crise [produire]* effets catastrophiques

44) on [créer] la division, l'effroi et la peur

45) attentats [créer] une colère, un besoin de réponse symbolique et forte

- Conséquences de propos racistes :

46) propos racistes, antisémites tenus sur les réseaux sociaux [créer] un climat qui peut appeler à la haine

47) propos racistes, antisémites [créer] un climat qui incite à la haine

- Effets directement liés à une situation géopolitique :

48) la guerre d'Afghanistan, le conflit en Bosnie, la guerre civile en Algérie [produire] leurs lots de combattants aguerris

49) Un environnement international [créer] les conditions du passage à l'acte

50) ces bombardements, cette violence [créer] de nouveaux djihadistes

- Moyens de communication produits par/pour la propagande terroriste :

51) Le terrorisme [produire] des outils de propagande sophistiqués

52) Propagande [produire] textes et vidéos

Parmi les facteurs qui *alimentent*, on trouve l'idée de l'apport financier, au moyen de différents trafics : drogues, armes, blanchiment d'argent (53)-(56). Tout comme le relateur *alimenter*, le verbe *entretenir* incarne l'idée d'un apport continu, matériel (par l'argent) ou humain, à l'image des extraits (58), (59) dans lesquels des « *prêcheurs de haine* » ou des « *mosquées* » *entretiennent* la radicalisation (les mosquées référant ici par métonymie à (une partie de ?) ses fidèles).

- Apports financiers : différents trafics

53) des réseaux organisés du crime, du trafic d'armes, et du trafic de drogues [alimenter] par leur financement ces réseaux organisés terroristes

54) trafics [alimenter] les réseaux terroristes

55) les trafics d'armes et le blanchiment [alimenter] le terrorisme

56) commerces [alimenter] financièrement le terrorisme

57) trafics de drogue [entretenir] le terrorisme

- Intervention humaine

58) *prêcheurs de haine [entretenir]* la radicalisation

59) *mosquées [entretenir]* la radicalisation

Les facteurs qui *favorisent*, qui *facilitent* et qui *encouragent* sont majoritairement d'ordre contextuel : « un environnement », « une offre idéologique », des « parcours de vie [...] difficiles dans l'enfance », des « décrochages familiaux », des « ruptures avec l'environnement professionnel et social », une « conversion expresse vers une idéologie violente », des « mauvaises rencontres », la « délinquance », le « salafisme » (60) - (65)...

Telles qu'elles sont représentées, ces causes multiples constituent un arrière-plan favorable à l'engagement radical, sans que l'on sache précisément si une cause en particulier agit comme déclencheur principal. Cet ensemble de facteurs constitue un « environnement », détaillé comme suit dans le cotexte de l'extrait (60) : « un milieu social », « un quartier », « des rencontres », « des déplacements », « des moyens financiers ».

- contexte environnemental et socio-psychologique

60) *Un environnement [favoriser]* cette radicalisation

61) *Une offre idéologique [favoriser]* les conditions de la radicalisation

62) *Les parcours de vie les plus difficiles dans l'enfance [favoriser]* le basculement dans des processus de radicalisation

63) *décrochages familiaux, ruptures avec l'environnement professionnel et social, révélation et conversion expresse vers une idéologie violente fondée sur le détournement religieux ou encore mauvaises rencontres [faciliter]* le passage à l'acte

64) *délinquance [faciliter]* les basculements dans la radicalisation violente

Les causes d'un processus peuvent être contextuelles et relativement passives, ou avoir un degré de responsabilité jugé plus élevé dans les effets décrits. C'est le cas avec la catégorie des verbes relateurs qui *encouragent* (65)-(68), *exaltent* (69), (70), *exacerbent* (71), (72), *aggravent* (73)...

- Idéologie, filières organisées et autres

65) le salafisme [**encourager**] le terrorisme

66) filières [**encourager**] le passage à l'acte

67) la radicalisation, la violence et les bombardements [**encourager**] les terroristes

68) la propagande sur Internet [**encourager**] la radicalisation

69) Prêcheurs de haine en prison, sur la toile, dans les quartiers [**exalter**] le communautarisme, la soumission à un ordre antirépublicain

70) La radicalisation islamiste [**exalter**] le terrorisme

71) Activités délinquantes ou criminelles [**exacerber**] la recherche d'une affirmation de soi violente et dévoyée

72) Les terroristes [**exacerber**] les tensions

- Prison

73) passage en prison qui est aussi par nature criminogène [**aggraver**] la radicalisation

Parmi le domaine des forces qui *intensifient*, il est intéressant de remarquer qu'une large part des énoncés qui incluent ce type de relation mettent en avant l'action gouvernementale dans la lutte contre le terrorisme, à travers des marqueurs tels que *intensifier* (74), (75), *consolider*, *amplifier* (76), *renforcer* (77).

74) La lutte active contre les filières djihadistes sera **intensifiée**. (Bernard Cazeneuve au Conseil des ministres, le 23/04/2014)

75) La tâche est considérable : nous devons **intensifier** notre action en ce sens, l'approfondir, aller plus loin. Une première structure pour jeunes radicalisés va ainsi être créée. (Manuel Valls à l'Assemblée Nationale, le 19/11/2015)

76) [...] face à l'ampleur des phénomènes auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés, il est apparu nécessaire de **consolider** et d'**amplifier** notre réponse au terrorisme et à la radicalisation. (Manuel Valls à l'Assemblée Nationale, le 10/05/2016)

77) La loi sur le renseignement **renforce** aussi nos capacités anti-terroristes. (Manuel Valls à Grenoble, le 6/11/2015)

Face à un niveau de risque jugé élevé, les marqueurs prototypiques de l'atténuation et de l'empêchement caractérisent l'intervention des pouvoirs publics qui cherchent

à *affaiblir* (78) et *atténuer* (79) la menace tant que cela est encore possible, à la *neutraliser*, la *combattre*, l'*assécher*, la *déjouer*, l'*entraver*, la *bloquer*... (80)-(84) lorsqu'elle n'est plus sous contrôle.

- 78) *La semaine dernière, j'ai expliqué devant la représentation nationale les conditions et l'objectif de notre intervention : affaiblir cette organisation terroriste et aider les forces de sécurité irakiennes et les combattants kurdes à restaurer la souveraineté de l'Irak. (Manuel Valls à Paris, le 3/10/2014)*
- 79) *En outre, une éducation de qualité et le développement des compétences sont des moyens d'**atténuer** les potentiels risques d'instabilité, de radicalisation des jeunes et de migration irrégulière causés par le maigre bagage éducatif et l'absence de perspectives d'emploi de cette génération. (déclaration de la France et du Danemark, le 29/08/2018)*
- 80) *Et il y a aussi quelques individus qui veulent se rendre au Sahel, **donc** il faut les **empêcher**, les **arrêter**, les **neutraliser**. (Manuel Valls, interview sur RMC, le 5/02/2013)*
- 81) *La France se bat sur son sol. Hier encore, une opération de police sans précédent s'est déroulée dans le centre de Saint-Denis, afin d'interpeller et de neutraliser des terroristes liés aux attentats du 13 novembre. (Manuel Valls à l'Assemblée Nationale, le 19/11/2015)*
- 82) *Moi je dis que l'enjeu numéro un pour notre pays, c'est de **combattre** et d'**assécher** le terrorisme qui nous fait tellement souffrir. Que pour ce faire, il nous faut bien sûr **neutraliser** les terroristes c'est-à-dire **déjouer** les attentats – on l'a vu tout à l'heure-, **intervenir** en Syrie, être impitoyable avec les fanatiques. Mais il nous faut aussi **neutraliser** les idées que diffusent les terroristes dans notre société pour recruter d'autres djihadistes en puissance. (Najat Vallaud-Belkacem, interview sur France Info, le 9/09/2016)*
- 83) *Nous devons continuer à nous donner les moyens indispensables pour identifier, entraver, neutraliser la menace, que ce soit sur notre sol ou sur les théâtres extérieurs. (Bernard Cazeneuve à Paris, le 21/03/2017)*
- 84) *La loi que j'ai portée en 2014 a permis de bloquer les sites Internet qui appellent et provoquent au terrorisme, de mettre en place l'infraction individuelle terroriste, de donner aux services d'enquête des moyens d'enquête notamment sur Internet permettant de détecter les terroristes. (Bernard Cazeneuve, interview sur RTL, le 18/07/2016)*

3.3.1.2 Causalité comme relation

Une relation de causalité entre deux situations peut être posée ou construite. Une relation posée place le focus au choix sur : la cause, l'effet, le lien causal (23 énoncés

relevés), l'origine (13 énoncés), l'aboutissement (0 énoncé), la raison (3 énoncés), la conséquence (2 énoncés) ou l'explication (0 énoncé).

Dans le cas où elle est construite (le modèle des approches analytiques de la causalité parle de relation « signée »), l'explicitation du facteur causal jugé déterminant est imputée à un tiers. Le corpus institutionnel ne fait pas mention de relation causale signée à propos de la radicalisation djihadiste. Ce résultat nul traduit l'absence de citation de voix autres (scientifiques notamment) pour expliquer les conditions d'entrée dans le terrorisme et les effets de ce dernier.

		Nb énoncés collectés	Nb énoncés retenus pour l'analyse
Cause, effet, lien causal	relation posée <i>20 requêtes</i>	771	23
	relation signée <i>6 requêtes</i>	65	0
Origine	relation posée <i>15 requêtes</i>	249	13
	relation signée <i>3 requêtes</i>	88	0
Aboutissement	relation posée <i>8 requêtes</i>	8	0
	relation signée <i>8 requêtes</i>	8	0
Raison	relation posée <i>4 requêtes</i>	49	3
	relation signée <i>0 requête</i>	0	0
Conséquence	relation posée <i>3 requêtes</i>	75	2
	relation signée <i>0 requête</i>	0	0
Explication	relation posée <i>8 requêtes</i>	125	0
	relation signée <i>5 requêtes</i>	7	0
TOTAL		1445	41

Tableau 23 – La causalité comme relation dans les discours institutionnels

Lorsqu'elle est posée, la relation causale est présentée comme allant de soi, et ce plus particulièrement lorsqu'elle met en avant les causes présentées comme à l'origine du terrorisme. Ces causes se rapportent à un contexte historique, originel (comme dans l'exemple (85) où l'adverbe de temps *d'abord* marque une étape déterminante dans l'évolution du terrorisme islamiste), ou apparaissent comme un facteur déclencheur : elles sont alors jugées d'autant plus importantes dans la chaîne causale. Ce sera notamment sur elles qu'il faudra agir pour intervenir sur

l'enchaînement causal des événements. Elles sont repérables en discours par des marqueurs qui expriment l'idée de l'origine : *être issu de, la source de, résulter de...*

Selon le discours visé, la cause est présentée comme un déclencheur indubitable, à travers par exemple l'adverbe *souvent* de l'extrait (86), ou n'être au contraire qu'en partie responsable du phénomène décrit, à travers des gloses telles que [ne pas être la seule source de], comme dans l'exemple (89) où « *les quartiers ne sont pas la seule source de radicalisation* ».

Le milieu socio-démographique et l'origine sociale apparaissent enfin comme un facteur explicatif qui mérite d'être considéré (89)-(91).

- Origine historique

85) cette menace **trouve** [d'abord] **son origine dans** *l'évolution du contexte international et tout particulièrement de la situation au Moyen-Orient, où des groupes terroristes se réclamant d'Al-Qaïda tel le Jabhat al-Nosra poursuivent, de façon désormais autonome, la lutte initiée par BEN LADEN dans les années 80 et 90* (Bernard Cazeneuve à Rennes, le 23/05/2015)

- Facteur déclencheur à la source de

86) *Il nous faut également nous attaquer aux racines du mal : car à l'origine de l'engagement fanatique, il y a [souvent] le terreau de la pauvreté, le désespoir, l'ignorance.* (Hélène Conway-Mouret à Paris, le 18/09/2013)

87) *Il me semble que les actes de haine et d'intolérance, comme les parcours de radicalisation violente, résultent souvent d'une ignorance du fait religieux qui rend certains de nos jeunes réceptifs aux discours des faux-prophètes, comme elle peut les rendre sourds aux appels à la tolérance.* (Bernard Cazeneuve à Créteil, le 20/09/2015)

88) *Il y a aussi des « ennemis intérieurs » qui sont le résultat de processus de radicalisation mêlant délinquance, trafics de drogue, périodes de détention, passage dans les terrains d'entraînement au djihad à l'étranger [...]* (Manuel Valls à Bruxelles, le 25/02/2013)

- Milieu socio-démographique ou origine sociale

89) *La prévention de la radicalisation passe par tout d'abord plus d'adultes formés dans les quartiers, sachant que je considère que les quartiers ne sont pas la seule source de radicalisation.* (Patrick Kanner, interview à Sud Radio, le 22/12/2016)

90) *Puis nous avons le millier d'internautes qui interviennent sur les réseaux sociaux, diffusent des messages, sont parfois **issus de la petite délinquance** et qui peuvent à tout moment basculer. (Bernard Cazeneuve, interview sur France 2, le 22/01/2015)*

91) *c'est très douloureux de voir des Français qui **ne sont pas issus de catégories miséreuses** s'engager- c'est quand même de la petite délinquance à la radicalisation et ensuite de la radicalisation au terrorisme. (Ségolène Royal, interview sur i-télé, le 17/11/2015)*

Les représentations de l'aboutissement peuvent pour leur part constituer des éléments utiles pour l'appréciation des risques et la prédiction de l'évolution des événements qu'on souhaiterait maîtriser. Dans le cas de la radicalisation djihadiste, l'aboutissement affleure sous la forme de dénominations hétérogènes, déterminées de manière variable : « violence » (92), « passage à l'acte violent » (93), « l'action directe » (94). Cet aboutissement achève dans les extraits (92) et (93) un processus de radicalisation dont les étapes ne sont pas clairement restituées. Lorsqu'elles le sont davantage, comme dans l'extrait (94), le processus demeure régi par des facteurs « externes » à l'individu. Parmi les marqueurs linguistiques qui supportent ces relations causales : *mener à, conduire à, aboutir à...*

92) *Le Canada et la France approfondiront leur coopération dans la lutte contre le terrorisme et ses sources de financement, et dans les domaines de la prévention de la radicalisation **menant à** la violence [...] (communiqué des services du Premier ministre, le 13/10/2016)*

93) *[...] il est également nécessaire que nous intervenions en amont pour prévenir les phénomènes d'endoctrinement et de radicalisation qui peuvent conduire à un passage à l'acte violent. (Bernard Cazeneuve à Paris, le 12/11/2015)*

94) *Le djihadisme violent exerce sur une jeunesse sans repères une fascination qui les conduit à la radicalisation et les **mène à** l'action directe. (Manuel Valls à l'Assemblée Nationale, le 24/09/2014)*

3.3.2 Approche analytique

3.3.2.1 Contribution causale

		Nb énoncés collectés	Nb énoncés retenus pour l'analyse
Contribution causale	Action efficiente <i>6 requêtes</i>	735	77
	Action efficiente (relation posée) <i>10 requêtes</i>	105	5
	Action efficiente (relation signée) <i>5 requêtes</i>	42	0
	TOTAL	882	82

Tableau 24 – Contribution causale dans les discours institutionnels

Dans les discours de l'exécutif, les facteurs causaux jugés déterminants dans le processus de radicalisation prennent souvent forme humaine. Il s'agit, pour l'État, de déterminer le rôle des protagonistes qui « *ont pu participer, contribuer* » (95), « *jouer un rôle* » (96) dans les attaques terroristes ou dans « *l'endoctrinement de personnes* » (97), ou prendre part directement à des actes de violence (98), (99). Dans certains extraits, le degré d'implication des individus est jugé « *déterminant* » (96) ou « *majeur* » (97), édulcorant l'implication potentielle d'autres causes dans le phénomène observé.

95) [...] *de manière à ce que les enquêtes se poursuivent, avancent vite et permettent d'identifier toutes les complicités, et l'identité de tous ceux qui ont pu **participer, contribuer aux** actes tragiques de la semaine dernière afin qu'ils soient identifiés et mis hors d'état de nuire. (Bernard Cazeneuve au Sénat, le 13/01/2015)*

96) *Il y a deux jours, à Saint-Denis, ils ont permis de localiser et de neutraliser Abdelhamid Abaaoud qui, de toute évidence, a **joué un rôle déterminant dans** les attaques de vendredi ; **un rôle déterminant dans** différentes tentatives d'attentats contre la France, celle de Villejuif et au moins trois autres qui ont pu être déjouées au cours des derniers mois. (Manuel Valls à Paris, le 20/11/2015)*

97) *Cet homme a joué un rôle majeur dans l'endoctrinement de personnes qui se sont, par la suite, portées volontaires pour le djihad en Syrie, aussi bien pour le compte de l'État islamique que du Jabhat al-Nosra. (Manuel Valls à l'Assemblée Nationale, le 09/12/2015)*

98) *Et que dire des lionceaux du Califat djihadiste ? ! Dont plusieurs centaines de très jeunes Français pour la plupart âgés de moins de 10 ans qui commencent leur vie dans l'atrocité la plus totale en étant éduqués et impliqués au quotidien dans la barbarie absolue : jusqu'à **participer activement** à des mutilations horribles et apprendre des techniques de torture ! (Juliette Méadel à Paris, le 6/03/2017)*

99) *Nous savons que des Français ont pris part à des massacres et pratiqué la torture de masse. (Nicole Belloubet au Sénat, le 13/12/2017)*

La réponse apportée au terrorisme peut également être lue en termes de contribution⁷⁴. Celle du gouvernement et de ses services qui *contribuent* à « la protection des Français » (100) et à la lutte contre le terrorisme (101), (102), celle souhaitée par les dirigeants politiques à l'encontre de différents acteurs, territoriaux – « psychologues de l'Éducation nationale » (103), « protection judiciaire de la jeunesse » (104) –, ou autres acteurs de la société civile : « les représentants de l'Islam de France » (105), « toutes les forces vives de notre pays » (106).

- Contribution des services ministériels

100) *[...] ceux qui, au sein du Ministère de l'Intérieur, **contribuent** à la protection des Français [...]* (Bernard Cazeneuve au Sénat, le 15/01/2015)

101) *l'ensemble des budgets des ministères (Intérieur, Justice) ou des services (DGSE) contribuant à la lutte contre le terrorisme ont été préservés ou augmentés* (Manuel Valls à Paris, le 21/01/2015)

102) *Parce que si nous arrivons, par l'amélioration des conditions de vie, à faire en sorte que l'espoir renaisse, que le goût des lendemains resurgisse et que les uns ou les autres se remettent à croire en la volonté politique, à travers la justice, **nous aurons contribué** à assécher le terreau sur lequel recrute le terrorisme.* (Christiane Taubira à New-York, le 10/02/2015)

- Contribution des relais territoriaux de l'État

103) *Ce corps unique de psychologues de l'Éducation nationale a donc vocation à intervenir dans de nombreuses situations, souvent délicates, auxquelles notre époque est confrontée. Vous interviendrez ainsi dans [...] notre combat constant contre tous les phénomènes de radicalisation et contre le repli identitaire dont souffre nos établissements [...]* (Najat Vallaud-Belkacem à Angers, le 26/09/2015)

⁷⁴ Plus de la moitié des énoncés qui prennent en charge une contribution causale (43 sur 82) mettent en avant l'action du gouvernement.

104) *Par ailleurs, nous proposons d'élargir, à titre expérimental et pour trois ans, les missions de la protection judiciaire de la jeunesse, afin de lui permettre d'**intervenir dans** la prise en charge, au titre de l'assistance éducative, de certains mineurs, notamment ceux qui reviennent d'Irak ou de Syrie. (Bruno Le Roux à l'Assemblée Nationale, le 07/02/2017)*

- Contribution de la société civile

105) *Le président de la République a évoqué la situation en France et salué les engagements pris par les représentants de l'Islam de France afin de **contribuer à** la prévention de la radicalisation. (François Hollande, communiqué, le 24/05/2016)*

106) *Toutes les forces vives de notre pays **doivent contribuer à** la sécurité quotidienne de nos concitoyens et de notre pays. (Christophe Castaner à Paris, le 18/12/2018)*

3.3.2.2 Influence causale

		Nb énoncés collectés	Nb énoncés retenus pour l'analyse
Influence causale	Action efficiente <i>21 requêtes</i>	292	45
	Action efficiente (relation posée) <i>31 requêtes</i>	68	11
	Action efficiente (relation signée) <i>30 requêtes</i>	1	0
	TOTAL	361	56

Tableau 25 – Influence causale dans les discours institutionnels

L'influence causale traduit une action continue durable (parfois imperceptible) d'un ou plusieurs facteurs sur une entité ou une situation. Son emploi, dans le cas de la problématique de la radicalisation, vise à signaler une modification progressive (plus ou moins rapide) du comportement des individus. Dans les énoncés relevés, l'influence est décrite de manière contextuelle et polyfactorielle (107), comme le résultat d'émulations et d'interactions réciproques (108), ou d'une emprise sur les esprits (109).

- Influence polyfactorielle

107) *Il y a une enquête en cours, Merah a sans doute agi seul, c'est-à-dire qu'il a tué seul, mais il n'est pas un loup solitaire, contrairement à ce qui avait été dit au lendemain de ses meurtres de Toulouse et de Montauban, c'est-à-dire que tout simplement il a été influencé par un milieu social, par son quartier, par des rencontres, par ses déplacements, en Afghanistan et au Pakistan. (Manuel Valls, interview sur RMC, le 05/02/2013)*

- Émulations et interactions réciproques

108) *L'une des urgences est de lutter contre la propagande et la radicalisation sur internet, véritable sanctuaire où les candidats au terrorisme s'alimentent, s'influencent et organisent leur passage à l'acte. (Jean-Yves Le Drian, conférence de presse à Londres, le 05/06/2017)*

- Emprise

109) *Daesh même sur la défensive a gardé une capacité de propagande sur Internet et l'organisation a, hélas, accru son emprise sur un certain nombre d'esprits, instillé son idéologie dans certains lieux de culte. (Gérard Collomb à l'Assemblée Nationale, le 25/09/2017)*

Si la parole politique restitue souvent de façon partielle les causes de la radicalisation, elle juge néanmoins nécessaire d'*agir sur* l'ensemble des facteurs qui en sont responsables : « *agir sur toutes les composantes de la menace* » (110), « *agir sur tous les fronts* » (111), « *agir sur tous les paramètres* » (112), « *agir sur les différents aspects de la menace* » (113).

110) *Dès le mois d'avril 2014, nous avons ainsi mis en place un Plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières djihadistes, lequel a constitué la matrice de notre stratégie globale de prévention, de sécurisation et de répression du terrorisme. Depuis lors, celle-ci n'a cessé de monter en puissance pour nous donner les moyens d'**agir sur** les différentes composantes de la menace. (Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 7/03/2016)*

111) Nous allons **agir sur** tous les fronts, *pour détruire Daesh, sans répit. (Manuel Valls, interview sur RTL, le 16/11/2015)*

112) [...] **agir contre** le terrorisme c'est **agir sur** tous les paramètres (Manuel Valls, interview sur Europe 1, le 22/03/2016)

113) *Depuis 2012, nous avons ainsi adopté plusieurs lois majeures celles du 21 décembre 2012, du 13 novembre 2014, du 3 juin 2016, la loi sur le renseignement du 24 juillet 2015 qui nous ont permis de renforcer progressivement nos dispositifs antiterroristes en **agissant sur** les différents aspects de la menace. (Bernard Cazeneuve à Paris, le 12/10/2016)*

3.3.3 Approche fonctionnelle : dépendance et corrélation

		Nb énoncés collectés	Nb énoncés retenus pour l'analyse
Dépendance	Relation posée <i>12 requêtes</i>	139	5
	Relation signée <i>4 requêtes</i>	16	0
Corrélation	Relation posée <i>11 requêtes</i>	17	0
	Relation signée <i>1 requête</i>	0	0
TOTAL		172	5

Tableau 26 – Dépendance et corrélation dans les discours institutionnels

Caractéristiques des discours scientifiques rendant compte des observations expérimentales, les marques lexicales de l'approche fonctionnelle – *corrélation, fonction, dépendre, varier avec* – n'apparaissent pas dans les discours observés pour décrire les mécanismes du processus de radicalisation. On peut y percevoir une connaissance encore balbutiante et/ou l'absence d'emprunt de connaissances de travaux et d'enquêtes des sciences humaines et sociales qui prennent en charge cette problématique.

À travers quelques énoncés cependant, les discours institutionnels établissent un lien général de dépendance entre la « victoire » (114), la « sécurité » des français (115), la « protection des États » (116) et la détermination et la capacité de l'État et des entreprises privées à devancer et répondre à la menace terroriste.

114) Notre victoire **dépendra de** notre détermination **et de** notre capacité à faire front commun en matière de prévention, de protection et de réaction et je sais qu'entre la France et Singapour, nous partageons exactement cette démarche. (François Hollande à Singapour, le 27/03/2017)

115) Et notre sécurité **dépend de** la capacité d'un pays, d'une région, mais toujours sous vigilance collective, de voir venir et de contenir cette menace dans ses formes anciennes, nouvelles, toujours protéiformes. (Christiane Taubira à New-York, le 10/02/2015)

116) *D'une part, parce que la protection des États **dépend de plus en plus de la capacité du monde industriel à inventer des solutions permettant de sécuriser l'exercice des missions de service public, de la propension de chaque entreprise à repérer en son sein des « signaux faibles »** pouvant s'avérer précieux pour nos services.* (Gérard Collomb à Paris, le 19/12/2017)

3.3.4 Approche synthétique

	Nb énoncés collectés	Nb énoncés retenus pour l'analyse
Relation posée <i>20 requêtes</i>	71	20
Relation signée <i>28 requêtes</i>	339	3
TOTAL	410	23

Tableau 27 – L'approche synthétique dans les discours institutionnels

L'approche synthétique constitue pour les représentants de l'État un procédé rapide, commode et parfois abusif d'explication d'entrée dans l'action terroriste de citoyens français.

Des énoncés font en effet état de liens entre des phénomènes différenciés comme la criminalité et le terrorisme ; le terrorisme « extérieur » et le terrorisme « intérieur », à l'image de l'exemple (117) – « *basculement dans le terrorisme et délinquance* » – sans que ne soient explicitées les conditions de rapprochement de ces phénomènes.

Cet effet d'évidence peut être renforcé par des adverbes – « *souvent* » (117), « *toujours* » (120) – et des gloses telles que « *vous le savez* » (118), « *tout cela bien sûr est totalement lié* » (119).

- Criminalité et terrorisme

117) *Il faut partir d'un constat lucide : s'il y a [souvent] **un lien entre basculement dans le terrorisme et délinquance**, les profils de milliers d'individus radicalisés sont très larges.* (Manuel Valls, tribune dans plusieurs quotidiens européens et sur sa page Facebook, le 12/11/2016)

118) *il y a [vous le savez] **un lien entre la criminalité organisée et le terrorisme**.* (Manuel Valls, interview sur France Inter, le 11/12/2015)

- Terrorisme intérieur et terrorisme extérieur

119) *Nous en avons eu un hier, on a fait à la fois l'état de la situation intérieure, de la menace terroriste, mais en même temps des opérations extérieures, tout cela bien sûr est totalement lié.* (Gérard Collomb, interview sur RTL, le 19/05/2017)

120) *Ensuite, il y a un lien [toujours] entre le terrorisme extérieur et le terrorisme intérieur, non pas qu'il y ait des réseaux constitués mais il y a des sources d'inspiration et il y a même des djihadistes hélas qui partent d'Europe donc de France aussi pour aller mener le combat en Syrie ou en Irak, ou au Yémen, eh bien nous devons faire en sorte d'empêcher ces départs et, lorsque ces individus reviennent, de les mettre hors d'état de nuire.* (François Hollande, conférence de presse à Paris, le 05/02/2015)

3.3.5 Intentionnalité des agents

Certains énoncés mettent en exergue les acteurs responsables du phénomène de radicalisation, ou les acteurs directement responsables d'actes terroristes.

Les domaines des intentions et des causes, bien que liés, demandent à être distingués : les intentions et les motifs renvoient « à l'univers des actions accomplies en premier lieu par des êtres humains libres et responsables, capables d'évaluer et de décider » (Gross et Prandi 2004), tandis que les causes sont recherchées dans des contextes où la composante intentionnelle est absente ou inconnue.

Les discours de l'exécutif rendent rarement compte des motivations d'ordre intellectuel explicitant les raisons précises pour lesquelles les individus passent à l'acte (121)-(122). Plusieurs extraits font en revanche état des « intentions » d'action violente (124)-(125) sans en dire les ressorts. Il s'agit dans la plupart des cas d'une intentionnalité imputée ou alléguée.

121) *Nous sommes donc déterminés à lutter contre le terrorisme à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières et, si notre pays est l'une des cibles privilégiées de ceux qui, par leurs propos, appellent à la haine et au terrorisme, c'est bien en raison de cet engagement international.* (Bernard Cazeneuve au Sénat, le 12/05/2015)

122) *Parce que c'est le pays tout entier qui a été attaqué, en raison de ce qu'il représente, des valeurs qu'il porte, du combat qu'il mène pour éradiquer le terrorisme, et tout simplement pour ce que nous sommes.* (François Hollande à Paris, le 18/11/2015)

123) *Prévenir la récurrence et d'éventuels passages à l'acte violents qui seraient fondés sur un motif extrémiste religieux* (Jean-Jacques Urvoas à Paris, le 25/10/2016)

124) *Pour caractériser l'association de malfaiteurs terroriste, il est nécessaire en effet d'établir l'existence d'une entente entre plusieurs individus, de mettre en évidence leur*

intention terroriste, matérialisée par un ou plusieurs faits matériels [...] (Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 15/09/2014)

125) Ces combattants sont partis pour mener la lutte, pour tuer, mais ils reviennent aussi parfois, *avec la ferme intention de frapper leur propre pays.* [...] *Le deuxième point, c'est de construire des pratiques permettant d'agir au plus près de l'intention criminelle, avant tout passage à l'acte. (Manuel Valls à Paris, le 29/04/2015)*

3.3.6 Les métaphores du processus de radicalisation

La présence de nombreuses expressions métaphoriques dans les discours analysés témoigne de représentations indirectes et imagées du passage à l'acte. Les métaphores, en ce qu'elles renvoient à des univers référentiels spécifiques (culturels, politiques...), agissent comme des révélateurs des connaissances et des représentations que les locuteurs ont d'un phénomène.

3.3.6.1 La dynamique des forces

Parmi les images employées pour décrire les situations de radicalisation, on trouve la métaphore des forces physiques qui exercent une action (*poussent, freinent, empêchent, accélèrent, maintiennent...*) sur un individu ou groupe d'individus. On retrouve cette manière de conceptualiser et de raffiner l'efficience causale dans le modèle cognitif de la dynamique des forces proposé par Leonard Talmy (1985, 1988). À l'aide notamment des concepts de causation, de permission et d'empêchement, Talmy cherche à rendre compte des différentes interactions entre entités antagonistes, plus ou moins fortes. Il est à noter que quelle que soit la configuration, les personnes sur lesquelles s'exercent les forces sont présentées comme fragiles, jeunes, sans repères, influençables. Dans ce type de représentation, ce ne sont donc pas des agents autonomes, libres de leur choix et pleinement conscients de la portée de leurs actes.

126) *Soit en ramenant à sa cause des individus fragiles qui n'avaient rien à voir initialement avec la radicalisation, soit en conduisant ou en poussant à l'acte des individus fragiles qui par mimétisme, et je n'irai pas plus loin sur ce terrain, commettent des actes irréparables. (Emmanuel Macron à Paris, le 05/09/2017)*

127) *Et donc nous devons nous attaquer aussi à la racine de ces problèmes, et tout en menant cette bataille intraitable à l'égard de celles et ceux qui radicalisent, prêchent ou poussent à l'acte terroriste [...] (Emmanuel Macron à Paris, le 18/10/2017)*

128) *Tout porte à croire que le groupe terroriste va donc **jouer son rôle en poussant** à l'acte un certain nombre de gens pour prouver qu'il n'est pas mort. (Gérard Collomb, interview sur Cnews, le 19/10/2017)*

3.3.6.2 La maladie : le terrorisme un cancer qui se métastase

De façon remarquable, la radicalisation et plus largement le terrorisme sont assimilés dans plusieurs extraits à une maladie – « *le cancer de la radicalisation* » (132), « *le virus du terrorisme* » (133) – dont les excroissances se métastasent (129), (130) ou se gangrènent (131). Ce type de métaphore met en évidence le caractère rampant d'un phénomène qui semble se propager de manière inéluctable : « *ceci n'a pas empêché le cancer de la radicalisation de proliférer insidieusement dans notre société* » (132). Les facteurs à l'origine de cette « maladie » sont hétérogènes : « *la mondialisation du terrorisme djihadiste* » (129), « *l'Islam radical* » (131), et peuvent toucher de façon collective des individus, à l'image des « musulmans » regroupés sous une communauté susceptible d'être touchée en son sein. Ces représentations pointent la viralité du processus radical, lequel peut également être « inoculé » de façon délibérée, à l'image de l'extrait (133) : « *La mutation qui s'opère consiste, pour ces organisations criminelles, à tirer parti des nouvelles technologies de l'information, pour inoculer massivement le virus du terrorisme dans les esprits* ».

129) *La mondialisation du terrorisme djihadiste n'est donc pas uniquement informationnelle. Elle **engendre** des métastases, qui menacent directement la vie de nos ressortissants, et parfois la stabilité de certains États comme le Liban ou la Tunisie, et même de sous-régions entières comme l'ensemble Libye-Tunisie ou la région du Lac Tchad. (Jean-Yves Le Drian à Paris, le 18/01/2016)*

130) *C'est une nouvelle étape qu'il nous faut donc franchir dans la lutte contre Daesh et Al-Qaïda, qui consiste non seulement à continuer de combattre le terrorisme islamiste sur tous les fronts, dans tous les territoires où il a développé ses métastases, mais également trouvé de nouvelles marges, de nouveaux moyens de le neutraliser. (Emmanuel Macron à Paris, le 26/04/2018)*

131) *Je pense que, François HOLLANDE, hier, dans son discours, a eu un propos, que je voudrais souligner et saluer, en disant que finalement, lorsqu'on s'adresse par exemple aux musulmans pour leur dire d'être vigilants avec le cancer qui peut les gangréner en leur sein, c'est-à-dire l'Islam radical, eh bien cette vigilance elle s'adresse à tous les Français. (Najat Vallaud-Belkacem sur France Info, le 09/09/2016)*

132) *Nous nous sommes installés dans l'état d'urgence plusieurs fois renouvelé pour également répondre à cette menace. Malheureusement ceci n'a pas empêché le cancer de la radicalisation de proliférer insidieusement dans notre société profitant parfois de*

l'aveuglement ou de la complaisance de certains. (Emmanuel Macron à Paris, le 5/09/2017)

133) *La mutation qui s'opère consiste, pour ces organisations criminelles, à tirer parti des nouvelles technologies de l'information, **pour** inoculer massivement le virus du terrorisme dans les esprits, et pour tromper certains de nos concitoyens bien souvent les plus jeunes, les plus faibles, en leur laissant croire qu'ils sont devenus les ennemis de leur propre pays. (Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 15/09/2014)*

3.3.6.3 Lien naturalisé : un *terreau* nourricier, une *naissance*

D'autres emplois métaphoriques contribuent – en les naturalisant – à renforcer la réalité des déterminations causales du passage à l'acte. Sur le plan pragmatique et rhétorique, ce type d'emplois rend plus difficilement contestable l'explication causale avancée.

Les métaphores du « *terreau* » (favorable, fertile...), ou encore du ferment, mettent l'accent sur ce qui va nourrir doucement, presque imperceptiblement la radicalisation. Cette représentation correspond à une vision plus statique et, dans tous les cas, inscrite dans la durée, du phénomène radical.

134) *Il nous faut également nous attaquer aux racines du mal : car à l'origine de l'engagement fanatique, il y a souvent le terreau de la pauvreté, le désespoir, l'ignorance. (Hélène Conway-Mouret à Paris, le 18/09/2013)*

135) *Il y aussi ce problème – vous avez mentionné les imams que nous allons recruter pour l'aumônerie des prisons – que les prisons sont aujourd'hui **un terreau fertile pour** le recrutement des terroristes. (Harlem Désir à New-York, le 23/01/2015)*

136) *Certains n'en n'ont plus que le nom, **résultat de** décennies de mal-gouvernance qui les ont fragilisés, qui ont bloqué le développement et attisé les frustrations des peuples, **constituant** un terreau très favorable aux radicalisations et aux conflits. *Cependant que l'État Islamique en Irak et au Levant [...]* (Laurent Fabius à Paris, le 29/08/2014)*

137) *C'est aussi là qu'il faut peut-être mener d'abord le combat pour la défense de notre bien commun en luttant contre les intégrismes, les communautarismes, ceux qui nient la place de la femme en l'enfermant derrière un voile intégral ; le salafisme, **parce qu'il peut être** un ferment du terrorisme et encourage ces ennemis de l'intérieur, doit être combattu, y compris au sein même de l'Islam car c'est de la responsabilité de la société française mais aussi de celle de l'Islam dans le monde, y compris en Europe et en France. (Manuel Valls à l'Assemblée Nationale, le 19/07/2016)*

La métaphore de l'aliment – un fait qui « alimente » ou qui « nourrit » – renforce également la plausibilité de la situation causale exprimée, que celle-ci mette en relation le terrorisme avec des moyens matériels, l'intervention de tiers ou encore le conflit armé.

138) *Nous devons continuer à lutter ensemble contre la radicalisation et contre tous les trafics qui **alimentent** les groupes terroristes. (Jean-Baptiste Lemoyne à Paris, le 16/10/2017)*

139) *[...] nous portons donc les coups les plus durs aux personnes et aux filiales qui d'une façon ou d'une autre **nourrissent** le risque terroriste ou représentent un trouble pour l'ordre public. (Bernard Cazeneuve à Metz, le 12/02/2016)*

140) *Car détruire des hôpitaux, affamer des civils, massacrer des femmes et des enfants, conduire le siège des villes, comme au Moyen-Âge, ne font que précipiter la radicalisation et nourrir le terrorisme. (Jean-Marc Ayrault à New-York, le 08/10/2016)*

La métaphore de la naissance et de la filiation est elle aussi régulièrement convoquée dans les discours observés, au moyen de marqueurs tels que « faire naître » (141), « naître » (142), (143), « grandir » (143), « être le fruit de » (144). Outre le renseignement des origines (ou des agents à l'origine) du terrorisme, ce type d'emplois métaphoriques a pour effet de rendre indiscutable l'explication causale proposée.

141) *Les technologies font, en effet, **naître** de nouveaux risques, il est temps d'en prendre toute la mesure : cybercriminalité , détournement des identités, diffusion de messages de haines ou de radicalisation [...] (Manuel Valls à Lyon, le 08/07/2013)*

142) *Bien sûr, mais j'allais dire l'école, à ce titre, était interrogée comme beaucoup d'autres institutions, l'aide sociale à l'enfance, enfin nos politiques sociales de manière générale, donc oui, la société française, dans son ensemble, est interrogée quand c'est en son sein que **naissent** des terroristes. (Najat-Vallaud Belkacem, interview sur LCI, le 07/01/2016)*

143) *C'est là, aussi, mais bien sûr pas seulement, que sur fond de trafics, de délinquance, d'une forme de désespoir, naissent et grandissent les phénomènes de radicalisation, **alimentés par les fanatismes religieux, les prêcheurs de haine, le salafisme, qui veulent imposer leur ordre et distillent leur détestation de la République et de nos valeurs.** (Manuel Valls à Vaux-en-Velin, le 13/04/2016)*

144) *[...] cette menace terroriste, qui est le fruit d'organisations internationales, particulièrement barbares, comme Daech ou Al Qaïda, mais aussi d'individus radicalisés qui sont sur notre sol, qui sont des Français et qui peuvent retourner leurs armes, leurs couteaux, leurs armes de feu contre nous, contre des militaires, contre des citoyens. (Manuel Valls, interview sur RTL, le 16/02/2015)*

3.3.7 Mobiliser les connaissances causales pour agir contre

La connaissance des déterminations causales d'un phénomène non souhaité ouvre la possibilité d'agir contre ce dernier, en intervenant en amont ou au cours de la chaîne

causale, afin de prévenir, d'enrayer ou de stopper son processus. Il s'agit pour l'État de prédire le profil et le cheminement des personnes susceptibles de passer à l'acte.

3.3.7.1 Prévenir et/ou enrayer le processus de radicalisation

L'exploitation des connaissances causales du passage à l'acte peut servir deux objectifs : la prévention ou l'arrêt du processus susceptible d'y conduire. Dans les discours analysés, de nombreuses marques témoignent ainsi des plans d'actions mis en place par l'État, qu'il s'agisse : d'intervenir en amont du processus pour le prévenir (*prévenir, éviter, empêcher, lutter*), ou d'intervenir au cours du processus enclenché, et donc de l'enrayer : *briser, entraver, contrarier, neutraliser, éradiquer, lutter*.

145) *Car, si nous agissons sans relâche pour **empêcher** la commission d'actes terroristes, il est également nécessaire, au-delà de ce volet sécuritaire, que nous intervenions en amont, notamment sur Internet, pour briser les « continuums de radicalisation » qui peuvent conduire à un passage à l'acte violent. (Bernard Cazeneuve à Lille, le 26/01/2016)*

146) **Empêcher** les départs, **démanteler** les filières, **contrarier** les processus d'auto-radicalisation, **prévenir** les attentats : *personne ne peut de bonne foi contester la légitimité des buts que poursuit le Gouvernement [...] (Bernard Cazeneuve, tribune dans Le Huffington Post, le 15/07/2015)*

147) [...] **intervenir en amont des dérives fanatiques susceptibles de déboucher sur un passage à l'acte terroriste** [...] (Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale, le 07/03/2016)

148) [...] nous savons le risque mais nous devons tout faire pour **neutraliser** ce risque [...] (Christophe Castaner, interview sur France Info, le 23/05/2017)

149) Toutes les solutions sont explorées, mises en œuvre pour **entraver** l'action des terroristes. (Manuel Valls à l'Assemblée Nationale, le 30/06/2015)

3.3.7.2 Du diagnostic à la prédiction

La vague des attentats terroristes a conduit les pouvoirs politiques à entreprendre une démarche diagnostique permettant d'identifier les mécanismes causaux à l'œuvre afin de pouvoir, sur cette base, apprécier de nouveaux risques. En effet ce type d'inférence causale, s'appuie sur la connaissance des événements passés et repose sur l'interprétation des signes avant-coureurs.

150) *Nous nous retrouvons donc, disais-je, sur le diagnostic, sur l'ampleur de cette menace et sur son caractère durable. (Manuel Valls à l'Assemblée Nationale, le 13/04/2015)*

151) *En France, comme dans l'ensemble des pays européens, les personnes qui se reconnaissent dans le djihadisme international ont fortement augmenté en 2014. Dès l'examen de la loi antiterroriste, en décembre 2012, j'ai dit qu'il y avait en France des dizaines de Merah potentiels. Le temps a confirmé, dramatiquement et implacablement, ce diagnostic. (Manuel Valls à l'Assemblée Nationale, le 13/01/2015)*

Afin de se doter d'un outil plus performant, le gouvernement adopte un modèle fondé sur la prédiction en mettant en place, dès 2016, une grille d'indicateurs destinés à faciliter le repérage de personnes en voie de radicalisation et par conséquent à prédire des agissements violents en lien avec une organisation terroriste. Ce modèle a pour objectif de prédire un (plusieurs ?) profil(s) à risque sur la base du recoupement de critères, appelés « signaux », à l'intensité graduelle.

152) *Nous avons d'abord élaboré une grille d'indicateurs de radicalisation violente, distinguant signaux forts et signaux faibles, de manière à faciliter l'établissement du diagnostic et l'identification de la prise en charge adaptée. (Bernard Cazeneuve à Paris, le 24/10/2016)*

153) *Parce que votre rôle est primordial dans la détection des signes avant-coureurs de la menace, ces « signaux faibles » qui, sans votre intervention, risquent de passer inaperçus et permettre la concrétisation de funestes projets. (Bernard Cazeneuve à Rennes, le 23/05/2015)*

3.4 Analyse des discours du travail social

Le modèle des approches causales est désormais connu car éprouvé de façon fine sur les discours institutionnels. Dans cette partie, je présenterai l'étude des représentations causales qui entourent la radicalisation dans les discours des travailleurs sociaux, en ne détaillant pas l'ensemble des catégories causales précédemment décrites. L'analyse qui suit, nécessairement plus qualitative, repose sur 50 énoncés collectés.

3.4.1 Restituer le processus de radicalisation en méconnaissance de causes

À de rares exceptions près, les travailleurs sociaux interrogés dans le cadre de l'enquête ne restituent pas les complexes de causes à l'origine des processus radicaux. L'ensemble des locuteurs, peu en contact avec des situations avérées de radicalisation,

parlent davantage à partir des représentations qu'ils se font de ce phénomène, et de leur appréhension s'ils devaient se retrouver confrontés à une telle situation.

De façon générale, les éducateurs perçoivent la radicalisation comme un processus subi par les individus, influencés par des forces extérieures responsables de leur adhésion à l'idéologie djihadiste. La radicalisation se présente notamment comme un piège (lent) dans lequel peuvent se laisser *entraîner* (154) ou *prendre* (155) les adolescents et jeunes adultes, alors même que ces derniers n'ont pas d'aspiration particulière pour la violence terroriste. Ce sont des individus jugés vulnérables, mais aussi n'importe quel adolescent qui peuvent tomber « *là-dedans* » (154).

Dans l'extrait (155), un éducateur explique comment « *pas mal de jeunes à un moment donné [...] se sont laissés prendre par ce discours rigoriste* ». Dans cette configuration, le changement est présenté comme progressif et entraîne des répercussions concrètes sur le comportement de l'individu : ne plus tendre la main à une femme, changer d'habitudes vestimentaires... Sur le plan interdiscursif, l'énonciation de ces facteurs renvoie aux signaux faibles du référentiel gouvernemental des indicateurs de basculement dans la radicalisation, en particulier au volet comportemental et discursif : rupture de l'individu avec le cercle familial et amical, changements d'apparence physique ou vestimentaire, soudaine ritualisation des pratiques religieuses...

Ce caractère progressif transparait de nouveau dans l'extrait (156) : un éducateur évoque un projet éducatif pour lequel des adolescents ont choisi de réaliser un court-métrage sur le thème de la radicalisation. Le scénario envisage le parcours d'un jeune « *qui a du mal à trouver sa place* » et qui « *se laisse embarquer* » après avoir consulté des vidéos de propagande sur Internet et avoir été contacté par un recruteur de Daesh.

154) *les jeunes qu'on peut **entraîner** là-dedans c'est ça peut être mon fils demain ça peut être n'importe qui (EducC)*

155) *on a vu pas mal de jeunes à un moment donné qui **se sont laissés prendre par ce discours rigoriste** euh on a vu des jeunes qui du jour au lendemain voulaient plus t-voulaient plus tendre la main à not ` collègue tu vois euh qui d'un point vestimentaire ont (.) ont changé du tout au tout (.) qui avaient des jog ` (.) des joggings machins euh tu vois liverpool j ` t'en passe et des meilleures manchester united ` fin tu vois le (.) qui étaient (.) avec les dress codes de des des jeunes de la rue quoi (.) et du jour au lendemain boum c'est fini c'est euh le le le pantalon qui r ` monte (EducI)*

156) un adolescent euh normal hein ((petit rire)) voilà mais qui a du mal à trouver sa place et qui euh ben du coup euh fait des recherches sur internet justement tombe sur un plus ou moins un recruteur ou sur des vidéos de de tout c` que peut être la propagande de daesh des trucs comme ça et qui se laisse embarquer et on suggère dans le film donc euh on le voit en bas de sa tour il est avec son sac à dos (EducA)

3.4.2 Les causes de la sollicitation de la prévention spécialisée par les pouvoirs publics

Les relations causales relevées ne concernent pas tant la recherche des causes de l'entrée dans le processus radical, que l'explicitation de la sollicitation de la prévention spécialisée par les pouvoirs publics pour traiter cette problématique.

Si l'origine de cette imposition provient des plans nationaux de lutte contre la radicalisation, sa concrétisation pour les éducateurs de rue découle plus réellement des départements (157), responsables de la politique de l'Aide sociale à l'enfance.

Mal vécue par une partie de la profession (« qu'on nous dise politiquement là il faut intervenir bon déjà l'approche c'est celle-ci donc elle est déjà un peu difficile à avaler on va dire »), cette commande publique constitue paradoxalement une occasion à saisir pour ce secteur en mal de financements et de reconnaissance. Une éducatrice l'énonce de cette manière dans l'exemple (158) : « on a tellement peu de financements [...] ça a été un souffle pour nous de justement de faire reconnaître not` travail et de s` dire qu'i` allait y avoir des financements qui étaient amenés dans la prévention spécialisée à cause malheureusement des attentats ».

157) alors euh ((réfléchi)) c'est toujours un peu compliqué quand ça **découle** euh **du département** même si on l` sait que c'est comme ça qu` ça marche mais que ce soit pas une demande de l'équipe ou un diagnostic fait par les éducateurs mais qu'on nous dise politiquement là il faut intervenir bon déjà l'approche c'est celle-ci donc elle est déjà un peu difficile à avaler on va dire (EducD)

158) nous on a tellement peu de financements ça y a des` fin on on est pas dans un bon fonctionnement par rapport à c` qu'on voudrait faire et par rapport aux moyens qu'on a d'accord donc y a toujours cette problématique de euh on manque de moyens machin donc en fait ça a été un souffle pour nous de justement de faire reconnaître not` travail et de s` dire qu'i` allait y avoir des financements qui étaient amenés dans la prévention spécialisée **à cause malheureusement des attentats** euh **des des** par exemple euh charlie euh hebdo quoi (EducG)

En raison de sa connaissance de territoires classés prioritaires, la prévention spécialisée est jugée la plus capable de repérer des cas potentiels de radicalisation : « **comme** vous

êtes euh éducateur en prévention spécialisée allez toquer à la porte pour voir c ` qu'il en est » (159), « **comme** ils sont vulnérables ils sont également vulnérables à la radicalisation » (160), ce qui n'est pas sans créer un mouvement de résistance : « ben j ` suis pas sûr que j ` le ferai ». Malgré tout, les marques de contribution causale relevées montrent que ces professionnels du travail social contribuent à ce vaste mouvement de repérage en participant à des dispositifs locaux de réflexion sur la radicalisation (161) ou à des colloques de vulgarisation scientifique sur le sujet (162).

159) *je pense que si on me disait euh cette famille-là est suspectée de de radicalisation **comme** vous êtes euh éducateur en prévention spécialisée allez toquer à la porte pour voir c ` qu'il en est et ben j ` suis pas sûr que j ` le ferai en tout cas j ` le ferai pas sans déjà qu'on en parle ici (EducA)*

160) *j'ai eu l'impression à un moment qu'on nous mettait euh qu'on était en train d ` nous dire vous rencontrez des publics qui sont vulnérables **comme** ils sont vulnérables ils sont également vulnérables à la radicalisation donc vous devez avoir un oeil très attentif sur vos publics euh sauf que le but du travail social c'est pas ça c'est pas d'avoir un oeil attentif sur les publics qu'il prend en charge et de dire attention lui il est dangereux euh là j'ai repéré ça euh et lui euh il faut le mettre en prison parce que c'est pas ça notre boulot notre boulot c'est de prendre les gens de les accompagner soit vers le droit commun soit vers le mieux-être soit voilà c'est ça le but du travail social et là du coup y ` avait quand même une euh y ` avait quand même une injonction qui venait euh qui venait **perturber** le travail social du coup (EducA)*

161) *on m'a demandé de **participer** ah non mais ça c'est même pas commencé pardon je rectifie ça a commencé puisque j'ai remplacé mon directeur qui devait aller à une réunion <dispositifl> et en fait il était pas disponible et du coup il m'a demandé d'aller l ` remplacer à c ` moment-là et de là finalement j'ai pris la suite et donc c'est là que après on a dit qu ` j'étais la référente du <dispositifl> parce qu'au début y avait y en avait pas c'était l ` directeur qui assistait aux réunions euh et donc c'était là sur une euh réunion avec le l'association d ` quartier qui avait été sollicitée par des parents dont le fils a été emprisonné suite à pour apologie du terrorisme (EducE)*

162) *j'ai **participé** à deux colloques déjà depuis l'année dernière (EducH)*

3.4.3 L'accompagnement face à la radicalisation

Les colloques et formations sur la radicalisation ainsi que les analyses de cas pratiques entre professionnels amènent ces derniers à s'interroger sur les causes réelles des processus radicaux, et à tenter d'en retracer les étapes. Émergent ainsi en discours les traces du cheminement causal entre d'une part les observations réalisées dans le cadre d'accompagnements de mineurs, et une radicalisation avérée de ces derniers. Dans l'extrait (163), un éducateur explique ainsi s'être interrogé sur la radicalisation

potentielle d'un adolescent, dont la conduite avait été signalée par la conseillère principale d'orientation de son collègue : « *elle pensait que peut être la nuit il regardait des vidéos euh de daesh* ». Au cours de la relation éducative, l'éducateur a pu se rendre compte de l'absence de lien synthétique entre le fait de passer beaucoup de temps sur Internet et la consultation de contenus de propagande djihadiste. En l'occurrence, l'adolescent était un grand consommateur de séries et de vidéos de youtubeurs : « *y ` avait aucun lien avec une radicalité une radicalisation euh islamiste* ».

*163) la seule fois où vraiment y ` a eu une question c'est la c p e elle nous a dit euh oui faites attention- ` fin ayez un regard euh sur ce jeune parce qu'effectivement il passait énormément de temps sur internet mais vraiment beaucoup hein c'est à dire que i ` passait quasiment toute la nuit et du coup quand il arrivait au collège ben forcément il avait pas dormi il était fatigué et je pense qu'on était un peu peut être dans cette psychose-là alors à tort ou à raison hein je je pose pas de jugement là dessus mais du coup voilà ça l'avait mis en alerte et du coup elle pensait que peut être la nuit il regardait des vidéos euh de daesh et que euh voilà c'est peut-être pour ça que le matin i il venait avec des cernes voilà il était il était crevé quoi [...] en fait en parlant avec lui ben oui il passait énormément de temps sur internet mais il regardait beaucoup d ` séries euh de youtubeurs de de machins de trucs comme ça quoi ` fin en tout cas y ` avait **aucun lien avec une radicalité une radicalisation euh islamiste** ou quoique soit quoi (EducA)*

3.4.4 Critique des liens synthétiques et fonctionnels

Les éducateurs composent régulièrement avec ces liens synthétiques ou fonctionnels qu'ils interrogent, mais dénoncent également. La nationalité (164), la croyance (165), (168) ou le degré de pratique religieuse (166), l'origine ethnique (167) sont autant de facteurs jugés non-déterminants voire artificiels ou abusifs dans l'explication des causes de l'engagement terroriste. Le rejet de ces causes surgit dans la langue au moyen de procédés de non-prise en charge : « *c'est hallucinant quoi* », « *je dissocie la religion et les terroristes* », « *je m ` dis punaise mais c'est c'est scandaleux quoi* », « *moi de ma place j ` me dis mais c'est c'est vraiment des foutages de gueule* ».

*164) c'est hallucinant quoi donc **en fonction en fait d ` la nationalité** ça va être qualifié soit de d'attentat ou soit de ben écoute euh une déception amoureuse un sentiment amoureux qui a mal tourné (EducF)*

*165) pourquoi on a des gamins qui sont hors y a pas que des fatim- que des des fatima et des et des des farès qui sont dans les y a pas mal de jeunes de qui sont pas de cette religion à la base honnêtement qui font des appels c'est des ludovic des ` fin quand je regarde euh qui ont **aucun lien avec** à la base donc voilà je dissocie la religion et les terroristes (EducC)*

166) pour rester sur le le volet religieux si on fait une **corrélation entre** radicalisation **et cet aspect-là** y en a beaucoup qui sont à côté d` la plaque complètement complètement et ils font encore plus de mal je pense même moi déjà en tant que musulman pratiquant quoi je me dis punaise mais c'est scandaleux quoi c` qui c` qui c` qu'i` donnent comme image (EducF)

167) moi de ma place j` me dis mais c'est c'est vraiment des foutages de gueule quoi donc euh le **rapport entre origine** euh radicalisation et cetera voilà on veut on veut qu` ce soit une évidence alors qu` ça l'est pas pour moi je pense qu` c'est pas une évidence quoi (EducF)

168) la réponse euh qu'on va apporter sur ces questions-là quand il s'agit des jeunes euh au niveau des des quartiers prioritaires ben c'est forcément aller creuser sur ce terrain-là pourquoi ce terrain-là et ben parce que y a **un lien de de de cause à entre l'origine** la radicalisation **et l'islam** c'est c'est c- c'est c` qui est montré du moins c'est c` qu'on tend à démontrer mais moi personnellement sur le terrain si je regarde au niveau des situations ou si on prend le bilan d'activité qu'on a pu évoquer la dernière fois ben des situations y a zéro quoi (EducF)

Comme l'indiquent les éducateurs, la radicalisation est souvent mêlée à d'autres notions comme la laïcité (169) ou le phénomène sectaire (170). Le travail social se fait ainsi le réceptacle de discours en circulation qui émanent de l'actualité (171) et qui se répercutent sur le travail de terrain et dans les discours des publics suivis : « ça ressort beaucoup sur l` terrain dans l` discours des jeunes et dans les questionnements ».

169) j` trouve qui s- qui est tout l` temps **en lien avec** la radicalisation c'est la laïcité et ça pour le coup c'est pareil on a beaucoup de j` trouve que c'est un sujet qui remonte beaucoup c'est ça m` questionne qu'il remonte autant et j` trouve qu'on en perd complètement l` sens c'est c` que j` disais un peu tout à l'heure mais euh mais ça moi j` le mets dans `fin comme la radicalisation forcément c'est un sujet euh d'actualité en fait `fin ça émane de des des faits euh actuels et ben la laïcité c'est pareil `fin la france est un peu perdue là dans sa laïcité et ça ressort beaucoup sur l` terrain dans l` discours des jeunes et dans les questionnements (EducD)

170) on avait eu aussi une formation sur hum le la secte donc euh voilà sur l` prin- sur euh qu'est-ce que c'est qu'une secte qu'est-ce qui s` met en place à l'intérieur d'une secte avec ce gourou et cetera donc c'est comme ça qu` ça marche aussi en radicalisation **donc c'est le lien qu'ils faisaient** (EducE)

171) la radicalisation forcément c'est un sujet euh d'actualité en fait `fin ça émane de des des faits euh actuels et ben la laïcité c'est pareil `fin la france est un peu perdue là dans sa laïcité et ça ressort beaucoup sur l` terrain dans l` discours des jeunes et dans les questionnements (EducD)

4 Discussion

À travers des acceptions diverses et d'importantes nuances de signification, la causalité est significativement présente dans les discours sur la radicalisation, qu'ils émanent des décideurs politiques ou des travailleurs sociaux.

Par le biais de narrations, d'explications, d'enchaînements argumentatifs explicites ou implicites, les locuteurs, à travers les mécanismes causaux, cherchent à rendre intelligibles les processus sociaux comme la radicalisation. À travers les relations causales, c'est aussi la dimension pragmatique des discours qui se dévoile : tantôt les visées argumentatives et communicationnelles des déclarations publiques de l'exécutif, tantôt l'ethos et le corpus de pratiques de la prévention spécialisée.

Les significations encodées par les relations causales sont plurielles. Le lien de cause à effet (ou de l'effet vers la cause) peut être présenté comme intelligible, concis, partiel, plausible, approximatif, naturel, statistique, saisi selon un rapport d'influence ou de contribution... Pour cette raison, le modèle sur lequel repose l'étude inclue quatre approches distinctes de la causalité : l'approche qualitative, l'approche analytique, l'approche fonctionnelle et l'approche synthétique.

Les discours analysés traitent majoritairement des causes et dans une moindre mesure des conséquences. À l'évidence, l'approche qualitative s'avère plus efficace (voire commode selon l'intention communicationnelle) pour traiter à la fois des causes efficientes d'un processus complexe, de la nature des effets produits par et dans ce processus, et des points utiles (origine, aboutissement) au sein du chemin causal.

C'est en grande partie par le biais de cette approche que sont évoqués, dans les discours, les trois grands domaines de causes explicatives décrits par les sociologues des mouvements sociaux spécialistes des trajectoires radicales : le niveau macrosociologique (les structures d'opportunité politique), le niveau mésociologique (les dynamiques de groupes) et le niveau microsociologique (l'individu). Pour autant, les complexes de causes telles que dressés par Xavier Crettiez (à partir d'une revue de littérature scientifique des travaux portant sur la radicalisation djihadiste), [Figure 47] ne sont pas convoqués simultanément, que ce soit par les dirigeants politiques ou les travailleurs sociaux.

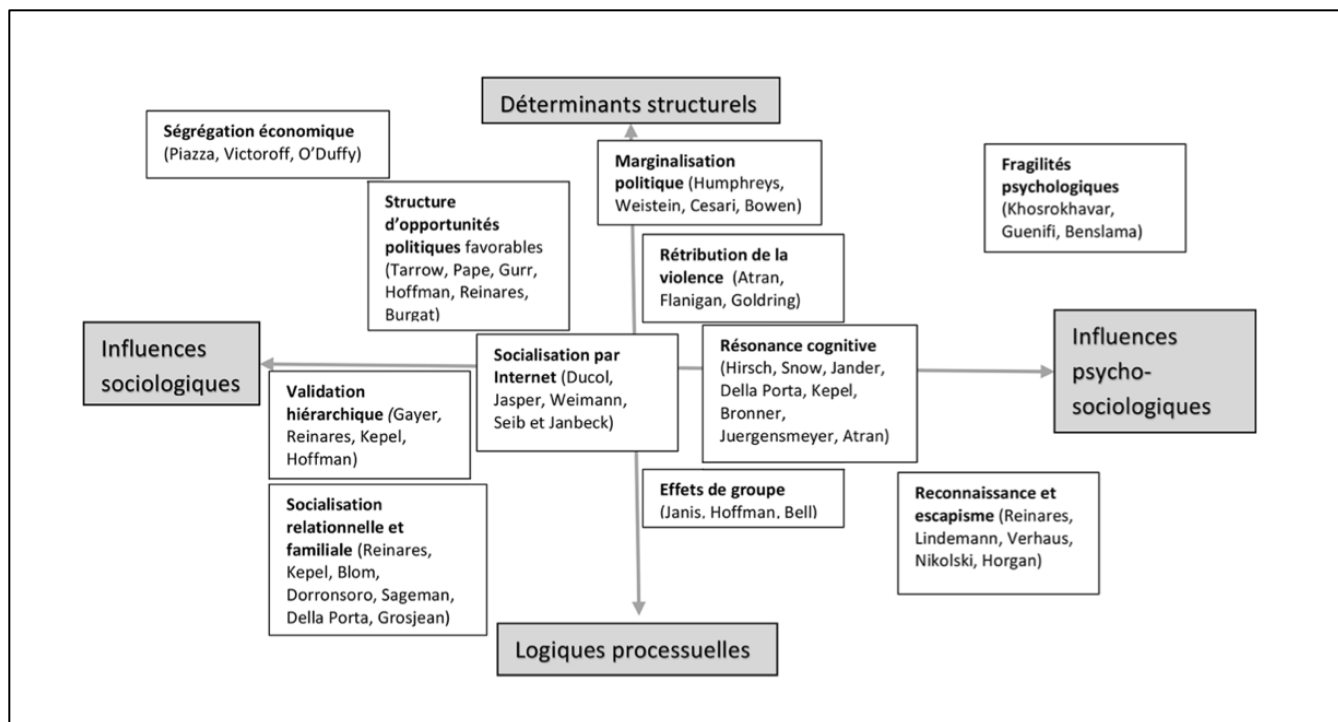


Figure 47 – Complexes de causes de la radicalisation djihadiste (Crettiez 2016)

Certaines causes sont au contraire pointées de façon privilégiée par l’une ou l’autre source de discours : Internet et le numérique, la mondialisation de certains conflits, la propagande djihadiste, la fréquentation de certaines mosquées.... Le travail quantitatif effectué sur les discours institutionnels est particulièrement révélateur de la recherche par le politique, de grands domaines (en apparence) explicatifs.

Cette tendance dévoile, sur le plan pragmatique-argumentatif, la motivation des institutions à relayer et imposer une nouvelle politique publique de lutte contre les phénomènes de violence liés au djihadisme. Les causes sont évoquées de façon discrète (au sens de l’opposition discret/continu), sans que ne soit proposé un discours explicatif qui les situerait de façon plus large dans une histoire de la violence politique. L’absence de marques causales fonctionnelles (dépendance, corrélation) confirme cette manière d’aborder « localement » un processus social, en ne le mettant jamais en rapport avec des événements récurrents. Si les mécanismes causaux sous-jacents au processus décrit sont sous-explicités, cela n’empêche toutefois pas les locuteurs de tisser des liens (synthétiques) entre des phénomènes différents (délinquance et terrorisme par exemple).

Sur le plan de leur fonctionnement interne, les relations causales englobent une relation efficiente entre deux situations, mais également une relation subjective entre cette relation efficiente et le locuteur qui la prend en charge. Force est de constater que les discours institutionnels posent le plus souvent de façon très sûre l'existence de liens causaux propres à la radicalisation. Cette présence parcimonieuse de modalités renvoie, pour ces discours, à l'effacement du doute quant à l'état des connaissances de l'engagement dans la violence politique. Les quelques traces modales relevées portent davantage sur l'inconnue de données relatives à la sécurité intérieure et extérieure, en particulier concernant les velléités de départs de français (172) ou leur volonté de fomenter des actes terroristes (173).

172) [...] j'ai eu connaissance, en tant que président du conseil général des Alpes-Maritimes, de cinq cas d'enfants mineurs partis de Nice **probablement** pour mener le djihad (id 34)

173) [...] le jour même où était donné l'assaut à Saint-Denis, pour neutraliser ceux qui voulaient **probablement**, à nouveau, frapper massivement à la Défense (id 252)

À l'inverse, le sous-corpus d'énoncés causaux extraits des entretiens avec les éducateurs intègre un grand nombre de marques d'hésitations et de répétitions, certes liées à la caractéristique orale du corpus, mais également aux difficultés d'appropriation des schèmes causaux proposés (imposés) par les plans d'actions politiques et (comme je l'ai montré dans le chapitre consacré aux dynamiques de nomination) plus largement des difficultés d'appropriation du lexème *radicalisation*.

174) la radicalisation forcément c'est un sujet **eah** d'actualité **en fait` fin** ça émane de des **des faits eah** actuels (EducD)

Les déclarations institutionnelles n'intègrent pas ces marques d'hésitations, pour la raison essentielle qu'il s'agit de discours résultant d'un processus (souvent collectif) d'écriture et de réécriture visant à effacer toute forme de conflictualité et de dissensus (Krieg-Planque et Oger 2010), (Monte et Oger 2015). Le corpus intègre pourtant des formes d'interaction plus spontanées, avec la présence de retranscriptions d'interviews télévisées et radiophonique. Mais ces retranscriptions étant assurées par le service d'information du gouvernement avant leur publication sur le site institutionnel vie-publique.fr, les traces d'élaboration des discours oraux se trouvent lissées. Pour étudier ces traces, ainsi que le processus de rédaction des déclarations officielles, il faudrait, en

suivant Alexandre Duchêne (2004), accéder aux modes de construction de ces discours, « ceci afin de comprendre les idéologies de l'institution et les pratiques relatives ».

Quoiqu'il en soit, émerge sur le plan méthodologique la nécessité d'outiller plus fortement les particularismes de l'oral en vue de futures applications sur des corpus multimodaux, qui mêleraient analyse des rapports causaux et des rapports (inter)subjectifs.

Conclusion du chapitre

Ce dernier chapitre achève le parcours de formalisation linguistique de la radicalisation, telle qu'elle se manifeste dans le champ politique et dans un secteur de l'Aide sociale à l'enfance. L'étude qui a été livrée établit une proposition dirigée vers l'analyse quantitative et qualitative des représentations causales de la radicalisation. En concluant le parcours interprétatif de cette thèse par l'étude des mécanismes causaux, j'ai souhaité montrer l'importance des connaissances causales et de leurs représentations langagières, dans la compréhension d'un phénomène socio-politique. Cette démarche complète la vision séquentielle de la radicalisation qui a été présentée dans le chapitre 7. L'analyse processuelle de la radicalisation a en effet été enrichie par l'identification et la description des facteurs qui déterminent cette progression et rendent possible le franchissement des frontières épaisses entre étapes. Par exemple, pour l'exécutif, le franchissement de la frontière épaisse de la préradicalisation à la zone intérieure de la radicalisation s'explique essentiellement par la diffusion d'une propagande djihadiste sur Internet. Émerge alors un paradigme de l'adhésion à la violence par l'idéologie, au détriment d'autres facteurs explicatifs (système politique en vigueur, influence du groupe, rétributions symboliques et matérielles...).

Contrairement aux études sociologiques qui dressent un tableau fidèle de la teneur des discours causaux sur la radicalisation (telles que celle de Guibet-Lafaye 2016), l'approche proposée ici, linguistique et méthodologique, fournit un outillage notionnel et des ressources linguistiques associées qui permettent d'affiner et de systématiser de telles analyses de contenu. En élargissant l'empan d'analyse aux contextes d'apparition de ces marqueurs, on ne s'empêche également pas de porter l'attention sur des phénomènes remarquables adjacents, tels que les emplois métaphoriques du processus de radicalisation. Ceux-ci, abondants dans les discours institutionnels, dévoilent les représentations et l'univers référentiel que le politique accole à la radicalisation.

Les individus radicalisés sont présentés comme des personnes vulnérables sur lesquelles il est facile d'exercer une action en les *poussant* vers un passage à l'acte violent. La radicalisation apparaît en outre comme un phénomène imperceptible à ses débuts et par la suite incontrôlable, semblable à un cancer qui *se métastase* et *gangrène* la société. Cette

représentation, particulièrement négative, pointe l'irrationalité d'un phénomène assimilé à un *virus inoculé* de façon intentionnelle, sur lequel il semble très difficile d'avoir prise. À la manière d'une (mauvaise) herbe qui pousse, le terrorisme *se nourrit de terreau fertile et de ferments*.

Pour conclure, la recherche des causes s'avère particulièrement efficace dans l'étude des phénomènes de radicalisation(s) et d'entrée dans la violence, quels qu'ils soient. L'expression des causes est en effet souvent un moyen de « revenir aux effets de manière utile et opératoire [...] » (Jackiewicz 1998 : 10). Les effets analysés ici touchent à la réaction politique et à la réception de politiques publiques, les connaissances causales permettant « d'avoir une attitude active par rapport à l'environnement dans lequel nous vivons » notamment « pour prévenir ce qui s'annonce dangereux » (*ibid.*).

Synthèse du chapitre

- La radicalisation est un phénomène pluricausal faisant intervenir des facteurs et des mécanismes multiples.
- La causalité exprime une relation entre deux situations. Cette relation peut être intelligible, concise, partielle, globale, possible, plausible, naturelle, statistique...
- Le modèle proposé dans l'étude (emprunté à Jackiewicz 1998) distingue quatre approches sémantiques de la causalité : l'approche qualitative, l'approche analytique, l'approche fonctionnelle et l'approche synthétique.

Principaux résultats de l'étude :

- Les discours étudiés traitent majoritairement des causes de la radicalisation, et moins des conséquences.
- L'approche qualitative est la plus efficace pour traiter à la fois des causes efficientes d'un processus social complexe, de la nature des effets produits par et dans ce processus, et des points utiles (origine, aboutissement) au sein du chemin causal.
- Les discours institutionnels expliquent la radicalisation djihadiste par de grands domaines de causes, sans que ne soit proposé un discours explicatif qui les situerait de façon plus large dans une histoire de la violence politique. La radicalisation n'est jamais mise en relation avec des événements récurrents (absence de marques causales de type fonctionnel), mais est parfois liée de façon synthétique à des phénomènes divers (par exemple la délinquance).
- Les éducateurs de prévention spécialisée éprouvent des difficultés à s'approprier les schèmes causaux proposés (imposés) par les plans d'actions politiques. Les relations causales relevées ne concernent pas tant la recherche des causes de l'entrée dans le processus radical, que l'explicitation de la sollicitation de la prévention spécialisée par les pouvoirs publics pour traiter cette problématique (présence sur le terrain, accompagnement d'un public jugé vulnérable...). L'explication de l'engagement radical donnée par le

politique est jugée artificielle voire abusive, d'autant plus lorsqu'elle tisse des liens synthétiques entre la radicalisation et d'autres thématiques (par exemple la nationalité).

Conclusion générale

Ce travail articule une triple perspective d'étude.

- Sur le plan social, il retrace l'émergence et l'institutionnalisation d'une politique publique et sa réception au sein d'un champ professionnel de l'Aide sociale à l'enfance : la prévention spécialisée.
- Sur le plan méthodologique, il propose une saisie notionnelle et un parcours analytique de la radicalisation, et une réflexion sur la constitution d'un corpus d'entretiens menés de manière semi-directive dans un contexte sensible.
- Sur le plan linguistique, il appréhende les manifestations sémantico-discursives d'un phénomène socio-politique.

Tel qu'il est énoncé, ce projet de recherche exige de dominer la complexité propre à la notion de radicalisation.

Pour les sciences sociales, la radicalisation est régie par des caractéristiques internes, en particulier : son profil intrinsèquement processuel, protéiforme et pluricausal. Ce faisant, il s'est agi de construire une grille notionnelle apte à rendre compte des modes d'expression linguistique typiques de ces traits définitoires.

La démarche proposée ne suit pas de méthodologie préalablement constituée. De manière inductive, la thèse rassemble des méthodes et des théories de différents champs disciplinaires pour créer une trame d'analyse spécifiquement dédiée au concept de radicalisation. Tout au long de la recherche, des mouvements de va-et-vient entre la littérature sociologique, les corpus et la littérature linguistique ont mis en lumière les paradigmes notionnels saillants dont le repérage et l'analyse nécessitaient d'être systématisés par une grille de procédés linguistiques. Plus largement, ce travail prouve qu'une démarche multidirectionnelle et transdisciplinaire est incontournable pour les recherches visant à appréhender des catégories sociales émergentes, instables, complexes et éventuellement sensibles.

Les corpus constitués (680 discours institutionnels et dix entretiens semi-directifs) ont été explorés quantitativement et qualitativement de façon ciblée. Cette démarche a été

appuyée par le logiciel de textométrie TXM développé par l'ENS de Lyon, qui offre la possibilité de croiser une approche statistique des textes et la lecture de ces derniers.

Au terme du parcours interprétatif qui a été livré, plusieurs constats émergent et apportent des réponses à l'objectif initial de recherche qui consistait à saisir la mise en discours de la notion de radicalisation dans les discours institutionnels et dans les discours du travail social.

- Un lexème polyfonctionnel dont le sens s'est spécialisé

L'analyse lexicographique du lexème *radicalisation* et l'étude de ses usages en tant que concept analytique pour les sciences sociales mettent en lumière sa dimension polyfonctionnelle. Renvoyant d'abord au radicalisme politique, à l'idéologie marxiste ou encore aux luttes syndicales, les usages contemporains du mot montrent qu'il réfère désormais à des phénomènes hétérogènes d'engagement vers la violence ou à des formes de marginalisation aux causes diverses : nationalisme et régionalisme, mouvements politiques extra-parlementaires, antispécisme... Au cours des deux dernières décennies pourtant, les discours médiatiques et politiques ont restreint le sens du mot, qui ne renvoie (presque) plus qu'à la mouvance djihadiste, ou plus généralement aux phénomènes violents se réclamant de l'islam.

- Un nom de processus ou d'événement dépendant ontologiquement

Si le terme *radicalisation* possède une définition lexicographique homogène, comme l'a montré l'étude de ses définitions dans Le Petit Robert et le Trésor de la Langue Française informatisé, il est souvent décrit comme ambigu par ses observateurs contemporains. Dès lors, l'analyse linguistique fine du mot sur le plan de la langue éclaire les problèmes d'ambiguïtés sémantiques qui le traversent.

Sur le plan sémantique et prédicatif, le mot radicalisation est un nom abstrait dépendant ontologiquement, c'est-à-dire qu'il suppose théoriquement la présence d'un complément : [la radicalisation de N]. Dans les corpus étudiés pourtant, les emplois du mot sont majoritairement autonomes et ne lui associent pas d'entités désambiguïsantes. Tout se passe comme si l'activité d'interprétation était négociée ou régulée en amont de l'énonciation : le mot semble suffisamment évocateur pour qu'il y ait besoin de préciser

son sens. En ce qui concerne les discours institutionnels, ce constat se rapporte aux caractéristiques et à la visée performative de ce genre de discours qui vise, par l'effacement des traces de dissensus interne, un « discours sans adversaires » (Juhem 2001). Il semble en revanche plus compliqué de parler d'un discours performatif structuré pour les entretiens avec les éducateurs de prévention spécialisée. S'il est clair que ces professionnels forment une communauté discursive spécifique (perceptible au moyen de pratiques sociolangagières partagées), cette dernière n'a pas pour visée communicationnelle de relayer un discours homogène sur les politiques publiques qu'elle doit appliquer. Elle se montre au contraire tantôt critique à l'égard de l'introduction de catégories sécuritaires comme celles de la délinquance et de la radicalisation dans son champ d'actions, tantôt en demande d'apports épistémologiques. Cette attitude se traduit en discours par des stratégies d'évitement ou de contournement, de rejet, d'élaboration du référent... Dès lors, ces constats appellent une orientation de l'analyse vers un versant plus discursif.

Autre source d'ambiguïté et de brouillage interprétatif possibles du lexème : sur le plan ontologique, le mot *radicalisation* est à la fois un nom de processus (la radicalisation en train de se faire : *être en voie de radicalisation...*) et un nom d'événement (la radicalisation effective : *la radicalisation a lieu, la radicalisation se produit...*).

- Un statut discursif de nomination

Sur le plan de son fonctionnement discursif, le lexème *radicalisation* constitue une nomination. Conceptualisée par l'analyse de discours, la nomination est un concept dynamique traversé sur le plan énonciatif de différentes formes d'élaboration qui le fondent et qui l'accompagnent. Il concerne essentiellement des entités structurantes de l'espace public qui apparaissent dans l'expérience collective des locuteurs et les engagent ontologiquement en ce qu'ils condensent une grande variété de points de vue et reflètent des problèmes publics. À travers un modèle conçu *ad hoc*, associé au projet TALAD, j'ai cherché à apprécier le degré de stabilité discursive de la radicalisation. Le modèle comporte deux plans : ontologique et langagier, qui articulent trois procédés d'élaboration (l'introduction, l'ajustement et le rejet), lesquels peuvent révéler les attitudes que les locuteurs entretiennent avec le mot/référent visé, au moyen des procédés de prise en charge, d'interaction et de cadrage. Avec le plan ontologique, on s'intéresse aux modes d'existence des entités et à leurs rapports avec d'autres catégories

qui leur sont associées. Sur le plan langagier, on observe les modes d'élaboration et de négociation du mot.

L'analyse révèle que le référent RADICALISATION est verbalisé de façon généraliste dans les deux corpus, comme le montre son actualisation majoritaire par l'article *la* et l'absence de structures binominales du type [radicalisation de N] qui permettraient de spécifier de quelle radicalisation il est question. L'institution politique impose ainsi, en la naturalisant, la catégorie de la radicalisation. La validité de ce concept présenté comme « déjà-là », n'est pas remise en question par les représentants politiques.

Le modèle des relations statiques, grâce auquel on analyse les modes de repérage des nominations par rapport à des entités mieux établies (sur le plan des connaissances et des discours), montre que la radicalisation est incluse dans des classes à haut niveau de généralité : un *phénomène* pour les gouvernements successifs, un *problème* pour les travailleurs sociaux qui doivent composer avec cette nouvelle problématique. Du côté de ces derniers, l'existence de la notion de radicalisation est supposée partagée. L'analyse des entretiens montre cependant les difficultés qu'ont les travailleurs sociaux à s'approprier ce référent et à lui donner une définition qui puisse être communément partagée par ce secteur de l'Aide sociale à l'enfance. Ce malaise s'exprime, sur le plan langagier, par des formes de négociation du mot à travers des procédés comme la modalisation autonymique ou encore des formes d'élaboration qui se matérialisent par des séquences spécifiantes du type [la radicalisation, DET N¹, DET N²...].

Sur le volet des attitudes, les représentants du gouvernement prennent en charge le référent de façon collective en endossant un ethos de scientificité au moyen d'expressions du type *on sait que X ; N montre que* et d'un lexique qui renvoie à une forme d'expertise (*l'expérience, une approche comparatiste, l'étude...*), gage de légitimité et de crédibilité du discours énoncé. À l'inverse, le mode de prise en charge est individuel chez les éducateurs. Des verbes d'attitudes propositionnelles de première personne (*je pense*) et des adverbes d'opinion forte (*pour moi*) mettent en évidence la critique de l'institutionnalisation de la radicalisation comme catégorie d'action.

- Un processus

La radicalisation est un processus social dont la composition (étapes, frontières, et transitions entre étapes) peut être décrite linguistiquement. Pour la sociologie

interactionniste héritière des travaux d'Howard Becker (en particulier Sommier 2012), la radicalisation est constituée de cinq étapes de type « préparation, pendant, terme, après », contenues dans un avant, un pendant et un après : la préradicalisation, la radicalisation, la radicalisation violente, le désengagement et la déradicalisation. Les sociologues et politistes qui modélisent les processus d'engagement radical soulignent le caractère non-binaire des transitions entre étapes. Le passage entre ces dernières peut se faire graduellement, revêtir une certaine épaisseur, s'inscrire dans une temporalité, être le fruit de causes multiples... S'ouvre alors une question de recherche intéressante pour la linguistique : comment rendre compte de la matérialité langagière des phénomènes processuels, *a fortiori* sociaux ? Pour y répondre, je me suis appuyée de façon originale, en suivant Desclés (2012) sur un modèle d'inspiration mathématique : le schème des représentations quasi-topologiques (SRQT). Le SRQT propose de modéliser les mécanismes de passage entre les étapes des processus, en les incarnant dans le concept de la « frontière épaisse ». Dans cette conception, la frontière épaisse est un lieu abstrait dans lequel s'exercent des dynamiques (ici agentives, conjoncturelles, sociologiques...). Le SRQT comporte sept zones qui peuvent être traduites par des expressions linguistiques prototypiques : *aller vers ; s'approcher ; être déjà dans ; être à l'intérieur ; être encore dans ; n'être déjà plus...*

Ce modèle permet d'interroger finement la manière dont les discours représentent le processus de radicalisation. Le font-ils en : en pointant une étape précise ? En décrivant les mécanismes de transition entre étapes ? En évoquant la globalité du déroulement interne du processus ?

Au moment où les discours institutionnels ont été produits (2013-2018), la parole politique focalise sur la zone intérieure de la radicalisation et ses zones antérieures. Dans un contexte d'urgence sociale liée au risque d'attentats, l'après-radicalisation n'est pas représentée. C'est avant tout la détection des « signaux » de radicalisation qui préoccupe l'exécutif, dans l'objectif de prévenir les attentats. Les effets « de seuils et de cliquets » (Collovald et Gaïti 2006) qui déterminent le franchissement de la frontière épaisse entre l'avant et le pendant ne sont pas restitués. Le paradigme du basculement (les individus *basculent* ou *tombent* dans la radicalisation) occulte ces transitions, au profit d'une solution de rupture entre un état non-radicalisé et un état radicalisé. De leur côté, les éducateurs de la prévention spécialisée ne restituent pas les mécanismes de transition

entre les étapes du processus, mais s'inquiètent davantage de savoir s'il existe un moment décisif, potentiellement détectable, qui leur indiquerait qu'un adolescent commence à se radicaliser. La temporalité du processus est également une variable importante pour ces professionnels qui cherchent à appréhender la radicalisation dans sa durée effective. Davantage confrontés à des situations supposées (que réelles) de radicalisation, certains éducateurs de rue interrogés ont observé des changements comportementaux (tenue vestimentaire, défiance à l'égard du programme scolaire...) *du jour au lendemain*. À partir de la moitié des années 2010, ces signaux ont été particulièrement mis en avant par les différents ministères, qui s'en sont fait le relais auprès de leurs politiques publiques respectives, ici en l'occurrence pour le ministère des Solidarités et de la Santé : la protection de l'enfance⁷⁵. Qu'en conclure ? Il m'apparaît que, malgré leur regard critique à l'égard des programmes de lutte contre la radicalisation, ces professionnels du travail social sont perméables à la circulation des discours institutionnels concernant la réduction des risques pour la société. Ce constat doit évidemment être situé relativement à la double tension, financière et sécuritaire, qui traverse cette profession. Néanmoins, le cœur d'action de ce secteur du travail social demeure la rencontre et l'accompagnement d'adolescents et de jeunes adultes. Loin d'ostraciser ces derniers s'ils s'avéraient en voie de radicalisation, les éducateurs cherchent avant tout à comprendre la mécanique du processus pour mieux le parer, si nécessaire.

- Une notion pluricausale

Suite aux attentats de Paris en novembre 2015, Manuel Valls, Premier ministre, déclare « *expliquer, c'est déjà vouloir un peu excuser* ». La recherche de causes explicatives, de liens entre phénomènes, fait pourtant partie intégrante de l'activité humaine, tout comme l'anticipation et la compréhension de conséquences. Ceci est d'autant plus vrai lorsque le phénomène visé constitue un risque élevé pour la société, en témoigne ces dernières années la recrudescence dans la sphère académique de sujets de recherche ayant pour objet la compréhension du terrorisme contemporain.

Pour la sociologie des mouvements sociaux, la radicalisation est une notion pluricausale dont les facteurs explicatifs s'établissent en trois strates : le niveau macrosociologique (le système politique en vigueur), le niveau mésociologique (le cadre organisationnel et les

⁷⁵ Ainsi nommé depuis 2017. Auparavant : ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

dynamiques de groupes) et le niveau microsociologique (l'individu). Leur articulation permet de modéliser le caractère protéiforme de la radicalisation en évitant l'écueil du profil psychologique ou pathologique de l'individu radicalisé.

La causalité est une notion qui encode des sémantiques diverses. Le lien de cause à effet peut être présenté comme intelligible, concis, partiel, global, possible, plausible, naturel, statistique... L'ensemble de ces significations peut être saisi selon quatre approches distinctes de la causalité (l'approche qualitative, l'approche analytique, l'approche fonctionnelle et l'approche synthétique, Jackiewicz 1998) qui renseignent la nature du lien causal exprimé, mais également la relation subjective que le locuteur entretient avec ce lien.

De façon privilégiée, les discours institutionnels pointent des domaines de causes au détriment d'autres, et naturalisent certains liens de cause à effet. Ces discours mettent en avant le rôle d'Internet et de certaines mosquées comme canaux de diffusion de propagande (en ne restituant pas toujours qui en sont les agents responsables). De façon commode et abusive, des phénomènes aussi différenciées que la délinquance et la radicalisation religieuse se trouvent rapprochés dans des liens synthétiques présentés comme incontestables et réguliers : *tout cela bien sûr est totalement lié*. De façon pragmatique, l'expression de ces déterminations causales est orientée vers la prévention du processus de radicalisation, ou son enrayment une fois celui-ci enclenché.

Les éducateurs de prévention spécialisée ne cherchent pas à rendre compte des mécanismes causaux propres à la radicalisation. Mal vécue par une partie de la profession, l'introduction de cette nouvelle catégorie d'action dans le champ social donne lieu à des séquences où les éducateurs explicitent les raisons de leur sollicitation par l'État. La cause principale émise par les décideurs politiques est le statut particulier de la prévention spécialisée, « *sur le terrain* », face à de jeunes individus perçus comme vulnérables économiquement, socialement, scolairement... Mais aussi idéologiquement. Et donc possiblement « radicalisables ». Malgré le mouvement de défiance que cette problématique a suscité chez le public des éducateurs de rue (perceptible par la critique de liens synthétiques entre degré de pratiques religieuses, nationalité... et radicalisation), ces derniers tentent d'en saisir la complexité par leur contribution à des dispositifs locaux de réflexion autour de la radicalisation ou leur participation à des séminaires de

recherche. Si les pratiques en la matière ne sont pas unifiées, plusieurs initiatives témoignent de cette volonté de se rendre acteurs de la résolution d'un problème public.

[...] notre boulot c'est de prendre les gens de les accompagner soit vers le droit commun soit vers le mieux-être soit voilà c'est ça le but du travail social [...] on voulait être un peu éclairés et pas juste répondre à une injonction du de l'état qui nous dirait euh voilà vous êtes en première ligne vous êtes au front euh on est en guerre [...] comme ça me perturbait [...] on est allés à des séminaires on a rencontré [...] des chercheurs euh qui avaient travaillé sur cette question-là qui euh justement montraient euh ben de quoi la radicalisation était le le problème (Educa)

- Conclusions et perspectives

Pour conclure, le parcours analytique qui a été proposé a permis d'éclairer les manifestations discursives d'un processus social émergent et sensible, tel qu'il est représenté par la parole politique de 2013 à 2018, et par des éducateurs de la prévention spécialisée, un secteur au croisement du travail social et de l'Aide sociale à l'enfance.

Sur le plan méthodologique, cette étude multifacettes a éprouvé plusieurs notions linguistiques sur deux corpus de discours attestés constitués de déclarations politiques publiques et d'entretiens semi-directifs avec des travailleurs sociaux. Certaines de ces notions, comme la nomination, sont familières des travaux en analyse de discours. D'autres, comme le SRQT et la frontière épaisse, demeurent assez confidentielles et gagnent à être appliquées à d'autres corpus et objets de recherche. Dans les deux cas, il s'est agi de formaliser une démarche d'analyse qui puisse être reproduite et systématisée au moyen d'environnements informatiques dédiés, à des fins d'applications multiples : analyses de corpus de grande ampleur, analyses sémantiques fines de phénomènes émergents, analyses en traitement automatique du langage, mais aussi analyses de contenu. Comme l'indique le titre de la thèse, celle-ci plaide pour « *une modélisation* » de la radicalisation. Habituellement utilisé dans les études mathématiques, physiques ou encore informatiques, le terme de *modélisation* peut souffrir d'une connotation négative en sciences sociales, le renvoyant à une analyse distanciée des phénomènes ainsi appréhendés. Loin pourtant d'aborder cliniquement l'objet de discours dont il a été question tout au long de ces pages, il me semble avoir montré son caractère complexe et sensible, en demeurant au plus près des énoncés qui le supportent, et en contribuant à la reconnaissance d'une communauté sociolinguistique de locuteurs. Par cet apport, je

souhaiterais donc faire connaître l'intérêt des modèles (empruntés et/ou construits *ad hoc*) pour les travaux dont le lieu d'investigation est l'unité discursive.

En termes de perspectives de recherche, le profilage de la notion de radicalisation mérite d'être poursuivi, sur les plans longitudinal et synchronique. Dans le corpus de déclarations politiques qui a été constitué, on observe à la fin de l'année 2018 quelques occurrences de *radicalisation* qui se réfèrent aux revendications portées par le mouvement des « Gilets Jaunes » :

*On voit bien qu'on a une dérive totale d'une manifestation qui pour l'essentiel était bon enfant samedi, et d'ailleurs que nous avons laissé se dérouler le mieux possible en mobilisant énormément de forces de l'ordre pour les protéger, les manifestants. Et pourtant, vous avez vu qu'il y a un très, très grand nombre de blessés, et aujourd'hui on voit qu'on a une **radicalisation** avec des revendications qui ne seront plus cohérentes et qui vont dans tous les sens. Donc on sent bien que la volonté, c'est de bloquer la France. (Christophe Castaner, France Info, le 20/11/2018).*

Ce mouvement aux revendications plurielles (amélioration des conditions de vie, de la représentativité citoyenne dans les institutions et du contrôle sur les élus...) qui a émergé en octobre 2018 a occupé une place importante dans les discours publics. Partant, il serait fructueux d'appréhender les usages du lexème *radicalisation* dans ce contexte. Entre autres interrogations : le terme a-t-il été imposé durablement par l'exécutif pour qualifier les modes d'action de ce mouvement ? Les Gilets Jaunes eux-mêmes revendiquent-ils ce statut *radicalisé* ?

Plusieurs travaux ont attiré mon attention et résonnent avec la recherche que j'ai présentée. L'étude menée par le laboratoire LERASS à Toulouse propose une analyse de contenu⁷⁶ (via le logiciel Iramuteq) d'un matériau discursif d'ampleur, constitué pour partie de commentaires d'internautes sur les réseaux sociaux ou encore d'une pétition en ligne. Du reste, des sociologues des mouvements sociaux comme Isabelle Sommier⁷⁷ ou Samuel Hayat⁷⁸ décryptent le mouvement des Gilets Jaunes au moyen des mêmes outils

⁷⁶ Les différents rapports du LERASS sont téléchargeables ici : <https://www.lerass.com/opsn/>

⁷⁷ Cédelle, L. (19 septembre 2019). *Isabelle Sommier* : « Les règles du conflit en démocratie ne sont plus respectées ». lemonde.fr. https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/09/19/isabelle-sommier-les-regles-du-conflit-en-democratie-ne-sont-plus-respectees_5512133_3232.html

Stadius, T. (20 avril 2019). *Black blocs* : « La répression des "gilets jaunes" renforce l'idée que la violence est légitime. nouvelobs.com. https://www.nouvelobs.com/societe/20190420.OBS11855/black-blocs-la-repression-des-gilets-jaunes-renforce-l-idee-que-la-violence-est-legitime.html?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR2tWbohLsYz-yC-RPPcB7muTAPj8uYmvH9sV5iH1MDEA0cuqvWgXNm53MM#Echobox=1555745586

⁷⁸ Hayat, S. (5 décembre 2018). *Les Gilets Jaunes, l'économie morale et le pouvoir*. samuelhayat.wordpress.com. <https://samuelhayat.wordpress.com/2018/12/05/les-gilets-jaunes-leconomie-morale-et-le-pouvoir/>

notionnels que ceux appliqués dans l'étude des radicalisations, politiques, religieuses ou autres.

Par ailleurs, se renforcent actuellement des mouvements qui, bien que fort divers et parfois contradictoires sur le plan des motivations et des discours, expriment une importante défiance à l'égard des pouvoirs institutionnels (courants anti-vaccination, effondristes et collapsologues, décroissants...). Tous témoignent d'une même volonté de se placer et/ou d'évoluer contre ou « à côté » de la sphère publique. Dès lors, il pourrait être envisagé de croiser le parcours analytique linguistique exposé dans cette thèse (qui se fonde sur les outils des sciences sociales), avec des analyses de contenus institutionnels, politiques, médiatiques, ou qui émanent des acteurs directement concernés.

Sur ce dernier point, il faut reconnaître que les grands absents de cette thèse sont les discours des individus catégorisés comme *radicalisés*. Leur collecte et analyse étaient pourtant l'objectif initial de cette recherche. Mais, comme le soulignent les sociologues Laurent Bonelli et Fabien Carrié, auteurs d'un rapport sur la radicalisation pour le ministère de la Justice (2018), les enquêtes menées auprès des personnes engagées (ou désengagées) dans un processus de radicalisation djihadiste demeurent extrêmement rares. À partir de l'analyse de rapports produits par des travailleurs socio-judiciaires et psychologues, les deux sociologues établissent une classification de la radicalité, que j'ai présenté *infra*. dans le chapitre 1, section [3.2]. Leur typologie, qui distingue quatre registres de la radicalité : utopique, rebelle, apaisante, agonistique, pourrait être traduite linguistiquement par une grille de marqueurs langagiers prototypiques, et venir approfondir l'étude des états affectifs de l'engagement à haut risque, encore trop peu explorés comme le signale Sommier (2015). Ce faisant, il serait opportun d'implémenter le parcours notionnel présenté dans la thèse par une nouvelle grille dédiée à l'analyse du discours radical, quel qu'il soit.

Hayat, S. (24 décembre 2018). *Les Gilets jaunes et la question démocratique*. samuelhayat.wordpress.com. <https://samuelhayat.wordpress.com/2018/12/24/les-gilets-jaunes-et-la-question-democratique/>

Bibliographie

- ADORNO, T.W., FRANKEL-BRUNSWIK. E., LEVINSON, D.J. et SANFORD, R.N.** (1950). *The Authoritarian Personality*. Harper and Brothers.
- ALIX, J., et CAHN, O.** (2017). Propos introductifs. Dans J. Alix et O. Cahn (dir.), *L'hypothèse de la guerre contre le terrorisme. Implications juridiques* (p. 1-12). Dalloz.
- ANSCOMBRE, J.-C.** (1996). Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits. Dans N. Flaux, M. Glatigny, et D. Samain (dir.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (p. 257-273). Presses universitaires du Septentrion.
- AREAS, C.** (2016). Les nominations de l'« affaire du foulard » dans la littérature en sciences humaines et sociales : enjeux socio-politiques de l'argumentation scientifique. *Argumentation et Analyse du Discours*, 17. <https://doi.org/10.4000/aad.2240>
- ASCONE, L.** (2018). *La radicalisation à travers l'expression des émotions sur internet* [thèse de doctorat, Université de Cergy-Pontoise]. <http://www.theses.fr/2018CERG0932>
- ASHOUR, O.** (2011). Post-Jihadism: Libya and the Global Transformations of Armed Islamist Movements. *Terrorism and Political Violence*, 23(3). <https://doi.org/10.1080/09546553.2011.560218>
- BARBERIS, J.-M.** (dir.). (1999). *Le français parlé, variétés et discours*. Université Paul-Valéry.
- BARBERIS, J.-M.** (2001). Oralité. Dans C. Détrie, P. Siblot, B. Vérine et A. Steuckardt (dir.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique* (p. 413). Honoré Champion.
- BARBOT, J.** (2012). Mener un entretien de face à face. Dans S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (p. 115-141). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/l-enquete-sociologique--9782130608738-page-115.htm?contenu=resume>
- BARGEL, L.** (2009). Socialisation politique. Dans O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 656). Presses de Sciences Po. <https://www-cairn-info.ezpupv.biu-montpellier.fr/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-page-510.htm>
- BARRANGOU, M.** (2018). Mariage pour tous dans la presse : itinéraire d'une nomination (2012-2013). *Mots. Les langages du politique*, 116, 75-90.
- BAUDE, O.** (2007). Aspects juridiques et éthiques de la conservation et de la diffusion des corpus oraux. *Revue française de linguistique appliquée*, 12(1), 85-97.

- BAUDE, O., BLANCHE-BENVENISTE, C., CALAS, M.-F., CAPPEAU, P., CORDEREIX, P., GOURY, L., JACOBSON, M., DE LAMBERTERIE, I., MARCHELLO-NIZIA, C., et MONDADA, L. (2006).** *Corpus oraux : Guide des bonnes pratiques 2006*. Presses Universitaires d'Orléans.
- BECKER, H. S. (1960).** Notes on the Concept of Commitment. *American Journal of Sociology*, 66(1), 32-40.
- BECKER, H. S. (1963).** *Outsiders : Études de sociologie de la déviance* (traduit par J.-P. Briand et J.-M. T. Chapoulie, 1985^e éd.). Éditions Métailié.
- BECKER, H. S. (2006).** « Notes sur le concept d'engagement ». (traduit par C. DEBRAS et A. PERDONCIN). *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 11. <https://doi.org/10.4000/traces.257>
- BECQUEMIN, M. (2007).** Pour une critique de la prévention. *Informations sociales*, 140, 74-87.
- BENBASSA, E., et TROENDLE, C. (2017).** *Les politiques de « déradicalisation » en France : changer de paradigme*. Sénat. <https://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-633-notice.html>
- BENFORD, R. D., et SNOW, D. A. (2012).** Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan. *Politix*, 99, 217-255.
- BENSLAMA, F. (2016).** *Un furieux désir de sacrifice*. Le surmusulman. Seuil.
- BENVENISTE, É. (1976).** *Problèmes de linguistique générale* (Vol. 1-2). Gallimard.
- BILGER, M. (1999).** Quelques problèmes autour de la « représentation » des données orales. Dans J.-M. Barbéris (dir.), *Le français parlé, variétés et discours* (p. 181-193). Université Paul-Valéry.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997).** *Approches de la langue parlée en français*. Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., et JEANJEAN, C. (1987).** *Le français parlé : Transcription et édition*. Didier Érudition.
- BLANCHET, A. (1991).** *Dire et faire dire : L'entretien* (2003^e éd.). Armand Colin.
- BLANCHET, A., et GOTMAN, A. (1992).** *L'entretien* (2015^e éd.). Armand Colin.
- BLANCHET, P. (2000).** *La linguistique de terrain, méthode et théorie : une approche ethnosociolinguistique de la complexité* (2012^e éd.). Presses Universitaires de Rennes.
- BOLON PEDRETTI, A. (1999).** Intégration-Exclusion : deux préconstruits ? *Langage & société*, 90, 5-27. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1999.2895>
- BONELLI, L. (2011).** De l'usage de la violence en politique. *Cultures & Conflits*, 81-82, 7-16.
- BONELLI, L., et CARRIE, F. (2018).** *Radicalité engagée, radicalités révoltées. Enquête sur les jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)*. Institut des sciences sociales du politique. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/184000167.pdf>

- BORILLO, A.** (2004). Les « adverbes d'opinion forte » selon moi, à mes yeux, à mon avis,... : point de vue subjectif et effet d'atténuation. *Langue française*, 142, 31-40.
- BOUILLON, F., FRESIA, M., et TALLIO, V.** (2005). Introduction. Les terrains sensibles à l'aune de la réflexivité. Dans F. Bouillon, M. Fresia et V. Tallio (dir.), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie* (p. 13-28). Centre d'études africaines, EHESS.
- BOURDIEU, P.** (1986). L'illusion biographique. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 62(1), 69-72. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>
- BOURDIEU, P.** (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Seuil.
- BOUTET, J., GAUTHIER, R.-F., et SAINT-PIERRE, M.** (1985). Activité et discours métalinguistique d'enfants de 6 à 12 ans. *Revue française de pédagogie*, 71, 13-16. <https://doi.org/10.3406/rfp.1985.1539>
- BRANCA-ROSOFF, S., et TORRE, V.** (1993). Observer et aider : l'écrit des assistantes sociales dans les « Demandes d'intervention ». *Recherches sur le français parlé*, 12, 115-135.
- BRES, J.** (1999). L'entretien et ses techniques. Dans L.-J. Calvet et P. Dumont (dir.), *L'enquête sociolinguistique* (p. 61-76). L'Harmattan.
- BRES, J.** (2005). Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique; dialogisme, polyphonie.... Dans J. Bres, P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, et L. Rosier (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques* (p. 47-61). De Boeck-Duculot.
- BRONNER, G.** (2016). *La pensée extrême : comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*. Presses Universitaires de France.
- BUTLER, J. P.** (2009). *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe* (traduit par C. Nordmann). Éditions Amsterdam.
- CADIOT, P., et NEMO, F.** (1997). Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale. *Journal of French Language Studies*, 7(2), 127-146. <https://doi.org/10.1017/S0959269500003628>
- CAHN, O.** (2016). « Cet ennemi intérieur, nous devons le combattre ». Le dispositif antiterroriste français, une manifestation du droit pénal de l'ennemi. *Archives de politique criminelle*, 38, 89-121.
- CALABRESE, L.** (2007). Quel(s) objet(s) de discours se dissimule(nt) sous la dénomination le voile ? Dans G. Cislaru, O. Guérin, K. Morim, É. Née, T. Pagnier, et M. Veniard (dir.), *L'acte de nommer : Une dynamique entre langue et discours* (p. 135-148). Presses Sorbonne Nouvelle. <http://books.openedition.org/psn/2284>

- CALABRESE, L.** (2015). Reformulation et non-reformulation du mot islamophobie. Une analyse des dynamiques de la nomination dans les commentaires des lecteurs. *Langue française*, 188, 91-104.
- CAMBON, L.** (2006). *L'éducateur spécialisé à travers ses discours : une question d'identité* [thèse de doctorat, Université Rennes 2].
- CANUT, C.** (1998). Pour une analyse des productions épilinguistiques. *Cahiers de praxématique*, 31, 69-90.
- CANUT, C., DANOS, F., HIM-AQUILLI, M., et PANIS, C.** (2018). *Le langage, une pratique sociale : Éléments d'une sociolinguistique politique*. Presses universitaires de Franche-Comté.
- CHAMPAGNE, P.** (1991). La construction médiatique des malaises sociaux. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 90, 64-76. <https://doi.org/10.3406/arss.1991.2997>
- CHAPERON, S.** (1995). La radicalisation des mouvements féminins Français de 1960 à 1970. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 48, 61-74.
- CHAROLLES, M.** (1997). L'encadrement du discours, univers, champs, domaines et espaces. *Cahier de Recherche Linguistique*, 6.
- CHAROLLES, M.** (2009). Les cadres de discours comme marques d'organisation des discours. Dans F. Venier (dir.), *Tra Pragmatica e Linguistica Testuale* (p. 401-409). Edizioni dell'Orso.
- CHAVE-DARTOEN, S.** (2012). Noms propres, catégorisation, sémantique et rapport au monde. Dans S. Chave-Dartoën, C. Leguy, et D. Monnerie (dir.), *Nomination et organisation sociale* (p. 83-125). Armand Colin.
- CISLARU, G., et SITRI, F.** (2009). La représentation du discours autre dans des signalements d'enfants en danger : une parole interprétée ? Dans J.M Lopez Muñoz et al. (dir.) *La circulation des discours* (p. 57-73). Nota Bene.
- COLLOVALD, A., et GAÏTI, B.** (2006). Questions sur la radicalisation politique. Dans A. Collovald et B. Gaïti (dir.), *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*. (p. 19-45). La Dispute.
- COMRIE, B.** (1976). *Aspect: An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. Cambridge University Press.
- CRAGIN, K.** (2014). Resisting Violent Extremism: A Conceptual Model for Non-Radicalization. *Terrorism and Political Violence*, 26. <https://doi.org/10.1080/09546553.2012.714820>
- CRETTEZ, X.** (2011). « High risk activism » : essai sur le processus de radicalisation violente (première partie). *Pôle Sud*, 34, 45-60.

- CRETTEZ, X.** (2016). Penser la radicalisation. Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent. *Revue française de science politique*, 66, 709-727. <https://doi.org/10.3917/rfsp.665.0709>
- CRETTEZ, X., SEZE, R., AININE, B., et LINDEMANN, T.** (2017). *Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents*. Mission de recherche Droit et Justice.
- DARMON, M.** (2006). *La socialisation*. Armand Colin.
- DELCAMBRE, P.** (1997). *Écriture et communications de travail : pratiques d'écriture des éducateurs spécialisés*. Presses universitaires du Septentrion.
- DE MULDER, W.** (1994). La création du monde par l'article défini. Le marqueur évidentiel ? *Langue française*, 102, 108-120. <https://doi.org/10.3406/lfr.1994.5718>
- DENDALE, P., et COLTIER, D.** (2003). Point de vue et évidentialité. *Cahiers de praxématique*, 41, 105-130.
- DESCLES, J.-P.** (1987). Réseaux sémantiques : la nature logique et linguistique des relateurs. *Langages*, 87, 55-78. <https://doi.org/10.3406/lgge.1987.1963>
- DESCLES, J.-P.** (1994). Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes. *Studia Kognitywne, Semantyka kategorii Aspektu i czasu*, 1, 57-88.
- DESCLES, J.-P.** (1996). Appartenance / inclusion, localisation, ingrédience et possession. *Faits de langues*, 4(7), 91-100. <https://doi.org/10.3406/flang.1996.1078>
- DESCLES, J.-P.** (1999). Au sujet de la catégorisation verbale. *Faits de langues*, 7(14), 227-237. <https://doi.org/10.3406/flang.1999.1288>
- DESCLES, J.-P.** (2009). Prise en charge, engagement et désengagement. *Langue française*, 162(2), 29-53.
- DESCLES, J.-P.** (2012). Du trimorphe aux frontières quasi topologiques. *Ateliers d'anthropologie*, 37. <https://doi.org/10.4000/ateliers.9172>
- DOUGLAS, M.** (1986). *Comment pensent les institutions* (2004^e éd.). La Découverte.
- DUBOIS, J., GIACOMO-MARCELLESI, M., et GUESPIN, L.** (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse.
- DUCHENE, A.** (2004). Construction institutionnelle des discours : idéologies et pratiques dans une organisation supranationale. *TRANEL*, 40, 93-115.
- DUCOL, B.** (2015a). La « radicalisation » comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent : contours et limites d'un paradigme théorique. *Politeia*, 28.

- DUCOL, B.** (2015b). *Devenir jihadiste à l'ère numérique. Une approche processuelle et situationnelle de l'engagement jihadiste au regard du Web*. [thèse de doctorat, Université de Laval].
- DULONG, D.** (2012). *Sociologie des institutions politiques*. La Découverte.
- DURKHEIM, E.** (1895). *Les règles de la méthode sociologique* (2007^e éd.). Presses Universitaires de France.
- FILLIEULE, O., et MATHIEU, L.** (2009). Structure des opportunités politiques. Dans O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 530-540). Presses de Sciences Po. <https://www-cairn-info.ezpupv.biu-montpellier.fr/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-page-530.htm>
- FLAUX, N.** (1996). Question de terminologie. Dans N. Flaux, M. Glatigny, et D. Samain (dir.), *Les noms abstraits, histoire et théories* (p. 77-90). Presses universitaires du Septentrion.
- FLAUX, N., et VAN DE VELDE, D.** (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Ophrys.
- FOUCAULT, M.** (1969). *L'archéologie du savoir* (2008^e éd.). Gallimard.
- FOUCAULT, M.** (1971). *L'ordre du discours*. Gallimard.
- FRAGON, J.** (2018). La radicalisation sous emprise ? Le processus de radicalisation au prisme de Stop Djihadisme. *Quaderni*, 95, 13-38.
- FRAGON, J., et ROUDIER, K.** (2018). Entre répression et prévention, retour sur l'antiterrorisme en France. *Confluences Méditerranée*, 106, 53-67.
- FRATH, P.** (2015). Dénomination référentielle, désignation, nomination. *Langue française*, 188, 33-46.
- FUCHS, C.** (1996). *Les ambiguïtés du français*. Ophrys.
- GADET, F., et KERLEROUX, F.** (1988). Grammaire et données orales. *LINX*, 18, 5-18. <https://doi.org/10.3406/linx.1988.1089>
- GALLAND, O., et MUXEL, A.** (dir.) (2018). *La tentation radicale*. Presses Universitaires de France.
- GALMICHE, M., et KLEIBER, G.** (1996). Sur les noms abstraits. Dans N. Flaux, M. Glatigny, et D. Samain (dir.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (p. 23-40). Presses universitaires du Septentrion.
- GARRIC, N.** (2015). Polémique métalangagière sur une (dé)nomination : le terme « confrontation ». *Langue française*, 188(4), 61-76.
- GLADY, M.** (2011). Pratiques d'accompagnement des demandeurs d'emploi. L'apport de la sociologie du langage. *Langage et société*, 137, 17-45.

- GOSSELIN, L., et FRANÇOIS, J.** (1991). Les types de procès : des verbes aux prédications. *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, 19-86.
- GROSS, M.** (1968). *Grammaire transformationnelle du français*. Librairie Larousse.
- GROSS, G., et PRANDI, M.** (2004). *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*. De Boeck : Duculot.
- GUENTCHEVA, Z.** (1990). *Temps et aspect : L'exemple du bulgare contemporain*. Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- GUENTCHEVA, Z., et DESCLES, J.-P.** (2010). Les référentiels aspecto-temporels : une approche formelle appliquée au français. *2ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, 113. <https://doi.org/10.1051/cmlf/2010259>
- GUIBET LAFAYE, C., et BROCHARD, P.** (2016). La radicalisation vue par la presse. Fluctuation d'une représentation. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 131, 25-48. <https://doi.org/10.1177/0759106316642706>
- GUIBET-LAFAYE, C.** (2017). « Choc moral », émotion, violence : la violence politique est-elle le fruit de la colère ? *Klesis*, 37, 30.
- GUIBET-LAFAYE, C., et RAPIN, A.-J.** (2017). La « radicalisation » : individualisation et dépolitisation d'une notion. *Politiques de communication*, 8, 127-154.
- GUIDERE, M.** (2015). Petite histoire du djihadisme. *Le Débat*, 185, 36-51.
- GWIAZDECKA, E.** (2005). *Aspects, prépositions et préverbes dans une perspective logique et cognitive. Application au polonais : Przez/prze-, do/do-, od/od-*. [thèse de doctorat, Université Paris IV Sorbonne et Université de Silesie].
- HAAS, P.** (2009). *Comment l'aspect vient aux noms. Les propriétés aspectuelles des noms à l'épreuve des restrictions de sélection imposées par certaines prépositions*. [thèse de doctorat, Université de Lille 3].
- HALLIDAY, M. A. K.** (1994). *An Introduction to Functional Grammar*. Edward Arnold.
- HANNAH, G., CLUTTERBUCK, L., et RUBIN, J.** (2008). *Radicalization or Rehabilitation : Understanding the challenge of extremist and radicalized prisoners*. RAND Corporation.
- HECKER, M.** (2018). *137 nuances de terrorisme. Les djihadistes de France face à la justice*. Institut Français des Relations Internationales. http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Prevention_radicalisation/80/0/rapport_Hecker_137_nuances_de_terrorisme_2018_961800.pdf
- HEGGHAMMER, T.** (2006). Global Jihadism After the Iraq War. *Middle East Journal*, 60(1). <https://doi.org/10.3751/60.1.11>

- HEGGHAMMER, T.** (2010). The Rise of Muslim Foreign Fighters: Islam and the Globalization of Jihad. *International Security*, 35(3), 53-94.
- HOSKINS, A., et O'LOUGHLIN, B.** (2009). Media and the myth of radicalization. *Media, War and Conflict*, 2, 107-110. <https://doi.org/10.1177/1750635209105608>
- HUMPHREYS, M., et WEINSTEIN, J. M.** (2008). Who Fights? The Determinants of Participation in Civil War. *American Journal of Political Science*, 52(2), 436-455. <https://doi.org/10.1111/j.1540-5907.2008.00322.x>
- JACKIEWICZ, A.** (1998). *L'expression de la causalité dans les textes. Contribution au filtrage sémantique par une méthode informatique d'exploration contextuelle*. [thèse de doctorat, Paris-Sorbonne].
- JACKIEWICZ, A.** (2016). *Études sur les discours évaluatifs et d'opinion*. L'Harmattan.
- JACKIEWICZ, A., BEBESHINA, N., CASSIER, M., FRONTINI, F., HALFTERMMEYER, A., LONGHI, J., LUXARDO, G. et NOUVEL, D.** (2019) *Vers une ontologie de la nomination et de la référence dédiée à l'annotation des textes*. [communication orale]. *ToTH 2019*, Chambéry.
- JACKIEWICZ, A.** (2020) *Un modèle linguistique pour l'étude des nominations émergentes*. [communication orale]. Colloque international Le mot dans la langue et dans le discours, Vilnius, Lituanie.
- JACKIEWICZ, A. et PENGAM, M.** (2020) Un modèle pour l'étude des nominations émergentes. Notion de repérage pour saisir les modalités d'ajustement sémantique et discursif. *SHS Web of Conferences*, 78, *Congrès Mondial de Linguistique Française 2020*. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207812004>
- JUHEM, P.** (2001). La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires. *Mots. Les langages du politique*, 65, 9-27. <https://doi.org/10.3406/mots.2001.2484>
- KERBRAT-ORECCHIONI, C.** (1990). *Les interactions verbales. Tome I*. Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C.** (2005). *Le discours en interaction*. Armand Colin.
- KHOSROKHAVAR, F.** (2014). *Radicalisation*. Maison des Sciences de l'Homme.
- KHOSROKHAVAR, F.** (2017). Le nouveau djihadisme européen. *Revue du MAUSS*, 49(1), 31-47.
- KLEIBER, G.** (1997). Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? *Langages*, 127, 9-37. <https://doi.org/10.3406/lgge.1997.2123>
- KLEIBER, G., et VUILLAUME, M.** (2011). Sémantique des odeurs. *Langages*, 181, 17-36.
- KRIEG-PLANQUE, A.** (2003). « *Purification ethnique* » : une formule et son histoire. CNRS Éditions. <http://books.openedition.org/editions-cnrs/5392>

- KRIEG-PLANQUE, A.** (2009). *La notion de formule en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*. Presses Universitaires de Franche-Comté.
- KRIEG-PLANQUE, A.** (2010). La formule « développement durable » : un opérateur de neutralisation de la conflictualité. *Langage et société*, 134, 5-29. <https://doi.org/10.3917/ls.134.0005>
- KRIEG-PLANQUE, A.** (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.
- KRIEG-PLANQUE, A., et OGER, C.** (2010). Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication. *Mots. Les langages du politique*, 94, 91-96. <https://doi.org/10.4000/mots.19870>
- KUNDNANI, A.** (2012). Radicalisation: The journey of a Concept. *Race & Class*, 54(2), 3-25. <https://doi.org/10.1177/0306396812454984>
- LAFONT, R., et GARDES-MADRAY, F.** (1996). *Introduction à l'analyse textuelle*. Université Paul-Valéry.
- LEE, R. M., et RENZETTI, C. M.** (1990). The Problems of Researching Sensitive Topics. An Overview and Introduction. *American Behavioral Scientist*, 33(5), 510-528.
- LE GOAZIOU, V.** (2013). *Prévention spécialisée et prévention de la délinquance : liens, obstacles et enjeux*. Observatoire Régional de la Délinquance et des Contextes Sociaux.
- LE GOAZIOU, V.** (2015). *Éduquer dans la rue*. Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique.
- LE REST, P.** (2007). *Le métier d'éducateur de prévention spécialisée*. La Découverte.
- LEGLISE, I.** (2000). Présentation. Lorsque les linguistes interviennent : écueils et enjeux. *Revue française de linguistique appliquée*, 5, 5-13.
- LEGLISE, I.** (dir.). (2004). *Pratiques, langues et discours dans le travail social : écrits formatés, oral débridé*. L'Harmattan.
- LEGLISE, I., CANUT, E., et DESMET, I.** (dir.). (2006). *Applications et implications en sciences du langage*. L'Harmattan.
- LEGUY, C.** (2011). Que disent les noms-messages ? Gestion de la parenté et nomination chez les Bwa (Mali). *L'Homme*, 197, 71-92. <https://doi.org/10.4000/lhomme.22626>
- LEVRIER, F.** (1995). Les phrases de structure N0 être en X : problèmes de nominalisation et variantes aspectuelles. *Cahiers de Grammaire*, 20, 65-86.
- LYONS, J.** (1977). *New Horizons in Linguistics*. Penguin.
- MAINGUENEAU, D.** (1991). *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*. Hachette.
- MALHERBE, M.** (1994). *Qu'est-ce que la causalité ? Hume et Kant*. Librairie philosophique J. Vrin.

- MANDEL, D.** (2009). Radicalization: What does it Mean? Dans T.M. Pick, A. Speckhardt et B. Jacuch (dir.), *Home-Grown Terrorism : Understanding and Addressing the Root Causes of Radicalisation Among Groups with an Immigrant Heritage in Europe* (p. 101-113). IOS Press.
- MANN, W.C, et THOMPSON, S.A.** (1988). Rhetorical Structure Theory: Toward a Fonctionnal Theory of Text Organization, *Text 8(3)*, 243-281.
- MARCELLESI, J.-B.** (1976). Analyse de discours à entrée lexicale (application à un corpus de 1924-1925). *Langages, 41*, 79-124. <https://doi.org/10.3406/lgge.1976.2304>
- MARCHAND, P.** (2017a). *Discours radicalisés : décrypter les rhétoriques et comprendre les logiques* [communication orale]. Les sciences humaines et sociales face à la menace : décrire, anticiper, réguler, prévoir et répondre, cycle thématique « risques, société et sécurité » (R2S), Cergy-Pontoise.
- MARCHAND, P.** (2017b). La fabrique parlementaire du discours sur la « radicalisation » : politiques, acteurs, experts. *Les Cahiers Protagoras, 4*, 30-46.
- MARCHAND, P.** (2019). *Analyse de la rhétorique radicale* [communication orale]. La radicalisation islamiste, une menace persistante et évolutive, Académie du renseignement, École militaire de Paris, Paris.
- MARIGNIER, N.** (2016). *Les matérialités discursives du sexe* [thèse de doctorat, Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01418262>
- MARTIN, R.** (1988). Temporalité et « classes de verbes ». *L'information grammaticale, 39(1)*, 3-8. <https://doi.org/10.3406/igram.1988.2024>
- MAUGER, G.** (2016). Sur la « radicalisation islamiste ». *Savoir/Agir, 37*, 91-99. <https://doi.org/10.3917/sava.037.0091>
- MCADAM, D.** (1986). Recruitment to High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer. *American Journal of Sociology, 92(1)*, 64-90.
- MCCAULEY, C., et MOSKALENKO, S.** (2014). Toward a Profile of Lone Wolf Terrorists: What Moves an Individual From Radical Opinion to Radical Action. *Terrorism and Political Violence, 26*. <https://doi.org/10.1080/09546553.2014.849916>
- MOIRAND, S.** (2004). De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots. Dans A. Cassanas, A. Demange, et B. Laurent (dir.), *Dialogisme et nomination* (p. 27-61). Praxiling.
- MONDADA, L.** (2000). Les effets théoriques des pratiques de transcription. *Linx, 42*, 131-146. <https://doi.org/10.4000/linx.902>

- MONDADA, L., et DUBOIS, D.** (1995). Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référenciation. *TRANEL*, 23, 273-302.
- MONOD BECQUELIN, A.** (2012). Introduction. La frontière épaisse. *Ateliers d'anthropologie*, 37. <https://doi.org/10.4000/ateliers.9170>
- MONTE, M., et OGER, C.** (2015). La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels. *Mots. Les langages du politique*, 107, 5-18.
- MORIN, E.** (1986). *La méthode* (2007^e éd., Vol. 3). Alma.
- MUCCHIELLI, L.** (2007). Entre politique sécuritaire et délinquance d'exclusion : le malaise de la prévention spécialisée. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 2. <http://journals.openedition.org/socio-logos/79>
- NASSER-EDDINE, M., GARNHAM, B., AGOSTINO, K., et CALUYA, G.** (2011). *Countering Violent Extremism (CVE) Literature Review*. Australian Government Department of Defence.
- NEE, É., et VENIARD, M.** (2012). Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique ? *Langage et société*, 140, 15-28. <https://doi.org/10.3917/lis.140.0015>
- NEUMANN, P., et KLEINMANN, S.** (2013). How Rigorous Is Radicalization Research ? *Democracy and Security*, 9(4), 360-382. <https://doi.org/10.1080/17419166.2013.802984>
- NEUMANN, P. R.** (2013). The Trouble with Radicalization. *International Affairs*, 89(4), 873-893. <https://doi.org/10.1111/1468-2346.12049>
- NEUMANN, P., et STEVENS, T.** (2009). *Countering Online Radicalisation. A Strategy for Action*. International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence.
- OGER, C., et OLLIVIER-YANIV, C.** (2003a). Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels. *Mots. Les langages du politique*, 71, 125-145. <https://doi.org/10.4000/mots.8423>
- OGER, C., et OLLIVIER-YANIV, C.** (2003b). *Du discours de l'institution aux discours institutionnels : vers la constitution de corpus hétérogènes*. X^e colloque bilatéral franco-roumain, Université de Bucarest. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000717
- OGER, C., et OLLIVIER-YANIV, C.** (2006). Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel. *Mots. Les langages du politique*, 81, 63-77. <https://doi.org/10.4000/mots.675>
- PAGNIER, T.** (2010). La nomination des couleurs et des bruits par des élèves de 7 à 9 ans. Une lecture sociolinguistique du concept de nomination. *Synergies Roumanie*, 5, 195-214.
- PAVEAU, M.-A.** (2008). Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 139-140, 93-109. <https://doi.org/10.4000/pratiques.1200>

- PENGAM, M., et JACKIEWICZ, A. (2019).** Sens et emplois de l'expression « Musulmans Modérés » dans les discours médiatiques. *Open Library of Humanities*. <https://doi.org/10.16995/olh.431>
- PERETTI-NDIAYE, M. (2015).** Excitabilité de l'objet, sensibilité du chercheur... Comment faire du terrain sur le racisme en Corse ? *Spécificités*, 2(8), 79-87.
- PEYRE, V., et TETARD, F. (2006).** *Des éducateurs dans la rue : histoire de la prévention spécialisée*. La Découverte.
- PIEROZAK, I., et ÉLOY, J.-M. (dir.). (2009).** *Intervenir : Appliquer, s'impliquer ?* L'Harmattan.
- PINCEMIN, B. (1999).** Construire et utiliser un corpus : le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative. *Actes de l'atelier thématique TALN*, 26-36.
- PORTA DELLA, D. (1995).** *Social Movements, Political Violence, and the State. A Comparative Analysis of Italy and Germany*. Cambridge University Press.
- PORTA DELLA, D. (2010).** Mouvements sociaux et violence politique. Dans X. Crettiez et L. Mucchielli (dir.), *Les violences politiques en Europe* (p. 271-291). La Découverte. <https://www-cairn-info.ezpupv.biu-montpellier.fr/les-violences-politiques-en-europe--9782707164582-page-271.htm>
- PORTA DELLA, D., et LAFREE, G. (2012).** Processes of Radicalization and De-Radicalization. *International Journal of Conflict and Violence*, 6(1), 4-10. <https://doi.org/10.4119/UNIBI/ijcv.266>
- POTTIER, B. (1992).** *Sémantique générale*. Presses Universitaires de France.
- PUGNIERE-SAAVEDRA, F., SITRI, F., et VENIARD, M. (dir.). (2012).** *L'analyse du discours dans la société : engagement du chercheur et demande sociale*. Honoré Champion.
- QUERE, L. (1994).** Sociologie et sémantique. Le langage dans l'organisation sociale de l'expérience. *Sociétés Contemporaines*, 17-41.
- RAGAZZI, F. (2014).** *Vers un « multiculturalisme policier » ? La lutte contre la radicalisation en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni*. *Les Études du CERI*, 206. <http://sciencespo.fr/ceri/fr/content/vers-un-multiculturalisme-policier-la-lutte-contre-la-radicalisation-en-france-aux-pays-bas->
- RAGAZZI, F. (2016).** The Paris Attacks: Magical Thinking and Hijacking Trust. *Critical Studies on Security*, 4(2), 225-228. <https://doi.org/10.1080/21624887.2016.1216051>
- RASTIER, F. (1991).** *Sémantique et recherches cognitives*. Presses Universitaires de France.

- RASTIER, F.** (2002). Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus. 2^e Journées de Linguistique de Corpus, Lorient. http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html
- RECANATI, C., et RECANATI, F.** (1999). La classification de Vendler revue et corrigée. *Cahiers Chronos*, 4, 167-184.
- REMI-GIRAUD, S.** (1996). Le micro-champ lexical français : peuple, nation, État, pays, patrie. Dans P. Rétat (dir.), *Les Mots de la nation* (p. 19-39). Presses Universitaires de Lyon. <http://books.openedition.org/pul/1814>
- REMI-GIRAUD, S.** (2010). Sémantique lexicale et langages du politique. Le paradoxe d'un mariage difficile? *Mots. Les langages du politique*, 94, 165-173. <https://doi.org/10.4000/mots.19882>
- RIEGEL, M.** (1987). Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs. *Langue française*, 73(1), 29-53. <https://doi.org/10.3406/lfr.1987.6427>
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., et RIOUL, R.** (1994). *Grammaire méthodique du français*. Presses universitaires de France.
- RIVERA, C., Brunner, P., Chaves, A., et Pordeus, M.** (2012). La notion de terrain de recherche : une perspective renouvelée pour l'analyse du discours. Dans F. Pugnère-Saavedra, F. Sitri et M. Veniard (dir.), *L'analyse du discours dans la société. Engagement du chercheur et demande sociale*. Honoré Champion.
- ROETHLISBERGER, F. J., et DICKSON, W. J.** (1943). *Management and the Worker. An Account of a Research Program conducted by the Western Electric Company*. Harvard University Press.
- ROIG, A.** (2010). L'article, apport ou support du nom ? Réponse par l'argument fonctionnel de l'actualisation. *Travaux de linguistique*, 61(2), 115-133.
- ROUSSEAU, P.** (2008). La pratique de l'éducateur mise en mots. *Les Carnets du Cediscor*, 10, 37-54.
- SAINT-GEORGES, I. de.** (2011). Les dynamiques langagières de l'accompagnement. *Langage et société*, 137, 47-74.
- SANDRE, M.** (2013). *Analyser les discours oraux*. Armand Colin.
- SCHAFF, A.** (1969). *Langage et connaissance*. Éditions Anthropos.
- SCHEER, T.** (2004). Le corpus heuristique : un outil qui montre mais ne démontre pas. *Corpus*, 3. <http://journals.openedition.org/corpus/210>

- SEDGWICK, M.** (2010). The Concept of Radicalization as a Source of Confusion. *Terrorism and Political Violence*, 4(22), 479-494. <https://doi.org/10.1080/09546553.2010.491009>
- SEDGWICK, M.** (2015). Jihadism, Narrow and Wide : The Dangers of Loose Use of an Important Term. *Perspectives on Terrorism*, 9(2). <https://www.jstor.org/stable/26297358>
- SERLOT, P.** (1986). Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations. *Langages*, 21(81), 11-41. <https://doi.org/10.3406/lgge.1986.2476>
- SIBLOT, P.** (1997). Nomination et production de sens : le praxème. *Langages*, 31(127), 38-55. <https://doi.org/10.3406/lgge.1997.2124>
- SIBLOT, P.** (2001). De la dénomination à la nomination. *Cahiers de praxématique*, 36, 189-214.
- SIBLOT, P.** (2004). Du dialogisme de la nomination. Dans A. Cassanas, A. Demange, B. Laurent et al. (dir.), *Dialogisme et nomination. Actes du 3è colloque jeunes chercheurs de Praxiling* (331-337). Praxiling.
- SILVA, D. M. D.** (2018). 'Radicalisation: The Journey of a Concept', revisited. *Race & Class*, 59(4), 34-53. <https://doi.org/10.1177/0306396817750778>
- SITRI, F., CISLARU, G., et PUGNIERE-SAAVEDRA, F.** (2012). Introduction. Dans F. Sitri, G. Cislaru et F. Pugnière-Saavedra (dir.), *L'analyse de discours dans la société. Engagement du chercheur et demande sociale* (p. 7-21). Honoré Champion.
- SOMMIER, I.** (2012). Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture. *Lien social et Politiques*, 68, 15-35. <https://doi.org/10.7202/1014803ar>
- SOMMIER, I.** (2015). Sentiments, affects et émotions dans l'engagement à haut risque. *Terrains/Théories*, 2. <https://doi.org/10.4000/teth.236>
- SOMMIER, I.** (dir.) (2021). *Violences politiques en France : de 1986 à nos jours*. Sciences Po, Les Presses.
- STRAUSS, A., et GLASER, B.** (1967). *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for qualitative Research*. Aldine.
- TACKETT, T.** (2006). Le processus de radicalisation au début de la Révolution française. Dans A. Collovald et B. Gaïti (dir.), *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*. La Dispute.
- TALMY, L.** (1988). Force Dynamics in Language and Cognition. *Cognitive Science*, 12, 49-100.
- TOURNAY, V.** (2011). *Sociologie des institutions*. Presses Universitaires de France. <https://www-cairn-info.ezpupv.biu-montpellier.fr/sociologie-des-institutions--9782130585565.htm>
- TRAÏNI, C.** (2009). Choc moral. Dans O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 656). Presses de Sciences Po. <https://www-cairn->

info.ezpupv.biu-montpellier.fr/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-page-101.htm

TRAVERSO, V. (1999). *L'analyse des conversations* (2007^e éd.). Armand Colin.

TRUONG, F. (2017). *Loyautés radicales. L'islam et les « mauvais garçons » de la nation* (La Découverte). [http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Loyaut s radicales-9782707196293.html](http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Loyaut_s_radicales-9782707196293.html)

VADOT, M. (2016). De quoi Intégration est-il le nom ? L'importation d'une querelle de mots dans le champ de la formation linguistique des migrants. *Argumentation et Analyse du Discours*, 17. <https://doi.org/10.4000/aad.2228>

VADOT, M. (2017). *Le français, langue d'« intégration » des adultes migrant·e·s allophones ? Rapports de pouvoir et mises en sens d'un lexème polémique dans le champ de la formation linguistique* [thèse de doctorat, Université Paul-Valéry Montpellier 3]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01692474/document>

VALETTE, M. (2016). *Analyse statistique des données textuelles et traitement automatique des langues. Une étude comparée.* [communication orale]. International Conference on Statistical Analysis of Textual Data JADT 2016, Nice. <https://hal-inalco.archives-ouvertes.fr/hal-01335084>

VAN DE VELDE, D. (1995). *Le spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstractions.* Peeters.

VAN DE VELDE, D. (2006). *Grammaire des événements.* Presses universitaires du Septentrion.

VELDHUIS, T., et STAUN, J. (2009). *Islamist Radicalisation: A Root Cause Model.* Netherlands Institute of International relations Clingendael (ICCT).

VENDLER, Z. (1967). *Linguistics in Philosophy.* Cornell University Press.

VENIARD, M. (2016). Manifestations discursives de l'identité professionnelle des éducateurs spécialisés. *Langage et société*, 156, 77-96. <https://doi.org/10.3917/l5.156.0077>

VERNIER, B. (1999). *Le Visage et le Nom. Contribution à l'étude des systèmes de parenté.* Presses Universitaires de France.

Sitographie

- **Articles de presse, tribunes et articles de blogs cités dans la thèse :**

Beau, N. (12 juillet 1983). *L'opération « anti-été chaud » 1983 Deux mois difficiles.* lemonde.fr. https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/07/12/l-operation-anti-ete-chaud-1983-deux-mois-difficiles_3078430_1819218.html

Beaubérot, J. (10 avril 2018). *L'ouvrage « La tentation radicale » d'O. Galland et d'A. Muxel : une enquête défectueuse.* blogs.mediapart.fr. <https://blogs.mediapart.fr/jean-bauberot/blog/100418/l-ouvrage-la-tentation-radicale-d-o-galland-et-d-muxel-une-enquete-defectueuse>

Guéguen, É. (10 novembre 2016). *Déradicalisation : un business pas très sérieux.* franceinter.fr. <https://www.franceinter.fr/societe/deradicalisation-un-business-pas-tres-serieux>

Jouanneau, H. (2 mars 2016). *Les acteurs de la prévention ont un rôle crucial à jouer contre la radicalisation.* lagazettedescommunes.com. <https://www.lagazettedescommunes.com/431477/les-acteurs-de-la-prevention-ont-un-role-crucial-a-jouer-contre-la-radicalisation/>

J. CI (29 mars 2019). *La France ignore le sort de « 200 à 300 » enfants français en Syrie et en Irak.* leparisien.fr. <http://www.leparisien.fr/faits-divers/daech-la-france-ignore-le-sort-de-200-a-300-enfants-francais-en-syrie-et-en-irak-29-03-2019-8042133.php>

Le Gall, S. (16 février 2015). *L'avenir de la prévention spécialisée est « en danger », selon les éducateurs de rue.* lagazettedescommunes.com. <https://www.lagazettedescommunes.com/327016/lavenir-de-la-prevention-specialisee-est-en-danger-selon-les-educateurs-de-rue/>

Natnaël, P. (18 avril 2018). *« La tentation radicale » fracture le monde académique.* nouveau-magazine-litteraire.com. Le lien de l'article n'est plus accessible.

Ragazzi, F. (11 mars 2016). *La lutte contre la radicalisation ou deux formes de la pensée magique.* mouvements.info. <http://mouvements.info/la-lutte-contre-la-radicalisation-ou-deux-formes-de-la-pensee-magique/>

Roy, O. (23 novembre 2015). *Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste*. lemonde.fr. https://www.lemonde.fr/idees/article/2015/11/24/le-djihadisme-une-revolte-generationnelle-et-nihiliste_4815992_3232.html

Tribune (03 juin 2019). « Ce serait un immense déshonneur pour notre pays » : l'appel de 45 avocats contre les condamnations à mort de neuf Français en Irak. francetvinfo.fr. https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/francais-condamnes-a-mort-en-irak/tribune-ce-serait-un-immense-deshonneur-pour-notre-pays-l-appel-de-44-avocats-contre-les-condamnations-a-mort-de-neuf-francais-en-ircak_3469333.html

Vandeville, V. (23 février 2018). *323 djihadistes sont revenus en France depuis l'Irak et la Syrie*. lefigaro.fr. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/02/23/01016-20180223ARTFIG00342-323-djihadistes-sont-revenus-en-france-depuis-l-irak-et-la-syrie.php>

Zerrouky, M. (10 juin 2015). *La France n'est pas l'un des premiers fournisseurs de djihadistes*. lemonde.fr. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/06/12/la-france-n-est-pas-l-un-des-premiers-fournisseurs-de-djihadistes_4652807_4355770.html

- **Sites institutionnels cités dans la thèse :**

Site du Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation : <https://www.cipdr.gouv.fr/>

Site de la campagne Stop-Djihadisme Agir contre la menace terroriste : <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/>

Site Vie publique Au cœur du débat public : <https://www.vie-publique.fr/>

Table des figures

FIGURE 1 – COURBE PRESENTANT L'EMPLOI DU TERME "RADICALISATION" DANS LA PRESSE ANGLOPHONE (SEDGWICK 2010).....	32
FIGURE 2 – FREQUENCE D'EMPLOI DU TERME <i>RADICALISATION</i> DANS QUATRE QUOTIDIENS FRANÇAIS DE 1995 A 2015 (GUIBET-LAFAYE ET BROCHARD 2016)	33
FIGURE 3 – ÉVOLUTION DE LA FREQUENCE DES THEMES ENTRE 1995 ET 2015 (GUIBET-LAFAYE ET BROCHARD 2016).....	34
FIGURE 4 – SOURCES ACADEMIQUES FAISANT A LA FOIS REFERENCE A L'ISLAM OU AUX MUSULMANS ET A LA RADICALISATION (SILVA 2018)	37
FIGURE 5 – REPRESENTATION LINEAIRE DE L'ARC DE LA RADICALISATION D'APRES SOMMIER (2012)	47
FIGURE 6 – TYPOLOGIE DE L'ACTIVISME ISLAMISTE CONTEMPORAIN (HEGGHAMMER 2009).....	60
FIGURE 7 – TYPOLOGIE DES FORMES DE RADICALITES (BONELLI ET CARRIE 2018).....	64
FIGURE 8 – DETAIL DES FORMES DE RADICALITES (BONELLI ET CARRIE 2018)	65
FIGURE 9 – CAMPAGNE DE COMMUNICATION DU NUMERO VERT DU CNAPR (2014).....	74
FIGURE 10 – CARTON D'INVITATION D'UNE FORMATION DISPENSEE PAR LE CIPDR	76
FIGURE 11 – CAMPAGNE DE COMMUNICATION DU SITE STOP-DJIHADISME.GOUV.FR (2016).....	80
FIGURE 12 – CAPTURE D'ECRAN DU SITE INTERNET STOP-DJIHADISME.GOUV.FR (PAGE D'ACCUEIL DU 19/08/2019)	81
FIGURE 13 – EXTRAITS DE LA CAMPAGNE VIDEO « ILS TE DISENT »	83
FIGURE 14 – CAPTURE D'ECRAN DE LA VIDEO « TOUJOURS LE CHOIX – MEDHI ».....	83
FIGURE 15 - APPLICATION, IMPLICATION, ENGAGEMENT (D'APRES ST GEORGES 2012)	131
FIGURE 16 – VENTILATION DE LA FORME ET DU LEMME <i>RADICALISATION</i> DANS LE CORPUS DE DISCOURS INSTITUTIONNELS.....	141
FIGURE 17 – NOMBRE DE MOTS DU CORPUS DE DISCOURS INSTITUTIONNELS PAR ANNEES	142
FIGURE 18 – ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU LOGICIEL ELAN.....	166
FIGURE 19 – DE L'OBJET DE RECHERCHE A LA GRILLE NOTIONNELLE, UNE DEMARCHE INDUCTIVE	173
FIGURE 20 – ÉLABORATION D'UN PARCOURS D'ANALYSE	175
FIGURE 21 - PARCOURS ANALYTIQUE DE LA NOTION DE RADICALISATION	176
FIGURE 22 – NOMBRE D'ARTICLES DU JOURNAL <i>LE MONDE</i> COLLECTES POUR LES REQUETES [TEXT=RADICALISATION & SYNDICAT*] ET [TEXT= « RADICALISATION DJIHADISTE »]	184
FIGURE 23 – PROCEDES DE DERIVATION DU MOT <i>RADICALISATION</i>	185
FIGURE 24 – OCCURRENCES DU TERME <i>FEMINICIDE(S)</i> DANS LA PRESSE NATIONALE FRANÇAISE, (2003-JUILLET 2020 - SOURCE EUROPRESSE)	210
FIGURE 25 – DENOMINATION, NOMINATION ET PROCESSUS DE NOMINATION (D'APRES FRATH 2015)	211
FIGURE 26 – MODELE DE REPERAGE ET D'ANALYSE DES NOMINATIONS.....	219
FIGURE 27 – REPRESENTATION TRI-DIMENSIONNELLE DU MODELE DE REPERAGE ET D'ANALYSE DES NOMINATIONS	219
FIGURE 28 – REPRESENTATION ARBORESCENTE DU MODELE DE REPERAGE ET D'ANALYSE DES NOMINATIONS	221
FIGURE 29 – RESEAU DES RELATEURS DE REPERAGE (D'APRES DESCLES 1987, 1996)	225
FIGURE 30 – LA NOTION DE FRONTIERE EPAISSE (DESCLES 2012)	291
FIGURE 31 – TRIMORPHE DE BERNARD POTTIER (1992).....	292
FIGURE 32 – SCHEME DES LIEUX TOPOLOGIQUES ABSTRAITS (DESCLES 2012, EXTENSION DU TRIMORPHE DE POTTIER 1992).....	293
FIGURE 33 – PASSAGES DE FRONTIERES AU SEIN D'UN LIEU ABSTRAIT	293
FIGURE 34 – PARCOURS D'UN LIEU ABSTRAIT D'ACTIVITE (DESCLES 2012).....	294
FIGURE 35 – SCHEME DES REPRESENTATIONS QUASI-TOPOLOGIQUES (SRQT), (DESCLES 2012).....	296
FIGURE 36 – RITUEL D'INITIATION D'ENFANTS MODELISE SELON LE SRQT (MONOD-BECQUELIN 2012)	298
FIGURE 37 – COMBINAISON DU TRIMORPHE, DU MODELE SEQUENTIEL ET DU SRQT	301
FIGURE 38 – ZONES TOPOLOGIQUES DU PROCESSUS DE RADICALISATION DANS LES DISCOURS INSTITUTIONNELS	307
FIGURE 39 – MECANISMES DE TRANSITIONS AU SEIN DU PROCESSUS DE RADICALISATION	308
FIGURE 40 – DIMENSIONS DE LA RELATION CAUSALE (JACKIEWICZ 1998)	333
FIGURE 41 – LES QUATRE APPROCHES DE LA CAUSALITE D'APRES JACKIEWICZ (1998, 2004).....	336
FIGURE 42 – L'APPROCHE QUALITATIVE	336
FIGURE 43 – L'APPROCHE ANALYTIQUE	341
FIGURE 44 – L'APPROCHE FONCTIONNELLE	343
FIGURE 45 – L'APPROCHE SYNTHETIQUE	344
FIGURE 46 – RESULTATS DU CONCORDANCIER TXM POUR LA REQUETE DU LEMME <i>PRODUIRE</i>	346
FIGURE 47 – COMPLEXES DE CAUSES DE LA RADICALISATION DJIHADISTE (CRETTEZ 2016).....	388

Table des tableaux

TABLEAU 1 – DEFINITIONS PRESENTANT LA RADICALISATION COMME UN PROCESSUS.....	44
TABLEAU 2 – LEGISLATION DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME	71
TABLEAU 3 – PLANS D’ACTION PUBLIQUE DE LUTTE CONTRE LA RADICALISATION	73
TABLEAU 4 – ENTRETIENS AVEC LES EDUCATEURS DE PREVENTION SPECIALISEE	147
TABLEAU 5 – TYPOLOGIE DE RELANCES DANS L’ENTRETIEN DE RECHERCHE (D’APRES BLANCHET ET GOTMAN [1992] 2015)	153
TABLEAU 6 – CONVENTIONS ICOR UTILISEES POUR LA TRANSCRIPTION DES ENTRETIENS.....	161
TABLEAU 7 – DEFINITIONS DE <i>RADICAL</i> DANS LE TLFi ET LE PETIT ROBERT	186
TABLEAU 8 – PROCEDES D’ELABORATION DES NOMINATIONS.....	223
TABLEAU 9 – TYPES DE PRISE EN CHARGE D’APRES DESCLES (2009).....	231
TABLEAU 10 – REPARTITION DES ENONCES SELON LES CORPUS.....	233
TABLEAU 11 – TYPOLOGIE DES VERBES DE VENDLER (1957)	282
TABLEAU 12 – TESTS DU PROGRESSIF ET DE "PENDANT" DE VENDLER (1957)	283
TABLEAU 13 – LES DOMAINES DU LEXIQUE VERBAL (DESCLES 1994)	285
TABLEAU 14 – SCHEMES VERBAUX ET DOMAINES DU LEXIQUE VERBAL (D’APRES DESCLES 1994 ET 1999)	285
TABLEAU 15 – SCHEMES PROCESSUELS ET DOMAINES CINEMATIQUE ET DYNAMIQUE (D’APRES DESCLES 1999).....	287
TABLEAU 16 – LEMMES SIGNIFIANTS POUR L’ETUDE DES DYNAMIQUES DE LA RADICALISATION (25 PREMIERS RESULTATS EN TERMES D’ENONCES PERTINENTS)	304
TABLEAU 17 – CARACTERISTIQUES DES QUATRE APPROCHES CAUSALES	335
TABLEAU 18 – REPARTITION DES APPROCHES CAUSALES DANS LES CORPUS.....	348
TABLEAU 19 – L’APPROCHE QUALITATIVE DANS LES DISCOURS INSTITUTIONNELS	349
TABLEAU 20 – L’ACTION CAUSALE EFFICIENTE DANS LES DISCOURS INSTITUTIONNELS	350
TABLEAU 21 – VERBES RELATEURS LES PLUS PRESENTS DANS LES DISCOURS INSTITUTIONNELS	350
TABLEAU 22 – CLASSEMENT SEMANTIQUE DES VERBES QUI PRECISENT LA NATURE DE L’EFFET PRODUIT DANS LES DISCOURS INSTITUTIONNELS	360
TABLEAU 23 – LA CAUSALITE COMME RELATION DANS LES DISCOURS INSTITUTIONNELS.....	365
TABLEAU 24 – CONTRIBUTION CAUSALE DANS LES DISCOURS INSTITUTIONNELS	368
TABLEAU 25 – INFLUENCE CAUSALE DANS LES DISCOURS INSTITUTIONNELS.....	371
TABLEAU 26 – DEPENDANCE ET CORRELATION DANS LES DISCOURS INSTITUTIONNELS.....	373
TABLEAU 27 – L’APPROCHE SYNTHETIQUE DANS LES DISCOURS INSTITUTIONNELS	374

Index des auteurs

A

Adorno 147
Alix 69
Anschcombe 192, 195
Arêas 212
Ascone 25
Ashour 57

B

Barbérís 154, 155
Barbot 124, 145, 150
Bargel 52
Barrangou 212
Baude 149, 158, 159, 163
Becker 46, 300, 312, 401
Becquemin 110
Benbassa 77
Benford 55
Benslama 24
Benveniste 207
Bilger 158
Blanche-Benveniste 154, 155, 157, 159, 162
Blanchet 122, 126
Blanchet A. 143, 144, 145, 147, 149, 152
Blanchet P. 129, 131, 149, 189
Bolón Pedretti 196
Bonelli 42, 63, 66, 67, 72, 406
Borillo 257
Bouillon 168
Bourdieu 148, 205, 206
Boutet 208
Branca-Rosoff 89
Bres 149, 231
Brochard 32, 33, 34, 35
Bronner 24
Butler 205, 206

C

Cadiot 224
Cahn 69, 71
Calabrese 199, 204, 212, 222
Cambon 90
Canut 129, 208
Carrié 63, 66, 67, 72, 406
Champagne 31
Chaperon 38
Charolles 232
Chave-Dartoen 207

Cislaru 90, 129
Clutterbuck 38, 40
Collovald 38, 43, 44, 46, 299, 401
Coltier 240
Comrie 281, 284
Cragin 41
Crettiez... 24, 36, 40, 41, 44, 50, 52, 54, 56, 67, 288,
296, 330, 387

D

Darmon 52
Delcambre 90
Dendale 240
Desclés 224, 225, 226, 230, 231, 284, 285, 287, 289,
290, 291, 292, 293, 294, 296, 299, 401
Desmet 129
Dickson 148
Douglas 135
Dubois 202, 205, 281
Duchêne 138, 390
Ducol . 32, 36, 38, 39, 40, 41, 53, 57, 59, 60, 61, 198
Dulong 135
Durkheim 135

E

Eloy 130

F

Fillieule 50
Flaux 192, 193
Foucault 136, 141
Fragon 25, 68, 81, 82
François 281
Frath 204, 210, 211
Fresia 168
Fuchs 198

G

Gadet 154, 156
Gaïti 38, 43, 44, 46, 299, 401
Galmiche 192
Gardès-Madray 222
Garric 129, 212
Gauthier 208
Gladly 90
Glaser 124
Gosselin 281
Gotman 126, 143, 144, 145, 147, 152
Gross 195, 375

Guentcheva 284
 Guibet-Lafaye..... 32, 33, 34, 35, 37, 39, 44, 45, 310,
 392
 Guidère 57
 Gwiazdecka 288

H

Haas 191, 193
 Halliday 222
 Hannah..... 38, 40
 Hayat..... 405
 Hecker 62, 66, 72
 Hegghammer 58, 59
 Hoskins..... 38
 Humphreys..... 50

J

Jackiewicz... 213, 230, 332, 333, 334, 336, 337, 342,
 345, 393, 403
 Jeanjean154, 157, 159, 162
 Juhem..... 139, 399

K

Kerbrat-Orecchioni..... 154, 156, 242
 Kerleroux..... 154, 156
 Khosrokhavar24, 44, 52, 56, 58
 Kleiber 192, 222
 Kleinmann 22, 36
 Krieg-Planque.....35, 136, 139, 140, 196, 389
 Kundnani 35, 36

L

Lafont 222
 LaFree..... 44
 Le Goaziou.. 89, 91, 94, 98, 100, 103, 107, 108, 111,
 112, 113
 Le Rest.....95, 96, 99, 102, 103, 106, 111
 Lee..... 168
 Légglise90, 128, 129, 130
 Leguy..... 207
 Lévrier 193
 Longhi..... 213
 Lyons 284

M

Maingueneau 136, 138
 Malherbe..... 331
 Mandel 38
 Mann..... 216
 Marcellesi..... 134
 Marchand..... 25
 Marignier 206
 Martin 283
 Mathieu..... 50
 McAdam..... 61
 McCauley 41
 Moirand 214, 232

Mondada..... 158, 202, 205
 Monod-Becquelin 297
 Monte 135, 139, 389
 Morin 122
 Moskalenko..... 41
 Mucchielli..... 23, 89, 110
 Mulder de 240

N

Nasser-Eddine 43
 Née..... 134, 194
 Nemo 224
 Neumann22, 36, 38, 43, 53

O

O'Loughlin 38
 Oger 135, 136, 139, 389
 Ollivier-Yaniv 136, 140

P

Pagnier 208
 Paveau..... 188, 189
 Pellat 192
 Pengam 212, 213
 Peretti-Ndiaye..... 168
 Peyre 90, 93, 94, 110
 Pierozak..... 130
 Pincemin 132
 Porta della 24, 43, 44, 49, 50, 51, 53, 54
 Pottier 291, 292, 300
 Prandi..... 375
 Pugnière-Saavedra 129

Q

Quééré 207

R

Ragazzi 73, 75, 77
 Rapin 37, 44
 Rastier 132, 207
 Recanati C. 283
 Recanati F..... 283
 Rémi-Giraud 133, 181
 Renzetti 168
 Riegel 188, 192
 Rioul 192
 Rivera 124, 128
 Roethlisberger..... 148
 Roig 236
 Roudier..... 68
 Rousseau..... 90
 Roy 24
 Rubin 38, 40

S

Saint-Georges..... 89, 130
 Saint-Pierre 208

Sandré	153, 155, 156
Schaff	333
Scheer	133
Sedgwick	31, 36, 57
Sériot.....	195
Sèze.....	67
Siblot.....	204, 211, 231
Silva.....	37
Sitri.....	90, 129
Snow	55
Sommier. 24, 42, 44, 47, 48, 50, 54, 55, 56, 67, 277, 296, 300, 326, 401, 405	
Staun	40, 41
Stevens.....	53
Strauss.....	124
T	
Tackett	38
Tallio.....	168
Talmy.....	357, 376

Tétard.....	90, 93, 94, 110
Thompson	216
Torre	89
Tournay	135
Traïni	45, 55
Traverso	157
Troendlé.....	77
Truong.....	39
V	
Vadot.....	196, 212
Valette.....	346
Van de Velde	192, 193
Veldhuis	40, 41
Vendler.....	281
Veniard.....	90, 129, 134, 195, 246
Vernier	207
Vuillaume	193
Weinstein.....	50

Annexes

Annexe 1.

« Référentiel des indicateurs de basculement dans la radicalisation ». Note du Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance⁷⁹, ministère de l'Intérieur.

⁷⁹ Désormais Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Référentiel des indicateurs de basculement dans la radicalisation

Dans le cadre du volet préventif du plan national de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes, défini par la circulaire du 29 avril 2014, une plateforme téléphonique a été mise en place au sein de l'UCLAT pour écouter, informer et orienter les familles qui souhaitent signaler les situations de radicalisation violente de leurs proches.

Afin de permettre aux écoutants d'identifier au mieux les situations de radicalisation, un certain nombre d'indicateurs avaient été définis, notamment inspirés des travaux du CPDSI.

Néanmoins, au fil de la mise en place progressive du dispositif de prévention de la radicalisation au plan local, de nouveaux indicateurs de radicalisation ont été identifiés via la plateforme téléphonique ou les États Majors de Sécurité.

Il est apparu nécessaire d'actualiser ces indicateurs de basculement au regard de l'évolution des comportements des personnes en voie de radicalisation violente et des spécificités liées au milieu carcéral en particulier.

Un groupe de travail interministériel piloté par le SG-CIPD et composé des ministères de l'intérieur (UCLAT, BCC), de la justice (DPJJ, DAP), de l'éducation nationale, des affaires sociales et de la santé, de la ville, de la jeunesse et des sports et de la MIVILUDES a été installé pour recueillir et déterminer l'ensemble des indicateurs repérés au titre de la radicalisation.

Le tableau ci-joint synthétise l'ensemble des indicateurs de basculement pertinents et caractéristiques d'un processus de radicalisation que le groupe de travail a identifié en les classant par domaine.

L'un des enjeux de ce travail de repérage des indicateurs de radicalisation est d'éviter toute stigmatisation d'une pratique religieuse dans le respect du principe de laïcité.

La radicalisation se définit par trois caractéristiques cumulatives :

- un processus progressif,
- l'adhésion à une idéologie extrémiste,
- l'adoption de la violence.

Ainsi, le processus de radicalisation ne peut être caractérisé que s'il repose sur un faisceau d'indicateurs. Les seuls indicateurs ayant trait à l'apparence physique ou vestimentaire ne sauraient caractériser un basculement dans la radicalisation. Chaque acteur doit donc faire preuve de discernement dans l'analyse des situations.

Un seul indice ne suffit pas pour caractériser l'existence d'un risque de radicalisation et tous les indices n'ont pas la même valeur. C'est la combinaison de plusieurs indices qui permet le diagnostic. Cette approche en termes de faisceau d'indices permet d'insister sur le fait qu'aucune attitude, aucun fait, ni contenu doctrinal ne peut être à lui seul révélateur d'un processus de radicalisation. Un faisceau d'indices permet un diagnostic de la situation, il ne peut être interprété comme signe prédictif de l'évolution du processus.

Dans le tableau ci-joint, il a été décidé de pondérer les indicateurs en distinguant les signaux forts qui doivent constituer une alerte et les signaux faibles qui imposent un état de vigilance. Toutefois, les distinctions opérées restent à ce stade indicatives et mériteraient d'être confortées à l'avenir par des études qualitatives.

L'appréciation de ces signaux doit également prendre en compte l'âge des personnes repérées en distinguant les mineurs et les majeurs. En effet, l'adolescence est une période d'interrogation identitaire. Certains jeunes, inquiets de leur propre valeur peuvent adopter des attitudes provocatrices uniquement pour attirer l'attention des adultes.

Ce tableau de synthèse des indicateurs permet, aux membres des cellules de suivi départementales animées par les Préfets et aux partenaires impliqués dans la prévention de la radicalisation, de pouvoir apprécier, dans le respect des libertés de chacun et notamment dans celui de la liberté de conscience et le principe de laïcité, les situations de basculement dans la radicalisation.

Il sera, pour les préfets de département, un outil indispensable pour apporter une réponse publique adaptée en matière de prise en charge et d'accompagnement des personnes concernées au titre de la prévention de la radicalisation.

Phénomène multifactoriel, le processus de radicalisation est mis en exergue à travers l'identification d'un certain nombre d'indicateurs de basculement qui ont trait à la fois à la personnalité de l'individu, au milieu dans lequel l'individu vit, à son rapport avec la société et la place qu'il occupe, et à son parcours de vie y compris éventuellement dans sa dimension judiciaire.

Les indicateurs de basculement sont classés, dans le document, en cinq domaines et peuvent être identifiés par un certain nombre de d'indices repérables qui, pris isolément, ne peuvent caractériser un processus de radicalisation :

- les ruptures
- l'environnement personnel de l'individu
- théories et discours
- techniques
- judiciaire

1- Les ruptures

On peut distinguer quatre types d'indicateurs :

- le comportement de rupture avec l'environnement

Il s'agit de l'un des indicateurs essentiels du processus de radicalisation, dans la mesure où l'individu modifie complètement ses habitudes quotidiennes et rompt toute relation avec les anciens amis, avec l'école et la communauté scolaire, voire avec la famille et les proches pour se consacrer à une relation exclusive avec un groupe et à sa mission.

- les changements d'apparence physique ou d'apparence vestimentaire

Ils constituent un des premiers indicateurs visibles de basculement dans la radicalisation. Toutefois, ce critère ne peut constituer à lui seul un indice de radicalisation violente sous peine de porter un jugement stigmatisant sur la pratique d'une religion. Pour caractériser le processus, cet indicateur doit donc être complété par d'autres indicateurs. Il faut noter par ailleurs que le changement d'apparence peut échapper à l'entourage proche, du fait d'une incitation croissante à la dissimulation.

- une pratique religieuse hyper ritualisée

Si cet indicateur ne peut constituer à lui seul un critère de radicalisation, il n'empêche que des signes montrant un intérêt soudain et exclusif pour une pratique religieuse radicale, démonstrative et en rupture avec la pratique familiale peuvent alerter.

En effet, par exemple, la mise en place d'interdits alimentaires étendus à l'entourage, le retrait ou la destruction de toutes photos ou représentations humaines, voire l'obsession autour de rituels peuvent caractériser un processus de radicalisation.

Dans tous les cas, l'analyse de la situation doit se faire avec discernement. Il convient en particulier de différencier de qui relève du fondamentalisme musulman et ce qui relève de l'adhésion à un groupe radicalisé.

2- Environnement personnel de l'individu

On peut identifier cinq contextes de fragilisation de l'individu au regard de son environnement :

- une image paternelle et/ou parentale défaillante ou dégradée et un environnement familial fragilisé

L'absence ou le rejet d'un père, une situation familiale difficile notamment le placement dans des centres de protection de l'enfance ou familles d'accueil ou bien encore des violences intrafamiliales peuvent conduire le jeune à rechercher une nouvelle famille et à s'inscrire dans un processus de radicalisation.

- l'environnement social

L'environnement social dans lequel l'individu vit peut favoriser la radicalisation. En effet, un jeune en situation d'échec scolaire et social, qu'il vit souvent comme une injustice, a besoin de se voir reconnaître une place dans la société et un rôle qui peut se traduire par la volonté de sauver le monde. La multiplicité des échecs peut conduire le jeune à choisir la voie de la radicalisation.

- les traits de personnalité

Ce sont souvent les plus jeunes (15 à 25 ans), les plus fragiles et influençables et souvent en quête d'idéal qui sont les premiers touchés par le phénomène de la radicalisation, surtout lorsqu'ils sont en situation d'instabilité, de recherche de reconnaissance identitaire, affective et de valorisation.

- les réseaux relationnels

Les réseaux relationnels (familles, amis, collègues..) inscrits déjà dans un processus de radicalisation peuvent influencer et inciter une personne à se radicaliser.

3- Théories et discours

Les théories et discours sont très prégnants dans le processus de radicalisation. L'individu radicalisé a tendance à répercuter de façon stéréotypée l'ensemble de la rhétorique radicale et propagandiste puisée le plus souvent sur Internet

On distingue trois différents types de discours:

- les théories complotistes, conspirationnistes et victimaires

On peut souligner notamment les allusions à la fin du monde, à l'apocalypse, et aux différentes thèses du complot qui confortent une représentation de soi victime et légitiment la violence comme réponse.

- le changement de comportement identitaire

Les individus radicalisés tiennent des discours de rejet ou de remise en cause de l'autorité, de rejet de la démocratie, des discours antisémites, , défendent et soutiennent les groupes djihadistes, et des propos asociaux.

- du prosélytisme

Il s'agit de discours prosélytes de la part d'individus radicalisés en vue de convertir leur entourage et leur famille, de recruter de nouvelles personnes, de les inciter à aller dans les zones de conflits voire de passer à l'action violente.

4- Techniques

Les personnes radicalisées s'appuient sur différentes techniques et stratégies. On peut en distinguer deux types :

- l'usage de réseaux virtuels ou humains

Internet et les réseaux sociaux sont des vecteurs puissants de communication, de propagande et de recrutement, pour les départs vers les zones de conflits. L'usage des sites radicaux s'effectue souvent à l'insu de la famille et de l'entourage, avec un soin particulier à ne pas laisser de traces.

Il existe également des réseaux humains ou physiques plus ou moins constitués, en lien souvent avec des groupes criminels ou délinquants qui, par leur discours et une aide matérielle, incitent à la radicalisation ou au départ pour le djihad.

- Les stratégies de dissimulation/duplicité

Les personnes radicalisées usent de divers stratagèmes pour ne pas éveiller les soupçons quant à leurs intentions et notamment leur velléité de départ et pour échapper à la surveillance des services spécialisés de la police ou de la gendarmerie.

Certains indices évocateurs peuvent permettre d'identifier celles-ci : découverte de cartes d'itinéraire et de brochures de voyage vers la Turquie et Syrie, voyage touristiques ou projets humanitaires en Turquie.

5- Domaine judiciaire

Les prisons peuvent être considérées comme un environnement propice à propagation de la radicalisation, au recrutement de terroristes ou d'extrémistes violents. Elles peuvent susciter une stratégie de regroupement identitaire mais aussi tout simplement de protection pour certains détenus.

La confrontation avec l'univers carcéral disciplinaire, hiérarchisé et rigoureux, peut avoir une influence significative sur des processus de radicalisation.

Ainsi, certains indicateurs de radicalisation, propres au milieu carcéral, peuvent être identifiés. Ils sont au nombre de quatre :

- une ou plusieurs condamnations pénales et incarcérations notamment pour des faits de terrorisme
- des antécédents judiciaires notamment pour les personnes qui ont fait l'objet d'un signalement par les services de l'administration pénitentiaire ou d'autres services partenaires
- la commission de certaines infractions comme l'acquisition de moyens pour partir en zone de conflits
- le comportement en détention notamment l'influence ou tentative d'influence sur d'autres détenus.

Annexe 2.

« Tableau de synthèse des indicateurs de basculement ». Note du Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance, ministère de l'Intérieur.

Tableau de synthèse des indicateurs de basculement

Domaines	Indicateurs	Indices repérables
Ruptures	Comportement de rupture avec l'environnement habituel	Signaux forts
		Rejet brutal des habitudes quotidiennes * rupture avec la famille, éloignement de ses proches, rejet de toute forme de convivialité familiale * rupture avec les anciens amis, modification des centres d'intérêts * absences prolongées et inexpliquées du domicile * clivage exacerbé entre les hommes et les femmes * intérêt soudain pour les armes
		Signaux faibles
		Rupture avec l'école, déscolarisation soudaine * modification des humeurs, exaltation, fuite dans l'imaginaire et la virtualité, perte des affects, indifférence * privations de soins conventionnels, manque d'hygiène important, négligence extrême quant aux conditions de vie et de santé * investissement financier exorbitant dans un domaine exclusif, financement d'activités humanitaires, caritatives, et de bienfaisance sollicité ou réalisé à destination de populations présentées comme victimes d'exactions * privation de sommeil et de repos * incitation à un régime alimentaire carencé
	Changement d'apparence (physique, vestimentaire)	Signal fort
		Modification soudaine et apparaissant comme non cohérente pour l'entourage (passage à des signaux de religiosité forts : barbe, voile intégral, djellabas, ou volonté de dissimulation)
	Pratique religieuse hyper ritualisée	Signaux forts
		Participation à des groupes de prières et cercles de réflexion radicaux et / ou conférences religieuses de prédicateurs islamistes * agressivité ou hostilité pour un motif religieux
		Signaux faibles
		Interdits alimentaires étendus à l'entourage * changement de décoration au domicile habituel (réorganisation ascétique de la chambre, retrait des photos et de toute représentation humaine) * mimétisme culturel et religieux * indicent lors des parloirs pour un motif religieux (port du voile intégral, refus de se soumettre aux mesures de contrôle...) * obsession autour des rituels

Domaines	Indicateurs	Indices repérables
Environnement personnel de l'individu	Image paternelle et/ou parentale défaillante voire dégradée	Signaux faibles
		Absence ou rejet du père * placement dans des centres de protection de l'enfance ou de famille d'accueil * recherche d'identité
	Environnement familial fragilisé	Signal fort
		Immersion dans une famille radicalisée
		Signaux faibles
	Traumatismes personnels ou dont l'individu a été témoin * violences, incestes * suivi psychiatrique de l'un des parents * repli sur soi * agressions sexuelles	
	Environnement social	Signaux faibles
		Fragilité sociale * difficulté d'intégration
	Traits de personnalité	Signal fort
		Dépendance (à une personne, un groupe, à des sites internet)
Signaux faibles		
Immaturité, instabilité, fragilités narcissiques, intolérance à la frustration, pauvreté voire absence d'affects, hypersensibilité * dogmatisme, refus du compromis * quête personnelle de réparation et de reconnaissance avec soit une sensibilité particulière pour l'humanitaire (filles en particulier) soit des aspirations guerrières ou chevaleresque (garçons leur permettant d'exprimer leurs pulsions agressives) * antécédents psychiatriques et troubles du comportement ayant pu conduire à un suivi psycho-social ou à une hospitalisation * recherche affective * recherche de reconnaissance, valorisation * anesthésie affective et insensibilité * imperméabilité aux critiques ou à tout avis autre * revendication à être vu, remarqué, provocation		
Signal fort		
Réseaux relationnels	Contact avec des réseaux réputés pour leur radicalisme	
Théories et discours	Théories complotistes et conspirationnistes	Signaux forts
		Allusion à la fin des temps, à la fin du monde, à l'apocalypse * développement d'une vision paranoïaque du monde (discours binaire et manichéen) * double discours, admiration, vénération des terroristes...
		Signaux faibles
		Allusion à un complot judéo-maçonnique * changement de vocabulaire et de sémantique employés

Domaines	Indicateurs	Indices repérables
	Changements de comportements identitaires	Signaux forts
		Menace de l'Etat français * soutien aux djihadistes * hostilité à l'occident * discours antisémites * dénonciation de façon véhémente de ceux qui ne partagent pas leur foi (les autres musulmans, les personnes d'autres confessions ou sans confessions) * totalitarisme * Absence d'expression autonome, auto-récitation, discours instrumentalisé * distinction entre les bons et les mauvais musulmans (impis, takfir...)
	Signaux faibles	
	Propos associaux * rejet ou remise en cause de l'autorité * rejet de la vie en collectivité * contestation du système démocratique * critique de l'Etat français * attitude discriminatoire vis-à-vis des femmes * changement de sémantique, discours stéréotypé	
Prosélytisme	Signaux forts	
	Activité prosélyte en vue de radicaliser son entourage voire d'un recrutement * incitation au départ vers la Syrie (Hijra : retour en terre d'islam) voire à l'action violente * conversion tenue secrète vis-à-vis des parents pour les mineurs	
	Prosélytisme	Signaux faibles
		Cas de prosélytisme à l'école * conversion soudaine
Techniques	Usage des réseaux virtuels ou humains	Signaux forts
		Changements réguliers de puces téléphoniques * fréquentation de sites internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste * fréquentation de lieux de culte ou tout autre lieux défavorablement connus pour des tendances radicales exprimées ou sous-jacentes, ou de personnes défavorablement inscrites dans un parcours radical, criminel ou terroriste
		Signaux faibles
		Comptes facebook ouverts sous de nouvelles identités (double facebook) * communications compulsives par sms, courriels, twitts * utilisation du téléphone et d'internet de manière excessive et intense (de jour comme de nuit)

Domaines	Indicateurs	Indices repérables
	Stratégies de dissimulation / duplicité	Signaux forts
		Découverte de cartes d'itinéraire et brochures de voyage vers la Turquie et Syrie * historique de consultations de sites internet radicaux * recours à des itinéraires de sécurité afin de déjouer une éventuelle surveillance
		Signaux faibles
		Voyages touristiques ou projets humanitaires en Turquie * attitude conformiste * pratique du double discours
Judiciaire	Condamnation pénale et incarcération	Signaux forts
		Incarcération pour des faits de terrorisme * écrou pour des faits de terrorisme
	Antécédents	Signaux forts
		Signalement de la cellule renseignement de la DISP ou de la DAP * signalement des services partenaires du renseignement * signalement d'autres services (SPIP, médical, éducation nationale...) * classé DPS (détenu particulièrement signalé) ou été classé DPS * antécédents de violence graves aux personnes * séjour dans un pays cible d'un djihad guerrier (Afghanistan, Mali, Syrie...)
	Commission de certaines infractions	Signal faible
		Délits d'appropriation (acquisition de moyens pour partir en zone de conflit)
Comportement en détention	Signaux faibles	
	Nie les faits objet de la condamnation ou de la prévention * conteste l'incarcération * influence ou tentative d'influence des autres détenus * pratique intensive du sport	

Annexe 3.

Autorisation d'enregistrement audio et d'exploitation des données enregistrées.

Autorisation d'enregistrement audio et d'exploitation des données enregistrées

L'enquête

Les entretiens concernés par la présente autorisation ont lieu dans le cadre d'une thèse de doctorat en sciences du langage portant sur la notion de *radicalisation*. Cette thèse, inscrite au registre national des thèses depuis octobre 2017, est préparée par Mme Manon PENGAM (manon.pengam@univ-montp3.fr), sous la direction de Mme Agata JACKIEWICZ (agata.jackiewicz@univ-montp3.fr), professeure des universités, au sein du laboratoire Praxiling UMR 5267/CNRS, à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Cette thèse doctorale bénéficie d'un co-financement Région Occitanie/UM3 (2017-2020).

L'objectif de cette collecte d'entretiens est d'interroger le rapport qu'entretiennent les acteurs du travail social (en particulier les éducateurs spécialisés du secteur de la prévention spécialisée), à la notion de *radicalisation*, consécutivement à la mise en place de politiques publiques de lutte et de prévention de la *radicalisation*. Nous nous intéressons et nous interrogerons (i) sur une éventuelle modification de l'identité professionnelle des éducateurs spécialisés, (ii) sur la perception que ces professionnels possèdent de la notion de *radicalisation* et sur l'emploi de redéfinitions et/ou de stratégies de contournements de cette notion, (iii) sur les descripteurs employés par les éducateurs pour identifier/qualifier/caractériser une situation qui relève (ou leur semble relever) d'une *radicalisation*, notamment dans les discours et attitudes des jeunes suivis.

Confidentialité, partage, surveillance

Seuls les renseignements nécessaires à la bonne conduite du projet seront gardés. Ils comprennent les informations suivantes : prénom (qui sera anonymisé, sur demande de l'enquêté(e) lors de la transcription), enregistrement audio, et transcription de l'entretien. La responsable de l'étude utilisera les données à des fins de recherche dans le but de répondre aux objectifs de l'étude décrits dans ce présent formulaire.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez, pendant toute la période de recueil des données, d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de rectification, de suppression des données à caractère personnel vous concernant. La mise en œuvre de ces droits s'exerce par courrier (Université Paul-Valéry, laboratoire Praxiling Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5) ou par courriel auprès de : manon.pengam@univ-montp3.fr.

Droit de retrait sans préjudice de la participation

Votre participation à ce projet de recherche est tout à fait volontaire et vous restez libre, à tout moment, de mettre fin à votre participation sans avoir à motiver votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il vous suffit d'en informer Mme Pengam soit par courrier ou courriel. Dès réception de ces derniers, nous nous engageons à supprimer toutes les données vous concernant. Un courrier retour vous sera adressé pour vous confirmer cette suppression.

Autorisation (biffer les paragraphes ne convenant pas)

Je soussigné(e).....

- Autorise par la présente Mme Manon PENGAM à enregistrer l'entretien à l'aide d'un dictaphone.

- Souhaite l'anonymisation des données collectées, auquel cas :
 - o les transcriptions des données comporteront des pseudonymes et remplaceront/supprimeront toute information pouvant porter atteinte à l'anonymat de l'enquêté(e), et des personnes et lieux mentionnés par l'enquêté(e).
 - o les extraits audio présentés publiquement (sous la forme de courts extraits) seront « bipés » lors de la mention de patronymes et d'éléments susceptibles d'identifier l'enquêté(e), ou des personnes et lieux auxquels l'enquêté(e) fait référence au cours de l'entretien.
 - o en cas de présentation d'extraits de transcriptions lors de manifestations scientifiques (sur des supports de présentation tels que PowerPoint), les éléments de transcription pouvant porter atteinte à l'anonymat de l'enquêté(e) ne seront pas visibles.

- Autorise l'utilisation des données enregistrées, sous leur format audio et/ou sous leur forme transcrite :
 - o à des fins de recherche scientifique (mémoires, thèses, articles scientifiques, exposés à des colloques, séminaires et journées d'études).
 - o à des fins d'enseignement universitaire (travaux dirigés, cours magistraux, séminaires).
 - o à des fins de diffusion au sein de la communauté scientifique.
 - o à des fins de prêts de corpus à d'autres chercheurs.
 - o à des fins de diffusion sur des sites Internet dédiés à la recherche.

- Souhaite que la contrainte suivante soit respectée :

.....

Questions

Si vous avez des questions sur ce travail de recherche, ou d'autres questions concernant ce formulaire, vous pouvez les poser maintenant. Je vais répondre à toutes vos questions, je peux aussi expliquer, de nouveau, tout point de ce document, si vous le souhaitez.

Avez-vous des questions ou des points à approfondir ? Oui Non

Avez-vous eu toutes les informations souhaitées ? Oui Non

Consentement libre et éclairé

Je, (*nom et prénom*), déclare avoir lu et/ou compris le présent formulaire et j'en ai reçu un exemplaire. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet. J'ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles on a répondu, à ma satisfaction. Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Fait à, le Signature :

Déclaration du responsable de l'obtention du consentement

Je, Manon PENGAM, certifie avoir expliqué à la participante ou au participant intéressé(e) les termes du présent formulaire, avoir répondu aux questions qu'il ou qu'elle m'a posées à cet égard, lui avoir clairement indiqué qu'il ou qu'elle reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet décrit ci-dessus et de lui avoir donné un exemplaire signé de ce formulaire. Je m'engage à garantir le respect des objectifs de l'étude.

Fait à, le Signature :

Annexe 4.

Guide d'entretien semi-directif.

Guide d'entretien

Récit de l'expérience professionnelle en tant qu'éducateur spécialisé/salarié d'une structure de prévention spécialisée

Consigne initiale : « J'aimerais que vous me parliez de votre travail au sein de la structure/de l'association X »

Compl.1 : « J'aimerais que vous me décriviez votre mission au sein de la structure/de l'association X »

Compl.2 : « Comment définiriez-vous votre travail au sein de la structure/de l'association X »

Mots clés pour les relances :

- prévention spécialisée
- mission – éducation – éducatif – suivi – accompagnement – rapports éducatifs - terrain
- échanges - équipe – collègues – hiérarchie
- parcours – formation – diplômés

Si pas évoqué précédemment par l'enquêté :

- « Qu'est-ce qui vous a amené à devenir éducateur spécialisé/à travailler au sein d'une structure de prévention spécialisée ? »
- « Constatez-vous des évolutions/des changements dans le cadre de votre exercice professionnel ? Depuis combien de temps ? »

La notion de radicalisation et la prévention spécialisée

→ Si la thématique de la *radicalisation* n'est pas évoquée spontanément :

Consigne n°2 : « J'aimerais désormais m'entretenir avec vous à propos de la notion de radicalisation au sein de la prévention spécialisée, que pouvez-vous m'en dire ? »

Compl.1 : « Que pouvez-vous me dire, en tant qu'éducateur spécialisé/salarié d'une structure de prévention spécialisée, à propos de la notion de radicalisation ? »

➤ **Situations vécues**

« Avez-vous été confronté à une ou des situations relevant de cette notion ? »

« Pouvez-vous m'en faire part ? »

« Comment définiriez-vous cette notion, au regard de votre (vos) expérience(s) ? »

« Cette (ces) expérience(s) ont-elles modifié votre appréhension/perception de cette notion ? »

Mots clés pour les relances :

- apercevoir – prendre conscience – se rendre compte – changements – temporalité
- comportement – attitude – acte – revendication
- paroles – discours – langage utilisé
- contexte – situation familiale – école – amis

Ressenti de l'enquêté (qu'il ait rencontré ou non, une situation dite de radicalisation dans le cadre de son travail)

Consigne n°3 : « Comment vivez-vous l'introduction/l'arrivée de cette notion dans votre travail/exercice professionnel ? »

Var. 1 (si pas de situations vécues) : « Comment appréhendez-vous cette notion/problématique ? »

Mots clés pour les relances :

- formation - formé - accompagné
- compétences ? est-ce que /prévenir/ /lutter/ contre la radicalisation relève de votre mission ? sécuritaire – éducatif – sollicitations des plans gouvernementaux
- mise en place de projets

Annexe 5.

Liste des lemmes porteurs d'aspectualité du corpus des discours institutionnels, caractéristiques du processus de radicalisation.

radicaliser, prévenir, éviter, basculer, commettre, déceler, engager, rejoindre, développer, amener, anticiper, entraîner, aller, sortir, préparer, éradiquer, embrigader, encourager, enraciner, enrôler, devenir, installer, aboutir, tomber, quitter, étendre, accélérer, endoctriner, décider, changer, intervenir, entrer, rentrer, naître, franchir, éloigner, détourner, survenir, enclencher, convertir, réinsérer, enkyster, déradicaliser, continuer, rester, revenir, commencer, avancer, arrêter, réaliser, parvenir, cesser, transformer, apparaître, renoncer, accéder, achever, adhérer, activer, déclencher, déboucher, réprimer, décourager, dissuader, prémunir

Annexe 6.

Liste des marqueurs causaux.

NB : il s'agit ici des formes prototypiques des marqueurs. Les corpus ont été explorés sur TXM à partir de leur forme lemmatisée.

Approche qualitative

- **Verbes relateurs**

causer, provoquer, déclencher, entraîner, engendrer, susciter, générer, induire, naître de, amener à, mener à, conduire à, aboutir à, déboucher sur, pousser à, obliger à, contraindre à, inciter à, inviter à, imposer

- **Constructions permissives et factitives**

laisser :

croire, agir, endoctriner, entraîner, envahir, partir, passer, retomber, partir, mourir, crever, neutraliser, impressionner, penser, percevoir, proliférer, gagner, apparaître, faire, dérapier, entendre, créer, filer, terroriser, choir, aspirer, prendre, prospérer, enrôler, imaginer, entraîner, emporter, perdurer, endoctriner, séduire, embrigader

faire :

réfléchir, apparaître, oublier, entrer, perdre, endoctriner, courir, commettre, condamner, cesser, voter, avoir, craindre, visualiser, avancer, tourner, reculer, basculer, émerger, disparaître, peser, oublier, prospérer, régner, tuer, succomber, exploser, adopter, intervenir, évoluer, monter, renoncer, renaître, ressurgir, tenir, éclater, douter, prendre conscience, intervenir, tomber, progresser, régner, survenir, rêver, entrer, remonter, croire, sentir, naître

- **Verbes qui précisent l'effet produit**

créer, produire, fabriquer, maintenir, conserver, préserver, entretenir, alimenter, soutenir, aider, favoriser, faciliter, assister, appuyer, épauler,

seconder, encourager, servir, agrandir, étendre, amplifier, hausser, grossir, exacerber, exalter, accroître, augmenter, renforcer, allonger, gonfler, intensifier,

stimuler, précipiter, redoubler, accélérer, aggraver, fortifier, alourdir, accentuer, modifier, changer, ranimer, attiser, envenimer, affoler, exciter, normaliser, homogénéiser, condenser, diminuer, modérer, ralentir, tempérer, atténuer, abaisser, amoindrir, raccourcir, réduire, rétrécir, abréger, écourter, affaiblir, appauvrir, minorer, limiter, restreindre, borner, circonscrire, délimiter, gêner, nuire à, freiner, altérer, entraver, perturber, empêcher, affecter, obstruer, paralyser, bouleverser, éviter, contrecarrer, inhiber, prévenir, déjouer, conjurer, enrayer, annuler, déranger,

contraindre, troubler, faire obstacle à, fausser, décourager, contrarier, embarrasser, intimider, indisposer, importuner, incommoder, arrêter, bloquer, suspendre, supprimer, interrompre, immobiliser, contenir, neutraliser, stopper, mettre fin à, transformer, métamorphoser, refondre, remanier, rectifier, révolutionner, dénaturer, déformer, remodeler, moduler, réguler, détruire, marginaliser, sacrifier, menacer, porter atteinte, pénaliser, exclure, occulter, décapiter, casser, diviser, retarder, liquider, déposséder, relativiser, banaliser

Approche analytique

- **Contribution causale**

contribuer à

intervenir dans

participer à

prendre part à

jouer un rôle dans

concourir à

contribution dans

contribution à

influence dans

rôle/participation/intervention/contribution de [...] dans

influence de [...] dans, être/compter pour quelque chose dans

être impliqué dans

se trouver impliqué dans

être en cause dans

- **Influence causale**

influencer

influer sur

agir sur

retentir sur

jouer sur

peser sur

exercer un(e) action/influence/effet/pouvoir sur

opérer un(e) action/influence pouvoir sur

provoquer/créer/produire/entraîner un effet sur

provoquer/créer/produire/entraîner des conséquences sur

être sensible à/au l'action/influence/effet/impact/incidence/emprise/pouvoir de

être soumis à/au l'action/influence/effet/impact/incidence/emprise/pouvoir de

être sous l'action/influence/effet/impact/incidence/emprise/le pouvoir de

avoir une action/influence/effet/impact/incidence/emprise sur

avoir du pouvoir/poids sur

avoir des conséquences sur

établir/décréter/soupçonner/évaluer une/l' action/influence sur

établir un effet/impact/incidence/emprise/pouvoir/poids/conséquence sur

Approche fonctionnelle

- **Dépendance**

dépendre de

être dépendant de

être fonction de

en fonction de

varier

évoluer/décliner/croître avec

devenir de plus en plus [...] avec

d'autant plus que
augmenter [...] augmenter
diminuer [...] diminuer
dépendance
lien de dépendance
lien [...] fonction
évolution parallèle

- **Corrélation**

corrélation
rapport mutuel
interdépendance
relation réciproque
rapport/lien réciproque
covariance
covariation
être corrélé à
corrélativement

Approche synthétique

avoir/exister une relation/rapport/lien/correspondance entre
être en rapport/relation avec
être lié par
aller de concert/pair
faire/établir/indiquer/constater un rapprochement entre
lier/relier [...] et/à/avec
mettre en relation
établir/démontrer/déterminer/mettre en évidence un/une
rapport/relation/lien/correspondance entre

